

# ENSEIGNEMENTS BIBLIQUES

## SITE BIBLIQUEST

<http://www.bibliquest.org/>

### Volume n°7D

## Jésus-Christ / Loi - Grâce

#### **Jésus-Christ**

Témoignages DE Jésus et rendus À Jésus dans les écrits de Jean par J.-A. Monard	page 001
Ce que Jésus a porté par J. A. Monard	page 003
La Passion du Christ par Philippe Maillefaud	page 005
LA FAMILLE DE JÉSUS	page 007
JOSEPH – TYPE DU SEIGNEUR JESUS	page 007
L'ENSEIGNEMENT SPIRITUEL DES MIRACLES DU SEIGNEUR JÉSUS par Georges ANDRÉ	page 008
La part de Christ Les souffrances et les gloires de Christ dans quelques Psaumes par G.André	page 021
MOI, JE SUIS	page 031
Le Fils héritier de toutes choses les saints cohéritiers de Christ par Bibliamultilangue	page 032
La journée de la crucifixion par Paul Fuzier	page 034
SUR LES SOUFFRANCES DE CHRIST par Paul Fuzier	page 037
Quelques réflexions sur Jean 13:1-17 par Paul Fuzier	page 039
L'offrande du corps de Jésus Christ par Paul Fuzier	page 040
IL ME FAUT ÊTRE AUX AFFAIRES DE MON PÈRE par Philippe Laügt	page 041
EPHPATHA ! — Marc 7:31-37 ; 8:22-26 par Philippe Laügt	page 044
Il a été avec le riche dans sa mort (És. 53:9) par Philippe Laügt	page 045
Les SOUFFRANCES du SEIGNEUR JÉSUS par M. Tapernoux	page 047
LETTRE SUR LA DIVINITÉ de CHRIST par Darby	page 057
Les offices de Christ comme Sacrificateur et comme Avocat par J.N. Darby	page 059
Les SOUFFRANCES de CHRIST par J. N. DARBY	page 063
Les souffrances de Christ par J.N. Darby	page 066
Ce que la mort a été pour Jésus par J.-N. Darby	page 098

#### **Loi grâce**

La Grâce de Dieu par Arend Remmers	page 099
LA LOI par André Gibert	page 106
LA GRÂCE ET LE GOUVERNEMENT par C. H Mackintosh	page 109
PLUS DE FRUIT par Georges ANDRÉ	page 111
La loi et le légalisme par J.-A. Monard	page 124
LA LOI PARFAITE, CELLE DE LA LIBERTÉ Jacques 1:16 à 2:13 par Monard Jacques-André	page 132
La discipline du Seigneur — Hébreux 12:5-11 par J.-A. Monard	page 133
Divers aspects des commandements de Dieu par J.-A. Monard	page 135
Le Légalisme — La Loi comme règle de vie ? 2 Religions : Cain/Abel – Chair/Esprit par Auteur inconnu	page 138
LA LIBERTÉ CHRÉTIENNE	page 146
Légalisme	page 146
Le conflit symbolique Ismaël-Isaac	page 147
Esclave (SLE 12:201)	page 147
Loi de Moïse et modernité, comprendre les divergences par Bibliquest	page 148
SOUSSION À LA DISCIPLINE par Paul Fuzier	page 150
JE PORTE EN MON CORPS LES MARQUES DU SEIGNEUR JÉSUS Galates 6:17 par Philippe Laügt	page 151
LA DISCIPLINE par J. N. Darby	page 153
Discipline Trois articles de J.N. Darby	page 164
Lettres sur le Libre Arbitre : L'homme est-il libre de choisir? par J.N. Darby	page 166
LE SABBAT : QUI EST MORT : LA LOI OU MOI ? par J. N. Darby	page 169
La vraie grâce de Dieu dans laquelle vous êtes 1 Pierre 5:12 par DARBY	page 182
LIBERTÉ CHRÉTIENNE selon Romains 5 à 8 par Gibert André	page 184
LA LOI DE LA LIBERTÉ — Jacques 1:25 ; 2:1-13 par André Gibert	page 185
GRÂCE ET RESPONSABILITÉ par André Gibert	page 186
LA GRÂCE par André Gibert	page 188
LE FILS DE L'HOMME, SEIGNEUR DU SABBAT par André Gibert	page 191

**Bibliquest:** <http://www.bibliquest.org/>

**Un site pour la diffusion de l'évangile et de la vérité chrétienne selon la Bible (ou Saintes Écritures). Ce site a pour but**

-de donner un accès commode et libre à la Parole de Dieu (= Bible = Saintes Écritures = Écriture Sainte. Elle comprend Ancien et Nouveau Testament)

-d'aider le lecteur à trouver le salut pour son âme

-de présenter les éléments essentiels de la vérité chrétienne selon la Bible

-d'aider le lecteur dans la compréhension de la Bible, qui est la Parole de Dieu

-de fournir des sources approfondies et abondantes pour aller plus avant dans la connaissance de la vérité chrétienne avec la Famille de sites complémentaires

-d'offrir la possibilité de correspondre pour trouver des réponses aux questions supplémentaires que vous vous posez.

« *Que dis-tu de toi-même ? Il dit : Moi, je suis la VOIX de celui qui crie dans le désert : Faites droit le chemin du Seigneur* » Jean 1:23

**Ce que nous sommes**

N'ayant d'autre objectif que d'amener les âmes à Christ et à la connaissance de Christ et à la marche avec Christ, nous n'aimons pas parler de nous (mais nous n'avons rien à cacher !) Quoi qu'il en soit, ce que nous sommes ressort de ce que nous publions, et l'orientation chrétienne évangélique en est évidente.

**Ce que nous croyons**

Bibliquest, comme les auteurs des ouvrages proposés, est profondément convaincu que les Saintes Écritures (la Bible tout entière) sont inspirées de Dieu. Ils en reconnaissent l'entière et immuable autorité et désirent encourager chacun à les lire chaque jour avec prière.

« *Toute écriture est inspirée de Dieu et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice* ».

*2ème épître de Paul à Timothée chapitre 3 verset 16*

Parmi les points fondamentaux de «la vérité de l'évangile» que nous a fait connaître Jésus, le Fils de Dieu, on peut citer bien incomplètement :

**Les Saintes Écritures**

La divine inspiration et l'autorité souveraine de la Bible (Ancien et Nouveau Testament) qui est la Parole de Dieu, exempte d'erreur dans les originaux.

**Dieu**

Un seul Dieu, Tout Puissant, en trois personnes : Père, Fils et Saint-Esprit - Créateur de l'univers et de la terre, et de tout ce qui existe.

**Jésus-Christ**

Vrai Dieu et vrai homme, sa préexistence éternelle, sa naissance d'une vierge, sa vie parfaite parmi les hommes, sa mort sur la croix pour expier nos péchés, sa résurrection et son ascension corporelles, son retour personnel, effectif et prochain, pour chercher les siens et juger le monde. Jésus est vivant et glorieux.

**L'Homme et le Péché**

La responsabilité de tout homme devant Dieu : tous ont péché et méritent la condamnation.

**Le Salut**

-La justification, opérée par la grâce de Dieu en Jésus-Christ et reçue uniquement par la foi (repentance indispensable) ; la nécessité de la nouvelle naissance conduisant à une vie de piété, de sainteté et de témoignage à la gloire de Dieu, par l'action du Saint-Esprit.

-Le pardon des péchés et la vie éternelle offerts gratuitement à celui qui croit au Seigneur Jésus ; la condamnation éternelle de celui qui ne croit pas.

**L'Église**

-La descente de l'Esprit Saint sur la terre après l'ascension du Christ, pour former l'Église.

-L'Église (ou l'assemblée) est composée de tous les chrétiens nés de nouveau. Ils sont unis à Jésus Christ en un seul corps par l'Esprit Saint, comme les membres du corps à la tête.

-Localement les chrétiens se rassemblent autour du Seigneur Jésus, reconnaissent son autorité et se soumettent à la direction du Saint Esprit et non à celle d'un homme.

-Les dons de l'Esprit Saint et son action pour l'édification, la croissance du corps de Christ.

**L'Avenir**

-L'attente du Seigneur Jésus qui va venir ressusciter les croyants déjà morts, changer le corps des croyants vivants et les enlever ensemble au ciel avec lui.

-Le règne à venir de Christ sur la terre et le jugement final des vivants et des morts qui n'auront pas cru.

-La félicité éternelle des rachetés ; le châtement éternel des pécheurs.

**Qu'il puisse être dit de tous ceux qui aujourd'hui lisent ou entendent les Saintes Écritures**

« *Vous avez accepté, non la parole des hommes mais (ainsi qu'elle l'est véritablement) la Parole de Dieu, laquelle opère en vous qui croyez* ». 1ère épître de Paul aux Thessaloniens chapitre 2 verset 13

**Décharge de responsabilité**

le contenu de ce site se veut ouvertement en faveur de la Bible et de la vérité qu'elle contient. Certains sujets relèvent de la controverse et les positions prises peuvent être considérées comme inacceptables par certaines personnes qui n'aiment pas la vérité biblique. Certaines conduites ou propos y sont positivement désapprouvés, voire condamnés : certaines personnes pourraient interpréter cela comme de l'incitation à la haine. Ce serait à tort, car Dieu aime le pécheur, même s'il hait le péché.

## Témoignages DE Jésus et rendus À Jésus dans les écrits de Jean par J.-A. Monard

ME 2005 p. 65-76

### **Table des matières**

1	Le témoignage de Jean le baptiseur (Jean 1)
2	Le témoignage de Jésus, l'envoyé du Père (Jean 3)
3	Les quatre témoignages de Jean 5
4	Le témoignage des œuvres de Jésus (ch. 5 et 10)
5	Les deux témoignages de Jean 8
6	Les deux témoignages de Jean 15
7	Le témoignage de l'apôtre Jean (ch. 19 et 21)
8	Les trois témoignages de 1 Jean 5
9	Le témoignage de Jésus Christ dans l'Apocalypse
10	Conclusion

« Personne ne vit jamais Dieu ; le Fils unique, qui est dans le sein du Père, lui, l'a fait connaître » (Jean 1:18). L'évangile de Jean, qui place devant nous de façon particulière le Seigneur Jésus comme Fils de Dieu, nous présente la révélation que Jésus a apportée de Dieu comme étant un témoignage divin venant du ciel. La valeur et la puissance de ce témoignage découle de la personne qui l'a rendu, aussi l'évangile mentionne-t-il à plus d'une reprise les témoignages qui sont rendus à la personne de Jésus, dans le but essentiel d'établir sa gloire divine.

### **1 Le témoignage de Jean le baptiseur (Jean 1)**

En raison du service particulier que Dieu lui avait confié, Jean peut être appelé le plus grand des prophètes. Il avait été envoyé de Dieu pour préparer la venue de Jésus sur la terre, pour préparer les cœurs à le recevoir. « Celui-ci vint pour rendre témoignage, pour rendre témoignage de la lumière, afin que tous crussent par lui » (Jean 1:7). Ainsi qu'on l'a dit : Il allume sa lampe dans la nuit, pour que des âmes, réveillées, attendent le jour qui va luire.

« Jean rend témoignage de lui » (v. 15). Instruit par Dieu, il annonce la grandeur de Christ en criant : « Celui qui vient après moi prend place avant moi ; car il était avant moi ».

Jean baptise au Jourdain et les Juifs de Jérusalem envoient vers lui des messagers pour l'interroger. Il rend témoignage qu'il n'est pas le Christ, mais qu'il n'est qu'une voix qui crie dans le désert, et que sa mission est de préparer le chemin du Messie qui va venir (v. 19-23).

Puis le jour vient où Jean voit Jésus venir à lui. Il peut alors déclarer : « Voilà l'agneau de Dieu qui ôte le péché du monde ! » (v. 29).

Lorsque Jésus était venu au Jourdain, l'Esprit était descendu sur lui comme une colombe. Jean l'a vu et peut en rendre témoignage (v. 32). Or Dieu lui avait dit : « Celui sur qui tu verras l'Esprit descendre et demeurer sur lui, c'est celui-là qui baptise de l'Esprit Saint » (v. 33). C'est pourquoi Jean peut déclarer : « Et moi, j'ai vu et j'ai rendu témoignage que celui-ci est le Fils de Dieu » (v. 34). Il pouvait rendre un témoignage clair et puissant. Dieu lui avait parlé explicitement du Messie qu'il envoyait à Israël, et l'avait désigné personnellement par le Saint Esprit qui était descendu sur lui sous une forme corporelle.

### **2 Le témoignage de Jésus, l'envoyé du Père (Jean 3)**

En Jean 3, le Seigneur lui-même explique à Nicodème le caractère de son témoignage : « En vérité, en vérité, je te dis : Nous disons ce que nous connaissons, et nous rendons témoignage de ce que nous avons vu » (v. 11). Personne n'était jamais monté au ciel pour s'enquérir des choses divines, ni n'était descendu du ciel pour les rapporter sur la terre, sinon « le Fils de l'homme qui est dans le ciel » (v. 13). L'envoyé du Père était venu sur la terre. Personne ne pouvait comme lui rendre témoignage des choses divines, des choses qu'il connaissait parfaitement parce qu'elles appartenaient au lieu d'où il était descendu. Et parce qu'il était en même temps Dieu et homme, il pouvait se présenter comme étant « dans le ciel ». Nous nous serions attendus à ce que le Seigneur dise ici : « le Fils de Dieu qui est dans le ciel », mais il dit : « le Fils de l'homme... ». Cela attire notre attention sur le fait que son humanité est inséparable de sa divinité, et que nous devons nous garder d'introduire la logique humaine dans les choses divines.

Ayant dans sa pensée les chefs religieux d'Israël, le Seigneur ajoute : « et vous ne recevez pas notre témoignage » (v. 11). Nicodème, toutefois, il le recevra pour lui-même. La suite de son histoire le montre.

À la fin de ce chapitre, on retrouve les mêmes pensées, mais exprimées par Jean le baptiseur. Parlant de Christ, il dit : « Celui qui vient d'en haut est au-dessus de tous... Celui qui vient du ciel est au-dessus de tous ; et de ce qu'il a vu et entendu, de cela il rend témoignage ; et personne ne reçoit son témoignage » (v. 31, 32). Le témoignage était merveilleux, mais, de façon générale, « les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, car leurs œuvres étaient mauvaises » (v. 19). Néanmoins, quelques-uns l'ont reçu, pour leur bonheur présent et éternel. Il peut être dit de ceux-ci : « Celui qui a reçu son témoignage a scellé que Dieu est vrai » (v. 33). Les autres font Dieu menteur (cf. 1 Jean 5:10).

Lors de sa comparution devant Pilate, le Seigneur parle encore une fois de ce témoignage qu'il est venu rendre ici-bas : « Moi, je suis né pour ceci, et c'est pour ceci que je suis venu dans le monde, afin de rendre témoignage à la vérité. Quiconque est de la vérité, écoute ma voix » (Jean 18:37). Mais la conscience endurcie du gouverneur n'a pas été sensible à cette voix fidèle.

### **3 Les quatre témoignages de Jean 5**

Au début de ce chapitre, le Seigneur guérit le paralytique qui était couché depuis trente-huit ans au réservoir de Béthesda. Les circonstances de cette guérison donnent aux Juifs l'occasion de montrer leur opposition farouche à Jésus. Ils « cherchaient d'autant plus à le faire mourir, parce que non seulement il violait le sabbat, mais aussi parce qu'il disait que Dieu était son propre Père, se faisant égal à Dieu » (v. 18). Jésus ne fait rien pour éviter leurs attaques. Au contraire, il déclare que toutes les œuvres qu'il fait, il les accomplit dans une dépendance parfaite du Père, et qu'il accomplira des œuvres encore plus grandes que celles qu'ils ont vues : non seulement il opérera des guérisons miraculeuses, mais il vivifiera des morts.

Alors, le Seigneur fait appel à leurs consciences en plaçant devant eux quatre témoignages qu'ils auraient dû recevoir. Il se place ici sur le terrain humain, où l'on ne rend pas témoignage de soi-même (v. 31), et où, sur la déposition de deux ou de trois témoins, toute chose est établie (Deut. 19:15 ; 2 Cor. 13:1). Mais c'est un témoignage plus que complet qu'il peut produire : il mentionne ici quatre témoins.

1° Jésus rappelle aux Juifs le témoignage de Jean le baptiseur, auprès duquel ils avaient précédemment envoyé des messagers (v. 33 ; cf. 1:19). Ce n'est qu'un témoignage d'homme, mais s'il peut contribuer à les éclairer, le Seigneur veut bien le rappeler (v. 34). D'ailleurs, plusieurs des Juifs avaient considéré Jean comme un prophète envoyé de Dieu.

2° Mais le Seigneur avait « un témoignage plus grand que celui de Jean ». C'était celui des œuvres que le Père lui avait donné d'accomplir. Ces œuvres mêmes rendaient témoignage de lui, que le Père l'avait envoyé (v. 36).

3° Et le Père lui-même avait rendu témoignage à son sujet (v. 37). Il l'avait fait lors du baptême de Jésus, lorsque sa voix venue du ciel avait proclamé : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai trouvé mon plaisir » (Matt. 3:17). Il l'avait fait en termes analogues, sur la montagne de la transfiguration, aux oreilles de trois disciples (Matt. 17:5). Il l'a fait à d'autres occasions, comme celle qui nous est rapportée en Jean 12:28 — une voix que la foule a entendue.

4° Finalement, le Seigneur mentionne les Écritures : « Sondez les Écritures... ce sont elles qui rendent témoignage de moi » (v. 39). Mais ce quadruple témoignage, si riche et si complet qu'il soit, ne servait de rien à ceux qui avaient un parti pris contre Jésus. Il doit constater avec tristesse : « Vous ne voulez pas venir à moi pour avoir la vie » (v. 40).

#### **4 Le témoignage des œuvres de Jésus (ch. 5 et 10)**

Le témoignage que rendaient les œuvres de Jésus — le deuxième de ceux qui sont mentionnés dans le chapitre 5 — sera rappelé plus d'une fois dans l'évangile.

Au chapitre 10, le Seigneur déclare : « Les œuvres que moi je fais au nom de mon Père, celles-ci rendent témoignage de moi » (v. 25). On accuse Jésus de blasphème parce qu'il a dit : Je suis le Fils de Dieu. Mais il suffirait d'ouvrir les yeux sur les œuvres qu'il accomplissait pour saisir qu'il est un avec le Père (v. 36-38).

La résurrection de Lazare avait frappé plusieurs personnes d'étonnement et les avait amenées à croire en Jésus (12:11). Lors de son entrée à Jérusalem sur un ânon, « la foule... lui rendait témoignage, parce qu'il avait appelé Lazare hors du sépulcre » (v. 17). Comme Jésus l'avait annoncé, la maladie de Lazare était véritablement « afin que le Fils de Dieu soit glorifié par elle » (11:4).

Au chapitre 14, le Seigneur parle à ses disciples de son unité avec le Père. Il leur dit : « Moi je suis dans le Père » et « le Père est en moi » (14:10). Ainsi toutes les paroles qu'il disait étaient celles que le Père lui donnait à dire et toutes les œuvres qu'il accomplissait étaient celles que faisait le Père qui demeurait en lui : « Les paroles que moi je vous dis, je ne les dis pas de par moi-même ; mais le Père qui demeure en moi, c'est lui qui fait les œuvres » (v. 10).

Si ceux qui ont entendu ses paroles et vu ses œuvres n'ont pas cru en lui, ils n'ont aucune excuse. Parvenu à la fin de son ministère sur la terre, le Seigneur doit conclure : « Si je n'avais pas fait parmi eux les œuvres qu'aucun autre n'a faites, ils n'auraient pas eu de péché ; mais maintenant ils ont, et vu, et haï et moi et mon Père » (15:24 ; cf. v. 22).

#### **5 Les deux témoignages de Jean 8**

Dans ce chapitre, le Seigneur Jésus se présente de façon particulière comme étant la lumière : « Moi, je suis la lumière du monde ; celui qui me suit ne marchera point dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie » (v. 12).

Les pharisiens, toujours prompts à contredire Jésus et à le trouver en défaut, rétorquent : « Tu rends témoignage de toi-même, ton témoignage n'est pas vrai » (v. 13). Peut-être pensaient-ils à ce que Jésus lui-même avait dit précédemment (cf. 5:31) et se sentaient-ils forts.

Il est vrai que dans les affaires humaines, on ne rend pas témoignage de soi-même. Mais quand il s'agit du témoignage au Fils de Dieu, nul autre qu'une personne divine n'est en mesure de le rendre véritablement. Une lampe peut avoir son utilité pour éclairer un objet ou le chemin, lorsqu'il fait nuit. Mais elle n'ajoute rien à la lumière du soleil. Si le soleil brille et répand sa lumière, toutes les lampes du monde sont inutiles.

Et ainsi, le Seigneur ne mentionne ici que les deux témoins divins : « Il est écrit aussi dans votre loi, que le témoignage de deux hommes est vrai. Moi, je rends témoignage de moi-même ; et le Père qui m'a envoyé rend aussi témoignage de moi » (8:17, 18).

Mais, comme Jésus l'avait dit au verset 12, ce ne sont que ceux qui le suivent qui peuvent profiter de la lumière qu'il répand. Ce sont eux qui ne marcheront pas dans les ténèbres, mais auront la lumière de la vie. Ceux qui rejettent Jésus rejettent en même temps Celui qui l'a envoyé, et demeurent dans les ténèbres.

#### **6 Les deux témoignages de Jean 15**

Dans ses entretiens avec ses disciples, le Seigneur annonce la venue du Saint Esprit sur la terre. Il allait le leur envoyer du ciel après sa mort, sa résurrection et son élévation dans la gloire. Il leur décrit la bénédiction qui résultera pour eux de sa présence avec eux et de son activité en eux. Cette bénédiction est telle qu'il peut dire : « Il vous est avantageux que moi je m'en aille » (16:7).

À la fin du chapitre 15, le Seigneur parle du témoignage que rendra cette personne divine : « Quand le Consolateur sera venu, lequel moi je vous enverrai d'auprès du Père, l'Esprit de vérité, qui procède du Père, celui-là rendra témoignage de moi. Et vous aussi, vous rendrez témoignage ; parce que dès le commencement vous êtes avec moi » (v. 26, 27).

Le début du livre des Actes nous montre comment, par l'action du Saint Esprit dans les apôtres, un puissant témoignage a été rendu au Seigneur Jésus. « Les apôtres rendaient avec une grande puissance le témoignage de la résurrection du Seigneur Jésus » (4:33). Lorsqu'ils sont interrogés devant le sanhédrin, Pierre et les apôtres répondent courageusement, et, parlant de Jésus ressuscité et exalté à la droite de Dieu, ils disent : « Nous lui sommes témoins de ces choses, ainsi que l'Esprit Saint que Dieu a donné à ceux qui lui obéissent » (Act. 5:32).

Le Saint Esprit est encore sur la terre. Il est encore aujourd'hui la puissance du témoignage que les rachetés peuvent rendre à leur Sauveur. Qu'en est-il de celui que nous rendons ?

#### **7 Le témoignage de l'apôtre Jean (ch. 19 et 21)**

Le disciple que Jésus aimait — celui qui, peut-être plus que d'autres, connaissait l'amour de Jésus — se tenait près de la croix durant la crucifixion du Sauveur (19:26). Une des choses dont il a été le témoin l'a particulièrement frappé et il la mentionne avec solennité dans son évangile et dans sa première épître. Lorsqu'un soldat perça de sa lance le côté de Jésus, après sa mort, « il en sortit du sang et de l'eau » (v. 34). Jean souligne l'importance de ce fait en disant : « Et celui qui l'a vu rend témoignage ; et son témoignage est véritable ; et lui sait qu'il dit vrai, afin que vous aussi vous croyiez » (v. 35). Nous verrons un peu plus loin la signification profonde de ce sang et de cette eau.

À la fin de l'évangile encore, Jean se présente comme témoin oculaire de ce qu'il a écrit concernant Jésus : « C'est ce disciple-là qui rend témoignage de ces choses, et qui a écrit ces choses, et nous savons que son témoignage est vrai » (21:24). Son témoignage, c'est son évangile.

## 8 Les trois témoignages de 1 Jean 5

« Il y en a trois qui rendent témoignage : l'Esprit, et l'eau, et le sang, et les trois sont d'accord pour un même témoignage » (v. 7, 8). Il s'agit sans doute d'un passage difficile. Mais le verset 9 nous en fournit la clé : « C'est ici le témoignage de Dieu qu'il a rendu au sujet de son Fils ». Le sang et l'eau qui sont sortis du côté du Seigneur, lorsque la lance du soldat l'a percé, après sa mort, sont un ultime témoignage que Dieu a rendu au sujet de son Fils. C'est un témoignage à l'efficacité de son œuvre. L'eau est un symbole de ce qui purifie et le sang nous parle de ce qui expie. Du corps du Seigneur ont jailli ce qui répond respectivement à la souillure et à la culpabilité amenées sur nous par le péché.

Nous étions souillés, et à des degrés divers, plongés « dans un borbier de corruption » (cf. 1 Pierre 4:4). « Mais vous avez été lavés... » (1 Cor. 6:11). Nous étions coupables — « ...mais vous avez été justifiés » (id). Dans ces passages de l'évangile et de l'épître où le sang et l'eau sont présentés conjointement, il est clair que l'eau évoque la purification et le sang l'expiation. Mais cela ne signifie nullement que la pensée de la purification ne soit pas aussi liée au sang. Elle l'est dans d'autres passages, notamment : « Le sang de Jésus Christ son Fils nous purifie de tout péché » (1 Jean 1:7) et « À celui qui nous aime, et qui nous a lavés de nos péchés dans son sang... » (Apoc. 1:5).

Revenons au passage de 1 Jean 5. Nous y trouvons au verset 10 : « Celui qui croit au Fils de Dieu, a le témoignage au-dedans de lui-même ». L'Esprit de Dieu qui habite en nous rend un témoignage divin à la pleine suffisance de l'œuvre de Christ pour notre salut. Mais celui qui ne croit pas le témoignage que Dieu a rendu au sujet de son Fils fait Dieu menteur (v. 10).

« Et c'est ici le témoignage : que Dieu nous a donné la vie éternelle, et cette vie est dans son Fils : Celui qui a le Fils a la vie, celui qui n'a pas le Fils de Dieu n'a pas la vie » (v. 11:12). Celui qui croit en Jésus a la vie. Il la possède actuellement.

## 9 Le témoignage de Jésus Christ dans l'Apocalypse

Dans ses premiers versets, le livre de l'Apocalypse se présente comme une révélation prophétique que Jésus a reçue de Dieu, à l'intention de ses esclaves. Il l'a transmise à son esclave Jean par l'intermédiaire d'un ange. Cette communication inspirée a pour objet « les choses qui doivent arriver bientôt ». Jean lui-même « a rendu témoignage de la parole de Dieu et du témoignage de Jésus Christ, de toutes les choses qu'il a vues » (1:2). Le témoignage de Jésus Christ est ici un témoignage essentiellement prophétique. Par l'Esprit, Jean communique ce qui lui a été montré concernant les événements futurs. L'ange dit à Jean, au chapitre 19 : « L'esprit de prophétie est le témoignage de Jésus » (v. 10). C'est le caractère particulier du témoignage de Jésus Christ dans ce livre.

Quand il a reçu cette révélation divine, Jean se trouvait dans l'île de Patmos, probablement en exil, victime de la persécution qu'il avait subie comme fidèle témoin de Christ. Il était là, dit-il, « pour la parole de Dieu et pour le témoignage de Jésus Christ » (1:9). Ici, l'expression « témoignage de Jésus Christ » a une portée plus générale qu'au verset 2. Obéissant à la mission que le Seigneur avait confiée à ses disciples, Jean avait prêché la parole de Dieu et rendu témoignage à Jésus Christ. Il était de ceux qui avaient vu le Seigneur de leurs yeux, l'avaient entendu de leurs oreilles et l'avaient touché de leurs mains (cf. 1 Jean 1:1-3). Le témoignage qu'il pouvait rendre à Jésus était l'écho du témoignage que Jésus lui-même avait rendu sur la terre — de ce témoignage du Fils de Dieu qui était venu faire connaître le Père.

Le témoignage de Jésus Christ se poursuivra encore après la venue du Seigneur pour enlever l'Église. Dans ces temps extrêmement difficiles où les jugements divins seront sur la terre, le Seigneur aura encore ses témoins. Dans la vision du chapitre 6, lors de l'ouverture des sceaux, Jean voit « les âmes de ceux qui avaient été égorgés pour la parole de Dieu et pour le témoignage qu'ils avaient rendu » (v. 9). Le chapitre 11 nous parle des « deux témoins » qui prophétiseront 1260 jours et qui seront mis à mort « quand ils auront achevé leur témoignage » (v. 3, 7). Au chapitre 12, nous voyons les fidèles du résidu juif persécutés par le dragon durant la grande tribulation. Ce sont « ceux qui gardent les commandements de Dieu et qui ont le témoignage de Jésus » (v. 17).

Mais cette fidélité aura sa pleine récompense. Lors de l'établissement du Millénium, au chapitre 20, on voit ces fidèles assis sur des trônes, associés à Christ pour l'exercice du jugement. Ce sont en particulier « ceux qui avaient été décapités pour le témoignage de Jésus, et pour la parole de Dieu » (v. 4).

Ces événements concernent une période qui suit celle de l'assemblée sur la terre. Néanmoins, toute cette révélation est pour nous. Le Seigneur lui-même déclare près de la fin du livre : « Moi, Jésus, j'ai envoyé mon ange pour vous rendre témoignage de ces choses dans les assemblées (22:16)

« Celui qui rend témoignage de ces choses dit : Oui, je viens bientôt. — Amen ; viens, Seigneur Jésus » ! (22:20).

Dans l'évangile et dans l'épître, nous avons pu considérer distinctement le témoignage rendu par Jésus (Jean 3) et les témoignages rendus à Jésus (notamment Jean 1, 5, 8, 15 ; 1 Jean 5). Dans l'Apocalypse, « le témoignage de Jésus », c'est tout à la fois le témoignage que Jésus a rendu et celui dont ses témoins sont les hérauts. Cette expression s'y trouve associée trois fois à « la parole de Dieu » (1:2, 9 ; 20:4).

## 10 Conclusion

Jésus, « le témoin fidèle et véritable » (Apocalypse 3:14), est venu de Dieu afin de rendre témoignage sur la terre de ce qu'il connaît parfaitement. Le Fils a fait connaître le Père. Mais Jésus a aussi fait connaître à l'homme son état de perdition. Et ce témoignage — celui de la lumière qui luit dans les ténèbres et qui manifeste le vrai état de tout — lui a attiré la haine des hommes (Jean 3:19:20). Dans sa grâce et sa patience, Dieu a pris soin que tous les témoignages possibles soient rendus à son Fils. Mais il a été rejeté ; son témoignage a été rejeté.

Quelques-uns pourtant l'ont reçu. Ils ont passé de la mort à la vie, des ténèbres à la lumière. Ils sont laissés sur la terre en attendant le retour de Jésus. Qu'ils nourrissent leur foi du témoignage que Jésus Christ a rendu, et qu'ils soient ainsi les témoins de leur Sauveur !

### Ce que Jésus a porté par J. A. Monard

ME 2011 p. 42-49

#### Table des matières

- 1 Il a porté nos péchés en son corps sur le bois
- 2 Il a porté nos langueurs et s'est chargé de nos douleurs
- 3 Remarques sur le chapitre 53 d'Ésaïe
- 4 Jésus sortit... portant la couronne d'épines
- 5 Et il sortit portant sa croix
- 6 Le grain de blé qui porte beaucoup de fruit

Nous nous arrêterons sur cinq choses que notre Seigneur a portées, en nous demandant aussi, brièvement, si nous avons quelque chose de semblable à porter, en suivant son exemple.

### **1 Il a porté nos péchés en son corps sur le bois**

Le verbe porter est utilisé de très nombreuses fois dans l'Ancien Testament (et deux fois dans le Nouveau) en relation avec le péché ou l'iniquité. « Il portera son péché » signifie : il est coupable et il subira les conséquences de son péché (voir par exemple Lévit. 5:1, 17 ; 19:8 ; 22:9 ; Nomb. 9:13 ; 14:34).

Le but essentiel de la venue de Jésus Christ ici-bas a été de régler devant Dieu la question de nos péchés. Nous étions perdus, coupables, et nous aurions dû subir le châtement éternel que la justice de Dieu exigeait. Mais Christ « a porté nos péchés en son corps sur le bois » (1 Pierre 2:24). Il a « été offert une fois pour porter les péchés de plusieurs » (Héb. 9:28). Ces « plusieurs », ce sont « ceux qui croient » (Jean 1:12 ; Rom. 3:22). Pour nous tous qui croyons en lui, le sacrifice parfait de Jésus est le fondement du salut éternel. Jésus a été notre substitut, ou notre remplaçant, sous le jugement de Dieu qu'il a subi durant les heures de ténèbres de la croix. Nos péchés ont été alors sur lui, ils ne sont plus sur nous.

L'Ancien Testament, déjà, annonçait cette glorieuse vérité. Non seulement sous forme de figures (par exemple : Lévit. 16:21, 22), mais aussi sous forme de prophéties claires. On lit en Ésaïe 53 : « Par sa connaissance mon serviteur juste enseignera la justice à plusieurs, et lui, il portera leurs iniquités. C'est pourquoi je lui assignerai une part avec les grands... parce qu'il aura livré son âme à la mort... et qu'il a porté le péché de plusieurs » (v. 11, 12).

Que nos cœurs soient davantage occupés de cette œuvre merveilleuse accomplie par notre Sauveur, et des souffrances indicibles qu'il a dû supporter en l'accomplissant ! C'est l'œuvre que le Père lui avait donnée à faire, et qu'il a réalisée dans une obéissance parfaite, par amour pour son Père, et par amour pour ses rachetés (Jean 17:4 ; Phil. 2:8 ; Jean 14:31 ; 15:13). Ses résultats pour nous sont inestimables. Nous avons la paix avec Dieu et l'immense bonheur d'être introduits dans sa faveur comme étant ses enfants bien-aimés (Rom. 5:1, 2 ; 8:16).

Jésus a porté nos péchés et les a expiés. Lui seul pouvait accomplir une telle œuvre. À cet égard, nous n'avons rien à porter.

### **2 Il a porté nos langueurs et s'est chargé de nos douleurs**

Le chapitre 8 de Matthieu nous rapporte quelques-uns des miracles accomplis par notre Seigneur au début de son ministère. « Il guérit tous ceux qui se portaient mal » (v. 16). Et l'évangéliste ajoute : « en sorte que fût accompli ce qui a été dit par Ésaïe le prophète, disant : Lui-même a pris nos langueurs, et a porté nos maladies » (v. 17). Non seulement le Seigneur a déployé sa puissance divine et a guéri ceux qui se portaient mal, mais il s'est chargé du poids moral des souffrances de ses créatures. Merveilleuse sympathie de Celui qui, étant Dieu, est devenu homme !

Il est le même aujourd'hui : « Car nous n'avons pas un souverain sacrificateur qui ne puisse sympathiser à nos infirmités, mais nous en avons un qui a été tenté en toutes choses comme nous, à part le péché » (Héb. 4:15).

Les maux sans nombre dont souffre l'humanité sont en fait les conséquences du péché qui est entré dans le monde. Le Seigneur Jésus est venu sur la terre non seulement afin d'ôter nos péchés (1 Jean 3:5), mais afin de nous délivrer de toutes les conséquences du péché. Il est vrai que ce résultat ne sera pleinement accompli que dans un temps futur. Dans une création qui « soupire et est en travail », « nous soupirons en nous-mêmes, attendant... la délivrance de notre corps » (Rom. 8:22, 23). Nous nous réjouissons du jour glorieux où « la création elle-même aussi sera affranchie de la servitude de la corruption, pour jouir de la liberté de la gloire des enfants de Dieu » (v. 21).

Mais bien avant l'arrivée de ce jour, le Seigneur Jésus, dans l'exercice de sa puissance en délivrance, a porté dans son cœur et dans son esprit le poids des souffrances qu'il a rencontrées. Nous le voyons « ému de compassion » envers ceux qui souffrent. Il sait qu'il va délivrer, mais cela ne l'empêche nullement de ressentir la souffrance, de consoler et d'encourager, de soupirer et de pleurer même (Marc 7:34 ; Luc 7:13 ; Jean 11:33-38).

Nous avons aussi à porter les douleurs et les langueurs de ceux que nous côtoyons, comme le Seigneur l'a fait. « Portez les charges les uns des autres, et ainsi accomplissez la loi du Christ » (Gal. 6:2)

### **3 Remarques sur le chapitre 53 d'Ésaïe**

Avant de considérer les autres choses que notre Seigneur a portées, arrêtons-nous un instant sur ce chapitre si cher au cœur de tous les rachetés.

Pour nous présenter le déploiement de puissance et de sympathie du Seigneur, Matthieu se réfère à ce chapitre prophétique, dont il ne cite que le début du verset 4 : « Certainement, lui, a porté nos langueurs, et s'est chargé de nos douleurs... ». Le texte d'Ésaïe continue ainsi : « ...et nous, nous l'avons estimé battu, frappé de Dieu, et affligé ; mais il a été blessé pour nos transgressions, il a été meurtri pour nos iniquités ; le châtement de notre paix a été sur lui, et par ses meurtrissures nous sommes guéris » (v. 4, 5). Dans ces deux versets, et dans l'ensemble du chapitre, nous avons une description prophétique des souffrances du Seigneur dans leurs différents aspects. Il a été méconnu par les hommes auxquels il était venu apporter la grâce et le salut, il a subi toutes les souffrances que la méchanceté de l'homme a pu lui infliger, et il a souffert de la part de Dieu parce qu'il a porté le péché de plusieurs (v. 12).

Nous pouvons remarquer que le prophète ne distingue pas les différents genres de souffrances que devait subir le Messie, comme nous pouvons le faire à la lumière du Nouveau Testament. Les choses sont considérées globalement. Il en est d'ailleurs de même dans beaucoup d'autres prophéties des Écritures. Cela peut être illustré par la manière dont nos yeux perçoivent les choses qui sont éloignées de nous, des montagnes par exemple. À distance, les chaînes se confondent, les détails s'estompent. Dans la plupart des prophéties, les deux venues de Christ sont présentées comme un événement unique.

Dans le verset 4 que Matthieu cite en partie, il est question de l'œuvre du Messie en rapport avec le péché et ses conséquences. Il n'est pas rare que, dans l'Ancien Testament, le péché et ses conséquences soient présentés comme une seule et même chose. Par exemple, en Nombres 14:34, « vous porterez vos iniquités quarante ans » signifie : vous subirez durant quarante ans le châtement de vos iniquités.

Le Seigneur a porté le fardeau des conséquences du péché durant toute sa vie. Et il a porté le péché pour l'expier durant les trois heures de ténèbres où il a été abandonné de Dieu.

Agneau de Dieu ! par tes douleurs,

Tu pris sur toi notre misère... (H. et C. N° 36)

### **4 Jésus sortit... portant la couronne d'épines**

L'œuvre que le Seigneur était venu accomplir pour nous racheter impliquait d'innombrables et indicibles souffrances. Dans le procès inique où il a été injustement condamné, on l'a accablé de mépris. On a tourné sa gloire royale en dérision. « Alors donc Pilate prit Jésus et le fit fouetter. Et les soldats, ayant tressé une couronne d'épines, la mirent sur sa tête, et le vêtirent d'un vêtement de pourpre, et vinrent à lui et dirent : Salut, roi des Juifs ! Et ils lui donnaient des soufflets » (Jean 19:1-3). Puis Pilate amène Jésus dehors et proclame encore son innocence. « Jésus donc sortit dehors, portant la couronne d'épines et le vêtement de pourpre » (v. 5). Et tous s'écrient : « Crucifie, crucifie-le ! » (v. 6).

Son œuvre est achevée. Par la foi, nous le voyons à la droite de Dieu, « couronné de gloire et d'honneur » (Héb. 2:7, 9). Bientôt, il apparaîtra aux yeux de tous, ayant « plusieurs diadèmes » sur sa tête (Apoc. 19:12).

Et nous aujourd'hui, qu'avons-nous à porter ? Rechercherons-nous la gloire que le monde poursuit, les « couronnes corruptibles » qui sont données à ceux qui se distinguent par leurs performances ? (1 Cor. 9:25). Aux croyants hébreux, récemment convertis mais encore liés au judaïsme, est adressée l'exhortation : « Jésus, afin qu'il sanctifiât le peuple par son propre sang, a souffert hors de la porte. Ainsi donc, sortons vers lui hors du camp, portant son opprobre » (Héb. 13:13). Voilà ce que nous avons à porter. Il s'agissait alors du camp juif, dont les conducteurs avaient rejeté le Messie. Aujourd'hui, il y a aussi des « camps » religieux, des systèmes que l'homme a organisés. Sommes-nous disposés à en sortir et à nous distancer de tout ce que l'homme a institué en matière de religion, pour reconnaître la seule autorité du Seigneur et de sa Parole ? Mais faisons notre compte avec ceci : la séparation pour Christ — et vers Christ — implique toujours un opprobre. Sommes-nous disposés à le porter ?

### **5 Et il sortit portant sa croix**

L'évangile de Jean nous rapporte : « Et il sortit portant sa croix, et s'en alla au lieu appelé lieu du crâne, qui est appelé en hébreu Golgotha » (19:17).

La croix portée par un condamné à mort annonçait ce qui aurait lieu quelques instants plus tard. Les hommes ont infligé à Jésus, injustement condamné, la honte publique de porter l'instrument de son supplice. Notre Seigneur a accepté tous les outrages et toutes les douleurs. Il était venu pour accomplir l'œuvre que le Père lui avait donnée à faire, et rien ne pouvait l'en détourner.

Les évangiles nous montrent que l'expression « porter sa croix » a une portée spirituelle. Il est très frappant que le Seigneur l'ait utilisée, et à plus d'une reprise, bien avant que les hommes se saisissent de lui pour le mettre à mort. Il a dit par exemple : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce soi-même, et qu'il prenne sa croix, et me suive ! » (Matt. 16:24). « Et quiconque ne porte pas sa croix, et ne vient pas après moi, ne peut être mon disciple » (Luc 14:27).

Porter sa croix ne signifie pas, comme on le pense parfois, poursuivre son chemin en acceptant les difficultés et les peines de la vie. C'est beaucoup plus. C'est accepter de suivre un Sauveur qui a été crucifié, accepter d'être méconnu et haï du monde, d'être même traité comme un crucifié. Paul dit à ce sujet : Par la croix de notre Seigneur Jésus Christ, « le monde m'est crucifié, et moi au monde » (Gal. 6:14).

### **6 Le grain de blé qui porte beaucoup de fruit**

En annonçant les résultats glorieux de sa mort, le Seigneur dit : « À moins que le grain de blé, tombant en terre, ne meure, il demeure seul ; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit » (Jean 12:24). Dans cette image, il est le grain de blé jeté en terre, et ses rachetés sont les grains de l'épi qui apparaît lorsque la semence a germé et cru.

Le psaume 126 nous présente une image du même ordre, quoique un peu différente. « Il va en pleurant, portant la semence qu'il répand ; il revient avec chant de joie, portant ses gerbes » (v. 6). Oui, à cause de la joie qui était devant lui, Jésus « a enduré la croix, ayant méprisé la honte, et est assis à la droite du trône de Dieu » (Héb. 12:2).

En ce qui nous concerne, il est vrai que nous sommes aussi appelés à porter du fruit, comme le Seigneur l'a dit en Jean 15. Mais pour nous, cette expression a un sens bien différent. Par sa mort, Jésus nous a donné la vie. Et maintenant nous sommes liés à lui comme des sarments dans leur cep. Si nous demeurons en lui et lui en nous, nous pouvons porter « beaucoup de fruit ». Séparés de lui, nous ne pouvons rien faire (v. 5). Le fruit que nous pouvons porter, c'est le fruit de la vie divine en nous, opéré par la puissance du Saint Esprit (Gal. 5:22) ; ce sont les caractères de Christ reproduits dans les siens.

Chacun des cinq points que nous avons considérés place devant nous les souffrances de Christ. Que nos cœurs y soient sensibles et répondent à son merveilleux amour par plus d'engagement, et par un vrai désir de suivre ses traces !

### **La Passion du Christ par Philippe Maillefaud**

C'est un sujet des plus solennels que nous abordons dans ces quelques lignes.

On a fait de la Passion du Christ le sujet d'un film présenté dans les salles de spectacles. Rien d'étonnant à cela. Déjà, lors de la crucifixion « les foules s'étaient rassemblées à ce spectacle » (Luc 23 v. 48). Mais le croyant comprend l'importance de cette scène et de ce qui a été accompli à la croix de Christ, aussi considère-t-il ce sujet dans le plus grand respect et la crainte de Dieu.

Pourquoi les souffrances et la mort de Jésus suscitent-elles tant de débats ? D'autres hommes ont enduré les pires sévices de la part de leurs semblables, et même encore de nos jours des atrocités se commettent. Mais les souffrances et la mort de Christ interpellent tout homme. Si quelqu'un préfère fuir cette question, c'est parce qu'elle concerne nos péchés qu'il veuille ou non le reconnaître. Nous aimerions nous arrêter sur Jésus, celui qui a connu la passion de la mort (Hébreux 2 v. 9).

Comment peut-on connaître la réalité de ce qu'a été la passion du Christ ?

La Bible est notre seule référence pour connaître ce que Dieu veut que nous sachions sur la mort de Jésus. Dans les quatre évangiles des témoins oculaires et serviteurs de Dieu présentent les scènes des derniers moments de Jésus sur la terre : ses souffrances, les accusations dont Il a été l'objet, la haine et la méchanceté des hommes ligués contre Lui et sa crucifixion. Le livre des Psaumes et ceux des prophètes nous donnent, dans un langage quelquefois imagé, les souffrances de son âme avant et quand Il fût crucifié. Le livre des Actes des apôtres donne le témoignage que le Saint Esprit a rendu par le moyen de ces hommes de Dieu. Tous ces écrits bibliques sont inspirés de Dieu (2 Timothée 3 v. 16), les écrivains les ont donnés sous la conduite d'une personne divine, le Saint Esprit (1 Pierre 1 v. 10-12 ; 2 Pierre 2 v. 21) ; aussi font-ils autorité pour le chrétien. La tradition des hommes, n'ayant pas cette origine divine, ne peut qu'altérer, voire contredire l'enseignement biblique. Voilà pourquoi la Bible est notre seule référence pour connaître l'exactitude des choses concernant Jésus (Luc 1 v. 1-4). C'est pour cela que nous nous appliquons à la citer et engageons nos lecteurs à lire les textes mentionnés pour être convaincus eux-mêmes par elle.

Qui est Jésus ? Il n'était pas un homme ordinaire ; Il est venu du ciel, Il est Dieu manifesté en chair (1 Timothée 3 v. 16). Il est le Fils de Dieu ; une voix venue du ciel s'est faite entendre pour le proclamer (Matthieu 3 v. 17 ; Marc 1 v. 11 ; Luc 3 v. 22). Son rejet et Sa mort infligée par les hommes rendent l'humanité responsable d'un tel acte devant le Dieu suprême et non pas seulement devant leurs semblables. Tous sont concernés car en effet, contre le saint serviteur de Dieu se sont assemblés les gouverneurs dans la personne d'Hérode et de Ponce Pilate avec les nations et les peuples d'Israël (Actes 4 v. 26-27). On aurait peut-être tendance à accentuer la responsabilité des Juifs ; certes ils auraient dû reconnaître en Lui le Messie que Dieu leur avait promis ; ce sont eux qui ont crié : qu'il soit crucifié ! (Matthieu 27 v. 23, 24 ; voir aussi Marc 15 v. 13, 14 ; Luc 23 v. 21, 23 ; Jean 19 v. 6, 15). Mais c'est oublier la lourde responsabilité des nations : l'autorité romaine dominait alors en Judée et c'est un chef des nations dans la personne de Pilate qui a prononcé sa condamnation définitive (Luc 23 v.24 ; Matthieu 27 v.26) ; ce sont aussi des soldats romains qui l'ont crucifié. Quelle réponse l'humanité pourra-t-elle donner à Dieu quand Il lui demandera de ce qui a été fait à Jésus, le Fils de Dieu ?

Le mal rendu pour le bien. Jésus a toujours fait le bien : « Il a passé de lieu en lieu faisant le bien guérissant tous ceux que le diable avait asservis à sa puissance » (Actes 10 v.38). Son innocence a été reconnue par Pilate avant sa condamnation. Mais celui-ci sous la

pression de la foule le leur livra pour être crucifié (Matthieu 27 v. 24 ; Marc 15 v. 15 ; Jean 19 v. 15-16). Ainsi se trouve mis en évidence la parole du psaume : « pour mon amour ils ont été mes adversaires. ... Ils m'ont rendu le mal pour le bien, et la haine pour mon amour » (Ps. 109 v. 4-5).

Quelle lourde responsabilité morale pour l'homme ! Ceci manifeste la méchanceté irrémédiable de tous. L'homme, tombé dans le péché, a rendu le mal pour le bien et de plus il l'a fait à Celui-même qui était l'envoyé de Dieu. L'homme s'indigne devant le mal qui se commet mais refuse de reconnaître que son cœur n'est pas meilleur que celui de ceux qui ont ainsi traité Jésus. De plus nous avons tous notre propre responsabilité en présence de la croix de Jésus. Elle nous condamne tous, ceux qui étaient présents, mais aussi ceux qui, sachant ce qui s'est passé alors, restent indifférents en présence de la manifestation suprême de l'amour de Dieu. Qui ose lever la tête et dire : je ne suis pas concerné par ce crime. La croix de Christ établit, sans la moindre contestation, la culpabilité de tout homme devant Dieu et sa déchéance morale

Jésus a-t-Il été pris par surprise ? Non. Il connaissait parfaitement ce qui allait Lui arriver : la trahison de Judas, le reniement de Pierre, l'abandon de tous, les souffrances terribles de la crucifixion et le jugement que Dieu allait faire tomber sur Lui à cause du péché. Il aurait pu prier le Père ; Il lui aurait fourni plus de douze légions d'anges pour le délivrer mais Il était venu pour accomplir les Écritures (Matthieu 26 v. 53-54), faire la volonté du Père qui l'avait envoyé et accomplir son œuvre (Jean 4 v. 34) et donner sa vie en rançon pour plusieurs (Matthieu ch. 20 v. 28). On est venu le prendre avec des épées et des bâtons mais en réalité Il s'est laissé prendre (Luc 22 v. 52-53 ; Jean 18 v. 4-11). Nous contemplons là son amour infini pour Dieu son Père et pour les misérables pécheurs que nous sommes : Il donne volontairement sa vie.

L'œuvre de la croix. La croix présente l'amour infini de Dieu pour tous les hommes. En effet, Christ a été livré par le conseil défini et par la préconnaissance de Dieu (Actes 2 v. 23). Il était venu comme l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde (Jean 1 v. 29). Il fallait son sacrifice pour que le péché fut ôté de devant Dieu et que les péchés de tous ceux qui croient en Lui et en son œuvre, soient pardonnés.

Nous pouvons être sensibles aux souffrances physiques qu'Il a endurées de la part des hommes et les comprendre quelque peu. Mais, il y a quelque chose de plus important : sur la Croix Christ a réglé la question de nos péchés les expiant devant Dieu. « Il a été manifesté afin qu'Il ôtât nos péchés » (1 Jean 3 v. 5) « Lui-même a porté nos péchés en son corps sur le bois » (1 Pierre 2 v. 24). « Christ a souffert une fois pour les péchés, le juste pour les injustes afin qu'il nous amenât à Dieu » (1 Pierre 3 v. 18). Ces souffrances là et toute l'horreur que la mort a eue pour Lui, nul ne peut les comprendre. Elles n'ont pas été infligées par les hommes. Mais Il les a connues de la part de Dieu Lui-même quand Il l'a traité comme le péché méritait de l'être ; Il a été fait malédiction pour nous (Galates 3 v. 13). Dieu lui-même met un voile sur cette scène. La Bible, Parole de Dieu, nous dit à trois reprises que, pendant ce moment, il y a eu des ténèbres sur tout le pays :

- Mais, depuis la sixième heure, il y eut des ténèbres sur tout le pays, jusqu'à la neuvième heure (Matthieu chapitre 27 verset 45).
- Et quand la sixième heure fut venue, il y eut des ténèbres sur tout le pays jusqu'à la neuvième heure (Marc chapitre 15 verset 33).
- Or il était environ la sixième heure ; et il y eut des ténèbres sur tout le pays jusqu'à la neuvième heure (Luc chapitre 23 verset 44).

À la fin de ces trois heures de ténèbres Jésus a prononcé le seul cri de souffrance entendu de sa bouche : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » (Matthieu 27 v. 46 ; Marc 15 v. 34).

La Bible donne la réponse à cette poignante question : « car il convenait pour lui (pour Dieu), à cause de qui sont toutes choses et par qui sont toutes choses, que, amenant plusieurs fils à la gloire, il consommât le chef de leur salut par des souffrances » (Hébreux 2 v. 10)

La mort de Jésus n'a pas été comme la mort de tout homme. Après les trois heures de ténèbres « Jésus, criant à haute voix, dit : Père ! entre tes mains je remets mon esprit. Et ayant dit cela, il expira » (Luc 23 v. 45). Il savait qu'il avait parfaitement accompli l'œuvre que le Père lui avait donné à faire, Il dit « c'est accompli. Et ayant baissé la tête, il remit (ou il livra) son esprit » (Jean 19 v. 30). De sa propre volonté il est entré dans la mort. Il n'est pas mort comme les autres crucifiés après une longue agonie, ni parce qu'on y aurait mis fin comme cela fut le cas pour les deux autres qui étaient crucifiés avec lui (Jean 19 v. 31-34). Pilate, lui-même fut étonné que sa mort fût si rapide (Marc 15 v. 44-45). Ainsi s'est accompli ce qu'il avait dit durant sa vie : « Moi je laisse ma vie, afin que je la reprenne. Personne ne me l'ôte, mais je la laisse de moi-même ; j'ai le pouvoir de la laisser, et j'ai le pouvoir de la reprendre : j'ai reçu ce commandement de mon Père » (Jean 10 v. 17-18). Il aurait pu descendre alors de la croix et manifester toute sa puissance devant ceux qui l'avaient rejeté et crucifié. Mais sa victoire n'aurait pas été complète. Il entre dans la mort, son sang coule pour la rémission des péchés de ceux qui croient (Matthieu 26 v. 28 ; Actes 10 v. 43 ; Apocalypse 1 v. 5) et, le troisième jour après sa mort, il ressuscitera.

Christ est ressuscité. Il est mort, Il a été enseveli. Son corps a été déposé par deux disciples dans un sépulcre neuf. Mais il n'y est pas resté. Le troisième jour des femmes pieuses et certains disciples sont venus au sépulcre : ils l'ont trouvé vide. Puis ils ont la grande joie de voir vivant Celui qui était mort. Vérité de toute importance : Christ est ressuscité. Dieu veillait à ce que s'accomplissent les Écritures de l'Ancien Testament : Sa chair n'a pas vu la corruption, Il n'a pas été laissé dans le hadès (Actes 2 v. 27, 31). On a fait courir le bruit que ses disciples avaient dérobé son corps (Matthieu 28 v. 11-15). Mais de nombreux témoins ont pu attester qu'Il est réellement ressuscité (Actes 3 v. 15 ; 1 Corinthiens 15 v. 4-8). Ainsi sa victoire est totale. Il a triomphé de la mort ; elle n'a été pour lui qu'un passage avant d'être, à la vue de ses disciples, élevé de la terre pour entrer dans le ciel où il est maintenant assis à la droite de Dieu (Marc 16 v. 19 ; Luc 24 v. 51 ; Actes 1 v. 9).

Quels sont les bénéficiaires de la mort de Jésus à la croix ? Qui sont ceux dont les péchés ont été portés et sont sauvés ? Ce sont ceux qui croient « Car ... il a plu à Dieu ... de sauver ceux qui croient » (1 Corinthiens 1 v. 21). Que personne ne se trompe ! Ce n'est pas notre sensibilité qui nous sauve mais uniquement la foi qui reçoit comme vrai ce que Dieu dit quant à la personne de Jésus et l'efficacité de son œuvre. « Dieu nous a donné la vie éternelle, et cette vie est dans son Fils : Celui qui a le Fils a la vie, celui qui n'a pas le Fils de Dieu n'a la vie » (1 Jean 5 v. 11-12). « Qui croit au Fils a la vie éternelle ; mais qui désobéit (ou ne croit pas) au Fils ne verra pas la vie mais la colère de Dieu demeure sur lui » (Jean 3 v. 36). Quelle réponse donnons-nous à l'offre de salut que Dieu nous fait ? C'est d'après cette réponse qu'Il nous jugera. « Celui qui croit en Lui (le Fils de Dieu) n'est pas jugé, mais celui qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu » (Jean 3 v. 18). Dieu déclare juste celui qui est de la foi de Jésus (Romains 3 v. 26), celui qui croit en Dieu qui a ressuscité d'entre les morts Jésus notre Seigneur, lequel a été livré pour nos fautes et a été ressuscité pour notre justification (Romains 4 v. 25).

Faut-il ajouter quelque chose à cette foi simple en la personne et l'œuvre de Jésus ? Non ! Que répond l'apôtre à celui qui lui demandait : « Que faut-il que je fasse pour être sauvé ? » — Crois au Seigneur Jésus et tu seras sauvé (Actes 16 v. 30-31). Jésus est le seul chemin pour nous approcher de Dieu, le seul médiateur entre Dieu et les hommes. C'est Lui qui s'est donné en rançon pour tous (1 Timothée 2 v. 5). Un homme ou une femme peuvent-ils intervenir en notre faveur pour cette question capitale de notre salut éternel ? Quelles que soient les pensées des hommes, notamment celles qui, au cours des temps, ont peu à peu présenté l'existence d'une co-rédemptrice, la Bible dit non. « Il n'y a de salut en aucun autre ; car aussi il n'y a point d'autre nom sous le ciel, qui soit donné parmi les hommes, par lequel il nous faut être sauvé » (Actes 4 v. 12).

Chers lecteurs ne soyez pas de ceux qui se laissent simplement émouvoir par les souffrances et la mort de Jésus et en restent là. Mais que, reconnaissant votre culpabilité devant Dieu et confessant vos péchés, vous receviez par la foi le salut qu'Il vous offre. La Parole de la croix peut vous paraître une folie, mais à nous qui obtenons le salut elle est la puissance de Dieu (1 Corinthiens 1 v. 18)

### **LA FAMILLE DE JÉSUS**

La Parole de Dieu ne donne que quelques indications sur le cercle familial où vécut notre Sauveur. Sa mère, Marie, était fiancée à Joseph lorsqu'elle fut enceinte par la puissance du Saint Esprit. Les versets 24 à 38 de l'Evangile de Luc nous le disent clairement, de même que le verset 18 du premier chapitre de Matthieu. Le mariage officiel de Joseph et de Marie eut lieu pendant les neuf mois de la grossesse de Marie, mais ne fut pas consommé par l'union physique avant la naissance de Jésus: «Joseph ... fit comme l'ange du Seigneur le lui avait ordonné, et prit sa femme auprès de lui; et il ne la connut point jusqu'à ce qu'elle eût enfanté son fils premier-né; et il appela son nom Jésus» (Matthieu 1 versets 24 - 25).

Il ne nous est rien dit de plus quant à l'état de la sainte famille durant la jeunesse de notre Sauveur. Joseph lui-même n'est plus mentionné, si ce n'est dans la bouche des gens de Nazareth qui s'étonnent de la sagesse de Jésus et disent: «Celui-ci n'est-il pas le fils de Joseph ?» (Luc chapitre 4 verset 22). Au cours du ministère du Seigneur Jésus, sa mère et ses frères sont mentionnés ensemble lorsqu'ils l'envoient appeler, cherchant ainsi à interrompre son service en faveur des foules assoiffées (voir Matthieu 12 versets 46 à 50 et Marc 3 verset 31 à 55). Dans une autre occasion relatée en Jean 7, les frères du Seigneur contestent avec lui au sujet de la célébration de la fête des tabernacles. Il y est même dit: «Ses frères ne croyaient pas en lui non plus» (verset 5). C'est la réalisation du Psaume 69 où nous lisons au verset 8: «Je suis devenu un étranger à mes frères, et un inconnu aux fils de ma mère.» Tout de suite après la résurrection et l'ascension de notre Sauveur, nous retrouvons les frères de Jésus, avec Marie et les autres disciples, persévérant dans la prière. Jacques en particulier, associé aux apôtres à Jérusalem, est mis en évidence en Galates 1 verset 19, mais nous ne savons pas avec certitude s'il est le même que l'auteur de l'épître ou celui mentionné en Actes 15. Toutefois ces passages sont déjà suffisants pour nous montrer que la famille où s'est déroulé la jeunesse de notre Sauveur était une famille tout à fait normale avec un père, une mère et plusieurs enfants. Peut-être que Joseph était décédé au jour du Calvaire, car Jésus confie à Jean le soin de s'occuper de Marie et de remplir auprès d'elle la fonction d'un fils prévenant. Fonction glorieuse que seul l'apôtre de l'amour pouvait remplir valablement !

Le fait que les frères du Seigneur ne sont amenés à la foi que plus tard, nous montre que les liens naturels ne donnent aucun privilège particulier; seule la foi personnelle nous ouvre le chemin du salut. Il en est ainsi encore aujourd'hui.

### **JOSEPH – TYPE DU SEIGNEUR JESUS**

#### ***Bibliquest***

un tableau de correspondance entre les détails des récits de Joseph et ceux du Seigneur

Premier né	Gen. 37 v.2 1 Chro. 5 v. 2	Premier né entre plusieurs frères Premier né de toute la création Premier né d'entre les morts Premier né dans le monde habité Premier né des morts	Rom. 1 v. 25 Col. 1 v. 15 Col. 1 v. 18 Héb. 1 v. 6 Apo. 1 v. 5
Berger	Gen. 37 v. 2	Berger  Bon berger	Psaume 23 Psaume 80 Gen. 49 v. 25 Jean 10 v. 24
Israël aimait Joseph	Gen. 37 v. 3	Le Père aime le Fils	Jean 3 v. 35 Jean 6 v. 20 Jean 10 v. 17 Jean 17 v. 24
Sa gloire entrevue en songes	Gen. 37 v. 6 à 9	Sa gloire dans toute l'Ecriture	Mat. 25 v. 31 Mat. 26 v. 64 Luc 9 v. 28
Envoyé du Père « me voici »	Gen 37 v. 13	« Voici, je viens »  Plus de 30 fois « Envoyé du Père »	Psaume 40 v. 7 Héb. 10 v. 6,9 Luc 20 v. 13 Héb. 1 v. 2 Jean
Cherche ses frères à Sichem et les trouve à Dothan	Gen. 37 v. 16,18	Cherche sa brebis Chercher et sauver ce qui était perdu	Luc 15 v. 4 Luc 19 v. 10
Rejeté, haï de ses frères	Gen. 37 v. 4,6,8,18	Il vint chez soi et les siens ne l'ont pas reçu Ils l'ont vu et haï	Jean 1 v. 10 Jean 15 v. 24
Ils complotèrent pour le faire mourir	Gen. 37 v. 18	Ils tinrent conseil pour le faire mourir	Mat. 27 v.1
Vendu par Juda pour 20 pièces	Gen. 37 v. 28	Vendu par Judas pour 30 pièces	Mat. 26 v. 15 Zach. 11 v. 12
Esclave en Egypte	Gen. 39 v. 1	L'homme m'a acquis comme esclave En forme d'esclave	Zach. 13 v. 5 Phi. 2 v. 7
L'Eternel avec Joseph	Gen. 39 v. 2,21	Dieu était avec lui	Actes. 10 v. 39
Beau de taille et de visage	Gen. 39 fin v. 6	Plus beau que les fils des hommes Nous vîmes sa gloire	Psaume 45 v. 1 Jean 1 v. 14
Tenté au plus haut degré (Fuyez la fornication)	Gen. 39 v. 8,10,12 1 Cor. 6 v. 18	Tenté par le diable Tenté en toute choses	Luc 4 v 2,12 Héb. 4 v. 15
Accusé faussement	Gen. 39 v. 14 , 18	Faux témoignages et faux témoins	Mat. 26 v. 59,60
Mis dans la tour	Gen. 39 v. 20	Livré par Pilate pour être crucifié	Mat. 26 v. 2
Avec deux malfaiteurs	Gen. 40 .v 3	Avec deux malfaiteurs Deux autres avec lui	Luc 23 .v 33 Jean 19 v. 18
L'un libéré, l'autre tué	Gen. 40 v. 13,19,21,22	L'un sauvé, l'autre perdu	Luc 23 v. 43

Le chef des échantons l'oublia	Gen. 40 v. 22	On oublie l'homme pauvre Faites ceci en mémoire de moi	Eccl. 9 v. 15 Luc 22 v. 19
Après deux années révolues, Joseph sort de la fosse	Gen. 41 v. 1 Gen. 41 v. 14	Trois heures de ténèbres – la mort Le matin de la résurrection	Mat. 27 v. 45-50 Mat. 28 v. 6 Marc 16 v. 6
Joseph change de vêtements	Gen. 41 v. 14	Le Seigneur revêt un corps spirituel	Jean 20 v. 19,26
Joseph devant le Pharaon manifeste sagesse et intelligence	Gen. 41 v. 38,39	Le Christ dans lequel sont renfermés tous les trésors de la sagesse et de la connaissance	Col. 2 v. 3
Pharaon établit Joseph sur sa maison Etabli sur tout le pays	Gen. 41 v. 40 Gen. 41 v. 41	Christ est le Fils sur la maison de Dieu Reçoit les nations pour héritage	Héb. 3 v. 6 Psaume 2 v. 8 Héb. 2 v. 9 Zach. 14 v. 9
Revêtu de byssus Tous s'agenouillent devant lui Il reçoit un nouveau nom « Sauveur du monde »	Gen. 41 v. 42 Gen. 41 v. 43	Couronné de gloire et d'honneur Tout genou se ploiera devant Lui Il a reçu un nom au-dessus de tout nom : Roi des rois et Seigneur des seigneurs	Esaïe 52 v. 13 Phil. 2 v. 10 Phil. 2 v. 9 Apo. 19 v.12, 16
Rejeté par ses frères, il reçoit une épouse d'entre les nations	Gen. 41 v. 45	Le Seigneur rejeté des Juifs reçoit une épouse (l'église) d'entre les nations	2 Cor. 11 v. 2 Apo. 19 v. 7
A trente ans Joseph commence son service en Egypte	Gen. 41 v. 46	Le Seigneur était âgé de trente ans quand il commence son ministère	Luc 3 v. 23
L'abondance durant sept années (temps complet)	Gen. 41 v. 53	Surabondance du temps de la grâce Les richesses de sa grâce Les immenses richesses de sa grâce Les richesses insondables du Christ	Rom. 5 v. 20 Eph. 1 v. 7 Eph. 2 v. 7 Eph. 3 v. 8
L'abondance prend fin et c'est la famine	Gen. 41 v. 54	Non une famine de pain, ni une soif d'eau mais d'entendre les paroles de l'Eternel	Amos 8 v. 11-13
Joseph reconnaît ses frères dans la tribulation	Gen. 42 v. 8	Le Seigneur reconnaîtra les siens, 144 000 scellés dans le jour de l'épreuve	Apo. 7 v. 4
Confession de Juda pour les dix frères : « Dieu a trouvé l'iniquité »	Gen. 44 v. 16	Ils regarderont vers moi, celui qu'ils auront percé, et ils se lamenteront	Zach. 12 v. 10
Joseph se fait connaître à ses frères Vous raconterez à mon père toute ma gloire	Gen. 45 v. 3 Gen. 45 v. 13	On lui dira : «Quelles sont ces blessures à tes mains ? Ils raconteront ma gloire	Zach. 13 v. 6 Esaïe 66 fin v. 19
Pleine restauration et communion Famille réunie Bénédition	Gen. 45 v. 15 Gen. 46 Gen. 47 v. 11,12	Je ferai avec eux une alliance de paix Ils amèneront vos frères en offrande à l'Eternel Bénédition millénaire	Ezé. 37 v. 26,27 Esaïe 66 v. 20 Ezé. 37 v. 15-28 Esaïe 11 v. 5-10

### ***L'ENSEIGNEMENT SPIRITUEL DES MIRACLES DU SEIGNEUR JÉSUS par Georges ANDRÉ***

#### **Table des matières**

- 1 Introduction
- 2 LES AVEUGLES
  - 2.1 Les récits historiques
    - 2.1.1 Les deux aveugles (Matth. 9:27-30)
    - 2.1.2 L'aveugle de Bethsaïda (Marc 8:22-26)
    - 2.1.3 L'aveugle-né (Jean 9:1-38)
    - 2.1.4 Bartimée (Marc 10:46-52)
  - 2.2 L'enseignement spirituel
    - 2.2.1 Qui est aveugle ?
    - 2.2.2 Jésus ouvre les yeux
    - 2.2.3 Convie les aveugles (Luc 14:13)
- 3 LES LÉPREUX
  - 3.1 Les récits historiques
    - 3.1.1 «Un lépreux» (Matth. 8:2-4, Marc 1:40-45 ; Luc 5:12-14)
    - 3.1.2 Les dix lépreux (Luc 17:12-19)
    - 3.1.3 Simon, le lépreux (Matth. 26:6, Marc 14:3)
  - 3.2 L'enseignement spirituel
  - 3.3 Lévitique 14 — La purification du lépreux
- 4 LES SOURDS-MUETS — LES MAINS INACTIVES
  - 4.1 Récits historiques
    - 4.1.1 Les sourds
    - 4.1.2 Les muets
    - 4.1.3 Les mains inactives (Matth. 12:9-13 ; Marc 3:1-5, Luc 6:6-8)
  - 4.2 L'enseignement spirituel
    - 4.2.1 L'oreille
    - 4.2.2 La bouche
    - 4.2.3 La main
- 5 LES PARALYTIQUES
  - 5.1 Récits historiques
    - 5.1.1 Introduit par le toit (Matth. 9:2-7 ; Marc 2:3-12 ; Luc 5:18-26)
    - 5.1.2 Le serviteur du centurion (Mat 8:5-13, Luc 7:2-10)

- 5.1.3 Le paralytique de Béthesda (Jean 5:5-9)
- 5.2 L'enseignement spirituel : Marchez
- 6 L'ABONDANCE
- 6.1 Les noces de Cana (Jean 2:1-11)
- 6.2 Les multiplications des pains
  - 6.2.1 Première multiplication
  - 6.2.2 Deuxième multiplication (Matth. 15:32-39 ; Marc 8:1-9)
  - 6.2.3 La première multiplication en Jean 6
- 6.3 Les pêches miraculeuses (\*)
  - 6.3.1 Luc 5:4-11
  - 6.3.2 Jean 21:1-22
- 7 L'ÉPREUVE
- 7.1 Les tempêtes
  - 7.1.1 Matth. 8:23-27 ; Marc 4:35-41 ; Luc 8:22-25
  - 7.1.2 La deuxième tempête (Matth. 14:22-32 ; Marc 6:45-51)
- 7.2 La femme courbée (Luc 13:10-13)
- 8 LES RÉSURRECTIONS
- 8.1 Les récits historiques
  - 8.1.1 La fille de Jaïrus (Matth. 9:18-26 ; Marc 5:22-24, 35-43 ; Luc 8:40-42, 49-56)
  - 8.1.2 Naïn (Luc 7:11-17)
  - 8.1.3 La résurrection de Lazare (Jean 11:1-44)
- 8.2 L'enseignement spirituel

## 1 Introduction

Dans quel but le Seigneur Jésus a-t-il fait des miracles lors de son ministère sur la terre ?

À l'occasion des noces de Cana, Jean 2:11 nous dit : «Jésus fit ce commencement de ses miracles à Cana de Galilée, et il manifesta sa gloire ; et ses disciples crurent en lui». Invité à la noce, Jésus, avec ses disciples, avait accepté. Le vin étant venu à manquer, il transforme l'eau en vin ; personne d'autre n'aurait pu le faire : il «manifeste sa gloire». La foi des disciples qui avaient fait quelques pas avec lui en est affermie. Déjà ils l'avaient discerné comme le Messie (1:42), celui dont Moïse et les prophètes avaient parlé (v. 46), et comme le Fils de Dieu (v. 50).

Pendant la fête à Jérusalem, plusieurs crurent en Son nom, «contemplant les miracles qu'il faisait» (2:23). La vue de ces actes extraordinaires amenait un certain nombre à «croire» en Son nom. Mais, ajoute le verset 24, «Jésus lui-même ne se fiait pas à eux, parce qu'il connaissait... ce qui était dans l'homme» (v. 25). Cette «foi» était superficielle, le coeur n'était pas changé. En effet, les miracles par eux-mêmes ne peuvent amener au salut.

Ils n'étaient pourtant pas sans valeur : «J'ai un témoignage plus grand que celui de Jean ; car les oeuvres que le Père m'a données pour les accomplir, ces oeuvres mêmes que je fais, rendent témoignage de moi, que le Père m'a envoyé» (Jean 5:36). Les miracles, parmi d'autres preuves (v. 37-39), attestaient sa divinité ; ils rendaient témoignage que le Père l'avait envoyé.

Mais lorsque, dans l'évangile de Jean, Jésus achève son ministère parmi le peuple, l'évangéliste doit dire avec chagrin, reflétant la tristesse du Maître : «Quoiqu'il eût fait tant de miracles devant eux, ils ne crurent pas en lui» (12:37). Jésus était venu dans le monde, la lumière, «afin, dit-il, que quiconque croit en moi ne demeure pas dans les ténèbres» (v. 46). Les miracles prouvaient bien qui il était, mais c'était en lui, en ses paroles et en son oeuvre qu'il fallait croire.

Avant de clore l'évangile avec le chapitre 21, l'apôtre conclut : «Jésus donc fit aussi devant ses disciples beaucoup d'autres miracles, qui ne sont pas écrits dans ce livre. Mais ces choses sont écrites afin que vous croyiez que Jésus est le Christ (avant tout pour les Juifs), le Fils de Dieu (pour «quiconque» Jean 3:16), et qu'en croyant vous ayez la vie par son nom» (Jean 20:30-31). Seule la foi en Jésus le Christ, le Fils de Dieu, donne la vie éternelle. Aussi tout à la fin de sa course, le même apôtre peut-il écrire : «C'est ici le témoignage : que Dieu nous a donné la vie éternelle, et cette vie est dans son Fils. Celui qui a le Fils a la vie, celui qui n'a pas le Fils de Dieu n'a pas la vie. Je vous ai écrit ces choses afin que vous sachiez que vous avez la vie éternelle, vous qui croyez au nom du Fils de Dieu» (1 Jean 5:11-13).

Il n'en reste pas moins que les miracles sont pleins d'enseignements pour nous, soit dans leur contexte historique, soit dans leur signification spirituelle. Nous en choisirons un certain nombre pour les considérer de plus près.

## 2 LES AVEUGLES

### 2.1 Les récits historiques

Nous en retiendrons quatre.

#### 2.1.1 Les deux aveugles (Matth. 9:27-30)

«Jésus passait». Que de fois ne passe-t-il pas ainsi dans l'évangile, poursuivant son chemin, allant «de lieu en lieu, faisant du bien» (\*) (Actes 10:37). Les deux aveugles saisissent l'occasion, le suivent et le supplient : «Aie pitié de nous, Fils de David !» Jésus ne répond pas et poursuit sa route. Les aveugles persévèrent et viennent à lui «quand il fut arrivé dans la maison». Il leur demande «Croyez-vous que je puisse faire ceci ? Ils lui disent : Oui, Seigneur». Alors Jésus «touche leurs yeux, disant : Qu'il vous soit fait selon votre foi. Et leurs yeux furent ouverts».

(\*) Voir notre brochure «Voir Jésus — de lieu en lieu»

Les aveugles ont affirmé leur foi, mais un contact personnel avec le Seigneur est nécessaire : Jésus les «touche». Combien souvent dans les évangiles ce verbe se retrouve à l'égard de Jésus ! Il ne s'agit pas, comme on le dit parfois, de répéter une formule : Crois au Seigneur Jésus et tu seras sauvé. Mais il faut ce contact personnel avec le Seigneur de la part de celui qui s'est reconnu aveugle et perdu, se repent de ses fautes, et vient avec foi au Sauveur, qui se révèle alors à lui. Fondé sur les déclarations de la Parole de Dieu, le croyant peut avoir l'assurance de ce salut acquis à si grand prix par son Seigneur.

#### 2.1.2 L'aveugle de Bethsaïda (Marc 8:22-26)

Cet aveugle n'est pas venu de lui-même à Jésus. «On lui amène un aveugle et on le prie». Un instrument a été employé par le Seigneur pour que cet homme soit amené à lui ; peut-être le même ou un autre a prié. Cela n'illustre-t-il pas notre part : présenter le Seigneur Jésus à celui qui ne le connaît pas, et surtout prier pour lui ? Nous ne pouvons pas ouvrir les yeux, seul Dieu en a le pouvoir ; et toutes les conversions ne sont pas les mêmes.

Jésus prend la main de l'aveugle. On lui avait demandé de simplement le toucher ; il fait bien davantage. L'aveugle lui-même a dû se souvenir toute sa vie de cette main qui avait conduit la sienne hors de la bourgade.

Les voilà tous deux, seul à seul. Jésus, dans son humanité, crache sur les yeux de l'aveugle, pose les mains sur lui et lui demande s'il voit quelque chose. Le malade est partiellement guéri ; il distingue «des hommes comme des arbres qui marchent». Jésus doit mettre «encore les mains sur ses yeux et le faire regarder» pour qu'il soit rétabli et voie tout clairement.

Certains se souviennent du jour, voire de l'heure, à laquelle ils ont connu personnellement le Sauveur. Pour d'autres, tel cet aveugle, la lumière s'est faite progressivement durant une période, jusqu'à ce qu'ils arrivent à l'assurance du salut et voient clairement. Seule la Parole de Dieu elle-même «engendre» (Jacq. 1:18, Luc 8:11). La foi croit «ce qui est écrit».

Jésus renvoie l'homme «dans sa maison» (Marc 8:26) ; il y rendra témoignage. Le moment n'est pas venu de publier le miracle.

### **2.1.3 L'aveugle-né (Jean 9:1-38)**

Cet homme a dû pécher, lui ou ses parents, pour qu'il soit né aveugle, s'empressement de déclarer les disciples, prompts à condamner. Mais Jésus proteste : «C'est afin que les oeuvres de Dieu soient manifestées en lui».

Lui a vu le pauvre homme. Symboliquement il souligne Sa propre humanité en crachant en terre, faisant de la boue de son crachat et la mettant comme un onguent sur les yeux de l'aveugle. Ses yeux n'allaient pas pour autant s'ouvrir. Combien de personnes estiment Jésus un homme bon, plein de vertus et de compassion, un modèle, sans aller plus loin.

L'aveugle est invité à se laver au réservoir de Siloé, ce qui est interprété Envoyé (v. 7). Sa foi le conduit là, il se lave et revient voyant ! Il a, en quelque mesure, pressenti «l'Envoyé du Père».

Cette foi est très faible, tout au plus peut-il répondre à ceux qui lui demandent comment ses yeux ont été ouverts : «Un homme appelé Jésus fit de la boue et oignit mes yeux» (v. 11). Aux pharisiens il dira «C'est un prophète» (v. 17). Lorsqu'ils l'appellent à nouveau, il va plus loin : il est «de Dieu» (v. 33).

Jésus ne va pas le laisser dans l'ignorance quant à sa Personne même. L'aveugle guéri est chassé dehors par les pharisiens. Le Seigneur le trouve et lui dit «Crois-tu au Fils de Dieu ?» Or l'homme ne sait qui est ce Fils de Dieu, mais quand Jésus déclare : «Tu l'as vu, et celui qui te parle, c'est lui», il répond aussitôt : «Je crois Seigneur !» D'abord c'était un homme, puis un prophète, puis un homme de Dieu. Maintenant il Le connaît comme le Fils de Dieu et lui rend hommage.

### **2.1.4 Bartimée (Marc 10:46-52)**

Jésus en est à son dernier voyage. Il monte à Jérusalem ; il sait ce qui l'attend. Avec ses disciples et une grande foule, ils arrivent à Jéricho. Bartimée l'aveugle, assis sur le bord du chemin, mendie. L'occasion est unique. Le Sauveur ne repassera pas par là. Entendant dire que c'était Jésus le Nazaréen, le fils de Timée se met à crier : «Fils de David, Jésus aie pitié de moi !» Comme les deux aveugles du début du ministère, il reconnaît en lui le Messie. Plusieurs le reprennent, veulent le faire taire : Ne crie pas ainsi ! N'en est-il pas de même aujourd'hui ? — Quelqu'un est touché par l'évangile ; des amis lui disent de ne pas s'en préoccuper, ce sont des légendes, Jésus n'était qu'un homme. Ou même des croyants, sans s'en rendre compte peut-être, sont un obstacle à sa foi naissante, par leur conduite, ou par leurs remarques.

Bartimée ne se laisse pas décourager, mais crie d'autant plus fort : «Fils de David ! Aie pitié de moi !» Alors «Jésus s'arrête». Il a dressé sa face résolument pour aller à Jérusalem ; sur ce chemin qui le conduit à la croix, rien ne peut le retenir. Pourtant, à la supplication d'un pauvre homme, il s'arrête ! Il fait appeler l'aveugle, qui en hâte s'en vient à Lui. «Que veux-tu que je te fasse ?», dit Jésus. Et Bartimée de répondre : «Rabboni, que je recouvre la vue». Les deux hommes sont là face à face au milieu de la foule. Jésus va ouvrir ses yeux. Que va-t-il voir en premier lieu, sinon le visage plein d'amour qui le regarde ? Son coeur s'attachera à lui pour toujours : «Il Le suivit dans le chemin».

## **2.2 L'enseignement spirituel**

### **2.2.1 Qui est aveugle ?**

1 Corinthiens 2:14 nous dit que «l'homme naturel ne reçoit pas les choses qui sont de l'Esprit de Dieu, car elles lui sont folie ; et il ne peut les connaître, parce qu'elles se discernent spirituellement». Il est un aveugle. On le constate en s'entretenant de la Bible avec un incrédule ; il ne saisit pas sa révélation. Pour lui, elle est pleine de contradictions, d'illogismes ; ce peut être un livre intéressant, mais bien des récits sont des mythes... «Notre évangile est voilé en ceux qui périssent, en lesquels le dieu de ce siècle a aveuglé les pensées des incrédules pour que la lumière de l'évangile de la gloire du Christ, qui est l'image de Dieu, ne resplendît pas pour eux» (2 Cor. 4:4). L'évangile apporte la lumière. Il est «puissance de Dieu en salut à quiconque croit» (Rom. 1:16). Bien plus encore, il est «l'évangile de la gloire du Christ qui est l'image de Dieu». Mais Satan a aveuglé les pensées des incrédules. Ils ne discernent rien de cette gloire.

Jésus l'avait dit très clairement à Nicodème, venu vers lui de nuit : «En vérité, en vérité, je te dis : Si quelqu'un n'est né de nouveau, il ne peut voir le royaume de Dieu» (Jean 3:3). Afin d'avoir la vie éternelle, il faut naître d'eau (la Parole de Dieu) et de l'Esprit qui applique cette Parole à la conscience et au coeur, et recevoir le Seigneur Jésus :

«À tous ceux qui l'ont reçu, il leur a donné le droit d'être enfants de Dieu, savoir à ceux qui croient en son nom, lesquels sont nés ... de Dieu» (Jean 1:12-13). De coeur, croire au fils de l'homme élevé sur la croix ; au Fils unique de Dieu, donné «afin que quiconque croit en Lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle» (Jean 3:14-16).

Les pharisiens étaient les plus stricts et les plus pieux parmi les Juifs du temps de Jésus. À maintes reprises celui-ci les traite d'aveugles. Pourtant eux disaient «Nous voyons». Ils en étaient d'autant plus responsables de n'avoir pas discerné en Jésus le Messie, le Fils de Dieu (Jean 9:39-41).

Ils attachaient une très grande importance aux choses extérieures, à l'observation du sabbat, à la dîme, au lavage des mains avant le repas. «Malheur à vous, dit Jésus, car vous nettoyez le dehors de la coupe et du plat ; mais au-dedans ils sont pleins de rapine et d'intempérance ... Au-dehors vous paraissez justes aux hommes, mais au-dedans vous êtes pleins d'hypocrisie» (Matth. 23:23-28).

D'abord nettoyer le dedans de la coupe et du plat, afin que le dehors aussi soit net (v. 26). Combien l'inverse est fréquent de nos jours ! On peut avoir une vie réglée, fréquenter régulièrement un lieu de culte, bien se comporter dans sa famille et son travail, mais la porte du coeur reste fermée à Jésus, Fils de Dieu, Sauveur. Trop souvent, même chez un croyant ou un groupe de croyants, lorsque le niveau spirituel a baissé, on attache une importance excessive aux choses extérieures : elles ont assurément leur place, mais comme fruits de la vie intérieure, et non comme des formes qui donnent une apparence de piété.

Même un croyant peut être aveugle. Il n'a pas fait de progrès spirituels. En lui la connaissance, la tempérance, la patience, la piété, l'affection fraternelle ne se trouvent pas. Il est «aveugle et ne voit pas loin, ayant oublié la purification de ses péchés d'autrefois» (2 Pierre 1:5-9). Sa cécité n'est pas totale : il «ne voit pas loin». Il est occupé de lui-même, des choses qui le concernent ; «oisif et stérile pour ce qui regarde la connaissance de notre Seigneur Jésus Christ». Il faudra toute la grâce de Dieu et Sa discipline paternelle pour que ses yeux soient de nouveau ouverts.

Jean, toujours absolu dans son épître, déclare catégoriquement : «Celui qui hait son frère est dans les ténèbres ... les ténèbres ont aveuglé ses yeux» (1 Jean 2:11). Cet aveuglement a peut-être commencé par une certaine antipathie, une animosité ; puis des griefs s'y sont ajoutés ; finalement, on se tient à distance, on ne se salue plus, et dans le coeur, Dieu discerne la haine, même si, aveuglé, on ne se l'avoue pas à soi-même.

### 2.2.2 Jésus ouvre les yeux

L'Ancien Testament ne relate aucune guérison d'aveugles ; un tel miracle était réservé au Messie. 2 Rois 6:17 rappelle bien le cas du jeune homme dont les yeux ont été ouverts pour avoir la vision des chars de feu qui protégeaient Élisée, mais c'était la vue de la foi qui lui était ainsi donnée. Ésaïe 42:7 dit expressément que le Messie serait envoyé «pour ouvrir les yeux des aveugles». Dans l'évangile, Jésus lui-même, dans la synagogue, lit Ésaïe 61 : «L'Esprit du Seigneur m'a envoyé ... pour publier ... aux aveugles le recouvrement de la vue» (Luc 4:19). Spirituellement, il en est de même aujourd'hui. Seul le Seigneur et son Esprit peuvent ouvrir les yeux du coeur, mais il se sert aussi d'instruments dans ce but.

Saul de Tarse, aveuglé sur le chemin de Damas, est demeuré trois jours seul avec Dieu. Quand le Seigneur lui envoie Ananias, Il dit : «Voici, il prie», premier acte du futur grand apôtre. Lorsqu'Ananias vient à lui, il tombe des yeux de Saul comme des écailles ; il recouvre la vue. Miracle non seulement physique, mais bien sûr spirituel, vie totalement transformée. Le souvenir des années d'aveuglement ne s'est pas effacé, même à la fin de sa carrière, l'apôtre rappelle avoir été «un blasphémateur, et un persécuteur, et un outrageux» (1 Tim. 1:13). Il est «le premier des pécheurs», dit-il, parce qu'il a persécuté l'assemblée de Dieu. Pourtant la grâce a ouvert ses yeux, et plus encore, l'a envoyé vers les Juifs et les nations «pour ouvrir leurs yeux, pour qu'ils se tournent des ténèbres à la lumière, et du pouvoir de Satan à Dieu» (Actes 26:18).

Les croyants d'aujourd'hui ont tout autant besoin que Dieu leur donne «l'esprit de sagesse et de révélation dans sa connaissance, les yeux de votre coeur étant éclairés, pour que vous sachiez quelle est l'espérance de son appel, et quelles sont les richesses de la gloire de son héritage dans les saints, et quelle est l'excellente grandeur de sa puissance envers nous qui croyons» (Éph. 1:17-19). Il ne s'agit plus d'une vue physique, ni même d'une première vision, mais du progrès dans la connaissance des pensées de Dieu, telles qu'une épître aussi profonde que celle aux Éphésiens les révèle. Ce n'est pas l'apanage de l'esprit, de l'intelligence, mais des yeux du coeur.

Un soir, dans une petite chambre, trois étaient à table. L'un d'eux s'était approché des deux compagnons dans la tristesse, et avait fait brûler leur coeur, en leur parlant dans toutes les Écritures des choses qui Le regardent. Mais leurs yeux étaient retenus : ils ne s'étaient pas rendu compte que Jésus Lui-même avait marché avec eux. À table, Il prend le pain et bénit, le rompt et le leur distribue, «et leurs yeux furent ouverts, et ils le reconnurent !» (Luc 24:31). — Dans le secret de Sa communion, ayant ouvert la porte du coeur, accueillir Celui qui veut «souper avec nous, et nous avec lui» (Apoc. 3:20), n'est-ce pas la joie suprême ? Les yeux de l'âme s'ouvrent alors pour Le reconnaître.

Mais, dit Jésus, «l'oeil doit être simple» (Matth. 6:22-23), sans être préoccupé de mille soucis ; il concentre son attention aussi souvent que possible sur les choses éternelles et la Personne qui les remplit. Alors, «ton corps tout entier sera plein de lumière» — «Mais si ton oeil est méchant, ton corps tout entier sera ténébreux». L'oeil regarde à droite et à gauche ; on souligne les défauts d'autrui : on se plaint de ceci ou de cela qui ne va pas ou moins bien qu'on ne voudrait, au lieu de relever le fruit que Dieu a produit, on s'attarde aux manquements des autres et laisse ainsi libre champ aux ruses de l'ennemi. Le corps, c'est-à-dire l'être intérieur, devient ténébreux. L'Esprit de Dieu doit alors intervenir pour amener un tel croyant à la repentance, afin qu'à nouveau il soit plein de lumière.

### 2.2.3 Convie les aveugles (Luc 14:13)

Combien d'aveugles autour de nous ! Notre part n'est-elle pas de les inviter à venir à Celui qui peut ouvrir leurs yeux ? Travail difficile sans doute, mais l'Esprit Saint a été donné entre autres pour qu'un tel témoignage soit rendu «jusqu'au bout de la terre» (Jean 15:26-27, Actes 1:8).

## 3 LES LÉPREUX

La lèpre était, et est toujours, une affreuse maladie, qui ronge les chairs, détruit les extrémités des membres, rendant l'homme pratiquement incapable de pourvoir à ses besoins, et conduit à la mort. Elle est aujourd'hui soignée efficacement, quoiqu'il en reste encore beaucoup, surtout en Afrique, du temps du Seigneur Jésus c'était vraiment la maladie inguérissable et redoutée.

### 3.1 Les récits historiques

Nous retiendrons trois cas dans les évangiles.

#### 3.1.1 «Un lépreux» (Matth. 8:2-4, Marc 1:40-45 ; Luc 5:12-14)

«Un lépreux vient à Lui». Il ne cache pas sa lèpre, au contraire, il supplie, se jette à genoux en disant : Si tu veux, tu peux me rendre net. Sa foi est persuadée de la puissance du Sauveur. Est-ce Sa volonté de le guérir ? Son amour ira-t-il jusque-là ? — Jésus, ému de compassion, étend la main et le «touche». Toucher un lépreux, c'était risquer la contagion ; c'était en tout cas, selon la loi, se rendre soi-même impur. Mais de la part de Jésus cet acte exprimait tout ce qu'il y avait dans son coeur pour ce pauvre homme. Ainsi ce n'est pas le contact avec des pécheurs que l'on cherche à amener au Seigneur qui souille ; bien au contraire, il est l'effet de la grâce de Dieu agissant par le moyen du croyant pour attirer des âmes à lui.

Aussitôt la lèpre se retire de l'homme, il est net, il est guéri. Que va-t-il faire ? Jésus l'engage à se montrer au sacrificateur et à offrir pour sa purification ce que Moïse a ordonné, selon Lévitique 14. Un témoignage devait être rendu à cette guérison remarquable, mais rendu selon la Parole de Dieu telle qu'elle était révélée alors.

#### 3.1.2 Les dix lépreux (Luc 17:12-19)

Ce n'est plus un individu qui vient à Jésus, mais un groupe. Toutes les conversions ne sont pas les mêmes, certaines s'accomplissent dans le secret, d'autres par le moyen d'un ami, d'un autre croyant ; parfois pour plusieurs personnes en même temps, quoique chacune d'elles ait à accepter par la foi l'oeuvre de Christ pour elle-même.

Jésus en était à son dernier voyage, «allant à Jérusalem». Dix hommes lépreux le rencontrent et s'arrêtent «de loin» ; ils se conforment à l'ordonnance de la loi. Élevant leurs voix, ils crient : «Jésus, Maître (celui qui est au-dessus des autres), aie pitié de nous !»

Le Sauveur met leur foi à l'épreuve. Il ne les guérit pas ; il ne les touche pas. Il les engage à aller se montrer aux sacrificateurs. À quoi bon aller dévoiler sa lèpre aux sacrificateurs ? Ils ne feraient que déclarer chacun d'eux impur ? Il fallait la foi en la parole de Jésus pour le faire. Et voilà qu'en s'en allant, tous furent rendus nets.

L'un d'eux revient sur ses pas. Il glorifie Dieu d'être délivré, se jette sur sa face aux pieds de Jésus, «lui rendant grâces», — seule occasion dans les évangiles où quelqu'un ait remercié le Seigneur d'avoir été guéri. Bartimée l'a suivi dans le chemin ; d'autres sont allés avec lui. Mais ici, et seulement ici, quelqu'un lui a rendu grâces. Le cœur de l'Homme parfait a certainement été touché par l'acte de ce Samaritain, un étranger. Quand les dix sont venus à lui, il aurait pu dire aux neuf de s'en aller aux sacrificateurs, mais au Samaritain qu'il ne s'occuperait pas de lui, car «les Juifs n'ont pas de relations avec les Samaritains» (Jean 4:9). De fait, la grâce était pour tous. — «Les dix n'ont-ils pas été rendus nets ? Et les neuf, où sont-ils ?» Pourquoi n'y en avait-il qu'un sur dix, et encore un étranger, qui vienne donner gloire à Dieu ? Pourquoi y a-t-il relativement si peu de croyants qui connaissent le vrai culte en esprit et en vérité, répondant au désir du Père qui cherche de tels adorateurs, afin d'offrir des sacrifices spirituels dans la maison de Dieu constituée de pierres vivantes ? (1 Pierre 2:5).

Le Samaritain n'a pas besoin d'aller au sacrificateur. Jésus lui dit : «Lève-toi, et t'en va, ta foi t'a guéri». Avec quelle joie le Seigneur prononce ces paroles, alors qu'avec tristesse il s'était attendu à ce qu'au moins quelques-uns «soient revenus pour donner gloire à Dieu».

### 3.1.3 *Simon, le lépreux (Matth. 26:6, Marc 14:3)*

La fin approche. L'ombre de la croix se projette toujours plus nettement sur le chemin de Jésus. À Béthanie, on lui fait un souper, (\*) «dans la maison de Simon le lépreux». Si le lépreux a pu recevoir Jésus chez lui, c'est qu'il l'avait guéri. «Lazare, le mort», est aussi à table (Jean 12). Dans ce petit cercle, Marie va venir avec son parfum oindre, en Matthieu et Marc la tête du roi et du serviteur-prophète, et dans Jean, les pieds du Fils de Dieu.

Voir H. Rossier «Le souper de Béthanie»

La reconnaissance et l'adoration silencieuse n'ont pas manqué de la part du lépreux guéri, ni celles du mort ressuscité, ou d'une femme qui se savait aimée de son Seigneur (Jean 11:5).

### 3.2 *L'enseignement spirituel*

On a vu dans la lèpre, et avec raison, un type du péché qui ronge, envahit et détruit. Que de familles ruinées, et d'enfants malheureux, parce que l'un des conjoints a trompé l'autre. Que de vies, physiquement et moralement ruinées par l'alcool ou la drogue ! Que de groupements chrétiens divers divisés et dispersés par l'animosité, la calomnie, la jalousie !

De ce péché, de cette nature pécheresse, comme aussi des actes qu'elle a produits, «le sang de Jésus Christ, son Fils, nous purifie» (1 Jean 1:7). Christ a porté nos péchés (nos actes) en son corps sur le bois (1 Pierre 2:24). Mais la Parole précise aussi que «Celui qui n'a pas connu le péché, il l'a fait péché pour nous», nous délivrant de la puissance de la nature pécheresse. 1 Corinthiens 6:9-10 nous présente le cortège des «dix lépreux». Ils n'hériteront pas du royaume de Dieu. Mais le verset II ajoute : «Quelques-uns de vous, vous étiez tels, mais vous avez été lavés, mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifiés au nom du Seigneur Jésus, et par l'Esprit de notre Dieu». Lorsque quelqu'un désire participer à la Cène, on ne retient pas, selon ces passages, les fautes commises, même graves, avant la conversion. Par contre si une telle chute atteint un croyant, surtout si elle devient publique, le chapitre 5 de la même épître nous enseigne à «ôter le méchant du milieu de nous-mêmes» (1 Cor. 5:13).

Le lépreux est venu «à Jésus», qui l'a «touché». Il n'a pas caché sa lèpre, il l'a reconnue en venant à celui qui avait le pouvoir de le guérir. Dieu appelle tous les hommes à la repentance, à reconnaître leurs fautes. Cette repentance envers Dieu est liée à la foi en notre Seigneur Jésus Christ (Actes 20:21). Du moment que quelqu'un a vraiment saisi par la foi que Jésus est mort pour ses péchés, que Lui a payé la dette, il peut avoir l'assurance d'être sauvé.

### 3.3 *Lévitique 14 — La purification du lépreux*

Les types de l'Ancien Testament sont comme un livre d'images qui nous aide à saisir les vérités abstraites du Nouveau (\*). Ce chapitre en particulier nous montre tous les exercices progressifs à travers lesquels passait un lépreux guéri. Le Seigneur y faisait-il allusion en engageant l'homme rendu net à offrir pour sa purification ce que Moïse avait ordonné ?

(\*) Voir notre brochure «Une seule offrande - Divers sacrifices»

Le sacrificateur constate que le lépreux est libéré de sa lèpre. Il prend alors deux oiseaux, vivants et purs, du bois de cèdre, de l'écarlate et de l'hysope. L'un des oiseaux est égorgé sur un vase de terre, sur de l'eau vive ; l'oiseau vivant, le bois de cèdre, l'écarlate et l'hysope sont plongés dans le sang de l'oiseau mort, puis l'oiseau vivant s'envole vers le ciel. Type très clair de la mort et de la résurrection du Seigneur Jésus. Il fallait bien sûr un double type, un oiseau mort et un oiseau vivant, pour nous en parler. Dans le sang sont plongés aussi le bois de cèdre, l'arbre le plus élevé dans la nature, l'hysope, le plus humble (1 Rois 4:33), et l'écarlate, la gloire du monde. Rien de cela ne peut purifier, au contraire, ils doivent être mis de côté. Romains 4 nous présente en détail la justification par la foi, comment la justice est imputée, «comptée», à celui qui croit ; cela non seulement pour Abraham, «mais aussi pour nous, à qui il sera compté, à nous qui croyons en celui qui a ressuscité d'entre les morts Jésus notre Seigneur, lequel a été livré pour nos fautes et a été ressuscité pour notre justification» (Rom. 4:24-25).

Du sang de l'oiseau mort il était fait aspersion sept fois sur celui qui devait être purifié. Il devait être pleinement conscient que ce sacrifice avait été indispensable pour que lui-même fût pur. Il n'y a pas d'autre moyen devant Dieu de nous justifier du péché sinon le sang de Christ.

L'homme lui-même devait accomplir certains actes : laver ses vêtements, c'est-à-dire mettre en ordre sa vie extérieure, vécue loin de Dieu, elle avait bien des taches. Il est appelé à marcher «en nouveauté de vie» (Rom. 6:4). Mais il devait aussi raser son poil et se laver dans l'eau ; la Parole, l'eau, devait avoir son action dans sa vie intérieure ; tout ce qui était de la chair, représentée par le poil, devait être mis de côté. Il est alors déclaré «pur». Après cela il pouvait entrer dans le camp, mais pas encore dans sa tente. Il faisait partie du peuple de Dieu, mais ne connaissait pas vraiment la communion personnelle avec Lui.

Au bout de sept jours, une semaine entière, il devait renouveler l'expérience précédente : se raser, laver ses vêtements, se laver lui-même ; alors «il sera pur», et sous-entendu il entrait dans sa tente. Il était déjà pur après le sacrifice des deux oiseaux, comme est sauvé celui qui, dans la simplicité de son cœur, croit au Seigneur Jésus ; mais le travail d'âme doit être approfondi ; de même l'exercice de conscience pour marcher à la suite du Seigneur et jouir de sa communion.

Arrive enfin «un huitième jour», le premier d'une nouvelle semaine, pour nous le dimanche. Ce jour-là, il fallait offrir tous les sacrifices : un sacrifice pour le délit, pour les fautes ; un sacrifice pour le péché, la nature même ; un holocauste et un gâteau offerts sur l'autel.

Du sang du sacrifice pour le délit, le sacrificateur devait prendre une partie et le mettre sur le lobe de l'oreille droite, sur le pouce de la main droite, et sur le gros orteil du pied droit de celui qui devait être purifié. Il importe de réaliser dans le tréfonds de son âme qu'il a fallu le sang de Christ pour expier tout le mal que nous avons entendu, toutes les actions mauvaises que nous avons commises, la souillure de tous les lieux corrompus où nos pieds ont pu nous conduire.

Il n'y a pas seulement le côté négatif. Le sacrificateur prenait de l'huile, en faisait aspersion devant l'Éternel, puis en mettait, par-dessus le sang, sur le lobe de l'oreille, sur le pouce de la main, sur le gros orteil. L'huile est un type du Saint Esprit dans toute la

Parole, Esprit donné au croyant et qui transforme sa vie. Dorénavant il apprendra à écouter par l'Esprit, à agir par l'Esprit et à marcher par l'Esprit.

Ce n'est pas tout. Le reste de l'huile était mis sur la tête du lépreux purifié. L'Esprit contrôle, dirige, enseigne le croyant et le conduit dans toute la vérité. Là est tout le secret de l'«affranchissement», de la «vie en abondance», de la «liberté» dans laquelle Christ nous a placés.

Après chacune des étapes, l'homme était pur. Mais il lui fallait, en figure, une appropriation toujours plus profonde de l'oeuvre de Christ qui «nous a aimés et s'est livré lui-même pour nous, comme offrande et sacrifice à Dieu, en parfum de bonne odeur». Cette «offrande à Dieu» est représentée par l'holocauste entièrement consumé sur l'autel, offert avec l'offrande de gâteau type de la vie parfaite du Seigneur Jésus (Lév. 14:20).

Voilà le culte rendu à Dieu, au Père. On peut rendre grâces d'avoir été sauvés, bénir Dieu de tout ce que Christ a fait pour nous, le remercier de tous les bienfaits dont Il nous comble ; un culte bien plus élevé est de présenter au Père Celui qui a parfaitement répondu à Sa volonté, et s'est offert lui-même «en parfum de bonne odeur». (\*)

(\*) Voir J.N.D. «Le culte selon la Parole»

Divers cantiques en portent le caractère

Tu nous aimes jusqu'à la mort,  
Sauveur plein de tendresse...

Oh ! comme ils ont pesé sur toi,  
Seul dans cette heure sombre,  
L'abandon, l'angoisse, et l'effroi  
De nos péchés sans nombre.

Voilà le sacrifice pour le délit.  
Tu souffris, ô Jésus, Sauveur, Agneau, Victime !  
Ton regard infini sonda l'immense abîme,  
Et ton coeur infini, sous ce poids d'un moment,  
Porta l'éternité de notre châtement.

Voilà peut-être le sacrifice pour le péché.  
Mais quand nous chantons  
Tu vins du ciel t'offrir en sacrifice,  
Et par toi seul Dieu fut glorifié  
Sa sainteté, son amour, sa justice,  
Ta croix, Jésus, a tout magnifié.

Voilà l'holocauste.  
On retrouve l'offrande de gâteau, la vie parfaite de Jésus, dans une strophe comme celle-ci  
Suprême amour, grâce infinie !  
Nous te voyons, homme divin,  
De l'humble crèche à l'agonie  
Suivre ton douloureux chemin...

Le cantique chanté sur la terre dit : «À celui qui nous aime, et qui nous a lavés de nos péchés dans son sang... à lui la gloire» (Apoc. 1:5). Le cantique nouveau chanté dans le ciel ne parlera plus guère de nous, mais de Lui :

«Tu es digne de prendre le livre et d'en ouvrir les sceaux ; car tu as été immolé, et tu as acheté pour Dieu par ton sang, de toute tribu, et langue et peuple, et nation...» (Apoc. 5:9). C'est «pour Dieu» que les rachetés sont acquis ; et Christ se présentera «à lui-même» l'assemblée, «glorieuse... sainte et irréprochable» (Éph 5:27).

Toi-même tu verras ce que ton coeur réclame :  
De ton oeuvre à la croix le fruit mûr et parfait ;  
Tu jouiras, Seigneur, du travail de ton âme,  
Et ton amour divin en sera satisfait.

## **4 LES SOURDS-MUETS — LES MAINS INACTIVES**

### **4.1 Récits historiques**

#### **4.1.1 Les sourds**

Les évangiles mentionnent divers cas de sourds guéris par le Seigneur Jésus, sans en donner de détails. Nous retiendrons celui de Marc 7:32-35.

Comme pour l'aveugle de Bethsaïda, «on lui amène ... on le prie». Le sourd n'est pas venu de lui-même au Seigneur, mais Dieu s'est servi d'instruments à Lui pour l'y conduire. Comme il l'avait fait précédemment, Jésus tire l'homme à l'écart, hors de la foule, et va avoir avec lui ce contact personnel indispensable : «Il lui mit les doigts dans les oreilles ; et ayant craché, il lui toucha la langue». Comme il l'avait fait lors de la multiplication des pains (6:41), et le fera lors du dernier entretien avec son Père (Jean 17:1), Jésus regarde «vers le ciel», source de toute bénédiction. Mais il ne peut s'empêcher de soupirer, de gémir, en voyant toute la misère qui l'entoure. Au sourd il dit Éphphatha, c'est-à-dire ouvre-toi. Aussitôt les oreilles de l'homme s'ouvrent, sa langue se délie, il parle distinctement. L'enseignement est clair : pour pouvoir parler, il faut d'abord écouter ; avoir premièrement des oreilles attentives, avant que la langue prononce des paroles utiles. De Jésus la foule dit : «Il fait toutes choses bien».

#### **4.1.2 Les muets**

Après la gloire de la transfiguration sur la montagne, Jésus et les trois disciples sont redescendus dans la plaine (Marc 9:14-27). Au milieu de la foule et des scribes qui discutent, un père est dans la détresse : «Maître, je t'ai amené mon fils qui a un esprit muet» ; le père fait la description des crises qui agitent son enfant, ayant risqué plusieurs fois de le faire périr. «Si tu peux quelque chose, assiste-nous». Et Jésus de lui dire : «Le «si tu peux», c'est crois ! Toutes choses sont possibles à celui qui croit» (v. 23). Il tance le démon : «Esprit muet et sourd, je te commande, moi, sors de lui et n'y rentre plus». Il peut alors, comme le dit Luc (9:42) «rendre l'enfant à son père».

Les relations du père et du fils vont être complètement transformées. Autrefois c'était le souci, la préoccupation constante de l'avenir de cet enfant sous la puissance de l'ennemi, dorénavant une nouvelle vie a débuté, de nouvelles relations. Tous deux vont être infiniment reconnaissants au Seigneur Jésus qui a répondu à la faible foi du père.

En Luc 11:14, un muet, délivré du démon qui l'obsédait, se met à parler. En Matthieu 12:22, un homme aveugle et muet, qui ne peut ni voir le Sauveur, ni parler de lui, est libéré de la puissance de Satan.

#### 4.1.3 Les mains inactives (Matth. 12:9-13 ; Marc 3:1-5, Luc 6:6-8)

Dans la synagogue où Jésus est entré à nouveau malgré l'opposition qui l'attend, se trouve un homme avec la main desséchée. C'est le jour du sabbat : on observe le Seigneur : guérira-t-il ce jour-là ? Il va démontrer, et son amour, et sa puissance. L'homme doit se lever devant tous pour que sa guérison soit manifeste. Jésus sent l'hostilité : «Est-il permis de faire du bien le jour du sabbat ou de faire du mal ?». Le sabbat était un don de Dieu pour l'homme, un jour sur sept de repos de son labeur. Par nombre de prescriptions les pharisiens en avaient rendu l'observation difficile, de sorte que Jésus doit rappeler : «Le sabbat a été fait pour l'homme, non pas l'homme pour le sabbat» (Marc 2:27). Ce formalisme attriste le Sauveur. Il regarde tout alentour avec colère. L'ambiance ne l'empêche pas de dire à l'homme : «Étends ta main». Celle-ci est rétablie. Les pharisiens avec les Hérodiens tiennent aussitôt conseil contre lui pour le faire périr ! Pourtant une main qui ne servait à rien va devenir utile, surtout si elle est mise au service du Maître.

Invité par Simon, Jésus se rend avec Jean et André dans sa maison (Marc 1:29-31). La belle-mère de Simon a la fièvre. Que faire ? «Aussitôt ils lui parlent d'elle». Quand Jésus s'approche, il fait lever la malade en la prenant par la main ; immédiatement la fièvre la quitte. Cette main fiévreuse, maintenant guérie, va être employée pour lui et les siens : «Elle les servit», disent Marc (1:31) et Luc (4:39) ... «elle Le servit», relève Matthieu (8:15).

#### 4.2 L'enseignement spirituel

Écouter — parler — agir.

Le sourd ne pouvait parler avant d'avoir écouté. La main ne pouvait agir avant que Jésus ne la guérisse.

##### 4.2.1 L'oreille

«Chaque matin il réveille mon oreille pour que j'écoute comme ceux qu'on enseigne. Le Seigneur l'Éternel m'a ouvert l'oreille, et moi je n'ai pas été rebelle» (És. 50:4-5). Ce passage nous présente le Seigneur Jésus Lui-même ; n'est-il pas un modèle pour nous ? Il se levait longtemps avant le jour pour être à l'écart et s'entretenir avec son Père (Marc 1:35). Ne vaut-il pas la peine de mettre à part 1 % de la journée (un quart d'heure sur quatre-vingt-seize !), ou un peu plus, pour vraiment, chaque matin, à travers sa Parole, écouter ce qu'Il a à nous dire pour la journée, et pour le prier ? Moïse, souvent excédé par la charge de conduire un peuple qui ne cessait de murmurer et de se plaindre, entré dans le silence du sanctuaire, où «il entendait la Voix qui lui parlait» ; et ensuite «il Lui parlait» (Nom. 7:89). (\*)

(\*) Voir la brochure «Une heure avec Jésus»

Avoir à coeur chaque matin d'être réveillé pour écouter, permet d'avoir la parole à propos pour «soutenir celui qui est las» (És. 50:4), et surtout d'obéir, de ne pas être rebelle et se retirer en arrière lorsque le Seigneur place devant nous sa pensée (v. 5).

À la fin de la parabole du semeur, Jésus ajoute : «Qui a des oreilles pour entendre, qu'il entende» (Matth. 13:9), Il répétera son exhortation après avoir donné l'interprétation de celle de l'ivraie (v. 43). Le Seigneur, apparu à Jean en tant que Juge, lui dit d'écrire aux sept assemblées qui sont en Asie, esquissant ainsi une histoire prophétique de l'Église sur la terre. Après chaque lettre il est souligné : «Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux assemblées» (Apoc. 2 et 3). Exhortation individuelle en Ésaie 50, collective en Apocalypse.

En Luc 14:35 le Seigneur conclut avec le même avertissement. Ayant à coeur d'y répondre, «tous les publicains et les pécheurs s'approchent de lui pour l'entendre» (15:1). Mais les scribes et les pharisiens murmurent et voudraient bien que Jésus ne reçoive pas de tels hommes et ne mange pas avec eux. Ceux-ci ont eu l'extraordinaire privilège d'entendre de sa bouche les trois paraboles qui forment le coeur de l'évangile. N'a-t-il pas valu la peine de s'approcher de lui ?

L'oreille écoute Ses enseignements ; elle perçoit aussi Ses directions : «Que vous alliez à droite, ou que vous alliez à gauche, tes oreilles entendront une parole derrière toi, disant : c'est ici le chemin, marchez-y» (És. 30:21). Dans les grandes décisions de la vie, combien il est nécessaire et précieux de prendre le temps, des heures s'il le faut, pour le «laisser parler». On hésite entre la droite et la gauche, pour la direction des études, pour le choix d'un conjoint, pour un logement, ou tout autre problème ; et bien sûr pour un service placé devant nous par le Seigneur. Combien on est reconnaissant d'entendre la Voix qui dit : C'est ici le chemin. Plus tard, regardant en arrière, on aura l'assurance que le Seigneur a bien conduit, sans mériter le reproche adressé à ses disciples : «Ayant des oreilles, n'entendez-vous pas ?» (Marc 8:18).

L'épouse est aux côtés du Roi et la Voix se fait entendre : «Écoute, fille ! Et vois, et incline ton oreille... adore-Le». Comment rendre culte au Seigneur si on n'a pas d'abord écouté sa voix, si on n'a pas appris à le «voir» à travers les pages des évangiles et les types de l'Ancien Testament (Luc 24:27), si l'on n'a pas incliné son oreille aux enseignements de sa Parole dans les épîtres ? Le culte rendu au Père (Col. 1:12), et l'adoration à Celui qui nous aime et nous a lavés de nos péchés dans son sang, est le service le plus élevé du croyant sur la terre. Il anticipe le culte éternel autour du trône (Apoc. 5).

##### 4.2.2 La bouche

«Si tu confesses de ta bouche Jésus comme Seigneur et que tu croies dans ton coeur que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, tu seras sauvé» (Rom. 10:9). Reconnaître par ma conduite, et aussi par mes paroles, que Jésus est mon Seigneur, croire avec foi dans mon coeur que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts — «livré pour nos fautes et ressuscité pour notre justification» (Rom. 4:25) — donne, basée sur la Parole elle-même, l'assurance du salut.

Quand Dieu engage à parler de Christ et de l'évangile, il y a souvent une résistance. Moïse ne voulait pas aller en Égypte demander au Pharaon de libérer le peuple de l'esclavage : «Je ne suis pas un homme éloquent ... j'ai la bouche pesante et la langue pesante» (Ex. 4:10). Mais que lui dit l'Éternel ? «Qui est-ce qui a donné une bouche à l'homme... Et maintenant, va, et je serai avec ta bouche, et je t'enseignerai ce que tu diras». Jérémie jeune homme, fait la même expérience (\*) : «Je ne sais pas parler car je suis un enfant» (Jér. 1:6). «Et l'Éternel me dit : Ne dis pas : Je suis un enfant, car pour tout ce pour quoi je t'enverrai, tu iras, et tout ce que je te commanderai, tu le diras». Jérémie s'en est allé ; malgré toutes les persécutions qu'il a endurées, il n'a pu retenir les paroles qui, comme un feu, brûlaient dans son coeur (20:9).

(\*) Voir nos brochures «Moïse, homme de Dieu» et «Jérémie le prophète»

Menacés par le sanhédrin, les apôtres relâchés demandent avec les leurs au Seigneur de leur donner «d'annoncer ta Parole avec toute hardiesse» (Actes 4:29). Et le grand apôtre requiert des Éphésiens leurs prières afin «que j'use de hardiesse... comme je dois parler» (6:20).

À quoi bon présenter le message divin s'il n'est d'abord dans le coeur, et pas seulement dans l'intelligence ? Jésus lui-même l'a dit : «De l'abondance du coeur, la bouche parle» (Matth. 12:34). Il faut pour cela s'être tenu «dans le conseil secret» du Seigneur, afin de faire entendre ses paroles. Les nombreux prophètes du temps de Jérémie l'avaient négligé : ils contredisaient sa prophétie, et tranquillisaient le peuple au lieu de l'avertir : «Je n'ai pas envoyé ces prophètes, et ils ont couru ; je ne leur ai pas parlé, et ils ont prophétisé» (Jér. 23:21).

Surtout dans la maison de Dieu, et plus encore pour un frère relativement jeune, il ne convient pas de faire des discours ! «Quand tu vas dans la maison de Dieu, approche-toi pour entendre ... ne te presse point de ta bouche, et que ton coeur ne se hâte point de proférer une parole devant Dieu» (Eccl. 5:1-2). Jacques le précise : «Que tout homme soit prompt à écouter, lent à parler» (1:19). Combien l'équilibre est nécessaire : d'un côté, modération dans les paroles, les prières ; d'un autre côté ne pas se taire, mais au contraire s'exprimer librement quand le Seigneur y conduit vraiment.

L'apôtre préférerait dire cinq paroles avec son intelligence pour édifier l'assemblée, plutôt que dix mille en langues (1 Cor. 14:19). Et dans les relations individuelles : «Une parole dite en son temps, combien elle est bonne !» (Prov. 15:23). Quel avantage de bien connaître la Parole de Dieu pour pouvoir en citer un verset à propos à celui qui est dans le deuil, dans la peine ou la perplexité ; aussi à l'occasion d'une nouvelle année, d'un changement de carrière, ou d'un de ces événements qui marquent le cours de la vie.

### 4.2.3 La main

L'apôtre engage à «travailler de ses propres mains», non pas nécessairement à se dédier à une occupation manuelle, mais à un travail efficace qui permette de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille, et de donner à celui qui est dans le besoin (I Thess. 4:11 ; 2 Thess. 3:10-12 ; Éph. 4:28). Paul lui-même en a fourni l'exemple. Faisant ses adieux aux anciens d'Éphèse, il montre ses mains, sans doute calleuses par le travail de faiseur de tentes : «Vous savez vous-mêmes que ces mains ont été employées pour mes besoins et pour les personnes qui étaient avec moi. Je vous ai montré en toutes choses qu'en travaillant ainsi, il nous faut secourir les faibles, et nous souvenir des paroles du Seigneur Jésus, qui lui-même a dit : Il est plus heureux de donner que de recevoir» (Actes 20:34-35).

Le Seigneur peut aussi nous faire la grâce d'un service dans le domaine spirituel (2 Cor. 4:1). Ce peut être n'importe quel service utile aux autres, nous souvenant que nous Lui appartenons comme esclaves. Il ne s'agit pas de dominer (1 Pierre 5:3), mais d'être un «sous-rameur» (1 Cor. 4:1). (\*) Le «service» le plus élevé reste le culte d'adoration (Héb. 9:14) auquel tous les croyants sont appelés (1 Pierre 2:5). Quand la tempête faisait rage, un ange est apparu à l'apôtre, un ange, dit-il, du Dieu «à qui je suis (dont je suis esclave) et que je sers» (que j'adore) (Actes 27:23).

(\*) Voir notre brochure «Serveurs de Christ»

Quel que soit le service, nous sommes invités à l'accomplir «joyeusement» (Éph. 6:7) et «en toute humilité» (Actes 20:19).

## 5 LES PARALYTIQUES

### 5.1 Récits historiques

#### 5.1.1 Introduit par le toit (Matth. 9:2-7 ; Marc 2:3-12 ; Luc 5:18-26)

Jésus est «à la maison». Une foule nombreuse l'entoure. Lorsque quatre personnes viennent à lui, amenant un paralytique, aucun des assistants ne se dérange pour livrer passage. Les quatre hommes, nous est-il dit, découvrent le toit, le percent et descendent devant Jésus le petit lit sur lequel le paralytique est couché. Ce n'était pas simplement comme dans d'autres cas «On lui amène ... on le prie». Il a fallu à ces quatre beaucoup d'énergie pour porter le malade jusqu'à la maison, surmonter la déception de ne pouvoir entrer, et finalement le hisser sur le toit pour le descendre devant Jésus. Aussi Jésus, «voyant leur foi», dit au paralytique que ses péchés sont pardonnés. Le Seigneur en avait le pouvoir «sur la terre» (Marc 2:10). Il ne s'agit pas du pardon éternel, mais plutôt d'un pardon gouvernemental : cette paralysie était probablement une conséquence d'une ou plusieurs fautes sérieuses.

Les scribes raisonnent dans leur coeur. Ils estiment que Jésus blasphème, car Dieu seul peut pardonner les péchés. Jésus, qui voyait la foi des amis du malade, voit aussi la pensée de ces hommes (Matth. 9:4). Il connaît dans son esprit qu'ils raisonnaient en eux-mêmes. Pourtant ces scribes n'avaient rien dit ; mais Dieu sonde les coeurs, rien n'est caché devant lui. «Lequel est le plus facile de dire au paralytique : Tes péchés te sont pardonnés, ou de dire : lève-toi, prends ton petit lit et marche ?» L'un et l'autre étaient tout aussi impossibles à n'importe quel homme. La preuve allait être donnée de la puissance divine de Celui qui était là au milieu de cette foule : «Je te dis, lève-toi, prends ton petit lit, et va dans ta maison». Le paralytique montre sa foi en se levant aussitôt, il s'en va chez lui, glorifiant Dieu. Il ne rend pas grâce comme le dixième lépreux, mais il donne gloire à Dieu pour le miracle. La foule ouvre ses rangs pour laisser passer le malade en qui Jésus vient de montrer sa puissance ; lorsque le pauvre impotent était porté par ses amis, personne ne s'était dérangé pour lui, faisant bien plutôt obstacle à son contact avec Jésus. Sommes-nous une aide ou une entrave pour ceux qui voudraient s'approcher de Lui ?

#### 5.1.2 Le serviteur du centurion (Mat 8:5-13, Luc 7:2-10)

L'esclave de l'officier romain était «atteint de paralysie, horriblement tourmenté» (Matth. 8:6). Le centurion ne se croit pas digne d'aller lui-même à Jésus (Luc 7:7), il lui envoie des anciens des Juifs. Appréhendant l'intérêt de l'officier romain pour leur nation, puisqu'il leur a lui-même bâti la synagogue, eux l'estiment digne que Jésus lui accorde sa requête (Luc 7:4). Jésus accompagne les anciens ; lorsqu'il approche de la maison du centurion, celui-ci lui envoie des amis, répétant qu'il n'est pas digne que le Sauveur vienne sous son toit. Il suffit de dire «une parole» et le serviteur sera guéri. Un officier dit à l'un de ses soldats : Va, et il va ; lorsqu'il dit à un autre : Viens, il vient ; et quand il dit à son esclave : Fais cela, il le fait. Qu'en est-il de nous vis-à-vis du Seigneur ? Sommes-nous toujours disposés à aller lorsqu'il dit : Va ? Va porter quelque secours à tel et tel. Va faire cette visite. Va au rassemblement. Parfois Il dira : Viens. Viens passer un moment seul à seul avec moi, entre dans ta chambre, ferme la porte, viens à l'écart et je te parlerai. Faisons-nous alors la sourde oreille ? Et s'il dit : Fais cela, sommes-nous disposés à l'accomplir ?

Quand Jésus entend les paroles du centurion, il «l'admire», comme plus tard il «aimera» (Marc 10:21) le jeune homme riche qui finalement ne le suivra pas. Il n'a pas trouvé, même en Israël, une si grande foi. Rentrant à la maison, les envoyés trouvent bien portant l'esclave malade. Dorénavant il pourra marcher, et de nouveau être utile à son maître.

#### 5.1.3 Le paralytique de Béthesda (Jean 5:5-9)

Pendant trente-huit ans cet homme a été couché au milieu d'une multitude d'infirmités, espérant venir à temps pour être le premier dans le réservoir lorsque l'eau serait agitée. Mais il n'en avait pas la force. Douloirement il doit dire à Jésus : «Seigneur, je n'ai personne». Cet homme n'a pas fait appel à Jésus. Il ne le connaissait même pas (v. 13). Mais à Sa parole : «Lève-toi, prends ton lit, et marche», il n'hésite pas ; aussitôt il se lève guéri, prend son lit et s'en va. Jésus se révélera à lui par la suite, l'ayant trouvé dans le temple (v. 14).

Belle illustration de l'enseignement que le Seigneur va donner : la puissance de vie est en lui : «Comme le Père a la vie en lui-même, ainsi il a donné au Fils aussi d'avoir la vie en lui-même» (v. 26).

## 5.2 L'enseignement spirituel : Marchez

Étant venu à Jésus, et l'ayant accepté comme Sauveur, celui qui était incapable de faire quoi que ce soit pour Lui plaire, est maintenant «une nouvelle création» (2 Cor. 5:17). Le cours de sa vie est transformé. Sa manière d'être, de réagir, de s'occuper, ses intérêts, ne sont plus du tout les mêmes. «Sauvé par la grâce, moyennant la foi», il sait que cela ne vient pas de lui, c'est le don de Dieu». Il était incapable de faire «des oeuvres pour être sauvé». Maintenant il est sauvé, il a été «créé dans le Christ Jésus», «afin de marcher dans les bonnes oeuvres que Dieu a préparées à l'avance» (Éph. 2:8-10).

Le croyant ne va plus «marcher» comme le reste des nations marche ... étrangers à la vie de Dieu ... pratiquant avidement toute impureté (Éph. 4:17-19). La vie du racheté va faire contraste avec celle de ses collègues du monde ; ils «trouveront étrange qu'il ne coure pas avec eux dans le même borborygme de corruption» (1 Pierre 4:4). Il faut accepter cette différence fondamentale. C'est difficile, surtout pour les jeunes vis-à-vis de leurs collègues mondains et de leurs anciens amis. Mais tel est le chemin du Seigneur : «Ne plus vivre pour les convoitises des hommes, mais pour la volonté de Dieu» (1 Pierre 4:2).

La marche est aussi collective. Nous avons été appelés en un seul corps. Il s'agit donc de «marcher d'une manière digne de cet appel» (Éph. 4:1-2). Impossible, s'il n'y a pas toute humilité et douceur, avec longanimité et support dans l'amour. Non pas créer une unité en se mettant d'accord sur tous les points, mais s'appliquer à garder et cela par le lien de la paix, «l'unité de l'Esprit» (1 Cor. 12:13). Le but du ministère sera d'amener les membres du corps «à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme fait» (v. 13). Les ais (planches dressées) constituaient les parois du tabernacle (Ex. 26:15-30). Chacun d'eux reposait sur une base d'argent, qui abaissait sensiblement le centre de gravité. Mais un fort vent eût vite disloqué cette structure. Aussi cinq traverses unissaient-elles les diverses planches dressées, afin d'en faire des parois solides et unies entre elles. On a comparé ces cinq traverses aux cinq qualités que relève l'apôtre, sans lesquelles il ne peut y avoir d'unité pratique.

De là, un peu plus loin, cette exhortation : «Marchez dans l'amour, comme aussi le Christ nous a aimés» (5:2). Être conscients de l'amour infini du Seigneur Jésus, qui nous a aimés comme le Père l'a aimé, et qui s'est livré lui-même pour nous, est le ressort qui nous permet de marcher dans l'amour, amour envers Lui en premier lieu, mais aussi amour envers nos frères.

Enfants de lumière, nous sommes appelés à «marcher» comme tels (5:8). Cette lumière va tout mettre en évidence, nos propres fautes sans doute, mais aussi celles des autres ! Quel est le fruit de la lumière ? Il consiste «en toute bonté et justice et vérité» ! Nous aurions mis la vérité en premier lieu, puis la justice et enfin la bonté. Mais l'Esprit de Dieu a voulu que la bonté figure en tête, ni aux dépens de ce qui est juste, ni aux dépens de ce qui est vrai. On accusera facilement quelqu'un sans examiner si l'accusation est juste, sans aller au fond des choses ; on aura manqué et à la justice, et à la vérité. Mais si la bonté avait prévalu, on n'aurait pas d'emblée accusé ! Marcher dans la lumière, c'est aussi «éprouver ce qui est agréable au Seigneur» (v. 10). Non pas «marcher» en se laissant aller selon ses désirs, mais en prenant la peine de bien réfléchir : Ce que je vais faire est-il agréable au Seigneur ?

C'est pourquoi l'apôtre ajoute : «Prenez donc garde à marcher soigneusement» (5:15), en prenant soin des détails. Pas seulement suivre le Seigneur dans les grandes lignes, mais laisser sa lumière éclairer les choix journaliers de nos vies.

Une telle marche n'est possible que «par la foi» (2 Cor. 5:7). Nous sommes «absents du Seigneur». Le jour où nous serons «présents» avec Lui, nous serons «chez nous». Maintenant nous marchons par la foi, non par la vue. Ce n'est pas ici la foi qui sauve, ni l'enseignement chrétien, mais cette foi journalière qui compte sur Lui, qui vit avec lui les circonstances, petites et grandes, que nous sommes appelés à traverser.

Fondamentalement nous sommes exhortés à «marcher par l'Esprit» (Gal. 5:16), pour ne pas accomplir la convoitise de la chair (\*). Les désirs de la chair, qui sont toujours dans le croyant, sont opposés à ceux de l'Esprit ; et le bien que l'Esprit désire, la chair ne le veut pas. Si nous marchons par l'Esprit, nous ne pratiquerons pas les choses que la chair voudrait (v. 17). L'Esprit est en nous, mais nous sommes appelés — et c'est notre responsabilité — à «faire par l'Esprit mourir les actions du corps» (Rom. 8:13). La puissance est là, à nous d'y recourir tout le long de nos jours.

(\*) Voir R.B. «L'épître aux Galates» et notre brochure

Enfin vis-à-vis de «ceux du dehors», nous sommes appelés à «marcher dans la sagesse ... saisissant l'occasion» (Col. 4:5). Il ne s'agit pas d'afficher l'évangile à tort et à travers, ni de fatiguer ceux que nous voudrions amener au Seigneur par une insistance déplacée. Vivre devant eux, dans la sagesse, dans la mesure, dans l'équilibre ; et saisir l'occasion lorsqu'elle se présente :

«Que votre parole soit toujours dans un esprit de grâce, assaisonnée de sel, afin que vous sachiez comment vous devez répondre à chacun» (v. 6). Il faut toute l'opération de la grâce de Dieu et de son Esprit en nous, pour réaliser une telle marche.

La guérison d'un paralytique par Pierre donne l'occasion de lui dire : Lève-toi, et (non pas : marche, mais) «fais-toi toi-même ton lit» (Actes 9:34). Pendant huit ans cet homme avait été soigné par sa famille ou ses amis, qui devaient «faire son lit», et sans doute sans s'occuper de bien des détails, puisque, paralysé, il ne pouvait lui-même y pourvoir. Maintenant, ayant une nouvelle vie, il est appelé à faire lui-même son lit. Ne plus dépendre des autres, mais prendre ses responsabilités. C'est en quelque sorte le passage de l'adolescence à la prise en charge personnelle. Les parents chrétiens se sont donné beaucoup de peine pour élever leurs enfants, les préserver de bien des dangers, les engager dans le chemin du Seigneur, l'âge venant, le jeune homme ou la jeune fille sont appelés à se sentir de plus en plus responsables envers Dieu de leurs propres actes. Non qu'ils délaissent les conseils et l'aide de leurs parents ; mais c'est eux-mêmes qui ont à rendre compte de leur manière de vivre, de travailler, de se distraire, de se comporter, jusqu'au «lit» qui représente l'activité professionnelle, et par-dessus tout bien sûr, la décision suprême de la vie sur la terre : le mariage !

«Il n'est pas bon que l'homme soit seul» a dit Dieu, ajoutant : «Je lui ferai une aide qui lui corresponde» (Gen. 2:18). Le mariage est une institution divine, que le Seigneur Jésus lui-même a sanctionnée, même si tant d'influences cherchent à la décrier aujourd'hui. Dans sa prière, le serviteur d'Abraham (Gen. 24) demande à Dieu de l'aider à discerner «celle que tu as destinée» à Isaac. Le jeune homme croyant considérera certainement la pensée de ses parents, ou d'amis expérimentés, il ne se liera pas à la légère, ou dans un premier enthousiasme. Au contraire, il en fera un sujet de prières aussi prolongé qu'il le faudra. Il sait que le Seigneur a en vue une compagne pour lui ; sa responsabilité est de la discerner afin de se marier «dans le Seigneur» (1 Cor. 7:39). Alors, ensemble on pourra recevoir de sa main, et toutes les joies qu'il accordera, et les épreuves qu'il permettra.

## 6 L'ABONDANCE

Jusqu'ici nous avons considéré des miracles de guérison, où la puissance et la compassion du Seigneur répondaient à un besoin. Il est aussi Celui qui donne, qui dit de ses brebis : «Moi je suis venu afin qu'elles aient la vie, et qu'elles l'aient en abondance» (Jean 10:10).

Romains 5:17 nous parle de «ceux qui reçoivent l'abondance de la grâce et du don».

Le récit de ces «miracles d'abondance» est intimement lié à l'enseignement spirituel qui en découle. Aussi ne séparerons-nous plus ici le côté historique de l'enseignement spirituel.

## 6.1 Les noces de Cana (Jean 2:1-11)

Jésus a accepté, avec ses disciples, l'invitation à la noce : Il savait «se réjouir avec ceux qui se réjouissent» (Rom. 12:15). À Cana, le vin (la joie) est venu à manquer. Pourquoi ? — Les six vaisseaux de pierre (v. 6) qui auraient dû contenir l'eau de purification, étaient vides ! Jésus les fait remplir et transforme l'eau en vin. Il n'y a pas de joie réelle sans la purification, purification qui pour le croyant s'opère fondamentalement par le sang de Christ, et pratiquement par la confession de ses fautes (1 Jean 1:7, 9). Jésus seul peut donner cette vraie joie : «Je vous ai dit ces choses afin que ma joie soit en vous et que votre joie soit accomplie» (Jean 15:11). Joie qui découle de la conscience de l'amour du Seigneur Jésus qui nous a aimés comme le Père l'a aimé, et de l'obéissance à ses commandements afin de demeurer dans son amour (Jean 15:9-11).

## 6.2 Les multiplications des pains

### 6.2.1 Première multiplication

Le seul miracle rapporté par les quatre évangélistes (Matth. 14:15-21 ; Marc 6:35-44 ; Luc 9:12-17, Jean 6:5-15).

Voyant les foules rassemblées autour de lui, Jésus est ému de compassion, tandis que les disciples expriment leur égoïsme : «Renvoie-les» (Matth. 14:14-15). Le Maître veut apprendre aux douze qu'il n'est pas nécessaire qu'elles s'en aillent : eux-mêmes sont responsables de leur donner à manger. Devraient-ils aller acheter pour deux cents deniers de pain ? Jésus leur dit : «Combien de pains avez-vous ? Allez et regardez. Et quand ils le surent, ils lui disent : Cinq pains et deux poissons !» Ce n'était rien pour tant de monde. Pourtant l'injonction était claire : Vous, donnez-leur à manger. «Apportez-les-moi ici», dit le Seigneur. L'ordre est transmis aux foules de s'asseoir sur l'herbe, en rangs de cinquante et de cent. Jésus prend les cinq pains, les deux poissons, regarde vers le ciel, bénit, et ayant rompu les pains les donne aux disciples et les disciples aux foules. Chaque fois qu'ils reviennent vers leur Maître, il y a abondance de pain ; les cinq mille hommes sont rassasiés ; pour eux-mêmes il reste douze paniers pleins.

Si l'occasion est donnée d'apporter quelque nourriture spirituelle, à des enfants, à des jeunes, ou à de plus âgés, le serviteur sera toujours conscient de son incapacité. Mais Jésus enseigne à lui apporter d'abord à lui ce que nous avons déjà reçu de sa part. Ce sera peu de chose par rapport aux besoins, mais Lui peut le multiplier si nous le lui présentons dans la prière accompagnée de la méditation de sa Parole ; il nous le rendra en abondance pour ceux qui nous sont confiés : peut-être un groupe d'école du dimanche, ou de jeunes, ou plus tard les besoins de l'assemblée locale, selon qu'il y conduira, sous la direction de l'Esprit.

Au début, les disciples n'avaient que cinq pains, à la fin, ils ramassent douze paniers : «Celui qui arrose sera lui-même arrosé» (Prov. 11:25). Persuadés de leur insuffisance, ils avaient répondu à la demande de leur Maître : «Apportez-les-moi ici» ; le Seigneur leur a rendu surabondamment le peu qu'ils lui avaient apporté. Dans sa détresse au sujet de son fils, le père donne suite à l'invitation de Jésus : «Amenez-le-moi ici» (Matth. 17:18). Le Seigneur guérit l'enfant et «le rend à son père» (Luc 9:42) !

### 6.2.2 Deuxième multiplication (Matth. 15:32-39 ; Marc 8:1-9)

La scène est la même, sauf que les foules étaient demeurées trois jours auprès de Jésus et n'avaient rien à manger. Lui ne veut pas les renvoyer, mais les disciples répondent : «D'où pourra-t-on les rassasier de pain, ici, dans le désert ?» (Marc 8:4). N'avaient-ils rien appris de la première multiplication ? Ne se souvenaient-ils pas que Jésus avait pu nourrir cinq mille hommes ?

À nouveau ils doivent lui apporter leurs maigres ressources : sept pains. Après avoir rendu grâces, il les leur rend, mais combien multipliés, pour les mettre devant la foule. Tout se passe avec ordre, comme la première fois. On est assis, pas d'excitation, pas de turbulence, dans le calme, chacun a part à l'abondance que le Maître donne ; les disciples ramassent encore sept corbeilles pour leurs propres besoins, bien plus que les sept pains qu'ils avaient au début.

Pourtant, quelque temps après, quand, dans la barque, ils ont oublié de prendre du pain, ils sont perplexes devant leur carence. Jésus leur reproche : «Ayant des yeux, ne voyez-vous pas ? Ayant des oreilles, n'entendez-vous pas ? Et n'avez-vous point de mémoire ? Quand je rompis les cinq pains aux cinq mille, combien recueillîtes-vous de paniers pleins de morceaux ? Ils lui disent : Douze. Et quand je rompis les sept aux quatre mille, combien recueillîtes-vous de corbeilles pleines de morceaux ? Et ils dirent : sept. Et il leur dit : Comment ne comprenez-vous pas ?» (Marc 8:18-21). L'abondance que le Seigneur Jésus avait distribuée ne les avait pas «rendus intelligents ...car leur coeur était endurci» (Marc 6:52).

### 6.2.3 La première multiplication en Jean 6

Un enseignement tout différent est présenté par Jésus dans cet évangile. Philippe est directement mis à l'épreuve et répond qu'un achat de deux cents deniers de pain ne suffirait pas pour que chacun en reçoive quelque peu. André signale le petit garçon aux cinq pains d'orge et deux poissons. «Mais qu'est-ce que cela pour tant de monde ?» Nous sommes dans l'évangile du Fils de Dieu : Jésus lui-même, non à travers les douze, mais personnellement, distribue à la foule assise. Les disciples par contre amassent les morceaux de reste, afin que rien ne soit perdu. Le lendemain, Jésus va tirer de ce miracle un enseignement qui met à l'épreuve la foi de ses disciples (v. 66-69).

Les foules voudraient bien encore manger des pains et être rassasiées (v. 26). Jésus leur montre que «la viande qui périt» est peu de chose comparée à celle qui «demeure jusque dans la vie éternelle, laquelle le fils de l'homme vous donnera». Eux voudraient faire des oeuvres. «C'est ici l'oeuvre de Dieu, répond Jésus, que vous croyiez en celui qu'il a envoyé». Qui est-il celui que Dieu a envoyé, sinon ce «pain vivant descendu du ciel, qui donne la vie au monde» (v. 33). Sans comprendre, la foule demande : Seigneur donne-nous toujours ce pain-là. Mais lui souligne : «Moi, je suis le pain de vie. Celui qui vient à moi n'aura jamais faim ; et celui qui croit en moi n'aura jamais soif». Qu'est-ce que «croire» en Lui ? Pas seulement une adhésion intellectuelle, comme nous admettons un événement passé qu'un interlocuteur digne de foi nous a rapporté. Croire, c'est «manger» le pain qui est descendu du ciel : devenir intimement persuadé dans tout son être que le Fils du Père est venu ici-bas, véritablement homme au milieu des hommes, toutefois fait à la ressemblance des hommes parce que sans péché : «Moi, je suis le pain vivant qui est descendu du ciel : si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement» (v. 51).

Mais il n'a pas seulement vécu, il a donné sa vie : «Or le pain aussi que moi je donnerai, c'est ma chair, laquelle moi je donnerai pour la vie du monde». Par conséquent «si vous ne mangez la chair du fils de l'homme et ne buvez son sang, vous n'avez pas la vie en vous-mêmes. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle». Le corps et le sang séparés parlent à nos coeurs de la mort de Christ, livré pour nos fautes et ressuscité pour notre justification. Il ne s'agit pas d'une nourriture matérielle : «Les paroles que moi je vous ai dites sont esprit et sont vie» (v. 63) ; elles sont à prendre dans un sens entièrement spirituel. Avoir mangé la chair du fils de l'homme et bu son sang, donne la vie une fois pour toutes (aoriste du v. 54) ; nous sommes aussi appelés à manger chaque jour sa chair et à boire son sang pour demeurer en Lui, et Lui en nous (v. 56 le verbe est au présent).

Tout sera donné en abondance : Jamais faim — jamais soif — vie éternelle — communion toujours renouvelée avec Celui qui a pris un corps et l'a donné pour nous.

À proprement parler la Cène n'est pas en vue dans ce chapitre ; mais bien sûr les sentiments qui animent le coeur du croyant lorsqu'il participe au mémorial de la mort du Seigneur en sont bien proches. Le pain et le vin ne se transforment pas en corps et sang de

Christ ; mais pour notre âme, spirituellement, le pain de la Cène est bien son corps, que nous sommes invités à «distinguer» ; la coupe est bien son sang, «la communion du sang du Christ» (1 Cor. 11:29 ; 10:16). Combien il importe de participer à ce repas avec tout le sérieux qu'il comporte, en se souvenant qu'on mange et boit «un jugement contre soi-même, si l'on ne distingue pas le corps».

### **6.3 Les pêches miraculeuses (\*)**

#### **6.3.1 Luc 5:4-11**

Au bord du Jourdain, Jésus avait regardé Pierre : Tu es Simon ... tu seras Pierre (Jean 1:43). Plusieurs semaines s'étaient écoulées ; Simon donne occasion à Jésus de s'asseoir dans sa barque pour s'éloigner un peu de terre et de là enseigner les foules. Quand il eut cessé de parler, Jésus lui dit : Mène en pleine eau et jette le filet pour la pêche. Le pêcheur, qui a travaillé toute la nuit avec ses compagnons et n'a rien pris, accepte quand même, sur la parole de Jésus, de lâcher le filet. Une grande quantité de poissons s'y rassemblent. Devant cette abondance, Simon et ses compagnons sont tout effrayés. Lui se jette aux genoux de Jésus, en disant : «Seigneur, retire-toi de moi, car je suis un homme pêcheur». Comme on l'a dit, ne saisit-il pas que celui qui voit les poissons dans la mer, voit aussi les péchés dans son cœur ? Mais Jésus répond : Ne crains pas ; dorénavant tu prendras des hommes. Et Pierre, et André, et Jacques, et Jean, ayant amené les nacelles à terre, quittent tout et le suivent. N'est-ce pas l'abondance de la grâce qui les a attirés à Lui ?

(\*) Voir H.R. «Simon Pierre» et notre brochure «Pierre et son Maître»

#### **6.3.2 Jean 21:1-22**

Cana avait été le commencement des miracles ; celui-ci est le dernier relaté dans l'évangile.

Au bord du Jourdain, Jésus avait regardé Simon. Le même regard s'est posé sur lui après le reniement (Luc 22:61). Pierre est allé au sépulcre, trouvé vide, et est rentré chez lui. Puis Jésus l'a retrouvé : le Seigneur ressuscité lui est apparu seul à seul (Luc 24:34) ; le disciple a été restauré dans son âme. Le soir, il est présent lorsque Jésus vient au milieu des siens (Jean 20:19, 26). Pourtant la restauration n'est pas encore complète.

Pensant au vieux métier, Pierre dit : «Je m'en vais pêcher !» (Jean 21:3). Il entraîne ses compagnons ; mais sans Jésus on peut pêcher toute la nuit et ne rien prendre, et n'avoir rien à manger ! L'inconnu apparu sur le rivage dit : Jetez le filet et vous trouverez. Une multitude de poissons s'y rassemblent. L'homme qui peut parler ainsi n'est-il pas «le même Jésus», qui trois ans auparavant avait déjà rempli leurs filets ? Et Jean de dire : «C'est le Seigneur». Une fois de plus l'abondance de la grâce a touché les cœurs. Simon Pierre se jette à l'eau, va au-devant de son Maître, qui lui-même a préparé leur nourriture. Ensemble ils dînent.

Après le repas, sans se presser, Jésus va parler à Pierre : «Simon, fils de Jonas, m'aimes-tu plus que ne font ceux-ci ?» Pierre avait dit que lui suivrait, même si les autres ne le faisaient pas. Tous s'étaient enfuis, lui avait voulu suivre, mais pire que de s'enfuir, il avait renié ! Pourtant il s'en remet au jugement du Seigneur : «Tu sais que je t'aime». Le Maître va successivement lui confier le ministère auprès des agneaux, auprès des brebis, chers à Son cœur. Pierre sera le moyen d'amener trois mille âmes le jour de la Pentecôte, cinq mille quelques jours plus tard... L'amour pour le Seigneur est le seul mobile pour engager dans le service et le rendre fructueux, dans la dépendance du Maître et sous la conduite de l'Esprit.

À la fin de sa vie, le vieil apôtre écrira à ses frères «Suivant que chacun de vous a reçu quelque don de grâce, employez-le les uns pour les autres, comme bons dispensateurs de la grâce variée de Dieu» (1 Pierre 4:10). L'abondance de la pêche l'avait attiré à Jésus ; la même abondance après la résurrection l'a conduit à sa restauration ; il a pu, répondant à la prière de Jésus, fortifier ses frères. Combien il voudrait que ceux-ci, selon que Dieu leur a confié «quelque don de grâce», aient à cœur d'employer un peu de cette abondance, de cette grâce variée de Dieu, en faveur de ses rachetés.

## **7 L'ÉPREUVE**

Dans ce chapitre aussi le récit historique étant directement mêlé à l'enseignement spirituel, nous ne ferons pas des paragraphes séparés.

L'épreuve est avant tout un test. Jacques 1:12 nous parle d'être «manifesté ... par l'épreuve». Elle met en évidence notre confiance en Dieu, ou ... notre manque de foi. Elle peut être un moyen de discipline, d'éducation dans la main de Dieu (Héb. 12) (\*). Elle peut aussi être «pour la gloire de Dieu», comme la résurrection de Lazare (Jean 11:4).

(\*) Voir notre brochure : «Plus de fruit»

### **7.1 Les tempêtes**

#### **7.1.1 Matth. 8:23-27 ; Marc 4:35-41 ; Luc 8:22-25**

La tempête dans laquelle Jésus engage ses disciples va faire ressortir, en sa présence, la réalité ou l'absence de leur confiance en lui. Il monte lui-même dans la nacelle ; eux le suivent (Mat 8:23). Une grande tourmente se lève, la barque est couverte par les vagues, mais lui dort.

Les disciples le réveillent : «Seigneur, sauve-nous, nous périssons», Jésus leur reproche leur petite foi. Il reprend les vents et la mer ; il se fait un grand calme. Chacun s'en étonne, disant : «Quel est celui-ci ?».

Marc 4 ajoute un ou deux points. Jésus invite les douze : «Passons à l'autre rive». Ils le prennent dans la barque «comme il était», sans doute fatigué puisqu'il va s'endormir, la tête sur un oreiller qu'une main compatissante a placé là. Malgré la tempête, un homme lassé de sa journée s'endort : véritable humanité de notre Seigneur. Effrayés, eux le réveillent : «Maître, ne te mets-tu pas en peine que nous périssions ?» Lui se lève, reprend le vent et la mer : «Fais silence, tais-toi ! Et il se fait un grand calme». Dieu, le Créateur a parlé : même les vents et la mer lui obéissent. Les disciples qui, dit Jésus, n'avaient «pas de foi», se demandent entre eux : «Qui donc est celui-ci ?».

L'épreuve devait mettre en lumière s'ils avaient vraiment confiance en Jésus. De fait, leur foi est petite ou nulle, où est-elle ? dit Luc. Ne connaissent-ils pas encore Celui qu'ils suivent ? Peut-être quelques progrès ont-ils lieu.

#### **7.1.2 La deuxième tempête (Matth. 14:22-32 ; Marc 6:45-51)**

Jésus va cette fois mettre ses disciples à l'épreuve, non pas tellement pour montrer s'ils ont confiance en lui, mais pour les éduquer. Marc 6:52 nous dit : «Ils n'avaient pas été rendus intelligents par les pains, car leur cœur était endurci». Une épreuve était nécessaire pour les rapprocher de leur Maître.

Aussi, soit dans Matthieu, soit dans Marc, il doit «contraindre» les douze de monter dans la barque et de le précéder à l'autre rive. Lui ne va pas avec eux. «Il monte sur une montagne à l'écart pour prier, et le soir étant venu, il est là seul». Les siens sont sur la mer, la barque battue par les vagues avec un vent contraire. Lui ne se hâte pas d'aller à leur secours. À la quatrième veille de la nuit seulement, il va vers eux, marchant sur la mer. Si les disciples avaient pensé à leur Maître, ils auraient bien discerné que c'était lui :

personne d'autre ne pouvait marcher ainsi sur l'eau. Mais effrayés, ils crient : C'est un fantôme. Jésus aussitôt leur dit : Ayez bon courage ; c'est moi, n'ayez point de peur. (\*)

(\*) Voir la brochure «La Voix de Jésus dans la tempête»

Pierre, toujours prompt à se mettre en avant, demande au Seigneur de lui commander d'aller à lui sur les eaux (Matth. 14:28). Jésus répond simplement : Viens. Pierre se met à marcher sur les vagues, mais au lieu de regarder à Jésus, il voit que le vent est fort, il a peur et commence à enfoncer. Le Maître va-t-il le laisser dans cet état où il va périr ? «Seigneur, sauve-moi !» crie le disciple. Aussitôt Jésus étend la main et lui reproche sa petite foi. Tous deux montent à bord, le vent tombe. Les passagers de la nacelle, rendant hommage à Jésus, reconnaissent que : Véritablement tu es le Fils de Dieu ! Il valait la peine d'avoir traversé la tempête pour en arriver là.

«Si j'ai dit : Mon pied glisse, ta bonté, ô Éternel, m'a soutenu (Ps. 94:18). On sent que l'on va s'égarer. L'opposition de l'ennemi, tel le vent, est forte : on va glisser. Mais si l'on regarde vraiment au Seigneur, sa main ne va-t-elle pas nous secourir, comme autrefois Pierre ou le psalmiste ?

En Marc 6, le contraste entre Jésus qui prie sur la montagne et la barque au milieu de la mer, est encore plus frappant (v. 47). De la hauteur, il les voit «se tourmenter à ramer». N'en est-il pas ainsi aujourd'hui ? Le Seigneur connaît le chemin suivi par chacun des siens, il sait de quoi l'un ou l'autre se tourmente ; dans le ciel, il est «toujours vivant pour intercéder pour ceux qui s'approchent de Dieu par Lui» (Héb. 7:25).

Par la bouche d'Élihu, Job nous parle, sous une forme imagée (Job 36:29 à 37:21) des orages de la vie. Dans ce tableau impressionnant, les nuées, les éclairs, le tonnerre représentent les épreuves ; la lumière, l'intervention divine : «Qui peut comprendre le déploiement de la nuée, le fracas de son tabernacle ?... À cause de cela mon coeur tremble et tressaille comme s'il sortait de sa place. Écoutez donc le bruit éclatant de sa voix et le grondement qui sort de sa bouche ! Il le dirige sous tous les cieux, et son éclair jusqu'aux extrémités de la terre... Dieu tonne merveilleusement de sa voix, faisant de grandes choses que nous ne comprenons pas... Il charge d'eau le nuage, sa lumière dissipe les nuées, et sous sa conduite elles tournoient en tous sens, pour accomplir leur oeuvre, tout ce qu'il leur commande sur la face du cercle de la terre, soit qu'il les fasse venir comme verge, ou pour sa terre, ou en bonté... Tiens-toi là, et discerne les oeuvres merveilleuses de Dieu... Et maintenant on ne voit pas la lumière brillante, elle est cachée dans les nues, mais le vent passe, et les chasse et produit un ciel clair». Souvent nous ne comprenons pas bien les voies de Dieu, mais nous pouvons lui faire confiance : l'épreuve passe et produit un ciel clair (\*).

(\*) Voir notre brochure sur «Job»

## 7.2 La femme courbée (Luc 13:10-13)

L'épreuve pour cette femme n'a pas duré une nuit, comme pour les disciples dans la tempête, mais dix-huit ans ! Satan l'avait courbée (v. 16), elle ne pouvait se relever, regarder en haut, lever les yeux vers Jésus. Elle n'a pas crié à lui. Combien de personnes dans le deuil, dans les déceptions de la vie, sont ainsi courbées vers la terre et n'ont pas appris à regarder en haut !

Parmi la foule qui remplissait cette synagogue, la compassion de Jésus aperçoit cette femme. Il l'appelle et lui donne une parole d'encouragement : «Femme, tu es délivrée de ton infirmité». Puis, comme il l'a fait tant de fois, il pose les mains sur elle : à l'instant elle fut redressée, et glorifiait Dieu. Le lépreux, l'aveugle, la belle-mère de Pierre, la fille de Jaïrus avaient senti cette main. Et voilà cette femme «déliée» (v. 16) ; elle va pouvoir regarder plus haut que son épreuve et glorifier Dieu.

Il y a dans la vie de grandes épreuves qui courbent vers la terre. Une profession que l'on envisageait et n'a pu obtenir ; une déception profonde ; un deuil grave ; une longue maladie. Lui seul peut redresser et faire lever les yeux. David en avait déjà fait l'expérience : «L'Éternel soutient tous ceux qui tombent, et relève tous ceux qui sont courbés» (Ps. 145:14).

Heureux, l'âme affranchie,  
Avançant vers le ciel,  
Déjà je m'associe  
Au cantique éternel.  
Douleurs, fatigue ou peine,  
N'ébranlent point ma foi.  
L'épreuve est toute pleine  
De fruits bénis pour moi.

## 8 LES RÉSURRECTIONS

Elles représentent les plus grands miracles accomplis par le Seigneur Jésus. Il y avait eu des résurrections du temps d'Élie et d'Élisée ; il y en aura dans les Actes. Sans doute n'étaient-elles que pour la vie sur la terre. Pourtant celles accomplies par le Seigneur, dans des circonstances toutes particulières, l'ont mis en évidence pour attester une fois de plus qu'il était.

### 8.1 Les récits historiques

#### 8.1.1 La fille de Jaïrus (Matth. 9:18-26 ; Marc 5:22-24, 35-43 ; Luc 8:40-42, 49-56)

Nous suivrons le texte de Marc (\*).

(\*) À propos des différences apparentes entre les Évangiles, voir l'ouvrage de Cor. Bruins : «The divine Design in the Gospels»

Jésus a traversé la tempête pour délivrer, sur l'autre bord, un homme possédé de plusieurs démons. Il revient sur le rivage occidental. L'un des chefs de synagogue, nommé Jaïrus, qui probablement l'attendait depuis longtemps, le voyant, se jette à ses pieds et le supplie pour sa fille qui est à l'extrémité. Qu'il vienne et lui impose les mains afin qu'elle soit sauvée. C'est urgent.

Mais Jésus, entouré d'une grande foule qui le presse, ne se hâte pas. Une femme qui avait une perte de sang vient toucher son vêtement pour être guérie ; tout l'entretien avec elle prend du temps. On sent Jaïrus de plus en plus inquiet. Comme Jésus parlait encore avec elle, des gens de chez le chef de synagogue arrivent et annoncent brutalement : «Ta fille est morte : pourquoi tourmentes-tu encore le Maître ?» On comprend bien, d'après ces paroles, que Jaïrus avait dû être fortement blâmé de quitter sa fille mourante pour aller vers ce Rabbi dont on ne savait trop qui il était. Mais Jésus encourage aussitôt Jaïrus : «Ne crains pas, crois seulement». Accompagné de Pierre, Jacques et Jean — les trois qui avaient été sur la montagne de la transfiguration et qui seront avec lui à Gethsémani — il vient à la maison du chef de synagogue. Pour lui l'enfant n'est pas morte, elle dort. On se rit de lui, sachant bien qu'elle est morte, non pas dans un coma temporaire.

Seul avec le père et la mère, et les trois disciples, Jésus entre dans la chambre, probablement semi-obscur, où l'enfant reposait, couchée. D'après la loi, celui qui touchait un mort était impur. Mais pour Jésus il n'y avait aucune impureté. Il prend la main de l'enfant, et ne dit que deux mots : Talitha coumi, c'est-à-dire : Jeune fille, je te dis, lève-toi. Aussitôt la jeune fille se lève et marche. Elle avait douze ans. Spirituellement parlant, un enfant a été amené au Seigneur, il a reçu la vie ; il peut marcher, mais une responsabilité

incombe aux parents : «Il dit qu'on lui donnât à manger». Combien il importe de nourrir les jeunes convertis, de la Parole, de la personne du Seigneur, et progressivement de les aider à avancer dans Ses enseignements.

Luc, toujours sensible à toutes les conditions humaines, nous apprend que la jeune fille était fille unique, comme le fils de la veuve de Naïn, de même que l'enfant guéri après la transfiguration. Luc seul nous parle aussi de cinq veuves. À lire son évangile, on pressent la compassion de son cœur.

### **8.1.2 Naïn (Luc 7:11-17)**

Tout un cortège, Jésus en tête avec plusieurs de ses disciples et une grande foule, s'approche de la ville de Naïn. Il en sort un autre cortège : on porte dehors un mort, «fils unique de sa mère, et elle était veuve». Une grande foule l'accompagne. Le Prince de la vie va rencontrer la mort. Dans les évangiles aucune personne n'est décédée en présence du Seigneur Jésus sur la terre, même pas le brigand sur la croix dont les jambes ont été rompues après que le Sauveur ait rendu son esprit à son Père.

La Parole relève à nouveau que Jésus est ému de compassion ; il encourage la mère : «Ne pleure pas». Dans sa toute-puissance «le Seigneur» touche alors la bière et dit : Jeune homme, je te dis, lève-toi. Le mort se lève sur son séant, «et Il le donna à sa mère», comme Il «rendra à son père» l'enfant libéré du démon, au pied de la montagne de la transfiguration.

Cette scène peut correspondre à la nouvelle naissance d'un jeune. Peut-être celui de Naïn avait-il 15 à 20 ans. Avec sa mère, il a dû souvent rappeler ce jour mémorable où il a été mis en contact direct avec le Seigneur ! Un témoignage est rendu : Tous, saisis de crainte, glorifient Dieu : Un grand prophète a été suscité parmi nous, et Dieu a visité son peuple.

La fille de Jaïrus reposait encore sur son lit. La dépouille mortelle du jeune homme était en route vers le cimetière. Lazare sera depuis quatre jours dans le sépulcre. La même puissance rendra à tous les trois la vie. Elle est la même aujourd'hui pour donner la vie éternelle à un enfant, à un jeune, à un adulte.

### **8.1.3 La résurrection de Lazare (Jean 11:1-44)**

Elle est le plus extraordinaire des miracles du Seigneur Jésus, aux portes mêmes de Jérusalem. Lorsque le messenger l'informe : «Voici celui que tu aimes (affectionnes) est malade, Jésus dit : Cette maladie n'est pas à la mort, mais pour la gloire de Dieu, afin que le Fils de Dieu soit glorifié par elle» (v. 4). Jésus attend deux jours avant de se rendre à Béthanie ; les soeurs ne manquent pas de le lui reprocher. Pour que l'on ne pense pas qu'il y avait là quelque dureté, la Parole précise : «Jésus aimait Marthe et sa soeur et Lazare». Ce fut sans doute une terrible expérience pour les soeurs ; mais elle les a amenées à «voir» la gloire de Dieu (v. 40). Il n'y avait chez elles ni manque de confiance, ni besoin d'éducation, le résultat de l'épreuve est une connaissance plus profonde de l'Ami fidèle qui, bien des fois, avait passé dans leur maison.

Lorsqu'enfin il arrive, Lazare est depuis quatre jours dans le sépulcre. Marthe s'empresse d'aller au-devant de lui, mais Marie (était-elle informée ou pas ?) se tenait assise dans la maison. L'entretien avec Jésus au sujet de la résurrection amène Marthe à déclarer : «Je crois que tu es le Christ, le Fils de Dieu». Mais elle n'a pas bien compris ce qu'il voulait lui dire. Secrètement elle fait venir Marie, sa soeur : «Le Maître est venu, et il t'appelle» (v. 28). Verset qui a parlé à bien des personnes. Ésaïe était venu avertir Ézéchiass de mettre sa maison en ordre, «car il allait mourir» (És. 38:1). D'autres ont été appelés par le Maître à venir près de lui pour mieux le connaître, apprendre de lui, le suivre ; d'autres enfin sont appelés à un service particulier. L'essentiel est de répondre à cet appel avec l'assurance que Dieu honorera la foi.

Les Juifs pensent que Marie va au sépulcre pour y pleurer. Bien des personnes, et il n'y a certainement aucun mal à cela, vont sur les tombes pleurer leurs morts. Mais Marie avait appris à être aux pieds de Jésus pour l'écouter. Maintenant elle apprend à être là pour pleurer. Bientôt elle y reviendra pour adorer. Combien mieux vaut, dans le deuil, aller aux pieds de Jésus, et là verser ses larmes, trouver toute sa sympathie et sa compréhension !

Quand le Seigneur s'approche, qu'il la voit pleurer, et les Juifs avec elle pleurer, «Jésus pleura» (verset le plus court de la Bible). Il ne se lamente pas sur Lazare, sachant bien qu'il allait le ressusciter. Mais en voyant le pouvoir de la mort sur l'esprit de l'homme, il ressent une peine profonde, mêlée d'indignation ; il «frémit en son esprit».

Lui seul a le pouvoir de ressusciter le mort. Mais il demande à ceux présents d'«ôter la pierre». Marthe s'y oppose, car le corps est déjà en décomposition. Et le Maître de répondre : «Ne t'ai-je pas dit, que si tu crois, tu verras la gloire de Dieu ?» (v. 40). Jésus aurait pu déplacer cette pierre, ou la faire disparaître. Il veut pourtant que les siens en quelque sorte collaborent à son oeuvre. Lui seul peut donner la vie éternelle, mais nous pouvons être appelés à «ôter la pierre» : des obstacles, des contestations, des réflexions déplacées, des habitudes mauvaises, qui empêchent une âme de venir vraiment au Seigneur.

Après avoir parlé avec son Père, Jésus crie à haute voix : Lazare, sors dehors ! Le mort sort, pieds et mains liés de bandes, le visage enveloppé d'un suaire. Jésus va-t-il le délivrer de ces entraves ? Non ! Il confie ce service à ses disciples : «Déliiez-le, et laissez-le aller» (v. 44). Un jeune converti est peut-être encore entravé par bien des raisonnements, des idées fausses, des influences regrettables ; Dieu se sert des siens pour l'aider à se libérer de ces liens. Mais le jeune garde aussi toute sa responsabilité : Laissez-le aller. Il doit apprendre à marcher seul avec son Seigneur, même si dans un premier stade un secours affectueux lui a été apporté.

## **8.2 L'enseignement spirituel**

Il importe de distinguer nettement entre la résurrection spirituelle de l'âme et la résurrection future des corps. Le Seigneur Jésus le dit très clairement en Jean 5 : «En vérité, en vérité, je vous dis que l'heure vient, et elle est maintenant que les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui l'auront entendue vivront» (v. 25). C'est maintenant, sur cette terre, qu'entendant Sa voix nous pouvons avoir la vie éternelle (1 Jean 5:13). Mais au verset 28 il précise : «L'heure vient en laquelle tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront sa voix ; et ils sortiront ... en résurrection de vie (c'est la résurrection des corps) (1 Thess. 4:16) ... en résurrection de jugement» (Apoc. 20:12-15).

Nous étions morts dans nos fautes et dans nos péchés (Éph. 2:4-6) mais Dieu, à cause de son grand amour dont il nous a aimés, nous a vivifiés ensemble avec le Christ et nous a ressuscités ensemble. Il donne à l'âme une vie nouvelle, «et cette vie est dans son Fils» (1 Jean 5:11). Unis à Lui, nous avons déjà maintenant la vie éternelle. Paul écrivant aux Colossiens en tire les conséquences pratiques : «Si donc vous avez été ressuscités avec le Christ, cherchez les choses qui sont en haut, où le Christ est assis à la droite de Dieu, pensez aux choses qui sont en haut, non pas à celles qui sont sur la terre» (3:1-2). Bien sûr, nous avons nos études, nos occupations professionnelles et autres, nos familles, nos amis, et tout ce que «Dieu nous donne richement pour en jouir» (1 Tim. 6:17).

Mais si l'on est conscient de cette vie nouvelle dans le Seigneur, notre cœur, nos affections, seront aux choses d'en haut, à celles qui demeurent, quoiqu'elles ne se voient pas, elles seront notre trésor.

Mais il y aura une résurrection des corps. À Corinthe, quelques-uns en doutaient (1 Cor. 15:12). Conduit par l'Esprit de Dieu, l'apôtre affirme : «Maintenant Christ a été ressuscité d'entre les morts, prémices de ceux qui sont endormis... Dans le Christ tous seront rendus vivants, mais chacun dans son propre rang : les prémices, Christ ; puis ceux qui sont du Christ, à sa venue, ensuite la fin» (v. 20-24). «Comme nous avons porté l'image de celui qui est poussière, nous porterons aussi l'image du céleste» (v. 49).

En disant que «la résurrection a déjà eu lieu» (2 Tim. 2:18), de faux docteurs s'écartaient de la vérité et «renversaient la foi» de quelques-uns. Si, soi-disant, la résurrection avait déjà eu lieu, il n'y aurait donc pas une résurrection future des corps. Ces impies confondaient les deux résurrections ; c'était grave, au point que l'apôtre engage les fidèles à se «purifier» de ceux qui enseignent de telles erreurs et de leurs disciples.

Nous croyants avons «la bienheureuse espérance» lorsque le Seigneur Jésus viendra, il enlèvera les siens, endormis en Lui ou encore vivants ; «en un clin d'oeil» s'effectuera cette extraordinaire opération de sa puissance : la résurrection des morts et le «changement» des vivants : ce corruptible revêtira l'incorruptibilité, et ce mortel revêtira l'immortalité ! (1 Cor. 15:52-53). Ainsi «nous serons toujours avec le Seigneur» (1 Thess. 4:17).

Les miracles que le Seigneur Jésus accomplissait, oeuvres que le Père lui avait données, rendaient témoignage de Lui que le Père l'avait envoyé (Jean 5:36). Il a fait beaucoup d'autres miracles qui ne sont pas écrits ; mais «ces choses sont écrites afin que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et qu'en croyant vous ayez la vie par son nom» (Jean 20:31).

### **La part de Christ Les souffrances et les gloires de Christ dans quelques Psaumes par G.André**

1988 (1 Pierre 1:11)

#### **Table des matières abrégée**

- 1 Introduction
- 2 Les souffrances
- 3 Les gloires qui suivraient

#### **Table des matières détaillée**

- 1 Introduction
- 2 Les souffrances
  - 2.1 Psaume 40:6-13, 16-17, 1-3 — L'obéissance de Christ à la volonté du Père
    - 2.1.1 « Avant la fondation du monde »
    - 2.1.2 Dans le temps
    - 2.1.3 Sur la terre
    - 2.1.4 La réponse divine (v. 1-3)
  - 2.2 Psaume 102 — L'abaissement suprême du Sauveur
    - 2.2.1 La profondeur de son humiliation dans une tristesse sans égale (v. 1-11)
    - 2.2.2 « À cause de la joie qui était devant lui, il a enduré la croix, ayant méprisé la honte, et est assis à la droite du trône de Dieu » (Héb. 12:2) (v. 13-22)
    - 2.2.3 v. 23-24b
    - 2.2.4 La réponse divine (v. 24b-28)
  - 2.3 Psaume 69:1-21 ; 29-35 — L'Homme de douleurs
    - 2.3.1 v 1-6
    - 2.3.2 Ses afflictions durant sa vie — v. 7-12
    - 2.3.3 Sa prière à Gethsémané — v. 13-20 (Héb. 5:7)
    - 2.3.4 Les résultats — v. 30-36
  - 2.4 Psaume 22
    - 2.4.1 v. 1-21a — Sur la croix
    - 2.4.2 Les résultats
- 3 Les gloires qui suivraient
  - 3.1 Psaume 16
  - 3.2 Psaume 45 — L'apparition glorieuse du Messie apportant la délivrance
  - 3.3 Psaume 2 — « Tu es mon Fils »
  - 3.4 Psaume 8 — La domination universelle du fils de l'homme
  - 3.5 Psaume 110 — « Tu es sacrificateur pour toujours »
  - 3.6 Psaume 72 — Le règne : « Son nom sera pour toujours »
  - 3.7 Conclusion

#### **1 Introduction**

Un certain nombre de psaumes nous présentent tout spécialement le Seigneur Jésus, quoique beaucoup d'autres parlent de lui sous divers aspects. Après l'entretien sur le chemin d'Emmaüs où il avait fait brûler deux cœurs, avant de quitter les siens Jésus a souligné « qu'il fallait que toutes les choses qui sont écrites de lui... dans les psaumes fussent accomplies » ; il leur a alors « ouvert l'intelligence pour entendre les Écritures » (Luc 24:32, 44-45). Quelqu'un a appelé de tels psaumes « le cœur du Saint Livre ».

En effet, les évangiles rappellent surtout les faits de la vie du Sauveur ; mais les psaumes, et particulièrement ceux que nous allons considérer, nous font entrer un peu plus dans les sentiments qu'a éprouvés dans l'intimité de son être, Jésus qui a tant souffert, généralement solitaire.

De tels psaumes sont très souvent cités à son sujet dans le Nouveau Testament, preuve qu'ils parlent bien de Christ ; soit dans les discours de Pierre puis de Paul dans les Actes, et surtout dans l'épître aux Hébreux.

Mais s'il fallait que le Christ souffre ces choses, il fallait aussi qu'il entre dans sa gloire (Luc 24:26) ; elle « suivait les souffrances » (1 Pierre 1:11). Certains psaumes se concentrent sur de telles gloires.

Si, dans ces portions de la Parole, l'Esprit de Dieu a voulu nous faire entrer en quelque mesure dans les profondeurs où l'amour du Sauveur l'a conduit, ne nous convient-il pas de les considérer avec toute révérence, sentant bien la distance qui nous sépare de ce qu'il a pu vivre lui-même. Le psaume 22 par exemple nous parle de ces heures de ténèbres, pendant lesquelles le petit groupe qui avait été précédemment au pied de la croix « se tenait loin regardant ces choses » (Luc 23:49). Il faut aussi veiller à ne pas dépasser ce que la Parole nous présente. D'aucuns ont voulu le faire, présomptueux, ou supposant tel ou tel aspect qui ne nous est pas clairement révélé ; ils se sont plus d'une fois fourvoyés, comme hélas, parfois, ceux qui ont cherché à les corriger. Nul ne devait regarder dans l'arche, type de Christ, même pas la toucher, sous peine de mort !

La moitié des psaumes, d'après leurs suscriptions, ont été composés par David, le doux psalmiste d'Israël ; avec bien d'autres, ils expriment les expériences qu'ont traversées de tels hommes de Dieu. Mais, chose remarquable, l'Esprit de Dieu qui les a inspirés, les

a conduits souvent beaucoup plus loin que leurs propres sentiments, jusqu'à exprimer ceux du Sauveur lui-même ; aussi seul cet Esprit de vérité peut-il « prendre de ce qui est à Lui et nous l'annoncer » ; son but n'est-il pas de « Le glorifier » ? (Jean 16:14).

D'autres portions de la Parole nous présentent divers types de Christ. Lors de l'entretien du Ressuscité avec les deux disciples, il « commençait par Moïse et par tous les prophètes, et leur expliquait, dans toutes les Écritures, les choses qui le regardent » (Luc 24:27). Relevons en passant les cas de Joseph, Moïse et David. Chacun d'eux a connu un chemin de souffrances, qui les a fait descendre fort bas, puis ils ont été élevés à la gloire. Joseph a délivré son peuple de la famine ; Moïse, de l'esclavage ; David, de l'ennemi. La Parole de Dieu se plaît à relever divers incidents de leurs vies et de leurs expériences, qui, d'une façon voilée peut-être, mais claire pour le croyant, parlaient de Celui qui devait venir.

Nous considérerons d'abord quelques psaumes parlant des souffrances, puis d'autres des gloires : « Ne fallait-il pas que le Christ souffrît ces choses, et qu'il entrât dans sa gloire ? » (Luc 24:26).

Sur l'interprétation prophétique des psaumes :

Nous disposons des ouvrages suivants :

- J.N.D. — Études sur la Parole
- H. Rossier — Histoire prophétique des derniers jours et Cantiques des Degrés
- H. Rossier — Aide-mémoire pour l'étude des psaumes

Pour l'édification nous recommandons :

- J.N.D. — Réflexions pratiques sur les psaumes
- H. Rossier — Communion et psaumes de communion
- « C'est accompli », pensées sur le psaume 22

Les souffrances

- Psaume 40 : L'obéissance de Christ à la volonté du Père : « Voici je viens »
- Psaume 102:1-11 ; 23-28 : L'abaissement suprême du Sauveur
- Psaume 69:1-21 : L'Homme de douleurs ; Ses afflictions dans sa vie et devant la mort
- Psaume 22:1-21a : Ses souffrances sous le jugement et l'abandon de Dieu
- Psaume 22:21b-31 : Les résultats

Les gloires

- Psaume 16 : Après la perfection de sa vie, la résurrection et la gloire
- Psaume 45:1-11 : L'apparition glorieuse du Messie apportant la délivrance
- Psaume 2:7-9, 12 : « Tu es mon Fils »
- Psaume 8:3-6 : Le fils de l'homme couronné de gloire (Héb. 2)
- Psaume 110:4 : « Sacrificateur pour l'éternité »
- Psaume 72:1-17 : Le Règne : « Son Nom sera pour toujours »

## 2 Les souffrances

### 2.1 Psaume 40:6-13, 16-17, 1-3 — L'obéissance de Christ à la volonté du Père

« Voici, je viens » Ps. 40:7 ; Hébr. 10:9

2 Corinthiens 3:18 nous dit : « Nous tous, contemplant à face découverte la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en la même image, de gloire en gloire, comme par le Seigneur en Esprit ». Le voile qui, pour les Juifs, demeurerait sans être levé dans la lecture de l'Ancien Testament et qui jusqu'à aujourd'hui demeure, est levé pour le croyant. Nous tous pouvons contempler à face découverte, sans voile, les gloires variées du Seigneur : gloires personnelles, éternelles ; gloires officielles que nous partagerons avec Lui dans le Règne ; gloire morale tout le long de sa vie ici-bas. Et l'Esprit de Dieu agit dans nos cœurs, pour qu'en Le contemplant, nous soyons « transformés ».

Ce psaume 40 nous présente le Seigneur Jésus venant dans ce monde dans un chemin d'obéissance et de dévouement total, dans une parfaite soumission à la volonté de Dieu. « Affligé et pauvre », il s'attendait à son Dieu. Le psaume est pour ainsi dire encadré par cette attente patiente. Nous avons besoin de le voir dans ce chemin de pleine consécration.

#### 2.1.1 « Avant la fondation du monde »

« Il est écrit de moi dans le rouleau du livre », livre des conseils éternels de Dieu, il contient le mystère de ce qui s'est passé dans le secret du ciel entre le Père et le Fils : « Père... tu m'as aimé avant la fondation du monde » (Jean 17:24) ; « Au commencement était la Parole, et la Parole était auprès de Dieu ; et la Parole était Dieu » : éternel dans son existence, distinct dans sa personne, divin dans son essence.

« Avant la fondation du monde », l'Agneau a été « préconnu » (1 Pierre 1:20). Et ceux que Dieu a « bénis de toute bénédiction spirituelle dans les lieux célestes en Christ », il les a « élus en lui avant la fondation du monde » (Éph. 1:3-4), « élus selon la préconnaissance de Dieu le Père » (1 Pierre 1:2)... N'allons pas plus loin dans ce mystère qui nous est révélé dans la mesure où notre intelligence limitée peut le saisir.

#### 2.1.2 Dans le temps

« En entrant dans le monde, il dit... » rappelle Hébreux 10:5.

Notre psaume précise : « Tu m'as creusé des oreilles... Voici, je viens ;... c'est mes délices, ô mon Dieu, de faire ce qui est ton bon plaisir » (Ps. 40:6-8)

Jean 1:14 nous dit : « La Parole devint chair ». Jésus lui-même déclare : « Moi, je procède de Dieu et je viens de lui ; car je ne suis pas venu de moi-même, mais c'est lui qui m'a envoyé » (Jean 8:42). Et plus tard : « Je suis sorti d'auprès du Père, et je suis venu dans le monde » (Jean 16:28). En Luc 1:35, l'ange révèle à Marie : « L'Esprit Saint viendra sur toi, et la puissance du Très-haut te couvrira de son ombre ; c'est pourquoi aussi la sainte chose qui naîtra sera appelée Fils de Dieu ». Aux bergers il est annoncé : « Aujourd'hui... vous est né un sauveur, qui est le Christ, le Seigneur ». Quel en était le signe ? — « Un petit enfant emmailloté et couché dans une crèche » (Luc 2:12) ! Philippiens 2:6-7 complétera le mystère : « Étant (subsistant) en forme de Dieu,... Il s'est anéanti lui-même, prenant la forme d'esclave, étant fait à la ressemblance des hommes ».

« Sans contredit, le mystère de la piété est grand : — Dieu a été manifesté en chair » (1 Tim. 3:16). Fils de Dieu, il l'était avant la fondation du monde. Comme on l'a dit, sa naissance sur la terre a correspondu à ce qu'il était auprès de Dieu toujours. Devenu véritablement homme, il est resté aussi véritablement Dieu, en une seule Personne, malgré son abaissement.

Ne scrutons pas plus loin le mystère : « Personne ne connaît (à fond) le Fils, si ce n'est le Père » (Mat. 11:27).

### 2.1.3 Sur la terre

« Tu m'as creusé des oreilles... c'est mes délices ô mon Dieu de faire ce qui est ton bon plaisir » (v. 6 et 8). De même que les tables de la loi étaient dans l'arche, « ta loi est au-dedans de mes entrailles ». Que comportait cette obéissance et cette soumission parfaites ? Annoncer la justice de Dieu ; ne pas retenir ses lèvres ; ne point cacher sa justice au-dedans de son cœur ; parler de sa fidélité et de son salut ; ne pas celer sa bonté et sa vérité. Nous pouvons dans l'Évangile suivre de lieu en lieu Celui qui présentait la grâce, qui usait de bonté et de compassion envers les malades, les pauvres, tous ceux qui venaient à lui. Mais aussi, ne craignant pas de parler ouvertement à ceux qui rejetaient cette grâce, en particulier aux pharisiens et aux scribes (Luc 20:3). Au début de son ministère, Jésus avait répété : Bienheureux... bienheureux (Mat. 5:3-12). À la fin de sa course, pourquoi doit-il redire tant de fois : Malheur... malheur... malheur (Mat. 23:13-29) ?

Quand il doit adresser des reproches aux villes dans lesquelles le plus grand nombre de ses miracles avait été fait, avec quelle tristesse il doit redire : Malheur... Et pourtant « en ce temps-là, Jésus répondit et dit » : « Oui, Père, car c'est ce que tu as trouvé bon devant toi ». Il se soumet à l'opprobre, au rejet. Ses bras restent quand même ouverts : « Venez à moi, vous tous qui vous fatiguez et qui êtes chargés, et moi, je vous donnerai du repos » (Mat. 11:28).

Qu'a-t-il devant lui ? — « Des maux sans nombre m'ont entouré ; mes iniquités m'ont atteint et je ne puis les regarder ; elles sont plus nombreuses que les cheveux de ma tête, et mon cœur m'a abandonné » (v. 12). « Mes iniquités m'ont atteint » (v. 12). Voilà la perspective qui l'attend, sans être encore la croix. C'est en quelque sorte le bouc Azazel (Lév. 16:8, 21, 22) qui s'en va seul dans une terre inhabitée, chargé des péchés d'Israël.

« Ceux qui prennent plaisir à mon malheur » (v. 14). Que de fois il a rencontré « la contradiction des pécheurs contre lui-même » (Héb. 12:3). Un refrain jalonne les évangiles : « contre ». Les pharisiens tinrent conseil « contre » lui (Mat. 12:14 ; 27:1). Ils cherchaient « quelques faux témoignages contre Jésus » (Marc 14:55, 60) ; « contre lui toute la cohorte » (Mat. 27:27) ; cracher « contre lui » (Marc 14:65 ; 15:19).

À son Dieu il demande la délivrance, le secours : « Maintenant mon âme est troublée ; et que dirai-je ? Père, délivre-moi de cette heure ; mais c'est pour cela que je suis venu à cette heure. Père, glorifie ton nom » (Jean 12:27-28).

Quelques-uns pourtant répondront à son amour et rechercheront le Dieu Sauveur : « Que tous ceux qui te cherchent s'égayent et se réjouissent en toi ; que ceux qui aiment ton salut disent continuellement : Magnifié soit l'Éternel ! » (v. 16).

« Tu m'as creusé des oreilles ». Hébreux 10:5 dira : « Tu m'as formé un corps ». Corps formé par Dieu lui-même, naissance virginale, corps humain, parfait comme tel, ayant eu faim, ayant eu soif, ayant été lassé du chemin. Mais corps qu'il a voulu prendre pour pouvoir (non devoir) mourir (Héb. 2:14). À la veille du sacrifice suprême, quand il institue la Cène, il dira à chacun des siens : « Ceci est mon corps, donné pour vous, faites ceci en mémoire de moi ». Il avait tout donné : sa gloire, son amour, sa compassion, ses forces, sa réputation, son honneur, et tant d'autres choses encore ; que pouvait-il donner de plus ? — Son corps ! Il a, comme la brebis muette, subi les coups, les crachats, le fouet, la honte, et pour finir l'horrible supplice de la croix, sur laquelle il a traversé les heures de ténèbres alors qu'il était fait péché pour nous.

Deux hommes, qui n'avaient pas osé le suivre, se sont rencontrés au pied de la croix, où pendait ce corps inanimé : « Ils prirent le corps de Jésus, et l'enveloppèrent de linges, avec les aromates... Il y avait... dans le jardin un sépulcre neuf... Ils mirent donc Jésus là » (Jean 19:38-42).

À la fin du psaume, le Christ rappelle ce qu'il a été : « Affligé et pauvre ». Deux expressions que nous sommes appelés à sonder dans la mesure où nous le pouvons, ayant peu connu d'affliction et de réelle pauvreté : « Bienheureux celui qui comprend le pauvre ! Au mauvais jour l'Éternel le délivrera, l'Éternel le gardera... il sera rendu heureux sur la terre » (Ps. 41:1-2).

Jérémie exprimait dans ses Lamentations : « Je suis l'homme qui ai vu l'affliction par la verge de sa fureur » (3:1). « Mon œil se consume d'affliction » (Ps. 88:9). « Souviens-toi de David et de toutes ses afflictions » (Ps. 132:1). « Souviens-toi de mon affliction » (Lament. 3:19).

Il a été « le pauvre », parce que volontairement il s'est « fait pauvre », quoiqu'il eût « de grands biens » (Prov. 13:7). Il a connu la pauvreté au point d'être secouru par les femmes fidèles qui le suivaient (Luc 8:3). Et lorsque les pharisiens et les Hérodiens lui demandent s'il faut payer le tribut à César, il doit les prier d'apporter un denier, n'en ayant pas lui-même (Marc 12:15). « Étant riche, il a vécu dans la pauvreté pour vous, afin que par sa pauvreté vous fussiez enrichis » (2 Cor. 8:9).

Dernières paroles du psaume 40 : « Tu es mon secours et celui qui me délivre. Mon Dieu ! ne tarde pas ». Il n'a pas été exaucé en ayant été sauvé de la mort, mais à travers la mort. « Durant les jours de sa chair, ayant offert, avec de grands cris et avec larmes, des prières et des supplications à celui qui pouvait le sauver de la mort, ayant été exaucé à cause de sa piété, quoiqu'il fût Fils il a appris l'obéissance par les choses qu'il a souffertes » (Héb. 5:7-8). Les trois premiers versets de notre psaume vont donner la réponse.

### 2.1.4 La réponse divine (v. 1-3)

« J'ai attendu patiemment l'Éternel ; et il s'est penché vers moi et a entendu mon cri. Il m'a fait monter hors du puits de la destruction (la mort), hors d'un borbier fangeux (le péché) ; et il a mis mes pieds sur un roc », ce roc glorieux de la résurrection. « Il s'est penché vers moi » (v. 1). Dieu pour ainsi dire voit son Fils remonter du puits ; il « a entendu son cri » ; ce Fils qui a tant souffert « est salué par Dieu » (Héb. 5:10) : « Assieds-toi à ma droite » (Ps. 110:1). La mort ne lui a pas été épargnée, mais, étant ressuscité, « il est devenu, pour tous ceux qui lui obéissent, l'auteur du salut éternel » (Héb. 5:9).

Quand le sacrifice est consommé, il peut entonner « un cantique nouveau, la louange de notre Dieu ». Il n'est plus seul : « Plusieurs le verront et craindront et se confieront en l'Éternel » (cf. Jean 12:24).

En cette journée de la résurrection, premier jour de la semaine, jour de lumière, il s'emploiera à ramener, afin de les avoir autour de lui le soir même, ceux qui s'éloignaient : un Pierre qui l'avait renié ; deux qui s'en allaient à Emmaüs ; et d'autres encore. Quand il est apparu au milieu d'eux, « les disciples se réjouirent quand ils virent le Seigneur ».

Aujourd'hui encore, au premier jour de la semaine, c'est notre privilège de nous réunir autour de lui, le Centre, comme membres de son corps ; et, en participant au pain de la Cène, de réaliser « la communion du corps du Christ », ce corps dans lequel il a tant souffert, mais aussi ce corps spirituel composé de tous ses rachetés, dont il est lui-même la Tête (1 Cor. 10:16-17).

Encore une fois : « Bienheureux celui qui comprend le pauvre ». Ce fut le privilège d'une Marie de Béthanie (Jean 12:7) ; de Marie de Magdala qui l'avait suivi et servi et fut la première à le voir ressuscité ; même des disciples, au soir de la résurrection, eux qui n'avaient pas compris qu'il leur avait parlé d'avance de ses souffrances, et cherchaient pour eux-mêmes la première place (Luc 22:19-24).

Sommes-nous meilleurs qu'eux lorsque nous participons au pain, « ne distinguant pas le corps » (1 Cor. 11:29) ou en ayant négligé de « nous éprouver nous-mêmes » ? « Se juger » n'éloigne pas de la Cène, mais amène à manger (v. 28) dans le sentiment de la grâce qui, à cause de l'œuvre de la croix que nous rappelons en un tel moment, peut tout pardonner à ceux qui confessent leurs fautes (1 Jean 1:9).

## 2.2 Psaume 102 — L'abaissement suprême du Sauveur

Prière de l'affligé, quand il est accablé et répand sa plainte devant l'Éternel

Une première question se pose : Aimons-nous vraiment le Seigneur Jésus ? Comment l'aimons-nous ? Si la méditation de ce psaume nous amène à mieux le connaître, à mieux l'aimer, il y aura de la gloire pour lui.

les versets 1-11, 23-24a

soulignent son abaissement, sa solitude. Cinq fois il y est question de « jour ». Ils nous révèlent les pensées intimes que le Seigneur Jésus a eues dans son cheminement de souffrances tout le long de sa vie et devant la perspective de la croix.

les versets 12-22

expriment « la joie qui était devant lui » (Héb. 12:2), un tissu de bénédictions autant pour les Juifs que pour les nations.

les versets 24b-28

apportent la réponse divine : il y est question d'« années ». Reprise presque textuellement en Hébreux 1:10-12, comme s'appliquant au Fils, elle nous donne bien la certitude que dans ce psaume, c'est essentiellement Lui que nous contemplons.

### 2.2.1 La profondeur de son humiliation dans une tristesse sans égale (v. 1-11)

Remarquons que dans l'en-tête, contrairement à bien d'autres psaumes, il n'y a ni nom d'auteur, ni indication de musique sur laquelle il doit être chanté.

Les versets 1-2 sont un cri de détresse quand les paroles manquent pour l'exprimer : « Au jour que je crie, hâte-toi, réponds-moi ». C'est la prière non d'un affligé, mais de l'affligé. Très probablement l'écrivain du psaume n'a pas compris de qui il s'agissait. Était-ce de lui-même, ou d'un affligé de sa connaissance ? Mais l'Esprit de Dieu sans aucun doute avait en vue, comme Hébreux 1 le confirme et Ésaïe 53 le présente en détail, Celui qui a été opprimé et affligé,... qu'il plut à l'Éternel de meurtrir et de soumettre à la souffrance.

L'affligé « répand sa plainte devant l'Éternel », non pas devant les hommes. Quel modèle pour nous qui si facilement nous plaignons auprès de l'un ou de l'autre, trouvant peut-être quelque consolation auprès d'un frère, d'une sœur, d'un parent, mais restant surtout occupés de nous-mêmes. Pire encore, selon le psaume 42:4, on peut « répandre son âme au-dedans de soi », se morfondre, tourner et retourner dans son esprit tout ce qui nous abat. Au psaume 62:8, le psalmiste invite le peuple à se confier en Dieu en tout temps, à « répandre votre cœur devant lui : Dieu est notre refuge ». Dans 1 Samuel 1:15, Anne, dont l'esprit était accablé, « répandait son âme devant l'Éternel ».

Savons-nous en faire autant plutôt que de répandre nos plaintes dans notre entourage ?

Dans notre psaume, c'est la plainte intime du Fils devant le Père. La réponse viendra dès le verset 25. Mais ce dialogue n'est pas à notre portée. Il est placé devant nos cœurs pour que nous entrions un peu dans la profondeur des souffrances du Sauveur, avec toute révérence et distance. Il n'y a ici ni murmure, ni révolte ; la souffrance est douloureusement éprouvée, mais acceptée.

Les versets 3 à 5 semblent marquer des souffrances dans son corps : « mes os sont brûlés... mon cœur est frappé et est desséché... mes os s'attachent à ma chair ».

Les versets 6 à 7 soulignent sa solitude : « Je suis devenu semblable au pélican du désert », animal impur des ruines accumulées par le jugement, passant la nuit sur les chapiteaux de Ninive aride comme un désert (Soph. 2:13-14). De Babylone, Jérémie prophétise : « Elle ne sera jamais habitée... les bêtes du désert y auront leur gîte et les hiboux rempliront ses maisons, le hibou des lieux désolés » (Ps. 102:6).

Les passereaux sortent généralement en bandes, un oiseau sociable fréquentant les toits plats de l'Orient, où les habitants conversent dans la fraîcheur du soir. Mais ici « l'affligé » est solitaire sur le toit ; il veille. Il faut avoir vécu soi-même une solitude prolongée pour entrer un peu dans ce qu'elle a signifié pour notre Seigneur.

Dans la solitude, quelle qu'en soit la cause, se tourner vers Dieu, chercher en Lui son secours, mais aussi s'effacer soi-même et penser au peuple de Dieu ! Combien y en a-t-il autour de nous qui souffrent de cette solitude, à cause du deuil, de la maladie, de l'âge, de l'incompréhension de ceux avec lesquels on vit s'ils ne sont pas au Seigneur. Penser aux autres, penser aux besoins des enfants de Dieu qui nous entourent, apportera le soulagement que le repli sur soi-même ignore. Et par-dessus tout, la Parole de Dieu elle-même, lue et méditée, reçue dans le cœur, apportera cette « consolation des Écritures » (Rom. 15:4) qui vient à nous comme la Voix même d'En-haut. Le Seigneur Jésus ne dit-il pas par le prophète (És. 50:4) : « Le Seigneur l'Éternel m'a donné la langue des savants, pour que je sache soutenir par une parole celui qui est las » ? On connaîtra alors dans une mesure cette communion dans le Seigneur dont lui-même pouvait dire : « Je ne suis pas seul, car le Père est avec moi ». Mais pour Lui seul il y a eu les heures de l'expiation sous le jugement de Dieu, parce qu'il était fait péché pour nous. L'exclamation du prophète est devenue réalité : « Même quand je crie et que j'éleve ma voix, il ferme l'accès à ma prière » (Lament. 3:8).

« Mes jours s'évanouissent comme la fumée... mes jours sont comme l'ombre qui s'allonge » (v. 3 et 11) Dans l'évangile de Jean, depuis le chapitre 10, de chapitre en chapitre, l'ombre de la croix s'accroît sur son chemin : « Je mets ma vie pour les brebis » (10:15) ; « Jésus allait mourir... pour rassembler en un les enfants de Dieu dispersés » (11:51-52). « À moins que le grain de blé, tombant en terre, ne meure, il demeure seul » (12:24). « Mon âme est troublée ; et que dirai-je ? Père délivre-moi de cette heure ; mais c'est pour cela que je suis venu... ». « Il disait cela pour indiquer de quelle mort il allait mourir » (12:27, 33). « Son heure était venue pour passer de ce monde au Père » (13:1).

« Tout le jour mes ennemis m'outragent » (v. 8). Que d'outrages à travers les évangiles : « Tu as un démon (4 fois)... tu es un Samaritain... ils prirent des pierres pour les jeter contre lui... nous savons que cet homme est un pécheur... nous te lapidons pour blasphème... ». Tout cela dans le seul évangile de Jean, celui du Fils de Dieu, dont les anges avaient proclamé la sainteté et la gloire ! La perspective de l'abandon de Dieu (lorsqu'il sera fait péché) est devant lui comme anticipée : « J'ai mangé la cendre comme du pain, et j'ai mêlé de pleurs mon breuvage, à cause de ton indignation et de ta colère » (v. 9-10). Le Fils s'adresse au Père : « Tu m'as élevé haut » ; c'est Proverbes 8:22-30 : « J'étais ses délices tous les jours, toujours en joie devant lui... ». Et il faudra qu'il soit « jeté en bas » : « Il est descendu dans les parties inférieures de la terre » (Éph. 4:9).

### 2.2.2 « À cause de la joie qui était devant lui, il a enduré la croix, ayant méprisé la honte, et est assis à la droite du trône de Dieu » (Héb. 12:2) (v. 13-22)

« Le temps d'user de grâce... le temps assigné est venu ». Cette grâce est d'abord pour Sion, Israël restauré (v. 13), mais aussi pour les nations (v. 15) et tous les rois de la terre. Quand l'Éternel bâtera Sion, il paraîtra dans sa gloire (v. 16) ; qu'on annonce dans Sion le nom de l'Éternel (v. 21) ; mais aussi « les peuples seront rassemblés, et les royaumes, pour servir l'Éternel » : la bénédiction du Règne (v. 22).

Au milieu de sa souffrance, le Seigneur lève pour ainsi dire les yeux vers un avenir qui sera le résultat de l'œuvre de la croix. Toutes ces joies sont devant lui : le repos d'être assis à la droite de Dieu lui-même ; la bénédiction pour la terre, avec Sion pour centre ; la bénédiction des nations ; la louange dans Jérusalem et le rassemblement des peuples pour servir l'Éternel. Le peuple qui sera créé

louera Jah ; car il a regardé des lieux hauts de sa sainteté... pour entendre le gémissement du prisonnier et pour délier ceux qui étaient voués à la mort. Ésaïe 53 ajoute : « Il verra du fruit du travail de son âme et sera satisfait ».

Dans la sainte cité il n'y aura pas « besoin du soleil ni de la lune, pour l'éclairer ; car la gloire de Dieu l'a illuminée, et l'Agneau est sa lampe. Et les nations marcheront par sa lumière ; et les rois de la terre lui apporteront leur gloire » (Apoc. 21:23 et 24).

### 2.2.3 v. 23-24b

La vision de l'avenir s'efface, la perspective de la mort est là : « Il a abattu ma force dans le chemin, il a abrégé mes jours. J'ai dit : Mon Dieu, ne m'enlève pas à la moitié de mes jours ! » (v. 23-24a) — « La moitié de mes jours » : Dans sa parfaite humanité, « en toutes choses rendu semblable à ses frères », il ressent douloureusement ce que signifie être enlevé par une mort atroce à quelque 33 ans. C'était le sort prévu pour « les hommes de sang et de fourbe qui n'atteindraient pas la moitié de leurs jours » (Ps. 55:23). Et Lui a dû passer par là.

### 2.2.4 La réponse divine (v. 24b-28)

La voix de l'affligé est comme coupée au verset 24 et Dieu lui-même parle à son Fils.

L'affligé a ressenti la brièveté de ses « jours ». La réponse d'en-haut parle d'années : « Tes années sont de génération en génération ! ». Il est le Créateur qui a jadis fondé la terre, et les cieux sont l'ouvrage de ses mains ; et pourtant « ils périront, mais toi, tu subsisteras... toi tu es le Même et tes années ne finiront pas ».

« Tu es le Même », celui qui existe, immuable en lui-même. Notre vie n'est « qu'une vapeur paraissant pour un peu de temps et puis disparaissant » (Jacq. 4:14) ; même la terre et les cieux, ouvrages de ses mains, périront et seront changés, mais « Toi, tu demeures » (Héb. 1:11).

Dans une révolte en Chine, tous les bâtiments de la Mission à l'Intérieur de la Chine avaient été détruits par les insurgés. Une de nos sœurs, épargnée, visitait les lieux avec une amie, reconnaissant telle salle, tel endroit où elles avaient passé, un pan de mur ici, les restes d'une porte là. À travers l'ouverture, elles voient, subsistant encore sur le mur opposé, ces mots « Toi, tu demeures » !

Peu après la dernière guerre, visitant avec un ami les ruines de la Cité de Londres, nous nous trouvons devant une maison détruite jusqu'au rez-de-chaussée. Subsistaient une porte d'entrée et son linteau sur lequel les propriétaires d'autrefois avaient gravé le verset de 2 Corinthiens 5:1 : « Si notre maison terrestre qui n'est qu'une tente est détruite, nous avons un édifice de la part de Dieu, une maison qui n'est pas faite de main, éternelle, dans les cieux » !

« Jésus Christ est le même, hier, et aujourd'hui, et éternellement » (Héb. 13:8). Mais il ne sera pas seul « Si le grain de blé tombant en terre... meurt, il porte beaucoup de fruit ». C'est le dernier verset de notre psaume : « Les fils de tes serviteurs demeureront, et leur semence sera établie devant toi » (v. 28). Qui sont-ils ces serviteurs, ce peuple qui sera créé (v. 18), ces prisonniers déliés (v. 20), sinon ceux, Juifs et nations, qui ont été sauvés par la grâce, par le moyen de la foi en Celui qui pour eux a tant souffert jusqu'à donner sa vie à la croix.

## 2.3 Psaume 69:1-21 ; 29-35 — L'Homme de douleurs

Ses afflictions dans sa vie et devant la mort

### 2.3.1 v 1-6

Christ n'est pas ici sous la colère de Dieu et son abandon, mais il a en vue les douleurs de la mort (v. 14-15), et dans la détresse de son âme il crie à Dieu pour en être épargné. Il est délicat de dire si c'est à Gethsémané qu'il supplie avec prières et avec larmes (Héb. 5:7), ou s'il est déjà sur la croix pendant les trois premières heures, anticipant les heures de ténèbres.

Il ne revendique toutefois pas les droits qu'il n'avait pas ravis (v. 4) (Phil. 2:6). Contraste avec celui qui préfigure Satan en Ésaïe 14:12-14 : « Tu as dit dans ton cœur : Je monterai aux cieux, j'élèverai mon trône au-dessus des étoiles de Dieu... je monterai sur les hauteurs des nues, je serai semblable au Très-haut ». Contraste aussi avec Adam qui mange le fruit donné par sa femme, écoutant la promesse du serpent : « Vous serez comme Dieu » (Gen. 3:5). « Le Christ Jésus, étant en forme de Dieu, n'a pas regardé comme un objet à ravir d'être égal à Dieu, mais s'est anéanti lui-même, prenant la forme d'esclave ». Comme le prophète l'avait annoncé, « le Messie sera retranché et n'aura rien » (Daniel 9:26). La gloire, il l'avait de toute éternité auprès du Père, mais il s'est « dépouillé des insignes de la Majesté ». Une fois l'œuvre accomplie : « Glorifie-moi, toi, Père, auprès de toi-même, de la gloire que j'avais auprès de toi avant que le monde fût » (Jean 17:5).

Le verset 5 fait un peu penser au bouc « Azazel » (Lév. 16:21-22), qui, vivant, s'en allait seul mourir dans une terre inhabitée. C'est peut-être l'horreur de la perspective d'être fait péché, comme en Jean 12:27 aussi, pourrait-on penser, des heures sur la croix avant les ténèbres.

v. 6. Les disciples s'étaient attendus à Lui, « espérant qu'il était celui qui doit délivrer Israël » (Luc 24:21). Quelle déception, quelle confusion, quand pour eux sa mort a mis fin à toutes leurs espérances. Au milieu de sa propre détresse, l'Homme de douleurs pense à eux. Au jour de la résurrection, combien il se hâte de se révéler à eux comme le Vivant.

### 2.3.2 Ses afflictions durant sa vie — v. 7-12

Les outrages sont tombés sur Lui à cause de son témoignage. Il a profondément ressenti « l'opprobre », le déshonneur public, la honte. Ce mot revient quatre fois dans ce psaume. À notre verset 7 : « J'ai porté l'opprobre » ; au verset 10, l'âme dans le deuil, « cela m'a été en opprobre » ; au verset 19, « Toi tu connais mon opprobre, et ma honte, et ma confusion ». Enfin au verset 20, « L'opprobre m'a brisé le cœur et je suis accablé ». Toute sa vie, par amour pour son Dieu, il devait connaître l'opprobre. Moïse avait « estimé l'opprobre du Christ un plus grand trésor que les richesses de l'Égypte » (Héb. 11:26). Mais qu'était-ce en regard de l'opprobre qu'a subi notre Seigneur, toute sa vie portant la honte publique par amour pour son Dieu.

Portant l'opprobre, il devient pour sa famille un étranger à ses frères, inconnu aux fils de sa mère. « Il vint chez soi ; et les siens ne l'ont pas reçu » (Jean 1:11).

Par amour pour son Dieu, il a été outragé. Il chassait de la maison de son Père les trafiquants qui s'y étaient installés. Ses disciples se sont souvenus qu'il était écrit : « Le zèle de ta maison me dévore » (v. 9) ; mais les Juifs n'ont fait que le mépriser et se moquer de lui.

Il a pris les marques du deuil : les pleurs, le jeûne, le sac, « et je leur suis devenu un proverbe » (v. 11) — « Je sers de chanson aux buveurs » (v. 12).

### 2.3.3 Sa prière à Gethsémané — v. 13-20 (Héb. 5:7)

Marc 14:33 nous dit du Seigneur lui-même : « Il commença à être saisi d'effroi et fort angoissé ». Cela nous étonne de sa part. Lui n'a jamais eu peur, ni de ses ennemis, ni de Hérode le renard, ni de Pilate, ni de ceux qui, armés, allaient le prendre à Gethsémané. Il a fait la belle confession devant Ponce Pilate. Mais à Gethsémané, il a été « fort angoissé », à cause de nos péchés qu'il allait prendre

sur lui-même. La peur est entrée dans le monde avec le péché, Adam a eu peur, parce qu'il avait péché, peur de Dieu (Gen. 3:10). Dès lors les hommes ont toujours eu peur. Mais à la pensée d'être fait péché pour nous, notre Sauveur a été saisi d'effroi. On peut bien appliquer à Jésus lui-même les paroles de Jonas : « Tu m'as jeté dans l'abîme, dans le cœur des mers, et le courant m'a entouré ; toutes tes vagues et tes flots ont passé sur moi ».

Dans cette vie faite de larmes et d'opprobre, que restait-il « pour Lui » ? — La prière. Trois fois de suite, il insiste : Réponds-moi, réponds-moi, réponds-moi ! Il n'y a pas eu de réponse.

Il supplie d'être « délivré du bourbier », figure de la souillure du péché, cette boue dans laquelle on enfonce et qui vous pénètre de partout. Il demande d'être délivré des profondeurs des eaux, de la culpabilité du péché : « Que le courant des eaux ne me submerge pas et que la profondeur ne m'engloutisse pas » (v. 14-15). Ces eaux puissantes du jugement vont fondre sur lui — profondeurs insondables pour nous : dans les heures de ténèbres il sera abandonné de son Dieu. Pour le moment il anticipe, il supplie d'en être délivré.

Il nous faut penser à ce que signifierait concrètement pour nous la boue profonde et le courant qui submerge (v. 2). Nous avons lu sans doute des descriptions de malheureux pris dans des sables mouvants, qui s'enfoncent lentement dans la boue, se démènent, font des efforts, pleins d'angoisse et de détresse. Petit à petit le corps disparaît, les épaules, la tête, une main s'agite, et c'est fini. Ou peut-être nous sommes-nous baignés dans la mer et avons-nous été pris par la marée descendante, et le courant nous a entraînés loin de la plage. Tous nos efforts de bon nageur pour regagner le bord étaient vains, le courant nous entraînait toujours plus loin. Quelle angoisse, quelle détresse ! Ce ne sont que des figures pour nous faire entrer dans une mesure dans ce qu'ont signifié cette boue et ce courant des eaux pour notre Sauveur : « Étant dans l'angoisse du combat, il pria plus instamment ; et sa sueur devint comme des grumeaux de sang découlant sur la terre » (Luc 22:44).

« Que le puits ne ferme pas sa gueule sur moi », ce puits de la mort où il a dû descendre, cette profondeur qui éloigne de Dieu et fait que toute communion avec Lui disparaît. Dieu n'est plus là. Et le puits risquerait de fermer sa gueule, cette communion pourrait être perdue à tout jamais.

Que de souffrances tout cela signifiait pour lui, parfaitement pur, innocent, sans souillure, ayant toujours joui d'une pleine communion avec son Dieu... et vient la supplication : « Ne cache pas ta face de ton serviteur, car je suis en détresse. Hâte-toi — et pour une dernière fois — réponds-moi ». Il invoque les compassions de l'Éternel ; qu'il s'approche de son âme et soit son rédempteur. Mais dans le psaume il n'y a pas de réponse.

Il y avait pourtant quelques raisons d'espérer : « Ma prière s'adresse à toi en un temps agréé... la grandeur de ta bonté... ton salut... la grandeur de tes compassions ».

Mais la conclusion reste : « L'opprobre m'a brisé le cœur, et je suis accablé ; j'ai attendu que quelqu'un eût compassion de moi, mais il n'y a eu personne... et des consolateurs, mais je n'en ai pas trouvé » (v. 20).

C'est l'atmosphère du jardin de l'agonie, « les grands cris et les larmes, les prières et les supplications à Celui qui pouvait le sauver de la mort » (Héb. 5:7). Dans l'Évangile, c'est aussi l'acceptation de la coupe que le Père lui avait donnée à boire : « Que ta volonté soit faite ».

Du côté des hommes, un étranger, un inconnu, un proverbe pour « ceux qui me haïssent, mes adversaires ». À ses disciples, il avait déclaré, étant attristé et fort angoissé : « Mon âme est saisie de tristesse jusqu'à la mort ; demeurez ici et veillez avec moi ». Mais eux se sont endormis. Du côté de Dieu, dans ces heures d'agonie... le silence : « Pour moi, je suis affligé et dans la douleur : que ton salut, ô Dieu, m'élève en un lieu de sûreté ! ».

Il lui faudra boire la coupe !

Mais à travers l'abandon et la mort, il sera « exaucé, à cause de sa piété » ; « consommé, il est devenu, pour tous ceux qui lui obéissent, l'auteur du salut éternel » (Héb. 5:8-9).

### 2.3.4 Les résultats — v. 30-36

Dans sa détresse il avait dit : « Ne me cache pas ta face » (v. 17). Il avait traversé l'obscurité profonde, abandonné même de son Dieu. Mais dans la résurrection il peut s'écrier : « Ta face est un rassasiement de joie. Il y a des plaisirs à ta droite pour toujours » (Ps. 16:11).

Alors la louange éclate : « Je louerai le nom de Dieu dans un cantique, et je le magnifierai par ma louange ». Plus besoin de sacrifices de taureaux ou de bœufs (v. 31). Et les cercles de l'adoration vont s'étendant : « Les cieus et la terre te loueront, les mers et tout ce qui se meut en elles ».

Ceux qui cherchent Dieu, leur cœur vivra. Les débonnaires se réjouiront, les pauvres et les prisonniers seront délivrés, « Dieu sauvera Sion et bâtera les villes de Juda... La semence de ses serviteurs... et ceux qui aiment son nom, y demeureront ».

En contraste avec ce que le Seigneur Jésus a enduré dans les grandes eaux, nous avons la promesse d'Ésaïe 43:2 : « Quand tu passeras par les eaux, je serai avec toi, et par les rivières, elles ne te submergeront pas ». La Parole de Dieu ne nous dit pas que nous ne passerons pas par les eaux, mais donne la promesse : « Je serai avec toi ». Il y aura le courant des rivières qui cherchent à entraîner, « mais elles ne te submergeront pas ».

## 2.4 Psaume 22

Les psaumes précédents nous ont parlé des souffrances du Seigneur dans les diverses étapes de son cheminement jusqu'à Gethsémané, et même, semble-t-il, pendant les heures de lumière de la croix. Mais ce psaume va jusqu'à l'abîme des trois heures sombres, lorsqu'il était suspendu entre le ciel et la terre. Dans ces heures-là, le petit groupe qui avait été au pied de la croix, regardait « de loin » (Marc 15:40). Et nous-mêmes avons besoin de toute retenue et sobriété pour, par le cœur, entrer un peu dans les sentiments qui animaient Jésus dans ces heures terribles. Moïse avait dû déchausser ses pieds au buisson ardent (Ex. 3:5) ; Josué de même lorsque se présentait à lui le chef de l'armée de l'Éternel (Josué 5:15). Combien plus nous convient-il d'avoir toute réserve et révérence et adoration devant le trouble de l'âme du Sauveur, l'angoisse et l'effroi qu'il a ressentis devant la cruauté des hommes, et surtout devant l'inflexibilité d'un Dieu saint et juste lorsqu'il était fait péché pour nous.

D'un œil discret nous pouvons, dans un tel psaume, regarder de loin la tragédie de la croix. Les femmes qui s'étaient un peu retirées ne pouvaient connaître les pensées mêmes du Seigneur lorsqu'il était ainsi sur la croix, quel était l'objet de son regard, enfin ses souffrances sous l'abandon de Dieu.

Nous avons ici une œuvre accomplie dans le passé il y a bientôt deux mille ans. Le Seigneur dépouillé de tout, même de ses vêtements, peut dire du haut de la croix : « Je suis un ver, et non point un homme » (v. 6) un ver, animal que l'on écrase facilement, qui rampe sur la terre, dénué de tout ; tel a été notre Sauveur. Par contraste, le psaume 23 nous dit ce qu'il est pour le présent ; avec le psalmiste nous pouvons répéter : « Je ne manquerai de rien ». Le psaume 24 nous parle de l'avenir : la gloire qu'il aura sur la terre, acclamé, publiquement reconnu. Il peut alors être dit : « À lui est la terre et tout ce qu'elle contient, le monde et ceux qui l'habitent » (Ps. 24:1).

Dans ce psaume 22 « le grand pasteur des brebis » a été « ramené d'entre les morts par la puissance du sang de l'alliance éternelle » (Héb. 13:20). Le psaume 23 le présente comme le berger de son troupeau qu'il conduit et qu'il aime. Dans le psaume 24, il est le souverain pasteur, le roi de gloire. « Quand le souverain pasteur sera manifesté », dit 1 Pierre 5:4, ceux qui se seront fidèlement appliqués à paître le troupeau de Dieu recevront la couronne inflétrissable de gloire.

#### 2.4.1 v. 1-21a — Sur la croix

Du premier verset au 21a, nous avons la croix, un sujet que nous craignons même d'aborder. La croix a été de toute éternité l'objet des pensées divines. Elle seule a permis le rétablissement de la gloire et des droits de Dieu ; elle a répondu à sa propre justice et lui a permis de faire descendre vers nous, pécheurs, tout son amour. « Il a fait la paix par le sang de sa croix ». Un jour toutes choses seront « réconciliées » avec Dieu, grâce à la croix (Col. 1:20). Elle a divisé l'histoire de l'humanité. Le jour où le Seigneur Jésus a été crucifié était un jour unique dans le temps et dans l'éternité.

Les versets 1 à 6 soulèvent un peu le voile des trois heures de ténèbres : l'abandon de Dieu sur la croix. C'est l'heure de la colère de Dieu où « l'épée s'est réveillée contre mon berger, contre l'homme qui est mon compagnon, dit l'Éternel des armées ; frappe le berger » (Zach. 13:7). L'épée est là, l'abandon, et enfin la poussière (v. 15). Trois fois il est répété que Dieu se tient « loin » (v. 1, 11, 19). Avant la croix et les heures solitaires, Jésus disait « Père ». Il le dira encore lorsqu'il lui remet son esprit, mais dans ces versets, son cri s'élève : « Mon Dieu ! mon Dieu ! ». Après la résurrection, avec quelle joie il pourra annoncer à ses disciples : « Je monte vers mon Père et votre Père » (Jean 20:17).

Au verset 2, alors que Christ est « fait péché », il s'écrie : « Tu ne réponds point », et en donne lui-même la cause : parce que « tu es saint ». Dans cette nuit terrible « il n'y a point de repos pour moi ».

Le Seigneur a souffert par-dessus tout sous l'abandon de Dieu ; mais il a aussi ressenti profondément l'opprobre et la moquerie (v. 6b-8). Les gouverneurs, se raillant de lui d'une même voix avec les principaux sacrificateurs, les scribes, les anciens, répètent presque textuellement le verset 8 de notre psaume « Il s'est confié en Dieu ; qu'il le délivre maintenant, s'il tient à lui » (Mat. 27:43).

Dans les versets 9 à 11 le crucifié se tourne à nouveau vers son Dieu : « Ne te tiens pas loin de moi » (v. 11). Le psalmiste avait dit (Ps. 119:151) « Éternel ! tu es proche » ; mais sur la croix, Dieu se tient loin, et « la détresse est proche ». Envers nous, pécheurs, Il n'est pas un Dieu de loin ; il est plein de compassion et miséricordieux ; il justifie et pardonne... mais il a dû se tenir loin de son Fils pour qui ce fut une douleur inouïe. Les souffrances de l'enfer seront d'être loin de Dieu. Il est la vraie source du bonheur, de la paix et de la joie. Loin de lui, c'est la détresse, « le châtement d'une ruine éternelle de devant la présence du Seigneur et de devant la gloire de sa force » (2 Thess. 1:9). Le Seigneur, dans ces heures sombres, a subi ce que nous aurions mérité. Il a porté « l'éternité de notre châtement ». Mystère insondable pour nous, mais que par la foi nous acceptons avec adoration, fondés sur la Parole de Dieu.

Son peuple l'a rejeté ; ils l'ont condamné, ils l'ont maltraité, et pour finir l'ont élevé sur la croix. Il l'avait annoncé lui-même : « Il faut que le fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque croit en lui ait la vie éternelle » (Jean 3:14-15). Il ajoute un peu plus tard « Si je suis élevé de la terre, j'attirerai tous (sans distinction) les hommes à moi-même. Or il disait cela pour indiquer de quelle mort il allait mourir » (Jean 12:32-33). Rejeté par les hommes, il est aussi rejeté de son Dieu. Il est ainsi inexorablement seul, comme aucune créature ne l'a jamais été. Il souffre de la part de Dieu et de la part des hommes.

Du haut de la croix, Jésus regarde les hommes : ce sont des animaux : des taureaux (les chefs du peuple), la gueule d'un lion déchirant et rugissant ; des chiens : les soldats qui l'ont crucifié : ils ont percé mes mains et mes pieds.

C'est le défilé devant la croix (v. 7-8 ; 12-18). Pendant tout ce temps Jésus endure des souffrances physiques et morales indicibles : mes os se déjoignent, mon cœur est fondu, ma vigueur est desséchée, et ma langue est attachée à mon palais — la terrible soif des crucifiés ; et tu m'as mis dans la poussière de la mort. « Le premier homme est tiré de la terre, — poussière ; le second homme est venu du ciel » (1 Cor. 15:47). L'homme retourne à la poussière (Éccl. 12:7) ; Lui a été mis dans la poussière de la mort, mais il n'est pas devenu poussière : « Tu ne permettras pas que ton saint voie la corruption » (Ps. 16:10). Les mains qui avaient fait tant de bien ont été percées ; les « chiens » ont cloué à la croix les pieds de Celui qui de lieu en lieu avait déversé sur les hommes sa compassion et ses bienfaits. Ils ont mis fin à ce chemin-là.

v. 14-15

Le crucifié sent que sa vigueur s'en va peu à peu : « Je suis répandu comme de l'eau... mon cœur est comme de la cire... ma vigueur est desséchée ». Les atroces souffrances augmentent : « Tous mes os se déjoignent... je compterais tous mes os » (v. 14-17). Normalement on ne sent pas ses os, mais quand ils font souffrir, la douleur est beaucoup plus intense. Le supplice de la croix est parmi les plus grands, une mort terrible.

Et pendant tout ce temps ceux qui défilaient devant la croix « me contemplant, me regardent ». Puis les uns après les autres, « toutes les foules qui s'étaient assemblées à ce spectacle... s'en retournent, frappant leur poitrine » (Luc 23:48). Les soldats ont partagé entre eux ses vêtements ; sur sa robe ils ont jeté le sort, tunique sans couture, symbole de sa perfection (Jean 19:23-24).

Aucun opprobre ne lui est épargné et les souffrances morales de toutes natures dépassent encore les douleurs physiques. Si nous devons un jour vraiment souffrir, nous avons Dieu près de nous ; nous avons sa consolation. Et si nous cherchons des consolateurs, peut-être se trouvera-t-il quelqu'un pour venir nous encourager. Pour lui, il n'y a eu personne.

Pour Isaac il y avait eu un substitut, le bélier retenu par les cornes. Pour Jésus il n'y avait pas de substitut possible, il se livrait lui-même ; il était fait péché pour nous.

La Parole nous parle souvent de myrrhe, en particulier dans le Cantique des cantiques. La myrrhe et son amertume rappellent les souffrances du Seigneur. Il y avait eu Gethsémané, le pressoir à huile ; puis Gabbatha, le pavé, la dureté des cœurs humains ; et maintenant c'était Golgotha, le lieu du crâne, la mort.

Dans la couverture intérieure du tabernacle, et dans les voiles, il y avait quatre couleurs : le blanc représentant la pureté parfaite de Christ ; le bleu, celui qui était venu du ciel ; la pourpre, sa gloire royale future ; enfin l'écarlate, la couleur du sang. Seule cette couleur luisait encore à la croix. Tous les types de l'Ancien Testament s'accomplissaient.

Qu'y avait-il pourtant dans son cœur, sinon cette première prière : « Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font » (Luc 23:34). Pour eux et pour nous il invoque le pardon qui sera le résultat de son œuvre. Dans les Évangiles, nous avons les sept paroles de la croix ; dans ce psaume, les pensées et les sentiments du Sauveur. Il a goûté la seconde mort — l'abandon de Dieu, avant d'entrer dans la mort même, salaire du péché.

Une dernière prière : « Sauve-moi de la gueule du lion » (v. 21). Satan est là. Il a dû se retirer lors de la tentation au début du ministère. Il a étendu ses pièges tout du long, surtout vers la fin. Et maintenant, la gueule ouverte va-t-elle engloutir l'homme parfait ?

#### 2.4.2 Les résultats

« Tu m'as répondu d'entre les cornes des buffles ». Il a été exaucé, non pas lorsqu'il criait, mais à travers la mort, une fois l'œuvre accomplie.

Dans Lévitique 14, illustrant la purification du pécheur, l'oiseau plongé dans l'eau vive et le sang, peut s'envoler libre. Il porte sur lui les marques des souffrances, vrai type du Ressuscité, qui les gardera jusque dans la gloire.

À ses frères, Jésus va annoncer le nom du Père (v. 22) ; il va entonner la louange au milieu de la congrégation. Toute la semence d'Israël le glorifiera et ceux qui cherchent l'Éternel le loueront. Cette louange qu'il a entonnée va s'étendre en cercles croissants jusqu'à ce que tous les bouts de la terre se souviennent et se tournent vers l'Éternel et que toutes les familles des nations se prosternent devant lui. « Au nom de Jésus se ploiera tout genou des êtres célestes et terrestres et infernaux, et toute langue confessa que Jésus Christ est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père » (Phil. 2:10-11).

Le cri du Fils arrivait aux oreilles du Père, penché vers Lui (Ps. 40:1), mais sans pouvoir lui répondre. Il doit laisser son Fils mourir sur la croix. Finalement, l'œuvre achevée, il peut intervenir. C'est la résurrection. Il y a une explosion de joie et de louanges. Sans la vie nouvelle, il n'y a pas de louange véritable ; seuls les rachetés chantent. Le cercle s'étend toujours plus, il passe à de nouvelles générations : « une semence le servira... ils raconteront sa justice à un peuple qui naîtra... qu'il a fait ces choses ».

Dans sa prière de Jean 12:28, Jésus avait conclu : « Père, glorifie ton nom ». Et la réponse était venue du ciel : « Je l'ai glorifié, et je le glorifierai de nouveau ». Il l'avait glorifié en ressuscitant Lazare, mais il le glorifierait de nouveau en ressuscitant son Fils bien-aimé.

C'est notre immense privilège d'enfants de Dieu, nés de nouveau, de pouvoir rappeler « l'œuvre de la croix », de la chanter dans l'adoration, en attendant de voir face à face l'Agneau qui a tant souffert pour nous acquérir la vie éternelle.

### 3 Les gloires qui suivraient

Les psaumes que nous allons considérer parlent de la gloire. Qu'est-ce que la gloire ? Pensant à nous-mêmes, un chrétien du siècle passé disait : « La gloire, ce sera de voir » (1 Cor. 13:12).

Mais quant à Dieu lui-même, sa gloire, peut-on dire, est l'effusion de ses perfections. Quand Moïse dit à l'Éternel : « Fais-moi voir ta gloire », Dieu lui répond : « L'homme ne peut me voir et vivre » (Ex. 33:20). Dieu fait pourtant quelque chose de magnifique vis-à-vis de Moïse : il le met dans la fente du rocher et fait passer devant lui toute sa bonté, sa grâce, sa miséricorde. Et Moïse voit par derrière quelque chose de merveilleux, une trace qui ne s'efface pas.

Pour nous, la gloire n'est pas insoutenable. Nous l'atteignons par le chemin de la grâce. La fente du rocher nous parle de l'œuvre de Christ. Par cette œuvre, nous sommes amenés progressivement jusqu'à cette face découverte de 2 Corinthiens 3:18. En vertu de l'Esprit qui nous enseigne dans les Écritures, nous sommes placés face à face avec Celui qui les remplit, et, en Esprit pour le moment, mais bientôt en réalité, nous le regardons, et Lui, il nous regarde.

#### 3.1 Psaume 16

La gloire morale du Seigneur Jésus (v. 1-8) ; Après la perfection de sa vie, la résurrection et la gloire (v. 9-11)

Le psaume 22 correspondait à l'holocauste. Dans l'institution de Lévitique 2, celui-ci était suivi par l'offrande de gâteau, à laquelle se réfère notre psaume. C'est l'ordre divin. Nous allons donc considérer la gloire morale de la vie du parfait Serviteur.

Le psaume 22 nous faisait connaître, dans une mesure, les sentiments de notre Seigneur sur la croix. Le psaume 16 propose à notre méditation et à notre adoration les ressorts secrets de son âme, lorsqu'il a été vu ici-bas comme un homme, Serviteur parfait.

Notre texte répond en quelque sorte à une question posée au psaume 15:1 : « Éternel !... qui demeurera en ta montagne sainte ? », autrement dit qui peut se tenir dans la présence de Dieu ? Le verset 2 donne la réponse : « Celui qui marche dans l'intégrité, et qui fait ce qui est juste ». Au psaume 14 l'Éternel avait regardé des cieux sur les fils des hommes pour constater qu'il « n'y a personne qui fasse le bien, non pas même un seul ». C'est alors, comme si, avec ce psaume 16, l'Éternel venait dire : Oui, il y en a Un : je l'ai regardé des cieux et j'ai eu en lui tout mon plaisir.

Considérons quelques rayons de la gloire morale de notre Seigneur lorsqu'il a été vu ici-bas. Dans une dépendance complète il a pris la position d'un homme devant Dieu.

On pourrait se demander si ce psaume 16 s'applique vraiment au Seigneur Jésus disant : « Garde-moi ô Dieu ! car je me confie en toi ». Par la foi on est gardé des circonstances extérieures, des attaques de l'ennemi, de soi-même. Il est évident que notre Seigneur n'avait pas besoin d'être gardé de cette manière. Dans la plénitude de son être : il commandait aux éléments ; ses ennemis reculaient quand il disait : « C'est moi » ; et comme on l'a dit « il n'y avait point de « moi » en lui ».

De fait dans ce psaume il prend volontairement sa place d'homme et se soumet à son Dieu. Dans cette condition il ne s'adresse pas au Père, mais à Dieu. Parfaite position d'un homme devant son Dieu, dépendance exprimée par la prière (v. 1). Dans l'Évangile lorsqu'il s'agira de faire le choix de ses disciples, en particulier de celui qui le livrera, « Il passa toute la nuit à prier Dieu » (Luc 6:12).

Si quelque doute subsistait encore que ce psaume 16 se réfère bien essentiellement au Messie, il suffirait de considérer Actes 2, où l'apôtre Pierre le cite, en relevant les paroles de David à Son sujet dans les versets 8 à 11.

Au verset 2, dans cette position d'homme prise volontairement, il fait en quelque sorte acte de soumission à son Dieu, sans réclamer aucune prérogative : « Tu es le Seigneur ». Dans l'Évangile, un chef s'approche de lui et l'appelle : « Bon Maître ». Et Jésus de lui répondre, en toute humilité : « Nul n'est bon, sinon un seul, Dieu » (Marc 10:17-18). Le jeune homme ravale Jésus au niveau des hommes, et Lui-même accepte une telle position.

Au verset 3 il prend place avec ceux qu'il appelle les « saints qui sont sur la terre ». C'est la scène de l'Évangile quand Jésus vient de Galilée au Jourdain, où venaient vers Jean ceux qui se repentaient et confessaient leurs péchés. A-t-il, lui, pur et saint, besoin de prendre place au milieu d'eux ? Jean l'en empêchait fort, mais Jésus lui dit : « Il nous est convenable d'accomplir toute justice ». C'était juste que dans la position d'homme qu'il avait prise il s'associe avec ceux qui prenaient une telle attitude devant Dieu.

L'homme parfait montre encore une gloire à laquelle il répond parfaitement : la fidélité (v. 4). Il se sépare moralement complètement de ceux qui « courent après un autre » (l'antichrist), il ne s'associe nullement à leurs rites d'adoration. Plus d'une fois dans l'Évangile il élèvera sa voix vers son Père. Lorsque le diable le tente et lui offre tous les royaumes de la terre, il répondra : « Il est écrit : Tu rendras hommage au Seigneur ton Dieu, et tu le serviras lui seul » (Mat. 4:10).

Dans les psaumes considérés précédemment, nous avons vu combien le Seigneur a souffert ici-bas. Mais dans nos versets 5 et 6, nous discernons, dans le profond de son être, des sentiments de satisfaction : avoir « l'Éternel pour la portion de son héritage et de sa coupe » ; il ne s'appesantit pas sur son lot quotidien de souffrances. Sur la terre, il y avait dans le secret de son âme ce qui dépassait infiniment toute la gloire terrestre qu'il aurait pu avoir : il a l'Éternel pour sa portion. Pour le présent, cela lui suffit.

Bien sûr en lui-même il avait toute connaissance, il était la Sagesse ; et pourtant comme homme dépendant il se laisse enseigner : « L'Éternel me donne conseil », même pendant les nuits. Dans l'intégrité de son cœur il peut exprimer : « Je me suis toujours proposé l'Éternel devant moi ». On se souvient de son affirmation en Jean 8:28 : « Je ne fais rien de moi-même, mais selon que le Père m'a enseigné, je dis ces choses ». En Jean 14:31, il affirme : « Selon que le Père m'a commandé, ainsi je fais ». Dans ses paroles comme dans ses actes, il n'a qu'une chose devant lui une obéissance parfaite.

Quelle est la réponse à toute cette dépendance, cette confiance, le résultat de cette communion ? — C'est la joie du cœur : « Mon cœur se réjouit, et mon âme s'égaie » (v. 9). S'agit-il de son âme, il sait qu'elle ne sera pas abandonnée au shéol. S'agit-il de son corps, il n'a aucun doute qu'il ne verra pas la corruption (v. 10).

En regardant au-delà de la mort, il voit la résurrection et jusqu'à la gloire de Dieu. Déjà son cœur se réjouit. Ce cœur a été affligé, blessé, fondu. Devant lui se présentait alors la coupe que le Père lui donnait à boire, l'abandon sur la croix ; son âme très sainte ne pouvait qu'en souffrir profondément. Malgré tout, comme homme, il se confie en Dieu. Il avait lui le pouvoir de se ressusciter. Mais il a l'assurance, dans cette condition humaine qu'il a prise, que son Dieu ne l'abandonnera pas au shéol, qu'il ne verra pas la corruption. En quelque sorte depuis le ciel le Père contemple le corps inanimé de son Fils bien-aimé. Il en prend soin jusqu'au jour glorieux où « Tu me feras connaître le chemin de la vie ».

Le chemin passera par le « puits » et le « bourbier fangeux », mais il aboutira à la vie. En Actes 2:28, il deviendra « les chemins de la vie », chemins qui seront la part de tous les rachetés pour lesquels il s'est donné lui-même. Il est pour eux « le chef et le consommateur de la foi », « les prémices » de la résurrection ; son chemin de lumière et de sainteté, où il a glorifié le Père, le mène à la gloire, entraînant après lui tous ceux qui lui appartiennent.

La face qui s'était détournée de Lui dans la nuit du calvaire devient un rassasiement de joie : « Il y a des plaisirs à ta droite pour toujours ».

### 3.2 Psaume 45 — L'apparition glorieuse du Messie apportant la délivrance

Le psaume 16 répond à une question ; le 45, à un cri, le cri du résidu (\*) juif à la fin du psaume 44 : « Pourquoi caches-tu ta face... lève-toi, aide-nous, et rachète-nous à cause de ta bonté » (v. 24 et 26).

(\*) Le « résidu » — cette expression désigne les Juifs croyant en Christ, qui, après l'enlèvement de l'Église, attendront le Messie et son royaume. Ils subiront de terribles persécutions.

La réponse, c'est la présentation du Bien-aimé, du Roi qu'ils ont tant attendu. Leur situation avait été bien saisissante : « Écrasés dans le lieu des chacals... couverts de l'ombre de la mort » (44:19). Il est répondu à leurs cris par l'apparition du Roi de gloire.

Tout d'abord est présentée sa Personne, pas des titres, mais Lui-même : « Tu es plus beau que les fils des hommes ; la grâce est répandue sur tes lèvres », traduction de tout ce qu'a été le Seigneur lorsqu'il a cheminé ici-bas. Tel il est vu d'abord par le résidu qui attend la délivrance.

Et quand nous-mêmes nous nous rendons au culte, quelle est la première chose que l'Esprit de Dieu (« l'écrivain habile » v. 1) présente à nos cœurs ? — La Personne du Bien-aimé. Dans cette contemplation, le fidèle entre dans une certaine mesure en communion avec Dieu lui-même. Pouvoir contempler la beauté du Seigneur n'est-ce pas la base, le fondement de notre culte ? Sa beauté dans sa gloire morale ici-bas, dans son sacrifice, sa beauté que nous contemplons maintenant dans la gloire, portant encore la marque de ses souffrances.

Nous contemplons aussi toute son œuvre. Ici le résidu a devant lui le vrai David qui combat pour leur délivrance et l'établissement du règne. Pour nous il s'agit d'un autre combat, celui contre les puissances des ténèbres et l'ennemi de nos âmes : « Par la mort il a rendu impuissant celui qui avait le pouvoir de la mort, c'est-à-dire le diable » (Héb. 2:14). Quelle louange montera du cœur du résidu en réalisant quel combat il a livré pour les libérer de leur situation désespérée. Quelle louange encore plus fervente s'élève de nos cœurs quand nous nous souvenons de toutes les souffrances qu'il a endurées, telles que les psaumes précédents nous les ont présentées : « le travail de son âme » pour arracher à Satan ceux qui étaient pendant toute leur vie assujettis à la servitude.

Viennent ensuite les gloires du vrai Salomon, sa majesté, sa magnificence, mais aussi les « choses terribles » qui amèneront le règne de justice et le sceptre de droiture. Cette note n'est-elle peut-être pas trop souvent absente dans notre louange, celle de voir le Seigneur dans sa gloire régner en puissance, apportant la paix et la justice ?

La louange individuelle monte vers lui ; elle est aussi collective, pour ce qui nous concerne, de la part de l'assemblée. Sans doute la « fille » du verset 10 représente-t-elle en première ligne Jérusalem, mais on peut assimiler cette pensée à l'assemblée d'aujourd'hui. Pour elle : « Écoute... vois... incline ton oreille... oublie ». Et pour Lui, voir la « beauté » de celle pour qui il a tant souffert. Les noces du roi vont avoir lieu pour le résidu, mais les noces de l'Agneau nous touchent encore plus : « Adore-Le ». Et dans notre adoration, lorsque l'église considère la beauté de son époux, n'oubliera-t-elle pas tout ce qui est de son origine terrestre ? N'est-ce pas déjà notre privilège, lorsqu'au culte nous contemplons la gloire du Seigneur et ses souffrances, d'oublier ce qui a pu nous préoccuper, même nos faiblesses, tout ce que nous sommes et ne sommes pas, pour répondre à cette injonction : « Il est ton Seigneur : adore-Le ».

Devant tout ce que l'Esprit nous a rappelé du Bien-aimé, n'avons-nous pas une responsabilité ? Nous avons trouvé dans le psaume 16, entre autres choses, la gloire morale du Seigneur Jésus, la perfection de sa vie comme homme dépendant de Dieu sur la terre. Modèle inimitable sans doute, mais qui nous est présenté quand même, spécialement à travers les évangiles, et dans les psaumes quant à ses sentiments, « afin que nous suivions ses traces » (1 Pierre 2:21), et surtout que nous « croissions dans la grâce et la connaissance de sa Personne » (2 Pierre 3:18).

Notre psaume a placé devant nous sa gloire officielle, celle du Messie apparaissant dans sa puissance, du roi victorieux qui établit la paix et la justice sur la terre. Cette gloire nous la partagerons avec Lui, selon Apocalypse 5:10, 2 Timothée 2:12, et bien d'autres passages. Quand il apparaît dans sa gloire en Apocalypse 19:11-16, « Roi des rois et Seigneur des seigneurs », les armées qui sont dans le ciel le suivent ; les rachetés précédemment enlevés dans le ciel, en font sans doute partie. Lui-même se nomme la « Parole de Dieu ». Il est appelé « fidèle et véritable ». Il porte aussi un autre nom, « un nom écrit que nul ne connaît que lui seul ». C'est sa gloire personnelle, inscrutable pour nous : « Glorifie-moi, toi Père, auprès de toi-même, de la gloire que j'avais auprès de toi avant que le monde fût ». Cette gloire, nous ne la partagerons pas, mais selon sa prière : « Père, je veux, quant à ceux que tu m'as donnés, qu'ils voient ma gloire que tu m'as donnée ». (Jean 17:5, 24). Il reste dans la personne du Fils un mystère que seul le Père connaît : « Personne ne connaît le Fils si ce n'est le Père » (Mat. 11:27).

### 3.3 Psaume 2 — « Tu es mon Fils »

Dans le premier psaume nous est présentée la justice parfaite de l'homme bienheureux, la Personne même du Seigneur Jésus.

Dans le 2, nous avons à son sujet trois noms qui répondent à cette justice parfaite. Au verset 2, il est l'Oint de Dieu, le Messie, le Christ ; il a accompli tout ce que Dieu lui a confié : « J'ai achevé l'œuvre que tu m'as donnée à faire » (Jean 17:4). Au verset 6 il est son Roi ; au verset 7, son Fils, verset central.

Ce psaume se divise en quatre parties de trois versets chacune. Successivement le Saint Esprit s'exprime, puis Dieu lui-même, enfin le Fils, et pour terminer les fidèles.

Il s'ouvre par la révolte des grands de ce monde contre Christ lui-même, dans sa vie et sa condamnation. Même deux ennemis comme Hérode et Ponce Pilate consultent ensemble et deviennent amis contre Christ (Luc 23:12). Cette persécution se continue à travers les âges envers les enfants de Dieu (Jean 15:19). Dans l'avenir cette révolte contre Christ sera manifeste : les dix rois qui ont reçu pouvoir

avec la bête « combattront contre l'Agneau » (Apoc. 17:14). De même en 19:19 : « La bête et les rois de la terre et leurs armées sont assemblées pour livrer combat à Celui qui est assis sur le cheval et à son armée ».

D'autre part on ne veut plus aucune restriction ni retenue ; le mal se déploie toujours plus (v. 3).

Et maintenant la patience de Dieu attend ! Mais le jour viendra, inexorablement, où sa colère et sa fureur épouvanteront.

Dans les versets 4 à 6, Dieu lui-même parle. Il suffit qu'il affirme : « J'ai oint mon Roi sur Sion » pour fermer la bouche à la révolte. Dans celle d'Adonija en 1 Rois 1, nous avons comme un tableau précurseur de ces versets de notre psaume.

De Christ Dieu dit « mon Roi ». Dans l'Évangile il sera reconnu comme tel pour quelques heures, lors de son entrée à Jérusalem. Rejeté alors, il reviendra un jour comme roi de gloire.

Qui est-il ce roi ? Jésus le déclare lui-même dans les versets 7 à 9 : « L'Éternel m'a dit : Tu es mon Fils aujourd'hui je t'ai engendré ». Il recevra les nations pour héritage, mais il les recevra de la main du Père, non pas de la main du diable qui les lui offrirait pourvu qu'il se prosterner devant lui (Luc 4:6-7).

« Tu es mon Fils ! » Il l'est dès l'éternité : « Père... tu m'as aimé avant la fondation du monde... La gloire que j'avais auprès de toi avant que le monde fût » (Jean 17:24, 5). Mais il est venu sur la terre, envoyé du Père : « Aujourd'hui je t'ai engendré » (Héb. 1:5). Sa naissance humaine ici-bas correspond à ce qu'il était dans la déité (Luc 1:35) : « Étant (littéralement : subsistant) en forme de Dieu... il s'est anéanti lui-même, prenant la forme d'esclave ». Il s'est dépouillé des insignes de la gloire ; il a été fait à la ressemblance des hommes ; en une même personne, il était véritablement homme et véritablement Dieu. Haut élevé, proclamé Seigneur, au nom duquel se ploiera tout genou, il reste véritablement homme et véritablement Dieu : « En lui habite toute la plénitude de la déité corporellement » (Col. 2:9).

Vu l'état de violence et de corruption de la terre, le « sceptre de fer » sera indispensable. Avant que le règne de paix et de justice s'établisse, il faudra les jugements terribles de l'Apocalypse (v. 9). « Celui qui vaincra » en Apocalypse 2:26 sera associé à cette autorité sur les nations, pour les paître « avec une verge de fer,... selon que moi aussi je l'ai reçu de mon Père ».

v. 10-12 — À travers les jugements terribles qui fondront sur la terre sera encore proclamé l'évangile du royaume, l'Évangile éternel. Les rois, les juges de la terre, tout homme, sont appelés à craindre l'Éternel, à baiser le Fils. Cette expression de « baiser le Fils » signifie une réconciliation. En Luc 7 nous avons celui de la pécheresse qui couvrait de baisers les pieds du Seigneur et les arrosait avec ses larmes : un baiser de repentance et de confession.

Par contre, comme Jésus le relève, le pharisien qui à ce moment-là recevait le Seigneur, ne lui avait même pas donné de baiser. Il invitait Jésus chez lui, mais n'avait pas de cœur pour le faire. En Actes 20 un serviteur va s'en aller et l'on est là sur le rivage ; c'est le baiser de toute une assemblée qui voit quelqu'un qui les quitte et ne les reverra plus. C'est un baiser d'attachement qui pourra se prolonger par la prière, et pourtant ceux d'Éphèse oublieront (2 Tim. 1:15). Il y a aussi le baiser du père qui accueille l'enfant prodigue. Combien celui-là est chaleureux. Quelqu'un qui revient, quelqu'un qui se repent ! Il y a enfin — puissions-nous ne jamais le connaître — le baiser du traître. Jésus doit lui dire quand Judas le livre par un baiser donné avec empressement : Ami, pourquoi es-tu venu ?

« Bienheureux tous ceux qui se confient en Lui ! », mais malheureux celui qui s'engage dans le chemin des méchants et finit par s'asseoir au siège des moqueurs (1:1). Une fois assis, il n'est pas facile de se lever ; quand on s'est détourné volontairement de Christ, combien difficilement on revient à Lui. Mais si l'on s'est assis aux pieds du Seigneur, par la grâce on y reste volontiers, pour y contempler ses gloires de Roi, de Christ, de Fils.

### 3.4 Psaume 8 — La domination universelle du fils de l'homme

Celui qui a été « fait de peu inférieur aux anges » (Héb. 2 ajoute : « ... à cause de la passion de la mort ») est maintenant « couronné de gloire et d'honneur ». Dans l'avenir il dominera sur toutes les œuvres des mains du Créateur.

Dieu avait donné cette domination primitivement à Adam (Gen. 2:20) ; par la chute il l'a perdue, et le sol, maudit à cause de lui, ne donnerait son fruit qu'à force d'un travail pénible (Gen. 3:17b-19). La domination a été ensuite remise à Noé, mais il est tombé ; elle a été confiée à Salomon, mais il a mal terminé sa vie ; transmise à Nébucadnetsar, selon Daniel 2:37, puis aux trois autres empires des nations ; elle a mal fini (v. 43). Christ la recevra.

Il y en avait déjà un échantillon dans l'évangile, lorsque Jésus invite Pierre à pêcher un poisson qui apporte le statère nécessaire pour payer l'impôt du temple (Mat. 17:27). Le Seigneur possédait toutes choses, mais sa gloire était alors voilée ; elle brillera bientôt sur toute la terre.

Maintenant c'est par la bouche des « petits enfants » qu'il a fondé sa force, ou sa louange (Mat. 21:16) ; « petits enfants » surtout dans le domaine spirituel : nouveaux convertis au début de la course chrétienne, encore bien ignorants, mais qui peuvent bénir Celui qui les a sauvés.

Quand dans une nuit étoilée on contemple la splendeur du ciel, « qu'est-ce que l'homme que tu te souviennes de lui » ? Si peu de chose, cet « homme mortel » (Enosh Gen. 4:26), en face de l'infini ! Et pourtant le Seigneur Jésus a voulu devenir tel, véritablement homme, mais homme en qui il n'y avait point de péché, fils de l'homme venu pour donner sa vie, à qui personne ne pouvait l'ôter, le « dernier Adam » (Ps. 8:4b). Il est bien en vue dans Hébreux 2:6b-8a, dont le verset 9 ajoute qu'il a été « fait un peu moindre que les anges, à cause de la passion de la mort ». Maintenant, par la foi, nous voyons Jésus couronné de gloire et d'honneur ; il a amené plusieurs fils à la gloire, ayant accepté, pour devenir chef de notre salut, d'être lui-même « consommé par des souffrances » (Héb. 2:10).

Notre verset 6 nous parle de sa domination future, non seulement sur toutes les œuvres du Créateur, mais aussi sur ce que représentent les brebis et les bœufs, sans doute les rachetés ; puis les bêtes des champs, les nations qui reconnaîtront sa domination ; finalement les oiseaux des cieux et les poissons de la mer, qui font penser à ceux qui devront ployer le genou devant lui et reconnaître que Jésus est Seigneur (Phil. 2:10-11). Daniel 7:13-14 avait déjà annoncé que le fils de l'homme recevrait la domination et l'honneur et la royauté, une domination éternelle, et son royaume qui ne sera pas détruit.

Ce psaume célébrant sa grandeur infinie, comment pourrait-il être mieux encadré que par cette exclamation : « Éternel, notre Seigneur ! Que ton nom est magnifique par toute la terre ! ».

### 3.5 Psaume 110 — « Tu es sacrificateur pour toujours »

Une fois l'œuvre de la croix accomplie, « le Seigneur... fut élevé en haut dans le ciel, et s'assit à la droite de Dieu » (Marc 16:19). Ainsi le présente notre psaume (v. 1) et le souligne tout particulièrement l'épître aux Hébreux : « Ayant fait par lui-même la purification des péchés, il s'est assis à la droite de la majesté dans les hauts lieux » (Héb. 1:3). Par les choses qu'il a souffertes, il a appris l'obéissance, il a réalisé ce qu'elle signifiait pour un homme parfait sur la terre. Il a accompli en toutes choses la volonté de Dieu et, étant salué par Dieu, il est devenu souverain sacrificateur, non pas sur la terre, mais dans le ciel (Héb. 5:8-10 ; 8:4). La brièveté de la vie empêchait les sacrificateurs de l'ancienne alliance de demeurer, la mort les atteignait successivement tous. Mais lui, parce qu'il demeure éternellement, a la sacrificature qui ne se transmet pas. Ceux d'autrefois étaient debout chaque jour, accomplissant le

service, mais lui est assis, l'œuvre ayant été parfaitement achevée (Héb. 10:11-12). Tel, conduit par l'Esprit de Dieu, le considère d'avance le psalmiste.

Entre les vingt et une citations de ce psaume dans le Nouveau Testament, il y en a que le Seigneur s'attribue, preuve que cette prophétie le concernait bien lui-même (Luc 20:42). Il était alors sur cette terre, son message de grâce était refusé ; mais il avait la perspective de s'asseoir à la droite de la majesté. Plus tard ses ennemis seront pour marchepied de ses pieds.

Pour le passé il est dit au psaume 109:31 : « L'Éternel s'est tenu à la droite du pauvre » ; Jésus n'était-il pas lui-même ce pauvre ? Les hommes le refusaient, mais Dieu était à sa droite. — Le premier verset du psaume 110 est actuel, selon Philippiens 2:9 : suite à son obéissance jusqu'à la mort de la croix, Dieu l'a haut élevé. Mais les ennemis ne sont pas encore sous ses pieds. Plus tard : « Le Seigneur, à ta droite, brisera les rois au jour de sa colère » (v. 5). — Hier l'Éternel s'est tenu à la droite du pauvre aujourd'hui il l'a fait asseoir à sa droite ; demain il sera à sa droite pour juger les nations.

Au psaume 40, Dieu « se penche » (v. 1) vers Celui qu'il avait dû abandonner sur la croix, et le fait monter hors du puits de la destruction (v. 2), pour mettre ses pieds sur le roc de la résurrection. Dans le premier verset du psaume 110, peut-être pouvons-nous découvrir, par l'œil prophétique, le Père voir son Fils s'élever de la montagne des Oliviers vers lui, et l'inviter à s'asseoir à sa droite. Christ recevra le sceptre de la force, un peuple de franche volonté, la sainte magnificence. Mais il est entré dans la gloire non seulement pour cela, mais, comme dit ci-dessus, « selon la puissance d'une vie impérissable » (Héb. 7:16), afin d'être sacrificateur pour toujours, selon l'ordre de Melchisédec, personnage mystérieux apparaissant en Genèse 14:18-20, bénissant Abram et le préservant des tentations ultérieures du roi de Sodome. Le patriarche lui donne la dîme de tout. L'épître aux Hébreux 7:1-10 en parle à nouveau, précisant qu'il est à la fois roi et sacrificateur — roi de justice et de paix, — assimilé au Fils de Dieu.

Actuellement dans le sanctuaire céleste, notre Sacrificateur s'occupe dans sa grâce de ceux qu'il a rachetés et qui lui appartiennent. Il attend le moment où, selon la décision du Père, il descendra lui-même du ciel pour enlever son église, épargnée de l'heure de l'épreuve qui doit venir sur toute la terre. Mais le jour suivra rapidement où « ses ennemis seront mis pour le marchepied de ses pieds » (voir Josué 10:24), où il brisera les rois et jugera les nations (v. 5-6).

Le dernier verset nous rappelle qu'il « boira du torrent dans le chemin, c'est pourquoi il lèvera haut la tête ». L'eau du torrent vient d'en-haut, comme le Saint Esprit, apportant rafraîchissement au combattant, qui peut alors, dans la bataille, lever haut la tête. À la croix, le Seigneur Jésus a brisé la tête du serpent, selon la prophétie de Genèse 3:15 ; il a triomphé de tous ses ennemis invisibles (Col. 2:15). Satan lui a brisé le talon : il est entré dans la mort ; mais « par la mort il a vaincu celui qui avait le pouvoir de la mort ». Au jour de la résurrection il pouvait bien « lever haut la tête » et être élevé dans le ciel pour s'asseoir à la droite de Dieu et exercer cette sacrificature céleste qui n'était pas sa part sur la terre.

On peut aussi penser que pour boire l'eau du torrent, il faut baisser la tête. Combien de fois notre Seigneur l'a fait dans sa course ici-bas, la dernière fois sur la croix du calvaire (Jean 19:30), alors que de son vivant, il n'avait pas eu un lieu où la « reposer » (dans l'original même mot que baisser). Et le verset 7 ajoute : « C'est pourquoi il lèvera haut la tête », comme Philippiens 2:9 l'exprime : « C'est pourquoi Dieu l'a haut élevé ».

Au péril de leur vie, les trois hommes forts de David sont allés chercher l'eau au puits de Bethléhem pour apporter quelque rafraîchissement à leur chef (2 Sam. 23:13-17). Notre Seigneur n'est-il pas rafraîchi quand il voit les siens et de jeunes âmes se grouper autour de lui pour recevoir sa Parole et lui témoigner ainsi leur amour ?

### **3.6 Psaume 72 — Le règne : « Son nom sera pour toujours »**

À la fin de ses jours, David contemple prophétiquement le règne de paix et de justice de Salomon ; conduit par l'Esprit de Dieu, il parle bien sûr d'un « plus grand que Salomon ».

Le nom de Salomon (shalom) signifie : la paix. Melchisédec était roi de Salem. La paix caractérisera donc le règne de Christ qui, à la fois roi et sacrificateur, amènera la bénédiction millénaire. L'époque de Salomon fait contraste avec celle de David, marquée par les guerres, qui ont hélas aussi ensanglanté toute l'Histoire.

Le texte même du psaume est assez explicite ; il vaut la peine de le lire pour avoir la vision de ces bénédictions du Règne qu'apportera Celui dont le nom sera « pour toujours », une « abondance de paix, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de lune » (v. 7). Avec ces versets, « les prières de David, fils d'Isaï, sont finies » (v. 20). Dans les psaumes qu'il lui a été donné d'écrire, il a considéré les souffrances du Sauveur, l'incompréhension qu'il a rencontrée, la haine des hommes, l'abandon sur la croix sous le jugement de Dieu. Ses regards se sont portés aussi vers sa résurrection et son élévation dans la gloire.

Avant de clore sa carrière, « le doux psalmiste d'Israël » a encore la révélation de « Celui qui domine parmi les hommes, qui sera juste, dominant en la crainte de Dieu ; et il sera comme la lumière du matin, quand le soleil se lève, un matin sans nuages » (2 Sam. 23:3-4).

Les lèvres qui avaient « rendu par avance témoignage des souffrances qui devaient être la part de Christ et des gloires qui suivraient », expriment une dernière prière de louange : « Béni soit le nom de sa gloire, à toujours ; et que toute la terre soit pleine de sa gloire ! Amen ! Oui, Amen ! ».

### **3.7 Conclusion**

Dans ces quatre derniers psaumes, ne peut-on pas voir un tableau d'une éternité à l'autre. Dans le 2, nous remontons à l'éternité passée ; dans le 8 dans le passé du temps, avec l'abaissement de notre Seigneur et l'annonce de sa gloire future ; dans le 110, nous trouvons le présent et son office actuel de sacrificateur ; et dans le 72, l'avenir et la bénédiction universelle.

Toi qui t'es abaissé de la gloire suprême  
Aux profondes douleurs, à la mort de la croix,  
Exalté maintenant plus haut que le ciel même,  
Jésus, pour t'adorer, nous élevons nos voix.

#### **MOI, JE SUIS**

Moi, je suis le pain de vie (Jean 6:35).

Moi, je suis le pain vivant qui est descendu du ciel (Jean 6:51).

Moi, je suis la lumière du monde (Jean 8:12).

Moi, je suis le bon berger (Jean 10:14).

Moi, je suis la résurrection et la vie (Jean 11:25).

Moi, je suis le chemin et la vérité et la vie (Jean 14: 6).

Moi, je suis le vrai cep (Jean 15:1).

Moi, je suis l'Alpha, et l'Oméga, celui qui est, et qui était, et qui vient, le Tout-Puissant (Apoc. 1:8).

Moi, je suis la racine et la postérité de David, l'étoile brillante du matin (Apoc. 22:16).

**Le Fils héritier de toutes choses les saints héritiers de Dieu, cohéritiers de Christ par Bibliamultilingue**

**Table des matières**

- 1 Dieu a établi le Fils héritier de toutes choses — Hébreux. 1:2
- 2 Les enfants de Dieu sont héritiers de Dieu, cohéritiers de Christ — Romains 8:17
- 3 L'enseignement des Éphésiens concernant l'héritage.
- 4 L'enseignement des Colossiens concernant l'héritage.
- 5 L'enseignement de l'Ancien Testament pour comprendre ce qu'est l'héritage.
- 5.1 La tribu de Lévi — Josué 13:14, 33 ; Deutéronome 10:9 ; 18:1, 2
- 5.2 L'enseignement des Psaumes concernant Christ et l'héritage
- 5.2.1 Psaume 2:7-9
- 5.2.2 Psaume 16:5-6
- 6 Portée présente de l'héritage céleste des saints. Une perspective encourageante dans un temps de ruine et de troubles.
- 7 Les biens célestes et permanents

**1 Dieu a établi le Fils héritier de toutes choses — Hébreux. 1:2**

Les Saintes Écritures nous enseignent que le propos de Dieu, concernant son Fils est de réunir en un toutes choses dans le Christ, les choses qui sont dans les cieux et les choses qui sont sur la terre (Éph. 1:10).

Mais c'est après avoir souffert et avoir été exalté à la droite de Dieu comme homme ressuscité que Dieu, selon ses conseils, met toutes choses sous ses pieds et lui en donne possession (Phil. 2:6-11). Il est l'Agneau qui a été immolé, seul digne de prendre possession de toutes choses, de recevoir la puissance, et richesse, et sagesse, et force, et honneur, et gloire, et bénédiction (Apoc. 5:12).

Les choses qui sont dans les cieux et les choses qui sont sur la terre, créées par Lui, sont pour Lui (Col. 1:16).

Dieu veut établir Christ centre de toutes choses, mais tout ne lui est pas encore assujéti (Héb. 2:8). Il est déjà le centre des lieux célestes mais ce qui concerne la terre reste encore à venir. Christ nous parle de la gloire que le Père lui a donnée après qu'il eut achevé l'oeuvre de la croix (Jean 17:22).

Il aura la bénédiction et la gloire universelles, toutes les choses dans le ciel et sur la terre lui seront assujétiées.

**2 Les enfants de Dieu sont héritiers de Dieu, cohéritiers de Christ — Romains 8:17**

Dans l'Ancien Testament, le fils de la femme libre était le seul à hériter. Le fils donné à la servante était renvoyé avec elle avec un présent (Gen. 21:10 ; Gal. 4:30).

Rachetés par le précieux sang de Christ (1 Pier. 1:19) qui s'est donné lui-même pour nous (Tite 2:14), nous avons reçu l'Esprit de Dieu dans nos coeurs, et nous sommes fils et connaissons Dieu comme notre Père.

Dans cette filiation, nous sommes héritiers de Dieu par Christ (Gal. 4:6-7).

Nous héritons de Dieu en qualité d'enfants car nous avons reçu l'Esprit d'adoption (Rom. 8:17 ; Gal. 4:6). Nous sommes enfants de Dieu, et si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers, cohéritiers de Christ. Les saints sont associés à Christ dans son héritage, nous héritons avec Lui.

Tout ce que le Père a donné au Fils, le Fils le partage avec nous. «La gloire que tu m'as donnée, moi, je la leur ai donnée» (Jean 17:22). Ce que Christ a acquis comme Homme est à nous. En dehors de Lui, nous ne possédons rien. «En Lui, en qui nous avons été fait héritiers» (Éph. 1:11).

Le Seigneur Jésus lui-même, sur le chemin de Damas, avait déjà révélé à Paul que ceux qui recevraient la rémission des péchés par la foi en son nom, auraient une part avec ceux qui sont sanctifiés, c'est-à-dire une part à l'héritage des saints (Actes 26:18) (\*).

(\*) Le mot part [avec ceux qui sont sanctifiés] en Actes 26:18 a la même racine que le mot héritage [avec tous les sanctifiés] de Actes 20:32.

**3 L'enseignement des Éphésiens concernant l'héritage.**

Nés de nouveau, ayant cru, nous recevons le Saint Esprit. Nous sommes scellés du Saint Esprit.

Éphésiens 1:14 nous enseigne que le Saint Esprit est les arrhes de notre héritage. Le Saint Esprit est considéré comme acompte de notre héritage, il est le garant des biens que Dieu a réservé à son peuple et dont nous prendrons possession.

Divin Éliézer (Gen. 24:35, 65 ; Jean 16:14), l'Esprit saint nous entretient, tout le long du voyage, du ciel d'où il est venu et vers lequel il nous accompagne. Comme «arrhes de notre héritage» (Éph. 1:13, 14), il est la puissance par laquelle nous jouissons dès ici-bas des choses d'en haut, c'est-à-dire de la gloire que nous partagerons avec Christ et de la vie en abondance que nous aurons quand Dieu vivifiera nos corps mortels à cause de son Esprit qui habite en nous (2 Tim. 2:11 ; Rom. 8:11). Certes, le croyant ne possède pas encore l'héritage, mais le Saint-Esprit lui en rappelle sans cesse la réalité et le prix ; bien plus, il lui en donne un avant-goût et lui en garantit la promesse. Il nous permet ainsi d'anticiper la joie et la bénédiction à venir, bien que nous séjournions encore sur la terre. En un mot, il s'emploie à ce que notre coeur soit dans le ciel, afin que le ciel soit dans notre coeur.

Dieu nous parle de cet héritage, de la richesse et de la splendeur des biens destinés à ceux qui lui appartiennent, héritage qu'il nous fait partager avec tous les saints (Éph. 1:18).

Ainsi l'Église qui est le Corps de Christ aura part à l'héritage. L'Église unie à Lui est faite participante de l'héritage.

Nous sommes héritiers, cohéritiers de Christ, mais nous ne sommes pas entrés encore en possession de l'héritage. Nous n'avons pas tout ce que comportent pour nous les conseils de Dieu pour nous. Dieu nous laisse maintenant sur la terre ; en cela son conseil n'est pas encore pleinement accompli, car il veut nous avoir dans les lieux célestes avec Christ.

Dans l'épître aux Éphésiens, Paul nous voit assis dans les lieux célestes en Christ, placés à la hauteur de nos privilèges. Si Christ, le Chef, la Tête, y est, le corps y est aussi. Il n'est plus question pour Paul d'en sortir. La conséquence est, non pas que nous espérons le ciel puisque nous y sommes, mais que nous espérons ce que nous ne possédons pas encore effectivement : «l'héritage de toutes choses».

**4 L'enseignement des Colossiens concernant l'héritage.**

Nous héritons de Dieu en qualité d'enfants (Rom. 8:17 ; Gal. 4:7). Nous recevons l'héritage du Père (Col. 1:11-14 ; (\*)). Ce Père nous donne droit à l'héritage et nous prépare aussi à le recevoir et à en jouir dans la lumière. «Le lot des saints» signifie : l'héritage des saints dans la lumière. Il nous a rendus tels que nous sommes capables de subsister dans la lumière. Nous pouvons demeurer avec joie là où se trouve la sainteté absolue. Dieu ne veut pas mettre les siens dans la pureté absolue sans leurs donner un objet d'affection. Cet héritage qu'il nous donne est aussi le royaume du Fils de son amour dans lequel nous entrons en vertu du rachat opéré par le Fils.

(\*) Le mot lot [des saints dans la lumière] de Col. 1:12 est le même que le mot part [avec ceux qui sont sanctifiés] de Actes 26:18 et ce mot a la même racine que le mot héritage, soit en Col. 3:24 [la récompense de l'héritage], soit en Actes 20:32 [un héritage avec tous les sanctifiés]. Il s'agit bien d'une part d'héritage selon les lots que Josué répartissait dans l'héritage du pays d'Israël (Josué 13:1, 6 ; 15:1, 20 ; 16:1, 4 ; etc.). L'héritage n'est pas à prendre au sens limité du français ou de l'anglais, qui désigne ce qu'on reçoit à la mort de quelqu'un, mais il a un sens plus large de possession partagée avec quelqu'un d'autre.

Ayant nommé Christ, Paul le montre ensuite dans la gloire de sa personne. Il montre, dans sa personne, le Dieu qu'on ne voit point (Col. 1:15). Le désir de Dieu, de toute éternité, était de nous introduire dans le lieu même où Il est, où tout resplendit de sa lumière et parle de son amour.

Comme Premier-né de la création, en qualité de Créateur (Col. 1:15), et comme Premier-né d'entre les morts, en qualité de Rédempteur (Col. 1:18), Christ a un droit absolu sur toutes choses. Dans sa grâce immense, Dieu nous confère la même part que Christ, car nous sommes «en Christ» ou «dans le christ Jésus», et Il fait de nous les co-héritiers de son Fils.

Si le Chef reste immuablement fidèle, il n'en est pas de même du corps. Les Colossiens s'étaient un peu affaiblis en ne demeurant pas attachés au Chef, en sorte qu'ils ne sont pas vus «assis dans les lieux célestes» comme les Éphésiens, mais ils sont vus sur la terre, le ciel restant en espérance seulement (Col. 2:19). Quand je ne puis me dire uni à la tête, je ne puis pas parler d'être où elle est et je ne puis dire, par conséquent, que je suis au ciel. Pour les Colossiens, le ciel était seulement une espérance : l'apôtre Paul les encourageait au niveau où ils en étaient en leur disant qu'ils recevraient la récompense de l'héritage de la part du Seigneur (Col. 3:24).

## **5 L'enseignement de l'Ancien Testament pour comprendre ce qu'est l'héritage.**

5.1 La tribu de Lévi — Josué 13:14, 33 ; Deutéronome 10:9 ; 18:1, 2

Lévi et Siméon étaient les deuxième et troisième fils de Jacob et de Léa (Gen. 29:33, 34). Ils devinrent meurtriers pour venger l'outrage fait à leur soeur Dina (Gen. 34:25-31). Sur son lit de mort Jacob prophétisa à leur sujet : «Je les diviserai en Jacob, et les disperserai en Israël» (Gen. 49:5-7), et Dieu ne revint pas sur ce jugement qui était le Sien.

Seule la grâce a pu opérer dans les fils de Lévi pour les relever de la ruine de leur état naturel et les associer au chef de la famille sacerdotale pour servir dans le tabernacle.

Au moment de l'affaire du veau d'or, seuls les fils de Lévi s'engagèrent pour accomplir la Parole de Dieu, quoi qu'il leur en coûtât : ils ceignirent l'épée pour obéir à Dieu et le glorifier dans un jour de confusion.

Plus tard, l'Éternel augmenta encore leur bénédiction en grâce en prenant les Lévites pour le service de sa maison, dans le tabernacle (Nomb. 3:12, 13).

Lors du partage du pays de Canaan, les Lévites ne reçurent pas de possession propre en tant que tribu car leur héritage était les sacrifices faits par feu à l'Éternel (Josué 13:14). En fait leur héritage était Dieu lui-même (Josué 13:35 ; Nomb. 18:20).

Y a-t'il pour eux et pour nous un plus bel héritage ?

Nous trouvons là une similitude entre la part de Lévi et les enfants de Dieu, peuple céleste : nous n'avons aucune part ici-bas. Notre privilège est de pouvoir nous tenir devant Dieu, le servir, le posséder lui-même, avoir communion avec le Père et avec son Fils, Jésus Christ, et connaître Christ dans toute la perfection de son oeuvre devant Dieu et la perfection de sa personne (HR). En cela, nous pouvons jouir d'un avant-goût de cet héritage céleste qui nous est promis et qui nous est conservé dans les cieux (1 Pier. 1:4).

Les familles des Lévites furent réparties entre les différentes tribus sur le territoire desquelles elles reçurent un certain nombre de villes (48 villes et leurs banlieues ; Nomb. 35:6, 7). C'était parmi ces villes que se trouvaient les 6 villes refuges qui, selon la souveraine grâce de Dieu, ouvraient leurs portes au meurtrier involontaire, lorsqu'il était poursuivi par le vengeur de sang : Objets de la grâce divine, les Lévites en devenaient eux-mêmes les dispensateurs.

La tribu de Lévi, par le moyen des fils de Tsadok, jouira, pendant le millénium, de la même bénédiction qu'autrefois, l'Éternel remplaçant Lui-même leur possession du pays de Canaan (Éz. 44:28-29).

## **5.2 L'enseignement des Psaumes concernant Christ et l'héritage**

### **5.2.1 Psaume 2:7-9**

Le Roi raconte le décret le concernant. Ce décret parle de la gloire de sa personne, de l'étendue de son héritage et de la grandeur de sa puissance. Celui qui est né dans le temps reconnu comme le Fils de Dieu par l'Éternel (il ne s'agit pas du Fils éternel) : «la sainte chose qui naîtra sera appelé Fils de Dieu».

Le homme ont rejeté les droits de Christ afin de réclamer l'héritage pour eux (Marc 12: 7). Dans leur vanité, ils ignorent, et Dieu et le diable. Ils font comme si la terre était à leur disposition. Ils oublient que, si pour un temps le diable peut donner les royaumes de la terre habitée à qui il veut (Luc 4:5-6), Dieu a réservé à sa propre autorité le droit de disposer de manière définitive de ce monde ; Christ n'a qu'à demander pour que Dieu lui donne les nations pour héritage, et pour sa possession les bouts de la terre.

Ce psaume parle du triomphe terrestre de Christ, lorsque les Gentils (ou : nations) lui seront donnés comme héritage, actuellement non accompli.

### **5.2.2 Psaume 16:5-6**

Christ, notre modèle, le vrai lévite, le serviteur parfait, a fait les mêmes expériences que nous, mais en perfection. Le verset 5 correspond à la part dont Christ pouvait jouir sur la terre, son coeur étant satisfait par l'Éternel : «l'Éternel est la portion de mon héritage». Il traversait l'héritage que Dieu avait prévu pour lui, avec joie. Le verset 6 correspond à sa part céleste quand ses yeux se portent sur le ciel : «oui, un bel héritage m'est échu».

Le psaume 16 nous présente Christ entièrement fidèle à Dieu, séparé de tout, son coeur étant parfaitement satisfait par l'Éternel. L'Éternel est sa portion, il traverse l'héritage terrestre que Dieu a prévu pour lui. Il goûte de la coupe dans sa marche : cela nous parle de la joie de l'héritage. Dans ce chemin qui le mène à l'héritage Christ pouvait bénir l'Éternel pour son conseil. H Smith Études

## **6 Portée présente de l'héritage céleste des saints. Une perspective encourageante dans un temps de ruine et de troubles.**

«Car nous sommes étrangers devant toi, et des hôtes, comme tous nos pères ; nos jours sont comme l'ombre sur la terre, et il n'y a pas d'espérance de demeurer ici-bas» (1 Chroniques 29:15).

À Éphèse (Actes 20:32), l'apôtre Paul avait averti ses frères qu'après son départ, il entrerait des loups redoutables qui n'épargneraient pas le troupeau ; mais confiant dans la puissance de Dieu, il savait que leur Dieu leur donnerait un héritage avec tous les sanctifiés : Parole consolante pour un temps de ruine et de troubles. Sur la terre, les saints sont gardés par la puissance de Dieu pour un héritage incorruptible, sans souillure, inflétrissable, conservé dans les cieux pour eux (1 Pier. 1:4, 5).

C'est une grande grâce pour le croyant de se tenir tranquille au milieu des ébranlements du monde. Dans les Écritures, Dieu nous avertit de ses jugements proches (Aggée 2:6) : tout doit être ébranlé, mais il nous assure aussi (Héb. 12:28) d'un royaume inébranlable, hors de toute atteinte, et que rien ne peut toucher ; c'est notre royaume reçu par la grâce de Dieu.

Aussi nous avons besoin de «cette spiritualité qui nous détache du monde et nous attache aux choses invisibles pour être quitte de la peine que nous donne la pensée que tout l'entourage de notre vie habituelle va être renversé» (JND).

Alors se posent des questions : est-ce que je vis dans le ciel ? est-ce que le ciel est mon entourage habituel ? est-ce là ma bourgeoisie ? est-ce que j'attends le Seigneur ? Si nous nous attachons à ce qui est terrestre, la secousse et le déracinement et les ébranlements nous seront pénibles.

Le croyant possède la vie de Dieu et le Saint Esprit comme puissance de cette vie ici-bas, et il a besoin de se détacher des choses présentes pour saisir celles qui sont à venir. C'est pourquoi Dieu nous dispense des afflictions et des épreuves, si cela est nécessaire, pour un peu de temps, pour éprouver notre foi et porter du fruit dans un but de grâce.

Dans la première épître de Pierre, le chrétien est considéré sur la terre pour y suivre le chemin d'obéissance de l'Homme parfait, obéir comme Il a obéi, y faire le bien, souffrir en suivant les traces de Christ, avancer vers le ciel sans y rien avoir comme part actuelle, sinon une espérance. Pour nous encourager, Dieu nous rappelle que notre héritage est céleste, un «salut», dont nous entrerons en possession et qui est conservé, pour nous, dans les cieux (1 Pierre 1:4-5).

La puissance de Dieu agit en soutenant la foi dans le cœur, en la maintenant au-dessus des souillures du monde, en remplissant les affections des choses célestes.

## **7 Les biens célestes et permanents**

R. M.

Notre bourgeoisie est aux cieux.

Notre patrie est en ces lieux

Où tout est pur, où tout est vie,

Repos parfait, joie infinie.

Nous partagerons la splendeur

De notre glorieux sauveur.

Notre héritage est dans les cieux ;

Il est conservé dans ces lieux,

D'où Jésus va bientôt descendre.

Il vient nous chercher et nous prendre ;

Avec lui nous hériterons,

À ses pieds nous l'adorerons.

Notre trésor est dans les cieux ;

Il est caché dans les hauts lieux.

Nos biens ne sont pas sur la terre,

Où tout bonheur est éphémère

Nous jouissons dès maintenant

Des biens du ciel... en attendant.

Oui nos vrais biens sont dans les cieux ;

Ils sont gardés dans les hauts lieux,

Cité d'or pur, que rien ne souille,

À l'abri des vers, de la rouille,

Séjour de justice et de paix,

Demeure des saints à jamais.

Seigneur, nous t'attendons des cieux ;

Tu vas venir de ces hauts lieux,

Nous enlever de cette terre

Jusque dans la maison du Père.

Avec toi nous serons au port,

Nous te louerons avec transport.

Levons nos regards vers les cieux,

Détournons-les de ces bas lieux,

Regardons à Christ qui nous aime.

De son amour sans fin, suprême,

Nous sonderons l'immensité

Durant toute l'éternité.

### **La journée de la crucifixion par Paul Fuzier**

#### ***Bibliquest***

Les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest. ME 1943 p. 232, 259

#### ***Table des matières***

- 1 Le Seigneur devant Pilate — Marc 15:1-15
- 2 Le Seigneur livré aux soldats romains, objet de leurs moqueries et de leurs brutalités — Marc 15:16-21
- 3 Crucifié — Marc 15:22-28
- 4 Injurié et insulté — Marc 15:29-32
- 5 Les trois heures de ténèbres et d'abandon — Marc 15:33-36
- 6 La mort de Christ — Marc 15:37-41
- 7 La mise au tombeau — Marc 15:42-47

Le récit des souffrances et de la mort de Christ — sujet du quinzième chapitre de l'évangile selon Marc — est familier à chacun d'entre nous. Mais précisément pour cela, n'est-il pas à craindre que nous le lisions souvent sans que nos cœurs soient touchés autant qu'ils devraient l'être, sans que nos consciences soient atteintes ? « Jusqu'à ce que l'aube se lève et que les ombres fuient » nous avons besoin d'aller « à la montagne de la myrrhe » (Cant. des cant. 4:6). Méditer sur les souffrances de Christ, combien cela nous élève au-dessus de toutes les choses de la terre ! C'est une montagne à gravir qui nous conduit jusque dans le ciel où « nous voyons Jésus qui a été fait un peu moindre que les anges à cause de la passion de la mort... », Jésus, chef de notre salut, consommé « par des souffrances » ! (Héb. 2:9, 10). Nous le contemplons ainsi par la foi, mais bientôt autour du trône, et à jamais, nous verrons l'Agneau qui a été immolé ! Ses souffrances, sa mort expiatoire seront le thème de notre louange éternelle.

L'agneau de la pâque devait être égorgé « entre les deux soirs » (Exode 12:6). « Notre pâque, Christ, a été sacrifiée » (1 Cor. 5:7), et c'est « entre les deux soirs » que le sacrifice a été accompli. Le Seigneur a mangé la pâque avec ses disciples au commencement du jour qui précédait le sabbat, c'est-à-dire notre jeudi soir après six heures, puisque les Juifs comptaient le jour à partir de six heures du soir. Marc 14:17 qui nous parle de ce souper nous dit en effet : « Et le soir étant venu... » et lorsque Judas sortit pour livrer son Maître « il était nuit » (Jean 13:30). Pendant la nuit, le sanhédrin tint conseil et la crucifixion eut lieu le vendredi. Le soir de ce jour-là — avant six heures (Marc 15:42), Joseph d'Arimathée eut le privilège de prendre soin du corps de Jésus et de le déposer dans un sépulcre neuf qui avait été taillé dans le roc. Le vrai agneau pascal avait été égorgé « entre les deux soirs », ainsi que les écritures de l'Ancien Testament l'avaient annoncé prophétiquement.

Marc 15 nous donne le récit de la journée de la crucifixion, récit qui comprend trois grandes divisions : dans les trente-deux premiers versets, Christ est présenté comme la parfaite offrande de gâteau — sujet général de l'évangile selon Marc — souffrant de la part des hommes, endurant la « contradiction de la part des pécheurs contre lui-même » (Héb. 12:3) ; dans les versets 33 et 34, Il est le sacrifice pour le péché, souffrant de la part de Dieu tandis qu'il était « fait péché pour nous (2 Cor. 5:21) » ; dans les versets qui suivent, le parfait Serviteur a achevé son service : Il jette « un grand cri », expire, et ce sont alors les circonstances qui se déroulent jusqu'à sa mise au tombeau. Sans perdre de vue ces trois grandes divisions, remarquons que le chapitre comprend sept paragraphes qui sont autant de tableaux différents, chacun étant nettement caractérisé, tous ensemble constituant la scène solennelle qui a rempli la journée dont le souvenir demeurera à jamais.

### **1 Le Seigneur devant Pilate — Marc 15:1-15**

L'évangile selon Marc nous raconte brièvement les circonstances de la condamnation du Seigneur et ne nous donne que peu de détails sur sa comparution devant Pilate. Nous y voyons seulement le témoignage qu'il avait à rendre, le service qu'il devait accomplir. La nuit durant laquelle le sanhédrin s'était réuni est achevée, « aussitôt, au matin », après que sans doute un nouveau conseil a eu lieu (Matt. 27:1, 2), Jésus est conduit à Pilate. Selon l'expression d'Ésaïe 53:7, Il est « comme une brebis muette devant ceux qui la tondent ». Serviteur parfait, ne sait-il pas qu'il y a « un temps de parler et un temps de se taire » ? (Eccl. 3:7). Sa voix s'est fait entendre, des paroles de grâce sont sorties de sa bouche, tandis qu'il allait « de lieu en lieu faisant du bien... ». Maintenant, c'est le « temps de se taire ». La seule parole qu'il ait prononcée qui nous soit rapportée ici est sa réponse à la question de Pilate : « Toi, tu es le roi des Juifs ? » : « Tu le dis » (v. 2). Jean 18:36, 37 nous donne davantage de détails sur ce que fût « la belle confession devant Ponce Pilate » (1 Tim. 6:13). Ici, elle se résume en ces trois mots. Désormais, Il ne répondra plus rien, « pas même un seul mot » (Matt. 27:14). Remarquons, en passant, que dans ce chapitre, nous voyons le Seigneur ouvrir la bouche seulement trois fois : ici, au verset 2, puis au verset 34, pour prononcer ces paroles : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » — enfin, au verset 37, pour jeter le « grand cri » par lequel Il montrait toute la puissance de la vie qu'il laissait selon ce qu'il avait dit (Jean 10:17, 18). Responsabilité bien solennelle que celle du gouverneur romain ! Combien il eût préféré n'avoir pas à y faire face ! Les récits que nous donnent les autres évangiles — Luc et Jean en particulier — nous montrent comment il a essayé de rejeter sur d'autres épaules la responsabilité qui pesait sur les siennes. Longtemps il a hésité. Et si, tout d'abord, « il avait décidé de le relâcher » (Actes 3:13), ensuite « voulant contenter la foule », il leur livra Jésus « pour être crucifié » (Marc 15:15). Cet état d'âme n'est-il pas celui de beaucoup, encore aujourd'hui ? Jésus leur est présenté, et ils hésitent « entre les deux côtés » (cf. 1 Rois 18:21), ou bien, ils voudraient laisser à d'autres — parents ou amis — la responsabilité de la décision à prendre. Si un des lecteurs de ces lignes en était encore là, puisse l'exemple de Pilate lui montrer le danger des hésitations, lui faire comprendre qu'accepter Christ c'est une question personnelle, l'amener à considérer ce qu'il en est ensuite de celui qui a voulu « contenter la foule », se plaçant ainsi du côté du monde contre Christ !

Tandis que le Seigneur est devant Pilate, les principaux sacrificateurs — eux qui devaient intercéder auprès de Dieu en faveur du peuple — excitent le peuple contre le saint Fils de Dieu. Et les foules, ces foules qui avaient suivi Jésus, vu ses miracles et en avaient si souvent bénéficié, s'écrient « encore », s'écrient « encore plus fort » : Crucifie-le ! Tel est le cœur humain en présence de l'amour de Dieu !

### **2 Le Seigneur livré aux soldats romains, objet de leurs moqueries et de leurs brutalités — Marc 15:16-21**

Notre précieux Sauveur, livré par Pilate, est alors entre les mains des soldats qui vont le tourner en dérision et le traiter avec brutalité. Ils ont entendu les questions posées par Pilate à la foule : « Voulez-vous que je vous relâche le roi des Juifs ? ... que voulez-vous donc que je fasse de celui que vous appelez roi des Juifs ? » (v. 9-12). Aussi, pour se moquer de Lui, ils entourent sa tête d'une couronne d'épines et, après l'avoir revêtu de pourpre — insigne de la puissance royale — ils le saluent disant : Salut, roi des Juifs ! Ils continuent, « se mettent à genoux », se moquant de Celui qui a pris « la forme d'esclave » et « s'est abaissé lui-même, étant devenu obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix ». « C'est pourquoi aussi Dieu l'a haut élevé et lui a donné un nom au-dessus de tout nom », ce nom de Jésus qui a été méprisé, mais devant lequel tout genou se ploiera. Ce ne sera plus alors en signe de moquerie — qu'en sera-t-il des moqueurs dans ce jour-là ? — mais « toute langue confessera que Jésus Christ est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père » (Phil. 2:6-11).

Les soldats romains n'ont pas craint ensuite de frapper la tête de Celui qui par amour pour nous et pour glorifier son Dieu et Père endurait de telles souffrances. Ils ont osé cracher contre Lui ! Combien elle brille ici, l'excellence de Celui qui était la parfaite offrande de gâteau : nous y voyons la fine fleur de farine, sans la moindre trace de levain. « C'est un sacrifice par feu, une odeur agréable à l'Éternel » (Lév. 2:9).

L'apôtre Pierre nous dit : « Christ a souffert pour vous, vous laissant un modèle afin que vous suiviez ses traces, lui qui n'a pas commis de péché et dans la bouche duquel il n'a pas été trouvé de fraude, qui, lorsqu'on l'outrageait, ne rendait pas d'outrage, quand il souffrait ne menaçait pas, mais se remettait à Celui qui juge justement.. » (1 Pierre 2:21-23). Il nous a laissé un modèle ! Dans quelle mesure l'imitons-nous ?

Mais aussi, dans quelle mesure avons-nous part à de telles souffrances ? Les prophètes avaient rendu témoignage des « souffrances qui devaient être la part de Christ.. » (1 Pierre 1:11), et ils ont connu l'opprobre et le mépris dans le chemin de la fidélité, ainsi

qu'Étienne le déclare en s'adressant au peuple : « Lequel des prophètes vos pères n'ont-ils pas persécuté ? Et ils ont tué ceux qui ont prédit la venue du Juste, lequel maintenant vous, vous avez livré et mis à mort » (Actes 7:52).

Plus encore, est-ce une joie pour nous d'avoir part aux souffrances de Christ, comme nous sommes exhortés à le réaliser : « ... en tant que vous avez part aux souffrances de Christ, réjouissez-vous, afin qu'aussi, à la révélation de sa gloire, vous vous réjouissiez avec transport. Si vous êtes insultés pour le nom de Christ, vous êtes bienheureux, car l'Esprit de gloire et de Dieu repose sur vous : de leur part, il est blasphémé, mais quant à vous, glorifié » (1 Pierre 4:13, 14) ?

Contempons le divin et parfait Modèle afin que nous soyons rendus capables de refléter quelque chose de ses caractères, le suivant dans le chemin qu'il nous a tracé !

« Après qu'ils se furent moqués de lui », les soldats « l'emmenèrent dehors pour le crucifier ». Dans cet évangile, où Il est le vrai et fidèle Serviteur, Il se laisse conduire et emmener à Golgotha.

### **3 Crucifié — Marc 15:22-28**

« Et ils le mènent au lieu appelé Golgotha ». C'est là qu'ils le crucifient ! Crucifié... ce mot caractérise le troisième paragraphe du chapitre, il y est répété trois fois (v. 24, 25, 27). Le Seigneur avait dit lui-même à Nicodème : « Comme Moïse éleva le serpent dans le désert, il faut que le fils de l'homme soit élevé... » (Jean 3:14). Il fallait qu'Il fût « élevé » sur le bois de la croix, Il devait mourir, mais de quelle mort ! Lui-même avait déclaré à la foule : « Si je suis élevé de la terre, j'attirerai tous les hommes à moi-même. Or il disait cela pour indiquer de quelle mort il allait mourir » (Jean 12:32, 33), et il fallait « que fût accomplie la parole que Jésus avait dite, indiquant de quelle mort il devait mourir » (Jean 18:32).

Être « élevé », être crucifié, c'était être exposé au mépris et à la honte, manifesté devant tous comme indigne de vivre. Or Christ, Homme parfait, était le seul qui eût droit à la vie comme homme ! La place qu'Il a prise par amour pour nous c'est celle de l'homme dans la chair. « Dieu ayant envoyé son propre Fils en ressemblance de chair de péché, et pour le péché, et condamné le péché dans la chair » (Rom. 8:3). Christ a revêtu la nature humaine — et non la nature pécheresse — pour pouvoir prendre sur Lui la malédiction qui était sur nous : « Maudit est quiconque est pendu au bois ». C'est ainsi que « la bénédiction d'Abraham » — bénédiction de tous les croyants, sur le principe de la foi — a pu parvenir « aux nations dans le Christ Jésus » (Galates 3:6-9, 13, 14).

Crucifié, c'est la place donnée à l'homme dans la chair. N'était-ce pas celle que l'apôtre avait prise : « Je suis crucifié avec Christ » — que nous devons prendre aussi, de manière à pouvoir ajouter comme lui : « Et je ne vis plus, moi, mais Christ vit en moi ; et ce que je vis maintenant dans la chair, je le vis dans la foi, la foi au Fils de Dieu qui m'a aimé et qui s'est livré lui-même pour moi » (Gal. 2:20) ? Pour le réaliser, puissions-nous contempler Celui qui a été crucifié !

### **4 Injurié et insulté — Marc 15:29-32**

Si avant d'être crucifié, le Seigneur a été l'objet des moqueries et des brutalités des soldats romains, maintenant élevé sur le bois de la croix, Il est injurié et insulté par tous. Il y a d'abord « ceux qui passaient par là », puis « les principaux sacrificateurs » — toujours particulièrement actifs dans leur opposition à Christ dans cet évangile et tout au long de cette journée (v. 3, 10, 11, 31) — ensuite « les scribes », et enfin « ceux aussi qui étaient crucifiés avec lui ». Rien ne Lui a été épargné ! Il a pu dire par l'esprit prophétique : « Tous ceux qui me voient se moquent de moi : ils ouvrent la bouche, ils hochent la tête : Il se confie à l'Éternel, qu'il le fasse échapper, qu'Il le délivre, car Il prend son plaisir en Lui » (Ps. 22:7, 8).

« Il a sauvé les autres, il ne peut se sauver lui-même », ces paroles de moquerie des principaux sacrificateurs et des scribes n'exprimaient-elles pas — à leur insu certainement, car ils leur donnaient un tout autre sens — la perfection de son œuvre ? Oui, « Il ne peut se sauver lui-même », Il est la sainte Victime et c'est dans l'obéissance parfaite qu'Il a dit : « Toutefois, non pas ce que je veux, moi, mais ce que tu veux, toi » (14:36). Il n'était pas possible que « cette coupe » passe loin de Lui sans qu'Il la boive et le moment était arrivé où Il devait la boire : Il ne pouvait se sauver Lui-même ! Mais, quelle grâce, « Il a sauvé les autres ». C'est pour cela qu'Il était venu et qu'Il ne pouvait « descendre maintenant de la croix ». C'est pour cela qu'Il a subi outrages, moqueries, injures et insultes. Il a « enduré la croix... méprisé la honte... », et cela « à cause de la joie qui était devant lui » : Il sauvait les autres ! (Héb. 12:2). Quelle joie sera la sienne quand Il contempera les fruits de son œuvre à la croix : « Il verra du fruit du travail de son âme et sera satisfait » (Ésaïe 53:11). Mais pour cela, Il devait livrer « son âme en sacrifice pour le péché » (v. 10). C'est le sujet du paragraphe suivant.

### **5 Les trois heures de ténèbres et d'abandon — Marc 15:33-36**

Jusqu'à la fin du verset 32, nous voyons Christ souffrant de la part des hommes. Mais Il devait aussi souffrir de la part de Dieu, non plus comme l'offrande de gâteau soumise à l'action du feu, mais comme sacrifice pour le péché, brûlé hors du camp (Lév. 4:12). Quelle description pourrait-il être donné de cette scène ? Que pourrait-il être dit de ces souffrances ? Tout était entre Lui et Dieu.

À la fin des trois heures de ténèbres, Il a poussé ce cri de détresse : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » Il y avait déjà six heures qu'Il était sur la croix, en proie à toutes les douleurs physiques du crucifiement. Pendant les trois premières, Il avait souffert de la part des hommes pour la justice ; durant les trois dernières de la part de Dieu pour l'expiation.

Combien l'ennemi a été actif pour empêcher l'accomplissement de l'œuvre de notre salut : « Descends de la croix... Que le Christ, le roi d'Israël descende maintenant de la croix... » (v. 29-32) et encore il y a eu (v. 36), par moquerie, un suprême assaut de l'adversaire vaincu pour qu'Il « descende » du bois maudit !

Pourrons-nous jamais assez le bénir de ce qu'Il a traversé ces heures de souffrances infinies ? Notre adoration voudrait rester muette, car il n'y a pas d'expressions qui puissent dire la reconnaissance de nos cœurs !

### **6 La mort de Christ — Marc 15:37-41**

Ce n'est pas en raison de ses souffrances ou à la suite de quelque accident survenu dans l'organisme, ce n'est pas comme tout autre crucifié après une longue et douloureuse agonie, que Christ est mort. « Pilate s'étonna, ayant peine à croire qu'il fût déjà mort », lisons-nous au verset 44. Christ est entré dans la mort d'une toute autre façon : Il laissait sa vie, l'œuvre étant accomplie, le service achevé (Jean 10:17, 18) et le « grand cri » qu'Il a jeté — peut-être la dernière parole prononcée sur la croix, « criant à haute voix » (Luc 23:46) — indiquait la pleine puissance de la vie qu'Il laissait. C'était un acte d'obéissance. C'était le caractère du parfait Serviteur qui brillait là encore, jusqu'à la fin. Christ entrait dans la mort dont Satan avait l'empire, car il fallait que l'ennemi fût vaincu dans son propre domaine. Il fallait que « par la mort, il rendît impuissant celui qui avait le pouvoir de la mort, c'est-à-dire le diable » (Hébreux 2:14). Par sa mort, Il a rendu l'adversaire impuissant et par sa résurrection Il a donné le témoignage de la victoire remportée.

C'est parce que Christ n'est pas mort comme tout autre crucifié qu'un gentil — le centurion romain — s'est écrié : « Certainement cet homme était Fils de Dieu » (v. 39). Il l'a dit, en effet, « voyant qu'Il avait expiré en criant ainsi ». Si nous avons déjà vu briller dans ses souffrances la perfection de son humanité, ici c'est sa divinité qui est mise en lumière. C'était le Fils de Dieu qui était l'Homme de douleurs !

L'œuvre parfaitement accomplie, le voile du temple se déchire en deux depuis le haut jusqu'en bas.

Lavés, justes, parfaits, nous entrons au saint lieu  
 Dans la pleine clarté de la face de Dieu.

## **7 La mise au tombeau — Marc 15:42-47**

« Il a été avec le riche dans sa mort », avait dit le prophète (Ésaïe 53:9). Joseph d'Arimatee « qui ne s'était pas joint à leur conseil et à leur action » (Luc 23:51) demande à Pilate le corps de Jésus. Le corps formé par Dieu même, dans lequel Jésus est venu ici-bas participant au sang et à la chair, le corps qui a été frappé, meurtri, crucifié, « le corps de Jésus » ! Pieusement, Joseph d'Arimatee l'enveloppe d'un linceul et le place « dans un sépulcre qui était taillé dans le roc ». « Sépulcre neuf », nous dit Matthieu (27:60), « où personne n'avait jamais été déposé », souligne Luc (23:53) : accomplissement de la parole prophétique : « Tu ne permettras pas que ton Saint voie la corruption » (Ps. 16:10). Mais aussi, ce sépulcre était taillé « dans le roc » et Jean ajoute qu'il était « dans un jardin » (19:41). Le « roc » ne nous parle-t-il pas du fondement inébranlable qui est posé en Christ, dans sa mort et sa résurrection — le « jardin », de tous les fruits et résultats de son œuvre accomplie ?

Le corps de Jésus placé dans le sépulcre, la journée était achevée. Ce chapitre nous en présente tout le déroulement :

— « au matin » (v. 1), le Seigneur, lié, a été conduit à Pilate. Sans pouvoir l'affirmer, nous pensons que ce devait être vers six heures du matin (pour autant qu'il est possible de le déterminer d'après Marc 13:35).

— « à la troisième heure » (v. 25), neuf heures du matin, ils le crucifièrent.

Les scènes rapportées dans les deux premiers paragraphes se sont déroulées ; elles semblent avoir duré trois heures.

— « quand la sixième heure fut venue » (v. 33), midi, commencèrent les trois heures de ténèbres.

Les circonstances qui remplissent les paragraphes trois et quatre se sont prolongées pendant trois heures, de neuf heures à midi. Les souffrances endurées de la part de Dieu ont été la part de notre précieux Sauveur, divin Substitut, pendant les trois heures qui ont suivi.

— « à la neuvième heure... » (v. 34), trois heures de l'après-midi, l'œuvre de l'expiation était achevée.

— « Et le soir étant déjà venu... » (v. 42), le corps de Jésus allait être placé dans le sépulcre. C'était, sans doute, peu avant six heures du soir, car à six heures commençait le sabbat et il est dit : « c'était la Préparation, ce qui est le jour qui précède un sabbat » (v. 42).

Durant cette journée de la crucifixion, dont nous avons dans ce chapitre le récit chronologique, les temps sont marqués de trois heures en trois heures. On pourra d'ailleurs remarquer quelle place tient le chiffre trois dans tout ce chapitre. L'autel d'airain (Exode 27:1) — en type, la croix de Christ — n'avait-il pas trois coudées de hauteur ? Celui qui était crucifié en faiblesse « crucifié en infirmité » — (2 Cor. 13:4) — était le Fils de Dieu lui-même, devait ressusciter le troisième jour.

Puissions-nous suivre et contempler notre adorable Sauveur tout au long de cette journée douloureuse, afin que cela produise dans nos cœurs les sentiments de reconnaissance et d'adoration dont Il est digne à jamais, mais aussi, afin qu'il y ait dans notre vie des résultats pratiques !

L'apôtre écrit aux chrétiens de Corinthe : « Car aussi, notre pâque, Christ, a été sacrifiée ; c'est pourquoi célébrons la fête non avec du vieux levain, ni avec un levain de malice et de méchanceté, mais avec des pains sans levain de sincérité et de vérité » (1 Cor. 5:7, 8).

En présence de la croix de Christ, y aurait-il dans notre cœur une place quelconque pour le « vieux levain », la « malice » ou la « méchanceté », fruits de la chair ? — Le premier jour de la semaine, nous « célébrons la fête » et tout cela doit être jugé et exclu, mais c'est pendant sept jours — chaque jour de la semaine et chaque jour de notre vie — que nous sommes appelés à manger des pains sans levain. Après avoir mangé la pâque — l'agneau égorgé « entre les deux soirs » —, après avoir mangé les pains sans levain, Israël a dû sortir d'Égypte. De même, nous sommes appelés à sortir du monde, ayant réalisé tout ce que ces choses signifient pour nous.

Humilions-nous de ce que les souffrances et la mort de Christ touchent si peu nos cœurs et nous séparent si mal d'un monde qui l'a crucifié !

## **SUR LES SOUFFRANCES DE CHRIST par Paul Fuzier**

### **Bibliquest**

Les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest ME 1970 p. 141

### **Table des matières**

- 1 Importance de considérer les souffrances de Christ
- 2 Souffrances de la part des hommes, de la part de Dieu
- 3 Ne pas isoler les uns des autres les différents aspects des souffrances
- 4 Souffrances dans le corps
- 5 Souffrances du cœur
- 6 Souffrances dans Son âme sainte
- 7 Être touché par ces souffrances

### **1 Importance de considérer les souffrances de Christ**

Considérer quelque chose des souffrances de Christ — et nous ne pourrions jamais le faire qu'avec une très grande faiblesse et beaucoup d'imperfection — nous conduit à méditer l'un des sujets les plus sérieux et les plus difficiles qui soient. Nous comprenons bien que nous pénétrons là sur une terre sainte et que nous ne pouvons y avancer qu'avec révérence et avec crainte, ayant les pieds déchaussés [Ex. 3:5]. Et pourtant, c'est un sujet dont il est à désirer que nous soyons souvent occupés. Puisqu'il sera l'un des thèmes de la louange des rachetés dans le ciel, louange qui s'élèvera quand ils verront l'Agneau se tenant « au milieu du trône », « comme immolé », ne convient-il pas qu'il soit déjà présentement le thème central de notre louange, alors que nous anticipons ce moment où nous chanterons le cantique nouveau, à la gloire de Celui qui « a été immolé » (Apoc. 5:6, 9) ? — D'une part, une âme qui a été nourrie de Christ, occupée de Lui dans le chemin de souffrances qu'il a connu ici-bas, sera conduite à adorer. D'autre part, rien ne nous amènera à vivre dans une vraie séparation pour Christ, rien ne nous élèvera au-dessus des misères et des tristesses sur lesquelles nous gémissons, rien ne nous permettra de réaliser un riche et vivant christianisme, comme le rappel de ce que Christ a souffert et la méditation de ce sujet. Nous ne citerons qu'un seul exemple à l'appui, parmi ceux qui abondent dans l'Écriture : ce que l'apôtre Pierre écrit dans les versets 18 à 21 (v. 19 tout spécialement) du premier chapitre de sa première Épître, constitue le motif le plus puissant à la mise en pratique des exhortations des versets 13 à 17.

### **2 Souffrances de la part des hommes, de la part de Dieu**

L'Écriture nous présente différents aspects des souffrances de Christ : celles qu'il a endurées de la part des hommes et celles qu'il a endurées de la part de Dieu. Objet de la haine des hommes, il a souffert pour la justice ; mais aussi, tout au long de son chemin,

considérant la misère de l'homme, ses oeuvres mauvaises, il a souffert parce qu'il était la lumière et, d'autre part, constatant les douloureuses conséquences du péché, il a souffert en sympathie. De même qu'il a également souffert en sympathie, tandis qu'à l'avance il entraînait dans la détresse profonde que connaîtra le résidu d'Israël aux jours de la fin. Mais il a connu, sur la croix, des souffrances d'un caractère bien différent : là, il a été «fait péché pour nous» et «a souffert une fois pour les péchés, le juste pour les injustes» (2 Cor. 5:21 ; 1 Pierre 3:18). À cette heure suprême, Dieu a dû détourner sa face de Lui et l'abandonner ! Les souffrances des trois heures sombres étaient nécessaires pour que fût réglée la question du péché, pour que fût posée la base sur laquelle repose l'accablissement de tous les conseils de Dieu, pour que Dieu fût pleinement glorifié dans un monde où il avait été déshonoré par la désobéissance du premier homme.

### **3 Ne pas isoler les uns des autres les différents aspects des souffrances**

Cependant, sans perdre de vue le caractère très particulier, unique, des souffrances endurées par Christ en tant que Victime expiatoire, on ne saurait isoler les uns des autres les différents aspects de ses souffrances. De même que dans l'Ancien Testament nous sont présentés divers types d'un seul et unique sacrifice, nous avons aussi, placées devant nous dans l'Écriture, des souffrances de caractères divers, sur lesquelles nous sommes appelés à méditer en ne perdant jamais de vue qu'elles constituent dans leur ensemble la souffrance que Christ a connue comme homme ici-bas, Lui qui a été par excellence «l'homme de douleurs» (És. 53:3). Il a souffert dans son être tout entier, dans son corps, dans son coeur et dans son âme ; il est évident que l'on ne peut séparer les unes des autres ces diverses souffrances : Christ ne les a pas traversées séparément, les unes après les autres, bien qu'il y ait eu sans doute des moments où il a ressenti plus intensément les unes que les autres, bien que — nous y insistons encore, tellement ce point est important — ses souffrances expiatoires présentent un caractère absolument unique. Nous nous tromperions si nous pensions que les souffrances endurées de la part des hommes ont pris fin, pour Christ, à la sixième heure : sans doute depuis ce moment-là et jusqu'à la neuvième heure, les hommes ne pouvaient rien manifester de leur haine contre Dieu et contre son Christ, mais Lui ne souffrait-il pas, peut-être plus douloureusement encore, de tout ce qu'ils avaient fait jusqu'à la sixième heure ?

### **4 Souffrances dans le corps**

Christ a souffert dans son corps, éprouvant tout ce qui est inhérent à la condition de l'homme dans ce monde : il a connu la lassitude, la fatigue, alors qu'il n'avait pas «où reposer sa tête», la faim et la soif (Jean 4:6 ; Luc 9:58 ; 4:2 ; Jean 4:7). Mais aussi, il a enduré les terribles souffrances dont les prophètes avaient parlé : «Des laboureurs ont labouré mon dos, ils y ont tracé leurs longs sillons» — «J'ai donné mon dos à ceux qui frappaient, et mes joues à ceux qui arrachaient le poil ; je n'ai pas caché ma face à l'opprobre et aux crachats» (Ps. 129:3 ; És. 50:6). Et quelles souffrances furent les siennes, dans son corps, lorsqu'il a été «cloué à une croix... par la main d'hommes iniques» (Act. 2:23) ! Le supplice de la crucifixion entraînait des souffrances physiques dont nous n'avons qu'une très faible idée ; ses mains et ses pieds percés par les clous brutalement enfoncés par les soldats romains, les chairs déchirées et meurtries, notre bien-aimé Sauveur a voulu les traverser dans toute leur intensité, refusant le «vinaigre mêlé de fiel», ou le «vin mixtionné de myrrhe» qui avaient pour objet, dit-on, de procurer une certaine insensibilité aux suppliciés (Matt. 27:34 ; Marc 15:23). Mais si grandes qu'aient été ses souffrances physiques, celles qu'il a connues dans son coeur et dans son âme furent plus profondes encore.

### **5 Souffrances du coeur**

Les affections de son coeur, déployées tout au long de son chemin d'une manière à la fois si touchante et si efficace, n'avaient trouvé aucun écho dans le coeur de l'homme, demeuré insensible. Aussi, objet de la haine et du mépris de sa créature, pouvait-il dire à son Dieu, par la bouche du psalmiste : «... les outrages de ceux qui t'outragent sont tombés sur moi... je leur suis devenu un proverbe. Ceux qui sont assis dans la porte parlent contre moi, et je sers de chanson aux buveurs... Toi, tu connais mon opprobre, et ma honte, et ma confusion : tous mes adversaires sont devant toi...» ; et combien il souffre dans son coeur en considérant que «pour son amour, ils ont été ses adversaires», en rappelant : «Et ils m'ont rendu le mal pour le bien, et la haine pour mon amour» (Ps. 69:9, 11, 12, 19 ; 109:4, 5) ! Nous comprenons que le coeur humain du Sauveur soit meurtri, brisé par une telle souffrance, ainsi qu'il l'exprime encore prophétiquement : «L'opprobre m'a brisé le coeur, et je suis accablé ; et j'ai attendu que quelqu'un eût compassion de moi, mais il n'y a eu personne... et des consolateurs, mais je n'en ai pas trouvé» (Ps. 69:20). Et cependant, il devra connaître dans les profondeurs de son coeur une souffrance plus grande encore. Bien mieux que l'esclave hébreu, il avait pu dire tandis qu'il était ici-bas le parfait serviteur de l'Éternel : «J'aime mon maître, ma femme et mes enfants...» (Ex. 21:5) ; et maintenant, l'heure était venue où il était abandonné de tous ceux qu'il avait aimés, de tous, même de son Dieu ! Qui pourrait comprendre ce qu'il a souffert dans son coeur à cette heure suprême ? Traversant le feu du jugement, il s'écrie alors : «Mon coeur est comme de la cire, il est fondu au-dedans de mes entrailles», et encore : «Car des maux sans nombre m'ont entouré ; mes iniquités m'ont atteint, et je ne puis les regarder ; elles sont plus nombreuses que les cheveux de ma tête, et mon coeur m'a abandonné» (Ps. 22:14 ; 40:12).

### **6 Souffrances dans Son âme sainte**

Combien douloureuses furent aussi les souffrances connues par notre cher Sauveur dans son âme sainte ! Dans son chemin sur la terre, malgré tout ce qu'il pouvait rencontrer, il jouissait sans cesse d'une heureuse communion avec son Dieu et Père, ce qui l'amenait à dire, beaucoup mieux que David n'avait pu le faire en son jour : «C'est pourquoi mon coeur se réjouit, et mon âme s'égaie...» (Ps. 16:9). Mais ce chemin le conduisait à la croix et, en pensant à cette heure douloureuse, il s'adresse à son Père : «Maintenant mon âme est troublée ; et que dirai-je ? Père, délivre-moi de cette heure...». Le «trouble» pénètre son âme sainte, aux perfections insondables : Il ne peut pas désirer connaître cette «heure» terrible, celle de l'abandon... Cependant, il ajoute aussitôt : «mais c'est pour cela que je suis venu à cette heure. Père, glorifie ton nom» (Jean 12:27). C'est pour accomplir et achever l'oeuvre que le Père lui a donnée à faire qu'il est venu dans ce monde, c'est pour que le nom du Père soit glorifié ! Rien ne l'arrêtera dans ce chemin, il ira jusqu'au bout, quelles que soient les souffrances qu'il ait à y endurer !

Ensuite, il prend ses disciples et «s'en vient avec eux en un lieu appelé Gethsémané». S'adressant à Pierre, Jacques et Jean, il leur dit alors : «Mon âme est saisie de tristesse jusqu'à la mort...» (Matt. 26:36 à 46 ; Marc 14:32 à 42). En pensée, il est sous le poids de la mort, salaire du péché, puissance de Satan, jugement de Dieu ! Avant de subir l'épreuve sans égale que sera pour Lui l'heure de l'abandon, il la porte en esprit devant son Père, en communion avec Lui. Il ne pouvait aller à Golgotha sans passer d'abord par Gethsémané : là, la mort était devant Lui dans toute son horreur ; aussi, quelle profonde tristesse emplit son âme — une tristesse «jusqu'à la mort» — tandis que, «dans l'angoisse du combat», il entrevoit le moment où il devra, abandonné de Dieu, faire «l'abolition du péché par son sacrifice» (Héb. 9:26).

Puis, à la croix, alors qu'il entre «dans la profondeur des eaux», il exprime par l'Esprit prophétique ce que déjà, par anticipation, il avait éprouvé en Gethsémané : «Les cordeaux de la mort m'ont environné, et les torrents de Bélial m'ont fait peur» (Ps. 18:4). Combien est juste l'expression de l'un de nos cantiques : «À l'effroi de ton âme...» ! Mais écoutons encore ce cri de détresse profonde : «Sauve-

moi, ô Dieu ! car les eaux me sont entrées jusque dans l'âme» (Ps. 69:1, 2). Et tandis qu'il connaissait la souffrance infinie et insondable des trois heures sombres — mais qui pourrait en parler ? — le moment était venu pour Lui où se trouvait accompli ce qu'avait annoncé le prophète : «Il livre son âme en sacrifice pour le péché». Oui, «il plut à l'Éternel de le meurtrir ; Il l'a soumis à la souffrance» (És. 53:10). Christ ayant fait l'offrande de son corps — aussi saint et pur qu'il l'avait reçu de Dieu en entrant dans le monde, ce qui était un témoignage à la perfection de la Victime — il a aussi livré son âme en sacrifice pour le péché. «Par l'Esprit éternel», il «s'est offert lui-même à Dieu sans tache» (Héb. 9:14).

## **7 Être touché par ces souffrances**

Conduits par le Saint Esprit, méditons ces différentes portions de la Parole et entrons un peu, si imparfaitement que ce soit, dans ce que Christ a souffert. Nos cœurs profondément touchés, que cela nous conduise à une sainte horreur du péché — qui a coûté de telles souffrances à notre bien-aimé Sauveur — et à une vie d'obéissance, par laquelle nous pourrions témoigner de notre amour pour Celui qui nous a tant aimés ! Et que, saisis par Christ et par l'amour de Christ, nous soyons amenés à désirer avec plus d'ardeur le moment où nous Le verrons de nos propres yeux et où, Lui «verra du fruit du travail de son âme, et sera satisfait» (És. 53:11).

Gloire à l'Agneau de Dieu !

Force, honneur et puissance

À l'homme de douleur

Qui mourut sur la croix pour notre délivrance :

Nous t'adorons, Seigneur !

### **Quelques réflexions sur Jean 13:1-17 par Paul Fuzier**

#### **Bibliquest**

ME 1948 p. 57. Les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest

#### **Table des matières**

- 1 Le Seigneur aime les Siens qui sont dans le monde
- 2 Le lavage des pieds
- 3 Obstacles au lavage des pieds mutuel
- 4 Le Seigneur restaurant Pierre

#### **1 Le Seigneur aime les Siens qui sont dans le monde**

À partir du chapitre 13 de l'évangile selon Jean, et jusqu'à la fin du chapitre 16, le Seigneur, rejeté par son peuple, ne s'adresse plus qu'à ses disciples. Il va les quitter, son heure est venue « pour passer de ce monde au Père ». Il a devant Lui son départ, non pas comme étant la mort dans laquelle il va entrer, mais comme son introduction dans la position qui sera la sienne auprès du Père. Tandis qu'Il va « passer de ce monde au Père », Il laisse « les siens... dans le monde ».

Deux domaines distincts : « ... au Père » et « dans le monde ». Comme autrefois les disciples, nous sommes « dans le monde » où le Seigneur nous laisse un peu de temps. Mais Il veut nous donner une part avec Lui, déjà maintenant, dans le lieu où Il est entré, auprès du Père.

Ce sont « les siens » qui sont dans le monde. Alors que nous traversons ce désert aride, ce monde où il devient de plus en plus difficile de vivre pieusement et dans lequel épreuves et combats sont multipliés, combien il est réconfortant et consolant de nous redire que nous sommes « les siens » ! Ceux qui sont chers à son cœur, d'abord parce qu'Il les a reçus comme un don du Père (Jean 17:6), ensuite, parce qu'Il a mis sa vie pour eux (Jean 10:11). Quel prix Il a dû les payer ! Combien Il a dû souffrir pour les rendre tels qu'ils puissent être introduits dans la maison du Père ! Il les lui présentera bientôt comme fruits de sa victoire, lorsqu'il dira : « Me voici, moi et les enfants que Dieu m'a donnés » (Héb. 2:13). Il nous considère et nous suit, chacun dans nos circonstances au milieu de ce monde où Il nous a laissés, et nous sommes « les siens » ! Que cette pensée nous encourage tous !

« Ayant aimé les siens qui étaient dans le monde ». Son amour reste le même et s'exerce sans cesse en faveur des siens ! Il s'occupe de nous parce qu'Il nous aime « jusqu'à la fin ». Jusqu'à la fin, cela embrasse tout le temps pendant lequel « les siens » sont séparés de Lui, Lui étant passé « de ce monde au Père », eux étant encore « dans le monde ». Notre réunion avec le Seigneur, lorsque nous le verrons paraître sur la nue et partirons à sa rencontre en l'air pour être toujours avec Lui constituera pour nous « la fin ». Jusqu'à ce moment-là, le service d'amour qui nous est présenté dans la première partie de Jean 13 s'exercera en faveur des siens. Le Seigneur remplira ensuite le service de Luc 12:37, car Il est « serviteur à toujours » et son amour, s'exprimant dans son service, n'a pas de fin.

Satan avait déjà mis dans le cœur de Judas de livrer son maître et Jésus le savait (v. 2 et 11). Il savait aussi que le Père lui avait mis toutes choses entre les mains, et qu'Il était venu de Dieu et s'en allait à Dieu (v. 3). Quel saisissant contraste ! C'est alors qu'Il va prendre la place d'un serviteur et se mettre aux pieds de ses disciples. Venu de Dieu ! Ce qu'Il a quitté et le monde dans lequel Il est venu. Sujet de méditations pour nos âmes ! Maintenant, Il s'en allait à Dieu. Il allait être glorifié auprès du Père de la gloire qu'Il avait auprès de Lui avant que le monde fût (Jean 17:5). Venu seul ici-bas pour accomplir l'œuvre que le Père lui avait donnée à faire, Il s'en allait maintenant comme le précurseur des rachetés dans la gloire, comme le Chef d'une lignée nouvelle, tous ceux qui ont été constitués justes par son obéissance parfaite et qui sont « les siens ». Il « s'en allait à Dieu » et Il laissait « les siens... dans le monde » ; mais son amour était en activité et sera sans cesse en activité pour les amener à jouir de tout ce qui est en dehors du monde, dans le lieu où Il est maintenant, alors qu'Il est passé « de ce monde au Père ».

Certes, nous sentons notre misère et tant de choses nous paraissent un obstacle insurmontable à la jouissance de cette part avec Lui. Mais le Seigneur aime les siens qui sont dans le monde, et nos infirmités, nos chutes même, ne peuvent arrêter le déploiement de son amour merveilleux. Il savait que Pierre le renierait, que Judas avait décidé de le livrer, que tous l'abandonneraient. Cela a-t-il empêché la manifestation de tout l'amour de son cœur ? Son amour pour « les siens » lui fait prendre la position d'un serviteur et Il s'abaisse ainsi, « sachant que le Père lui avait mis toutes choses entre les mains, et qu'Il était venu de Dieu et s'en allait à Dieu ».

#### **2 Le lavage des pieds**

Il met de côté ses vêtements, la gloire qu'Il avait comme « maître et seigneur », gloire qui avait brillé dans son chemin sur la terre, au travers de son humiliation, et Il prend les vêtements de l'esclave pour laver les pieds de ses disciples.

Ce service se lie à son office d'avocat ; il diffère de son intercession comme souverain sacrificateur. Dans ce dernier cas, Il nous aide dans nos infirmités, Il intercède pour que nous soyons préservés de chutes, tandis qu'en Jean 13, Il remplit le service par le moyen duquel Il nous restaure et nous ramène à la jouissance de la communion avec Lui quand, après avoir péché, nous l'avons perdue ou lorsqu'un nuage nous a privés de la douceur d'une si précieuse part. Ce n'est pas seulement, en effet, lorsque nous avons gravement péché que le Seigneur exerce à notre égard son service d'avocat. Nous sommes constamment affectés par les choses d'ici-bas ; elles

ont tendance à occuper nos cœurs et à nous ôter la jouissance des choses célestes qui sont notre part. Non seulement l'activité de la chair en nous, qui nous conduit à pécher, mais encore « le monde et les choses qui sont dans le monde » sont autant d'entraves à la communion avec le Seigneur. Les chrétiens les plus spirituels sont généralement ceux qui ont le sentiment le plus profond de la nécessité du lavage des pieds et qui apprécient le mieux tout ce qu'est le Seigneur dans l'office qu'Il remplit ainsi. C'est donc parce que la souillure dont nous avons besoin d'être purifiés n'est pas toujours un péché réel ; elle peut n'être qu'un nuage qui nous voile la beauté du Christ et interrompt notre communion avec Lui.

Comme dans la scène de Jean 13, le Seigneur intervient alors pour laver nos pieds. Il opère en nous par le moyen de la Parole dont l'eau est la figure dans ce passage. Le Saint Esprit applique ensuite la Parole à notre conscience pour la purifier. La Parole nous présente Christ. Christ présenté à nos âmes, c'est cela le lavage des pieds. Sa Personne, son humanité parfaite, son amour insondable sont placés devant nous, de telle façon que notre cœur est remué et notre conscience atteinte. Nous sommes ainsi amenés au jugement de nous-mêmes. Le Saint Esprit agissant en nous coopère à ce travail qui est le résultat du service rempli par le Seigneur lui-même comme avocat auprès du Père. La poussière du chemin est alors ôtée de nos pieds et nous pouvons ainsi avoir « part avec Lui » qui est dans le ciel. Notre place y est préparée, nous allons bientôt l'occuper, mais notre part avec Lui c'est une part présente.

Encore dans le monde où le Seigneur nous a laissés, Il nous accorde le privilège de goûter une part avec Lui qui a pris place auprès du Père. Pierre avait peu compris ce qu'est ce service d'amour de notre divin Avocat, et cela l'a conduit à une double erreur. Tout d'abord, il ne veut pas que le Seigneur s'abaisse jusqu'à lui laver les pieds et il doit apprendre que jouir de la part avec Lui est impossible sans cela. Ensuite, il désire être lavé complètement, tant il aimerait posséder cette part dont le Seigneur vient de lui parler. C'est alors que lui est donné l'enseignement si important du verset 10. Le lavage des pieds correspond à celui de la cuve d'airain pour les sacrificateurs (Ex. 30:17-19), complètement différent du lavage initial d'Exode 29 (v. 4).

### **3** *Obstacles au lavage des pieds mutuel*

L'amour pour « les siens » avait été — et est toujours — le mobile du service du Seigneur, tel que nous le présente le début du chap. 13 de Jean. C'est aussi l'amour pour nos frères qui nous conduira à être ses imitateurs, comme nous y sommes exhortés (v. 14-15). « Vous aussi, vous devez vous laver les pieds les uns aux autres ». Combien peu nous savons le faire ! Pourquoi cela ?

En tout premier lieu, parce que nous manquons d'amour pour nos frères, d'un amour vrai qui s'oublie soi-même pour ne penser qu'au bien des autres. Nous sommes souvent indifférents aux manquements de nos frères et sœurs ; cette indifférence est un manque d'amour selon Dieu — et, cependant, nous la considérons généralement comme la manifestation d'un esprit de grâce ! À combien plus forte raison nous sera-t-il impossible de réaliser l'exhortation de Jean 13:14-15, s'il y a dans nos cœurs de mauvaises pensées à l'égard de nos frères !

Une seconde raison pour laquelle nous répondons si peu à ce que le Seigneur nous demande : nous ne sommes pas toujours dans un état convenable pour le faire. Si nous n'avons pas laissé le Seigneur laver nos pieds, nos cœurs demeurent plus ou moins sous l'influence des choses d'ici-bas ; il nous est alors impossible d'aller laver les pieds de notre frère. Si, étant dans un tel état nous-mêmes, nous voulions essayer de le faire, nous ne pourrions qu'ajouter un peu de poussière à celle qui est déjà sur les pieds qui auraient besoin d'être lavés.

Il faut aimer comme le Seigneur aime et jouir pour soi-même de la part avec Lui, afin d'être dans un état moral qui nous permette d'imiter l'exemple qu'Il nous a laissé. Nous pourrions alors nous mettre aux pieds de notre frère, lui parler de Christ et de son amour. Ses pieds seront ainsi lavés. Ce n'est pas en lui rappelant ses fautes, encore bien moins en le jugeant pour sa conduite, que nous pourrions laver ses pieds. C'est là une manière d'agir trop communément employée, hélas ! et qui ne peut conduire à de bons résultats. Le lavage des pieds est tout autre chose ! C'est se mettre plus bas que son frère, toucher son cœur en lui présentant Christ, afin que sa conscience soit atteinte. Une leçon de morale aboutira à un résultat différent de celui que l'on voudrait obtenir : elle irritera ou, en tout cas, elle découragera. Le cœur sera toujours le vrai chemin pour aller à la conscience et le cœur du racheté pourrait-il demeurer insensible quand Christ lui est présenté, dans l'excellence de sa Personne, la perfection de son œuvre, la grandeur de son amour ?

### **4** *Le Seigneur restaurant Pierre*

Le Seigneur n'adresse aucun reproche à Pierre (Jean 21:15-19). Il ne lui dit rien de toutes les circonstances qu'Il aurait cependant pu lui rappeler pour labourer sa conscience. Pas un mot de sa chute, de son reniement... Mais avec quel amour Il parle à son cœur ! Et la conscience du disciple est atteinte, son manquement si grave est profondément jugé, Pierre est restauré. À nouveau, il jouira de la communion avec le Seigneur, de la part avec Lui. Ce que le Seigneur avait fait dans la scène de Jean 13, Pierre ne le savait pas, mais il devait le savoir dans la suite. Lors de sa restauration, Pierre a compris la grandeur de l'amour du Seigneur manifesté dans son service d'avocat.

« Si je ne te lave, tu n'as pas de part avec moi » (v. 8).

« Vous aussi, vous devez vous laver les pieds les uns aux autres. Car je vous ai donné un exemple, afin que comme je vous ai fait, moi, vous aussi vous fassiez » (v. 14-15).

« Si vous savez ces choses, vous êtes bienheureux si vous les faites » (v. 17).

### **L'offrande du corps de Jésus Christ par Paul Fuzier**

#### **Bibliquest**

Les titres et sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest. ME 1962 p. 29

#### **Table des matières**

- 1 L'incarnation : « Tu m'as formé un corps »
- 2 L'offrande du corps de Jésus Christ : un parfait sacrifice
- 3 Un corps saint et pur
- 4 L'offrande parfaite d'un Homme parfait

#### **1** *L'incarnation : « Tu m'as formé un corps »*

« Tu m'as formé un corps » a dit, « en entrant dans le monde », Celui qui y venait pour s'offrir Lui-même en sacrifice pour le péché et qui, par cette « seule offrande », nous a « rendus parfaits à perpétuité » — ce que la loi, malgré ses sacrifices sans cesse renouvelés, n'avait et n'aurait jamais pu faire (Hébr. 10:5, 14, 1). « Tu m'as formé un corps », telle est l'expression dont se sert l'Esprit de Dieu dans la citation qui est faite ici du Psaume 40, tandis que le Psaume nous donne une expression différente : « Tu m'as creusé des oreilles » (v. 6). L'Esprit prophétique, dont le Psalmiste était l'instrument, a plus particulièrement en vue le fait que Christ venait dans ce

monde pour y être le parfait Serviteur de l'Éternel ; pour cela, son incarnation était nécessaire et c'est ce que nous présente Hébreux 10:5 : « Tu m'as formé un corps ».

## 2 *L'offrande du corps de Jésus Christ : un parfait sacrifice*

Un peu plus loin, dans ce même chapitre 10 de l'épître aux Hébreux, l'apôtre nous parle de « l'offrande du corps de Jésus Christ faite une fois pour toutes » (v. 10). Christ a livré tout à la fois son corps et son âme, Il s'est offert dans son Être tout entier. Il a livré son corps : en instituant la Cène, Il dit à ses disciples lorsque, ayant rendu grâce, Il leur présente le pain qu'il a rompu : « Ceci est mon corps, qui est donné pour vous.. » (Luc 22:19) ; — et Il a livré son âme, ainsi que l'écrit le prophète : « S'il livre son âme en sacrifice pour le péché, il verra une semence... » (Ésaïe 53:10). Pourquoi Hébreux 10:10 nous parle-t-il, non de l'offrande de Jésus Christ mais, plus spécialement, de « l'offrande du corps de Jésus Christ » ?

Sans doute parce que, en contraste avec les sacrifices des taureaux et des boucs dont il est question dans ce chapitre et dans les chapitres précédents, l'apôtre fait ressortir l'excellence et la perfection du sacrifice de la sainte Victime : son corps a été offert, son sang répandu.

## 3 *Un corps saint et pur*

Mais il y a davantage. Au verset 5, nous voyons Christ « entrant dans le monde » et s'adressant à son Dieu : « Tu m'as formé un corps ». Au verset 10, c'est le terme de son chemin ici-bas : « l'offrande du corps de Jésus Christ ». Ce corps qu'Il a dû revêtir pour accomplir l'œuvre de notre rédemption, pour mourir après avoir vécu — car si sa mort était nécessaire, sa vie l'était aussi : Il devait être manifesté comme Celui qui pouvait s'offrir comme Victime sainte, l'agneau « sans défaut et sans tache » (1 Pierre 1:18-21) — ce corps, semblable au nôtre hormis le péché, était saint et pur. L'ange avait déclaré à Marie, alors qu'il lui annonçait la venue de Jésus ici-bas : « L'Esprit Saint viendra sur toi, et la puissance du Très-haut te couvrira de son ombre ; c'est pourquoi aussi la sainte chose qui naîtra sera appelée Fils de Dieu » (Luc 1:35). Né de femme, Jésus n'a pas été engendré de l'homme mais de l'Esprit Saint, donc de Dieu. C'est sans doute pour maintenir cette gloire de sa Personne que nous n'avons pas, dans ce passage de Luc 1, l'expression « le saint être ». Jésus a participé au « sang et à la chair » ; il le fallait pour qu'Il pût, tout à la fois, accomplir l'œuvre de notre rédemption et être ensuite le souverain sacrificateur qui nous convenait — tel est l'enseignement de Hébreux 2:14, 15 : « Puis donc que les enfants ont eu part au sang et à la chair, lui aussi semblablement y a participé, afin que, par la mort, il rendit impuissant celui qui avait le pouvoir de la mort, c'est-à-dire le diable : et qu'il délivrât tous ceux qui, par la crainte de la mort, étaient, pendant toute leur vie, assujettis à la servitude », et de Hébreux 4:15 : « Car nous n'avons pas un souverain sacrificateur qui ne puisse sympathiser à nos infirmités, mais nous en avons un qui a été tenté en toutes choses comme nous, à part le péché ». Cependant, l'essence de sa nature humaine est différente de la nôtre, différente aussi de celle d'Adam dans son état d'innocence : Jésus a été « fait à la ressemblance des hommes » et « trouvé en figure comme un homme » ; Dieu l'a envoyé « en ressemblance de chair de péché » et il nous est dit encore : « C'est pourquoi il dut, en toutes choses, être rendu semblable à ses frères, afin qu'il fût un miséricordieux et fidèle souverain sacrificateur dans les choses qui concernent Dieu, pour faire propitiation pour les péchés du peuple » (Phil. 2:7, 8 ; Rom. 8:3 ; Hébr. 2:17). Jésus était le Saint de Dieu et n'a jamais cessé de l'être tout au long de son sentier ici-bas. En quelque sorte, entrant dans le monde, Il a reçu de Dieu un corps saint et pur (Hébr. 10:5) ; au terme de son chemin, Il offre à Dieu ce corps sans tache, Il l'offre saint et pur, aussi parfaitement saint et pur qu'Il l'avait reçu de Dieu (Hébr. 10:10). « Par l'Esprit éternel », Il « s'est offert lui-même à Dieu sans tache » (Hébr. 9:14). Quel témoignage est ainsi rendu à la perfection de la Victime qui s'offre !

## 4 *L'offrande parfaite d'un Homme parfait*

Il a cheminé dans un monde ennemi, souillé par le péché, Il y est entré pur et sans tache, Il peut au terme du chemin se présenter à Dieu pur et sans tache, faire l'offrande du corps qu'Il a reçu... Quel contraste avec les victimes jadis offertes sous la loi ! — Cette « offrande du corps de Jésus Christ faite une fois pour toutes » nous dit l'excellence infinie, la perfection, la gloire de Celui qui, Dieu sur toutes choses béni éternellement, a été ici-bas un homme, le seul Homme parfait, le seul qui pouvait s'offrir en sacrifice pour le péché. Et rien ne fait ressortir aussi glorieusement la perfection de l'Homme Christ Jésus que le fait qu'Il ait pu être cette Victime sainte, cette « seule offrande », qui nous a « rendus parfaits à perpétuité ».

Le Saint et le Juste a dû être « fait péché pour nous » (2 Cor. 5:21) durant les trois heures sombres et Il n'a pu l'être que parce qu'il était le Saint et le Juste. Victime sainte, Il a subi alors le jugement que nous avons mérité et qui eût été notre part pour l'éternité sans qu'il nous soit jamais possible de l'épuiser. Lui, saint Agneau de Dieu, a épuisé ce jugement, « Il a été manifesté une fois pour l'abolition du péché par son sacrifice » (Hébr. 9:26). L'expiation accomplie, son sang répandu, son corps a été placé dans le sépulcre, « un sépulcre neuf, dans lequel personne n'avait jamais été mis » (Jean 19:41). Dieu prend soin de Celui qui a achevé l'œuvre qu'Il lui avait donnée à faire, Il maintient la gloire de sa Personne, et alors se trouve accompli ce que le Psalmiste avait écrit bien longtemps à l'avance : « Tu ne permettras pas que ton saint voie la corruption » (Ps. 16:10). — Puis, ressuscité dans ce corps formé par Dieu, offert à Dieu — Il se manifeste à ses disciples : d'une part, Il peut leur dire : « Voyez mes mains et mes pieds ; — que c'est moi-même : touchez-moi, et voyez ; car un esprit n'a pas de la chair et des os, comme vous voyez que j'ai » et d'autre part, Il entre dans la pièce où les disciples étaient, bien que les portes en fussent fermées (Luc 24:39 ; Jean 20:19). Quarante jours après sa résurrection, c'est son ascension glorieuse et notre foi Le contemple maintenant là-haut, dans le ciel même (cf. Hébr. 2:9), éternellement Dieu et éternellement Homme. Bientôt, de nos propres vœux, nous Le verrons dans ce corps glorifié (cf. Apoc. 5:6) et, comprenant mieux que nous ne pouvons le faire maintenant le profond mystère de son anéantissement, de son abaissement, de son sacrifice, sans fin, nous L'exalterons !

### ***IL ME FAUT ÊTRE AUX AFFAIRES DE MON PÈRE par Philippe Laügt***

ME 1986 p. 257

#### ***Table des matières***

- 1 Jésus jeune enfant
- 2 Un rejeton qui monte d'une terre aride
- 3 Lien entre le Père et le Fils dans Jean
- 4 Les œuvres de Mon Père
- 5 Rien d'autre que la volonté du Père
- 6 Le temps de Dieu
- 7 Sans se lasser
- 8 Pour que le Père soit glorifié et adoré

## 1 *Jésus jeune enfant*

Jésus, âgé de douze ans, monte avec ses parents à Jérusalem. La fête de Pâque achevée, ils prennent le chemin du retour, « croyant qu'il était dans la troupe des voyageurs » (Luc 2:44). Mais après une journée de marche sans lui, ils découvrent leur erreur. Perdre le contact avec Jésus, voilà qui peut nous arriver aussi, hélas, et pour plus de temps encore.

Il faut donc rebrousser chemin et revenir à Jérusalem. Ce n'est qu'après trois jours de vaines recherches qu'ils le trouvent enfin dans le temple, où ils auraient dû premièrement se rendre. Il était inutile de le chercher ailleurs. Comme un parfait lévite, « selon tout le désir de son âme » (Deut. 18:6), Jésus était resté là où l'Éternel avait mis la mémoire de son Nom.

Bien que rempli de la connaissance divine, il n'enseigne pas encore avec autorité, mais garde l'attitude qui convient à son âge. Il écoute, il interroge les docteurs de la loi, montrant ainsi le prix que la Parole de Dieu a pour lui (Ps. 40:8). Et eux s'étonnent à juste titre de son intelligence et de ses réponses (Luc 2:47 ; Jean 7:46). Mais apparemment il ne s'était pas écoulé beaucoup de temps avant qu'eux-mêmes posent des questions et que Jésus leur réponde. Même à cet âge, la gloire de sa personne brille, elle ne peut être cachée.

Marie lui fait part de leur inquiétude : « Voici, ton père et moi nous te cherchions, étant en grande peine » (Luc 2:48). C'était faire état d'un lien de filiation vis-à-vis de Joseph qui n'existait pas. La réponse de Jésus : « Pourquoi me cherchez-vous ? Ne saviez-vous pas qu'il me faut être aux affaires de mon Père ? » (Luc 2:49) met en évidence ce qui avait du prix pour lui. Elle établit aussi sa vraie relation et révèle ainsi quel sera le leitmotiv de sa vie. « Il me faut » : ces paroles sont l'expression de la détermination du Seigneur. Elles se trouvent souvent dans sa bouche, tout le long de son chemin vers la croix.

« Ils ne comprirent pas la parole qu'il leur disait ». Tout ce que Joseph et Marie avaient certainement vu en lui jour après jour n'aurait-il pas dû les éclairer sur cet attachement pour la maison de Dieu ?

Tout jeune encore, Jésus sait qu'il est le Fils de Dieu. Il jouit de sa relation avec le Père. Plus tard un quadruple témoignage lui sera rendu (Jean 5:33, 36, 37, 39). Mais celui dont l'ange avait dit à Marie : « La sainte chose qui naîtra sera appelée Fils de Dieu » (Luc 1:35) n'a pas besoin d'une révélation extérieure ni d'une voix venue du ciel pour savoir qui il est.

## 2 *Un rejeton qui monte d'une terre aride*

Contemplons-le à Nazareth où il accepte de descendre avec Joseph et Marie, tandis que la Parole lui rend ce témoignage : « Il leur était soumis » (Luc 2:51). Et là, pendant longtemps, il sera aux yeux des hommes le charpentier, le fils du charpentier (Matth. 13:55 ; Marc 6:3). Dans sa parfaite humilité, il dira plus tard à Jean, s'associant volontairement à ceux qui se font baptiser pour la repentance, lui qui pourtant était sans péché : « Laisse faire maintenant, car ainsi il nous est convenable d'accomplir toute justice » (Matth. 3:15).

Pendant les années cachées de sa vie ici-bas, comme durant son service jusqu'à la mort de la croix, ce qui gouverne ses affections, son intime et constante préoccupation, tient dans cette précieuse déclaration, premières paroles qui nous sont rapportées de lui : « Il me faut être aux affaires de mon Père ».

Face à la ruine complète de l'homme, il va monter devant Dieu comme un rejeton et comme une racine sortant d'une terre aride (És. 53:2). Parfait en tout temps, il ne cesse de croître, de se fortifier, d'avancer en sagesse et en faveur auprès de Dieu et des hommes (Luc 2:40, 52). « Premièrement l'herbe, ensuite l'épi, et puis le plein froment dans l'épi ». Quand le fruit sera produit, mûr et parfait, tout à la gloire de Dieu, l'heure de la moisson aura sonné (Marc 4:28 ; Jean 12:23, 24).

## 3 *Lien entre le Père et le Fils dans Jean*

C'est l'évangile de Jean qui met particulièrement en évidence l'union absolue du Père et du Fils, leur intimité (Jean 10:30). « Personne ne vit jamais Dieu ; le Fils unique, qui est dans le sein du Père, lui, l'a fait connaître » (Jean 1:18). Quand la Parole devient chair pour habiter au milieu des hommes, alors le Fils laisse de côté pour un temps les gloires liées à sa majesté suprême dans le ciel. Il s'anéantit lui-même, prend la forme d'esclave, est trouvé en figure comme un homme, mais dans ce monde il est toujours dans le sein du Père. Il parle de lui-même comme du Fils de l'homme qui est dans le ciel (Jean 3:13). Et dans cette retraite cachée de l'amour, il est seul à connaître les affections profondes, les pensées d'amour du Père ; seul à pouvoir les révéler, par pure grâce, aux siens : « Je vous ai fait connaître tout ce que j'ai entendu de mon Père » (Jean 15:15). Sa Personne (Jean 1:14), ses œuvres (Jean 5:19, 20), ses paroles (Jean 12:49, 50 ; 14:24), tout en lui révèle le Père. Il dira aux disciples : « Si vous m'aviez connu, vous auriez connu aussi mon Père ; et dès maintenant vous le connaissez et vous l'avez vu... Celui qui m'a vu, a vu le Père » (Jean 14:7, 9).

Son attitude constante, toute d'obéissance et de dépendance, est d'une merveilleuse beauté. Comme homme ici-bas, il se plaît à recevoir du Père ce qu'il a lui-même créé et qui, à ce titre, lui appartient (Col. 1:17, 18). En lui est la vie (Jean 1:4) mais le Père lui donne d'avoir la vie en lui-même (Jean 5:26). « Comme le Père réveille les morts et les vivifie, de même aussi le Fils vivifie ceux qu'il veut » (Jean 5:21). Il en est ainsi de ses brebis, ces hommes qui sont tirés du monde (Jean 10:29 ; 17:6). Il les reçoit de la main de son Père, veille sur eux et, avant de s'en aller au Père, les lui confie (Jean 17:11). Mais il peut dire : « Je leur donne la vie éternelle, et personne ne les ravira de ma main » (Jean 10:28).

## 4 *Les œuvres de Mon Père*

La création était sortie du néant, parfaite aux yeux de Dieu, et il s'était reposé de toute son œuvre (Gen. 2:2, 3). Mais l'entrée du péché dans le monde, avec son cortège de souffrances, de misère et de mort avait bientôt interrompu le repos divin. Aussi Dieu s'était-il proposé en lui-même une œuvre de rédemption. Et il nous est accordé d'entendre, avec adoration, le Fils déclarer en entrant dans le monde : « Voici, je viens, — il est écrit de moi dans le rouleau du livre — pour faire, ô Dieu, ta volonté » (Héb. 10:7). Il dira dans l'évangile : « Mon Père travaille jusqu'à maintenant, et moi je travaille... Il me faut faire les œuvres de Celui qui m'a envoyé, tandis qu'il est jour ; la nuit vient, en laquelle personne ne peut travailler » (Jean 5:17 ; 9:4). Par des œuvres admirables et une activité inlassable, l'Envoyé du Père manifeste sur la terre l'amour et la grâce de Dieu. « Chez notre précieux Sauveur, il y avait un vrai dévouement de cœur, une affection, un service exempt de la plus petite parcelle de recherche de soi-même. Ce à quoi l'homme aspire avec tant d'ardeur n'existait absolument pas en Lui. Il pouvait dire : Je ne reçois pas de gloire des hommes (Jean 5:41) » (JND)

Le zèle pour la maison de Dieu le gloire. Au lieu d'être une maison de prière, le temple est devenu, du fait de la cupidité de l'homme, une maison de trafic. Jaloux de la gloire de Dieu, le serviteur parfait en chasse les marchands (Jean 2:13-17).

## 5 *Rien d'autre que la volonté du Père*

Sa joie est d'accomplir la seule volonté du Père. Elle dicte à cet Homme obéissant le moindre de ses mouvements (Jean 5:30 ; 6:38 ; 8:28). Quand les disciples l'invitent à prendre un peu de nourriture, quoique lassé du chemin, il répond : « J'ai de la viande à manger que vous, vous ne connaissez pas... Ma viande est de faire la volonté de Celui qui m'a envoyé, et d'accomplir son œuvre » (Jean 4:32, 34). En vérité, il vit de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.

Ce qui nous entrave souvent dans la réalisation d'un service diligent, c'est notre propre volonté, la recherche de notre propre intérêt. Invités à suivre ce parfait modèle, à l'imiter pour plaire à notre Dieu et Père, nous sommes toujours à deux mille coudées de lui (Jos.

3:4). « Mon temps n'est pas encore venu, mais votre temps est toujours prêt », dit le Seigneur à ceux qui l'engagent à monter à la fête afin de se montrer au monde (Jean 7:3-6). « La satisfaction, l'exaltation et l'avancement du moi, tels sont toujours les principes des actions des hommes » (JND). Eux ne montaient pas à la fête pour répondre à la pensée de Dieu, pour se tenir devant lui, mais ils cherchaient leur propre avantage. L'homme aime à paraître, il n'en est pas ainsi de Jésus. Toutefois sa gloire suprême sera manifestée tout à l'heure aux yeux du monde entier, lors de la vraie fête des Tabernacles.

## **6 Le temps de Dieu**

Toute la vie du Seigneur témoigne de sa dépendance. Rien ne peut hâter sa course, ou la retarder. Il apprend que Lazare, celui qu'il aime, est malade. Nous serions certainement accourus, guidés par nos sentiments. Mais Jésus, ayant la gloire de Dieu en vue, attend deux jours pour se mettre en route. Il n'avait pas de parole de Dieu pour s'y rendre aussitôt, toute son affection pour Lazare ne l'engage pas à faire un seul pas. Même les disciples ne comprennent pas sa façon d'agir : la victoire n'en sera que plus complète, la gloire de Dieu magnifiée par cette résurrection triomphale, quatre jours après que la mort soit intervenue (Jean 11:4-8, 39, 40). Quelle leçon pour nous ! « Il suffit au disciple qu'il soit comme son maître, et à l'esclave qu'il soit comme son Seigneur » (Matth. 10:25). Notre service sera sans valeur pour Dieu s'il n'est pas dicté par l'amour pour Christ et accompli dans une constante dépendance de lui.

## **7 Sans se lasser**

L'activité du Seigneur, réglée par l'obéissance au Père (És. 50:4) et la compassion pour sa créature, était inlassable. Comme le soleil se couchait, on lui amenait encore des infirmes et des malades et il les guérissait. Les foules le cherchaient, voulaient le retenir, mais il leur disait : « Il faut que j'annonce le royaume de Dieu... car j'ai été envoyé pour cela » (Luc 4:40, 42, 43). Ailleurs il dit : « J'ai d'autres brebis... il faut que je les amène, elles aussi » (Jean 10:16). Du fait même de sa fidélité, le Seigneur rencontrait la contradiction des pécheurs contre lui-même. Il peut dire, prophétiquement : « À cause de toi, j'ai porté l'opprobre, la confusion a couvert mon visage... les outrages de ceux qui t'outragent sont tombés sur moi » (Ps. 69:7-9). Mais au baptême comme sur la montagne de la transfiguration, le ciel s'ouvre et la voix du Père se fait entendre : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai trouvé mon plaisir » (Matth. 3:17 ; 17:5). Et quand le Seigneur, troublé dans son âme, à l'approche de la croix, déclare : « Que dirai-je ? Père, délivre-moi de cette heure ; mais c'est pour cela que je suis venu à cette heure. Père, glorifie ton nom » ; alors la même voix se fait entendre : « Je l'ai glorifié et je le glorifierai de nouveau » (Jean 12:27, 28).

## **8 Pour que le Père soit glorifié et adoré**

« Il faut que le Fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle » (Jean 3:14, 15). « Il faut que je marche aujourd'hui et demain et le jour suivant, car il ne se peut qu'un prophète périsse hors de Jérusalem » (Luc 13:33). Ces paroles, comme tant d'autres, montrent qu'il avait dressé sa face comme un caillou, déterminé à boire la coupe que le Père lui tendait, pour accomplir pleinement le propos divin (És. 50:7 ; Jean 18:11). Son sacrifice était nécessaire pour que les conseils de Dieu se réalisent (Jean 4:23). Christ s'est offert volontairement par amour pour ses brebis, mais avant tout par amour pour son Père (Jean 10:17, 18). Il voulait lui amener les vrais adorateurs que son cœur désire. Ce n'est pas à Nicodème mais à la femme du puits de Sichar qu'il révèle ce grand mystère. Elle avait des besoins et se posait des questions quant au lieu où il convenait d'adorer. Plein de grâce, le Seigneur ne la repousse pas. Il lui montre d'abord qu'il sait tout d'elle et puis l'instruit sur ce que Dieu recherche. Seule l'adoration en esprit et en vérité, en accord avec la révélation complète apportée par le Fils, peut désormais plaire au Père. Ces vrais adorateurs, pris du milieu des pécheurs, guidés par le Saint Esprit, sont rendus capables, par la vertu de l'œuvre de la croix, de présenter à Dieu la louange pour le temps et l'éternité.

« À cause de la joie qui était devant lui » le Bien-Aimé va endurer la croix, mépriser la honte. C'est l'heure où, couronnant son amour pour le Père, il montre la fermeté inébranlable de son âme quand montent vers Lui ces cris : « Si tu es Fils de Dieu, descends de la croix » (Matth. 27:40). Lui seul peut dire : « Moi, je t'ai glorifié sur la terre, j'ai achevé l'œuvre que tu m'as donnée à faire » (Jean 17:4). Aussi la gloire le couronne, et la louange montera vers lui pour l'éternité.

### ***EPHATHA ! — Marc 7:31-37 ; 8:22-26 par Philippe Laügt***

#### **Bibliquest**

Les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest ; ME 1980 p. 74-80

#### **Table des matières**

- 1 Le Seigneur s'occupe de qui reconnaît sa misère et son indignité
- 2 Nos besoins : sourds et aveugles
- 3 Comment le Seigneur agit et guérit
  - 3.1 Il manifeste Sa souveraineté et Sa miséricorde
  - 3.2 En direct avec le Seigneur
  - 3.3 Dans le secret
  - 3.4 Une guérison graduelle — Le Seigneur portant nos langueurs et nos maladies
  - 3.5 Il nous fait prendre conscience de nos besoins et nous fait voir l'invisible
  - 3.6 Voir désormais Jésus seul

#### **1 Le Seigneur s'occupe de qui reconnaît sa misère et son indignité**

L'Évangile de Marc nous présente tout particulièrement Celui au sujet duquel le prophète avait rendu témoignage : «Voici, mon serviteur agira sagement» (És. 52:13). Le Fils de Dieu, ayant pris volontairement la forme d'esclave, a passé sur cette terre de lieu en lieu, faisant du bien (Actes 10:38). Son service inlassable et dévoué ne lui laissait même pas le temps de prendre de la nourriture (Marc 3:20 ; 6:31).

Lui, le vrai Joseph, «branche» fertile dont «les rameaux poussent par-dessus la muraille» (Gen. 49:22), se dirige vers les frontières de Tyr et de Sidon. Là, son cœur si souvent attristé par notre incrédulité, connaît la joie de pouvoir enfin répondre à la foi vivante d'une pauvre étrangère. Cette femme syrophénicienne prend sa vraie place devant Dieu, reconnaît sa misère et son indignité, mais se confie entièrement dans l'amour et la puissance du Seigneur. Or rien n'a plus de prix à Ses yeux que la foi jointe à l'humilité.

#### **2 Nos besoins : sourds et aveugles**

Mais, dans sa grâce immense, Jésus est à nouveau attiré vers les brebis perdues de la maison d'Israël, et il revient dans le pays de la mer de Galilée. Il connaît parfaitement leur état désespéré, si bien illustré dans deux scènes particulières à l'évangile de Marc. L'une

présente, dans la Décapole, un «sourd qui parlait avec peine» (Marc 7:31-37), l'autre, de nouveau en Galilée, à Bethsaïda, un aveugle (Marc 8:22-26). Ce peuple dont Jésus s'occupe, est encore maintenant sourd et aveugle. Seule l'action puissante du Saint Esprit fera, à l'aube millénaire, s'ouvrir leurs yeux et leurs oreilles, cesser leur long silence vis-à-vis de Dieu (És. 32:3, 4 ; 35:5, 6).

Mais, par delà Israël, c'est l'état naturel de tout homme sous les conséquences de la chute qui nous est ici présenté. Séparés de Dieu comme nous le sommes, notre entendement est obscurci et toutes nos facultés sont inopérantes pour le bien (Éph. 4:18). Le péché nous a rendus sourds à la voix de Dieu et incapables de voir la vraie lumière qui pourtant, venant dans le monde, éclaire tout homme. Nous sommes dès lors bien souvent inaptes à comprendre et à exprimer nos besoins.

Le Seigneur veut nous délivrer de tout ce qui dans nos vies nous rend spirituellement aveugles et sourds. L'oreille qui entend, et l'oeil qui voit ont été faits par Lui (Prov. 20:12). Il est toujours «celui qui ouvre» (Apoc. 3:7). Il ouvrira aussi, si nous le laissons faire, notre intelligence spirituelle, en appliquant la Parole à nos coeurs par son Esprit (Luc 24:45, 32 ; Éph. 1:18).

### **3 Comment le Seigneur agit et guérit**

#### **3.1 Il manifeste Sa souveraineté et Sa miséricorde**

Deux hommes donc, ici, sont l'objet des soins attentifs de leur entourage. Le Seigneur passait, l'occasion est saisie. Ayant très vite constaté notre impuissance, à qui donc irions-nous, si ce n'était à lui ? Apportons au Seigneur par la prière tous ceux qui ont des besoins. N'y a-t-il pas à proximité un «sourd» ou un «aveugle» qu'il faut lui amener ? On le prie d'imposer les mains à l'un, de toucher l'autre. Mais il ne convient pas de dicter au Seigneur comment il doit agir. La faiblesse de notre foi ne se montre-t-elle pas souvent en ce que nous voudrions que la bénédiction nous soit accordée de telle ou telle manière, par tel ou tel moyen, qui nous paraissent appropriés à nos besoins ? Le Seigneur honore toujours la foi, mais il agit toujours d'une façon qui met en évidence sa souveraineté pleine de miséricorde. Dans sa parfaite connaissance, il opère envers chacun d'une manière infiniment variée, divinement adaptée à nos besoins. Ses rachetés sont spirituellement aussi façonnés d'une étrange et admirable manière (Ps. 139:14). La gloire lui sera rendue quand il sera «dans ce jour-là, glorifié dans ses saints et admiré dans tous ceux qui auront cru» (2 Thess. 1:10).

#### **3.2 En direct avec le Seigneur**

Il faut un contact direct, intime avec le Seigneur. Ces scènes parmi tant d'autres, mettent l'accent sur cette impérieuse nécessité. Dans son amour, Il veut se trouver seul avec nous. Quand une âme cherche le salut ou la délivrance d'un état de langueur spirituelle, une autre présence que la Sienne peut être parfois une entrave positive.

Avons-nous connu de ces instants bénis où le Seigneur nous ayant attirés vers lui, nous a amenés au désert pour nous parler au coeur ? (Osée 2:14). C'est ainsi seulement que le lieu même où notre communion avec lui a été troublée, peut devenir «une porte d'espérance».

#### **3.3 Dans le secret**

Il nous faut remarquer aussi que si le message de la grâce apporté par le Seigneur était souvent confirmé par ses actes puissants, il ne désirait nullement la gloire qui vient des hommes (Jean 5:44). Aussi ne cherchait-il pas à provoquer l'émotion, n'encourageait jamais l'excitation (Jean 6:15 ; Luc 23:28). Il nous enseigne ainsi qu'un grand travail peut s'accomplir sans bruit, dans le secret, pour la gloire de Dieu. Un des infirmes est tiré à l'écart, hors de la foule, sans qu'il offre de résistance. L'autre aussi se laisse conduire par Sa main, douce et forte, hors de la bourgade de Bethsaïda. Nous tardons souvent à quitter la «bourgade» où tant de liens subtils voudraient nous retenir, à nous laisser attirer par son amour fidèle au seul lieu de la bénédiction. Puis Jésus regarde vers le ciel, mouvement qui chez lui annonçait la prière du serviteur parfaitement obéissant et dépendant. Il nous montre ainsi clairement d'où peut venir la guérison de notre âme.

#### **3.4 Une guérison graduelle — Le Seigneur portant nos langueurs et nos maladies**

Généralement Jésus, dans sa puissance infinie, guérissait par une parole, en un instant, parfois même sans que le malade soit présent ! (Matt. 8:8 ; Jean 4:50). Mais ici il s'identifie d'abord ouvertement avec le malade. Son amour plein de compassion se manifeste jusque dans les moindres détails. Il commence par mettre ses doigts dans les oreilles du sourd. Il faut premièrement entendre correctement les sons avant de pouvoir parler de façon intelligible. Il faut d'abord être en mesure d'écouter attentivement le Seigneur avant d'être rendus capables de parler de lui. Jésus touche ensuite sa langue avec sa propre salive. Elle sera également le vrai collyre pour oindre les yeux de l'aveugle. Cette manière d'agir nous confond. En vérité «lui-même a pris nos langueurs, et a porté nos maladies» (Matt. 8:17) avant d'expier nos péchés sur la croix. L'humanité de Jésus était absolument sainte et pure : il pouvait toucher un lépreux dont chacun pourtant s'écartait, sans être souillé par le péché et la corruption. «La sainteté sans tache, que le mal ne peut atteindre, apporte aux pécheurs l'amour dont ils ont besoin» (JND).

Le Seigneur va achever son oeuvre à l'égard du sourd. Mais auparavant, dans sa sympathie profonde, fruit de sa communion intime avec Dieu, il soupire, expression de ses sentiments devant les ravages que le péché a produits chez l'homme. Puis, à la parole puissante de Celui qui a amené les mondes à l'existence (Ps. 33:9), les oreilles du sourd s'ouvrent, le lien de sa langue se délie : il parle distinctement. Il pourra désormais entendre les paroles pleines de grâce du Seigneur et rendre un témoignage clair à l'amour et à la puissance qui l'ont délivré. La foule émerveillée ne peut se taire : « Il fait toutes choses bien ». Mais ces hommes sentent-ils pour autant leurs propres besoins ?

#### **3.5 Il nous fait prendre conscience de nos besoins et nous fait voir l'invisible**

La guérison de l'aveugle est opérée elle aussi graduellement. « On lui amène un aveugle, pour qu'il le touche ». Le Seigneur pose sur lui ses mains toujours ouvertes pour bénir, et s'enquiert avec sollicitude de ce que cet infirme peut maintenant distinguer. Une telle question, posée par le Seigneur, peut surprendre. N'a-t-il pas ses yeux sur l'homme, ne voit-il pas tous ses pas ? (Job 34:21). Discernant l'état de leur coeur, il venait justement de reprocher avec amour aux disciples leur aveuglement spirituel (8:17, 18). Mais il fallait que cet homme, comme chacun d'entre nous, prenne conscience de l'étendue des besoins qui restaient à satisfaire en lui, les présente au Seigneur, avant de recevoir une réponse à la mesure de Sa grâce. Il n'y a pas d'état plus grave que de ne pas sentir son dénuement (Jean 9:41 ; Apoc. 3:17). La vision de cet homme était bien imprécise encore. Les hommes étaient pour lui comme des arbres qui marchent ! Quand quelqu'un se tourne vers Dieu, il est souvent tenté de s'occuper des hommes plutôt que de réserver ses regards pour le Maître. Que de fois nous donnons une importance excessive à ceux qui nous entourent ! Leur apparence, leur marche, leur opinion ont trop de prix à nos yeux, tandis que notre appréciation du Seigneur, de celui qui est plus beau que les fils des hommes, reste insuffisante. La vue naturelle doit être éduquée pour apprécier, comparer les dimensions des divers objets qui lui deviennent successivement perceptibles. Il en va de même de la vue spirituelle. Il y a des étapes dans cette perception spirituelle ; si nous laissons faire le Seigneur, elles seront franchies (Prov. 4:18). Sa patience est aussi grande que sa puissance ; il ne laissera pas son oeuvre inachevée (Ps. 138:8 ; Phil. 1:6). Il veut nous rendre capables de contempler ce qui pour l'homme naturel reste toujours

invisible (2 Cor. 4:18). Le prophète demandait : «Ouvre ses yeux, afin qu'il voie». Dieu répondit à sa prière. Vision glorieuse ! La montagne, autour d'Élisée était pleine de chars de feu (2 Rois 6:17). Ainsi de nos yeux doivent tomber comme des écailles (Actes 9:18) sinon nous serons souvent prêts à dire, comme le jeune homme d'Élisée : «Hélas ! mon seigneur, comment ferons-nous ?» Même ceux qui nous ont fait du bien, de vrais serviteurs de Dieu, ne doivent pas retenir nos regards. Jean le baptiseur lui-même n'était qu'une lampe. Ardente et brillante, il est vrai. Aussi certains avaient-ils voulu se réjouir pour un temps à sa lumière. Mais Jésus paraît, lui la vraie lumière, et Jean, saisi par sa grandeur, s'écrie aussitôt : «Il faut que Lui croisse et que moi je diminue». Les Corinthiens, encore charnels, se réclamaient de Paul et d'Apollos. Alors l'apôtre, attristé de l'importance qu'on voulait leur donner au détriment de Christ, s'insurge : «Qui donc est Apollos, et qui, Paul ? Des serviteurs par lesquels vous avez cru, et comme le Seigneur a donné à chacun d'eux... Celui qui plante n'est rien, ni celui qui arrose, mais Dieu qui donne l'accroissement» (1 Cor. 3:5, 7).

### 3.6 Voir désormais Jésus seul

Il fallait donc que Jésus pose encore ses mains, si souvent en évidence dans cet évangile, précisément sur les yeux de cet infirme, pour qu'il soit rétabli et voie tout clairement. L'amour du Seigneur est inlassable ; ce petit mot «encore» est là pour nous le rappeler. Les yeux de cet homme peuvent désormais rester fixés sur Jésus, contempler celui en qui la plénitude de la déité habite corporellement. Il pourra dire, lui aussi : «Je sais une chose, c'est que j'étais aveugle et que maintenant je vois» (Jean 9:25). Retenons l'injonction du Seigneur à cet homme. Ne retournons pas dans la bourgade, autrement dit à tout ce qui occupait nos cœurs et arrêta nos pensées avant de connaître le Seigneur. N'oublions pas la purification de nos péchés d'autrefois. Notre oreille pourrait se laisser distraire par les voix de ce monde, notre vue baisser. Comme pour les disciples sur la sainte montagne, le désir de Dieu pour chacun de nous est qu'ayant regardé de tous côtés, nous ne voyions plus personne, sinon Jésus, seul avec nous (Marc 9:8).

Te contempler face à face,  
Écouter ta voix d'amour  
Qui, par mille soins de grâce,  
Nous conduisait chaque jour

### ***Il a été avec le riche dans sa mort (És. 53:9) par Philippe Laügt***

#### **Bibliques**

Méditation sur la mort de Christ, la descente de croix, son ensevelissement, le sépulcre et la résurrection.

#### **Table des matières**

- 1 La mort de Jésus
- 2 Signes accompagnateurs de la mort de Jésus
- 3 Le Seigneur enseveli
- 4 Les aromates pour embaumer Son corps
- 5 Joseph d'Arimathée et Nicodème
  - 5.1 Nicodème
  - 5.2 Joseph d'Arimathée
- 6 Descente de croix
- 7 Le Jardin
- 8 Le sépulcre
- 9 Le tombeau vide — La résurrection

#### **1 La mort de Jésus**

Sur la Croix, après les trois heures de ténèbres, où il a connu l'abandon de son Dieu fort, Jésus a dit : « C'est accompli » (Jean 19:30 ; Matt. 27:30). L'œuvre de la grâce est terminée, c'est un cri de victoire. Puis, ayant baissé sa tête et crié à haute voix, il remet son esprit entre les mains du Père, et il expire (Luc 23:45). Sa mort ne ressemble à aucune autre. Il entre volontairement dans la mort, cette forteresse de l'Ennemi. Il en sortira tout à l'heure, dans la puissance d'une vie impérissable. Il ne succombe pas d'épuisement comme les autres suppliciés. Pilate s'étonnera, ayant peine à croire qu'il soit déjà mort, il lui faudra le témoignage du centurion.

Dans leur haine violente, les Juifs s'étaient hâtés de le crucifier avant la Fête, entre deux malfaiteurs. Portant sur Lui sans honte leurs mains iniques, ils L'ont cloué au bois.

Puis, absolument inconscients de leur véritable état, alors qu'ils viennent de commettre le plus odieux des crimes, ils demandent à Pilate que les corps ne restent pas sur ces croix pendant le Sabbat, mettant en avant leur souci de ne pas se souiller ! C'était déjà la Préparation. Le jour de ce Sabbat était grand, car il coïncidait avec la Pâque !

Dieu se sert de leur habitude de nettoyer le dehors de la coupe et du plat, alors qu'au dedans, ils sont pleins de rapine et de dérèglement (Matt. 23:25), pour que Son saint Fils reçoive une sépulture très honorable : « Il a été avec le riche dans sa mort, parce qu'il n'avait fait aucune violence, et qu'il n'y avait pas de fraude dans sa bouche » (És. 53:9). Dieu l'avait annoncé sept cents ans auparavant, par la bouche de son prophète.

Pilate accède à la demande des Juifs, et donne l'ordre de rompre les jambes des crucifiés pour hâter leur fin, et qu'on puisse les ôter (Jean 19:31). Les soldats, venant à Jésus, s'aperçoivent qu'il est déjà mort. Alors, l'un d'entre eux, instrument inconscient de l'accomplissement des Écritures (Ps. 34:20), au lieu de lui briser les jambes selon l'ordre reçu, dans un dernier geste d'outrage, perce Son côté avec une lance. Et aussitôt, quelle merveille, le sang qui purifie et l'eau qui lave en sortent et se répandent. C'est la réponse divine, parfaite, à la culpabilité et à la souillure de l'homme. (Jean 19:34). Nous avons été rachetés par le sang précieux de Christ. Versé, il répond à tout ce qu'exigeait la justice de Dieu (1 Pier. 1:19). L'eau elle aussi, dans l'Écriture, a une grande importance. Ici, c'est une figure de la Parole, qui purifie de toute souillure, et permet à l'homme de se tenir dans la présence de Dieu (Éphés. 5:26 ; Jean 13:8).

#### **2 Signes accompagnateurs de la mort de Jésus**

Mais cette mort expiatoire du Seigneur devait être aussitôt suivie de grandes manifestations visibles. C'est d'abord le voile du temple qui, en se déchirant en deux, « depuis le haut jusqu'en bas » (Marc 15:38) montre à quel point ce sacrifice parfait a répondu aux droits de la sainteté de Dieu. Le chemin des lieux saints est désormais ouvert pour le racheté (Matt. 27:51 ; Hébr. 10:19-20). Puis la terre tremble, les rochers se fendent et les sépulcres s'ouvrent. Les corps des saints ressuscitent et apparaissent dans la sainte ville, Jérusalem, après la résurrection du Seigneur (Matt. 27:52-53).

### 3 *Le Seigneur enseveli*

Mais que va t-il en advenir du corps de Jésus, de ce corps par Dieu même formé (Héb. 10:5) ?

Après la cruelle et infamante peine de la croix, réservée aux esclaves, aux criminels et aux brigands, on jetait généralement le corps des suppliciés à la voirie. Ils étaient, soit brûlés dans la vallée maudite de Hinnom, soit abandonnés aux appétits des oiseaux du ciel et des bêtes des champs (2 Sam. 21:10). Et les Juifs, désireux avant tout d'épuiser leur haine contre Jésus, étaient certainement prêts à Lui faire partager si possible le sort impitoyable réservé « aux méchants » (És. 53:9).

Mais, si la haine avait crucifié le Seigneur de gloire, l'amour aura désormais l'immense privilège de l'ensevelir. Le Dieu saint, à l'heure de l'expiation, était resté sourd aux appels du Fils de son amour, fait péché pour nous. Mais maintenant, il va veiller jalousement sur le corps de son Bien-aimé. Il doit être enseveli avec le plus grand soin, être l'objet du plus grand respect.

### 4 *Les aromates pour embaumer Son corps*

Déjà à Béthanie, six jours avant la Pâque, Marie, avait discerné, aux pieds de Jésus que Sa mort était proche. Elle avait préparé une livre de nard pur de grand prix, pour oindre Sa tête (Matt. 26:7) et Ses pieds (Jean 12:3). Et, à ses disciples indignés, qui s'écriaient : « À quoi bon cette perte ? » Le Seigneur avait répondu : « Pourquoi donnez-vous du déplaisir à cette femme ? Car elle a fait une bonne oeuvre envers moi...En répandant ce parfum sur mon corps, elle l'a fait pour ma sépulture » (Matt. 26:6-12 ; Jean 12:3-7). Il est significatif qu'elle ne semble pas avoir été parmi celles qui, plus tard, se sont rendues au sépulcre, pour embaumer Son corps (Luc 24:10).

Présentement, non loin de la Croix, plusieurs femmes regardent de loin. Elles ont suivi et servi Jésus depuis la Galilée (Matt. 27:55-56). Et plus tard, au moment de la descente au tombeau, Marie de Magdala et Marie, la mère de Joses, seront là aussi, attentives, regardant « où on Le mettait » (Marc 16:47 ; Luc 23:55). La Parole de Dieu a conservé précieusement le souvenir de tous ces gestes, de toute cette ferveur, expression de cœurs remplis d'amour pour le Seigneur.

Aussitôt après le Sabbat, Marie de Magdala, et Marie la mère de Jacques, et Salomé, achèteront et prépareront des aromates « pour venir L'embaumer ». Mais quand, de fort grand matin, elles arriveront au tombeau, se demandant avec inquiétude : « Qui nous roulera la pierre de devant la porte du sépulcre ? », — car elle était fort grande — et scellée ! ce sera pour la trouver roulée et le sépulcre vide. Entrant dans le sépulcre, saisies d'épouvante, elles entendront un jeune homme, assis sur le côté droit, et vêtu de blanc, leur dire : « Vous cherchez Jésus le Nazaréen, le crucifié, il est ressuscité, il n'est pas ici » (Marc 16:1-6). Il n'était plus temps d'entourer de soins Son corps. Apprenons, à Ses pieds, chaque jour, à faire ce qui Lui plaît. Nous pourrions alors agir avec intelligence, au moment convenable. Retenons pour nous-mêmes les paroles du Seigneur : « Marthe, Marthe, tu es en souci et tu te tourmentes de beaucoup de choses, mais il n'est besoin que d'une seule ; et Marie a choisi la bonne part qui ne lui sera pas ôtée (Luc 10:41-42).

### 5 *Joseph d'Arimatee et Nicodème*

Depuis longtemps déjà, les disciples ont fui. Mais le Dieu souverain, comme dans tant d'autres occasions, a secrètement préparé des instruments dociles. Manifestement, Joseph d'Arimatee et Nicodème, chacun selon sa capacité, sont prêts à remplir ce précieux service, sans égal. Ils vont le remplir ensemble. Ils ont probablement suivi un chemin très dissemblable, ils viennent de lieux très différents, mais ils vont se rencontrer, au moment convenable, conduits par Dieu lui-même, au pied de la Croix de notre Seigneur Jésus Christ. Ce qui les unit, c'est le même amour fervent pour Lui, le même désir de l'honorer (Phil. 2:2) au moment unique, inscrutable, où Il descend, victime volontaire, dans la mort.

La Parole de Dieu souligne que Christ est mort pour nos péchés, selon les Écritures, qu' « il a été enseveli, » et qu'il a été ressuscité le troisième jour, selon les Écritures (1 Cor. 15:3-4).

Ici, nous sommes au moment où Il va être enseveli. Et à ce moment-là aussi, tout doit se dérouler uniquement selon la pensée divine, rien n'est laissé à l'initiative de l'homme. Des mains pures et des cœurs dévoués sont nécessaires, Dieu s'en est pourvu. Plus tard, quant il s'agit de s'occuper du corps d'Étienne, ce fidèle témoin, une certaine attitude de cœur convenait aussi : « Des hommes pieux emportèrent Étienne pour l'ensevelir, et menèrent un grand deuil sur lui » (Act. 8:2).

#### 5.1 *Nicodème*

La lecture des quatre Évangiles, nous permet de relever plusieurs traits concernant Nicodème et Joseph d'Arimatee : Il est question à trois reprises de Nicodème. Ce docteur d'Israël était venu voir Jésus de nuit. Il avait appris, auprès de Lui, une vérité aussi étrange qu'humiliante : Une autre naissance par l'action conjuguée de l'eau et de l'Esprit, lui était nécessaire pour « voir » le royaume de Dieu, et recevoir la vie éternelle ! (Jean 3:3-10). Plus tard, ce même Nicodème avait timidement tenté de plaider devant ses pairs, en faveur de Celui avec lequel il avait eu cet entretien personnel, inoubliable. Sans succès aucun, d'ailleurs. Ils manquaient par trop de droiture (Jean 7:50-52). Mais maintenant, dans cette occasion ultime, quand tout semble perdu et devenu inutile, il en finira avec sa prudence, et cessera de cacher soigneusement son amour pour le Seigneur.

#### 5.2 *Joseph d'Arimatee*

Quant à Joseph d'Arimatee, c'est un homme riche. Matthieu, qui présente le Roi, le Messie, le fait ressortir. À ce titre, il s'est fait tailler, dans le rocher, un sépulcre. Mais le lieu est pour le moins étrange. N'est-il pas situé à portée de voix de l'endroit sinistre, où l'on dressait les potences réservées au supplice des criminels ? Mais l'on peut comprendre maintenant à quel usage extraordinaire, unique, va servir ce tombeau ! (Matt. 27:57-60). Joseph était aussi un « conseiller honorable ». Il avait, en quelque sorte, à Jérusalem, rang de Sénateur (Marc 15:43). Mais c'était aussi — et surtout — un homme de bien, et juste (Luc 23:50-51). L'évangéliste précise qu'il n'a jamais voulu se joindre au conseil des Juifs, ni à leur action contre Jésus. Il comptait parmi ceux qui attendaient le royaume de Dieu. Il avait, comme les disciples sur le chemin d'Emmaüs, mis toute son espérance en Jésus. Il aurait pu dire, avec eux : « Or nous, nous espérons qu'il était Celui qui doit délivrer Israël » (Luc 24:21). D'ailleurs, Matthieu et Jean précisent qu'il était lui-même disciple de Jésus (Jean 19:38). Mais jusqu'ici, il l'avait été en secret, par crainte des Juifs. Que de fois la crainte des hommes nous paralyse et nous empêche de glorifier et de suivre vraiment le Seigneur ! Il faut lire à ce sujet Jean 7:13 ; 9:22 ; 20:19 et Prov. 29:25.

« Le soir étant venu », Joseph d'Arimatee arrive sur les lieux. (Matt. 27:57) Avec hardiesse, il « prend sur lui » d'entrer auprès du gouverneur, Pilate, et lui demande le corps de Jésus. Le mot employé ici dans la langue originale met l'accent sur toute la valeur de ce corps, par Dieu formé. Et notons, en passant, que même le corps du croyant, pourtant corruptible, sera vivifié « à cause de son Esprit qui habite en vous » (Rom. 8:11).

Nous pouvons imaginer l'étonnement de Pilate. La démarche de Joseph, sa prise de position déterminée, était une provocation dangereuse à l'égard des Juifs. Cet acte le séparait définitivement de la caste dominante des Pharisiens, premiers responsables de la mort du Seigneur. Moralement, Joseph sortait maintenant délibérément « vers Lui, hors du camp, portant son opprobre » !

Après s'être enquis et avoir reçu confirmation de la mort de Jésus, Pilate donne « l'ordre que le corps soit livré ». Mais ici, le mot employé par le texte original signifie simplement le « cadavre ». Pour Pilate, ce n'était qu'une dépouille sans valeur, que Joseph réclamait (Matt. 27:58).

## 6 **Descente de croix**

Aussitôt ce dernier vient donc ôter le corps de Jésus, le descendant avec précaution et respect du bois (Act. 13:29). Il faut se hâter, le repos sabbatique est proche, toute activité sera bientôt interdite. Mais Nicodème l'a rejoint. C'est le même « qui au commencement était allé de nuit à Jésus ». Il apporte « une mixtion de myrrhe et d'aloès, d'environ cent livres », plus de 32kg ! (Jean 19:39). Ces aromates évoquent la souffrance et la mort. Composer une si grande quantité de parfum a été certainement un grand travail !

Durant cette scène très solennelle, « ils prirent le corps du Seigneur et l'enveloppèrent de linges (ou plutôt de bandelettes), avec les aromates, comme les Juifs ont coutume d'ensevelir » (Jean 19:40). Luc parle d'un linceul (23:53). Matthieu ajoute qu'il était net (27:59), tandis que Marc précise que Joseph l'avait acheté (15:46).

## 7 **Le Jardin**

Or il y avait au lieu où le Seigneur avait été crucifié, un jardin, et dans ce jardin, était ce sépulcre neuf, qui appartenait à Joseph d'Arimatee (Matt. 27:60). Un jardin évoque souvent à notre esprit des scènes riannes. Ils sont généralement semés de plantes utiles ou d'agrément. Dans le Cantique des cantiques, le Bien Aimé aimait à s'y promener pour manger ses fruits exquis et cueillir ses lis (4:14 ; 6:2).

Mais depuis qu'Adam, placé par l'amour divin dans un jardin de délices, s'est vendu pour rien à l'Ennemi, tombant dans la désobéissance, la mort, salaire du péché, est venue tout gâter et ses effets se font partout sentir. Toute la création ensemble soupire, elle est en travail jusqu'à maintenant. Toujours sous les conséquences du péché de l'homme, elle attend d'être affranchie de la servitude de la corruption (Rom. 8:21-22). Dès lors plus d'un jardin par les tombeaux qui s'y trouvent, ne fait que rappeler que « la mort est passée à tous les hommes, parce que tous ont péché » (Rom. 5:12).

## 8 **Le sépulcre**

Le sépulcre était donc proche de Golgotha. Trois Évangiles précisent qu'il était taillé dans le roc. Jamais personne n'y avait été mis. Le corps adorable de notre Sauveur, du Saint de Dieu, ne devait pas connaître la corruption (Ps. 16:10 ; Act. 2:31-32 ; 13:36-37). Placé dans ce sépulcre, Il sera gardé de tout contact impur, et aucun doute ne sera possible, non plus, quant à son identité. « Et Joseph le mit dans son sépulcre neuf ». Puis, avant de s'en aller, il ferme avec soin l'entrée du sépulcre. Il roule à cet effet une grande pierre contre la porte (Matt. 27:60). « Et Marie de Magdala et l'autre Marie assistent à cette scène, « assises vis à vis du sépulcre » (ibid. 61). Chers frères et sœurs, est-ce la fin de toutes les espérances de la foi ? Comme l'exprime l'apôtre : « Si Christ n'a pas été ressuscité, votre foi est vaine, vous êtes encore dans vos péchés... Nous sommes plus misérables que tous les hommes ». Mais conduit par l'Esprit, il ajoute aussitôt : « Maintenant Christ est ressuscité d'entre les morts » (1 Cor. 15:17-20). C'est en vain que les ennemis vont chercher, encouragés par Pilate, à rendre le tombeau inviolable, en scellant la pierre et en y mettant la garde (Matt. 27:65). Leurs précautions futiles ne feront que rendre le triomphe du Seigneur plus éclatant encore. C'est volontairement qu'Il est descendu dans les parties inférieures de la terre — ce qui signifie simplement qu'il a été enseveli (Éphés. 4:9). Mais il est aussi celui qui est sorti victorieux de la mort et monté au-dessus de tous les cieus. Il avait déclaré aux Juifs incrédules, qui réclamaient un miracle : « Détruisez ce temple, et en trois jours je le relèverai...il parlait du temple de son corps » (Jean 2:19-21).

## 9 **Le tombeau vide — La résurrection**

Au grand matin lumineux de la Résurrection, le troisième jour, éblouis, nous pouvons contempler le tombeau vide ! Un ange du Seigneur, descendant du ciel, a roulé la pierre et s'est assis sur elle (Matt. 28:2). Les linges sont à terre, et le suaire qui était sur sa tête, est plié dans un lieu à part (Luc 24:12 ; Jean 20:6-7). Tout s'est passé sans hâte, dans un ordre parfait. Quel contraste avec Lazare sortant du tombeau ! Il fallait le délier, pour le laisser aller (Jean 11:44). Mais ici l'Ennemi a connu la puissance du Seigneur, et il est manifeste que le tombeau aussi Lui rend obéissance !

Il est ressuscité, les siens l'ont vu. Il s'est présenté à eux vivant, « avec plusieurs preuves assurées ». Il leur a montré les blessures de ses mains et de ses pieds, témoignage sans fin de ses souffrances (Act. 1:3 ; Luc 24:39). Puis, après leur avoir parlé, il est élevé en haut dans le ciel et s'assied de plein droit à la droite de Dieu (Marc 16:19). Désormais, si le tombeau est vide, le trône est occupé, et nos cœurs désirent s'occuper avec adoration de tout ce qui Le concerne.

Vainqueur de Satan et du monde,

Le Fils de Dieu sort du tombeau :

Aux horreurs d'une nuit profonde,

Succède le jour le plus beau.

Plus de terreur, plus de détresse !

Ô chrétiens, peuple racheté,

Avec une sainte allégresse,

Chantons Jésus ressuscité !

## Les SOUFFRANCES du SEIGNEUR JÉSUS par M. Tapernoux

### **Table des matières abrégée**

- 1 « Tu souffris, ô Jésus, Sauveur, Agneau, Victime... »
- 2 « ... notre iniquité Te fit souffrir les plus cruelles peines »
- 3 « Tu souffris le tourment suprême Ô cher Sauveur »
- 4 « Pour sauver ta créature, Tu fus l'homme de douleurs »
- 5 « Pour toi, Jésus, la souffrance, les pleurs, la mort, l'abandon ! »
- 6 Conclusion

### **Table des matières détaillée**

- 1 « Tu souffris, ô Jésus, Sauveur, Agneau, Victime... »
- 2 « ... notre iniquité Te fit souffrir les plus cruelles peines »
  - 2.1 La souffrance de la part du peuple
  - 2.2 La souffrance de la part des disciples
  - 2.3 La souffrance à cause du péché dans l'homme

- 2.4 La souffrance par sympathie
- 2.5 Les souffrances par anticipation
- 3 « Tu souffris le tourment suprême Ô cher Sauveur »
  - 3.1 Les heures qui précèdent la croix (Gethsémané)
  - 3.2 La trahison de Judas
  - 3.3 Le reniement de Pierre
  - 3.4 Condamnation du Seigneur
    - 3.4.1 Condamnation par les chefs religieux
    - 3.4.2 Condamnation par Pilate
- 4 « Pour sauver ta créature, Tu fus l'homme de douleurs »
  - 4.1 Le chemin de la croix
  - 4.2 Golgotha
  - 4.3 Souffrances morales des trois premières heures de la croix
  - 4.4 Les «trois heures sombres»
- 5 « Pour toi, Jésus, la souffrance, les pleurs, la mort, l'abandon ! »
  - 5.1 Après les trois heures sombres – Pourquoi m'as-tu abandonné ?
  - 5.2 Prenant le vinaigre – afin que l'Écriture fût accomplie
  - 5.3 C'est accompli
- 6 Conclusion
  - 6.1 L'amour du Christ nous étreint » (2 Cor. 5:14)
  - 6.2 Ne pas prendre le péché à la légère – Sainteté – Colossiens 1:9
  - 6.3 Viens, Seigneur Jésus !

### 1 « Tu souffris, ô Jésus, Sauveur, Agneau, Victime... »

« Qui a cru à ce que nous avons fait entendre, et à qui le bras de l'Éternel a-t-il été révélé ? Il montera devant lui comme un rejeton, et comme une racine sortant d'une terre aride. Il n'a ni forme, ni éclat ; quand nous le voyons, il n'y a point d'apparence en lui pour nous le faire désirer. Il est méprisé et délaissé des hommes, homme de douleurs, et sachant ce que c'est que la langueur, et comme quelqu'un de qui on cache sa face ; il est méprisé, et nous n'avons eu pour lui aucune estime » (És. 53:1 à 3).

« N'est-ce rien pour vous tous qui passez par le chemin ? Contemplez, et voyez s'il est une douleur comme ma douleur qui m'est survenue, à moi que l'Éternel a affligée au jour de l'ardeur de sa colère » (Lam. 1:12).

Le sujet que nous proposons d'aborder est à la fois très vaste et très précieux.

Très vaste, tellement il y a de pages dans l'Écriture où il est question des souffrances de Christ ; que ce soit sous une forme symbolique — je pense par exemple à tout ce qui nous est dit des sacrifices du Lévitique — que ce soit par l'Esprit prophétique dans les Psaumes — que ce soit d'une manière historique par les descriptions des souffrances du Seigneur dans les Évangiles, on peut dire que la Parole entière nous parle des souffrances de Christ, « l'Homme de douleurs, sachant ce que c'est que la langueur ». Et quand il enseigne lui-même les deux disciples d'Emmaüs au chapitre 24 de l'évangile de Luc, il pose cette question : « Ne fallait-il pas que le Christ souffrît ces choses, et qu'il entrât dans sa gloire ? Et commençant par Moïse et par tous les prophètes, il leur expliquait, dans toutes les écritures, les choses qui le regardent » (v. 26, 27). Comme nous aurions aimé être là, n'est-ce pas, pour entendre de la bouche même de notre adorable Sauveur ce qu'il a enseigné, ce soir-là, aux deux disciples d'Emmaüs concernant son chemin de souffrance !

Un vaste sujet... mais aussi un sujet très précieux et nous pouvons bien, au début de ces méditations, exprimer le désir que, conduits par le Saint Esprit, ce soit toujours nos cœurs qui soient touchés et qu'il n'y ait rien d'intellectuel dans la méditation des souffrances de notre bien-aimé Sauveur, qu'il s'agisse de celles qu'il a rencontrées durant son chemin ou de celles qu'il a rencontrées sur la croix et plus particulièrement des souffrances expiatoires des trois heures de ténèbres. Rien ne touche autant nos cœurs et n'affermir nos affections pour Lui que la méditation de ses souffrances. Et pourquoi ? — Parce qu'elles sont le témoignage de l'amour qui l'a conduit dans un tel chemin.

Un sujet précieux parce que, pour parler d'abord de ses souffrances expiatoires, elles constituent le fondement même de notre salut, de notre délivrance de la puissance de Satan et de toutes les bénédictions que nous possédons en Christ. C'est par ces souffrances que notre Seigneur Jésus nous a acquis une part si glorieuse et une rédemption éternelle. Mais ces souffrances sont aussi précieuses à considérer parce qu'elles lui sont survenues dans l'accomplissement de cette œuvre par laquelle il a parfaitement glorifié Dieu Certes il l'a glorifié tout au long de sa carrière. Il a pu dire : « Ma viande est de faire la volonté de Celui qui m'a envoyé, et d'accomplir son œuvre », et « Je fais toujours les choses qui lui plaisent ». Mais sur la croix, et particulièrement durant les heures de ténèbres, Dieu a recueilli une moisson de gloire comme il n'en a point recueilli d'aussi belle, d'aussi éclatante, durant toute la vie d'obéissance et de dépendance de notre bien-aimé Seigneur. Vie si parfaite qu'à deux reprises Dieu a proclamé, du haut des cieux : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai trouvé mon plaisir » ! Et pourtant la croix n'était pas encore passée ; il fallait encore que s'accomplisse cette heure pour laquelle il était venu. Souffrances de Christ ! source de joie pour nous qui savons que l'œuvre est parfaitement accomplie, que les droits de la justice et de la gloire de Dieu ont été pleinement satisfaits. Dieu n'a plus rien à exiger du pécheur repentant ; il peut l'accueillir comme un enfant bien-aimé, il peut lui conférer cette relation d'« enfant de Dieu » et le faire entrer dans la jouissance de toutes les grâces et de toutes les bénédictions qui en découlent. C'est sur le fondement de cette œuvre accomplie à la croix que Dieu a pu donner libre cours à son amour et à sa grâce. « Là où le péché abondait, la grâce a surabondé », oui, comme un fleuve puissant qui a tout emporté. « Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont dans le Christ Jésus ». Et ce sont ses souffrances expiatoires qui sont le fondement de toutes nos bénédictions.

Les souffrances, que le Seigneur a traversées ici-bas, il les a ressenties dans son corps, dans son cœur, dans son âme. Dans son corps il a été l'homme humble, le Galiléen qui allait son chemin, assujéti à toutes les servitudes de la condition humaine : il a ressenti la fatigue, la soif, la faim. Nous le voyons, un soir d'orage, couché à l'arrière d'une barque, dormant sur un oreiller, accablé de fatigue. Mais ces souffrances, que sont-elles comparativement à celles qu'il a rencontrées plus tard aussi dans son corps, quand se sont manifestées la violence et la brutalité des hommes : les coups, les crachats, la couronne d'épines, le roseau (mis dans sa main, utilisé ensuite pour lui frapper la tête), la flagellation ordonnée par Pilate et enfin le crucifiement ? Ces souffrances physiques de la croix, nous ne les oublions pas. Mais les souffrances que le Seigneur a connues dans son cœur lui ont été, nous n'en doutons pas, beaucoup plus sensibles encore. Il y a la haine, le mépris ; car il a été méprisé : « quand nous le voyons, il n'y a point d'apparence en lui pour nous le faire désirer. Il est méprisé et délaissé des hommes » et encore une fois : « il est méprisé, et nous n'avons eu pour lui aucune estime ». Nous l'exprimons dans un cantique :

« Dans l'humilité profonde,

Suivant ton obscur chemin,  
Tu fus méprisé du monde,  
Toi qui lui tendais la main ».

Oui, il a connu la haine, la méchanceté, les sarcasmes. On a tortu ses paroles, il a été épié par des agents secrets (Luc 20:20), il a tout éprouvé : l'incompréhension, l'abandon des disciples qui « le laissèrent tous et s'enfuirent » au moment où il aurait eu — pour parler à la manière des hommes — le plus besoin de leur présence.

Souffrances de son cœur, oui, mais nous pouvons parler aussi des souffrances de son âme : celles qu'il a éprouvées de la part de Dieu. C'est de son âme qu'il est question dans ce même chapitre 53 d'Ésaïe : « S'il livre son âme en sacrifice pour le péché » ; « il aura livré son âme à la mort », « il verra du fruit du travail de son âme ». Nous l'entendons s'écrier au Psaume 69 : « les eaux me sont entrées jusque dans l'âme ». À ses disciples, il dira : « mon âme est saisie de tristesse jusqu'à la mort ». Et en Jean 12, à l'approche de l'heure de la croix, il s'écriera : « maintenant mon âme est troublée ; et que dirai-je ? » Va-t-il demander : « Père, délivre-moi de cette heure ? » Non ; il ajoute aussitôt : « Père, glorifie ton nom ». Et Dieu ne peut rester indifférent à une telle soumission, à un tel désir. Alors que Jésus ressentait dans son âme, par anticipation, les souffrances qu'il allait rencontrer sur la croix, du haut des cieux Dieu proclame : « Et je l'ai glorifié, et je le glorifierai de nouveau ».

Souffrances du corps, souffrances du cœur, souffrances de l'âme ! Dans l'expression « homme de douleurs » d'Ésaïe 53, le mot douleurs est au pluriel comme pour bien marquer qu'aucune souffrance ne lui a été épargnée et qu'en outre durant, les trois heures de ténèbres, aucune ressource divine ne venait en atténuer l'acuité. Il a connu « la langueur », forme de peine qui l'accompagnait sans cesse. Tel a été notre Sauveur bien-aimé, dans ce chemin où il était entré volontairement pour glorifier Dieu et pour sauver les pécheurs perdus. Certes nous devons nous garder, lorsque nous méditons sur les souffrances du Seigneur, d'essayer de les analyser. Nous sommes ici sur un terrain saint que nous ne pouvons aborder sans avoir les pieds déchaussés. Les sacrifices du Lévitique sont différents mais parlent tous d'une seule offrande, de Christ lui-même. Dans les souffrances du Seigneur, nous retrouvons des aspects divers de ces sacrifices. Mais c'était toujours la souffrance de Christ ; il l'a ressentie pleinement ayant un cœur humain parfait. En même temps il était Dieu manifesté en chair, mystère que nous ne pouvons sonder.

### **Les souffrances du Seigneur pendant son ministère**

Nous nous proposons de méditer tout d'abord sur les souffrances que le Seigneur a rencontrées dans son ministère, ce qu'il a éprouvé tout au long de sa carrière, avant la nuit où il fut livré.

Mais avant d'aborder notre sujet, j'aimerais dire quelques mots du passage des Lamentations de Jérémie qui figure en tête de ces lignes : « N'est-ce rien pour vous tous qui passez par le chemin... ? » tout en sachant bien qu'historiquement ce verset concerne Jérusalem.

Il y a d'abord une première catégorie de personnes à qui cette question pourrait être adressée : Ce sont ceux qui, sachant que Jésus est mort sur la croix, ne se soucient pas de lui ; ils sont totalement indifférents, ils passent leur chemin. N'est-ce rien pour vous ? Voyez s'il est une souffrance comme cette souffrance. J'aimerais m'adresser à ceux ou à celles qui, peut-être, sont passés jusqu'à maintenant devant la croix du Seigneur Jésus sans se demander ce que cette croix signifie pour eux personnellement. Oh ! qu'ils réalisent que le Seigneur Jésus a dû subir sur la croix le jugement qu'ils méritaient, et se tournent vers Lui en l'acceptant comme leur Sauveur !

Un deuxième groupe de personnes est interpellé par cette question : Il s'agit de ceux qui, ayant reçu le Seigneur pour leur Sauveur, n'ont pas encore répondu à l'appel qu'il leur adresse de se souvenir de ses souffrances et de sa mort. Le Seigneur a lui-même institué, dans la nuit où il fut livré, un mémorial de ses souffrances et de sa mort : « Ceci est mon corps », dit-il en rompant le pain ; il est donné pour vous. « Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang... faites ceci en mémoire de moi ». Cher ami, ce désir du Seigneur Jésus que nous nous souvenions de lui, de ses souffrances et de sa mort en participant à ce mémorial, est-ce qu'il ne vous dit rien ? Allez-vous demeurer indifférent ? Que celui qui se sent concerné par cette question réponde de son cœur au Seigneur lui-même.

Mais la même question s'adresse à nous tous : à nous qui l'avons reçu comme notre Sauveur, qui savons à quel prix nous avons été rachetés, à nous qui rappelons les souffrances du Seigneur en participant à ce mémorial qu'il a institué. N'avons-nous pas tous besoin d'être réveillés dans nos affections pour Lui ? Il y a des paroles que l'on s'habitue à prononcer, que l'on s'habitue à entendre. Il y a des gestes que l'on s'habitue à faire, et voici que le Seigneur nous interpelle, lui qui lit dans nos cœurs à tous : « N'est-ce rien pour toi ? » « Contemple et vois la souffrance que j'ai éprouvée pour toi ! » Or c'est bien dans la mesure où nos cœurs seront rendus sensibles à la souffrance du Seigneur Jésus que nous pourrons, chaque premier jour de la semaine, répondre, dans la sincérité de nos cœurs, au désir qu'il a exprimé : « Faites ceci en mémoire de moi ». Nous sommes invités à le faire jusqu'à ce qu'il vienne. Dans la gloire, nous n'aurons plus besoin d'un mémorial : nous verrons Jésus face à face. Et nous contemplerons durant l'éternité les marques de ses souffrances dans ses mains, dans ses pieds, dans son côté : témoignage éternel de l'amour dont nous avons été aimés. Mais pour le temps de son absence, pour le temps présent, notre privilège est de répondre de tout notre cœur à son désir pressant.

## **2 « ... notre iniquité Te fit souffrir les plus cruelles peines »**

### **2.1 La souffrance de la part du peuple**

Nous lisons maintenant dans l'évangile de Jean au chapitre 1, verset 11 : « Il vint chez soi ; et les siens ne l'ont pas reçu ». Arrêtons-nous sur ce que le Seigneur a souffert de la part de son peuple et en particulier de la part des chefs de son peuple. Ce verset l'exprime sous une forme lapidaire : « Il vint chez soi » : Le Seigneur était chez lui, au milieu de son peuple ; il était son Messie, venu pour instaurer son règne en lui apportant la bénédiction, mais « les siens ne l'ont pas reçu ». Ils l'ont rejeté, ils l'ont méprisé, ils l'ont mis à mort, le clouant sur une croix ! Quelle souffrance morale pour Christ d'être ainsi rejeté de son peuple !

S'il ne l'exprime guère dans les évangiles, nous l'entendons plus d'une fois dans les Psaumes. D'abord au Psaume 22:6 : « Mais moi, je suis un ver, et non point un homme, l'opprobre des hommes, et le méprisé du peuple ». Et au Psaume 109:4, 5 : « Pour mon amour, ils ont été mes adversaires... ils m'ont rendu le mal pour le bien, et la haine pour mon amour ». Voilà ce que le Seigneur Jésus a rencontré de la part des siens, et tout particulièrement de la part des chefs de son peuple. Bien d'autres passages nous en apportent la confirmation : Ésaïe 49, parle de « celui que l'homme méprise », de « celui que la nation abhorre », du « serviteur de ceux qui dominant ». Voilà en quels termes l'Esprit prophétique a parlé du mépris que ressentirait le Seigneur de la part de son peuple. Quelques détails nous font entrer d'une manière un peu plus approfondie dans ce que Christ a éprouvé de la part de ces chefs religieux du peuple.

Tout d'abord, en Matthieu 12, alors que Jésus manifestait sa puissance en délivrant les hommes du pouvoir de Satan, que disent les pharisiens ? (v. 24) : « Celui-ci ne chasse les démons que par Béezébul, chef des démons ».

Quelle ingratitude de leur part, et pour le Seigneur quelle souffrance ! À lui, le Fils de Dieu, qui agissait en grâce dans la puissance du Saint Esprit, on ose attribuer des relations avec Satan qui lui donnerait son pouvoir ! C'est ce que le Seigneur appelle le péché contre l'Esprit qui ne sera pardonné ni dans ce siècle, ni dans le siècle à venir. Ils l'ont traité d'instrument de Satan ! L'évangile de Jean

contient plusieurs passages où ces chefs indignes accusent même le Seigneur Jésus, d'être possédé par un démon. Au chapitre 8:48: « Les Juifs répondirent et lui dirent : Ne disons-nous pas bien que tu es un Samaritain, et que tu as un démon ? » On le traite de Samaritain, ce qui dans leur bouche était une injure, et on l'accuse d'avoir un démon ! Et au chapitre 10, c'est à l'instant où le Seigneur Jésus déclare (v. 17) : « à cause de ceci le Père m'aime, c'est que moi je laisse ma vie, afin que je la reprenne », que « plusieurs d'entre eux disaient : Il a un démon, et il est fou ; pourquoi l'écoutez-vous ? » Voilà leur réponse à ces paroles si touchantes.

## **2.2 La souffrance de la part des disciples**

Mais à côté de ceux qui ont fait souffrir le Seigneur volontairement, n'y a-t-il pas un petit groupe qui l'a bien souvent attristé ? S'il nous est dit en Hébreux 12 : « considérez celui qui a enduré une telle contradiction de la part des pécheurs contre lui-même », il a fallu qu'il connaisse aussi, bien qu'à un autre degré, la contradiction de la part de ses propres disciples. Les douze à l'égard desquels le Seigneur avait déployé toute sa grâce, qu'il avait enseignés avec tant de patience, eux aussi manifestent trop souvent leur totale incompréhension, leur manque de foi, de mémoire et d'amour. Nous pouvons le voir en particulier en Marc 8, où le Seigneur doit, par une succession de questions, mettre en évidence, leur ignorance coupable. Nous ne pouvons pas leur jeter la pierre, nous qui leur ressemblons si souvent, mais ce qu'il importe de considérer, c'est la souffrance que le Seigneur a éprouvée à cause du comportement des disciples. Il vient de les mettre en garde contre le levain des pharisiens et eux pensent qu'il leur dit cela parce qu'ils ont oublié de prendre des pains. Alors il leur pose une série de questions : « Pourquoi raisonnez-vous sur ce que vous n'avez pas de pains ? N'entendez-vous pas encore, et ne comprenez-vous pas ? Avez-vous encore votre cœur endurci ? Ayant des yeux, ne voyez-vous pas ?... et n'avez-vous point de mémoire ? »

Oh, toutes ces questions que le Seigneur leur adresse ! Elles expriment chacune une peine face à leur ignorance et à leur incrédulité. Nous pensons en particulier à cette scène où Jésus est dans la barque, avec les disciples. La mer s'éleva, ils le réveillèrent : Nous périrons ! Maître ! est-ce que cela ne te fait rien ? Le Seigneur calme la tempête et leur demande : « Où est votre foi ? » Pas de foi ! Même après sa résurrection, pendant ces instants que le Seigneur a passés avec les deux disciples d'Emmaüs, que disent-ils ? « Nous espérions qu'il était celui qui doit délivrer Israël... ». Ils ne terminent pas leur déclaration, mais, en fait, ils suggèrent la pensée d'avoir été trompés par le Seigneur. Alors que leur répond-il ? « O gens sans intelligence et lents de cœur à croire toutes les choses que les prophètes ont dites ! » Quel reproche, mais aussi quelle tristesse pour le Seigneur de constater l'inintelligence, l'incrédulité, le désir d'être le plus grand, le sectarisme et puis, l'esprit de vengeance des disciples. Je pense à ce passage de Luc 9 où le Seigneur, ayant désiré s'arrêter dans un village de Samaritains, envoie ses disciples pour retenir un logement. On ne veut pas le recevoir ; alors voici que Jacques et Jean, deux disciples particulièrement proches du Seigneur, lui demandent : Veux-tu que nous disions que le feu du ciel descende sur eux, comme Élie a fait ? Le Maître doit les reprendre énergiquement, les censurer fortement, mais devant cet esprit de vengeance, quelle peine pour son cœur plein d'amour et de compassion ! Oui, le Seigneur a souffert aussi de la part de ses disciples.

## **2.3 La souffrance à cause du péché dans l'homme**

Considérons maintenant ce que Christ a souffert à cause du péché qui l'entourait: cette source de douleur et de fatigue profonde et permanente pour lui, tout au long de sa carrière. Nous ne pouvons pas le comprendre dans toute sa portée, mais n'oublions jamais que Celui qui nous occupe, le Seigneur Jésus, est Dieu manifesté en chair, le Dieu saint. Il pouvait toucher les lépreux, un cerceuil sans en être souillé. Le péché ne le souillait pas, mais la vision du péché et les conséquences du péché produisaient en Lui une douleur constante.

Lisons tout d'abord en Matthieu 21:12: « Jésus entra dans le temple de Dieu, et chassa dehors tous ceux qui vendaient et qui achetaient dans le temple ; et il renversa les tables des changeurs et les sièges de ceux qui vendaient les colombes ; et il leur dit : Il est écrit : « Ma maison sera appelée une maison de prière ; mais vous, vous en avez fait une caverne, de voleurs ». Quelle souffrance pour le Seigneur de constater ce que son peuple, enseignant comme il l'avait été, avait fait du temple de Dieu ! Dieu pouvait dire : « Je me suis levé de bonne heure, les enseignant » — Or ils n'avaient rien écouté mais avaient transformé cette maison en caverne de voleurs. Le péché qui s'étalait dans un tel lieu était une source de souffrance pour notre Seigneur.

Au chapitre suivant (22:15), un piège lui est tendu par les pharisiens à propos du tribut à payer à César. Jésus, connaissant leur méchanceté, répond : « Pourquoi me tentez-vous, hypocrites ? » Souffrance profonde pour le Seigneur dans cette manifestation du péché des chefs du peuple, qui s'exprime par leur ruse et leur hypocrisie. Ne l'entendons-nous pas, de la même manière, dénoncer leur péché en Luc 11, quand il leur déclare qu'ils sont pleins de rapine et de méchanceté ? Il dénonce la corruption, lui qui était parfaitement saint, — l'hypocrisie, lui qui était parfaitement vrai, qui est la « vérité ». Dans toutes ces manifestations du cœur de l'homme, le Seigneur a souffert. Et nous pensons encore à une scène du chapitre 3 de l'évangile de Marc, lorsque le Seigneur pénètre un jour de sabbat dans la synagogue. Il s'y trouvait un homme qui avait une main sèche et les chefs religieux observent Jésus pour voir s'il allait opérer un miracle un jour de sabbat. Le Maître qui sonde les cœurs et qui voit ce qui s'y passe leur pose une question : « Est-il permis de faire du bien le jour de sabbat, ou de faire du mal ? de sauver la vie, ou de tuer ? » Ils ne répondent pas, figés dans leur traditionalisme agressif ; ils se taisent. Alors le Seigneur les regarde tous avec colère, étant attristé de l'endurcissement de leur cœur.

Nous pourrions multiplier les citations des scènes dans lesquelles le Seigneur s'est trouvé véritablement au contact du péché dans l'homme ; et ce qui le rendait, pour lui, d'autant plus pénible, d'autant plus douloureux à supporter, c'est qu'il se manifestait dans ces conducteurs religieux, responsables d'être des modèles pour le peuple.

## **2.4 La souffrance par sympathie**

Une autre forme de souffrance sur laquelle nous devons nous arrêter encore, c'est celle que le Seigneur a éprouvée par sympathie. Lisons en Matthieu 9, le verset 36 : « Voyant les foules, il fut ému de compassion pour elles, parce qu'ils étaient las et dispersés, comme des brebis qui n'ont pas de berger ». Quelle sympathie que celle du Seigneur Jésus face à la souffrance humaine ! Il ne se contentait pas de constater celle-ci mais il éprouvait à son égard une compassion qui avait sa source tout entière en lui-même. Dieu manifesté en chair, souffrant de la souffrance de ses créatures. Voyons-le en Luc 19 (v. 41) lorsqu'il s'approche de Jérusalem : « Quant il fut proche, voyant la ville, il pleura sur elle, disant : Si tu eusses connu, toi aussi, au moins en cette tienne journée, les choses qui appartiennent à ta paix ! » Jérusalem, la ville du grand Roi, dans laquelle il avait annoncé la bonne nouvelle, n'avait pas connu le temps de sa visitation. Dieu était là, au milieu d'elle dans la personne du Christ, et elle l'avait refusé ! Alors Jésus pleure sur cette ville si coupable et lui annonce les terribles événements qui vont s'ensuivre quarante ans après son rejet ! Le Seigneur voyait cela à l'avance et savait que si cette ville s'était repentie elle aurait été épargnée...

Dans une autre occasion, sa parfaite sympathie s'exprime aussi par des larmes (Jean 11:33) : « Jésus donc, quand il la vit pleurer (Marie), et les Juifs qui étaient venus avec elle, pleurer, frémir en son esprit, et se troubla, et dit : Où l'avez-vous mis ! Ils lui disent : Seigneur, viens et vois. Jésus pleura ». Jésus vient et constate les conséquences du péché sur l'homme, la ruine dans laquelle la

créature a été plongée par la désobéissance et il ne peut rester indifférent : il pleure. C'est le plus court verset de toute la Bible : deux mots : « Jésus pleura ». Quelle sympathie ! mais expression de quelle souffrance ! Ainsi le Seigneur Jésus partageait dans son amour parfait les peines qui sont le lot des humains au milieu de cette scène de deuil.

## 2.5 Les souffrances par anticipation

Nous abordons un dernier point concernant les souffrances que Jésus a rencontrées dans son ministère. Elles sont liées à ce qu'il appelle « mon heure ». Il en parle dès le début de son ministère, en Jean 2, lors du miracle accompli aux noces de Cana. Il avait devant lui « l'heure » pour laquelle il était venu : celle de la croix ; c'était l'heure de l'ignominie, c'était l'heure, surtout, de l'abandon de Dieu. La perspective de cette heure l'a accompagné durant toute sa carrière et plus elle se rapprochait, plus la souffrance du Seigneur augmentait. C'est ainsi que nous le voyons en Jean 12, dans ce verset déjà cité : « Maintenant mon âme est troublée ; et que dirai-je ? Père, délivre-moi de cette heure ; mais c'est pour cela que je suis venu à cette heure ». Dans l'évangile de Marc, il parle aux disciples de ce que cette heure comporterait pour lui. « Il commença à les enseigner : Il faut que le Fils de l'homme souffre beaucoup, et qu'il soit rejeté des anciens et des principaux sacrificateurs et des scribes, et qu'il soit mis à mort, et qu'il ressuscite après trois jours. Et il tenait ce discours ouvertement. Et Pierre, le prenant à part, se mit à le reprendre » (8:31, 32). Car il enseignait ses disciples et leur disait : « Le Fils de l'homme est livré entre les mains des hommes, et ils le feront mourir ; et ayant été mis à mort, il ressuscitera le troisième jour. Mais ils ne comprenaient pas ce discours, et ils craignaient de l'interroger » (9:31, 32). Le verset 34 nous apprend de quoi étaient occupés les disciples à qui Jésus venait de parler des souffrances qui l'attendaient. Ils se disputaient pour savoir lequel serait le plus grand.

Enfin au chapitre 10:32 : « Prenant encore une fois les douze avec lui, il se mit à leur dire les choses qui devaient lui arriver : Voici, nous montons à Jérusalem ; et le Fils de l'homme sera livré aux principaux sacrificateurs et aux scribes ; et ils le condamneront à mort, et le livreront aux nations ; et ils se moqueront de lui, et le fouetteront, et cracheront contre lui, et le feront mourir ; et il ressuscitera le troisième jour ». Ces trois passages expriment le contenu de ce que Jésus appelle « mon heure ». Ce que les hommes allaient faire de lui et ce que Dieu ferait aussi lorsqu'il le frapperait, tout cela passe devant lui et il ressent par avance une profonde tristesse. Il en parle une première fois à ses disciples et voici Pierre qui le prend à part pour le reprendre : Incompréhension totale de la part des disciples ! Il en parle une seconde fois et il nous est dit que les disciples ne comprirent pas ce discours. Et une troisième fois au chapitre 10, mais « ils étaient stupéfiés et craignaient en le suivant ». Quant à cette heure qui était devant lui, à la souffrance qu'il ressentait par anticipation, il n'a trouvé aucune compréhension, aucune compassion auprès des siens.

Dans ces quelques passages exprimant les souffrances endurées par Christ dans son chemin, ne trouvons-nous pas le magnifique antitype de l'offrande de gâteau, faite de fine fleur de farine pétrie à l'huile et sur laquelle était mis l'encens ? Cet encens, dont Lévitique 2 déclare qu'il devait être tout entier brûlé sur l'autel du sacrifice, était répandu sur le feu brûlant, et montait en odeur agréable vers l'Éternel. Il parle des souffrances du Seigneur non pas pour l'expiation du péché, mais de la souffrance qu'il a rencontrée dans son chemin et dans laquelle Dieu a respiré un excellent parfum. Ces souffrances que Jésus a connues pendant son ministère comportaient ce qui a été la part exclusive de Dieu. Mais nous trouvons au chapitre 6 du Lévitique une mention qui nous concerne : une part de l'offrande de gâteau était réservée aux sacrificateurs. Une part est pour nous, bien-aimés, dans ces souffrances que Christ a rencontrées sur la terre. Nous avons une communion à ces souffrances-là — et c'était le souhait de l'apôtre qui désirait « le connaître, Lui, et la puissance de sa résurrection, et la communion de ses souffrances ». Que le Seigneur nous accorde d'entrer davantage dans ce qu'il a ressenti dans son chemin d'homme de douleurs !

Le chapitre 2 du Lévitique nous apprend que l'offrande de gâteau pouvait être cuite dans le four : cela parle des souffrances cachées de Christ, que l'Écriture est bien loin de nous rapporter toutes. L'offrande de gâteau pouvait aussi être cuite sur la plaque : ce sont les souffrances publiques et visibles de Christ et celles que nous discernons, nous, à travers les Écritures. Et puis l'offrande de gâteau pouvait aussi être cuite à la poêle : souffrances intenses telles que celles de la crucifixion.

En tant que sacrificateurs, mangeons, nous aussi, notre part de cette offrande de gâteau. Entrons toujours plus par la puissance du Saint Esprit et par la méditation de la parole de Dieu, dans ce qu'ont été les souffrances que notre bien-aimé Seigneur et Sauveur a rencontrées dans son chemin. Oui, qu'il nous accorde la grâce d'entrer davantage dans ce qu'il a enduré ainsi, afin que nous apprécions, d'une manière toujours plus étendue, l'immensité de l'amour dont le Seigneur nous a aimés ! N'oublions jamais que c'est volontairement qu'il est entré dans un tel chemin en déclarant : « Je viens,... pour faire, ô Dieu, ta volonté » (Héb. 10:7, 9).

## 3 « Tu souffris le tourment suprême Ô cher Sauveur »

### 3.1 Les heures qui précèdent la croix (Gethsémané)

Le sujet dont nous allons nous entretenir maintenant, chers frères et sœurs, c'est celui de « la nuit pendant laquelle le Seigneur Jésus fut livré ». Le moment de la mort approche. Satan, que Christ avait lié au début de son ministère, et dont il avait ensuite pillé les biens, va revenir à l'assaut. Nous lisons d'ailleurs au chapitre 4 de l'évangile de Luc, à la fin de la tentation au désert, que le « diable se retira d'avec lui pour un temps » et la note spécifie « jusqu'à un autre temps ». Voilà cet « autre temps » qui arrive. C'est celui dans lequel l'Ennemi va mobiliser toutes ses forces pour ébranler, et effrayer, si c'était possible, cet homme parfait qui veut demeurer obéissant à son Dieu. L'intention de Satan était de détourner Jésus de ce chemin d'obéissance et s'il était parvenu à ce but, jamais l'œuvre de la croix n'aurait été accomplie. Quelle victoire c'eût été pour le diable ! Mais Jésus avait dit à ses disciples (nous lisons cela à la fin du chapitre 14 de l'évangile de Jean) : « Le chef du monde vient, et il n'a rien en moi ». Satan ne pouvait trouver en Christ, dans son être moral, aucun point où il pût l'attaquer, rien pour le détourner du chemin d'obéissance dans lequel il s'était engagé. Par l'Esprit prophétique, il avait dit en entrant dans le monde : « Voici, je viens pour faire ta volonté » et il va en donner la preuve dans ces heures de Gethsémané.

Oui, Satan vient, Satan est là ! Et alors, quel combat ! Quelle angoisse ! Relisons ce que Jésus dit aux trois disciples qu'il avait pris avec lui quand il commença à être attristé et fort angoissé. Et si nous pouvions résumer en deux mots cette scène si touchante — que nous ne méditerons jamais trop, ces mots seraient : soumission et angoisse. D'un côté parfaite soumission ; de l'autre angoisse par l'anticipation de ce que serait la coupe qu'il allait recevoir de la main du Père. Et Satan se servait de cette angoisse pour essayer de le détourner de l'œuvre qu'il avait à accomplir.

Une coupe remplie de la colère de Dieu ; une coupe qui impliquait pour lui qu'il allait être abandonné de Dieu, qu'il allait descendre dans les profondeurs des abîmes où il serait seul et où il n'aurait plus aucune des consolations de l'amour de Dieu.

Il voyait tout cela d'avance et alors il commença à être attristé et fort angoissé disant aux trois disciples : « Mon âme est saisie de tristesse jusqu'à la mort ». La mort aux yeux du Seigneur Jésus, représentait la faiblesse totale, absolue, de l'homme, la victoire de Satan, l'apogée de son pouvoir. C'était aussi le châtement du péché, la juste vengeance d'un Dieu qui ne pouvait renoncer à aucune des exigences de sa sainteté et de sa justice. La mort, c'était tout cela pour notre bien-aimé Sauveur, pour lui qui n'avait qu'un désir tout au long de sa carrière, et qui pouvait déclarer : « Moi, je fais toujours les choses qui lui plaisent » (Jean 8:29).

Voilà maintenant le chemin qui se présentait à Jésus dans toute son horreur à Gethsémané : d'où cette angoisse et cette tristesse jusqu'à la mort. Les prophètes avaient annoncé cela dans un passage du Psaume 55 (v. 4, 5) : « Mon cœur est dans l'angoisse au-dedans de moi, et des frayeurs mortelles sont tombées sur moi ; la crainte et le tremblement sont venus sur moi, et un frisson de terreur m'a couvert ».

Ce frisson de terreur a étreint l'âme de notre bien-aimé Sauveur, en cette heure de Gethsémané où il avait devant lui la croix et toutes les souffrances, non seulement physiques mais aussi morales, qui l'y attendaient. Il savait qu'il allait être fait péché ; il savait qu'il allait être la propitiation pour les péchés, lui le Saint et le Juste ; il savait qu'il allait être fait malédiction, car il écrit : « Maudit est quiconque est pendu au bois ». Il savait qu'il allait être abandonné de son Dieu dont il n'avait cessé de goûter la communion tout au long de sa carrière terrestre ; il savait qu'il allait passer par la mort, salaire du péché, et une souffrance s'ajoutait encore à toutes les autres : il ne lui était pas indifférent, comme homme, de devoir mourir à trente-trois ans. Lisons au Psaume:102 ce qu'il dit par l'Esprit prophétique : « Il a abattu ma force dans le chemin, il a abrégé mes jours. J'ai dit : Mon Dieu, ne m'enlève pas à la moitié de mes jours ! » (v. 23, 24). Pourquoi était-il étreint de tristesse à la pensée d'être enlevé à la moitié de ses jours ? La réponse nous est donnée au dernier verset du Psaume 55 : « Toi, ô Dieu ! tu les feras descendre dans les puits de la destruction : les hommes de sang et de fourbe n'atteindront pas la moitié de leurs jours ! » Il allait être assimilé à un homme de sang ! Il allait être traité comme un malfaiteur ! Et ce jugement que Dieu prononce contre ces hommes en les retirant à la moitié de leurs jours, Christ allait le subir lui aussi.

Tout cela était contenu dans la coupe qu'il allait recevoir de la main du Père et son angoisse s'explique par tout ce qui se présentait alors devant Lui. Cette angoisse nous est décrite dans Matthieu, mais nous trouvons dans Luc quelques détails supplémentaires. Il nous est dit au chapitre 22 (v. 44) : « Étant dans l'angoisse du combat, il priait plus instamment ». Plus Satan l'attaquait, plus il se confiait en Dieu, plus il recherchait la face de son Dieu, plus il invoquait son secours. Un ange vient le fortifier, mais la lutte se poursuit, l'angoisse ne cesse pas et sa sueur devient « comme des grumeaux de sang décollant sur la terre ». Voilà jusqu'où est allée cette angoisse de notre Seigneur Jésus, angoisse telle qu'aucun homme n'en a jamais éprouvé de semblable. Et si nous insistons sur ces points, c'est bien afin que nous y pénétrions quelque peu avec le secours de l'Esprit. En Matthieu, il tombe sur sa face ; en Marc, il se jette contre terre ; en Luc, il se met à genoux. En Matthieu, la face contre terre, il s'adresse à Dieu : « Mon Père, s'il est possible, que cette coupe passe loin de moi », mais il ajoute aussitôt : « toutefois, non pas comme moi je veux, mais comme toi tu veux ». En Marc il emploie des termes encore plus forts : « Abba, Père, toutes choses te sont possibles ; fais passer cette coupe loin de moi ». Il emploie comme un impératif, auquel succède aussitôt l'expression d'une soumission totale. Et en Luc sa supplication prend le caractère d'un combat. Mais d'un tel combat, où Dieu a envoyé un ange pour le fortifier, il est sorti victorieux.

Le voilà qui se lève, parfaitement serein : il a pris de la main du Père la coupe que Celui-ci lui a donnée à boire. Il l'a reçue : il est pleinement d'accord avec le Père. Et s'il s'avance pour accomplir l'œuvre que Dieu lui avait donnée à faire, il est souverain et le montre en se présentant devant ceux qui viennent l'arrêter. Victoire totale de notre bien-aimé Sauveur, victoire à laquelle va succéder un autre triomphe : celui de la croix.

Mais il nous faut parler des disciples qui, dans cette circonstance, ont été une cause supplémentaire de peine pour le Seigneur. Il avait enjoint à ces trois disciples : « Demeurez ici et veillez avec moi ». Il ne leur avait pas demandé de prier pour Lui, mais de veiller avec Lui. Il avait désiré leur présence, leur vigilance. Et voilà que lorsqu'il revient vers eux, après sa première prière, il les trouve dormant : « Ainsi — leur dit-il — vous n'avez pas pu veiller une heure avec moi ? » et il leur adresse une exhortation : « Veillez et priez (non pas pour moi mais pour vous), afin que vous n'entriez pas en tentation ; l'esprit est prompt, mais la chair est faible ». Puis le Seigneur s'en va ; il revient une deuxième fois et il les trouve « de nouveau dormant ; car leurs yeux étaient appesantis ». Quelle souffrance pour le Seigneur ! Aucune compassion de la part de ses disciples, aucun intérêt, aucune participation à sa douleur : ils dorment ! Il ne nous appartient pas de les condamner mais c'est à Jésus que nous pensons, lui qui, dans ce combat qu'il soutenait contre Satan et en notre faveur, aurait désiré sentir les siens veillant avec lui à ce jet de pierre qui les séparait. Il ne leur demandait rien d'autre, et ce peu qu'il leur demandait, il ne l'a pas obtenu ! Il a fallu que ce soit un ange, créature qui n'a pas le même intérêt que les hommes dans le combat qu'il livre, qui vienne le fortifier. Nous avons déjà cité ce passage du Psaume 69 où Christ peut dire par l'Esprit prophétique : « J'ai attendu que quelqu'un eût compassion de moi, mais il n'y a eu personne... et des consolateurs, mais je n'en ai pas trouvé ». Et les disciples vont bientôt le laisser et s'enfuir. Souffrance sur souffrance : telle fut la part de Christ. Et nous pouvons citer encore ce verset du Psaume 88 : « Tu as éloigné de moi amis et compagnons ; ceux de ma connaissance me sont des ténèbres ». Remercions Dieu de nous avoir donné dans les prophètes et dans les psaumes des passages qui nous permettent d'entrer d'une manière plus précise dans ce qu'à été la souffrance de notre Bien-aimé. Le prophète Zacharie avait annoncé : « Épée, réveille-toi contre mon berger, contre l'homme qui est mon compagnon, dit l'Éternel des armées ; frappe le berger, et le troupeau sera dispersé », et en effet nous lisons en Matthieu : « alors tous les disciples le laissèrent et s'enfuirent » (26:56).

### 3.2 La trahison de Judas

Dans cette nuit où le Seigneur fut livré, deux autres sujets de souffrance ont accablé son âme. La première est la trahison de Judas. Être livré par un des siens : par un de ceux qui l'avaient suivi tout au long de son ministère, quelle immense douleur ! Judas avait été au bénéfice des soins de son Maître. Celui-ci lui avait manifesté une confiance toute particulière puisque nous lisons en Jean 12 qu'on lui avait confié la bourse ; mais il dérobait ce qu'on y mettait car il était voleur.

L'Esprit de Dieu attache une importance particulière à cette trahison de Judas ; car dans l'évangile de Jean, chaque fois que son nom est mentionné, il est ajouté « qui aussi le livra », et au chapitre 6 de cet évangile (v. 70) le Seigneur peut dire : « l'un d'entre vous est un diable ».

Ainsi nous pouvons comprendre un peu ce que fut pour le Seigneur le fait d'avoir dans son sillage celui dont il savait qu'il le livrerait, qu'il serait le traître (Ps. 55:12-14). Et dans quelles conditions a-t-il livré son Maître ? Il aimait l'argent ! Cela ressort des paroles qu'il adresse aux principaux sacrificateurs : « Que voulez-vous me donner, et moi, je vous le livrerai ? » Trente pièces d'argent : cela lui a suffi ! Il était satisfait de recevoir trente pièces d'argent pour livrer le Seigneur Jésus à ses ennemis et le conduire à la mort.

Si nous allons plus loin, nous voyons de quelle manière perfide et infâme Judas a livré son Maître : il cherchait une bonne occasion ! Dans Marc 14, « il cherchait comment il le livrerait commodément ». S'approchant du Seigneur il s'écrie : « Je te salue, Rabbi » et il l'embrasse avec empressement, c'est-à-dire avec une marque particulière d'affection — d'affection feinte. Jésus lui répond : « Ami, pourquoi es-tu venu ? » « Judas, tu livres le Fils de l'homme par un baiser ? » Mais rien ne pouvait plus atteindre sa conscience. Car après avoir reçu le morceau de la main même du Seigneur, ce qui était un geste particulier d'amitié, il avait encore endurci son cœur. Alors Satan était entré en lui et dès lors rien ne pouvait l'arrêter.

### 3.3 Le reniement de Pierre

Mais il fallait que s'ajoute à cette souffrance celle que lui causerait le reniement de Pierre.

Le récit qu'en fait Matthieu 26:69-75 montre une gradation dans les trois paroles de reniement. La première fois, il le nie devant tous, disant : je ne sais ce que tu dis ! La deuxième fois, il le nie avec serment, affirmant : je ne connais pas cet homme ! Et la troisième fois,

il se mit à faire des imprécations et à jurer : Je ne connais pas cet homme ! Quelle dut être la peine du Seigneur devant la lâcheté de son disciple ! Et dans les termes dont Pierre s'est servi pour ce reniement, quel mépris ! « Je ne connais pas cet homme ! » celui même auquel il avait dit : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant » (Matt. 16:16) et aussi, quelques heures auparavant : « avec toi, je suis prêt à aller et en prison et à la mort » (Luc 22:33).

Certes Pierre aimait le Seigneur Jésus, mais il se confiait en son amour à lui. « Je suis prêt à aller avec toi ». Le Seigneur l'a laissé en faire l'expérience après l'avoir averti : « avant que le coq chante, tu me renieras trois fois ». Et dans l'évangile de Luc, il est ajouté, au troisième reniement, lorsque le coq chanta : « Le Seigneur, se tournant, regarda Pierre ». Oh ! ce regard de Jésus ! Regard chargé certainement d'une tristesse indicible, mais aussi chargé de grâce, car Jésus avait en vue la restauration de son cher disciple. Ce n'est pas le coq qui, en chantant, a réveillé Pierre, qui l'a amené à se souvenir des paroles de Jésus, mais c'est le regard de Jésus... Et nous savons la suite, avec quelle persévérance, avec quel amour touchant, le Seigneur a poursuivi cette œuvre de restauration jusqu'au dernier chapitre de l'évangile de Jean où il confie à Pierre rien de moins que le soin de paître ses brebis.

### **3.4 Condamnation du Seigneur**

#### **3.4.1 Condamnation par les chefs religieux**

Revenons à l'ultime étape du chemin de notre Seigneur : sa condamnation d'une part par les chefs religieux de son peuple, de l'autre par l'autorité civile instituée par Dieu pour faire régner la justice.

Condamnation du Juste par les chefs religieux de son peuple ! Et nous pouvons remarquer que, dès le début, leur décision était déjà prise. Il nous est dit positivement qu'ils cherchaient — tout le sanhédrin — quelque faux témoignage contre Jésus, de manière à le faire mourir. Ils ne cherchaient pas à établir la vérité, ils ne cherchaient pas à recueillir de vrais témoignages, mais ils en cherchaient de faux, et l'Esprit a bien tenu à ce que ce détail soit consigné pour faire ressortir l'entière responsabilité de ces juges coupables qui se sont comportés comme des criminels. Lorsque les faux témoins exposent leurs faux témoignages, le Seigneur garde le silence. Il est là comme il le sera jusqu'au bout, comme un agneau qui est mené à la boucherie, comme une brebis muette devant ceux qui la tondent. Il sera — ainsi que l'annonce le Psaume 38 — comme un sourd qui n'entend pas, comme un muet qui n'a point de réplique. Quel mystère ! Et voici tout d'un coup Caïphe, le souverain sacrificateur, qui se lève et interpelle : « Je t'adjure, par le Dieu vivant, que tu nous dises si toi, tu es le Christ, le Fils de Dieu ». Alors, face à cette adjuration, celui qui est la Vérité répond : « Tu l'as dit ». Il ajoute ces paroles solennelles : « De plus, je vous dis : dorénavant vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la puissance, et venant sur les nuées du ciel » (Matt. 26:64).

Alors Caïphe, ayant entendu la réponse du Seigneur, provoque la décision. Mais remarquons bien que devant le sanhédrin, comme devant Pilate tout à l'heure, ce ne sont pas les faux témoignages des hommes qui ont constitué le motif de sa condamnation. C'est son vrai témoignage à lui, le témoignage à la vérité, le témoignage à ce qu'il était : « Oui, je suis le Fils de Dieu » et c'est cela qui, chez ces hommes méchants, va entraîner sa condamnation : « Qu'avons-nous encore besoin de témoins... Il mérite la mort ». Et aussitôt ils ne peuvent plus contenir les manifestations de leur haine contre le Seigneur : ils se lèvent, le couvrent de crachats, lui donnent des soufflets, et on peut dire que cette violence qui commence à se manifester ici contre le Fils de Dieu va se poursuivre sans trêve jusqu'au moment de sa crucifixion. Il nous faut revenir à ce que l'Esprit prophétique nous révèle des sentiments du Seigneur dans ces moments-là, face à cette condamnation injuste et à ces traitements odieux de la part des chefs de son peuple : « Car à cause de toi j'ai porté l'opprobre, la confusion a couvert mon visage. Je suis devenu un étranger à mes frères, et un inconnu aux fils de ma mère ; car le zèle de ta maison m'a dévoré, et les outrages de ceux qui t'outragent sont tombés sur moi » (Ps. 69:7 à 9). Effectivement la haine de ces chefs s'élevait contre Dieu lui-même et les outrages qu'ils adressaient au Seigneur, c'est à Dieu qu'ils étaient destinés. Alors s'accomplit cette parole prophétique : « J'ai donné mon dos à ceux qui frappaient, et mes joues à ceux qui arrachaient le poil ; je n'ai pas caché ma face à l'opprobre et aux crachats » (És. 50:6).

#### **3.4.2 Condamnation par Pilate**

Lorsqu'il comparait devant Pilate, nous voyons que, là aussi, ce ne sont pas les accusations des Juifs qui seront le motif de la condamnation de Jésus, mais bien ce que lui-même dit au début de son interrogatoire. Quand Pilate lui demande : « Es-tu, toi, le roi des Juifs ? », il répond : « Tu le dis ». Devant son peuple, Jésus a proclamé qu'il était Fils de Dieu ; devant l'autorité civile, il proclame qu'il est le roi des Juifs. Et c'est sur ce point-là que va reposer la condamnation du Seigneur par Pilate, comme le confirme l'écriteau que celui-ci fait et qu'il place au-dessus de la croix. Marc précise au chapitre 15 (v. 26) que l'écriteau concernant le sujet de son accusation portait écrit : « Le roi des Juifs », en hébreu, en grec et en latin.

Nous connaissons la réaction des chefs religieux qui disent à Pilate : « N'écris pas : Le roi des Juifs ; mais que lui a dit : Je suis le roi des Juifs » et le gouverneur de répondre : « Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit ». Pilate, sans s'en rendre compte, était un instrument entre les mains de Dieu pour proclamer qu'effectivement celui qui était crucifié était bien le Messie, le roi de son peuple.

Nous ne nous arrêterons pas à la proposition de Pilate de relâcher « Barabbas » ni à la réponse unanime du peuple, poussé par ses chefs, mais cela aussi a été une souffrance pour notre bien-aimé Sauveur. Ils lui ont préféré un meurtrier. Ensuite les soldats ameutèrent contre lui toute la cohorte — plusieurs centaines de soldats qui vont exercer contre Jésus toute leur brutalité, toute leur grossièreté. Moquerie, blasphèmes, violences, rien n'a été épargné à notre bien-aimé Sauveur ; et il n'a pas ouvert sa bouche. Pensons à Lui, dans cette scène horrible : le visage tuméfié par les coups, couvert par les crachats. Il vient d'être flagellé. Selon la loi romaine, seuls des criminels particulièrement coupables pouvaient être soumis à ce supplice et pourtant Pilate venait de proclamer à plusieurs reprises : « Il est innocent. Je ne trouve aucun crime en cet homme ». Oui, il nous faut le contempler dans cette ignominie pour discerner la gloire morale qui brille sur son front. Et ce n'étaient pas encore les souffrances de la croix. Après s'être moqués de lui, ils lui ôtent le manteau, le revêtent de ses vêtements et vont l'emmenner pour le crucifier... Il a tout supporté. Pourquoi ? Par obéissance à son Dieu ! Il ne pouvait, en aucune manière, dévier du chemin tracé.

« Il s'est abaissé lui-même, étant devenu obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix ». Voilà le chemin qu'il suivait et qu'il suivra jusqu'à son terme, jusqu'à ce qu'il ait accompli l'œuvre de notre salut.

Amour impossible à comprendre,

Le Fils de Dieu, le Créateur,

Vers nous, pécheurs, voulut descendre

Sous les traits du vrai Serviteur.

Ce grand amour qui s'humilie,  
Plus bas encore est descendu :  
Le Fils de l'homme offre sa vie  
Et meurt pour un monde perdu !

Voilà le but qui était devant lui et il va aller jusqu'au bout, jusqu'à l'instant où il pourra proclamer, dans un cri de victoire : « C'est accompli ! »

#### **4 « Pour sauver ta créature, Tu fus l'homme de douleurs »**

##### **4.1 Le chemin de la croix**

Nous arrivons maintenant à l'heure de la croix, ultime étape de ce long et douloureux chemin. C'était « l'élément principal » — si l'on peut s'exprimer ainsi — de ce que le Seigneur appelait : « Mon heure ». « Jésus sortit, portant sa croix ». Il était entré dans ce monde (Jean 10) comme un petit enfant né dans une étable, couché dans une crèche et, jusqu'à la croix, il a été l'homme de douleurs. Cette dernière scène que nous abordons sera la plus douloureuse de toutes.

Jésus « sortit portant sa croix... » L'évangile de Jean, qui nous présente le Seigneur Jésus comme le Fils de Dieu, ne parle pas de l'intervention de Simon le Cyrénéen que les soldats romains contraignirent de porter la croix de Jésus.

Les hommes ont inventé une histoire à ce sujet, prétendant que le Seigneur était tellement affaibli qu'il ne pouvait pas porter sa croix et que c'est pour cela qu'on avait contraint Simon le Cyrénéen de le faire à sa place. La Parole ne nous dit rien de semblable, et nous lisons ici que Jésus porte sa croix. S'il avait fallu, il l'aurait portée jusqu'au Calvaire. N'ajoutons pas à l'Écriture ce qu'elle ne nous dit pas.

Il n'était pas seul à porter une croix. Deux brigands, deux criminels condamnés à mort lui font escorte. Voilà la compagnie dans laquelle le Seigneur a été placé par les chefs du peuple. Est-ce que nous nous représentons ce cortège ? De ces trois hommes qui vont être crucifiés, l'un est le Fils de Dieu venu en chair, celui dont l'innocence a été proclamée plusieurs fois par Pilate ; et il était là ayant déjà subi le supplice de la flagellation ainsi que toutes les brutalités, toutes les humiliations dont nous nous sommes entretenus précédemment. Il s'avance, ne se défend pas, suit son chemin, chemin d'obéissance dans lequel il n'a qu'un but, qu'une pensée : accomplir la volonté de Dieu. Et l'accomplissement de cette volonté comportait aussi cette scène : les soldats, la foule, les chefs du peuple, tout le peuple de Jérusalem, tout ce cortège bruyant, haineux, qui accompagne Jésus portant sa croix.

Il sort de Jérusalem, la ville qui tue les prophètes, et qui lapide ceux qui lui sont envoyés, parce qu'il fallait qu'il souffre hors de la porte. Il était le parfait bouc Azazel chargé des péchés de son peuple, chassé hors du camp d'Israël. Il va souffrir et mourir hors de la porte, hors de Jérusalem.

##### **4.2 Golgotha**

Ils arrivent à Golgotha. Quel puissant écho ce lieu n'a-t-il pas évoqué au long des âges dans le cœur des croyants ! Golgotha ! Le lieu où le Fils de Dieu a été élevé de la terre comme il l'avait annoncé : « Quand vous aurez élevé le Fils de l'homme ». Voici l'heure qui s'approche. Golgotha ! Le lieu où il a accompli pour nous une rédemption éternelle ; le lieu où il a pleinement glorifié Dieu. Golgotha ! Le lieu où le Seigneur va être abandonné de son Dieu, où, dans une solitude totale, descendant dans les profondeurs des abîmes, il va être frappé de Dieu qui détourne sa face de lui. Oui, Golgotha, c'est tout cela. Puisse ce nom, placé une fois de plus par l'Esprit devant nos cœurs, ranimer en nous de saintes affections pour notre bien-aimé Sauveur, car c'est le lieu où il a été conduit et où se sont déroulés ces événements qui touchent à l'éternité ! Événements qui constitueront le thème éternel de notre louange quand nous serons réunis autour de lui, dans la maison du Père.

« Ils le crucifièrent, et deux autres avec lui, un de chaque côté, et Jésus au milieu ». Admirons une fois de plus la sobriété de la parole de Dieu. Aucun lyrisme, pas de détails ; une sobriété éloquente qui nous montre avec une évidence flagrante ce que l'homme a fait de Dieu manifesté en chair. Voilà la place que l'homme a donnée au Seigneur Jésus : une croix sur laquelle il l'a cloué, avec un brigand à sa droite, un autre brigand à sa gauche. Quelle souffrance morale ! Il ne lui était pas indifférent d'être mis au rang des iniques, comme il l'a annoncé par l'Esprit prophétique, d'être « compté parmi les transgresseurs ». Et si cela a été écrit près de 750 ans avant que le fait se réalise, c'est bien que ce fait devait comporter pour Christ une souffrance profonde. Les Psaumes et les prophètes sont là pour nous aider à le comprendre.

« Je suis devenu semblable au pélican du désert ; je suis comme le hibou des lieux désolés. Je veille, et je suis comme un passereau solitaire sur un toit » (Ps. 102:6, 7).

Quelle solitude que celle du Seigneur Jésus sur la croix ! Tous les disciples l'avaient abandonné. Tous sont contre lui. Et finalement, Dieu l'abandonne. Remarquons en passant que ces images du pélican et du hibou correspondent à deux oiseaux impurs : il y a une leçon en cela pour nous, manifestement : les hommes ont traité la personne sainte du Seigneur Jésus comme un homme impur, comme un transgresseur et notre attention est attirée sur cette réalité par le Saint Esprit.

« Car des chiens m'ont environné, une assemblée de méchants m'a entouré ; ils ont percé mes mains et mes pieds ; je compterais tous mes os. Ils me contemplant, ils me regardent ; ils partagent entre eux mes vêtements, et sur ma robe ils jettent le sort. Et toi, Éternel ! ne te tiens pas loin ; ma Force ! hâte-toi de me secourir. Délivre mon âme de l'épée, mon unique de la patte du chien. Sauve-moi de la gueule du lion » (Ps. 22:16-21). Tous ces gens qui entourent le Seigneur sont appelés des chiens — animal impur aussi — une assemblée de méchants. Il annonce prophétiquement : « ils ont percé mes mains et mes pieds » ; ils partagent entre eux mes vêtements, et sur ma robe ils jettent le sort ». Quand nous lisons de tels passages, comment comprendre qu'il y ait encore des incrédules ! Voilà des portions de la parole de Dieu qui ont été écrites environ dix siècles avant que ne se réalisent les événements auxquels ils se rapportent, et ils sont d'une telle précision — même dans les détails — que nous ne pouvons qu'admirer la perfection de cette Parole.

Mais revenons à notre sujet : les souffrances de la crucifixion. Relisons au Psaume 22, le verset 14 : « Je suis répandu comme de l'eau, et tous mes os se déjoignent ; mon cœur est comme de la cire, il est fondu au-dedans de mes entrailles ». Nous savons qu'il s'agit là d'un langage symbolique, mais ce sont des paroles par lesquelles l'Esprit veut exprimer les souffrances physiques de la crucifixion. Ce supplice était si cruel que pour abrégé leurs souffrances, on brisait les jambes des suppliciés, ce qui eut lieu pour les deux brigands. Il fut, comme dit l'apôtre dans la première épître aux Corinthiens, « crucifié en infirmité ». Lui, le Fils de Dieu, le Tout-Puissant, qui a manifesté une puissance divine extraordinaire, ressuscitant des morts, guérissant des malades, délivrant ceux qui étaient assujettis à la puissance de Satan, a accepté d'être « crucifié en infirmité ».

##### **4.3 Souffrances morales des trois premières heures de la croix**

Mais arrêtons-nous maintenant aux souffrances morales que le Seigneur a rencontrées dans les trois premières heures de la croix. Matthieu 27, aux versets 39-44, nous en fait le récit : « Ceux qui passaient par là l'injuriaient, hochant la tête, et disant : Toi qui détruis le temple et qui le bâtis en trois jours, sauve-toi toi-même. Si tu es Fils de Dieu, descends de la croix. Et pareillement aussi les principaux sacrificateurs avec les scribes et les anciens, se moquant, disaient : Il a sauvé les autres, il ne peut se sauver lui-même ; s'il est le roi d'Israël, qu'il descende maintenant de la croix, et nous croirons en lui. Il s'est confié en Dieu ; qu'il le délivre maintenant, s'il tient à lui ; car il a dit : Je suis Fils de Dieu. Et les brigands aussi qui avaient été crucifiés avec lui l'insultaient de la même manière ».

Une première constatation nous frappe dans ce court paragraphe, c'est le grand nombre de personnes qui sont mentionnées ici ; nous y voyons d'abord ceux qui passaient par là, la foule anonyme des curieux, puis les principaux sacrificateurs, puis les scribes, et puis les anciens, et pour finir les brigands. Or nous trouvons une évocation de cette scène au Psaume 57:4 : « Mon âme est au milieu de lions ; je suis couché parmi ceux qui soufflent des flammes, — les fils des hommes, dont les dents sont des lances et des flèches, et la langue une épée aiguë ». Ne retrouvons-nous pas dans ces expressions, comme un reflet de la souffrance infligée au Seigneur Jésus par les paroles de méchanceté et de moquerie qui lui étaient adressées ? Il était victime de ce venin mortel — comme l'appelle l'apôtre Jacques — qui produisait dans ce cœur si divinement sensible, une souffrance intense. Voilà ce qu'il doit entendre de la bouche de tous ses ennemis qui étaient là devant lui, eux auxquels cependant il avait témoigné, tout au long de sa carrière, une grâce inlassable. Dans le Psaume 22, nous avons un autre écho de cette souffrance : « Tous ceux qui me voient se moquent de moi ; ils ouvrent la bouche, ils hochent la tête : il se confie à l'Éternel : qu'il le fasse échapper, qu'il le délivre, car il prend son plaisir en lui !... Beaucoup de taureaux m'ont environné, des puissants de Basan m'ont entouré ; ils ouvrent leur gueule contre moi, comme un lion déchirant et rugissant ». Et aussi au Psaume 69 :4: « Ceux qui me haïssent sans cause sont plus nombreux que les cheveux de ma tête ». Ces passages nous permettent d'entrer un peu dans ces souffrances que notre adorable Sauveur a éprouvées du fait de tous ses adversaires qui ne cessaient de déverser sur lui leur haine, par leurs moqueries, leurs sarcasmes, leurs défis. Mais le Seigneur Jésus n'a jamais douté qu'il ne puisse être délivré par Dieu ; sa confiance en Dieu ne l'a jamais quitté et nous voyons cela au Psaume 3 où ce qu'exprime l'Esprit prophétique paraît bien se lier à ce moment de la croix : « Éternel ! combien sont multipliés mes ennemis, et sont nombreux ceux qui s'élèvent contre moi. Beaucoup disent de mon âme : Il n'y a point de salut pour lui en Dieu... Mais toi, Éternel ! tu es un bouclier pour moi ; tu es ma gloire et celui qui élève ma tête » (v. 1-3). Même à ce moment-là, au milieu de cette foule haineuse d'adversaires, où tous étaient contre lui, où notre Sauveur était submergé par le grand nombre de ses ennemis — et il le dit — il ne s'est pas départi de sa confiance en Dieu : « Tu es ma gloire et celui qui élève ma tête ».

#### 4.4 Les «trois heures sombres»

Passons maintenant au paragraphe suivant, Matthieu 27:45 ss : « Mais, depuis la sixième heure, il y eut des ténèbres sur tout le pays, jusqu'à la neuvième heure. Et vers la neuvième heure, Jésus s'écria d'une forte voix, disant : Éli, Éli, lama sabachthani ? c'est-à-dire : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? »

Une première remarque : la brièveté de la Parole sur ces instants qui marquent le sommet des souffrances de notre Sauveur. Il y a là manifestement une sainte réserve de la part du Saint Esprit et nous pouvons en tirer une leçon. Abordons une telle scène avec retenue et dans le sentiment de la sainteté de ce qui est placé devant nous.

« Mais, depuis la sixième heure... » Ce « Mais » marque une césure entre ce qui a précédé et ce qui va se passer. C'est le commencement des souffrances expiatoires, c'est le moment où va se réaliser ce que nous lisons en particulier en Ésaïe 53 : « Il plut à l'Éternel de le meurtrir ; il l'a soumis à la souffrance ». C'est le moment où il va offrir son âme en sacrifice pour le péché, où il va livrer son âme à la mort. C'est là que s'accomplit « le travail de son âme ». Toutes ces expressions nous font pénétrer au cœur des souffrances de notre Seigneur et Sauveur tout en restant là, à distance. Les hommes sont mis de côté, on ne les entend pas durant ces trois heures de ténèbres. Ils n'ont plus rien à dire.

Mais c'est Dieu que Jésus va rencontrer comme un juge, un juge qui ne peut renoncer à aucune des exigences de sa justice et de sa sainteté vis-à-vis même de son propre Fils bien-aimé, celui qui toujours, n'avait recherché qu'une chose : le glorifier et faire sa volonté. C'est que Dieu va déverser sur lui les flots de sa colère, tandis qu'il s'écriera : « Un abîme appelle un autre abîme à la voix de tes cataractes ; toutes tes vagues et tes flots ont passé sur moi ». Expressions symboliques qui nous aident un peu à comprendre cette indicible souffrance ! Nous contemplons de loin en adorant car en effet c'est là que notre Seigneur a été fait péché pour nous afin que nous devenions justice de Dieu en Lui. C'est là qu'il est devenu malédiction, car il est écrit : Maudit est quiconque est pendu au bois. Alors Dieu détourne sa face de lui. Il nous faut lire quelques versets dans les Lamentations de Jérémie qui, tout en s'appliquant directement à la souffrance du prophète à cause de la ruine de Jérusalem donnent une expression à ce qu'un homme fidèle peut éprouver en traversant un tel châtement de la part de Dieu, châtement rendu nécessaire par les péchés du peuple. Sans être proprement celles de l'expiation, dans lesquelles personne, sinon Christ, ne pouvait entrer, ces paroles nous amènent au seuil de cet abîme. Au chapitre 3, versets 1-15 : « Je suis l'homme qui ai vu l'affliction par la verge de sa fureur. Il m'a conduit et amené dans les ténèbres, et non dans la lumière. Certes c'est contre moi qu'il a tout le jour tourné et retourné sa main... Il a fait une clôture autour de moi... Même quand je crie et que j'élève ma voix, il ferme l'accès à ma prière. Il a barré mes chemins avec des pierres de taille ; il a bouleversé mes sentiers ». Au verset 43 : « Tu t'es enveloppé de colère », au verset 44 : « Tu t'es enveloppé d'un nuage, de manière à ce que la prière ne passât point ». Alors se sont réalisées aussi les paroles du Psaume 22 où Dieu s'est tenu loin de son salut, des paroles de son rugissement. Il n'y a eu à ce moment-là pour lui aucune consolation et, quand il élevait ses yeux vers le ciel, il n'y rencontrait qu'un trône de justice, et d'une justice inflexible, un trône entouré des nuages de la colère. Ce sont des images symboliques dont la Parole se sert pour nous aider à mesurer ce qu'a été la part de notre bien-aimé Sauveur. Il convient que nous nous arrêtions aux détails que nous rapportent les versets 45 et 46 de Matthieu 27. Depuis la sixième heure, il y eut des ténèbres sur tout le pays. Pourquoi des ténèbres ? Il convenait qu'au moment où Dieu mettait son Bien-aimé dans des lieux ténébreux — comme il est dit au Psaume 88:6 — toute la création soit plongée dans les ténèbres physiques. Il convenait que tous les êtres, toutes les choses, soient enveloppés de ce voile ténébreux, car il se déroulait une scène unique dans les annales de la terre et du ciel : Dieu, le Dieu juste frappait son propre Fils.

Dieu se détourne de lui et cache sa face. Quand nous pensons à cette communion dont le Seigneur Jésus n'a cessé de jouir avec son Dieu tout au long de sa carrière terrestre... ! Elle était de tous les instants, c'est pourquoi il peut dire en vérité : « Le Fils de l'homme qui est dans le ciel ». Vient le moment où l'homme parfait est privé de cette communion. Elle est interrompue ! Pourquoi ? Parce qu'il est là comme la propitiation pour nos péchés, comme le Péché personnifié ; il est le serpent d'airain dressé sur la perche ! Le Dieu juste et saint ne peut alors que détourner ses yeux de lui et l'abandonner.

Tout ce que Dieu était dans sa nature, en sainteté, en justice, en gloire, en majesté, était nécessairement contre le péché. Or voilà que ce Dieu juste et saint a devant lui un Être dans lequel le péché est pour ainsi dire incorporé, qui est chargé de l'immense fardeau de toutes nos fautes. Dieu va-t-il renoncer à tout ce qui constitue sa nature ? Non, il revendique tous ses droits face à cet homme qui est son Fils et l'abandonne, parce qu'il ne peut faire aucune concession aux exigences de sa justice, de sa sainteté et de sa gloire que nous, nous avons foulées aux pieds comme pécheurs. Et c'est Christ qui prend notre place sous le courroux de Dieu et qui est abandonné.

Quand vint l'heure suprême  
Tu fus abandonné,  
Le Dieu très-saint lui-même  
De toi s'est détourné.  
Insondable mystère,

Toi, l'objet de son cœur,  
Rencontras sa colère,  
Dans toute sa rigueur.

## **5 « Pour toi, Jésus, la souffrance, les pleurs, la mort, l'abandon ! »**

Comprendrons-nous jamais, même dans la gloire, ce qui s'est déroulé entre un Dieu immuable dans tous les attributs de sa gloire et son Bien-aimé, volontairement offert pour le sacrifice suprême, pour l'expiation de nos péchés ? Sujet inépuisable d'adoration pour nos cœurs, et en même temps mystère que nous ne sonderons jamais !

### **5.1 Après les trois heures sombres – Pourquoi m'as-tu abandonné ?**

« Vers la neuvième heure, Jésus s'écria d'une forte voix, disant : Éli, Éli, lama sabachthani ? c'est-à-dire : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » (Matt. 27:46). Vers la neuvième heure (qui correspond à 15 heures pour nous) notre Seigneur pousse ce cri déchirant. Il avait, dans toutes les souffrances qui nous ont occupés jusqu'à maintenant, gardé le silence. Les lèvres closes, il avait été mené comme un agneau à la boucherie, il avait été comme une brebis muette devant ceux qui la tondent et pourtant, quelles injures, quelles douleurs il avait rencontrées ! Il n'a rien dit, il n'a fait aucun geste pour se protéger. Jésus a reçu les coups, les soufflets, sans un mot ; mais maintenant, au terme des trois heures de ténèbres, au moment où sa souffrance atteint ce degré suprême d'intensité, il ne peut plus retenir son cri. Et il est remarquable de constater que l'Esprit nous le donne dans les termes mêmes dont le Seigneur s'est servi, en langue araméenne, comme s'il voulait que nous l'entendions, nous aussi, « Éli, Éli ! Dieu Fort, mon Dieu Fort, mon Dieu Saint ! »

Avons-nous jamais entendu Jésus au cours de sa carrière parler à Dieu dans ces termes ? Jamais... ! En Matthieu 11, alors qu'il constate l'échec de son service à l'égard des villes dans lesquelles il avait accompli la plupart de ses miracles et qu'il prononce les malheurs contre Chorazin, Bethsaïda, Capernaüm, que dit-il ? « Je te loue, ô Père, Seigneur du ciel et de la terre », et il ajoute : « Père, car c'est ce que tu as trouvé bon devant toi ». Dans la prière qu'il adresse pour les siens, il s'adresse au Père : « Père saint » et un peu plus loin : « Père juste ». À Gethsémané, il dit : « Père », et même « Abba Père ». En dépit de l'heure tragique qu'il traversait, il jouissait intégralement de la communion avec son Dieu, son Père. Mais ici, dans le cri, plus de communion, plus rien de l'amour du Père pour Lui ! « Éli, Éli (Mon Dieu Fort), pourquoi m'as-tu abandonné ? »

À ce « pourquoi » nous pouvons donner la réponse ; en fait, c'est nous qui sommes la réponse, car il est dit dans l'Écriture qu'il a été frappé pour nos transgressions, qu'il a été meurtri pour nos iniquités, que le châtement qui nous apporte la paix a été sur Lui et que par ses meurtrissures nous sommes guéris, ainsi nous pouvons bien dire que nous sommes la réponse à ce « pourquoi ». Plus exactement, nous sommes une réponse, parce qu'il y en a d'autres et qui sont peut-être d'un niveau plus élevé, plus glorieux encore que celle-là. Il y a avant tout la gloire de Dieu. Il fallait, pour que Dieu soit glorifié, que tous ses droits soient rétablis vis-à-vis de l'homme et ils ne pouvaient l'être que par la soumission absolue de Christ allant jusqu'à l'abandon de Dieu.

Mais n'y a-t-il pas comme une troisième réponse à ce grand « pourquoi » de la croix : la glorification de Christ. Nos cœurs se réjouissent de savoir que Dieu n'a pas attendu pour le glorifier : il l'a fait dès son élévation dans la maison du Père et il en a donné témoignage en envoyant le Saint Esprit sur la terre. Comme Pierre le déclare aux Juifs en Actes 2:33 : « Ayant donc été exalté par la droite de Dieu, et ayant reçu de la part du Père l'Esprit Saint promis, il a répandu ce que vous voyez et entendez ». La glorification de notre bien-aimé Seigneur et Sauveur: voilà une réponse précieuse à ce « pourquoi ».

« Pourquoi m'as-tu abandonné ? » Nous pouvons aussi nous arrêter à ce petit mot « tu ». Pour Jésus, la souffrance des souffrances, c'est qu'il était abandonné de son Dieu, c'est qu'il subissait les coups de la justice de Celui qu'il n'avait cessé de glorifier. « Toi, que j'ai glorifié, toi qui as été pour moi tout au long de ma carrière, le Père avec lequel j'ai entretenu une communion si douce et si permanente. Pourquoi toi ? Pourquoi m'as-tu, toi, abandonné ? » Et si nous lisons le Psaume 88, dont plusieurs versets décrivent des peines et des douleurs dans lesquelles Christ est pleinement entré, nous serons frappés de retrouver ce « tu » et ce « toi » et de constater qu'ils reviennent comme un leitmotiv. Cela nous aide à comprendre que l'essentiel de la souffrance du Seigneur dans cet abandon, c'est le fait que c'était son Dieu qui le lui infligeait ; la colère qui se déversait sur Lui procédait de son Dieu. « Pourquoi m'as-tu abandonné ? » Le Seigneur, dans ce moment était réellement abandonné ; totalement seul. Il portait, « sous ce poids d'un moment... l'éternité de notre châtement ».

### **5.2 Prenant le vinaigre – afin que l'Écriture fût accomplie**

Ajoutons encore quelques pensées au sujet de la fin des heures de la croix. Nous lisons en Jean 19:28-30 : « Après cela Jésus, sachant que toutes choses étaient déjà accomplies, dit, afin que l'Écriture fût accomplie : J'ai soif. Il y avait donc là un vase plein de vinaigre. Et ils emplirent de vinaigre une éponge, et, l'ayant mise sur de l'hysope, ils la lui présentèrent à la bouche. Quand donc Jésus eut pris le vinaigre, il dit : C'est accompli. Et ayant baissé la tête, il remit son esprit ». Certes, le Seigneur ressentait une soif physique intense, mais n'éprouvait-il pas aussi une soif spirituelle ? Puisque toutes choses étaient déjà accomplies, il avait, lui le céleste Étranger, comme une soif ardente de quitter ce monde, de retourner au Père, de rentrer dans sa demeure, de goûter les plaisirs de la droite de Dieu, loin de cette scène de misère, de haine, de péché et de mort dans laquelle il avait vécu trente-trois ans et où il avait éprouvé toutes ces souffrances. Et aussitôt après avoir pris le vinaigre, il dit : « C'est accompli ». Il est remarquable que, pour cette expression, le texte original utilise une forme verbale qui n'existe pas en français et qui caractérise un acte accompli une fois et qui se perpétue : « c'est accompli et cela reste accompli ». Cela souligne le fait que l'œuvre de la croix a été accomplie parfaitement dans son déroulement, mais aussi que sa valeur est éternelle ; et c'est le Seigneur Jésus lui-même qui le proclame. C'est lui qui nous dit cela et quelle sécurité cela nous donne ! Si de faux docteurs viennent tordre les Écritures au sujet de la pleine et éternelle valeur de l'œuvre de la croix, écoutons la voix même du Seigneur qui nous dit : « C'est accompli ». Mon Sauveur l'a dit lui-même ; par conséquent c'est une œuvre parfaite à laquelle il n'y a rien à ajouter et qu'il n'est pas nécessaire de renouveler.

### **5.3 C'est accompli**

« C'est accompli » : un cri de triomphe après le cri déchirant de douleur suprême. Le Seigneur n'a pas été épuisé par les heures de la croix, comme certains l'ont prétendu ; il possède encore toute sa force pour crier d'une forte voix : « C'est accompli ». La volonté de Dieu est accomplie, l'œuvre que le Père lui avait donnée à faire est achevée, le salut des pécheurs est assuré, la gloire de Dieu est revendiquée : tout est accompli. Tout ce que le Père voulait mener à bien par cette œuvre est maintenant définitivement, éternellement achevé et, bien plus encore qu'au lendemain de la création, Dieu a pu considérer tout ce que son Bien-aimé a fait, « et voici, cela était très bon » (Gen. 1:31). Et pour nous il reste la paix et la joie qu'apporte dans nos cœurs ce cri de victoire de notre Sauveur.

## 6 Conclusion

Nous avons pu ainsi, chers amis, considérer, au cours de ces méditations, ce que notre Seigneur a souffert. Nous avons conscience de l'avoir fait bien incomplètement. C'est un sujet infini, et nous ne l'épuiserons jamais. Nous y découvrirons toujours de nouvelles merveilles. Mais dans ce que nous avons pu contempler ensemble, nos cœurs, je le souhaite, ont été émus devant de telles souffrances, endurées avec une telle soumission. Quels enseignements pourrons-nous alors tirer de ce que l'Esprit a placé devant nos yeux ? Trois au moins sur lesquels il faut nous arrêter :

### 6.1 *L'amour du Christ nous étreint* » (2 Cor. 5:14)

Premièrement, le fait que toutes ces souffrances expriment d'une manière sublime l'immensité de son amour envers nous. L'apôtre pouvait dire : « L'amour du Christ nous étreint » (2 Cor. 5:14). Est-ce que nous nous laissons étreindre par l'amour du Christ ? S'il en est ainsi, nous réaliserons la suite du passage : « afin que ceux qui vivent » — qui vivent de la vie de Christ — « ne vivent plus pour eux mêmes, mais pour celui qui pour eux est mort et a été ressuscité ». Il me semble que c'est là une des conclusions majeures que nous pouvons tirer de ces méditations. Qu'aimant mieux le Seigneur, ayant comme touché du doigt la qualité de son amour à Lui, nous ayons à cœur de répondre à cet amour par un dévouement plus grand pour sa personne et par un service plus fidèle pour Lui ! Cela comprend tout : l'apôtre ne parle pas de ceux qui le servent, mais de ceux « qui vivent » : cela englobe tous les secteurs de notre vie, toute notre activité : une recherche continuelle de ce qui glorifie le Seigneur.

### 6.2 *Ne pas prendre le péché à la légère – Sainteté – Colossiens 1:9*

Deuxième conclusion: nous savons que le Seigneur Jésus a souffert pour nos péchés durant les trois heures de ténèbres. Et il a rencontré toutes les autres formes de souffrance sur le chemin qui conduisait à ces heures de la croix. Est-ce que, après cela, nous allons prendre le péché à la légère ? Sachant ce qu'il en a coûté à Christ pour nous délivrer de la puissance du péché, nous délivrer du pouvoir de Satan, nous délivrer du jugement que nous méritons, n'aurons-nous pas à cœur de suivre un chemin de sainteté, de marcher d'une manière qui soit à sa gloire ? L'apôtre exprime ce désir dans son épître aux Colossiens chapitre 1:9 : « que vous soyez remplis de la connaissance de sa volonté, en toute sagesse et intelligence spirituelle, pour marcher d'une manière digne du Seigneur pour lui plaire à tous égards » ! Voilà, semble-t-il, la seconde conclusion qui découle de ce que l'Esprit a placé devant nous.

### 6.3 *Viens, Seigneur Jésus !*

J'en ajouterai une troisième : Nous avons parlé du « travail de son âme » selon l'expression d'Ésaïe 53 et cette expression est liée au fruit que le Seigneur va recueillir : « il verra du fruit du travail de son âme, et sera satisfait ». Le mot travail implique fatigue et souffrance. Sachant combien le Seigneur se réjouit à la pensée de recueillir bientôt son épouse auprès de Lui, celle pour laquelle « il s'est livré », celle qu'il « nourrit et qu'il chérit » comme le dit l'apôtre en Éphésiens 5, n'aurons-nous pas à cœur aussi de l'attendre avec plus de réalité ? Que sa venue ne soit pas pour nous une vérité abstraite mais un vrai besoin de nos cœurs ! Unissons nos voix à celle de l'Esprit qui, avec l'Épouse, répète : « Viens, Seigneur Jésus ! »

« Affirmer » c'est « affermir » disait un de nos frères. Si nous affirmons le désir de voir notre Seigneur Jésus, ce désir sera affermi en nous. Que l'Esprit agisse en chacun de nous pour affermir le désir de voir enfin face à face celui qui nous a tant aimés, celui qui a tant souffert pour nous, afin de contempler — et nous le ferons durant l'éternité — les marques des souffrances de la croix sur son corps glorieux, preuve sublime et sans égale de son amour pour nous.

C'est Lui, bien-aimés, qui, à la fin du saint Livre, rendant témoignage de ces choses, déclare : « Je viens bientôt ! » Avec tous ses bien-aimés, d'un même cœur, d'une même voix, répondons-lui : « Amen ; viens, Seigneur Jésus ! »

## LETTRE SUR LA DIVINITÉ de CHRIST par Darby

Mon cher Monsieur,

Votre traité me fournit une occasion de m'étendre un peu plus sur les preuves scripturaires de la Dité du Seigneur.

La question est bien : Que disent les Écritures ? Aucun chrétien ne nie qu'il ait à prier le Père, mais il est également certain que des prières sont adressées au Seigneur, et même « invoquer le nom du Seigneur Jésus » est, pour ainsi dire, une définition du chrétien (1 Cor. 1:2). Étienne demande au Seigneur Jésus de recevoir son esprit, et Paul le supplie afin que l'écharde lui soit ôtée (2 Cor. 12:8). Un enfant de Dieu prie son Père, mais l'administration de la maison de Dieu est entre les mains du Seigneur.

C'est une assertion étrange d'affirmer que les Écritures ne disent pas que Jésus est Dieu, et je vous prie de remarquer que la question se lie étroitement avec celle-ci : « Qu'était-il avant d'être un homme ? » Or nous lisons : « La Parole était auprès de Dieu, et la Parole était Dieu ». Ensuite : « Et la Parole devint chair et habita au milieu de nous ». Vous ne niez pas que ce fût Jésus. Est-ce que Dieu — car Jésus était tel — cesse d'être Dieu ? Il était « en forme de Dieu », il mit de côté sa gloire et a pris « la forme d'esclave » ; mais il est toujours appelé Dieu : Jésus est Emmanuel, Dieu avec nous (Matth. 1:23). Ainsi les Écritures le nomment Dieu. De plus, Jésus veut dire Jah ou Jéhovah le Sauveur. Son nom même affirme qu'il est Jéhovah (ou Yahvé) ; est-ce que Jéhovah n'est pas Dieu ? Jésus reçut ce nom, parce qu'il devait sauver « son peuple de leurs péchés » — le peuple de qui ? C'est pourquoi, en Jean 12, l'évangéliste cite un passage d'Ésaïe 6, où est déployée la gloire la plus élevée de Jéhovah, et dit (v. 41) que le prophète vit la gloire de Christ et parla de lui. C'est pourquoi encore le Seigneur dit aux Juifs : « Détruisez ce temple, et en trois jours je le relèverai ».

Votre question relative au Fils de David ne signifie rien. Personne ne dit que Dieu est le Fils de David : tous les chrétiens reconnaissent que Christ est né dans le monde comme homme ; ce qu'ils disent est que le Fils de David était aussi Dieu. Prenez la fin du second chapitre de la 1<sup>o</sup> épître de Jean, et le commencement du troisième. Au v. 28 du second chapitre, nous lisons : « Il sera manifesté » ; il, c'est Christ ; au v. 29, les saints sont présentés comme nés « de lui », mais au chap. 3:1, ils sont « enfants de Dieu » ; puis le monde ne « l'a pas connu », est-il dit, c'est-à-dire n'a pas connu cette même Personne qui est Christ sur la terre. Au v. 2, « nous sommes maintenant enfants de Dieu », puis vient « quand il sera manifesté », maintenant c'est Christ. Personne ne peut lire ce passage, sans voir que Christ et Dieu étaient un seul et même Objet, une seule et même Personne, dans la pensée de l'apôtre. Il en est de même à la fin de l'épître : « Nous sommes dans le Véritable, savoir dans son Fils Jésus Christ : lui est le Dieu véritable et la vie éternelle ».

Cette vérité se trouve même dans l'Ancien Testament. En Dan. 7, le Fils de l'homme vient jusqu'à l'Ancien des jours (v. 13), mais, plus loin, c'est l'Ancien des jours qui vient. (v. 22). De même dans l'Apocalypse (1:17), « le premier et le dernier » est Celui qui est « le vivant » et qui a été « mort ». Au chap. 1:8, l'alpha et l'oméga est le Tout-puissant ; et au chap. 22:12 et 13, l'alpha et l'oméga, c'est Christ qui vient. En 1 Tim. 6:14-16, « le bienheureux et seul Souverain » est « roi de ceux qui règnent et seigneur de ceux qui dominent », et en Apoc. 19:16, ce « Roi des rois, et Seigneur des seigneurs » est Christ. En Jean 17, Jésus demande d'être glorifié auprès du Père, mais cette gloire il l'avait eue avant que le monde fût. Ce qu'il dit est qu'il ne fait et ne peut rien faire comme venant de lui-même, (Jean 5:19). La même chose est dite de l'Esprit Saint (16:13) : « Il ne parlera pas de par lui-même » — de par lui-même comme source. Nul chrétien ne nie que Jésus a pris la forme d'esclave et a toujours vécu ainsi sur la terre ; mais qui « a pris la forme d'esclave » ? Ce n'est pas un ange. Un ange est un serviteur, et ne peut pas quitter son état originel. Christ « s'est anéanti lui-même » alors qu'il était en forme

de Dieu ; était-ce une forme fautive ? Que le Seigneur me pardonne cette question ; je la pose pour l'amour de vous, mon cher Monsieur. Christ pouvait dire : «Avant qu'Abraham fût, JE SUIS». La plénitude de la Dèité, vous l'admettez, habitait en lui. Le Fils de Dieu était beaucoup plus que le Fils de David : «Dieu était en Christ, réconciliant le monde avec lui-même». De qui étaient les pensées et les paroles de Christ ? N'étaient-elles pas d'un homme, et cependant de qui étaient-elles ? Il pouvait dire touchant lui-même : «Le Fils de l'homme qui est dans le ciel». Qu'était-il avant de descendre ici-bas ? La Parole qui devint chair, était-elle Dieu ou non, avant cela ?

Prouver qu'il était homme, ne prouve rien ; nous le croyons comme étant une vérité fondamentale. Mais était-il seulement un homme ? Évidemment non. Il était «la Parole» ; il était «descendu du ciel». Qu'était-il donc avant de devenir un homme ? Il affirme être Un avec le Père (Jean 10:30) ; cela appartient-il à une créature ? S'il n'était pas une créature, il était donc Dieu. Ou bien, nous aurions quelqu'un qui n'a pas été créé, qui a une existence indépendante en lui-même, et qui cependant ne serait pas Dieu ; c'est une confusion et une chose impossible. «Par lui ont été créées toutes choses», qui est-ce ? Il est «le premier-né de toute la création», parce qu'il l'a créée ; de plus, «toutes choses subsistent par lui». (Col. 1:16, 17). Il était au commencement, et, par lui, toutes choses furent faites ; sans lui pas une seule chose ne fut faite de ce qui a été fait (Jean 1:1, 3) : lui donc n'a pas été fait. Y a-t-il deux Dieux ? Il a posé les fondements de la terre, et les cieux sont l'ouvrage de ses mains ; il périront, mais lui demeure. (Héb. 1:10, 11). Tous les anges de Dieu doivent l'adorer. (v. 6). «Bienheureux tous ceux qui se confient en lui» ! (Ps. 2:12) en lui, le Fils ; et «bèni soit l'homme qui se confie en l'Éternel», mais «maudit soit l'homme qui se confie en l'homme». (Jér. 17 : 7, 5). Lui et le Père sont un ; y a-t-il une créature qui puisse dire cela ? Je trouve donc que Jésus est appelé Dieu avant de venir dans le monde (Jean 1), et après qu'il est venu dans le monde : Il est «Dieu avec nous». Il a créé toutes choses, et «toutes choses subsistent par lui» ; il doit être adoré comme le premier et le dernier, l'alpha et l'oméga, ce qui est le titre donné expressément au Tout-puissant, Roi des rois et Seigneur des seigneurs, Ancien des jours. Et de peur que nous ne pensions qu'il est quelque Dieu inférieur, il nous est dit que «toute la plénitude de la Dèité habite en lui corporellement». (Col. 2:9). L'enseignement moral de l'Écriture le confirme. «Christ est tout» pour le Chrétien, de sorte que s'il n'est pas Dieu, Dieu n'est rien. Il est l'objet de la suprême dévotion du cœur : je dois vivre pour lui. (2 Cor. 5:15). Cela conviendrait-il, s'il n'est qu'une créature ? C'est là la vraie question : «Est-il une créature ou bien le Créateur ?» Nul chrétien ne nie qu'il soit vraiment un homme, et qu'il ait pris une position d'infériorité quant au Père ; mais pour cela, il s'est anéanti lui-même lorsqu'il était en forme de Dieu, et a pris la forme d'esclave ; aucune créature ne pouvait faire cela.

Il était, comme vous le dites, le second Adam qui était préordonné, mais ce second Adam était le Seigneur venu du ciel. (1 Cor. 15:47). Il ne vint pas, assurément, pour faire sa volonté ; comme homme, sa place était celle d'obéissance et de dépendance, mais il vint dans un corps que Dieu avait formé, s'étant offert lui-même pour cela. Vous pouvez dire qu'il est Fils de Dieu. Qu'entendez-vous par là ? «Baisez le Fils, de peur qu'il ne s'irrite» ;

«Dieu a parlé dans le Fils» (Hébr. 1:1). L'exaltation de Jésus, dont vous parlez, eut lieu après qu'il eut été fait «un peu moindre que les anges qu'il avait créés, à cause de la passion de la mort», étant «fait semblable à ses frères en toutes choses». Dieu «fait ses anges des esprits... mais quant au Fils, il dit : Ton trône, ô Dieu, etc.». Il ne le fait pas être quelque chose. Le sang d'un homme, de celui qui ne serait qu'un homme, purifierait-il de tout péché ?

Je ne comprends pas comment vous pouvez dire que les Écritures ne disent pas qu'il est Dieu. Elles le proclament à maintes et maintes reprises, directement et indirectement, en termes équivalents, Je n'ai pas cité les passages : «Dieu manifesté en chair» et «Christ qui est sur toutes choses, Dieu bèni éternellement», parce que les critiques peuvent raisonner sur eux. Le dernier cependant (Rom. 9:5), est un témoignage aussi clair qu'on peut le concevoir, et l'expression est telle qu'il ne peut s'appliquer qu'à Christ. N'est-il pas singulier que vous ayez pu passer par-dessus tous les passages auxquels j'en ai référé, et que vous n'ayez cité que ceux qui montrent que Christ était vraiment un homme, ce que personne ne nie, et sans quoi, en fait, sa Dèité ne servirait de rien pour nous ?

Je ne puis, dans le court espace d'une lettre, avoir la prétention de discuter pleinement un tel sujet. Mais toute l'Écriture confirme cette vérité que Jésus est Jéhovah. Jean le Baptiseur était «la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez le chemin du Seigneur», c'est-à-dire de Jéhovah. Il en est ainsi de Luc 7:27, comparé avec Malachie 3:1 ; ainsi encore de Luc 1:76 ; et aussi lorsqu'il dit au lépreux : «Je veux, sois net». En Ésaïe 66:15, Jéhovah vient avec le feu et l'épée, mais nous savons que c'est Christ qui vient. Quelle est la signification de Michée 5:2 ? Qui est le compagnon de Jéhovah ? La purification du lépreux était l'oeuvre de Jéhovah ; la multiplication des pains pour nourrir les cinq mille hommes se rapporte aux Psaumes parlant de Jéhovah ; et quoique Jésus le fasse comme Fils de l'homme (Luc 9:10-17 et suivants), il accomplissait le Ps. 132:15, qui parle de Jéhovah. Non seulement il opérait des miracles, ce que Dieu peut donner à chacun de faire, s'il lui plaît, mais il conférait à d'autres, par sa propre puissance, le pouvoir d'en accomplir, ce que l'homme ne peut pas faire (Luc 4). Je mentionne tous ces passages, pour confirmer les témoignages directs que l'Écriture rend à sa divinité ; et ils ne peuvent s'accorder avec aucune autre doctrine. Et on pourrait les multiplier en en référant à chaque page de l'évangile. «Il vivifie ceux qu'il veut» (Jean 5:21) ; cela peut-il être dit d'un simple homme, d'une créature ? L'Ancien Testament déclare que l'Éternel devait venir, et que son chemin devait être préparé, mais c'était Christ. Hébreux 12:25, 26, montre positivement que Christ est le Jéhovah du mont Sinaï. ... Je vous prie de peser les passages ; car c'est la plus grande de toutes les consolations de savoir que Dieu est ainsi descendu et devenu un homme — qu'il se révèle à nous si près de nous. Je connais Dieu en connaissant Christ, je trouve ainsi qu'il est grâce et amour, et je ne puis le connaître d'aucune autre manière. Qu'il veuille vous donner de le voir !

J. N. Darby

**Les offices de Christ comme Sacrificateur et comme Avocat Hébreux et 1 Jean 2: 1-2 par J.N. Darby**

**Bibliquest**

Les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest

**Table des matières**

- 1 - Importance du sujet. Risque de mauvaise compréhension
- 1.1 - L'intercession de Christ n'est pas le moyen d'obtenir justice et paix
- 1.2 - Ceux qui croient émouvoir Dieu par le moyen de Christ
- 1.3 - Position du croyant devant Dieu et place dans ce monde
- 2 - L'intercession de Christ a deux aspects : Sacrificateur et Avocat
- 2.1 - Il y a bien une intercession active
- 2.2 - L'épître aux Hébreux concerne bien les chrétiens
- 2.3 - 1 Jean 2:1-2 et Rom. 8:34 concernent aussi des chrétiens
- 3 - La sacrificature de Christ selon l'exemple de Lévi. 16 et du bouc azazel
- 4 - On ne s'approche pas du sacrificateur, mais on vient à Dieu devant un trône de grâce
- 5 - Intervention de Christ pour nous garder ou nous ramener à la jouissance actuelle de la communion avec Dieu — Christ a l'initiative
- 6 - L'intercession de Christ s'exerce en faveur de ceux qui sont en relation avec Lui
- 7 - But de la sacrificature : faire trouver miséricorde et secours devant le trône de la grâce
- 8 - Dépendance et confiance. Sentiment renforcé des fautes
- 9 - Avocat et sacrificateur : différences et points communs de ces fonctions
- 10 - Conclusion

**1 - Importance du sujet. Risque de mauvaise compréhension**

**1.1 - L'intercession de Christ n'est pas le moyen d'obtenir justice et paix**

La doctrine de l'intercession de Christ semble entourée, dans l'esprit de beaucoup de chrétiens, d'une certaine obscurité qu'il serait utile de chercher à dissiper. Les uns, en effet, et c'est le plus grand nombre, faussent cette doctrine en en faisant le moyen d'obtenir la justice et la paix, et affaiblissent ainsi le vrai caractère de la rédemption qu'ils paraissent ignorer ; les autres, comprenant que la rédemption est parfaite et complète, suppriment l'intercession comme étant incompatible avec cette perfection qu'à leurs yeux elle affaiblit ou renie.

Tous ces chrétiens sont dans l'erreur, et méconnaissent le vrai caractère de l'intercession de Christ. Cette intercession, en effet, n'est pas le moyen d'obtenir la justice et la paix. En user à cette fin est funeste et nous empêche de comprendre que nous sommes faits justice de Dieu en Christ. Il est également funeste de supprimer l'intercession quand nous avons connu Christ comme notre justice parfaite : on fait ainsi de cette justice une froide sécurité dans laquelle le cœur n'entre pour rien, et on détruit dans l'âme le profond et doux sentiment du constant amour de Christ pour nous et de notre dépendance de l'exercice journalier de cet amour.

**1.2 - Ceux qui croient émouvoir Dieu par le moyen de Christ**

Le plus grand nombre des chrétiens, je viens de le dire, n'étant pas assurés de l'amour parfait de Dieu en justice, vont à Christ pour obtenir de Lui qu'il se charge de leur cause et intercède auprès de Dieu pour eux, afin de mettre toutes choses en règle. Sans qu'ils s'en rendent compte et qu'ils veuillent l'avouer, ils voient de fait l'amour en Christ et le jugement en Dieu ; et ils vont à Christ pour qu'il émeuve Dieu à avoir compassion, miséricorde et pardon. Il est très naturel que nous passions par un pareil état d'âme, particulièrement avec l'enseignement que nous entendons habituellement autour de nous : mais dans cet état, nous ne sommes pas réellement dans notre position de chrétiens. L'amour de Dieu est la source de tous nos privilèges et des espérances de notre salut, et cet amour s'exerce pleinement en justice, à cause de l'œuvre de Christ dans laquelle Dieu a été glorifié. La grâce règne par la justice (Rom. 5:21) ; nous sommes la justice de Dieu en Christ (2 Cor. 5:21), nous n'avons pas à la chercher. Christ est notre justice, toujours et constamment. Cette justice est aussi parfaite qu'elle est constante et perpétuelle, et aussi constante et perpétuelle qu'elle est parfaite. Dieu a été, — il est parfaitement glorifié à cet égard, et son amour se répand librement et justement sur le chrétien comme sur Christ lui-même. La position est une position ferme et établie devant Dieu, une position et une relation qui ne changent pas. L'intercession de Christ est fondée sur elle. En parlant, un peu plus loin, de l'épître aux Hébreux, nous verrons jusqu'à quel point l'acte qui a complété ce fondement de notre place devant Dieu a été l'acte du sacrificateur.

**1.3 - Position du croyant devant Dieu et place dans ce monde**

D'un autre côté, il est également vrai que nous sommes de pauvres, faibles créatures sur la terre, qui faillissons souvent (Jacq. 3:2). Notre place, notre seule place devant Dieu est dans la lumière comme Lui est dans la lumière, par la justice divine dont j'ai parlé plus haut, et c'est là que nous sommes acceptés dans cette justice ; mais notre place actuelle est dans un monde de tentation, dans un corps qui n'est pas racheté ; nous sommes des êtres faibles et dépendants, sujets à faillir, vivant dans un monde où nous avons besoin de grâce, — de miséricorde et de grâce pour avoir du secours au moment opportun. Les meilleures affections aussi sont éveillées et mises en jeu par nos besoins journaliers, par la confiance de chaque jour et le sentiment journalier de la fidélité du Seigneur, non pas par le sentiment de notre sécurité, quoique celui-ci soit le fondement et la base de l'autre, et qu'il lui soit nécessaire et provoque par lui-même l'action de grâce et la louange. Mais il est évident que la dépendance et tout ce qui s'y rattache n'est pas provoquée et entretenue par le fait que nous sommes parfaits et parfaits à perpétuité. Si je perds le sentiment que je suis ainsi parfait devant Dieu à perpétuité, mes craintes seront serviles, je ne regarderai à Christ que pour ma sécurité, lorsque Dieu est un juste juge. Si je perds le sentiment de ma dépendance dans la faiblesse, je suis satisfait de me savoir en sûreté ; c'est mon aspiration la plus haute, que je n'atteins même jamais après tout ; et les meilleures affections et les grâces les plus excellentes restent endormies.

**2 - L'intercession de Christ a deux aspects : Sacrificateur et Avocat**

Considérons maintenant en quoi consiste réellement l'intercession, et quelle est la place qui lui appartient dans le système chrétien. L'intercession de notre Seigneur revêt deux caractères différents : Christ est Sacrificateur devant Dieu, et Avocat auprès du Père. Sous ces deux caractères, il comparaît devant Dieu ou devant le Père pour nous, afin que nous recevions la bénédiction dont nous avons besoin ; mais le premier de ces caractères est plus général que l'autre. Comme Sacrificateur, Christ est devant Dieu en sorte que nous approchons de Dieu et que nous pouvons nous approcher, il intercède en même temps pour nos besoins. Comme Avocat auprès du Père, il intervient davantage en vue du rétablissement de la communion.

### **2.1 - Il y a bien une intercession active**

Quelques difficultés préliminaires se présentent ici. Il y a des personnes qui nient que le mot d'intercession implique l'intercession ou l'intervention active en notre faveur ; ils veulent que l'expression grecque «*entugcanw*» désigne seulement la présence personnelle ou l'apparition du Seigneur devant Dieu ou devant notre Père pour nous. Mais c'est là une erreur. Ce verbe est employé pour exprimer l'intervention ou l'intercession active. Ainsi nous lisons dans l'Écriture que Christ est toujours vivant pour faire cette œuvre (Héb. 7 :25). Assurément il n'est pas toujours vivant, afin d'être présent seulement entre Dieu et nous. L'épître aux Romains, chap. 8 :34, ne nous dit-elle pas aussi : «*Qui est aussi à la droite de Dieu, qui aussi intercède pour nous ?*» Et ce qu'elle dit un peu plus haut dans le même chapitre, relativement au Saint-Esprit, vers. 26-27, montre clairement que l'expression dont il s'agit est employée dans le sens simple et ordinaire d'une intercession active en notre faveur : «*Il intercède (upereutugcanei) par des soupirs inexprimables*». Or le Saint-Esprit n'apparaît en aucune manière dans la présence de Dieu pour nous ; mais il intercède, il plaide en nous par des soupirs inexprimables. Cet emploi du mot «*entugcanw*» est donc incontestable.

### **2.2 - L'épître aux Hébreux concerne bien les chrétiens**

D'autres personnes n'ont pas craint, quelque étrange que cela puisse paraître, d'avancer que l'épître aux Hébreux ne s'appliquait pas aux chrétiens, mais au résidu juif. Sans doute il y a dans cette épître des déclarations qui peuvent, comme les branches d'un arbre fertile qui s'étendent par-dessus le mur, atteindre jusqu'à ces fidèles-là, pour leur profit et leur bénédiction ; mais l'épître est adressée à des chrétiens. En effet (et c'est là un argument qui suffit par lui-même, car l'épître en question est une lettre et non une prophétie), à qui l'épître fut-elle adressée lorsqu'elle fut écrite, ... à des chrétiens ou non ? Il n'y a pas d'hésitation possible : elle fut adressée à des chrétiens. Il n'y avait pas alors d'autre résidu juif à qui l'adresser que les chrétiens. L'erreur, dans laquelle on est tombé à cet égard, est venue de ce que l'épître ne se place pas sur le terrain ecclésiastique proprement dit, c'est-à-dire sur le terrain de l'union des saints avec Christ, mais qu'elle voit les saints sur la terre et Christ dans le ciel pour eux, à part, séparé d'eux, dans la présence de Dieu pour eux individuellement, — non pas les saints assis dans les lieux célestes (Comp. Éph. 1 :3-6, 22 ; 2 :5-7), mais les saints affligés, exercés et éprouvés dans le désert. L'épître est adressée aux saints frères d'alors, alors participants de l'appel céleste, Christ étant l'Apôtre et le Souverain Sacrificateur de leur profession (Héb. 3 :1). Elle ne s'appliquerait donc alors qu'aux chrétiens, car eux seuls jouissaient de cette position, et ne s'applique réellement jamais directement à qui que ce soit d'autre. Dieu amenait «*plusieurs fils à la gloire*», et Christ est le chef de leur salut (Héb. 2 :10-11) : d'un bout à l'autre de l'épître nous retrouvons cette même vérité. Elle se rapporte à ceux qui furent alors faits participants du Saint-Esprit et goûtèrent du don céleste (Héb. 6 :4-5) ;—ils avaient alors servi les saints ; alors accepté joyeusement l'enlèvement de leurs biens, sachant qu'ils avaient pour eux-mêmes dans les cieux des biens meilleurs et permanents (Héb. 6 :10 ; 10 :32-34). Je ne pense pas que personne puisse mettre en doute que ceux dont on pouvait alors dire ces choses, étaient des chrétiens, c'est-à-dire que c'est aux chrétiens et à eux seuls que l'épître s'adresse directement. Leur espérance était au dedans du voile, où Christ était entré comme précurseur de l'écrivain et de ceux auxquels il écrivait (Héb. 6 :18-20). L'écrivain n'était-il pas un chrétien ? — Ils s'approchaient alors de Dieu, je suppose, comme croyants, c'est-à-dire comme chrétiens, et un Souverain Sacrificateur élevé plus haut que les cieux leur convenait (Héb. 7 :26 ; 8 :2), parce qu'ils entraient là en esprit. Le chap. 9 tout entier suppose une rédemption alors éternelle, un héritage éternel, les choses célestes elles-mêmes, et la comparution au temps d'alors de Christ dans le ciel, lorsque l'épître fut écrite, pour ceux à qui elle était alors adressée. Leurs consciences étaient purifiées (Héb. 9 :11-14), tandis que celles du résidu juif ne le seront que lorsqu'ils verront Christ apparaître de nouveau. Christ est assis à perpétuité à la droite de Dieu (Héb. 10 :12) ; et le chemin des lieux saints était ouvert pour eux alors par le chemin nouveau et vivant (Héb. 10 :19-22). Ils avaient à tenir ferme le commencement de leur profession sans chanceler (Héb. 3 :6, 14 ; 4 :14 ; 6 :11 ; 10 :23). Ils étaient des croyants, c'est-à-dire ceux qui avaient accès dans le saint des saints.

L'épître tout entière suppose que ceux à qui elle s'adresse étaient des croyants alors, qu'ils avaient une part connue dans les lieux célestes et que c'était là leur appel. Elle ne parle pas seulement de quelques-uns qui, ayant été mis à mort, auront une place dans le ciel (Comp. Apoc. 6:9-11 ; 20:4) ; le ciel est la vocation de tous ceux à qui l'épître est adressée : c'étaient donc des chrétiens, des chrétiens juifs sans doute, mais des chrétiens. L'épître ne s'adresse qu'à ceux qui sont tels, alors même que, par le langage dont elle se sert, elle s'étend à ceux qui seront épargnés sur la terre, car il reste un repos pour eux.

Il est réellement incroyable qu'on puisse lire l'épître aux Hébreux et ne pas s'apercevoir qu'elle parle à des chrétiens ; et en m'exprimant ainsi, je ne veux pas dire que les chrétiens puissent seulement profiter de ce qui était adressé à d'autres, comme nous faisons de l'Ancien Testament ; mais je veux dire que l'épître a été adressée à des chrétiens et seulement à des chrétiens, seulement à des personnes alors appelées au ciel et dont la profession était telle. J'admets volontiers que l'épître n'est pas adressée à l'Église comme telle ; elle y perdrait toute sa valeur et l'Église également, parce que l'Église est unie à Christ dans le ciel, et qu'ici les chrétiens ne sont pas envisagés à ce point de vue et que l'épître ainsi serait hors de place, puisqu'elle enseigne que Christ est pour nous dans le ciel, pendant que nous marchons et combattons sur la terre, faisant de notre condition terrestre l'occasion de la grâce céleste. Mais la grâce d'en haut qui nous trouve dans une condition terrestre, tandis que nous sommes appelés au ciel, nous initie à la connaissance de l'amour, de la tendresse, de la sympathie, de la fidélité qui se trouvent en Christ, et de l'intérêt qu'il nous porte dans la condition et les circonstances où nous sommes placés ici-bas, ce que ne fait pas notre perfection en Lui. La grâce nous forme ainsi à la dépendance, à la confiance en Lui ; elle nous apprend à compter sur sa fidélité, nous fait saisir l'intérêt qu'il nous porte à chaque moment, et nous fait entrevoir le temps où nous le verrons comme il est, ce que ne fait pas notre présence en Lui dans le ciel.

### **2.3 - 1 Jean 2:1-2 et Rom. 8:34 concernent aussi des chrétiens**

Quant au passage de l'épître de Jean (1 Jean 2:1-2) et à celui de l'épître aux Romains (chap. 8:34), ils s'appliquent incontestablement aux chrétiens : la communion avec le Père et le Fils est assurément la part des chrétiens, et le chap. 8 de l'épître aux Romains n'a pas besoin de commentaire à cet égard. Si on appliquait le passage, 1 Jean 2:2, à d'autres qu'à des chrétiens, il s'appliquerait aux incrédules, mais on tomberait ainsi dans une vue tout à fait fautive de l'intercession. L'intervention du Seigneur comme Avocat, est donc fondée sur le fait que Jésus-Christ le juste est l'Avocat, et qu'il est la propitiation pour nos péchés. La divine et parfaite justice et la parfaite propitiation pour nos péchés nous ont placés dans la lumière, comme Dieu est dans la lumière, afin que nous marchions là ; et comme nous manquons, —«*si quelqu'un a péché*» — cette justice et cette propitiation étant toujours devant Dieu, il n'y a et ne peut y avoir aucune pensée d'imputation ; la chose est impossible ; les péchés ont été portés et la justice subsiste. Toutefois Dieu ne peut pas tolérer le péché dans ceux qu'il aime ; et ainsi en vertu de son œuvre et de ce qu'il est notre justice devant Dieu, Christ intercède pour nous et l'âme est restaurée.

### **3 - La sacrificature de Christ selon l'exemple de Lév. 16 et du bouc azazel**

Ce fondement de l'œuvre de Christ comme Avocat, m'amène à parler du fondement analogue ou réellement pareil de la sacrificature. Sur la terre, Christ ne pouvait pas être sacrificateur ; mais il y avait une œuvre que le souverain sacrificateur accomplissait, en dehors, à proprement parler, de l'exercice de sa sacrificature qui avait lieu dans le sanctuaire, une œuvre qui posait le fondement pour cet

exercice, une œuvre dans laquelle il était substitué et représentant du peuple, et qui constituait le fondement de ce qui était proprement son service sacerdotal pendant l'année, je veux dire le sacrifice du grand jour des expiations dans lequel le sang était placé sur le propitiatoire et les péchés confessés sur la tête du bouc Azazel (voyez Lévi. 16). La réconciliation ou la propitiation pour les péchés du peuple était faite ainsi, et c'est sur cette base que reposait tout l'exercice de la sacrificature ; l'épître aux Hébreux se rapporte à cette base, aussi bien qu'à la sacrificature. Sa vie terrestre mettait Christ à même de sympathiser, quoiqu'il soit maintenant dans le ciel ; et le sacrifice accompli sur la terre (en ôtant pour toujours, quant à la culpabilité, les péchés qu'il avait portés) formait la base de l'intercession pour la bénédiction journalière et l'accès journalier auprès de Dieu par Lui. C'est pourquoi, en même temps qu'elle déclare expressément que, s'il était sur la terre, Christ ne serait pas sacrificateur, chap. 8:4, l'épître aux Hébreux dit (2:17) : «Il dut, en toutes choses, être rendu semblable à ses frères, afin qu'il fût un miséricordieux et fidèle souverain sacrificateur dans les choses qui concernent Dieu, pour faire propitiation pour les péchés du peuple». Sur cette base reposent sa miséricordieuse et continuelle sacrificature et son intercession. Il est devenu impossible, à cause du sacrifice de Christ, que le péché nous soit imputé ; et sa vie de souffrance et de tentation met Christ à même (parce qu'il sait ce que c'est que de souffrir et d'être éprouvé) de secourir ceux qui sont tentés (Héb. 2:17-18 ; 4:15). C'est pourquoi, au chap. 4, nous chrétiens, nous sommes exhortés à tenir ferme notre confession» (\*), car nous n'avons pas un souverain sacrificateur qui ne puisse sympathiser à nos infirmités, mais nous en avons un qui a été tenté en toutes choses comme nous, à part le péché».

(\*) Et remarquez ici, comme toute l'épître le démontre, que ceci est en contraste avec retourner au Judaïsme, tant est éloignée la pensée que l'épître soit seulement applicable au résidu juif.

Nous avons donc un Sacrificateur auprès de Dieu et un Avocat auprès du Père — qui est là, en vertu d'un sacrifice dans lequel il a, une fois pour toutes, porté nos péchés, et est apparu pour abolir le péché par le sacrifice de lui-même ; qui est là dans une «acceptation» parfaite, à laquelle nous avons une part, — Jésus-Christ le juste, la propitiation pour nos péchés, capable de sauver entièrement (litt : jusqu'à l'achèvement) ceux qui s'approchent de Dieu par lui, étant toujours vivant pour intercéder pour eux, qui même est à la droite de Dieu après qu'il a fait la purification de nos péchés, un grand Souverain Sacrificateur assis à la droite de la Majesté dans les cieux (\*) !

(\*) Hébr. 8:1-2 ; 9:11-14, 24-28 ; 10:5-22 ; 1 Jean 2:1-2.

#### **4 - On ne s'approche pas du sacrificateur, mais on vient à Dieu devant un trône de grâce**

Ceci nous conduit à un autre point : Nous ne nous approchons pas du Souverain Sacrificateur, mais nous venons à Dieu par Lui, devant un trône de grâce. Je ne doute pas que la condescendante bonté de Dieu a pu user de patience envers la faible foi qui, en sincérité de cœur, s'approchait de Christ comme sacrificateur ; mais tel n'est pas l'enseignement de la parole de Dieu. Christ apparaît dans la présence de Dieu pour nous ; nous nous approchons de Dieu par lui. Il n'y a à cet égard ni incertitude, ni exception dans l'Écriture. Ce n'est pas davantage à la suite de notre retour vers Dieu, ou de notre repentance, que Christ intercède ; mais il intercède pour nos infirmités, nos besoins et nos péchés. Sa grâce est en exercice, son activité ayant cette grâce pour source, et son œuvre et sa position auprès de Dieu en justice pour base, comme nous l'avons vu.

Si nous nous approchons de Christ comme nous venons de dire, nous n'avons jamais encore appris l'amour de Dieu, ni notre place, ni notre relation avec Dieu dans la lumière, comme Lui est dans la lumière, pour parler le langage de Jean, ni la pleine liberté d'entrer dans les lieux saints par le voile déchiré, pour parler comme l'épître aux Hébreux ; nous n'avons pas encore appris le «aucune condamnation» pour ceux qui sont en Jésus-Christ, ni le «rien ne pourra nous séparer» du chap. 8 de l'épître aux Romains.

#### **5 - Intervention de Christ pour nous garder ou nous ramener à la jouissance actuelle de la communion avec Dieu — Christ a l'initiative**

La sacrificature de Christ, son intercession et son œuvre comme Avocat, supposent que nous avons notre place dans le ciel, et que nous avons été ou que nous sommes en danger d'être inconséquents à ce privilège sur la terre. Or d'un côté, Dieu ne peut tolérer aucun mal dans ceux qui sont en relation avec Lui, quelque agréables qu'ils soient d'ailleurs devant Lui ; il faut qu'il les ait devant Lui avec leurs pieds et leurs cœurs nets, parce qu'ils sont tels. D'un autre côté, il les exerce ici-bas ; et Christ, d'une manière particulière, entre dans toutes leurs souffrances et leurs infirmités, recherchant leur progrès, pourvoyant à leur faiblesse et obtenant miséricorde, purification et restauration pour leurs fautes. Toute cette intervention de Christ n'a rien à faire avec notre acceptation devant Dieu, mais elle a pour but de nous garder ou de nous ramener à la jouissance actuelle de la communion avec Dieu, dans cette relation dans laquelle nous nous trouvons vis-à-vis de Lui. La sécurité n'est pas la fin, mais le commencement du christianisme. Le christianisme nous place en relation et en communion avec Dieu, tel qu'il est, et notre Père et son Fils Jésus-Christ. La sacrificature et l'œuvre d'Avocat nous maintiennent, nous aident, nous ramènent là, alors que notre relation, selon la justice divine, subsiste déjà, mais que nous nous trouvons dans une scène de tentations et d'épreuves qui tend, par notre faiblesse et par les exercices d'âme, par lesquels nous devons y être formés plus intimement, à interrompre cette communion. Mais ce n'est pas nous qui obtenons que notre grand Souverain Sacrificateur intervienne pour nous : c'est Lui qui le fait dans sa grâce, de son propre mouvement. Ainsi, dans un cas où il anticipait sa sacrificature, mais où il la manifestait dans ses principes, lors de la chute de Pierre, nous voyons Christ prier pour Pierre avant que celui-ci eût même commis le péché, et demander exactement ce dont Pierre avait besoin, non pas qu'il ne fût pas criblé, mais que sa foi ne défailût pas et qu'il ne tombât pas dans le désespoir. Au moment convenable, par la propre grâce et l'action de Christ, le cœur de Pierre est touché, et Pierre pleure amèrement sur sa faute. Or, ce retour de Pierre n'est pas la cause, mais l'effet de l'action de Christ. Plus tard, le Sauveur restaure entièrement l'âme de son disciple. Pareillement, quand il s'agit de l'œuvre d'Avocat, nous lisons dans la 1<sup>o</sup> épître de Jean : «Si quelqu'un a péché,...» non pas : Si quelqu'un se repent,... «nous avons un Avocat auprès du Père». Il en est de même au chap. 13 de l'évangile du même apôtre, où l'application du principe nous est présentée : Christ, déjà reconnu Fils de Dieu, Fils de David, Fils de l'homme, prend maintenant sa place en haut dans le ciel, et montre qu'il est encore notre Serviteur pour nous rendre nets, afin que nous ayons une part avec Lui là où il est, puisqu'il ne pouvait pas demeurer avec nous ici-bas. C'est de l'action de Christ qu'il est question, non pas de quelque chose que les disciples recherchent : ceux-ci, nets en tant que lavés par la parole, sont l'objet du service de Christ ; il lave leurs pieds (étant mû par sa propre grâce) de la boue qui s'y est attachée dans leur marche.

#### **6 - L'intercession de Christ s'exerce en faveur de ceux qui sont en relation avec Lui**

Remarquez de plus que l'intercession de Christ s'exerce en faveur de ceux qui sont en relation avec Lui : «Je ne fais pas des demandes pour le monde, mais pour ceux que tu m'as donnés», et il ajoute : «Je ne fais pas seulement des demandes pour ceux-ci, mais aussi pour ceux qui croient en moi par leur parole». Dans l'épître aux Hébreux, il est également évident que Christ est Sacrificateur pour ceux qui sont en relation avec Dieu, seulement tout se rapporte davantage à la profession ou au peuple que dans l'épître aux Romains ou dans les écrits de Jean : toutefois l'épître aux Hébreux parle de nous. Dans ce qu'elle nous dit de l'activité de Christ pour nous, elle parle moins de nos manquements que Jean. Son grand objet est de présenter la nature et le caractère

particuliers de la sacrificature mise en contraste avec ce à quoi la loi se rattachait, savoir la disparition de la sacrificature terrestre et l'établissement de la sacrificature céleste. Toutefois il n'est pas question de la pensée que ce soit au sacrificateur qu'on aille. Nous allons à Dieu par Lui ; nous nous approchons avec une pleine liberté du trône de la grâce, en vertu de ce que Christ est devant ce trône, mais il n'y a pas trace de la pensée que nous allions à Lui, mais bien que nous nous approchons avec confiance de Dieu lui-même. Il n'y a pas trace davantage, dans toute l'épître, de la pensée que nous obtenions la justice par le moyen de la sacrificature ; elle ne laisse à ce sujet aucune incertitude : «Par une seule offrande il a rendu parfaits à perpétuité ceux qui sont sanctifiés», et ils sont sanctifiés par l'offrande également (Héb. 10:14). Il s'est offert une fois pour toutes (Héb. 7:27 ; 9:25-26 ; 10:10). Sa sacrificature est pour ceux qui sont tentés. Il est à même de les secourir, étant toujours vivant pour intercéder pour eux (Héb. 7:23-25). Il est touché par le sentiment de nos infirmités, ayant été tenté comme nous, à part le péché (Héb. 2:17-18 ; 4:15-16). Il vient en aide à ceux qui sont sanctifiés (qui sont rendus parfaits par l'offrande de Christ une fois pour toutes) pendant qu'ils traversent le désert ; il est Celui par qui ils s'approchent de Dieu.

### **7 - But de la sacrificature : faire trouver miséricorde et secours devant le trône de la grâce**

La sacrificature de Christ s'exerce donc afin de nous faire trouver miséricorde et secours devant le trône de la grâce. Ce besoin, que nous avons individuellement de la miséricorde, ressort d'une manière remarquable du fait bien connu que les épîtres, adressées à une personne individuellement, font mention de la miséricorde, tandis que celles qui sont adressées à des assemblées n'en parlent pas (\*). (\*) Comp. Rom. 1:7 ; 16:24 ; 1 Cor. 1:3 ; 2 Cor. 1:2 ; Gal. 1:3 ; Éph. 1:2 ; Col. 1:2 ; etc. 1 Tim. 1:2 ; 2 Tim. 1:2 ; Tite 1:4 ; etc.

Tout cela rend très simple pour nous le caractère de l'intercession de Christ, de sa sacrificature et de son intervention comme Avocat. Elles s'exercent toutes en faveur de ceux qui sont en relation avec Dieu, et ne sont pas là pour les y amener. Elles s'exercent pour ceux qui sont déjà la justice de Dieu en Christ, et qui sont assis dans les lieux célestes en Lui. Christ intervient comme Avocat en faveur de ceux qui marchent dans la lumière, comme Dieu est dans la lumière. Son intercession est pour ceux qui ont Dieu pour eux, et à la charge desquels nul ne peut rien mettre ; elle est là pour leurs chutes et leurs infirmités dans leur sentier ici-bas, non pas pour leur obtenir une place dans les lieux célestes, mais pour faire face, lorsque nous sommes là, à toutes nos inconséquences dans notre marche au travers du désert, pour nous secourir dans nos infirmités, et nous mettre à même, pauvres et inconséquents que nous sommes de fait ici-bas, de nous approcher avec confiance du trône de la grâce pour trouver miséricorde et grâce et secours au moment opportun (Héb. 4:6).

### **8 - Dépendance et confiance. Sentiment renforcé des fautes**

Ainsi, l'intercession maintient vivant en nous le sentiment de notre dépendance et en même temps d'une confiance entière. Si Christ n'était pas là devant le trône, nous ne pourrions pas nous en approcher avec cette confiance. S'il s'agissait encore d'obtenir la justice, il s'agirait de culpabilité et d'acceptation, non pas de secours. Si nous venions à Christ, le Sacrificateur, cela impliquerait que nous ne pouvons pas aller à Dieu, ce qui serait exactement le contraire de ce que le christianisme enseigne. Mais il ne s'agit de rien de tout cela. Nous allons hardiment à Dieu (Héb. 7:19), parce que Christ est devant lui, comme notre Souverain Sacrificateur. Nous n'avons aucune pensée que rien puisse nous être imputé ; mais le fait que nous sommes la justice de Dieu en Lui, ne nous fait pas tenir peu de compte de nos inconséquences dans le chemin que nous traversons. Lui en prend connaissance et est notre Avocat, en vertu de ce qu'il est le Juste et une propitiation pour nous. Le sentiment personnel de la faute est ainsi maintenu, renforçant, non pas affaiblissant, le sentiment de la grâce, et cependant notre acceptation devant Dieu n'est jamais mise en question, de manière à nous ramener en arrière et à nous replacer sous la loi, ou à mettre jamais en question la justice de Dieu, ou à affaiblir jamais en nous la conscience de notre relation avec Dieu. Tout est fondé sur ces choses ; et en même temps la sainteté de Dieu est pleinement maintenue en rapport avec notre conduite, et nous sommes gardés dans un vrai esprit de confession quand il nous arrive de faillir ; notre jugement intérieur quant au bien et au mal est conservé vivant, et croît sans la moindre trace de crainte servile, et une bienheureuse confiance est maintenue dans l'âme à cet égard.

### **9 - Avocat et sacrificateur : différences et points communs de ces fonctions**

J'ai déjà fait remarquer la différence qu'il y a entre l'intervention de Christ comme Avocat, en vue de nous ramener ou de nous maintenir dans la communion avec le Père, et la sacrificature qui s'exerce en vue du privilège que nous avons de nous approcher de Dieu, et du secours dont nous avons besoin comme hommes. Mais relativement à leur fondement et à leur nature, les deux offices, l'œuvre d'Avocat et la sacrificature, sont les mêmes, ayant pour base la relation positive dans laquelle nous nous trouvons avec Dieu en justice, et s'appliquant à notre marche dans la faiblesse ici-bas, quand nous sommes dans cette relation. Si Jean nous montre l'avocat auprès du Père lorsque nous avons péché, l'épître aux Hébreux nous présente Celui qui sait sympathiser à toutes nos infirmités, qui peut être touché par le sentiment de ce qu'elles sont, quoique maintenant toute puissance dans le ciel et sur la terre lui soit donnée. Il est continuellement occupé de nous et de notre état, et ainsi le saint jugement du péché est maintenu dans notre âme, et en même temps le sentiment de la grâce reste intact, la confiance dans l'invariable amour de Celui qui s'est fait en toutes choses semblable à ses frères, afin qu'il fût un miséricordieux et fidèle Souverain Sacrificateur. Les affections de la dépendance et de la confiance sont ainsi maintenues et cultivées, et cela, non pas comme si nous recourrions au Sacrificateur dans une difficulté, en nous précipitant vers Lui pour avoir du secours, mais dans la libre et bienheureuse activité et l'exercice plein de sollicitude de son propre amour : non pas qu'il se ralentisse quand nous revenons dans un juste sentiment d'humiliation ; car si nous nous sentons juste, c'est le fruit de sa précieuse activité en grâce.

### **10 - Conclusion**

Je n'ajoute rien de plus. Mon but n'était pas de m'étendre sur cette grâce et sur les fruits qu'elle produit en nous, mais de faire ressortir la place scripturaire de la sacrificature de Christ et de son œuvre d'Avocat. J'ai voulu montrer que toutes deux sont fondées sur l'établissement de la justice divine et l'accomplissement de la propitiation, et la place que celles-ci nous ont faite devant Dieu, ni l'un ni l'autre de ces offices ne voilent ces choses, mais au contraire étant fondés sur elles, et ayant pour objet de concilier notre faiblesse et nos manquements d'ici-bas avec cette place glorieuse, en sorte qu'elle ne soit pas incertaine en grâce, et qu'en même temps rien ne soit toléré qui soit incompatible avec elle, bien que rien ne puisse nous être imputé. Ainsi, au lieu d'une froide et insensible certitude quant au salut, les sentiments de dépendance, de confiance et d'affection s'unissent dans le cœur à la sécurité en Lui qui en est l'objet, jusqu'à ce que nous entrions là où l'exercice de ces deux offices ne sera plus nécessaire.

Les SOUFFRANCES de CHRIST par J. N. DARBY

**Bibliquest**

Sous-titres ajoutés par Bibliquest

**Table des matières**

- 1 - [Souffrances de la part des hommes pour la justice]
- 2 - [Souffrances de la part de Dieu pour le péché]
- 3 - [Souffrances de l'amour parfait au milieu de la misère et de la ruine]
- 4 - [Souffrances par anticipation des souffrances sur la croix]
- 5 - [Le péché source continue de douleur]
- 6 - [Souffrances issue de la violation de toute délicatesse]

Cette brochure omet intentionnellement les souffrances de Christ, entrant en sympathie et par anticipation dans les expériences du Résidu d'Israël aux derniers jours, sous la colère gouvernementale de Dieu. D'autres écrits du même auteur traitent ce sujet en détail. Voyez, par exemple, le livre des Psaumes dans les «Études sur la Parole». — Éditeur. — 1° Éd. 1868 ; présente édition : 1967

Certaines idées qui ont cours aujourd'hui relativement aux souffrances de Christ, m'engagent à attirer l'attention des chrétiens sur ce sujet, et sur quelques distinctions simples mais importantes qu'il y a lieu de faire quant au caractère et à la nature de ces souffrances. Les sympathies de Christ sont si précieuses à l'âme de celui qui croit ; il est à la fois si encourageant et si consolant pour nous que Jésus soit entré dans nos douleurs ici-bas, dans un monde de misère morale, que nous ne saurions trop chercher à réaliser dans nos coeurs tout ce que Christ était ainsi pour nous, ni trop nous garder non plus de tout ce qui tient de l'erreur sous ce rapport. Le sujet dont je désire m'occuper puise plus d'importance encore dans le fait que le caractère des souffrances du Sauveur se lie plus ou moins à la personne même et à la nature de Jésus.

Avant tout il faut distinguer les souffrances que Christ a endurées de la part des hommes, et celles qu'il a endurées de la part de Dieu : leur cause et leur résultat sont également différents.

**1 - [Souffrances de la part des hommes pour la justice]**

Christ, nous le savons, a souffert de la part des hommes. Il fut méprisé et rejeté par les hommes, un homme de douleurs sachant ce que c'est que la langueur ; le monde le poursuivit de sa haine avant que de haïr ses disciples ; le monde le haïssait parce qu'il portait témoignage contre lui que ses oeuvres étaient mauvaises. Il était lumière, et celui qui fait des choses mauvaises hait la lumière et ne vient point à la lumière parce que ses oeuvres sont mauvaises. Christ donc a souffert pour la justice ; il en a été de lui comme d'Abel : Caïn s'éleva contre Abel et le tua parce que ses oeuvres étaient mauvaises et que celles de son frère étaient justes. L'amour qui porta le Seigneur à servir les hommes dans le monde et à rendre témoignage de leur état de péché, ne fit qu'attirer plus de douleurs sur lui ; en échange de son amour il trouva la haine, une haine qui ne faiblit pas jusqu'à la croix, où, dans la folie du triomphe de l'homme, ceux qui passaient s'écriaient «ha ! ha ! ha !» La justice et l'amour, et ce qui fut dans le fait la manifestation de la nature et des voies de Dieu sur la terre, firent paraître au-dehors la haine implacable du coeur et de la volonté de l'homme. Christ souffrit de la part de l'homme pour la justice.

**2 - [Souffrances de la part de Dieu pour le péché]**

Mais Christ souffrit aussi de la part de Dieu sur la croix. Il plut à l'Éternel de le meurtrir ; il l'a soumis à la souffrance. S'il livre son âme en sacrifice pour le péché, il verra une semence : — il a été fait péché pour nous, lui qui ne connut point de péché, et alors il a été blessé pour nos transgressions et meurtri pour nos iniquités ; — le châtement qui nous apporte la paix a été sur lui ; — alors il souffrit, lui juste, pour les injustes ; il souffrit, non pas parce qu'il était juste, mais parce que nous étions pécheurs et qu'il portait nos péchés en son corps sur le bois. Quand Dieu l'abandonna, il put dire : Mon Dieu, mon Dieu pourquoi m'as-tu abandonné ? car en lui-même il n'y avait rien qui motivât cet abandon ; mais nous, nous pouvons répondre à cette solennelle question et dire : En grâce, Christ a souffert, lui juste, pour les injustes, il a été fait péché pour nous.

Ainsi, je le répète, Jésus souffrit pour la justice, comme un homme vivant, de la part des hommes ; et comme un Sauveur mourant, il souffrit de la part de Dieu pour le péché. Les Psaumes vont nous présenter le résultat de ces deux genres de souffrances.

Dans les Psaumes 20 et 21, le Messie est considéré prophétiquement comme souffrant sur la terre de la part des hommes : c'est «le jour de la détresse» ; ses ennemis ont machiné une entreprise dont ils ne pourront venir à bout. Mais lui demande la vie et elle lui est donnée ; un prolongement de jours pour toujours et à perpétuité, et il est revêtu de gloire et d'une grande majesté. Et quelles sont les conséquences pour l'homme de ce que Christ est ainsi glorifié par l'Éternel, en face du mépris et de la violence des iniques ? — C'est le jugement, car sa main trouvera tous ses ennemis ; il les a rendus comme un four de feu au jour de son courroux, selon ce qu'il a dit : Ceux-ci, mes ennemis, qui n'ont pas voulu que je régnasse sur eux, amenez-les-moi, et tuez-les devant moi. Les mêmes choses se retrouvent également au Psaume 69:1-24. L'effet des souffrances de Christ de la part des méchants, c'est le propre jugement de ceux-ci.

Dans le Psaume 22, nous trouvons, à côté de toutes ces souffrances de la part des hommes et lorsqu'elles ont atteint leur point culminant (vers. 1-21), les souffrances du Christ de la part de Dieu, alors que sous le poids des premières, Dieu, son unique ressource, l'abandonne. Ici Christ porte le péché, ou, tout au moins, il est sous les conséquences du fait qu'il le porte : c'est le jugement, si je puis m'exprimer ainsi, la colère que nous avons méritée. Mais il vint pour abolir le péché par le sacrifice de lui-même ; et à cause de cela, le résultat de ses souffrances n'est que grâce, grâce sans mélange, grâce parfaite, absolument rien d'autre. Où est le coupable à frapper, quand Jésus a bu la coupe que le Père lui a donnée à boire ? — Il est exaucé, et Dieu prend un nouveau caractère, comme Celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts et qui lui a donné gloire, parce que Jésus l'a parfaitement glorifié au sujet du péché. Jésus est ressuscité d'entre les morts par la gloire du Père ; et ce nom de Dieu, son Dieu et son Père, il le déclare immédiatement à ses frères, disant : «J'annoncerai ton nom à mes frères». Ne me touche pas (\*), dit-il à Marie, après sa résurrection, car je ne suis pas encore monté vers mon Père ; mais va vers mes frères, et dis-leur : je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu. Le témoignage, maintenant, est grâce, et Jésus loue au milieu de l'assemblée et dirige les louanges de ses rachetés. Ensuite tout Israël aussi, la grande assemblée, loue l'Éternel, et puis tous les bouts de la terre se joignent à ces louanges ; les gras de la terre mangent et adorent, tous ceux qui descendent vers le tombeau ; et la génération qui naîtra, lorsque ce temps de paix sera venu, elle aussi entendra le merveilleux récit de ce que Christ a fait, de ces choses dans lesquelles les anges désirent de regarder de près. C'est un fleuve pur de grâce et de bénédiction, qui va s'élargissant jusqu'aux bouts de la terre et qui descend le cours des temps jusqu'à la génération qui naîtra. — Tels sont les effets de la croix : aucune parole de jugement ne suit les choses qu'elle raconte ; les souffrances qu'elle a vues, c'était le jugement du péché, mais c'était aussi l'abolition du péché. Le jugement a été porté, mais il a passé avec son exécution sur la victime qui, en grâce, s'était substituée elle-même aux vrais coupables : et si, comme cela est vrai, nous avons à être

manifestés devant le tribunal de Christ, Celui devant qui nous apparaîtrons, a lui-même ôté nos péchés ; nous paraîtrons devant lui, parce que lui-même sera venu nous chercher afin que là où il est, nous y soyons avec lui. En un mot, Christ sur la croix a souffert de la part de Dieu ; et souffrir de la part de Dieu, c'est souffrir pour le péché, non pas pour la justice ; — l'effet de ces souffrances-là n'est que grâce, une grâce qui déborde maintenant librement : Christ a été baptisé du baptême dont il avait à être baptisé, et il n'est plus désormais gêné et resserré dans l'exercice et la proclamation de l'amour. Tout au contraire, et j'insiste sur ce point, quand Christ au travers de tout son témoignage au milieu des hommes, même jusque sur la croix, a souffert de la part des hommes, il souffrait pour la justice, car lui, dans sa personne, n'avait point de péché pour lequel il eût à souffrir. Il n'était point aux yeux des hommes une victime substituée, et ce qu'il a ainsi souffert sous la puissance de l'homme, amène le jugement, un jugement qui sera accompli lors de son retour, — providentiellement, déjà maintenant par la destruction de Jérusalem, et pleinement, quand il reviendra.

(\*) Car il ne venait pas pour être corporellement présent dans le Royaume.

Ici, j'attirerai l'attention du lecteur sur un autre contraste bien important pour nous : Christ a souffert pour le péché afin que nous ne souffrions jamais ainsi. Nous avons été guéris par ses meurtrissures, nous n'en avons pas été participants. La colère que Christ a soufferte dans l'abandon de Dieu, il la porta lui seul, et précisément dans le but, quant à nous, que nous n'eussions jamais à goûter cette coupe d'amertume et d'épouvantement, impossible même à toucher, — car si nous l'eussions goûtée, c'eût été comme des pécheurs condamnés. Mais dans les souffrances de Christ pour la justice, dans ce qu'il eut à souffrir pendant le cours de son oeuvre d'amour, nous pouvons avoir notre part, quelque faible et misérable que soit notre foi — et nous y sommes appelés. Il nous est donné, non seulement de croire en lui, mais aussi de souffrir pour son nom ; si nous souffrons avec lui, nous régnerons aussi avec lui ; si nous souffrons pour la justice, nous sommes bienheureux, et plus encore si nous souffrons pour son nom ; l'Esprit de gloire et de Dieu repose sur nous. Nous pouvons nous réjouir de ce que nous participons aux souffrances de Christ, car lorsque sa gloire sera révélée, nous nous réjouirons d'une joie inexprimable. J'ajouterai en passant que ces souffrances pour la justice et pour Christ sont distinguées les unes des autres par le Seigneur lui-même (Matt. 5:10, 11) et aussi par Pierre (1 Pierre 2:20 ; 3:17 ; 4:14).

Le principe de ces deux genres de souffrances dont nous venons de parler, est le même, en tant que mis en contraste avec les souffrances pour le péché ou le mal ; et ce contraste entre souffrir pour le bien, et souffrir pour le mal, est présenté par Pierre d'une manière touchante, en même temps que les souffrances pour le bien, et celles pour le mal, sont également attribuées à Christ, et que nous, nous sommes exhortés à éviter les dernières. Pierre, dans sa première épître (chap. 2, vers. 19-23), présente Christ souffrant comme un exemple, et dans le verset 23, il fait allusion aux outrages et à la violence des hommes ; au verset 24, il ajoute que « Lui-même a porté nos péchés », montrant que Christ a ainsi souffert afin que nous fussions morts au péché et que nous ne souffrions pas pour le péché. Mais comme je viens de le dire, ces choses sont présentées d'une manière touchante au chapitre 3 de la même épître de Pierre, dans les versets 17, 18 que j'interprète ainsi : l'apôtre avait parlé au verset 14 de souffrir pour la justice, et puis il ajoute qu'il est meilleur, si telle est la volonté de Dieu, que nous souffrions pour avoir bien fait que pour avoir mal fait, car Christ, dit-il, a souffert une fois pour les péchés : ceci n'est pas votre part aux souffrances, Lui a souffert ainsi une fois pour toutes ; vous, vous pourrez être jugés dignes de souffrir pour la justice, mais souffrir pour le péché est la part de Christ seul.

### **3 - [Souffrances de l'amour parfait au milieu de la misère et de la ruine]**

J'ai à signaler maintenant deux autres caractères des souffrances de notre Seigneur ; d'abord, son coeur qui était amour, a dû grandement souffrir de l'incrédulité de l'homme dans sa misère, et de sa propre réjection par le peuple juif. La Parole fait mention de ses soupirs quand il ouvre les oreilles du sourd et qu'il délie la langue du muet (Marc 7:34) ; elle parle de ses soupirs profonds lorsque les Pharisiens demandent un signe (Marc 8:12). Ainsi, encore, à la tombe de Lazare (Jean 11:35), nous voyons Jésus pleurer et frémir en lui-même à la vue de la puissance de la mort sur les esprits des hommes, et de leur incapacité à se délivrer eux-mêmes. Il a pleuré aussi sur Jérusalem quand il a vu la cité bien-aimée sur le point de le rejeter au temps même de sa visitation (Luc 19:41). Tout cela était la souffrance d'un amour parfait, traversant une scène de misère et de ruine, au milieu de laquelle la volonté propre et l'insensibilité des coeurs s'élevaient de toute part contre cet amour et tout son travail. À côté des heures bénies où l'âme du Sauveur, heureuse dans l'exercice même de son amour, contemplant pour un moment les campagnes blanches pour la moisson, il y avait là une source constante de douleurs ; or ces douleurs, et cette joie qui les éclaire, Dieu en soit béni, il nous est donné dans notre petite mesure de les partager. Ce sont les souffrances de l'amour lui-même.

### **4 - [Souffrances par anticipation des souffrances sur la croix]**

Mais un fardeau d'un caractère différent s'appesantissait souvent, je n'en doute point, sur l'âme du Seigneur pendant son séjour ici-bas : il en a été ainsi et il a dû en être ainsi, bien qu'ici encore tout ne soit que perfection dans une soumission parfaite à la volonté divine. Ce fardeau dont je veux parler, c'était l'anticipation par le Sauveur, quand le moment en fut venu, de ses souffrances sur la croix, avec le poids oppressant de leur vrai caractère : dans le chemin de la vie, il devait rencontrer la mort. Il ne pouvait pas s'associer aux excellents de la terre, et les introduire dans une vraie et éternelle béatitude, sans passer par la mort : la mort comme le salaire du péché, car ils étaient des pécheurs. Si le grain de froment tombant en terre, ne mourait point, il demeurerait seul. Mais dans ce chemin, personne ne pouvait entrer avec Lui, ses disciples pas plus que les Juifs, comme il le leur dit lui-même. Pour Jésus, la mort c'était la mort, la complète faiblesse de l'homme, l'apogée de la puissance de Satan, la juste vengeance de Dieu, et au milieu de tout cela, Il était seul, sans personne qui sympathisât avec lui, abandonné de ceux qu'il avait aimés, ayant tous les autres pour ennemis ! Messie livré aux Gentils, il est « jeté en bas » (Ps. 102:10) ; tandis que le juge se lave les mains de condamner l'innocent et que les sacrificateurs intercèdent contre l'innocent au lieu d'intercéder pour le coupable. Tout est obscurité : pas un seul rayon de lumière, même de la part de Dieu. La parfaite obéissance était nécessaire ici, et grâce à Dieu elle fut trouvée, mais nous pouvons comprendre ce que cette angoisse a dû être devant une âme qui la considérait avec les sentiments d'un homme parfait en pensée et en intelligence par la lumière divine qui était en lui. La Parole nous présente deux exemples remarquables de ces souffrances de l'âme du Sauveur, dans ce qui nous est rapporté au chapitre 12 de l'Évangile de Jean, et dans la scène de Gethsémané ; et bien qu'aucun autre exemple ne soit pareil au dernier, ils n'excluent pas la pensée que le Sauveur ait aussi passé par d'autres heures obscures, ni ne donnent une pleine lumière sur ce que Lui a dû éprouver lorsque dans un calme parfait il entretenait ses disciples de ses souffrances à venir. La venue des Gentils qui étaient montés pour adorer, avait ouvert devant Lui cette scène solennelle où le Christ rejeté entre dans la gloire plus excellente et plus étendue du Fils de l'homme ; mais pour cela, il fallait que le grain de froment tombât en terre et mourût. La mort, le chemin vrai et nécessaire de sa gloire, est présente à l'esprit de Jésus avec toute sa valeur et ses conséquences pour son âme, et il cherche la délivrance. « Maintenant mon âme est troublée ; et que dirai-je ? Père, délivre-moi de cette heure ! » Il ne pouvait pas désirer et il ne pouvait pas ne pas craindre l'abandon de Dieu et la coupe de la mort qu'il avait à boire. Il a été « exaucé à cause de sa piété » (Héb. 5:7). C'était la vérité et la vraie piété en présence du chemin ouvert devant son âme. Plus tard, à Gethsémané, ce caractère de la souffrance, et de l'épreuve ou de la tentation, se réalisa dans toute sa plénitude, alors que la mort était plus proche et que le prince de ce monde venait : l'âme du Sauveur était de toute part saisie de tristesse jusqu'à la mort, la coupe était pour ainsi dire approchée de ses lèvres bien qu'il ne l'eût pas encore saisie, car il ne voulait la recevoir que de la main de son Père ; et la volonté du Père était

qu'il bût la coupe, parce qu'il n'était pas possible qu'elle passât loin de lui si le conseil et la volonté de Dieu devaient être accomplis. Le tentateur qui, à l'entrée du service public du Seigneur et pour l'en détourner, avait tenté Jésus dans le désert et sur le faite du temple par les choses agréables à la chair ; le tentateur qui avait été confondu et lié, et pendant la vie du Seigneur, dépouillé de ses biens, revient maintenant pour éprouver Jésus par toutes les choses qui devaient effrayer une âme d'homme et par-dessus tout le Seigneur s'il persévérerait jusqu'à la fin dans son obéissance et dans son oeuvre. Une puissance capable de délivrer l'homme de toute la domination de l'Ennemi avait été manifestée, mais l'homme n'avait pas voulu du Libérateur. Ainsi, si le Seigneur devait persévérer dans son intérêt pour une vile et misérable race, il fallait qu'il fût non pas un puissant et vivant Libérateur, mais un Rédempteur mourant. C'était là le chemin de l'obéissance et de l'amour. «Le chef du monde vient, et il n'a rien en moi ; mais afin que le monde connaisse que j'aime le Père ; et selon que le Père m'a commandé, ainsi je fais». (Jean 14:30, 31).

Le lecteur remarquera que dans les deux derniers cas que nous venons de considérer, savoir les souffrances qui avaient leur source dans l'amour de Jésus, et celles que produisait en lui l'anticipation de la coupe qu'il devait boire, nous trouvons le Sauveur toujours avec son Père, bien que, étant occupé avec Lui de la coupe qu'il avait à boire, son obéissance brillât dans toute sa perfection. Ici Jésus n'est pas encore abandonné de Dieu, quoiqu'il ait à faire avec son Père au sujet de cette coupe caractérisée par le fait qu'il est abandonné de Dieu. «Père, délivre-moi de cette heure ; mais c'est pour cela que je suis venu à cette heure. Père, glorifie ton nom» (Jean 12:27, 28). Ici, Jésus reçoit la réponse à son obéissance jusqu'à la mort en jugement, dans une réelle et complète victoire, et dans l'éclatante manifestation de la révélation de l'amour ; bien que le monde, en même temps, y trouve son jugement. Mais à Gethsémané tout s'obscurcissait : c'était la puissance des ténèbres et l'agonie profonde du Seigneur proclamée dans ses quelques paroles si puissantes et dans cette sueur qui était comme des grumeaux de sang découlant en terre (Luc 22:41-44). L'obéissance toutefois est parfaite. Le tentateur est entièrement vaincu et le nom de Jésus suffit pour faire reculer et pour renverser tous ses adversaires (Jean 18:6). Pour autant qu'il s'agit de ceux-ci et de l'étendue de la puissance de Satan, Jésus est libre ; mais le Père lui avait donné la coupe à boire : Jésus s'offre lui-même volontairement pour la boire, montrant autant de puissance que jamais, afin qu'il ne perdît aucun de ceux que le Père lui avait donnés. Scène merveilleuse d'obéissance et d'amour ! Quelles que fussent ses souffrances, ce qui avait amené là le Sauveur, c'était le libre mouvement d'un coeur d'homme en grâce, mais d'un homme parfait selon l'Esprit, dans l'obéissance envers Dieu. «La coupe que le Père m'a donnée, ne la boirai-je pas ?» (Jean 18:11). Il rencontre la puissance de la mort, en tant qu'elle était la puissance de l'Ennemi ; il passe au travers, la renverse, et s'avance dans le chemin béni d'une obéissance volontaire, prenant maintenant la coupe elle-même de la main de son Père. Jamais nous ne pourrions trop méditer sur le chemin que Christ suivit ici. Nous pouvons nous arrêter à le considérer sous tous ses aspects et apprendre ainsi ce qu'aucun autre moment, ni aucune autre scène ne peut nous révéler, — une perfection qui s'apprend de Lui, et de Lui seul. Mais passons à d'autres parties des souffrances de Christ, car je ne puis qu'indiquer brièvement ici les causes et le caractère de ces souffrances.

#### **5 - [Le péché source continue de douleur]**

Le péché lui-même a dû être pour le Seigneur une source continue de douleur. Si Lot affligeait son âme juste de tout le mal qu'il voyait et entendait, lui si éloigné de Dieu par sa marche, que n'a pas dû souffrir le Seigneur quand il a passé au travers de ce monde ! Je ne doute pas qu'étant toujours parfaitement à la place où Dieu voulait qu'il fût, le Sauveur n'ait été, non pas dans une certaine mesure seulement, mais par la nature même de ses sentiments, plus calme que l'homme juste de Sodome : néanmoins il était angossé par le péché. Il les regarda «à l'entour avec colère, étant attristé de l'endurcissement de leur coeur» (Marc 3:5). Son amour parfait était ici, sans doute, un soulagement pour lui, mais cet amour n'ôtait pas la souffrance qu'il adoucissait. Si à ces mots : «Ô génération incrédule et perverse, jusques à quand... vous supporterez-vous ?» — il ajoute : «Amène ici ton fils» (Luc 9:41), l'incrédulité n'était pas moins sentie par lui. Cependant il était dans une terre aride, altérée et sans eau, et il en avait le sentiment, alors même que son âme était remplie aussi comme de moelle et de graisse. Plus il était saint et plus il aimait, plus le péché était affreux pour lui, le péché dans lequel marchait aussi son peuple, «comme des brebis qui n'ont pas de berger».

Les douleurs des hommes étaient aussi les siennes dans son coeur. Il a «pris nos langueurs, et a porté nos maladies». Quelqu'affliction, quelque douleur qu'il ait rencontrée dans son chemin, il n'en est aucune qu'il n'ait portée sur son coeur comme sienne : dans toutes leurs détresses, il a été en détresse». Ce n'était pas à la légère que, même comme homme vivant, il appliquait le remède : il portait dans son âme ce qu'il ôtait par sa puissance, — (car tout était le fruit du péché dans l'homme) — seulement c'était en grâce. Il porta aussi lui-même le péché, mais ceci, nous l'avons vu, eut lieu sur la croix ; ce fut l'obéissance, et non pas la sympathie. Dieu le fit être péché pour nous, lui qui ne connut pas de péché : tout le reste était les sympathies de l'amour, bien que ce fût la souffrance. L'amour a amené Jésus à la croix, nous le savons, mais dans ses souffrances sur la croix il n'eut pas la joie présente d'un service d'amour. Sur la croix, il n'avait pas affaire avec l'homme, mais en obéissance, il souffrait à sa place, et pour lui, de la part de Dieu. La souffrance était donc sans mélange, sans adoucissement : la croix n'était pas pour Jésus l'activité de sa bonté, mais l'abandon de Dieu ; tandis que toutes ses souffrances dans ses voies envers les hommes, quelles qu'elles aient été, étaient le fruit direct de l'amour qui agissait d'une manière sensible sur son âme ; il sentait pour d'autres, et à leur sujet ; et dans un monde de péché, ce sentiment se traduisait pour lui en souffrance constante, — mais ce sentiment, c'était l'amour. Puissent nos âmes en goûter la douceur ! En échange de son amour, le Sauveur a pu être haï, mais l'exercice actuel et présent de l'amour a une douceur et un caractère qui lui sont propres et qu'aucune forme des souffrances dont il peut être la source, ne lui ôte jamais : et en Jésus cet exercice a été parfait. Je ne pourrais certes pas dire qu'une juste indignation ne remplissait pas son âme quand l'occasion l'exigeait. Cette sainte colère éclatait en malédictions telles que seul l'amour parfait peut en prononcer. Que dut-il éprouver, en effet, devant ceux qui enlevaient la clef de la connaissance et qui, non seulement n'entraient pas eux-mêmes, mais encore s'opposaient à ce que d'autres entrassent. Une juste indignation n'est pas de la souffrance ; mais l'amour qui en est la source — là où elle est juste — la revêt de son propre caractère.

#### **6 - [Souffrances issue de la violation de toute délicatesse]**

Une autre source de douleur — (car à quelle coupe d'amertume Christ n'a-t-il pas bu ?) — était peut-être plus humaine, mais non moins vraie : je veux parler de cette violation de toute délicatesse, que ne pouvait pas ne pas sentir une âme dans laquelle tout était harmonie. «Ils me contemplant, ils me regardent» (Ps. 22:17). Insultes, mépris, tromperies, efforts incessants de le surprendre dans ses paroles, brutalités et cruelle moquerie... tout cela ne s'appesantissait pas sur une âme insensible, bien qu'elle fût divinement patiente. Je ne dis rien de l'abandon, de la trahison, du reniement : il a attendu que quelqu'un eût compassion de lui, mais il n'y a eu personne... et des consolateurs, mais il n'en a pas trouvés (Ps. 69:20) ; mais je parle ici de ce qui a pesé de tout son poids sur tous les sentiments délicats de la nature de Jésus comme homme. L'opprobre brisa son coeur ; il fut le sujet des chansons des ivrognes ; sans doute l'Éternel connaissait son opprobre et sa honte, et son ignominie ; tous ses ennemis étaient devant lui ; — mais Christ traversa tout. Aucune perfection divine ne le sauva de la souffrance, mais il traversa toutes les douleurs dans sa divine perfection et par elle. Je ne pense pas qu'il y ait eu un seul sentiment humain — et en Lui demeuraient tous les sentiments délicats d'une âme parfaite — qui en Christ n'ait pas été violé et foulé aux pieds. Tout cela n'était rien sans doute au prix de la colère de Dieu : sous le poids de cette colère

les hommes et leurs voies étaient oubliés ; mais les souffrances n'étaient pas moins réelles alors ; et même lorsque, anticipant la coupe de la colère, il désirait du moins avoir auprès de lui ses disciples, trop confiants en eux-mêmes, afin qu'ils veillassent avec lui, il ne put que les trouver endormis à son retour. Tout était douleur, mais tout était l'exercice de l'amour qui, à la fin, dut faire place à l'obéissance dans la mort où la colère de Dieu effaça par la profondeur de la douleur dont elle était la source, la haine et l'iniquité de l'homme. Tel fut Christ. Toutes les douleurs furent concentrées dans sa mort, où, ni les consolations d'un amour actif, ni la communion avec son Père, ne pouvaient apporter aucun soulagement ou atténuer pour un moment cette terrible coupe de la colère ; là, promesses, droits à la gloire royale, tout fut abandonné par Jésus, pour le recevoir de nouveau, infailliblement, de la main du Père, avec une gloire plus élevée et plus excellente que celle qu'il avait réellement jamais eue, mais dans laquelle maintenant il allait entrer comme homme.

### **Les souffrances de Christ par J.N. Darby**

#### **Bibliquest**

Ce texte est le texte complet paru en 1868. Lecture ardue. La plupart des lecteurs préféreront s'en tenir à l'article de même titre, mais plus petit [35 Ko] qui figure déjà sur Bibliquest et qui contient les éléments les plus importants extraits de cette édition de 1868 et réédités ultérieurement et séparément. L'ouvrage de 1868 contient de nombreuses controverses de l'époque, et est utile pour une étude doctrinale fine.

Réimpression d'articles publiés en 1858-1859

Traduit de l'anglais sur la seconde édition, augmentée d'une introduction et de notes

#### **Table des matières**

0 - Préface de la première réimpression

1 - Note

2 - Introduction

3 - Les souffrances de Christ

4 - Exposé de quelques vues antérieures sur les souffrances de Christ

4.1 - I.

4.2 - II.

5 - Note sur le pardon des péchés par le baptême

#### **0 - Préface de la première réimpression**

Les numéros du «Bible Treasury », qui renferment les articles sur les «Souffrances de Christ», ayant été fort demandés, l'édition en est épuisée. La doctrine, exposée dans ces articles et dans d'autres que je mentionnerai bientôt, a été l'objet de récentes attaques, dont je ne crois pas devoir tenir le moindre compte. Il m'a semblé que la meilleure réponse à ces attaques était de réimprimer les articles incriminés. Le lecteur les trouvera ici, tels qu'ils furent publiés d'abord, sauf quelques fautes d'impression que j'ai corrigées. J'aurais pu, je l'avoue, rendre maint passage plus clair ; mais vu l'état des choses au moment de la publication, il ne me restait rien autre à faire que de les présenter au lecteur sous leur forme primitive. Tels quels, j'ose l'espérer, ces articles paraîtront suffisamment clairs à tout esprit sincère. Je ne suis pas assez insensé pour m'imaginer que toutes les expressions qu'ils renferment soient les meilleures qu'on puisse employer, ou qu'elles soient absolument exactes et justes, comme si j'étais inspiré. Mais ce que j'ai dit, assez clairement, je pense, pour quiconque désire s'instruire, est, à mon avis, la vérité ; je l'affirme et je le maintiens comme tel.

J'expliquerais volontiers ma pensée au plus humble et au plus faible des saints de Dieu ; je me sentirais même tenu de le faire ; mais ici une telle explication ne serait pas à sa place. Je me borne à prier mes lecteurs de ne tirer ma doctrine que de mes propres écrits.

Les attaques dont j'ai parlé ont rapport à deux sujets principaux : les souffrances de Christ en Gethsémané, et Christ laissant sa vie. Relativement à l'un et à l'autre, je maintiens pleinement la doctrine que j'ai exposée dans ces articles et je regarde ce que l'on y oppose, comme de l'ignorance ou une fatale erreur. Quant au premier sujet, la connexité des souffrances de Christ avec l'état du résidu d'Israël dans les derniers jours, je ne m'attends point à ce que ceux qui ne sont pas versés dans les Écritures, en pénètrent la portée. J'ajouterai que, quoique ce sujet soit un peu développé dans une note additionnelle, à cause des questions qui m'avaient été adressées, je n'ai pas le moindre désir de détourner l'esprit d'aucun de mes lecteurs de la valeur intrinsèque et infiniment précieuse des souffrances de Christ en Gethsémané, pour le porter sur leur application à ce point particulier ; c'est ce que montrait, je crois, l'article original. Il a été développé, parce qu'on me l'a demandé ; toutefois, je pense que les Psaumes ne seront jamais bien compris, aussi longtemps que ce point restera obscur.

Quant au second sujet, non seulement j'estime que la doctrine exposée dans le «Girdle of Truth » est saine ; mais je la regarde comme une des vérités les plus importantes dans le temps actuel ; une vérité qui, dans l'état de confusion de la chrétienté, est à la racine de la bénédiction, et je suis heureux de ce que les attaques qui ont eu lieu contribuent à la répandre de plus en plus. Je réimprime donc l'article du «Girdle of Truth », qui a donné lieu à l'attaque.

Je n'ai pas réimprimé l'article tiré du «Present Testimony », parce qu'on n'en citait qu'une seule phrase que je vais reproduire. L'article en question est une partie de la «Synopsis» des livres de la Bible, traduite du français, qui se rapporte à la première épître de Pierre. Dans un exposé étendu de toute l'épître, ces mots se trouvent dans une explication détaillée du chap. 3, vers. 18 et suivants : «[Christ] mis à mort quant à sa vie dans la chair, mais vivifié selon la puissance de l'Esprit divin» (\*). Je n'ai, en vérité, aucune remarque à faire là-dessus, cette phrase me paraissant très juste. Quant à quoi Christ a-t-il été mis à mort, si ce n'est quant à sa vie dans la chair ? Je crois que c'est exactement ce que dit le texte. Je n'ai pas pensé que, pour cette seule phrase, il valût la peine de réimprimer l'article tout entier avec les autres. Que mes pires ennemis, — pour l'amour d'eux, je suis affligé d'en avoir, — en fassent ce qu'ils voudront.

(\*) Voir Études sur la Parole de Dieu. N.T. Partie 7, tout en bas de la page 66.

Je dois ajouter que, tout en convenant que je puis me tromper sur ce point, je maintiens la traduction d'Actes 20:28 : «L'assemblée de Dieu, laquelle il a acquise par le sang de son propre». Plus je pèse cette traduction, plus je suis convaincu qu'elle est exacte. Cela dit, je n'ai plus de remarques à faire, mon but n'étant pas de discuter. Jusqu'ici, dans mes réponses aux questions de doctrine, quoique jugeant sévèrement quelques assertions, parce que j'estimais que l'honneur de Christ y était intéressé, j'ai agi vis-à-vis de mes adversaires avec calme et courtoisie. Mais derrière ce qui se passe maintenant, je vois une autre main et un autre esprit ; cette brochure en est une preuve évidente. En tant qu'elle m'attaque personnellement, je suis heureux de n'avoir pas à y répondre ; mais si je suis appelé à reprendre mes adversaires parce qu'ils poursuivent leur hostilité, et que Satan se sert d'eux pour faire du mal, je déclare que je ne les épargnerai point et qu'avec le secours de Dieu, je n'hésiterai pas à exposer clairement les principes et les doctrines qui sont au fond de ces attaques. Quant à ce qui me concerne, le seul désir de mon cœur, c'est que le Seigneur soit glorifié. S'il l'est, c'est ma seule joie maintenant, et ce sera plus tard ma bénédiction éternelle. S'il y a, dans ces pages, la moindre chose qui Le déshonore, je ne tenterai aucune explication pour me défendre ; à Dieu ne plaise ! Qu'on les jette au feu. Il sera aisé de recueillir

tout ce qu'elles peuvent contenir de bon, en allant à la seule source du bien. Je serai le premier à les détruire. Nous vivons dans des temps, où la gloire de Dieu et la vérité doivent être sauvegardées à tout prix. S'il y a, dans mes articles, je le répète, quoi que ce soit de contraire à cette gloire et à cette vérité de Dieu, je serai le premier à les brûler. Comme je l'ai déjà dit, il peut sans doute se rencontrer ici des expressions moins exactes qu'elles ne devraient l'être (\*). Supposer qu'il pût en être autrement dans les écrits d'un auteur non inspiré, serait tout simplement de la folie.

(\*) Quelques expressions qui ont donné lieu à de l'incertitude au sujet de la portée des assertions relatives à la participation, en esprit, du Seigneur aux souffrances du résidu, ont été expliquées dans les articles originaux qui sont réimprimés ici.

Quoi qu'il en soit, cher lecteur, vous avez ici mes écrits, tels qu'ils ont déjà été publiés. S'ils sont l'objet de nouvelles attaques, de la part des ennemis et de l'ennemi, parce qu'ils renferment, comme je le crois, la vérité, et que, par conséquent, je sois obligé de reprendre la plume, alors je traiterai l'attaque comme telle. Quant aux expressions, s'il y a lieu d'en corriger, j'attendrai une autre occasion pour le faire. Tels quels, ces articles suffisent pour traiter de la vérité qui est en débat. Quoiqu'ils roulent, en partie, sur des points controversés, je les ai écrits pour l'édification, non dans le but de faire de la controverse et nullement préoccupé alors des fausses interprétations qu'elle pourrait susciter. Je ne sais rien y voir qui, à le prendre comme je l'ai dit, exige beaucoup de remarques. Si je dois avoir à combattre, je ne crains pas le combat.

J.N.D.

### 1 - Note

Depuis la publication du traité contenant les articles sur les «Souffrances de Christ» et de celui qui est tiré du «Girdle of Truth », on m'a accusé d'avoir supprimé l'article sur Hébreux 5. Mon attention ayant été attirée sur ceux du «Bible Treasury » de 1858 et sur celui du «Girdle of Truth », que signale expressément la brochure qui a donné lieu à leur réimpression, j'avais demandé à l'imprimeur et à l'éditeur des deux journaux de réimprimer le tout ensemble. Je n'avais pas remarqué qu'une des citations provenait d'un autre article du «Girdle of Truth», lequel ne fait point partie de la série sur les souffrances de Christ, mais traite un sujet entièrement différent : le chapitre 5 aux Hébreux ; aussi n'écrivis-je pas à l'éditeur de le publier. Le fait est que je n'ai point écrit cet article, et que, par conséquent, ce n'est pas moi qui l'ai envoyé au «Bible Treasury ». Il se peut qu'on l'ait soumis à mon examen avant l'impression, c'est ce que je saurais dire ; mais je n'ai aucun souvenir de l'avoir jamais lu, et certainement je ne l'ai pas lu après l'impression. Il contient des notes, recueillies par un assistant, d'une méditation prêchée à Bridgewater. Le lecteur n'y trouvera rien de nouveau sur la question actuelle, il ne contient rien de plus que ce qui a été déjà donné dans la brochure accusatrice (l'article, que son style et son contenu seuls me firent reconnaître comme étant de moi, traite un tout autre sujet) : par conséquent, rien du tout n'a été supprimé. La vérité attaquée y est, à quelques égards, plus clairement établie qu'ailleurs. J'ai la confiance que le traité lui-même peut être utile par rapport au sujet dont il s'occupe, aussi l'ai-je fait publier à part, tout en rappelant ici que le lecteur n'y trouvera rien de nouveau sur le point qui est attaqué. Il contient une ou deux expressions plus ou moins contestables, quoique la doctrine en soit saine. Mais ces expressions n'ayant pas rapport au point qui est en litige, je ne les relève pas. Dans cette accusation, qui vient de parvenir à ma connaissance, je ne vois qu'une raison de plus pour ne faire absolument aucune attention à ce qui a nécessité la publication de ces articles sous forme de brochure ; seulement j'ôte l'occasion à ceux qui cherchent l'occasion.

J'ajouterai enfin qu'un examen plus approfondi d'Actes 20:28 m'a, plus que jamais, convaincu que ma traduction est juste et la seule juste. Je rejette entièrement la traduction ordinaire.

L'article sur Hébr. 5 («La Parole de Dieu et la Sacrificature de Christ») a été publié à part comme brochure (\*).

(\*) Il a aussi été traduit en français et publié dans le Messenger évangélique, tome 1, p. 55 (Trad.).

### 2 - Introduction

Une nouvelle édition du traité sur les Souffrances de Christ étant devenue nécessaire, je saisis cette occasion pour présenter quelques observations que les circonstances exigent. Si, dans ma pauvre et faible mesure, j'ai dû souffrir d'une épreuve, que mon adorable Maître a traversée entièrement, je ne viens parler ici ni de cette épreuve, ni de ceux qui en ont été les instruments, et cela pour deux raisons : lorsque la gloire de Christ est en question, il vaut mieux s'effacer soi-même, Lui seul doit être considéré ; puis, je craindrais de laisser échapper quelque expression qui, si Dieu donne la repentance à mes accusateurs, pourrait être un obstacle à leur changement de dispositions. La seule chose que j'aie à demander à mon lecteur, comme je l'ai déjà fait lorsque je fus attaqué, il y a huit ans, sur les mêmes articles, c'est qu'il reçoive de moi-même l'exposition de ma doctrine. On l'a présentée de manière à donner juste le contraire de ce que j'ai expressément établi. Des phrases entre guillemets, ayant la prétention d'être tirées de mes écrits, ne se trouvent pas dans l'article qui les a soi-disant fournies, et l'interprétation que mes accusateurs font de ma doctrine m'est attribuée dans quelque passage subséquent, comme si elle venait de moi. Je dois aux frères qui cherchent la vérité, de déclarer sur quel terrain je me trouve dans cette affaire. Tout en admettant que mes expressions se ressentent de l'imperfection inhérente à notre pauvre nature humaine (\*), et que je n'avais pas mûri, examiné et pesé ces vérités, comme je l'ai fait depuis les dernières attaques, tout en admettant cela, je déclare maintenir pleinement, et sous tous ses rapports, la doctrine que je voulais enseigner dans ces articles. Si on les avait étudiés avec un esprit bienveillant, je crois qu'on y aurait trouvé une vraie édification et du profit. Quant à moi, j'ai éprouvé une profonde et douce jouissance dans ce que ces écrits cherchent si imparfaitement à exposer. Je ne suis point effrayé par mes adversaires, ni ne recule devant les conséquences de ce que j'enseigne. Je connais bien des frères pour lesquels cette exposition des souffrances de Christ a été grandement bénie. Je puis dire de mes frères qu'ils sont dans mon cœur pour vivre avec eux, si cela est possible, pourvu que je puisse maintenir la vérité enseignée dans ces pages. Je me réjouis, sans réserve, dans la communion avec des frères qui peuvent me recevoir en admettant et en maintenant cette vérité. Quant à moi, je la maintiens, je la confesse, je ne l'abandonne pas et, avec la grâce de Dieu, je ne l'abandonnerai jamais. Je n'insiste pas pour que mes frères la reçoivent. Il se peut qu'ils ne l'aient pas saisie. Cette vérité n'est pas de celles sur lesquelles repose la communion et le témoignage des frères, comme témoins pour Dieu ; mais il n'en résulte pas moins de l'instruction et du profit pour ceux qui sont en communion. Je n'exige nullement qu'on l'accepte ; je n'en fais point une condition de communion. Le témoignage de l'Église de Dieu doit être maintenu indépendamment de cette vérité. Je ne rejette personne parce qu'il la rejette. Le saint le plus fidèle peut ignorer ce qui édifie. Je ne voudrais troubler la paix de qui que ce fût, mais je maintiendrai ce que je crois être la vérité, et je laisserai au Seigneur à en décider les conséquences. Je ne crois pas qu'il s'agisse ici d'une vérité fondamentale, quoique je pense qu'on y pourra trouver une profonde et avantageuse instruction quant aux souffrances de Christ. Je n'aurais donc jamais songé à soulever la question. Je serais affligé si quelqu'un, estimant que j'ai raison, cherchait à la soulever ou à la mêler avec une question de communion. Je désire sincèrement que les saints cherchent avec calme à profiter de cette vérité, et non à en faire un sujet de dispute, car des débats sur un tel sujet font du mal. Mais la question ayant été publiquement soulevée, mon rôle, comme violemment accusé, est d'être franc et clair. Je maintiens, en substance, quelles que soient les imperfections du style, ce que j'ai enseigné dans le traité que je publie, corrigeant volontiers toutes les expressions ambiguës, mais ne changeant rien à l'enseignement lui-même. Je ne me suis pas pressé d'écrire ; j'ai refusé et je refuse encore de me défendre personnellement, préférant m'en remettre entièrement au Seigneur. En outre, une pareille défense m'eût été trop pénible, à cause de

ceux auxquels j'aurais dû m'adresser. Je désirais peser le sujet, mes articles qui le traitent, les Écritures et les objections de mes adversaires. Je désirais que d'autres sondassent les Écritures et y missent du temps, car je n'ignorais pas que ce sujet exige du discernement spirituel et l'examen des Écritures ; sans quoi, il serait impossible à plusieurs d'en juger certaines parties. Je n'étais donc pas pressé et je pouvais m'attendre au Seigneur. À la fois accusé et poussé à l'action, j'étais résolu à poursuivre mon propre chemin, bien que les instances de mes amis m'affligeassent. Les censures et les attaques me touchaient peu ; on y est habitué ; cependant je répondais à tous ceux qui, de bonne foi, me demandaient des enseignements ou des explications ; j'étais tenu de le faire. Je commençai une correspondance avec MM. Hall et Dorman ; mais depuis l'assemblée de Portsmouth, je ne reçus jamais, de qui que ce fût, aucune objection, ni même un mot sur ce sujet, jusqu'à ce que je prisse moi-même la plume. Les partisans de Béthesda inondèrent le pays de toute espèce de publications, pour prouver que ma doctrine était la même que celle de M. Newton : voilà le terrain sur lequel mes accusateurs actuels se sont ouvertement placés. Mais je n'ai jamais prêté la moindre attention à ces tentatives, parfaitement convaincu que tout cela, du commencement à la fin, est un effort de l'ennemi ; or quand cet effort consiste en attaques personnelles, la meilleure chose à faire, si l'on a la conscience d'avoir raison, c'est de laisser la chose au Seigneur, comme un homme qui n'entend point et qui n'a point de réplique en sa bouche. Voilà ce que j'ai fait, et voilà ce que je suis, relativement à ceux qui ont adopté ce terrain d'une manière avouée. C'est pourquoi, sur ce dernier point aussi, je m'expliquerai ouvertement : je rejette Béthesda comme une iniquité, ainsi que je l'ai toujours fait ; par la même raison, je rejette le principe, répandu bien au delà de cette chapelle, et sur lequel elle est basée. L'expérience que j'ai faite de ce principe en Amérique, en connexité, il est vrai, avec d'autres doctrines, mais dans lesquelles ceux que l'on appelle Neutres sont tombés aussi et dont ils ont accepté la communion, m'a confirmé dans la conviction, que la communion acceptée avec ceux qui soutiennent quelque doctrine funeste est une infidélité envers Christ, un mal profond, une œuvre de l'ennemi. L'Église est la colonne et l'appui de la vérité. Ce qui n'est pas cela, en principe, n'est pas l'Église du tout, pas même dans ses éléments ; ce n'est pas assembler avec Christ, mais disperser. Quand la doctrine blasphématoire de M. Newton (pour la personne duquel je n'éprouve qu'un sentiment bienveillant, et pour lequel mon cœur, quoique affligé, ressent une profonde pitié) fut publiquement émise, Béthesda l'appuya et l'accrédita délibérément. Je rompis avec Béthesda, et je la rejette encore. Qu'elle soit une église baptiste ou tout ce qu'on voudra, peu m'importe : elle a été infidèle à Christ et, avec le secours de Dieu, aucune considération ne m'amènera jamais à faire un seul pas pour m'en rapprocher. Je rejette, ainsi que je l'ai toujours fait, la doctrine de M. Newton, comme étant un blasphème. La tentative faite pour rapprocher ma doctrine de la sienne est une folie ou pis encore : un effort de l'ennemi pour pallier et pour couvrir son œuvre. Je ne trouve pas à redire à ceux qui me rejettent, quand ils croient que je soutiens une doctrine semblable, mais que puis-je penser de ceux qui me rejettent pour excuser ce qui est associé avec cette doctrine ? Il faut, pour le moment, les laisser à leurs propres consciences.

(\*) Cependant les explications que l'on trouvera à la fin ne laissent réellement que peu ou rien à désirer.

J'ajoute que je rejette entièrement le principe, sur lequel M. Hall se fonde. Comme je le lui ai dit, ce principe est la racine et la base du système de M. Newton, savoir, qu'une personne doit être dans l'état ou dans la relation qui attire des afflictions sur quelqu'un qui a transgressé, pour qu'elle puisse prendre part à ses afflictions. M. Hall m'a fourni une comparaison qui présente parfaitement cette vue, bien qu'elle n'embrasse pas la question tout entière. Dans le cas d'une mère qui va en prison avec son fils (si même elle n'y allait pas, cela ne ferait que rendre la chose d'autant plus claire), M. Hall dit : «Elle ne pourrait point partager les deux peines, ni entrer dans l'une ni dans l'autre, savoir, d'abord dans la pénalité, puis dans le sentiment intérieur douloureux d'avoir péché et mérité la pénalité». Or moi, j'affirme qu'elle le pourrait (\*) ; c'est une fatale négation des souffrances de Christ que de nier qu'Il l'ait fait. Plus la mère serait spirituelle, et plus elle sentirait dans sa propre âme (et cela en connexion avec l'amour qu'elle a pour son fils), plus elle sentirait, dis-je, la terreur de cet état, et elle apprendrait ce qu'est un mal qu'elle n'avait jamais connu par expérience. Christ n'était pas là pénalement (sauf par substitution, sur la croix), mais il prit part à l'état des pécheurs. C'est là une face importante de la question. Je tiens la doctrine qui affirme que Christ ne put pas entrer dans nos souffrances, comme pernicieusement fautive et comme altérant le vrai caractère de l'affliction de Christ. Mais poursuivons notre sujet, afin de pouvoir mieux nous initier à cette douleur : A-t-on voulu dire que Christ ne goûta pas la mort, non pas en sympathie (\*\*), ni en expiation, mais la mort en elle-même, quand Il dit : «Mon âme est de toute part saisie de tristesse jusqu'à la mort» ? M. Hall admet deux causes de souffrance en Christ : l'expiation et la sympathie. Si la souffrance ne vient pas de l'une de ces deux causes, elle doit, nous dit-il, provenir de sa relation propre avec Dieu. C'est ce que je repousse comme un funeste enseignement, une négation de la vérité des souffrances de Christ, un raisonnement purement humain, jeté à la face des Écritures. Je ne puis rien concevoir de plus destructif des affections chrétiennes. Christ a fait l'œuvre de l'expiation ; Il a sympathisé et Il sympathise encore d'une manière bénie ; mais exclure ses propres et réelles douleurs en tant qu'homme, lorsqu'Il dit, par exemple : «L'opprobre m'a rompu le cœur et je suis languissant» (Ps. 69:20), exclure l'abandon, la trahison et mille autres sources des afflictions du Christ, voilà ce qui est des plus pernicieuses et des plus répugnantes au cœur du chrétien. Cependant tout cela n'était ni expiation, ni sympathie. Or «Christ a souffert lui-même, afin qu'Il fût à même de sympathiser».

(\*) Je ne veux pas dire qu'elle aurait l'expérience du péché ; mais je parle de la douleur et de la détresse, de la juste crainte de la mort, et du sentiment de ce qui la produit.

(\*\*) Est-ce que Gethsémani était la même chose que la veuve de Naïn ?

On voit quelle est la base du système de M. Hall ; aussi ne fait-il autre chose que de placer Christ, nécessairement, dans l'état ou dans la relation qui donne lieu à la souffrance, exactement ce qu'a fait M. Newton. Mais Christ a senti les vraies souffrances d'un cœur humain, comme jamais il n'y en eut de pareilles, souffrances qui ne sont ni expiation, ni sympathie. Je rejette donc entièrement et de tout mon cœur, comme chrétien, le système que m'a présenté M. Hall. Je ne l'accuse pas des erreurs de M. Newton ni des conséquences de la doctrine de celui-ci. Je crois qu'il ne s'aperçoit pas du tout qu'il se trouve sur le même terrain, mais il y est, à son insu. Mon seul but, ici, est de déterminer clairement le terrain sur lequel je suis, sans entrer dans aucune discussion formelle. La chose importante, c'est le grand principe. Il me semble que tout chrétien, ne fût-il conduit que par l'instinct même de la vie chrétienne, et en tant qu'enseigné par la Parole, doit absolument repousser le système proposé par M. Hall. Christ a pris part aux souffrances des autres, sans être dans l'état où ils étaient ; Il a enduré de profondes souffrances, à lui particulières, lesquelles n'étaient ni expiatoires, ni purement sympathiques.

J'en viens maintenant à l'exposition plus complète de mes vues sur ces points.

Je crois et je maintiens pleinement et simplement la doctrine de l'expiation, comme tout vrai chrétien la comprend : — le Seigneur s'offrant lui-même, sans tache à Dieu, et étant obéissant jusqu'à la mort ; étant fait péché pour nous, portant nos péchés, en son corps, sur le bois, glorifiant Dieu par le sacrifice de lui-même, se substituant à nous et buvant la coupe de la colère. Quoique personne ne puisse sonder, jusqu'au fond, ces mystères d'amour, je crois que ce que j'ai affirmé et enseigné et ce que j'enseigne encore tend à rendre l'expiation plus claire. Je veux parler de l'importance de ne pas confondre les souffrances de Christ, qui ne viennent pas de la colère divine, avec le fait unique de boire la coupe, quand Il fut abandonné de Dieu. C'est ce que je vois soigneusement exprimé au Psaume 22. Au milieu des cruelles souffrances, dont le Seigneur, en Esprit, y parle prophétiquement, Il dit, par deux fois : «Toi donc, Éternel, ne t'éloigne pas de moi». Cependant (et c'est ici la profondeur insondable du psaume), dans les souffrances de son âme, Il était abandonné de Dieu. Aucune autre souffrance, quelque profonde et réelle qu'elle fût, ne peut être comparée à celle-là. Mais le

Saint Esprit fait ici une distinction, afin de faire ressortir, de la manière la plus claire, ce qu'est cette coupe merveilleuse, seule au milieu de tout le reste. Cela donne aux autres souffrances plus de vérité et de réalité pour le cœur, et la coupe bue (ce par quoi les nouveaux cieux et la nouvelle terre subsistent, dans une immuable justice, devant Dieu, et par quoi nous sommes rendus agréables dans le Bien-aimé) a ainsi une vérité et une réalité que rien autre ne peut lui donner. Mêler avec cette coupe, quant à leur caractère, les autres souffrances qui l'accompagnaient, c'est affaiblir et détruire la nature de l'une et des autres. Nous venons à l'expiation avec le sentiment de nos péchés et le besoin du pardon ; une fois réconciliés avec Dieu, nous voyons toute la gloire de Dieu manifestée en elle, pour toujours. J'ajoute que, quant à ce qui concerne la relation de Christ avec Dieu, je n'ai d'autres vues que celles que je suppose être la foi commune à tous les chrétiens, savoir qu'Il est son Fils bien-aimé, en qui Dieu a pris tout son bon plaisir, que, comme homme vivant ici-bas, toute l'affection de Dieu reposait sur Lui. Quoique jamais plus agréable, dans son obéissance, que sur la croix, là il fut agréable comme supportant l'abandon de Dieu, pour la gloire de Dieu ; c'était, naturellement, un cas tout spécial.

Mais on a élevé deux objections sur ce que j'ai enseigné là-dessus et je vais m'en occuper. L'une a trait à un certain changement qui eut lieu, à un moment donné, dans la position de notre Seigneur, quand il fut livré de la part de Dieu et qu'Il se livra Lui-même entre les mains des hommes, pour accomplir les conseils et la gloire de Dieu et faire propitiation pour nos péchés. Là-dessus le Nouveau Testament est aussi clair que possible. Nous lisons : «Personne ne mit la main sur lui, parce que son heure n'était pas encore venue» (Jean 7:30). Jésus dit lui-même à sa mère : «Qu'y a-t-il entre moi et toi, femme ? Mon heure n'est pas encore venue» (Jean 2:4). Il annonça à ses disciples qu'il fallait que le Fils de l'homme souffrît beaucoup et qu'il fût rejeté des anciens, des principaux sacrificateurs, et des scribes... et qu'il fût livré entre les mains des hommes (Marc 8:31 ; 9:31). Tant que son heure n'était pas venue, quelle que fût l'inimitié des méchants, cela ne pouvait pas arriver. Aussi dit-il à ses disciples : «Quand je vous ai envoyés sans bourse, sans sac et sans sandales, avez-vous manqué de quelque chose ? Et ils dirent : De rien. Alors il leur dit : Mais maintenant, que celui qui a une bourse la prenne... car je vous dis, qu'il faut encore que ceci, qui est écrit, soit accompli en moi : Et il a été compté parmi les iniques : car les choses qui me concernent vont avoir leur fin» (Luc 22:35-37). Et encore : «Lorsque j'étais tous les jours avec vous, dans le temple, vous n'avez pas étendu votre main contre moi pour me saisir, mais c'est ici votre heure et le pouvoir des ténèbres» (Luc 22:53). Or, bien que servant à amener l'œuvre de l'expiation, le fait, que le Fils de l'homme fut livré entre les mains des hommes, n'était pas l'expiation. L'heure des sacrificateurs et des scribes était l'heure de la puissance des ténèbres. Avant cela, lorsque les gens de Nazareth voulurent le précipiter du bord escarpé de la montagne, Jésus Christ, passant au milieu d'eux, se retira (Luc 4:29). Sans aucun doute, Il se livra lui-même. C'est cette face du merveilleux tableau que Jean nous présente, lorsqu'il nous montre toute la compagnie qui venait pour saisir Jésus, reculant et tombant par terre, et qu'il nous rapporte ces paroles ineffablement précieuses du Seigneur : «Si c'est moi que vous cherchez, laissez aller ceux-ci» (Jean 18:6, 8). Mais jusqu'à ce moment, il y avait, dans l'accomplissement des conseils de Dieu, une main qui retenait la volonté ou la force du peuple. Maintenant, le Fils de l'homme devait être livré entre les mains des hommes. Ce n'était pas le moment même de l'expiation, quoique ce fût le chemin qui y conduisait ; mais c'était l'heure des hommes méchants et la puissance des ténèbres. Y avait-il de la sympathie ? Pour qui ? Nier un changement dans la position du Seigneur et dans les voies de Dieu avec Lui, comme homme sur la terre, — je ne dis pas et ne pense pas : dans ses relations avec Dieu, — c'est mépriser et braver l'Écriture. Il ne s'agissait pas d'expiation, il ne s'agissait pas de sympathie, mais de souffrance, pour le Fils béni de Dieu, lorsqu'Il allait être livré entre les mains des hommes, dont c'était alors l'heure, comme instruments de la puissance des ténèbres, et dont ce n'était pas l'heure auparavant. Mais il y avait là une complication de douleurs. Le Christ allait à la rencontre de l'indignation et de la colère. Il ne buvait pas encore la coupe. Il n'était pas encore frappé, mais Il marchait vers tout cela, abandonné à ce qui en était l'instrument, pressé que ce fût bientôt accompli (Luc 12:50) ; Il était dans l'heure qui signifiait tout cela et qui signifiait tout cela pour son âme. Cette heure avait ses douleurs propres, et l'âme du Seigneur était troublée ; Il prie d'abord, demandant d'être délivré de cette heure prochaine, toutefois Il s'y soumet, comme à l'heure pour laquelle Il était venu dans ce monde (Jean 12:27) ; puis Il désire, avec ardeur, que la chose arrive promptement ; ensuite son âme est saisie de tristesse jusqu'à la mort, parce que, sur le point d'être livré entre les mains des hommes, Il allait au-devant de l'indignation et de la colère. Ce qui, dans ce moment, rendait ses souffrances si profondes, c'est qu'Il savait qu'Il allait rencontrer l'indignation et la colère. La méchanceté de l'homme était sans cœur et sans conscience, mais elle conduisait, pas à pas, à la croix, à la coupe qu'Il devait boire. Comme Fils de l'homme, Il était alors livré, ou sur le point d'être livré entre les mains des hommes, rejeté des anciens, des principaux sacrificateurs et des scribes, les conducteurs d'Israël. L'ombre de mort, projetée par la croix, était non seulement vue d'avance, dans les rayons de la faveur et du service de Dieu, mais elle passait sur son âme, quoiqu'Il ne bût pas encore la coupe. C'est ce qu'Il nous dit lui-même. En cela Il ne sympathisait pas avec d'autres. Il attendait de la sympathie de la part des autres, et demandait à ses disciples de veiller avec lui. Il ne buvait pas alors la coupe, mais, je le répète, Il allait à la rencontre de la colère et de l'indignation. C'est ce qui donnait au fait d'être livré entre les mains des hommes sa force et sa tristesse de mort. Il apprit l'obéissance par les choses qu'il souffrit et, dans les jours de sa chair, il offrit, avec de grands cris et avec larmes, des prières et des supplications à celui qui pouvait le sauver de la mort (Héb. 5:7, 8).

Il est deux points accessoires sur lesquels j'ai insisté : la connexion du Seigneur avec Israël, et la manière, pleinement satisfaisante, dont il a résolu la question du bien et du mal, en sorte que la délivrance fût absolue et éternelle. Je ne sais si, dans le traité, ces deux points sont entremêlés de façon à pouvoir produire quelque confusion dans l'esprit du lecteur. Le dernier est beaucoup plus profond et demande plus d'intelligence spirituelle que le premier, qui se rattache, non pas à ce qui est absolu et essentiel, ou bien éternel et parfait, et à l'abolition du mal, pleinement jugé dans les voies et dans l'œuvre de Christ, mais au gouvernement de Dieu sur la terre, dont Israël est le centre. C'est Dieu qui a fait d'Israël ce centre, comme Deut. 32 le dit formellement ; et quoiqu'Il ait appelé l'Église à être le témoin de la grâce souveraine qui l'associe à Christ dans la gloire céleste, cependant, dès l'instant où Il fit d'Israël son peuple, Il n'a jamais changé ses conseils ni ses décrets à l'égard de ce peuple. Ennemis par rapport à l'Évangile, les Israélites sont toujours bien-aimés à cause des pères ; car les dons et la vocation de Dieu sont sans repentir. Mais Dieu a toujours, d'abord, placé les hommes sous une responsabilité, puis, après qu'ils y ont manqué, Il accomplit, ou plutôt Il accomplira ses conseils en grâce. Relativement aux Israélites, l'épreuve a été double (comme au reste, pour tous, dans un certain sens) : leur fidélité à Jéhovah, et leur réception du Messie, de Celui qui venait au nom de Jéhovah, et qui est Jéhovah lui-même, mais Jéhovah venu en grâce. La première épreuve était la controverse, relative aux idoles, développée dans Ésaïe 40 à 48, où des consolations, avec Christ lui-même, leur sont promises, mais où le sujet est l'idolâtrie, Babylone et Cyrus, tout en annonçant une délivrance finale pour les justes. Je n'insiste pas davantage sur ce point. L'autre épreuve était la venue du Messie, de Jéhovah lui-même en grâce, comme pierre de touche : c'est là le sujet des chapitres 49 à 57 ; il s'étend jusqu'à la délivrance finale des justes, se relie avec le rejet de Christ et introduit l'expiation, ici spécialement pour la nation, quoiqu'elle embrasse tout croyant. Cette question, je n'ai pas besoin de le dire, a trouvé sa solution dans l'histoire du Christ, les résultats futurs pour Israël restant encore un sujet d'espérance et de prophétie, — de la prophétie de Christ lui-même, en Matt. 23 et 24. Christ est mort pour cette nation qui, sans cela, eût été frustrée de sa bénédiction future. Or, il importe de remarquer que ce qui est promis à Israël ne s'accomplit que pour le résidu. Les espérances sont les espérances d'Israël. C'est la bénédiction d'Israël ; mais si Dieu n'eût pas laissé un très petit reste, Israël eût été comme Sodome (És. 1:9). Ce résidu — la troisième partie — passera par le feu, par la terrible tribulation, telle qu'il n'y en a jamais eu de pareille, quoiqu'il doive, dans une grande mesure,

être caché et protégé par Jéhovah. Toutefois, il passera par le feu (Zach. 13:9 ; Mal. 3:2, 3 ; És. 26:20, 21 avec ce qui précède). De nombreux passages pourraient encore être cités sur ce point. Le Nouveau Testament le confirme dans l'Apocalypse et dans la prophétie du Seigneur en Matthieu ; il est encore soigneusement exposé dans Rom. 9-11, pour concilier la certitude des promesses avec la doctrine de l'apôtre : «il n'y a point de différence». Quelle part le Christ a-t-il prise à ces souffrances, en esprit ? Que le péché qu'ils ont commis en rejetant Jésus Christ ait été la cause immédiate de leur propre rejet, c'est ce qui est évident (És. 50 ; Zach. 13 et 14, et la propre prophétie du Seigneur en Matt. 23 ; Luc 19:42-44). Qu'il soit mort pour la nation, Jean (11:51, 52) l'affirme, comme l'avait déjà fait Ésaïe (53). Qu'il ait pleuré sur Jérusalem, lui, le vrai Jéhovah qui, souvent, aurait voulu rassembler ses enfants ; c'est ce que nous savons aussi (Luc 13:33-35 ; 19:41). Que ce soit en Israël que Dieu doive être glorifié sur la terre, c'est ce que déclare très explicitement Ésaïe 49, tout en montrant que le Christ a senti péniblement cette conséquence de son rejet, en disant : «J'ai travaillé en vain ; j'ai usé ma force pour néant et sans fruit» ; quoique, en réponse à ses plaintes, Il doive nécessairement recevoir une beaucoup plus grande gloire, comme résultat de son œuvre qu'Il savait être parfaite.

Cela nous amène directement à cette vérité-ci, savoir, que le Seigneur a profondément senti l'effet de son rejet, relativement à la nation. La loi avait été enfreinte, mais l'idolâtrie avait été abandonnée, et Jéhovah était venu au milieu de son peuple, portant, dans son cœur et dans ses mains, des délivrances et des bénédictions ; il était venu, sans doute, afin de se donner lui-même en expiation pour eux ; mais il commença par se présenter à eux, comme le véritable héritier et le vase des promesses, le ministre et la couronne de toute bénédiction, le ministre de la circoncision pour la vérité de Dieu (Rom. 15:8). Mais il fut le rejeté du peuple et, pour ce qui regarde ce peuple, il travailla en vain ; aussi (quoique le résidu ait acquis de beaucoup meilleures choses, et que la gloire propre de Christ en ait été grandement rehaussée) le résidu ne put-il pas alors obtenir les bénédictions et la gloire promises dans le Messie et avec le Messie : ils durent prendre leur croix et le suivre. Jéhovah, anticipant la grande délivrance finale, envoya cet Elie en esprit, qui devait préparer la voie devant Lui, et venir avant le jour grand et terrible de l'Éternel (Mal. 3:1 ; 4:5). Ils lui firent tout ce qu'ils voulurent, et le Fils de l'homme dut souffrir. Le Nouveau Testament, comme l'Ancien, relie, quant à Israël, la présence du Christ avec les derniers jours : «Vous n'aurez pas achevé de parcourir les villes d'Israël, que le Fils de l'homme ne soit venu» (Matt. 10:23). «Désormais vous ne me verrez plus, jusqu'à ce que vous disiez : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur» (Matt. 23:39), dit Jésus, en citant ainsi le Psaume 118, qu'il avait déjà cité (21:42) relativement à la pierre rejetée. En même temps, le corps de la nation, maintenant apostat, criait : «Nous n'avons pas d'autre roi que César» (Jean 19:15), rejetant ainsi, formellement, leur Messie et, en Lui, Jéhovah venu en grâce pour assaisonner la parole à celui qui est accablé de maux (És. 50:4). Le Seigneur était-il indifférent à tout cela ? Parce qu'Il allait accomplir, pour l'expiation, une œuvre plus grande, était-il indifférent au rejet du peuple bien-aimé de Dieu, au remplacement, pour un temps, de toutes les promesses relatives à eux, par le jugement et par une longue période, pendant laquelle ils seraient rejetés ? — indifférent à «la colère sur eux venant au dernier terme», à l'entière suspension des promesses, attendues et envisagées comme reposant sur la réception du Messie venu en chair ? — indifférent à son propre travail pour néant et sans fruit, à son retranchement comme Messie n'ayant rien, et à l'apostasie du peuple qui se joignait aux Gentils contre l'Éternel et contre son Oint, en sorte que la colère et le jugement devaient fondre sur eux ? Je le demande encore, était-il indifférent à tout cela ? ou bien sentait-il tout cela ? La sympathie avec ses disciples, nous pouvons la comprendre. Mais n'y avait-il pas, dans toutes ces choses, aucune source de souffrance pour le Seigneur ? Il ne pouvait pas sympathiser avec l'apostasie. Il ne fut jamais dans ce cas, mais il fut fidèle jusqu'à la fin, parfait avec Dieu, au milieu de l'apostasie. Mais n'était-ce rien, n'était-ce pas une douleur pour Lui, que le peuple de Dieu fût ainsi retranché, qu'Il fût retranché Lui-même, instrumentalement, par cette même apostasie, en sorte que l'espérance qu'avait alors Israël finissait avec Lui, comme Ésaïe 50 le déclare positivement ? Il ne pouvait pas séparer son propre retranchement de celui d'Israël qui en était la conséquence, comme Dan. 9:26, et Ésaïe l'attestent clairement.

Voyons comment l'Esprit du Seigneur agit, à cet endroit, en ses serviteurs. Les Lamentations de Jérémie en sont la profonde et merveilleuse expression : non seulement ce qui avait été si beau aux yeux de Dieu, ses Nazariens, autrefois plus purs que la neige et plus blancs que le lait (4:7), avaient été mis de côté, parce qu'ils étaient devenus plus noirs que les ténèbres ; mais Dieu avait rejeté, au loin, son autel et détruit son sanctuaire (2:7). Ésaïe (63 et 64) voudrait que l'Éternel fendît les cieux et descendît. De même Daniel, dans sa belle intercession du chap. 9. Est-ce que le christianisme a détruit et fait disparaître ce sentiment ? Il y eut un chrétien qui avait une grande tristesse et une douleur continue dans son cœur, au sujet de ses frères, ses parents selon la chair, les Israélites, auxquels sont l'adoption, et la gloire, et les alliances, et le don de la loi, le service de Dieu et les promesses, desquels, selon la chair, est descendu le Christ, qui est Dieu, sur toutes choses, béni éternellement (Rom. 9:2-5). C'est ainsi que Paul ne voulait plus connaître Christ ; il ne le connaissait dans les glorieux et célestes résultats de l'expiation ; mais son cœur gémissait sur Israël comme peuple de Dieu, auquel appartenaient les promesses et Christ en la chair. Il avait pu souhaiter d'être, par anathème, séparé du Christ, pour eux, de même que Moïse avait pu dire à l'Éternel : «Maintenant, pardonne-leur leur péché, sinon efface-moi de ton livre» (Ex. 32:32), l'un et l'autre par amour pour Israël selon la chair, mais peuple de Dieu selon la chair, et dont, selon la chair, le Christ faisait partie. Israël était responsable de Le recevoir, Lui qui était envoyé aux brebis perdues de la maison d'Israël. Est-ce que l'Esprit de Christ a pu produire ces sentiments dans ses témoins, avant et après sa venue et son rejet, tandis que Lui-même serait demeuré indifférent à son peuple qu'Il avait préconçu ? Il n'en fut certes pas ainsi. L'indignation et la colère allaient tomber sur les Juifs, et Christ le sentait. Le jugement était bien près d'être exécuté au temps de Paul et, par l'Esprit de Christ, l'apôtre le sentait, quoique son cœur eût connu Christ dans la gloire et ne voulût plus le connaître autrement. Voici le langage des Écritures : «L'Éternel fut touché en son cœur de l'affliction d'Israël» (Jug. 10:16). «Dans toute leur angoisse, Il a été en angoisse» (És. 63:9).

Le même Jéhovah est venu ici-bas comme un homme. Est-ce que son humanité a tari l'intérêt qu'il prenait à Israël et à ses brebis perdues ? Le même Jéhovah pouvait alors pleurer sur la ville élue et bien-aimée, et dire : «Oh ! si tu eusses connu, toi aussi, au moins en cette tienne journée, les choses qui appartiennent à ta paix ; mais maintenant elles sont cachées devant tes yeux» (Luc 19:42) ! Il n'était pas seulement Jéhovah, mais Il prenait la place de Messie en Israël, non pas assurément dans l'apostasie de celui-ci, mais avec le résidu pieux qui, quant aux promesses terrestres, ne put, de même que le Messie Lui-même, rien avoir alors. Le Berger fut frappé et les brebis furent dispersées. Il était le Chef et le porteur des promesses. Son retranchement amena la mise de côté de toutes les espérances et de toutes les promesses d'Israël, telles qu'elles étaient alors présentées ; comme Messie, Il dut être retranché et, en conséquence de ce retranchement, le jugement, l'indignation et la colère devaient tomber sur Israël. L'indignation est, on peut le dire, le mot technique employé pour les temps de trouble, dans les derniers jours. Paul dit que «la colère était venue sur les Juifs» (1 Thess. 2:16). Je crois que le Christ a pris part à cela, qu'Il a senti tout cela en connexion avec son propre retranchement. Sans doute, Il a été infiniment plus loin. Il a fait l'expiation pour les Israélites. Mais il a vivement senti son rejet par le peuple, Il l'a porté sur son cœur ; Il leur a dit de ne pas pleurer sur Lui, mais sur eux-mêmes, parce que le jugement allait venir sur eux. Il était le bois vert, et si ces choses lui étaient faites, que serait-il fait au bois sec, à Israël sans vie ?

Ceci me conduit au retranchement du Christ et au Christ frappé. Non seulement le jugement d'Israël est lié au retranchement du Christ et au Christ frappé, comme nous l'avons vu ; mais à cela se rattache aussi la condition du résidu d'Israël dans les derniers jours, et celle des justes, comme résidu d'Israël dès les jours du Messie. C'est ce que l'on voit en Dan. 9. Les semaines, pour mettre fin aux désolations de Jérusalem et aux guerres, ne sont pas encore écoulées. Elle est encore à venir, la dernière terrible demi-semaine, dont

le Seigneur nous parle en Matt. 24, en rappelant Dan. 12. Et pourquoi tout cela ? Le Messie devait être retranché et il n'aurait rien (c'est, de l'aveu général, le vrai sens de la première phrase de Dan. 9:26). Il n'est pas question ici de gloire obtenue par l'expiation, mais d'un retranchement du Messie, tel qu'il n'a rien de la gloire, ni de la royauté en Israël ; Israël, au contraire, allait à la rencontre du jugement et d'un désolateur. Zacharie nous enseigne les mêmes choses. L'Être béni, qui avait été la possession [l'esclave] de l'homme, dès sa jeunesse (\*), avait été blessé dans la maison de ses amis. Ses proches lui avaient fait ces blessures. Or il y a plus que cela dans sa mort ; l'épée doit se réveiller contre le Pasteur de Jéhovah — «contre l'homme qui est mon compagnon», dit l'Éternel des armées : «Frappe le Pasteur, et les brebis seront dispersées». Ses brebis, en tant que liées à Lui, en Israël, furent dispersées ; puis le prophète parle du sort d'Israël et du résidu dans les derniers jours : «deux tiers seront retranchés, et le restant passera par le feu». Nous avons déjà vu que, en Matt. 10:23, le Seigneur rapproche les mêmes périodes et que, dans le dernier cas, Il les rattache à son rejet. Les Juifs tombèrent sur la pierre et en furent brisés ; si elle tombe sur eux, elle les broiera (Matt. 21:44). Si je trouve, dans les Psaumes, des détails et des sentiments (\*\*\*) plus développés, je trouve, en revanche, dans les évangiles, l'enseignement et l'histoire de ce qui amène tout cela. Or, je reconnais pleinement que c'est sur la croix que le Christ a été frappé, ce qui est formellement établi dans les articles que je publie de nouveau. Mais j'affirme que c'est lorsqu'il se mit en chemin pour aller à la croix, que le Christ entra dans toutes ces douleurs et ces souffrances et cela, tout particulièrement, comme s'attendant à être retranché, quand son heure serait venue et qu'il ne devait plus être garanti des machinations des Juifs, devenus ses ennemis, mais, au contraire, être livré par eux aux hommes.

(\*) Lisez, en effet, ainsi, Zach. 13:5 : «Je ne suis pas prophète, mais un homme qui sert à la terre ; car l'homme [Adam] m'a possédé [comme esclave] dès ma jeunesse».

(\*\*) Quoiqu'il en soit bien peu, où les souffrances propres du Christ soient considérées autrement que comme du dehors.

En outre, les accusations qu'on a portées m'ont conduit à sonder les Écritures sur ce sujet, et je n'y vois pas que le mot «frapper» y soit jamais employé en rapport avec l'expiation (quoique l'expiation s'accomplît aussi lorsque le Christ fut frappé), mais en rapport avec le retranchement du Messie en relation avec les Juifs. L'abandon de son Dieu est ce qui, dans l'Écriture, exprime cette œuvre qui se présente complètement à part. Quelques passages peuvent m'avoir échappé, mais j'ai soigneusement étudié le sujet. Je ne suis ni surpris, ni troublé, que cela soit mal compris, parce qu'il est certain que, quand le Christ fut frappé, l'expiation fut opérée. Mais je préfère les Écritures aux paroles des hommes et, tant qu'on ne me produira pas quelque passage contraire, je croirai que le terme «frapper» se rapporte au fait du retranchement du Messie, et non à l'œuvre de l'expiation, à laquelle rien ne peut être comparé. Les mots «frapper» ou «retrancher», s'appliquant au Messie, sont employés dans l'Écriture, relativement à un autre sujet, quoiqu'il fût alors froissé pour les iniquités du peuple et que, par sa meurtrissure, ils dussent avoir la guérison. Le retranchement et l'acte de frapper ont rapport à la mise de côté de précédentes espérances en la chair, non pas à la garantie de futures espérances promises, bien que, béni soit Dieu, cette œuvre se fit aussi alors. Ce n'est pas que le Christ fût sous le poids de la colère pour un état ou une relation quelconque, dans lequel Il eût été, en dehors de l'expiation. Je crois que le Christ n'a jamais été dans un état ou une relation qui dût amener la colère sur Lui, mais qu'il a pris part, en esprit, à toutes les souffrances d'Israël, qu'Il les a traversées, dans son âme, qu'Il a ressenti d'avance ce qui serait fait au bois sec, bien qu'Il fût le bois vert.

Ce que je viens de dire me conduit à une autre difficulté, qui a été soulevée, savoir : que la colère gouvernementale, sans l'expiation, serait nécessairement la condamnation. C'est ce que j'affirme expressément. Israël était la scène du juste jugement de Dieu et, par cela même, l'indignation et la colère venaient sur Lui. C'est là le témoignage positif des Écritures : ces deux mots sont réunis, dans les Lamentations de Jérémie (2:6) ; l'indignation, comme je l'ai dit, est, en Ésaïe et Daniel (\*), un des termes techniques pour désigner l'époque de la grande épreuve d'Israël ; le mot «colère» est employé par Paul (1 Thess. 2:16), avec plus de force qu'aucun terme équivalent dans les Lamentations. Or, si Christ n'avait pas accompli l'expiation, il n'aurait pas pu y avoir indignation et colère, comme châtement et comme enseignement, pour ramener au bien ; il n'aurait pu y avoir que condamnation. La Parole n'aurait pas pu dire : «C'est pourquoi l'expiation de l'iniquité de Jacob sera faite par ce moyen» (És. 27:9), en faisant allusion aux derniers jours. Elle n'aurait pas pu dire de Jérusalem, «qu'elle a reçu, de la main de l'Éternel, le double pour tous ses péchés» (És. 40:2). Le Seigneur, non plus, n'aurait pu dire, qu'elle ne sortira pas de là, jusqu'à ce qu'elle ait payé le dernier douadrain (Matt. 5:26), si l'expiation n'eût pas été faite. Dieu pouvait, en gouvernement, exercer le jugement à cause de l'expiation. Il pouvait se montrer juste, en supportant les péchés précédents, sous l'ancienne alliance, à cause de l'effusion du sang de Jésus Christ. Dans ce gouvernement, Il était pitoyable, miséricordieux, tardif à colère, abondant en grâce et en vérité, tout en ne voulant absolument pas tenir le coupable pour innocent (Ex. 34:6, 7). La croix a posé le fondement de cette grâce. Elle a posé le fondement de la gloire céleste, mais elle a aussi posé le fondement, sur lequel Dieu peut tenir le coupable pour innocent. Aussi le Christ, voyant et sentant toute la souffrance d'Israël et toute l'indignation contre Israël, y entra de la manière la plus complète ; Il alla même au delà, afin qu'il n'y eût pas de condamnation, et Il fit l'expiation. Dans son cas, l'indignation et la colère n'étaient pas simplement gouvernementales, mais elles étaient la plénitude des voies de Dieu envers le péché, ce qui est l'expiation. Ces deux choses m'apparaissent clairement révélées dans l'Écriture ; car j'ai fait voir que Christ, en esprit, prit part aux souffrances d'Israël, liées à son propre retranchement. «Frapper» (nakah (\*\*)) en hébreu, πᾶτίσσω (\*\*\*) en grec, est employé pour le retranchement du Berger d'Israël. Mais lorsqu'il fut frappé, Il était abandonné de Dieu, et Il faisait expiation pour le péché : il était brisé pour les iniquités d'Israël et pour les nôtres.

(\*) Voir, par exemple, És. 10:5, 25 ; 13:5 ; 26:20 ; 30:30 ; 54:8 ; Dan. 8:19 ; 11:36.

(\*\*) Employé, relativement à Christ, dans Ps. 69:26 ; És. 53:4 ; Zach. 13:7.

(\*\*\*) Matt. 26:31.

J'en viens maintenant à une autre objection qui m'a été présentée dans une lettre, savoir : la solution, par le Christ, de toute la question du bien et du mal. C'est le fondement unique et complet de la bénédiction. Sur ce point on a fait le même grossier malentendu, que sur tous les autres. Christ a dû, allègue-t-on, connaître le mal dans son cœur, pour pouvoir traverser le mal. Il est difficile de discuter une obscurité de conception aussi totale. Quoi ! Dieu connaît parfaitement le bien et le mal ; aurait-il donc pour cela (que le Seigneur pardonne même cette question !) quelque mal dans son cœur ? Mais il y avait plus que cela pour Christ. Il dut apprendre à connaître le mal, en passant par toute espèce de tentations, à cause du mal ; Il dut apprendre à en connaître l'amertume par la pression de ce mal sur son âme, bien qu'il n'y eût aucun mal en Lui. Il était le Prince de la vie ; ne connut-Il pas ce qu'était la mort ? Il était amour ; ignora-t-Il ce qu'était la haine ? Précisément parce qu'Il était amour, et selon qu'Il était amour, toutes les horreurs de la haine furent connues de Lui, même en détail. L'amour, avec lequel Il cherchait les pauvres du troupeau, lui faisait sentir ce qu'était l'esprit qui s'efforçait de les empêcher d'aller à Lui. Quand il prononçait des «Malheur à vous !» aux scribes et aux docteurs de la Loi, ne sentait-Il pas le mal dont ils étaient coupables ? La vérité est qu'une âme sainte peut seule connaître ce qu'est réellement le mal ; seulement ce fut comme épreuve que Christ passa à travers tout le mal. Son horreur de la corruption et de l'hypocrisie n'avait-elle pas pour mesure sa sainteté et sa vérité ? Sa confiance parfaite et absolue en Dieu n'était-elle pas douloureusement éprouvée par la défiance et l'incrédulité qu'Il rencontrait même chez ses disciples ? Les délices qu'Il goûtait dans l'amour de son Père n'étaient-elles pas — je ne puis dire la mesure, car cela ne pouvait être mesuré — mais, si j'osais m'exprimer ainsi, la jauge du sentiment qu'Il avait de la colère ? Tout ce qu'il y avait d'affreux dans les paroles de Satan, quand il Lui demandait de l'adorer, Christ ne le ressentait-il pas

par son propre dévouement à son Dieu ? Ne fut-il pas mis à l'épreuve et tenté, à part le péché au dedans, par tout ce qui pouvait éprouver une âme et, si c'eût été possible, le détourner et l'éloigner de Dieu ? Le péché ne Lui était-il pas connu par les assauts de la tentation et par la sainteté de son âme ? N'apprit-Il pas l'obéissance, en ce qu'elle Lui coûtait tout ce qu'il était possible que lui infligeassent Satan, l'homme et Dieu ? Il connut le mal, pour le repousser absolument, pour le sentir absolument aussi, par la perfection du bien mise à l'épreuve, perfection qui seule pouvait sentir parfaitement ce qu'était le mal, porter Jésus à se sacrifier et à mourir, plutôt que de manquer de dévouement à la volonté de son Père et à une sainte obéissance, enfin à être fait péché pour nous, de manière à abolir le péché par le sacrifice de lui-même. Il mourut pour le péché ; mais «en ce qu'Il est mort, Il est mort une fois pour toutes au péché ; en ce qu'Il vit, Il vit à Dieu» (Rom. 6:10). Il n'a plus rien à faire avec le péché, sauf à juger, un jour, le pécheur. La gloire tout entière de Dieu, en tant que compromise par le péché dans l'univers, a été manifestée, magnifiée, exaltée par l'épreuve la plus complète, par tout ce qui pouvait éprouver la sainteté et l'amour. Aussi le temps viendra, où, dans les cieux et sur la terre, et pour toujours, la justice sera établie, le péché inconnu, et Dieu parfaitement glorifié.

Je ne sache pas qu'il me reste à traiter un autre point qui puisse être un sujet de difficulté pour une âme qui cherche la vérité et l'édification. Je n'ai qu'à prier de nouveau tout lecteur équitable de ne puiser que dans mes écrits l'exposition de mes vues. Dans les lettres que M. Hall m'a adressées, presque tout, pour ne pas dire absolument tout, a été dénaturé par son manque d'intelligence de la vérité et aussi par ses notions préconçues. Christ a donc pleinement senti la différence entre le bien et le mal, en ayant, devant ses yeux, le jugement de Dieu contre le péché ; il l'a sentie pendant toute sa vie, relativement au mal, avec lequel il avait chaque jour affaire, mais surtout à la fin, alors que tout le mal était accumulé contre Lui et que le jugement de Dieu contre le péché était immédiatement devant Lui ; car, je le répète, c'est cette rencontre de l'indignation et de la colère qui donna alors toute leur intensité aux souffrances que son âme eut à traverser. J'avais presque oublié une observation qui m'a été faite par lettre ; on alléguait que j'avais affirmé, en répondant à M. Newton, qu'il ne pouvait y avoir aucune autre souffrance que les deux premières mentionnées dans le traité. J'ai répondu, dans le temps, à cette observation ; aussi je me borne à rappeler ici la substance de ma réponse. Une telle assertion est un excellent prétexte pour qui ne cherche qu'à m'attaquer, mais elle n'a aucun fondement réel. Dans ma réponse à M. Newton, la troisième espèce de souffrance, dont je viens de parler, est pleinement exposée comme une vérité collatérale aux deux autres, bien qu'elle ne soit pas formellement appelée une troisième espèce de souffrance. Sauf erreur de mémoire (je n'ai pas le traité sous les yeux), le développement de ce point occupe un tiers ou la moitié du traité. Cela paraissait assez orthodoxe alors.

Une autre observation qui m'a été faite, c'est que j'aurais dit que Christ a été retranché sous l'indignation et la colère non expiatoire. Je n'ai point connaissance d'une affirmation pareille qui serait en contradiction directe avec toute la manière dont je conçois le sujet. Il fut retranché comme Messie et il entra, de cœur, dans l'indignation et la colère qui pesaient sur Israël ; mais ceci est tout autre chose. Je trouve, dans les Études sur le Psaume 102, auxquelles on me renvoie, la phrase suivante : «Ce n'est pas non plus de son œuvre expiatoire qu'il est question, quoique nous trouvions ici ce qui l'opérait, l'indignation et la colère», ce qui est bien différent. En disant cela, j'affirmais donc que ces choses étaient une œuvre expiatoire. Mais j'ai déjà expliqué mes propres pensées sur ce point et je préfère cela à discuter davantage ou à reprendre la controverse avec mes accusateurs ; car on n'en finirait pas, si l'on voulait relever toutes les fausses interprétations de ce que j'ai dit. Je ne puis que renouveler ma demande de ne croire à aucune exposition de ma doctrine, qui ne vienne pas de moi. Je ne vois pas comment il est possible, à un esprit impartial, de prétendre que, parce que Christ passa à travers les trois espèces de souffrances, il en résulte qu'il fut, d'une manière quelconque, retranché sous l'indignation et la colère non expiatoire. L'une parle d'un pécheur condamné ; l'autre d'un saint par grâce ; la troisième enfin est entourée de toutes les réserves possibles, parce qu'elle est plus obscure. Mes accusateurs croient-ils que passer par la souffrance, comme le fait un saint par grâce, signifie que Christ fut un saint par grâce ? Sinon, pourquoi alors voudrait-on que la troisième espèce supposât Christ dans la condition à laquelle il est fait allusion, puisque là j'avais très soigneusement évité de donner lieu à cette supposition, et que, de fait, j'avais dit qu'il n'en était pas ainsi ?

Je serais parfaitement libre de modifier certaines expressions de mon traité ; mais, vu l'usage qu'en ont fait mes ennemis, je pense que plusieurs personnes désireraient de le voir tel qu'il a paru d'abord. Je me suis donc borné à corriger quelques fautes et à rendre une ou deux phrases plus claires ; mais j'ai laissé les passages incriminés, comme ils étaient, en indiquant, dans des notes, tous les changements nécessaires à la clarté du sens. Je laissai telle quelle la première édition, réimprimée du «Bible Treasury », parce que je la donnais pour une simple réimpression. Aujourd'hui, je change ce que je trouve bon de changer. Au reste, ces changements ne portent que sur un petit nombre de passages de quelque importance.

Je veux ajouter ici ce qui peut expliquer comment, malgré les circonstances qui l'entouraient, Christ put entrer dans les souffrances du résidu et, par analogie, dans les nôtres, lorsque nous sommes convertis, mais que nous craignons encore la colère. Cela expliquera pourquoi j'ai dit qu'il est entré dans les souffrances et qu'il a passé à travers les souffrances, sans qu'elles concernassent, en aucune façon, sa réalisation (\*) ou son état. Dans les derniers jours, le résidu fidèle sera opprimé par les Gentils (la Bête romaine), rejeté et persécuté par les Juifs apostats qui reconnaîtront César et, quoique regardant à Dieu avec une foi réelle, il aura peur de la colère de ses ennemis. Or tout cela a été vrai de Christ. Il l'a senti comme étant venu apporter, à Israël, la bénédiction que celui-ci rejetait, ne connaissant pas le temps de sa visitation. Il fut persécuté par les Juifs apostats qui se joignaient aux Gentils, et cruellement opprimé par la puissance des Romains. Il a senti cela comme étant la ruine et le péché d'Israël ; et le résidu le sentira de même, à la fin. Il craignait la colère, et le résidu la craindra aussi, avec cette différence que Christ en a réellement bu la coupe, non qu'Il eût attiré cette colère sur Lui-même, comme la nation l'avait fait, mais Il passa à travers la souffrance de la colère, afin d'être capable de secourir ceux qui sont tentés et de savoir assaisonner la parole à celui qui est accablé de maux. L'analogie entre lui et une âme droite, craignant le jugement, c'est qu'elle est droite, que cependant la crainte du jugement est sur elle et que, peut-être même, elle sera persécutée. Christ peut entrer dans les souffrances d'une telle âme. Dans le cas d'Israël, le caractère de la souffrance correspond parfaitement : «Cet affligé a crié, et l'Éternel l'a entendu» ; ces mots sont mis, par l'Esprit, dans la bouche d'Israël, mais ces souffrances de Christ sont distinctes de l'expiation. Ce n'est pas que les sentiments de Christ ne fussent bien plus parfaits, mais Il traversa personnellement la souffrance qui l'a rendu capable d'entrer dans les souffrances d'Israël.

(\*) Relation avec Dieu, voir plus loin (Traducteur).

Je voudrais demander sérieusement à mon lecteur s'il pense que les versets 27 et 28 du Psaume 69 expriment le résultat de l'expiation, et si c'est de l'expiation qu'il s'agit ?

J'ajouterai une remarque générale qui s'est présentée à moi et qui sera utile à tout esprit bien disposé. On objecte que j'ai dit que Christ a été frappé et qu'Il aurait rencontré l'indignation et la colère, avant la croix. Ce sont mes accusateurs qui se trompent, non pas moi. S'ils avaient vécu dans l'esprit de l'Écriture et dans ses habitudes de penser, ils auraient trouvé que je n'ai fait que parler comme elle. Lorsqu'ils prétendent que j'avance des assertions contradictoires qui produisent de la confusion, cela provient également de leur peu de connaissance des Écritures. Il se peut bien que j'aie suivi la manière de parler de la Bible, sans toujours m'en rendre compte ; mais lorsqu'on me met en cause, je m'en rends compte exactement. Mon intention n'est point d'abandonner une manière scripturaire de penser et de parler, parce que mes accusateurs la trouvent fautive ; j'estime que l'Écriture a plus raison qu'eux. Elle parle de l'ensemble des dernières heures de la vie de Christ, jusqu'à sa mort inclusivement, comme d'une seule période et les caractérise

comme un seul événement qui se distingue par le rejet et le frapement de Christ. En parler ainsi est donc juste. Cependant il est juste aussi de parler de l'expiation, à part, comme ayant été effectuée dans l'heure où Il fut abandonné de Dieu. Le frapement, l'indignation et la colère, l'ensemble de son rejet et ce qui y appartient se rattachent, dans le langage de l'Écriture, à toute cette période. Cependant Christ ne buvait pas réellement la coupe, Il n'était pas réellement frappé, du commencement à la fin. Dans l'Évangile de Jean, qui présente le côté divin de ces vérités, l'époque même de l'ascension est comprise dans cette période, et aussi en Luc, comme un effet béni. Précisément la même contradiction qu'on me reproche peut être imputée à l'Écriture ; il est dit en Luc 9, à propos du dernier voyage de Christ à Jérusalem : «Or il arriva, comme les jours de son assumption s'accomplissaient ; nous trouvons la même chose dans l'expression : «son heure» : «mon heure n'est pas encore venue» ; et encore : «frappe le Berger et le troupeau sera dispersé». Or ceci est appliqué, sans contredit, par le Saint Esprit, à ce qui précédait la croix ; toutefois le frapement ne fut pas accompli avant la croix, quoique son effet et toute la scène qu'il caractérisait existassent déjà. Lorsqu'il est dit : «Jésus sachant que son heure était venue, pour passer de ce monde au Père... sachant que le Père lui avait donné toutes choses entre les mains»... ; l'heure était-elle venue, oui ou non ? — Elle ne pouvait pas être venue avant que l'expiation eût eu lieu ; cependant, selon le langage de l'Écriture, elle était venue. On trouve encore la même chose quant à son œuvre sur la croix : «Lors donc qu'il fut sorti, Jésus dit : Maintenant le Fils de l'homme est glorifié, et Dieu est glorifié en lui (c'est-à-dire sur la croix, moralement) ; si Dieu est glorifié en lui, Dieu aussi le glorifiera en Lui-même». Or, ici, le Fils de l'homme était-il déjà glorifié sur la croix ? Quand il est dit : «Maintenant est le jugement de ce monde, maintenant le prince de ce monde est jeté dehors», ce fait est traité comme appartenant à une seule période déjà accomplie. Telle est la manière scripturaire d'en parler comme d'un maintenant en contraste avec l'état de choses précédent. Ainsi en parlera quiconque est familier avec le langage et les pensées de l'Écriture. Mais l'Écriture va plus loin ; elle se contredit, sur ce même point, de la même manière que mes adversaires m'accusent de me contredire. En Jean 17, le Seigneur dit : «Je t'ai glorifié sur la terre, j'ai achevé l'œuvre que tu m'as donné à faire». L'avait-Il achevée ? Il contemplait la scène tout entière comme présente devant Lui. Plus tard, sur la croix, après avoir bu le vinaigre, Il dit : «c'est accompli» et «Il remit son esprit». Parler du frapement comme accompli, et du Seigneur comme rencontrant l'indignation et la colère (\*), est donc scripturaire et la manière de s'exprimer selon l'Écriture. On doit considérer, également, la vraie œuvre expiatoire et l'accomplissement du frapement, comme ayant eu lieu sur la croix. Là, et seulement là, Christ fut abandonné de Dieu. Quoique, naturellement, j'admette de l'imperfection humaine dans mes paroles, les chicanes de mes adversaires sont des chicanes contre l'Écriture. J'ai parlé comme elle parle ; la contradiction ou la confusion dont on m'accuse retombe sur elle. Un rationaliste accuserait l'Écriture tout comme j'ai été accusé.

(\*) Avant la croix, en s'occupant de la période entière, comme d'un tout (Traducteur).

En y réfléchissant, je me sens pressé, quant à la doctrine de M. Hall, de déclarer sérieusement, sans le moindre sentiment d'aigreur, que je la rejette comme fatale et destructive de l'amour (\*) chrétien. Il peut y avoir de meilleures pensées dans son esprit, et je suis sûr qu'il y en a ; mais ce qu'il a avancé contre moi est une négation fatale des vraies souffrances de Christ. Pour lui (\*\*), elles se trouvent dans l'expiation, dans la sympathie, ou dans la propre relation de Christ avec Dieu. Or la sympathie ne constitue point les souffrances propres d'un homme ; donc Christ, selon M. Hall, n'a jamais souffert que dans l'expiation. Je lis : «Il était convenable pour lui, à cause de qui sont toutes choses, et par qui sont toutes choses que, amenant plusieurs enfants à la gloire, il consommât le chef de leur salut par les souffrances» ; «il fut un homme de douleurs et sachant ce que c'est que la langueur». Christ commença, à la crèche, la carrière qu'Il fournit jusqu'à la croix, mais qui n'était pas l'expiation, ni seulement de la sympathie, quoiqu'elle le rendît capable d'exercer la sympathie et de secourir ceux qui sont tentés.

(\*) Anglais : affection.

(\*\*) voir ci-dessus pages 9, 10 et 26.

Je ne doute pas que M. Hall n'ait de meilleures pensées, mais toutes ses accusations contre mon enseignement proviennent de cette erreur fatale et pernicieuse. C'est un fait singulier qu'une personne qui m'est très hostile, à l'étranger, en cherchant à se servir du traité de M. Ryan contre moi, soit tombée dans la même doctrine pernicieuse que M. Hall. Les saints ne sauraient pas être mis en garde trop sérieusement contre cette erreur. Enfin, je ne crois pas possible qu'un esprit non prévenu eût pu trouver, dans mon traité, les choses qu'on lui impute. Je comprends, et même je ne regrette point le zèle qu'ont éveillé des blasphèmes antérieurs ; mais ceux qui m'ont énergiquement accusé ont pris la voie opposée — phénomène significatif. Je ne suis ni surpris, ni troublé de l'ignorance à l'égard de ce que l'Écriture enseigne sur le résidu juif.

Comme je l'ai déjà dit, sauf des fautes d'impression, et un mot ajouté ici et là, pour la clarté, j'ai laissé le traité tel qu'il était, notant, pour autant que je les ai connus, les passages incriminés. J'ai traité suffisamment, dans l'introduction, la question générale et les objections faites à d'autres de mes ouvrages. Je sens que, dans l'état des choses, quoique ne cherchant qu'à exposer la vérité, je dois paraître insensé en employant tant de paroles, pour ce que d'autres estimeront n'être qu'une apologie personnelle. Naturellement, j'ai relevé les choses qu'on m'a imputées par correspondance. Au moment où j'allais écrire ceci, le Seigneur m'a fourni l'occasion de parcourir les Psaumes et les écrits en question, avec des frères qui avaient connu, par la lecture des traités de mes accusateurs, toutes les difficultés que ces traités pouvaient susciter dans leur esprit. Cependant mon but, en prenant note de toutes les objections, est d'exposer le sujet en faveur de ceux qui étudient. Je ne suis entré en controverse par aucune réponse aux attaques de mes accusateurs. J'espère n'être jamais appelé à le faire. Leur correspondance avec moi, et d'autres lettres, m'ont fourni la substance de toutes les objections, et pourvu que l'Écriture soit exposée clairement, les accusations et les reproches ne me peinent que pour leurs auteurs.

Quant à la relation de Christ avec Dieu, je n'ai pas de vues particulières, mais j'ai la foi commune aux saints. On a essayé de prouver que des vues fausses, sur ce point, étaient une conséquence de ma doctrine. Mais ces preuves sont fondées sur une erreur fatale dans l'enseignement de celui qui entreprend de les donner. On a affirmé, de bouche et par écrit, que j'attribue au Seigneur Jésus les exercices d'une âme pécheresse, ou les expériences d'un saint en chute ; mais je n'ai pu trouver, dans mes écrits, une seule phrase parlant des expériences de Christ ; cette expression est tout à fait étrangère à mon esprit et à mon cœur. Le passage auquel l'un de mes adversaires et tous, je pense, font allusion, se trouve dans une page de mon traité, où je parle de la troisième espèce de souffrances, mais il n'y est point question des expériences de Christ, et j'y établis le contraire de ce qu'on m'attribue : il y est dit que l'homme est enseigné en tant que pécheur, et que Christ traverse la souffrance comme un être parfait, l'apprenant pour d'autres. Traverser la souffrance comme un être parfait est l'opposé d'être enseigné comme pécheur. J'ai signalé la phrase dans les notes du traité ; la manière la plus simple de la rendre claire eût été, peut-être, d'ajouter «de cela» ; et de dire : «Christ a traversé la souffrance de cela, dans le dernier cas, comme un être parfait». Quoi qu'il en soit, j'ai établi précisément le contraire de ce qu'on m'attribue.

J'ai essayé de donner des explications, comme plusieurs l'ont désiré ; mais je n'ai pas encore exprimé mes propres sentiments sur la doctrine en question. On me permettra de les exposer maintenant, comme le résultat des recherches que j'ai dû faire : La négation de la vérité des souffrances de Christ, contenue dans ce qu'on a opposé à mon travail intitulé «les Souffrances de Christ», m'inspire une profonde horreur. On déclare qu'il n'y a point de souffrances de Christ, en dehors de celles pour l'expiation et en sympathie ; ou en dehors des souffrances expiatoires pour le péché, de la part de Dieu, et de celles pour la justice, de la part des hommes. Il y a tout un abîme de souffrances de Christ, de souffrances intérieures, qui ne se trouvent pas dans cette déclaration. Lorsqu'il est dit : «Qui,

durant les jours de sa chair, ayant offert, avec de grands cris et avec larmes, des prières et des supplications à Celui qui pouvait le sauver de la mort, et ayant été exaucé à cause de sa piété», il n'est point question de l'expiation ; car si même cela se rapportait aux souffrances expiatoires sur la croix (quoique, peut-être, on ne puisse pas affirmer que cela s'y rapporte exclusivement), toutefois Christ ne les subissait pas alors ; mais, avant qu'elles vinssent, Il pria pour être délivré de la mort. Il ne s'agissait pas non plus simplement de persécution de la part de l'homme ; c'est ce qui ressort des expressions mêmes de ce passage de l'Écriture. Voyez Gethsémani, où la chose eut surtout son accomplissement ; évidemment, cela n'est pas l'expiation (\*). L'homme persécuteur n'était pas là ; Christ était seul et pria ses disciples de veiller avec Lui. Il sua des grumeaux de sang. Souffrait-Il là pour la justice ou pour l'expiation ? Mais j'entends le ricanement du triomphe : «ce sont vos propres expressions, me crie-t-on, que Christ souffrit seulement, de la part de Dieu, en expiation pour le péché, et de la part de l'homme, pour la justice». Sans doute ; lorsqu'il s'agissait des souffrances infligées directement à Christ, par rapport à l'état ou à la relation dans laquelle Il se trouvait (telle était la question avec M. Newton), cela était parfaitement vrai. Christ souffrit, de la part de Dieu, en expiation pour le péché et, de la part de l'homme, pour la justice. Laissons de côté, pour le moment, cette dernière souffrance que tout le monde admet. M. Newton pense que la pesante main de Dieu était sur le Christ, en sa qualité de Juif et d'enfant d'Adam (sa relation) et qu'il avait à s'en dégager. Voilà ce que j'ai nié et ce que je nie encore. Les souffrances, infligées à Christ pour l'état ou pour la relation dans laquelle Il se trouvait, n'étaient que pour le péché, de la part de Dieu, et pour la justice, de la part de l'homme. Mais il y avait une vaste scène d'agonies pour l'âme de Christ ; agonies qui n'étaient ni infligées de la part de Dieu, à cause de ce qu'Il était fait (2 Cor. 5:21), ni de la part de l'homme, à cause de ce qu'Il était (c'est-à-dire juste). C'étaient les agonies de son âme sainte dans ce monde ; ses propres souffrances, au milieu desquelles Il regardait toujours à Dieu, s'en rapportant à sa volonté ; souffrances liées, en partie, à la ruine d'Israël et à son propre retranchement comme Messie, ainsi que je l'ai déjà expliqué. Selon les voies de Dieu, ce retranchement devait avoir lieu ; mais il n'était, sous aucun rapport, une souffrance infligée à Christ, à cause de la relation dans laquelle Il était, ou comme s'Il avait eu, pour Lui-même, le sentiment d'avoir péché ; ce retranchement était l'effet des péchés d'Israël. Néanmoins Christ pouvait dire qu'Il avait travaillé en vain et dépensé sa force pour néant ; ceci n'était toutefois, en aucune manière, la partie la plus profonde de son agonie. Je ne puis m'empêcher de croire que, si mes accusateurs avaient pensé, non à moi, mais à Christ, ils ne seraient pas tombés dans cet affreux précipice. Je suis porté à présumer que, n'étant pas en communion avec Christ à ce sujet, ils ont été trompés par Satan, au moyen du sens ambigu du mot souffrances, qui signifie à la fois : une peine infligée réellement, et une affliction intérieure du cœur sans que rien soit fait à la personne. S'ils avaient simplement cherché la vérité et l'édification, ils n'auraient pas été trompés de cette manière. Il est fort possible que, comme je n'écrivais point pour la controverse critique, mais pour l'instruction et l'édification, ce double sens du mot ne puisse pas se discerner dans mes ouvrages. S'il en est ainsi, avec plus de grâce dans leur cœur, cela n'aurait pas été un piège pour ceux qui m'ont accusé. Mais, lors même que le rejet total des vues qu'on m'oppose, et ma croyance dans les souffrances de Christ, en dehors de l'expiation et de la persécution de la part des hommes, devraient m'exclure de la communion avec mes frères, en Angleterre, et avec tout autre chrétien, je maintiens ma croyance en ces souffrances. Cependant je ne voudrais pas, pour rien au monde, causer un schisme pour un tel sujet. Je les retrouverai tous, devant sa face bénie et dans sa gloire, lorsque je Le verrai. Ici-bas, je demeurerai seul avec Lui, déplorant que Satan ait réussi à tromper ceux que j'aime, mais consolé par la pensée que Christ ne les abandonnera pas.

(\*) Ce n'était pas non plus la sympathie.

### 3 - Les souffrances de Christ

À l'éditeur du Bible Treasury

Certaines idées qui ont cours aujourd'hui, relativement aux souffrances de Christ, m'engagent à attirer l'attention des chrétiens sur ce sujet, et sur quelques distinctions simples, mais importantes, qu'il y a lieu de faire quant au caractère et à la nature de ces souffrances. Les sympathies de Christ sont si précieuses à l'âme de celui qui croit ; il est à la fois si encourageant et si consolant pour nous que Jésus soit entré dans nos douleurs ici-bas, en ce monde de misère morale, que nous ne saurions trop chercher à réaliser ces sympathies dans nos cœurs, ni trop nous garder, non plus, de tout ce qui tient de l'erreur sous ce rapport ; et cela d'autant plus que le caractère des souffrances du Sauveur se lie, plus ou moins, à sa personne même et à sa nature.

Avant tout, il faut distinguer les souffrances que Christ a endurées de la part des hommes, et celles qu'il a endurées de la part de Dieu : leurs causes et leurs résultats sont également différents.

Christ, nous le savons, a souffert de la part des hommes. Il fut méprisé et rejeté par les hommes, un homme de douleurs, sachant ce que c'est que la langueur ; le monde le poursuivait de sa haine avant que de haïr ses disciples ; le monde le haït, parce qu'il portait témoignage contre lui que ses œuvres étaient mauvaises. Il était lumière, et celui qui fait des choses mauvaises hait la lumière, et ne vient point à la lumière, parce que ses œuvres sont mauvaises. Christ, en un mot, a souffert pour la justice. Il en a été ainsi de tous temps et, dans ce sens, l'histoire d'Abel a été un type de celle de Jésus. Caïn s'éleva contre Abel et le tua, parce que ses œuvres étaient mauvaises et que celles de son frère étaient justes. L'amour qui porta le Seigneur à servir les hommes, dans le monde, et à rendre témoignage à leur état de péché, ne fit qu'attirer plus de douleurs sur lui ; en échange de son amour, il trouva la haine, une haine qui ne faiblit pas jusqu'à la croix, alors que, dans la folie du triomphe de l'homme, ceux qui passaient s'écriaient : «ha ! ha ! ». La justice et l'amour, et ce qui fut, dans le fait, la manifestation de la nature et des voies de Dieu sur la terre, firent paraître au dehors la haine implacable du cœur et de la volonté de l'homme. Christ souffrit, de la part de l'homme, pour la justice.

Mais Christ souffrit aussi de la part de Dieu sur la croix. Il plut à Jéhovah de le froisser, il l'a mis en langueur. Quand il aura mis son âme en offrande pour le péché, il se verra de la postérité ; Il a été fait péché pour nous, lui qui ne connut point de péché, et alors il a été blessé pour nos forfaits et froissé pour nos iniquités ; le châtement qui nous apporte la paix a été sur lui ; alors il souffrit, lui juste, pour les injustes ; il souffrit, non pas parce qu'il était juste, mais parce que nous étions pécheurs et qu'il portait nos péchés en son corps sur le bois. Quand Dieu l'abandonna, il a pu dire : «Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?» car en lui même il n'y avait rien qui motivât cet abandon ; mais nous, nous pouvons répondre à cette question solennelle et dire : en grâce, Christ a souffert, lui juste, pour les injustes ; il a été fait péché pour nous.

Ainsi, je le répète, Jésus, comme un homme vivant, souffrit pour la justice, de la part des hommes ; comme un Sauveur mourant, il souffrit, de la part de Dieu, pour le péché. Les Psaumes vont nous présenter le résultat de ces deux genres de souffrances.

Dans les Ps. 20 et 21, le Messie est considéré prophétiquement comme souffrant, sur la terre, de la part des hommes : c'est «le jour de la détresse» ; ses ennemis ont machiné une entreprise dont ils ne pourront venir à bout. Mais il demande la vie, et elle lui est donnée : un prolongement de jours pour toujours et à perpétuité, et il est revêtu de gloire et d'une grande majesté. Quelle est la conséquence de ce que Christ est ainsi glorifié par Jéhovah, en face du mépris et de la violence des iniques ? — C'est le jugement, car sa main trouvera tous ses ennemis ; il les rendra comme un four de feu au jour de son courroux, selon ce qu'il a dit : «Ceux-ci, mes ennemis, qui n'ont pas voulu que je régnerais sur eux, amenez-les-moi, et tuez-les devant moi». Les mêmes choses se retrouvent également au Ps. 69:1-24. L'effet des souffrances de Christ de la part des méchants, c'est le jugement de ces derniers.

Dans le Ps. 22, nous trouvons, à côté de toutes ces souffrances de la part des hommes et lorsqu'elles ont atteint leur point culminant (vers. 1-21), les souffrances de Christ de la part de Dieu, lorsque, sous le poids des premières, Dieu, son unique ressource, l'abandonne. Quel en est le résultat ? Ici Christ porte le péché, ou, tout au moins, il est sous les conséquences du fait qu'il le porte : c'est le jugement, si je puis m'exprimer ainsi ; c'est la colère que nous avons méritée. Mais il vint pour abolir le péché par le sacrifice de lui-même ; à cause de cela, le résultat de ses souffrances n'est que grâce, grâce sans mélange et parfaite. Qui est-ce qui doit être puni, parce que Jésus a bu la coupe que le Père lui a donnée à boire ? Il est exaucé, et Dieu prend le nouveau caractère de Celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts et qui lui a donné gloire, parce que Jésus l'a parfaitement glorifié au sujet du péché. Jésus est ressuscité d'entre les morts, par la gloire du Père ; et ce nom de Dieu, son Dieu et son Père, il le déclare immédiatement à ses frères : «Je déclarerai ton nom à mes frères». «Ne me touche pas (\*), dit-il à Marie, après qu'il est ressuscité, car je ne suis pas encore monté vers mon Père ; mais va vers mes frères, et dis-leur : je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu». Le témoignage, dès lors, est grâce, et Jésus dirige les louanges de ses rachetés. Ensuite tout Israël aussi, la grande assemblée, loue Jéhovah ; puis tous les bouts de la terre se joignent à ces louanges ; les gras de la terre mangent et adorent, tous ceux qui descendent vers le tombeau ; et la génération qui naîtra, lorsque ce temps de paix sera venu, elle aussi entendra le merveilleux récit de ce que Christ a fait, de ces choses dans lesquelles les anges désirent voir jusqu'au fond. C'est un fleuve pur de grâce et de bénédiction, qui s'élargit jusqu'aux bouts de la terre et qui descend le cours des temps jusqu'à la génération qui naîtra. Tels sont les effets de la croix : aucune parole de jugement ne suit les choses qu'elle raconte : les souffrances qu'elle a vues, c'était le jugement sur le péché, mais c'était aussi l'abolition du péché. Le jugement a été porté, mais il a passé avec son exécution sur la victime qui, en grâce, s'était substituée elle-même aux vrais coupables : et si, comme cela est vrai, nous avons à être manifestés devant le tribunal de Christ, Celui, devant qui nous apparaîtrons, a lui-même ôté nos péchés ; nous paraîtrons devant lui, parce que lui-même sera venu nous chercher, afin que là où il est, nous y soyons avec lui. En un mot, Christ, sur la croix, a souffert de la part de Dieu ; et souffrir de la part de Dieu, c'est souffrir pour le péché (\*\*), non pas pour la justice. L'effet de ces souffrances-là n'est que grâce, une grâce qui déborde maintenant librement. Christ a été baptisé du baptême dont il avait à être baptisé, et il n'est plus désormais gêné et resserré dans l'exercice et la proclamation de l'amour. Lorsque Christ souffrit de la part des hommes, au travers de tout son témoignage au milieu d'eux, jusqu'à la mort même, il souffrait pour la justice, car lui, dans sa personne, n'avait point de péché pour lequel il eût à souffrir. Il n'était point, aux yeux des hommes, une victime substituée, et ce qu'il a ainsi souffert, de la part de la puissance de l'homme, amène le jugement, un jugement qui sera accompli lors de son retour, qui l'a été providentiellement déjà, lors de la destruction de Jérusalem, mais qui le sera pleinement quand Christ reviendra. À ceci se rattache un autre contraste bien important pour nous : Christ a souffert pour le péché, afin que nous, nous ne souffrions jamais pour le péché. Nous avons été guéris par ses meurtrissures, nous ne les avons pas souffertes. La colère que Christ a soufferte, dans l'abandon de Dieu, il la porta lui seul, et précisément, afin que nous n'eussions jamais à goûter de cette coupe d'amertume et d'épouvantement que nous ne pourrions supporter ; si nous la buvions, ce serait comme des pécheurs condamnés. Mais dans les souffrances de Christ pour la justice, dans ce qu'il eut à souffrir, pendant le cours de son œuvre d'amour, nous avons notre part, quelque faible et misérable que soit notre foi. Il nous est donné, non seulement de croire en lui, mais aussi de souffrir pour son nom ; si nous souffrons avec lui, nous régnerons aussi avec lui ; si nous souffrons pour la justice, nous sommes bienheureux, et plus bénis encore, si nous souffrons pour son nom ; l'Esprit de gloire et de Dieu repose sur nous. Nous pouvons nous réjouir de ce que nous participons aux souffrances de Christ, car lorsque sa gloire sera révélée, nous nous réjouirons d'une joie inexprimable. J'ajouterai, en passant, que ces souffrances pour la justice et pour Christ sont distinguées les unes d'avec les autres par le Seigneur lui-même (Matt. 5:10-11) et par Pierre (1 Pier. 2:20 ; 3:17 ; 4:14).

(\*) Car il ne venait pas alors pour être présent corporellement dans le royaume.

(\*\*) Ce passage a été employé contre moi, non pas pour ce qu'il contient, mais comme montrant que j'ai tort dans d'autres passages. Le principe qu'il énonce est parfaitement juste. Les souffrances positives et directes, de la part de Dieu sont pour le péché ; de la part des hommes, pour la justice. Cela, toutefois, n'annule, en aucune manière, les souffrances du cœur de Christ à cause du rejet d'Israël, ni son retranchement comme Messie ; cela ne veut point dire que Christ n'ait pas senti ce qu'était la mort, et qu'il ne fût pas convenable pour Dieu de consommer, par les souffrances, le chef de notre salut. Mais ce n'est pas là, dans le sens vrai du mot, souffrir de la part de Dieu, avec le sentiment de la colère, dont parle le Ps. 22. Ce que je dis, dans le passage ci-dessus, est juste. Tout ce qu'on peut me reprocher, c'est de n'avoir pas mentionné une vérité collatérale, comme je l'ai fait dans ma réponse à M. Newton, où je disais qu'il n'y avait que ces deux sortes de souffrances. Proprement et d'une manière directe, cela est vrai. Mes accusateurs peuvent ajouter la vérité collatérale, s'il leur plaît. De plus, Christ attribuait pieusement toutes ces souffrances à Dieu, comme venant de la volonté et du conseil de Dieu, même lorsque les hommes en étaient les instruments. Le lecteur trouvera ci-après les autres souffrances mentionnées. Je les traite au long dans les dernières pages de cet écrit.

Le principe de ces deux derniers genres de souffrances est le même, en tant que mis en contraste avec les souffrances pour le péché ou le mal ; ce contraste entre souffrir pour le bien, et souffrir pour le mal, est présenté, par Pierre, d'une manière évidente, en même temps que les souffrances pour le bien et celles pour le mal sont également attribuées à Christ, et que nous, nous sommes exhortés à éviter les dernières. Pierre, dans sa première épître (chap. 2:19-23), présente Christ souffrant, comme un exemple ; dans le verset 23, il fait allusion aux outrages et à la violence des hommes ; au verset 24, il ajoute que «Lui-même a porté nos péchés», montrant que Christ a ainsi souffert, afin que nous fussions morts au péché et que nous ne souffrions pas pour le péché. Mais, comme je viens de le dire, ces choses sont présentées d'une manière évidente au chapitre 3 de la même épître de Pierre, dans les versets 17-18 que j'interprète ainsi : l'apôtre avait parlé au verset 14 de souffrir pour la justice, puis il ajoute qu'il est meilleur, si telle est la volonté de Dieu, que nous souffrions pour avoir bien fait que pour avoir mal fait ; car Christ, dit-il, a souffert une fois pour les péchés ; c'est-à-dire, ce n'est pas là votre part aux souffrances, Lui a souffert ainsi une fois pour toutes ; vous, vous pourrez être jugés dignes de souffrir pour la justice ; mais souffrir pour le péché est, pour ce qui concerne le chrétien, la part de Christ seul.

J'ai à signaler maintenant deux autres caractères des souffrances de notre Seigneur. D'abord son cœur qui était amour a dû grandement souffrir de l'incrédulité de l'homme dans sa misère, puis de son propre rejet par le peuple juif. La Parole fait mention de ses soupirs, quand il ouvre les oreilles du sourd et qu'il délie la langue du muet (Marc 7:34) ; elle parle de ses soupirs profonds, lorsque les Pharisiens demandent un signe (Marc 8:12). Ainsi encore, à la tombe de Lazare (Jean 11), nous voyons Jésus pleurer et frémir en lui-même, à la vue de la puissance de la mort sur les esprits des hommes, et de leur incapacité à se délivrer eux-mêmes. Il a pleuré aussi sur Jérusalem, quand il a vu la cité bien-aimée sur le point de le rejeter, au temps même de sa visitation (Luc 19:41). Tout cela, c'était la souffrance d'un amour parfait, traversant une scène de misère et de ruine, au milieu de laquelle la volonté propre et l'insensibilité des cœurs s'élevaient, de toute part, contre cet amour et son ardent travail. Avec des heures bénies, où l'âme du Sauveur, heureuse dans l'exercice même de son amour, contemplant, pour un moment, les campagnes blanches pour la moisson, il y avait là une source constante de douleurs ; ces douleurs, et cette joie qui les éclaire, Dieu en soit béni, il nous est donné, dans notre petite mesure, de les partager. Ce sont les souffrances de l'amour lui-même.

Un fardeau d'un caractère différent s'appesantissait souvent, je n'en doute point, sur l'âme du Seigneur pendant son séjour ici-bas ; il a dû en être ainsi, bien que, là encore, tout ne soit que perfection dans une soumission bénie à la volonté divine. Le fardeau, dont je

veux parler, c'était l'anticipation, par le Sauveur, quand le moment en fut venu, de ses souffrances sur la croix, avec le poids oppressant de leur caractère réel. Combien souvent nous-mêmes ne sommes-nous pas opprimés par la pensée de souffrances à supporter, et quelles petites souffrances en comparaison de celles-là ! Dans le chemin de la vie, Christ devait rencontrer la mort. Il ne pouvait pas s'associer aux excellents de la terre, et les introduire dans une vraie et éternelle béatitude, sans passer par la mort, la mort comme le salaire du péché, car ils étaient des pécheurs. Si le grain de froment, tombant en terre, ne mourait point, il demeurerait seul. Mais, dans ce chemin, personne ne pouvait entrer avec Lui, ses disciples pas plus que les Juifs, comme il le leur dit lui-même. Pour Jésus, la mort, c'était la mort, la complète faiblesse de l'homme, l'apogée de la puissance de Satan, la juste vengeance de Dieu, et, au milieu de tout cela, Lui, seul, sans personne qui sympathisât avec lui, abandonné de ceux qu'il avait aimés, ayant tous les autres pour ennemis ! Messie livré aux gentils, il est «jeté par terre» (Ps. 102:10) ; tandis que le juge se lave les mains en condamnant l'innocent et que les sacrificateurs intercèdent contre l'innocent, au lieu d'intercéder pour le coupable. Tout est obscurité, pas un seul rayon de lumière, même de la part de Dieu. La parfaite obéissance était nécessaire ici et, béni soit Dieu, elle fut trouvée ; mais nous pouvons comprendre ce que la perspective de cette souffrance a dû être pour une âme qui la considérait avec les sentiments d'un homme rendu parfait en pensée et en intelligence, par la lumière divine qui était en lui. La Parole nous présente deux exemples remarquables de ces angoisses de l'âme du Sauveur, au chapitre 12 de l'évangile de Jean, et dans la scène de Gethsémané. Bien qu'aucun autre se soit pareil au dernier, ces exemples n'excluent pas la pensée que le Sauveur ait aussi passé par d'autres heures d'angoisse, ni ne donnent une pleine lumière sur ce qu'il a pu éprouver, lorsque, dans un calme parfait, il entretenait ses disciples de ses souffrances à venir. La venue des gentils, qui étaient montés pour adorer, avait ouvert devant Lui cette scène solennelle, où le Christ rejeté entre dans la gloire plus excellente et plus étendue du Fils de l'homme ; mais, pour cela, il fallait que le grain de froment tombât en terre et mourût. La mort, le vrai chemin vrai et nécessaire de sa gloire, est présente à l'esprit de Jésus, avec toute sa valeur et ses conséquences pour son âme, et il cherche la délivrance. «Maintenant mon âme est troublée ; et que dirai-je ? Père, délivre-moi de cette heure !». Il ne pouvait pas désirer et il ne pouvait que craindre l'abandon de Dieu et la coupe de la mort qu'il avait à boire. «Il a été exaucé en ce qu'il craignait» (Héb. 5). C'était là la vérité et la vraie piété, en présence du chemin ouvert devant son âme. Plus tard, à Gethsémané, ce caractère de la souffrance et de l'épreuve, ou de la tentation, atteignit sa plénitude, alors que la mort était plus proche et que le prince de ce monde venait : l'âme du Sauveur était de toute part saisie de tristesse jusqu'à la mort, la coupe était, pour ainsi dire, approchée de ses lèvres, bien qu'il ne l'eût pas encore saisie, car il ne voulait la recevoir que de la main de son Père ; or la volonté du Père était qu'il bût la coupe, parce qu'il n'était pas possible qu'elle passât loin de lui, si le conseil et la volonté de Dieu devaient être accomplis. Le tentateur qui, à l'entrée du service public du Seigneur et pour l'en détourner, avait tenté Jésus dans le désert et sur la façade du temple, par les choses agréables à la chair ; le tentateur qui avait été confondu et lié et, pendant la vie du Seigneur, dépouillé de ses biens, revient maintenant pour éprouver Jésus, par toutes les choses qui devaient effrayer une âme d'homme et par-dessus tout le Seigneur, s'il persévérait, jusqu'à la fin, dans son obéissance et dans son œuvre. Une puissance avait été manifestée, capable de délivrer l'homme de toute la domination de l'Ennemi ; mais, vérité affreuse et terrible, l'homme n'avait pas voulu du Libérateur. Ainsi, si le Seigneur devait persévérer dans son intérêt pour une race vile et misérable, il fallait qu'il fût, non pas un puissant et vivant Libérateur, mais un Rédempteur mourant. C'était là le chemin de l'obéissance et de l'amour. «Le prince de ce monde vient, et il n'a rien en moi ; mais afin que le monde sache que j'aime le Père ; et selon que le Père m'a commandé, ainsi je fais» (Jean 14).

Le lecteur remarquera que, dans les deux derniers cas que nous venons de considérer, savoir les souffrances qui avaient leur source dans l'amour de Jésus, et celles que produisait en lui l'anticipation de la coupe qu'il devait boire, nous trouvons le Sauveur toujours avec son Père, quoique occupé avec Lui de la coupe qu'il avait à boire ; son obéissance brillait dans toute sa perfection. Jésus n'est pas encore abandonné de Dieu, quoiqu'il ait affaire avec son Père, au sujet de cette coupe, caractérisée par le fait qu'il est abandonné de Dieu. «Père, délivre-moi de cette heure ; mais c'est pour cela que je suis venu à cette heure. Père, glorifie ton nom» (Jean 12). À son obéissance jusqu'à la mort, en jugement, Jésus reçoit ici la réponse d'une victoire réelle et complète, ainsi que de l'éclatante révélation de l'amour, bien que le monde, en même temps, y trouve son jugement. Mais, à Gethsémané, tout s'obscurcit ; c'est la puissance des ténèbres et l'agonie plus profonde du Seigneur, proclamée dans ses quelques paroles si puissantes et dans cette sueur, qui était comme des grumeaux de sang décollant en terre (Luc 22:41-44). L'obéissance toutefois est parfaite. Le tentateur est entièrement vaincu et le nom de Jésus suffit pour faire reculer et pour renverser tous ses adversaires (Jean 18:6). En tant qu'il s'agit de ceux-ci et de l'étendue de la puissance de Satan, Jésus est libre. Mais le Père lui avait donné la coupe à boire : Jésus s'offre lui-même volontairement pour la boire, montrant la même puissance que toujours, afin qu'il ne perdît aucun de ceux que le Père lui avait donnés. Scène merveilleuse d'obéissance et d'amour ! Quelles que fussent ses souffrances (et qui saurait les décrire ?), ce qui avait amené là le Sauveur, c'était le libre mouvement d'un cœur d'homme en grâce, mais d'un homme parfait en obéissance envers Dieu. «La coupe que le Père m'a donnée à boire, ne la boirai-je pas ?» (Jean 18:11). Comme les instruments malheureux de la puissance du mal disparaissent ici complètement devant l'offrande de Christ par Lui-même, en obéissance et en amour ! La puissance de la mort, en tant qu'elle était la puissance de l'Ennemi, il la traverse avec son Père ; elle est passée et Lui, dans une obéissance bénie et volontaire, il prend maintenant la coupe fatale elle-même de la main de son Père. Jamais nous ne pourrions trop méditer sur le chemin que Christ a suivi ici. Nous pouvons nous arrêter à le considérer, et apprendre ainsi ce qu'aucun autre moment, ni aucune autre scène ne peuvent nous dire : une perfection qui s'apprend de Lui, et de Lui seul. Mais je dois passer à d'autres parties des souffrances de Christ, car je puis ici qu'indiquer brièvement les causes et le caractère de ces souffrances.

Le péché lui-même a dû être, pour le Seigneur, une source continue de douleur. Si Lot affligeait son âme juste à cause de tout le mal qu'il voyait et entendait, lui si éloigné de Dieu par sa marche, que n'a pas dû souffrir le Seigneur, en passant au travers de ce monde ! Je ne doute pas qu'étant toujours parfaitement à la place où Dieu voulait qu'il fût, le Sauveur n'ait été, non pas dans une certaine mesure seulement, mais par la nature même de ses sentiments, plus calme que l'homme juste de Sodome : néanmoins il était angoissé par le péché. «Il les regarda tout à l'entour avec colère, étant attristé de l'endurcissement de leur cœur» (Marc 3:5). Son amour parfait était ici, sans doute, un soulagement pour lui, mais cet amour n'était pas la souffrance qu'il soulageait. Si à ces mots : «O génération incrédule et perverse, jusques à quand vous supporterez-vous ?» il ajoute : «Amène ici ton fils» (Luc 9:41), l'incrédulité n'en était pas moins sentie par lui. Il était dans une terre aride, altérée et sans eau, et il en avait le sentiment, alors même que son âme était remplie aussi comme de moelle et de graisse. Plus il était saint et plus il aimait, plus le péché était affreux pour lui ; le péché dans lequel son peuple marchait «comme des brebis sans pasteur».

Les douleurs des hommes, également, étaient, par le cœur, celles de Jésus. «Il a porté leurs langueurs et leurs maladies». Pas une affliction, pas une douleur qu'il ait rencontrée dans son chemin, sans la porter, comme sienne, sur son cœur : «dans toutes leurs angoisses, il a été en angoisse». Ce n'était pas à la légère que, même comme un homme vivant, il appliquait le remède. Il portait, en amour, dans son âme, ce qu'il ôtait par sa puissance (car tout, dans l'homme, était le fruit du péché). Il porta aussi le péché lui-même, mais ceci, nous l'avons vu, eut lieu sur la croix ; ce fut l'obéissance, et non la sympathie ; Dieu le fit être péché pour nous, lui qui ne connut pas de péché. Tout le reste, c'étaient les sympathies de l'amour, bien que ce fût la souffrance. L'amour a amené Jésus à la croix, nous le savons ; mais, dans ses souffrances sur la croix, il n'eut pas la joie présente d'un service d'amour. Sur la croix, il n'avait

pas affaire avec l'homme ; mais, en obéissance, il souffrait à sa place, et pour lui, de la part de Dieu. La souffrance était donc sans mélange, sans adoucissement : la croix n'était pas, pour Jésus, l'activité de sa bonté, mais l'abandon de Dieu. Mais toutes ses souffrances, dans ses voies envers les hommes, ont été le fruit direct de l'amour qui agissait d'une manière sensible sur son âme ; il sentait pour d'autres, et à leur sujet ; dans un monde de péché, ce sentiment se traduisait pour lui constamment en souffrance, mais ce sentiment, c'était l'amour. Puissent nos âmes en goûter la douceur ! En échange de son amour, le Sauveur a pu être haï ; mais l'exercice actuel et présent de l'amour a une douceur et un caractère qui lui sont propres et qu'aucune forme de souffrances, dont il peut être la source, ne lui ôte jamais : en Jésus cet exercice a été parfait. Je ne nie pas certes qu'une juste indignation ne remplît son âme dans l'occasion ; nous savons le contraire ; ni que cette sainte colère n'éclatât en malédictions, telles que l'amour parfait seul peut en prononcer. Que dut-il éprouver, en effet, pour ceux qui enlevaient la clef de la connaissance et qui, non seulement n'entraient pas eux-mêmes, mais encore s'opposaient à ce que d'autres entrassent. Une juste indignation n'est pas de la souffrance ; mais l'amour qui en est la source, — là où elle est juste — lui a donné son empreinte.

Une autre source de douleur — (car à quelle coupe d'amertume Christ n'a-t-il pas bu ?) — était peut-être plus humaine, mais non moins réelle : je veux parler de cette violation de toute délicatesse, que ne pouvait pas ne pas sentir une âme dans laquelle tout était harmonie. «Ils me regardent et repaissent leurs regards» (Ps. 22:17). Insultes, mépris, tromperies, efforts incessants de le surprendre dans ses paroles, brutalité et cruelle moquerie... tout cela ne s'appesantissait pas sur une âme insensible, bien qu'elle fût divinement patiente. Je ne dis rien de l'abandon, de la trahison, du reniement : «il a cherché quelqu'un qui eût compassion de lui, mais il n'y en a point eu, et des consolateurs, mais il n'en a point trouvés» (Ps. 69:20) ; je parle ici seulement de ce qui a pesé, de tout son poids, sur les sentiments délicats de la nature de Jésus comme homme. L'opprobre brisa son cœur ; il fut le sujet des chansons des ivrognes ; sans doute Jéhovah connaissait son opprobre et sa honte, et son ignominie ; «tous mes ennemis sont devant toi» ; mais Christ traversa tout cela. Aucune perfection divine ne le sauva de la souffrance, mais il traversa toutes les douleurs dans sa perfection divine et par elle. Je ne pense pas qu'il y ait eu un seul sentiment humain — or en Lui existaient tous les sentiments délicats d'une âme parfaite — qui, en Christ, n'ait pas été violé et foulé aux pieds. Tout cela n'était rien, sans doute, au prix de la colère de Dieu : sous le poids de cette colère, les hommes et leurs voies étaient oubliés ; mais les souffrances n'en étaient pas moins réelles alors ; même lorsque, anticipant la coupe de la colère, il désire, du moins, avoir auprès de lui ses disciples trop confiants en eux-mêmes, afin qu'ils veillent avec lui, il ne put que les trouver endormis à son retour. Tout était douleur, mais l'exercice de l'amour ; et celui-ci, à la fin, dut faire place à l'obéissance dans la mort, où la colère de Dieu couvrit et effaça la haine et l'iniquité de l'homme. Tel fut Christ. Toutes les douleurs furent concentrées dans sa mort, où ni les consolations d'un amour actif, ni la communion avec son Père ne pouvaient apporter aucun soulagement, ni être, pour un moment, entremêlées avec cette terrible coupe de colère ; là, promesses, droits à la gloire royale, tout fut abandonné par Jésus, afin qu'il les reçût de nouveau, infailliblement, en gloire, de la main du Père, avec une gloire plus élevée et plus excellente qu'il avait, en réalité, toujours possédée, et dans laquelle maintenant il allait entrer comme homme. Les souffrances de notre bien-aimé Sauveur sont quelque chose de trop solennel pour qu'on soit tenté d'en faire un sujet de controverse, quand on sait qu'on leur doit tout. Je désire éviter cela, mais non pas de manière à me laisser dominer par une erreur désastreuse et fatale. Je désire également que le « Bible Treasury » ne devienne pas un journal de controverse, mais qu'il s'occupe de l'exposition directe des vérités dont l'Église de Dieu a besoin, vérités qui l'édifient et l'éclairent. Le mouvement inaccoutumé des esprits, les besoins intellectuels inassouvis et ce qui accompagne toujours un pareil mouvement, l'incertitude d'une foule d'âmes sur tant de questions importantes, soulevées de nos jours, donnent au serviteur de Christ, dans une publication comme celle-ci, une tâche des plus utiles et des plus nécessaires. Elle consiste à fournir de la nourriture aux âmes et à leur présenter la vérité, pour satisfaire d'une manière durable les besoins éveillés en elles et les garder en paix, en sorte qu'elles ne flottent pas à tout vent de doctrine. Tout en retenant ferme la vérité fondamentale, une telle publication doit offrir, de la pensée divine qui nous est révélée dans la Parole, ce qui peut, à la fois, affermir l'âme et la transporter réellement au delà de l'essor aventureux et dangereux de l'intelligence humaine. Le chrétien peut espérer d'y parvenir par la grâce, parce qu'il ne tire rien de son propre fonds, mais puise tout dans la Parole de Dieu, source divine de la vérité. Quoique vivant, heureusement, hors de la portée des luttes religieuses qui ont lieu en Angleterre, je n'ignore pas qu'on a attaqué, sans les nommer, des personnes désignées comme nourrissant certaines vues sur les souffrances de Christ, et qu'on a déclarées être des demi-sociniens. Je ne pense pas qu'une pareille attaque mérite de réponse ; dans tous les cas elle me touche peu, et je ne me sens pas disposé à mêler des questions relatives aux souffrances de Christ, avec une chose aussi peu importante qu'une attaque personnelle de ce genre. Les Wesleyens, quelle que soit la justesse de leur vue sur d'autres points, seraient étonnés d'être appelés demi-sociniens, pour une phrase comme celle-ci (sermon de Bunting sur la justification par la foi) : «C'est seulement comme Agneau égorgé qu'il ôte nos péchés». En réalité les erreurs soi-disant renouvelées, et signalées comme funestes dans le passage cité par l'accusateur sont blâmées parce qu'elles visent les orthodoxes. Les demi-sociniens comptent-ils donc parmi les orthodoxes ? Mais j'en ai déjà trop dit là-dessus.

Une quantité de saints, tout en ayant peut-être des notions vagues sur l'application à leur âme des souffrances de notre bien-aimé Sauveur, considèrent cependant toutes les souffrances de Christ avec le sentiment d'adoration qui convient à leur valeur infinie. Ils croient qu'elles sont toutes pour eux, qu'elles ont été subies pour l'amour d'eux et qu'elles sont le moyen de leur bénédiction. Je ne puis que prier Dieu qu'eux et moi, nous éprouvions ce sentiment d'une manière plus profonde. Je ne crois pas qu'une seule affliction ait manqué à Christ ; je ne doute pas un instant qu'un seul de ses soupirs n'ait une valeur infinie, qu'il ne soit précieux pour moi, et qu'il ne fasse, grâce à Dieu, partie de ma bénédiction. Il s'est donné lui-même pour nous et ces soupirs, ces afflictions ont fait partie de ce don ; ils en étaient le fruit. Nous ne saurions sentir cette vérité trop profondément. Mais la vraie question est en dehors de tout cela ; l'attaque à laquelle j'ai fait allusion n'y touche même pas ; raison de plus pour ne pas répondre à cette attaque. Ce que je blâme, ce que je juge mauvais, dans ce qui a cours parmi des chrétiens, ce n'est pas même la doctrine que les souffrances de Christ, pendant sa vie, étaient substitutives : si je vois la vérité exposée d'une manière inexacte, je puis chercher à l'élucider ; mais je doute que j'eusse jamais l'idée de traiter cette doctrine comme hérétique. Au contraire, la doctrine que je signale comme mauvaise, et qui a été soigneusement développée et justifiée (l'écrivain de l'article auquel je fais allusion tient en haute estime l'auteur de ces vues), cette doctrine enseigne péremptoirement que les souffrances du Seigneur, pendant sa vie, n'étaient point substitutives, qu'il est faux et erroné de les considérer comme telles. Elle enseigne que les souffrances de Christ sont la conséquence de son association, par sa naissance, avec l'homme et avec Israël, et que Christ eut toutes les expériences qu'un homme inconverti doit avoir. Elle enseigne que Christ a été flétri et desséché par la colère de Jéhovah, non pas d'une manière substitutive, mais en raison de la position dans laquelle il se trouvait. Voilà la doctrine que j'abhorre. Or je ne vois pas que les personnes, si zélées contre le demi-socinianisme, soient provoquées à jalousie par ces doctrines, ou par d'autres presque aussi pernicieuses, quand elles se rencontrent chez ceux qu'elles applaudissent ou qu'elles citent. Cette doctrine abominable sur la personne de Christ a fait bien du chemin. On a publié des traités, dans lesquels les ténèbres de l'incrédulité en nous et l'incapacité de prier sont représentées comme la participation aux souffrances de Christ ; et quand un chrétien doute de son salut, cela aussi, nous dit-on, est la communion des souffrances de Christ.

Voici ce que je lis : «Il y eut des moments où Jésus craignait pour sa délivrance finale et son salut... Il suppliait du moins qu'un chemin lui fût laissé pour s'échapper ; qu'il ne fût pas enfermé dans un désespoir sans issue. Oh ! dans quelles profondeurs sans nom, nous

pouvons être introduits par notre propre prière, pour connaître la « communion de ses souffrances », et cependant celui qui se souvient de ce qu'implique le fait d'être cohéritier avec Christ, peut-il espérer ou même désirer d'être entièrement exempté de ces souffrances... ? ». Cela revient à dire, qu'en désirant avoir part aux souffrances de Christ, nous pouvons tomber dans le désespoir, ou tout comme. Ce doute, quant à sa propre délivrance, était-il substitutif en Christ ? Et qu'est-il en ceux qui y entrent, après que Christ a accompli une rédemption parfaite ? Mais ce n'est pas tout ; voici ce que je lis encore : « Jésus savait ce que c'était que d'être réellement arrêté dans sa marche, comme l'exprime, d'une manière si frappante, la figure d'un borbier fangeux : « Je suis enfoncé dans un borbier profond (borbier de l'abîme), dans lequel il n'y a point où prendre pied ». « Délivre-moi du borbier, fais que je n'y enfonce point ». « Il m'a fait remonter hors d'un puits bruyant et d'un borbier fangeux ». Ce n'était certes pas une chose légère qui forçait Jésus à s'exprimer de la sorte ; il savait, par une pénible expérience, ce que c'était que de se trouver dans une pareille position ; il dit au Ps. 38:16-17 : « Quand mon pied glisse (et qui ne connaît pas la difficulté de marcher dans un borbier fangeux sans glisser ?) ils s'élèvent contre moi, quand je suis prêt à clocher ». Il eût reculé, s'il avait pu le faire en restant d'accord avec la volonté de son Père : « S'il est possible, que cette coupe passe loin de moi ; toutefois non point ce que je veux, mais ce que tu veux ». Quel encouragement pour les croyants quand ils sont près de broncher ! ».

Que répondre à ce langage ? Je ne sais pas avec certitude à qui l'attribuer. J'ai entendu dire qu'il provient d'une personne défunte, dont la vie et la correspondance me sont inconnues. S'il en est ainsi, la sagesse aurait pu corriger et redresser ces allégations, du vivant de cette personne ; mais elles ont été publiées, sous forme de traité d'édification, par ceux qui les ont approuvées, et j'ai par conséquent le droit d'en parler comme si elles provenaient d'eux.

La souffrance est-elle substitutive, quand c'est notre privilège de la traverser, et de douter de notre délivrance finale, comme Jésus lui-même semble avoir craint pour la sienne ? Le Seigneur a-t-il glissé d'une manière substitutive ? Non, cher lecteur ; mais voilà les fruits du système que je signale, et des docteurs le recommandent dans leurs écrits, comme une piété. Ce système est très répandu. Que les théologiens l'exposent avec certaines restrictions, ou qu'il soit exprimé plus crûment par une femme, après s'être emparé de son sentiment, cette doctrine, sa racine, son principe n'en appartiennent pas moins à toute une école particulière (\*). Je n'accuse pas l'école tout entière d'accepter les fruits que j'ai signalés, dans leur extrême développement, en ces termes : Christ a glissé, « et qui ne connaît pas la difficulté de marcher dans un borbier fangeux sans glisser ? » mais j'accuse les principes et la doctrine de cette école comme étant la racine qui porte de tels fruits. Si je suis bien informé, quelques-uns de ceux qui publièrent les traités et la biographie mentionnés plus haut, doivent avoir été amenés, par l'habitude qu'ils ont de cette doctrine et par leur ignorance en appliquant à Christ certains Psaumes, ainsi que d'autres parties de l'Écriture, à ne trouver que de l'édification quand on leur disait que le pied de Christ avait glissé, parce qu'il n'avait pas réussi à se tenir ferme ; et à dire que c'est là un grand encouragement pour les croyants, quand ils sont arrêtés dans le borbier (apparemment aussi quand ils glissent, il est permis de le supposer) ; et voilà, disent-ils, la communion de ses souffrances. Des temps de ténèbres spirituelles sont donc la réponse à la prière de connaître Christ, ainsi que la communion de ses souffrances ; « et jamais, peut-être », ajoute-t-on, « l'expérience chrétienne ne saurait être montrée d'une façon plus entière et plus précise, comme une participation réelle aux souffrances de Jésus Christ, la tête de son corps ». J'avoue que cette justification des ténèbres de l'incrédulité dépasse tout ce que j'aurais pu m'imaginer de la perversion d'un esprit égaré ; car il ne s'agit pas ici du travail d'amour, en affliction, pour les autres, quoique les deux choses soient confondues, mais bien des ténèbres et presque du désespoir de soi-même, considérés comme la communion des souffrances de Christ. Si ces choses étaient substitutives en Christ, je suppose que ces docteurs doivent les considérer comme telles chez le chrétien maintenant, puisqu'elles sont le fruit de ses prières pour la participation aux souffrances de Christ. Ce n'est point là, nous disent-ils, de l'incrédulité, mais un privilège ; non pas un exercice nécessaire du cœur, mais un don ; non pas un exercice, dont la bénédiction soit nécessaire à l'âme qui le traverse, ayant pour résultat son humiliation ou sa discipline. Pour qui ces choses sont-elles donc subies ?

(\* ) Un livre populaire d'édification intitulé : « Une nuit de larmes » est infecté de cette doctrine d'une manière évidente.

Il est dit, dans le même traité, en faisant spécialement allusion à Gethsémani et à la croix, que Christ jouira du travail de son âme, et c'est ainsi, ajoute-t-on, que des ministres sont en travail d'enfantement pour leurs petits enfants, jusqu'à ce que Christ soit formé en eux ! Et de telles choses, on se les passe de main en main comme des doctrines d'une piété admirable ! J'ose à peine exprimer ce que je ressens. Un conducteur de cette école a dit, en parlant de Christ, qu'on ne doit pas être surpris de voir glisser une personne, qui fait l'ascension d'une montagne de glace, avec une lourde charge sur ses épaules. Une femme s'empare de cette pensée, sa sensibilité la mûrit et elle déclare que Christ a glissé, — conclusion qui doit être nécessairement tirée de cet abus des Psaumes, suivi jusque dans ces dernières conséquences. Mais les prédicateurs de cette école font un pas de plus, ils encouragent et consolent les croyants par la pensée que Christ a réellement glissé, parce que son chemin était si difficile.

Je le répète, tout cela n'est que le fruit nécessaire et naturel d'une doctrine qu'admirent beaucoup de personnes réellement chrétiennes. On connaît l'arbre à ses fruits.

Il est infiniment précieux de savoir que Christ a souffert toutes les afflictions qui peuvent fondre sur l'homme, comme résultat du péché (sauf, cela va sans dire, la condamnation finale) et que toutes ses afflictions ont été, d'une manière ou de l'autre (car elles furent diverses), la conséquence et le fruit du péché, mais aussi de son propre amour. Je trouve une valeur infinie dans le fait que Christ sympathise, soit avec moi, soit pour moi, dans toutes mes afflictions, mes tentations et mes épreuves, lors même qu'elles sont le produit de mes fautes et de mes infirmités. Mais faire des infirmités de ma foi, de mes heures de ténèbres, de mes craintes incrédules quant à mon salut final, — faire de ces choses, dis-je, la communion des souffrances de Christ, faire du fait qu'il aurait glissé, un encouragement pour mon âme, c'est le comble de l'orgueil spirituel et de la folie.

Le principe qui a produit ce fruit se rattache, d'un côté, à la question de la vie substitutive de Christ ; au moins à l'opinion qu'en professe l'école dont je parle ; parce qu'elle a perdu de vue le vrai caractère de la colère contre le péché et de l'expiation. C'est à ce dernier point que je désirerais donner maintenant sa vraie place, sans m'occuper beaucoup de la controverse qui s'y rattache, quoique j'en réfère, ci-après, aussi à l'opinion d'anciens écrivains.

Nous ne saurions avoir un sentiment trop vif de la profondeur des souffrances du Seigneur, dans son œuvre expiatoire. Aucune parole humaine n'est capable d'exprimer ce que ce fut, pour le Seigneur, de boire la coupe de la colère divine (car, en langage humain, nous n'exprimons que nos propres sentiments). Avec cette souffrance-là, impossible d'en comparer ni d'en mêler aucune autre. C'est un fait unique que la colère divine contre le péché, ressentie, dans toute sa vérité et sa réalité, au dedans de l'âme de Celui qui, par sa sainteté parfaite, par son amour pour Dieu, par la connaissance de la valeur infinie de l'amour de Dieu, pouvait savoir ce qu'était la colère divine, savoir ce que c'était que d'être fait péché devant Dieu, et qui, en vertu de sa personne, était seul capable de soutenir cette colère ; ce fait, je le répète, est unique au monde. Quelque terrible que doive avoir été l'anticipation de ces choses, et elle fut certainement terrible, toutefois l'anticipation n'était pas l'accomplissement même du fait en question. La mort seule, tout horrible qu'elle fût pour le Prince de la vie, encore moins une souffrance humaine quelconque, ne peut être mise au niveau de la colère divine ; et cependant quelle entière réalité dans les souffrances de Christ ! Pas un regard de pitié pour Lui, pas un cœur pour compatir avec Lui ! Voilà pourquoi, au Psaume 22, le Seigneur seul, Lui-même, exprime cela. Il fait allusion, d'un côté, à la violence et à la perversité de l'homme, de l'autre, au sentiment de sa propre faiblesse ; puis il met en contraste avec ces choses le fait que Dieu se tient loin de Lui,

comme le point qui distingue ce conflit de tous les autres. Enfin Il déclare ouvertement que, dans toutes les angoisses où d'autres avaient trouvé la délivrance, Dieu l'avait abandonné. Le résultat qui en découle est, comme nous l'avons dit plus haut, une grâce sans mélange, rien que la grâce et la bénédiction, parce que ces afflictions étaient la colère et la souffrance de la part de Dieu, pour le péché. Les afflictions de la part de l'homme peuvent et doivent amener le jugement, si nous les considérons comme le résultat de son inimitié. Mais l'abandon de Dieu, quand Christ est fait péché — qui devra subir le jugement pour cela ? Non, cette circonstance-là reste absolument unique et isolée, Christ s'y trouve tout seul. Elle produit l'expiation ; quelque autre que Christ pourrait-il jamais souffrir ce qui l'a effectuée ? Voilà pourquoi Christ se présente tout seul dans le Ps. 22, en contraste avec d'autres qui sont des croyants. Eux, ils se sont confiés en Dieu et ont été délivrés ; Lui, Il a été abandonné. On peut passer par les souffrances les plus profondes et les plus poignantes, par la détresse et l'angoisse, même quant au péché ; on peut souffrir, même jusqu'à la mort, avec toute la puissance de la mort sur le cœur de l'homme ; ces souffrances peuvent s'élever jusqu'au point même où l'on rencontre la colère ; mais ici elles s'arrêtent, elles ont atteint leur limite ; ce qui manque entièrement à leur nature, c'est la colère et l'abandon de Dieu. Quelque extrêmes qu'elles soient, elles rentrent toutes, par leur caractère, dans le cercle des affections humaines ; mais elles disparaissent toutes devant cet autre ordre de souffrances : la colère de Dieu. Qui pourrait sentir l'affliction, quoique présente, quand la colère est là, la colère de Dieu contre le péché, non point seulement les conséquences amères du péché, pour le pécheur, même jusqu'à la mort (tout cela est vrai et Christ a aussi suivi ce chemin), mais, je le répète, la colère de Dieu, elle-même, contre le péché ? Souffrance unique ; malheur à celui qui ne la distingue pas ! Aussi voyons-nous qu'au Psaume 69, qui pénètre bien avant dans les afflictions et les souffrances de Christ, et cela en rapport même avec des péchés connus de Dieu, malgré l'angoisse inouïe de Christ, malgré ses cris prolongés, cependant l'Esprit peut introduire des hommes dans cette même position. Certes, je ne dis pas qu'ils souffrent autant, ni si profondément ; mais ils peuvent souffrir de la même manière, en conséquence de la position dans laquelle les ont placés leurs propres péchés. «Car ils persécutent celui que tu avais frappé et font leurs contes de la douleur de ceux que tu avais blessés» (vers. 26) ; c'est pourquoi le jugement est réclamé sur eux (vers. 27, 28). Ceci n'est pas l'expiation, car les souffrances, de la part de l'homme, produisent la visitation de l'homme, en jugement. Au Ps. 22, nous ne trouvons pas trace de l'acte d'en associer d'autres, ni du fait que d'autres soient associés avec le Seigneur dans son affliction. Ici, comme nous l'avons déjà vu, tous les saints qui souffrent sont mis en contraste avec Lui. Lorsque, par ces souffrances, la rédemption est accomplie, lorsque Christ a été retiré d'entre les cornes des licornes, alors, en effet, il associe ses frères avec Lui ; mais c'est dans la délivrance, dans la joie et dans la paix. Quel autre que Lui seul pouvait faire l'expiation, ou porter la colère pour l'accomplir ? Mais dès qu'il s'agit d'autres afflictions, nous pouvons aussi y avoir notre part. Cette différence entre les Psaumes 22 et 69 est si marquée, que, dans le 69, tandis que le Psalmiste s'arrête sur les souffrances qui vinrent sur Christ, à l'approche de la mort, et qu'il prend pour thèse le cri de détresse profonde poussé par Christ, à cause de sa position et de ses circonstances, loin de nous présenter l'abandon de Dieu quand Christ crie à lui, il ajoute au contraire : «Mais pour moi, ma requête s'adresse à Toi, ô Éternel ! il y a un temps de ton bon plaisir ; ô Dieu ! selon la grandeur de ta gratuité, réponds-moi, selon la vérité de ta délivrance» (vers. 13). Ici donc, même dans l'expression de l'angoisse et de l'affliction de Christ, toute profonde qu'elle fût, nous ne trouvons pas cette parole du Psaume 22 : «mais tu ne réponds point». Or il est impossible qu'une intelligence spirituelle qui connaît, en quelque mesure, ce que vaut la faveur divine, et qui est capable de regarder à Lui, puisse, quelque profonde et intime que soit sa détresse, lors même qu'elle serait le résultat de péchés et de chutes — puisse, dis-je, ne pas comprendre la différence immense et absolue de ces deux états. Il est, à la vérité, également impossible, et quelle bénédiction pour nous ! de sonder la profondeur de ce qu'exprime le Psaume 22.

Or il est de la dernière importance de maintenir d'une manière ferme et précise, de conserver, comme un fondement inébranlable de la vérité éternelle, la vraie signification du fait que Christ a porté effectivement la colère directe de Dieu, lorsqu'il a été fait péché ; qu'il l'a soufferte, en étant réellement abandonné de Dieu, quant à son âme, à cause du péché ; de sorte que cette colère nécessaire et méritée, quoique par d'autres que par Christ, Il l'a subie effectivement et réellement. Quant à cette vérité même, aucune personne divinement enseignée, quelque obscure que lui soit, du reste, la doctrine touchant la nature propre et le caractère des souffrances de Christ, pendant sa vie, et quoiqu'elle puisse, par sentiment, augmenter la profondeur des afflictions de Christ de leur mélange avec son œuvre expiatoire, — aucune personne divinement enseignée ne peut manquer, je le répète, dès qu'il s'agit de la vérité positive, de distinguer, de toute autre affliction, le fait que l'âme du Seigneur a porté réellement et souffert, en grâce, la colère directe et l'abandon de Dieu ; elle saura distinguer cette souffrance-là de toute autre affliction ou souffrance quelconque, même profonde, dans laquelle Christ pouvait dire, par exemple : «Mais pour moi, ma prière s'adresse à toi, Éternel ! au temps favorable» (Ps. 69:13) et dans laquelle il ne dit pas : «mais tu ne réponds point». On peut trouver maint passage difficile à interpréter, on peut être embarrassé par les raisonnements d'autrui, on peut, quant au sentiment, confondre l'anticipation de la coupe de la colère avec le fait de la boire. De telles choses nous sont arrivées à tous, plus ou moins. Mais quand l'âme et la conscience se trouvent en présence du fait que Christ a réellement porté la colère de Dieu, — la colère de Dieu contre le péché, — chacun se prosternera devant cette œuvre solennelle, sachant que Christ s'y est trouvé seul ; jamais, on ne confondra, un seul instant, cette souffrance de Christ avec des afflictions, même profondes, que d'autres pouvaient partager. Dans toutes les afflictions qui résultent d'un amour actif, dans toutes celles que le gouvernement de Dieu nous inflige à cause du péché, l'homme peut avoir sa part (comme, par exemple, le Résidu juif et, en principe, les pécheurs sous la loi), en acceptant les unes avec reconnaissance, ou en s'humiliant des autres. L'opprobre peut briser le cœur de l'homme : il peut être isolé et abandonné de tous ; il peut crier de l'abîme profond où l'ont plongé ses péchés — mais porter la colère divine, voilà ce qu'il se sent incapable de faire ; et il adore Celui qui l'a fait à sa place.

Ces choses demandent d'être exposées avec ordre. Les souffrances dans lesquelles Christ est entré, en dehors de son œuvre expiatoire, et que d'autres sont capables d'éprouver, ont un double caractère. Ce sont d'abord les souffrances qui découlent d'un amour actif dans ce monde, puis celles qui résultent des châtiments à cause du péché, ces dernières jointes au poids de la puissance de Satan sur l'âme et à la frayeur de la colère anticipée de Dieu.

Dans les premières, c'est notre privilège de souffrir avec Christ ; dans les dernières, nous souffrons à cause de notre légèreté, et sous la main de Dieu ; mais Christ est aussi entré dans ces dernières souffrances (\*) ; Il sympathise avec nous. Mais tout cela est bien distinct des souffrances que Christ a endurées à notre place, afin de nous les épargner, portant la colère de Dieu, afin que nous n'eussions pas à la porter nous-mêmes. Dans l'expiation, Il souffre pour nous ; dans le service, nous souffrons avec Lui ; dans nos détresses, nos agonies morales à cause du péché, Il a senti avec nous. Nous allons voir que le Seigneur Lui-même et les enseignements des évangiles distinguent clairement les souffrances de Christ, pendant son ministère ici-bas, des souffrances de la fin de sa vie ; et ces dernières, à leur tour, de son œuvre expiatoire (quoiqu'elles eussent lieu à la même époque). Dès que le Seigneur eût été baptisé par Jean, le Saint Esprit descendit sur Lui, et Il entra dans son ministère public. Mais ce ministère fut introduit par la tentation dans le désert ; Christ y fut poussé par l'Esprit, afin d'être tenté par le diable. Il remporta la victoire, l'homme fort fut lié, et Il commença à piller ses biens : il passa de lieu en lieu en faisant du bien, et guérissant tous ceux que le diable avait asservis à sa puissance (Act. 10:38), car Dieu était avec Lui. Possession, maladie, mort, — tout fruit quelconque de la puissance de l'Ennemi s'évanouissait devant sa parole. Il passa par l'affliction ; Il fut l'opprobre des hommes ; Il porta leurs fardeaux sur ses épaules. Je suis persuadé que Christ n'a jamais guéri de malade, sans porter, en son esprit et en son cœur, le fardeau de la maladie, comme étant le

fruit et la puissance du mal. Or tout cela, c'était l'activité de son amour. Lui-même, il a porté nos infirmités et s'est chargé de nos maladies. Remarquez bien que cela est dit, lorsqu'il les guérissait. Or, porter nos afflictions et nos douleurs et nous en délivrer par sa puissance, ce n'est pas porter notre péché même, sous le poids de la colère divine.

(\*) Ayant expliqué cela, en détail, dans l'Introduction, je ne change ni n'ajoute rien ici.

En outre, Satan n'était pas avec Christ, pour le tenter d'une manière directe, pendant le cours de son ministère. Nous lisons en Luc : «Et ayant accompli toute tentation, le diable se retira d'avec Lui pour un temps» (4:13). Mais à la fin de sa vie, Christ put dire : «Désormais je ne parlerai plus beaucoup avec vous, car le chef du monde vient ; et il n'a rien en moi». Ici nous trouvons, de nouveau, un changement distinct dans la position du Seigneur par rapport à la présence de Satan. Aussi put-il dire, après cela, à ceux qui arrivèrent de la part des principaux sacrificateurs : «Mais c'est ici votre heure et le pouvoir des ténèbres». Auparavant, Il avait été assis, tous les jours, avec eux dans le temple et ils n'avaient point étendu leurs mains contre lui pour le saisir. Mais ceci (parole terrible pour ces malheureux !) était leur heure et le pouvoir des ténèbres. Celui qui avait la puissance de la mort était alors à l'œuvre contre le Seigneur, et le Seigneur ne se retira point de l'épreuve. Son âme fut saisie de tristesse jusqu'à la mort ; celui qui avait la puissance des ténèbres la faisait peser tout entière sur son âme. Mais, même alors, Christ pouvait attendre que ses disciples veillassent avec Lui ; ils pouvaient être criblés comme le blé (Luc 22:32), quoique leur seule ressource, lorsque cette heure s'approcha avec une puissance réelle, fût de s'enfuir pour ne pas entrer dans la tentation ; leur seule ressource, alors qu'ils ne connaissaient pas la puissance du Saint Esprit opérant en eux ; car ils devaient suivre Christ plus tard, comme il le dit ensuite à Pierre.

Ce changement, qui avait lieu dans sa propre position, le Seigneur le leur donne clairement à entendre : «Quand je vous ai envoyés sans bourse, sans sac et sans sandales, avez-vous manqué de quelque chose ? Et ils disent : De rien. Il leur dit donc : Mais maintenant, que celui qui a une bourse la prenne, et de même celui qui a un sac, et que celui qui n'a pas d'épée vende sa robe et achète une épée. Car je vous dit qu'il faut encore que ceci qui est écrit soit accompli en moi : «Et il a été compté parmi les iniques». Car les choses qui me concernent vont avoir leur fin» (Luc 22:35, etc.). Tout était changé. Autrefois, Il les avait protégés par sa puissance divine, par laquelle il agissait et opérait dans le monde. Maintenant, quoique sa personne divine fût éternellement la même, et sa puissance, comme telle, immuable, Christ devait être rejeté et souffrir. La gloire devait arriver, mais, auparavant, il fallait que Christ souffrît beaucoup et qu'il fût rejeté par cette génération-là. Il enseigna cela spécialement à ses disciples, depuis le moment où Pierre confessa qu'il était le Fils du Dieu vivant, à partir de la transfiguration, et dans son dernier voyage de la Galilée à Jérusalem. Non que Christ souffrît ces choses alors ; son heure n'était pas encore venue (Jean 7:30) ; mais Il leur donnait à entendre qu'Il aurait à les souffrir (voyez Matt. 16:21 ; 17:12, «va souffrir» — μέλλει πάσχειν — et vers. 22 ; Marc 8:31 ; Luc 9:22). La chose est d'autant plus remarquable qu'alors Il enjoint à ses disciples de ne dire à personne qu'Il est le Christ, ajoutant : «Il faut que le Fils de l'homme souffre». Il abandonnait, en pratique, son ministère de la circoncision pour la vérité de Dieu, le témoignage de Jéhovah Messie (\*), et allait entrer dans un autre témoignage : les souffrances du Fils de l'homme. Remarquez que c'est aussi lorsque ce titre est suggéré à son esprit, par l'arrivée des Grecs (Jean 12:20-25), que sa mort et sa croix se lèvent tout à coup devant son âme (comp. Ps. 2 et l'usage que fait du Ps. 8 l'apôtre en Hébr. 2).

(\*) Ce ministère fut toutefois continué, en patience, jusqu'à l'entrée de Christ à Jérusalem, monté sur un ânon, lorsqu'Il annonce que la vigne sera ôtée aux Juifs.

Mais je reviens à mon sujet. Christ dit à ses disciples qu'Il va souffrir. Nous avons vu que le prince de ce monde devait venir. Satan entra en Judas, et ce fut l'heure de ses ennemis et la puissance des ténèbres. Christ s'exprima ainsi, lorsqu'Il rencontra, à Gethsémané, la foule de ceux qui étaient envoyés de la part des principaux sacrificateurs. Le Seigneur déclarait distinctement et ouvertement le changement qui avait lieu dans le caractère de son ministère et de ses souffrances, c'est-à-dire, dans sa position. Ce n'est pas ici son ministère, comme Prince de la vie (quoiqu'Il le fût toujours, et qu'Il le prouvât en pillant les biens de son ennemi vaincu) : «Le prince de ce monde vient» ; c'est la puissance des ténèbres, et Christ la subissant, dans l'angoisse du combat, pour l'amour de nous ; son âme attristée jusqu'à la mort ; la puissance de l'ennemi — de celui qui a le pouvoir de la mort — pesant, de tout son poids, sur l'âme de Christ. Toutefois Il subissait ces choses, en communion avec le Père et en le suppliant à leur égard, et le Père l'exauça. Or, ici, nous avons, de sa propre bouche, la révélation très distincte et précise qu'Il ne buvait point encore, à cette heure, la coupe que son Père Lui avait donné à boire. Il demande instamment de n'être pas obligé de la boire ; que, si cela est possible, cette coupe passe loin de Lui ; mais s'il Lui faut la boire, sa soumission à la volonté de son Père est parfaite. Ici, sans doute, son âme entre, aussi profondément que possible, dans ce qui est représenté par la coupe qu'Il avait à boire ; elle est triste jusqu'à la mort ; mais dans l'angoisse du combat, Il prie plus instamment. Il fut exaucé. Christ n'a pris la coupe, ni de la main des hommes, ni de la main de Satan, quoique l'homme et Satan fussent là pour l'accabler, et qu'il sentît toute sa faiblesse, comme homme. Mais Il traverse la pensée de tout cela et la mort même, avec Celui qui exauce sa supplication et qui est capable de le sauver ; Il prend la coupe de la main de son Père, dans une paix parfaite à l'égard de l'homme et du pouvoir des ténèbres ; Il s'offre Lui-même volontairement, afin qu'Il ne perde aucun de ceux que le Père lui a donnés (Jean 17). Le Père Lui avait donné la coupe à boire. Il ne s'en détourne pas ; mais s'offre Lui-même volontairement pour nous. Christ n'eût-il pas fait cela dans son obéissance bénie, Il était libre de passer au milieu de ses ennemis atterrés ou de demander des légions d'anges pour le délivrer de leurs mains. Mais alors comment les Écritures eussent-elles été accomplies ? Sur la croix tout est terminé. Dieu l'abandonne, et toute la colère de Dieu se répand sur Celui qui ne connut pas le péché, mais qui fut fait péché pour nous, — Celui qui, dans sa vie mise tout entière à l'épreuve, n'a pas connu le péché. S'il y avait eu quelques péchés, s'ils avaient été possibles dans la vie de Christ, c'eût été le moment d'en avoir la conscience ; car c'est alors que toutes les épreuves qui auraient pu manifester le péché (si la conscience du péché eût pu se trouver là), avaient atteint leur suprême degré. Mais il n'y eut là que la victime sans tache et qui n'avait jamais porté le joug, Celui qui s'offrit Lui-même, sans tache, à Dieu, qui fut fait péché pour nous, afin que nous devinssions justice de Dieu en Lui. Il offrit son âme en oblation pour le péché, ainsi que cela est dit dans le passage d'Ésaïe, auquel le Seigneur fait Lui-même allusion (Luc 22:37), comme à une chose qui devait être encore accomplie : «Il a livré son âme à la mort, Il a été mis au rang des transgresseurs, et Lui-même a porté les péchés de plusieurs» (És. 53:12).

Maintenant, je le demande, avant d'aller plus loin, la mort de Christ n'est-elle pas présentée dans l'Écriture, comme l'acte par lequel la rédemption fut opérée ? Son sang précieux n'est-il pas présenté comme le moyen efficace de la rédemption ? N'avons-nous pas la rédemption par son sang, la rémission des péchés ? N'est-ce point par le précieux sang de Christ, comme d'un agneau sans défaut et sans tache ? N'est-il pas déclaré que, sans effusion de sang, il n'y a pas de rémission ? Qu'on prenne le chap. 9 de l'épître aux Hébreux, que je me permettrai de citer ici depuis le vers. 11. Ces paroles valent bien toute l'autorité humaine, quelque ancienne qu'elle soit : «Mais Christ étant venu, souverain sacrificateur des biens à venir, par le tabernacle plus grand et plus parfait qui n'est pas fait de main, c'est-à-dire qui n'est pas de cette création, et non avec le sang des veaux et des boucs, mais avec son propre sang, est entré, une fois pour toutes, dans les lieux saints, ayant obtenu une rédemption éternelle. Car si le sang des taureaux et des boucs et les cendres d'une gémisse, avec lesquelles on fait aspersion sur ceux qui sont souillés — sanctifie pour la pureté de la chair, combien plus le sang du Christ qui, par l'Esprit éternel, s'est offert lui-même à Dieu sans tache, purifiera-t-il votre conscience des œuvres mortes, pour servir le Dieu vivant ! Et c'est pourquoi il est médiateur d'une nouvelle alliance, de sorte que la mort intervenant pour la rançon

des transgressions qui étaient sous la première alliance, ceux qui sont appelés reçoivent la promesse de l'héritage éternel (car là où il y a un testament, il est nécessaire que la mort du testateur intervienne ; car un testament est valide lorsque la mort est intervenue, puisqu'il n'a pas de force aussi longtemps que le testateur vit). C'est pourquoi la première alliance n'a pas été consacrée sans du sang. Car chaque commandement selon la loi ayant été proclamé par Moïse à tout le peuple, il prit le sang des veaux et des boucs, avec de l'eau et de la laine teinte en pourpre, et de l'hysope, et en fit aspersion sur le livre et sur tout le peuple, en disant : «C'est ici le sang de l'alliance que Dieu vous a ordonnée». Et, de la même manière, il fit aspersion du sang sur le tabernacle et sur tous les vaisseaux du service. Et presque toutes choses sont purifiées, selon la loi, par du sang ; et, sans effusion de sang, il n'y a pas de rémission. Il était nécessaire donc que les images des choses qui sont aux cieux fussent purifiées par de telles choses, mais que les choses célestes elles-mêmes le soient par de meilleurs sacrifices que ceux-là. Car le Christ n'est pas entré dans les lieux saints faits de main, copies des vrais, mais dans le ciel même, afin de paraître maintenant pour nous, devant la face de Dieu ; ni, non plus, afin de s'offrir, lui-même, plusieurs fois, ainsi que le souverain sacrificateur entre dans les lieux saints, chaque année, avec un autre sang (puisque [dans ce cas] il aurait fallu qu'il souffrît plusieurs fois depuis la fondation du monde) ; mais maintenant, en la consommation des siècles, Il a été manifesté une fois, pour l'abolition du péché, par le sacrifice de lui-même. Et comme il est réservé aux hommes de mourir une fois, et après cela, d'être jugés, ainsi le Christ, ayant été offert, une fois, pour porter les péchés de plusieurs, apparaîtra, une seconde fois, sans péché, à salut à ceux qui l'attendent».

Qu'on veuille bien remarquer que «sans effusion de sang il n'y a point de rémission», puis la déclaration que Christ aurait dû souffrir plusieurs fois, comme le souverain sacrificateur offrait du sang étranger ; mais qu'il a été manifesté, une fois, en la consommation des siècles, pour l'abolition du péché par le sacrifice de Lui-même : «Christ a été offert, une fois, pour porter les péchés de plusieurs». Au chap. 10, nous voyons, qu'en contraste avec les sacrificateurs qui se tenaient debout chaque jour, pour faire le service, «celui-ci, ayant offert un seul sacrifice pour les péchés, s'est assis à perpétuité à la droite de Dieu» (vers. 11, 12). Il n'y avait qu'un moyen pour que l'entrée du lieu très saint fût ouverte ; c'était le voile déchiré en deux, c'est-à-dire sa chair. Lorsque nous examinons la valeur de la mort de Christ, que trouvons-nous rattaché à cette mort, dans l'Écriture ?

Ai-je besoin de rédemption ? Nous avons la rédemption par le moyen de son sang, une rédemption éternelle ; car, «non pas avec le sang des veaux et des boucs, mais avec son propre sang, il est entré, une fois pour toutes, dans les lieux saints, ayant obtenu une rédemption éternelle».

Ai-je besoin de pardon ? Cette rédemption que j'ai par le moyen de son sang est le pardon des péchés — sans effusion de sang, il n'y a pas de rémission.

Ai-je besoin de paix ? C'est Lui qui a fait la paix par le sang de sa croix.

Ai-je besoin de réconciliation avec Dieu ? Quoique nous fussions des pécheurs, «toutefois maintenant Il nous a réconciliés, par le corps de sa chair, par le moyen de la mort, afin de nous présenter saints, irréprochables et irrépréhensibles devant Dieu» (Col. 1:22). «Lorsque nous étions ennemis, nous avons été réconciliés à Dieu par la mort de son Fils» (Rom. 5:10).

Voudrais-je être mort au péché et que ma chair soit crucifiée avec ses passions et ses convoitises ? «Je suis crucifié avec Christ». «Sachant ceci, que notre vieil homme a été crucifié avec Lui, afin que le corps du péché soit annulé» ; «car en ce qu'il est mort, il est mort, une fois pour toutes, au péché ; mais en ce qu'il vit, Il vit à Dieu» (Rom. 6:6, 10). C'est là aussi que je trouve ma délivrance du poids et du joug de la loi qui a autorité sur l'homme, aussi longtemps qu'il vit.

Ai-je besoin d'une propitiation ? Christ est présenté comme propitiatoire, par la foi en son sang. Ai-je besoin de justification ? Je suis justifié par son sang. Voudrais-je avoir part avec Christ ? Il fallait qu'Il mourût ; car à moins que le grain de froment ne tombe en terre et ne meure, il demeure seul ; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit (Jean 12:24).

Ainsi donc, pour quoi suis-je baptisé, comme l'expression publique de ma foi ? «Nous tous qui avons été baptisés pour le Christ Jésus, nous avons été baptisés pour sa mort» (Rom. 6:3). Car qu'est-ce qui a réellement détruit le mur mitoyen de clôture et fait entrer les Gentils, abolissant l'inimitié et réconciliant Juifs et Gentils, en un corps, à Dieu (Éph. 2:14, etc.) ? C'est la croix. Comment avons-nous pleine liberté pour entrer dans les lieux saints ? Par le sang de Jésus, chemin nouveau et vivant qu'Il nous a consacré à travers le voile, c'est-à-dire sa chair ; car jusqu'à ce que le voile fût déchiré, l'Esprit Saint indiquait ceci : que le chemin des lieux saints n'était pas encore manifesté (Héb. 9:8).

C'est par conséquent un Christ élevé qui est devenu le point d'attraction pour tous. «Quand j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai tous les hommes à moi» (Jean 12:32).

Dans la puissance de quoi, le grand Pasteur des brebis a-t-il été ramené d'entre les morts ? Dans la puissance du sang de l'alliance éternelle. Comment la malédiction de la loi a-t-elle été ôtée de dessus ceux qui la subissaient ? Par le fait que Christ est devenu malédiction pour eux ; car il est écrit : «Maudit est quiconque est pendu au bois».

Comment sommes nous lavés de nos péchés ? Il nous a aimés et nous a lavés de nos péchés dans son sang ; car son sang purifie de tout péché (Apoc. 1:6 ; 1 Jean 1:7).

Si je désire être délivré du monde, c'est par la croix que je le suis, «par laquelle le monde m'est crucifié et moi au monde» (Gal. 6:14).

Si, connaissant combien le Seigneur doit être craint, l'amour du Christ m'étreint à l'égard des hommes, d'où cela vient-il ? «Parce que j'ai jugé ceci, que si un est mort pour tous, tous aussi sont morts, et qu'il est mort pour tous, afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et ressuscité pour eux» (2 Cor. 5:14). Ainsi l'apôtre ne connaissait désormais personne selon la chair, non pas même Christ. Tout était une nouvelle création. Si je veux vivre avec la puissance divine, c'est en portant, dans mon corps, les marques du Seigneur Jésus, afin que la vie de Jésus soit manifestée dans mon corps mortel.

Lorsque Jésus voulut instituer un mémorial particulier, afin de rappeler son souvenir, ce fut un corps rompu et un sang versé. C'est un Agneau comme immolé que l'on voit au milieu du trône (Apoc. 5:6). Tout a été amour de sa part, cela va sans dire. Mais si je désire l'apprendre, voici la réponse : «Par ceci nous avons connu l'amour, c'est que lui a laissé sa vie pour nous», et cela de la part de Dieu, «en ce que Lui nous aima et qu'il envoya son Fils, pour être la propitiation pour nos péchés» (1 Jean 3:16 ; 4:19).

Nous sommes sanctifiés pour l'aspersion de ce précieux sang de Christ, et pour l'obéissance ; et étant sanctifiés et rendus parfaits à perpétuité, par l'offrande du corps de Jésus Christ faite une seule fois (en contraste avec les sacrifices, toujours renouvelés, des Juifs), il n'y a plus d'offrande pour le péché, car Christ ayant offert un seul sacrifice pour les péchés, il s'est assis pour toujours à la droite de Dieu (\*). Car Il n'a pas dû «s'offrir Lui-même plusieurs fois, ainsi que le souverain sacrificateur entre dans les lieux saints, chaque année, avec un autre sang (puisque, dans ce cas, il aurait fallu qu'il souffrît, plusieurs fois, depuis la fondation du monde) ; mais maintenant, en la consommation des siècles, il a été manifesté une fois, pour l'abolition du péché, par le sacrifice de Lui-même. Et, comme il est réservé aux hommes de mourir une fois, et après cela d'être jugés, ainsi le Christ, ayant été offert une fois, pour porter les péchés de plusieurs, apparaîtra une seconde fois, sans péché, à salut à ceux qui l'attendent».

(\*) Je rejette entièrement, comme absolument vide de sens, la leçon devenue, pour ainsi dire, à la mode : «un sacrifice pour toujours». Au reste, cette remarque ne touche pas le sujet qui nous occupe maintenant.

Ai-je donc besoin que ma conscience soit purifiée ? Elle l'est, par le moyen du sang de Christ qui, par l'Esprit éternel, s'est offert Lui-même à Dieu, sans tache (\*) (Héb. 9:14) ; car c'est par le moyen de la mort qu'a lieu la rançon des transgressions qui étaient sous la

première alliance ; et c'est en vue de cela, que Christ est devenu Médiateur. En effet, un testament n'a pas de force aussi longtemps que le testateur vit.

(\*) Remarquez ce passage, ainsi que tous les autres ; car ils montrent ce que signifie : Christ s'offrant Lui-même à Dieu.

Me faut-il la destruction de la puissance de Satan ? Je trouve que c'est par la mort, que Christ a rendu impuissant celui qui avait la puissance de la mort (Héb. 2:15).

Quel est le but central de la venue de Christ, le fondement de sa gloire comme homme ? Nous voyons Jésus, qui a été fait un peu moindre que les anges, à cause de la passion de la mort, couronné de gloire et d'honneur, de sorte que, par la grâce de Dieu, il goûtât la mort pour tous (Héb. 2:9) ; et même la purification et la réconciliation de toutes choses, dans le ciel et sur la terre, en dépendent (Héb. 9:23 ; Col. 1:20).

Christ veut-il se sanctifier, ne fût-ce que le peuple juif, pour Lui-même ? Il faut que son sang soit versé ; il faut qu'il souffre, qu'il soit rejeté hors de la porte. Pour nous, point de rémission, point de privilège de la nouvelle alliance sans le sang ; sans lui, pas de nouvelle alliance établie avec ses privilèges. Sans le sang, point de rédemption. Le pécheur vivant ne peut, comme tel, être présenté à Dieu ; un Christ vivant ne peut pas non plus offrir ce qui est nécessaire pour que le pécheur puisse s'approcher de Dieu. Le voile reste intact ; la conscience souillée ; la propitiation n'est point accomplie. Dieu a usé de support avec les saints de l'ancienne alliance ; et Il a montré sa justice en faisant cela, — justice montrée dans le temps présent, en ce que ce propitiatoire est présenté par le moyen de la foi au sang de Christ (Rom. 3:24-26).

On allègue, il est vrai, que Christ est venu pour faire la volonté de Dieu, en prenant la place des sacrifices, et que son obéissance durant sa vie est utile à l'expiation ; mais il est écrit : «C'est par cette volonté que nous avons été sanctifiés, par l'offrande du corps de Jésus Christ, faite une fois pour toutes» (Héb. 10:10). On allègue encore que l'obéissance de Christ, pendant sa vie, a eu le même caractère légal que sa mort. Obéir à la loi d'un cœur intègre, de manière à être parfaitement agréable à Dieu personnellement, serait donc la même chose que de porter, pour d'autres, la malédiction de la loi, sous la colère et le jugement de Dieu ? Est-il possible que des chrétiens qui savent ce dont ils ont besoin, comme pécheurs, emploient de pareils raisonnements ?

Ayant ainsi exposé, d'après l'Écriture, la valeur bénie de la mort de Christ, et jugeant que les passages dont je me suis servi ont assez de force par eux-mêmes pour me dispenser de tout commentaire, je désire pénétrer un peu plus avant dans les éléments et dans le caractère des souffrances de Christ, sous le rapport de leur utilité pour nous, afin que nous puissions d'autant plus apprécier sa grâce.

On peut envisager l'homme, au point de vue moral, dans trois conditions différentes : premièrement, comme un pécheur sous la condamnation ; secondement, comme un saint par grâce, participant de la nature divine et du Saint Esprit comme sa force ; enfin, il se peut que, quoique réveillé, vivifié et droit quant à ses intentions, il souffre, dans les exercices de son âme, en apprenant, comme pécheur, la différence du bien et du mal, sous le gouvernement divin, dans la présence de Dieu qu'il ne connaît pas entièrement en grâce et en rédemption ; il a devant les yeux le jugement de Dieu à l'égard du péché, il est exposé à subir tous les effets des avantages que Satan possède sur un homme dans cet état ; il passe par les souffrances dont l'histoire de Job nous offre un exemple.

Christ a passé par toutes ces sortes de souffrances ; sauf, naturellement, qu'étant Lui-même un être parfait, Il a passé par la dernière, afin de l'apprendre pour d'autres (\*). Inutile de dire qu'Il a été parfait dans toutes. Ce qui se rattachait à la première des conditions que j'ai nommées plus haut, celle d'un pécheur sous la condamnation, Christ l'a subi jusqu'au bout, comme portant réellement le péché, endurant ainsi la colère pour d'autres, d'une manière substitutive, afin qu'ils n'eussent jamais à l'endurer eux-mêmes. Quant à la seconde de ces conditions, Il y était véritablement conformément à sa propre nature, ou plutôt comme Lui-même, comme notre conducteur dans cette voie. À la première de ces conditions, c'est-à-dire au fait que nous étions sous le jugement et la condamnation à cause du péché, la réponse divine, en expiation, a été la mort de Christ sur la croix. Tout ce que Dieu était dans sa nature, Il l'était nécessairement contre le péché ; car quoiqu'Il fût amour, l'amour ne trouve pas de place dans la colère contre le péché ; et la perte du sentiment de cet amour, la conscience, dans l'âme, d'être privé de Dieu, est la plus terrible de toutes les souffrances, une horreur indicible pour celui qui connaît cet amour ; or Christ le connaissait dans toute sa perfection. Mais la majesté de Dieu, sa sainteté, sa justice, sa vérité, tous ces caractères de Dieu, dans leur nature même, étaient dirigés contre Christ fait péché pour nous. Tout ce qu'est Dieu était contre le péché, et Christ a été fait péché ; nulle consolation d'amour n'a atténué la colère. Jamais le Christ obéissant n'a été aussi précieux qu'alors ; mais son âme devait être mise en oblation pour le péché, afin de porter judiciairement le péché devant Dieu. Voilà ce qui, après les trois heures de ténèbres, a été exprimé par le Seigneur dans ces paroles du Psaume 22 : «Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?». J'ai déjà dit que le résultat de cette souffrance ne cessera jamais, que c'est une éternité de grâce sans mélange pour nous. J'y reviens maintenant, en y rattachant quelques faits remarquables, tirés des expressions du Seigneur Lui-même. Ici Il a souffert, en sorte que pas une seule goutte de la coupe qu'il buvait ne nous restât à boire. Pour nous, c'eût été une perte et une ruine éternelles ; — la perfection divine de Christ, en amour, a passé par cette souffrance, sans un seul rayon de consolation de la part de Dieu, ni des hommes. Toutes ses autres afflictions le poussèrent, avec une force croissante, vers cette souffrance suprême, et se confondirent avec elle dans ces ténèbres qui cachaient tout, sauf la colère qu'Il endurait de la part de Dieu. Des juges iniques et sans cœur se lavent les mains à l'égard d'un tel homme et de ce qui le concerne ; les principaux sacrificateurs, qui auraient dû intercéder pour lui, appellent une mort cruelle sur l'innocent ; les amis, sur lesquels son cœur aurait dû pouvoir compter, l'abandonnent et le renient ; il cherche des consolateurs (Ps. 69:20, 21) ; il désirerait que les plus favorisés d'entre ses amis vieillissent avec Lui. Or l'infidélité d'un ami est plus poignante que la haine d'un ennemi. Mais tout cela prouva la puissance de celui qui exerçait un empire illimité sur le péché et par le péché (illimité, sauf en tant que la grâce est intervenue en délivrance), et qui possédait le pouvoir de la mort sur ceux que le Seigneur venait délivrer ; c'était son heure et la puissance des ténèbres. Satan fit tout ce qu'il pouvait faire ; mais cela n'aboutit qu'à mener le Seigneur à travers une lutte dont je vais parler, en s'offrant volontairement lui-même et laissant les siens aller leur chemin, qu'à le mener, dis-je, à cette scène suprême où, privé de toute consolation humaine, Il devait accomplir l'œuvre de la propitiation, seul avec Dieu qui jugeait le péché ; scène unique, que nul œil ne peut approfondir, sauf l'œil de Celui qui connaît la colère divine contre le péché comme Dieu seul la connaît (quoique, Dieu en soit béni, nous en connaissons véritablement le sens et la valeur). Des taureaux de Basan étaient là, des chiens sans cœur et sans honte, mais seulement afin de pousser Celui qui souffrait à chercher du secours là où Il devait apprendre, pour nous, dans toute sa profondeur, ce que c'était que d'être abandonné de Dieu. Cette heure, passée pour toujours, a eu pour fruit une gloire divine et éternelle. Cette heure et cette œuvre avaient une valeur si infinie et si réellement divine, que Lui-même a pu dire : «C'est pour cela que mon Père m'aime, parce que je laisse ma vie, afin de la reprendre».

(\*) Malgré la restriction contenue dans les mots qui précèdent, ce que j'affirme ici a été tout particulièrement employé contre moi par M. T. Ryan et tous ses partisans, comme si je plaçais Christ dans une position fautive. Mais il est impossible qu'un esprit impartial puisse comprendre cette phrase comme indiquant l'état dans lequel Christ se trouvait. Elle se rapporte clairement aux souffrances que Christ eut à subir, parce que d'autres étaient dans cet état ; sans cela, Christ aurait été un pécheur sous la condamnation ; un saint par grâce ; et Il aurait appris, comme pécheur, la différence du bien et du mal. Je n'ai ajouté de restrictions, en parlant de la dernière espèce de souffrances, que parce qu'il eût été possible qu'on me comprît mal. On a confondu le fait que Christ a passé, dans son âme, par les souffrances, avec le fait qu'Il aurait été dans l'état, ou dans la relation avec Dieu, qui les occasionnait. Il a passé, en effet, dans

son esprit, par les souffrances dont j'ai parlé ; mais c'est parce qu'elles appartenaient à d'autres personnes, qui se trouvaient dans l'état même qui causait ces souffrances ; et c'est parce que Christ y a passé, qu'Il peut entrer dans ces souffrances, y participer. C'est ainsi qu'Il était droit, qu'Il craignait la mort et la colère, et qu'Il criait à Dieu, en les ayant devant Lui. Ce dont il est question, c'est de l'espèce des souffrances, et de l'esprit de Jésus, qui les réalisait. Si l'on préfère lire : «Jésus a réalisé ces souffrances dans son âme», au lieu de : «Jésus a passé par ces souffrances», je n'ai rien à objecter ; mais il ne faut pas oublier que le Messie a été réellement retranché. Voilà donc quelle était ma pensée, en disant que Christ a passé par ces souffrances ; il est évident que la phrase n'exprime pas autre chose. Cette matière est exposée au long dans l'Introduction, et j'ai déjà fait allusion à l'objet de cette note, ci-dessus .

Mais je quitte ce sujet béni et solennel, sur lequel je m'étendrais volontiers, pour diriger nos regards sur un autre caractère des souffrances du Seigneur, moins sombre pour lui, mais humiliant pour nous ; je veux parler des souffrances qu'Il endura comme l'Être saint qui glorifiait Dieu, lorsque les outrages de ceux qui outrageaient Dieu, tombaient sur Lui. Ces souffrances-là se prolongent jusqu'à sa mort ; elles résultent de ce qu'Il annonçait la justice dans la grande assemblée (Ps. 40:9), de ce que, au milieu des hommes qui n'aimaient pas la lumière, Il manifestait Dieu d'une manière parfaite ; en sorte que, pour son amour, Il moissonna la haine. Je ne m'étends pas sur ce sujet, parce qu'il ne peut offrir aucune difficulté à mes lecteurs. Dans notre mesure faible et imparfaite, nous avons part à cette espèce de souffrances ; c'est notre privilège, comme saints : «Il vous a été gratuitement donné... non seulement de croire en lui, mais aussi de souffrir pour lui» (Phil. 1:29). «Si nous souffrons avec lui, nous régnerons aussi avec lui» (2 Tim. 2:11, 12). «Si, en faisant bien, vous souffrez, et que vous l'enduriez patiemment, cela est digne de louange devant Dieu» (1 Pier. 2:20). On pourrait citer une foule de passages, pour montrer que nous sommes appelés ainsi à souffrir comme Christ a souffert ; Paul s'exprime de la même manière, en disant : «Ce qui manque aux afflictions du Christ, je l'accomplis pour ma part, dans ma chair, pour son corps qui est l'assemblée» (Col. 1:24, 25). Nous souffrirons comme Christ a souffert, dans la mesure en laquelle, par notre marche et notre témoignage, nous le manifesterons comme Il manifestait son Père, et ses consolations abonderont ; c'est une nourriture à manger que la chair ne connaît pas. Christ pouvait rendre grâces au Père dans les occasions où Il avait les plus douloureuses et les plus justes accusations à adresser au monde.

J'arrive maintenant à la troisième espèce d'épreuve, dans laquelle l'homme peut se trouver ; elle exige un peu plus d'attention. Ce n'est pas celle qui est le résultat d'un saint témoignage au milieu du monde (quoique pouvant en quelque manière l'accompagner), ni celle qui consiste à endurer la colère de Dieu en condamnation, ce qui serait pour nous un malheur éternel. Mais cette troisième espèce d'épreuve est le fruit du péché, sous le gouvernement de Dieu ici-bas, et elle est en rapport avec le pouvoir de Satan dans le monde. Cette épreuve est un moyen dont Dieu se sert, afin de nous enseigner la différence du bien et du mal, soit par la frayeur, avant que nous connaissions la rédemption ; soit par divers exercices, dans un état d'âme bien différent, après que nous avons connu la rédemption. Dieu continue, même dans ce dernier cas, à nous instruire par son gouvernement, fondé sur la manière immuable dont Il juge le bien et le mal. D'une part, cette épreuve, sous le gouvernement de Dieu, dans le chemin de la frayeur, place la justice devant nous, mais non pas sans espérance ; d'autre part, après que la rédemption est connue et que la justice divine est devenue notre état, elle nous procure la sainteté pratique de la vie et du jugement, selon la nature divine dont nous avons été faits participants. (\*) Ceci sera rendu plus clair par l'exemple du résidu juif dans les derniers jours, quoique des milliers d'âmes droites, sous la loi, se trouvent, en principe, dans le même cas et que, depuis la chute de l'homme, Dieu ait agi sur ce principe. La sentence de mort et celle qui annonçait les souffrances de la femme, furent des jugements prononcés sur le péché, et faisant partie du déploiement du gouvernement de Dieu en ce monde ; ces sentences ne signifiaient pas, en elles-mêmes, une condamnation éternelle et une séparation éternelle d'avec Dieu, en raison de la sainteté de sa nature. Satan tient en main cette puissance de la mort et de ses terreurs sur l'esprit de l'homme (Héb. 2:14) ; alors la pensée du juste jugement de Dieu contre le péché, les douleurs de la mort et la puissance de Satan se réunissent pour peser sur l'âme. Ainsi, quand une âme est convaincue de péché et qu'elle se trouve, en pratique, sous la loi (expression de ce que la justice de Dieu exige de l'homme pendant sa vie), elle craint le jugement de Dieu, et peut-être que les frayeurs du Tout-Puissant se dressent en bataille contre elle (Job 6:4). Dieu enseigne ainsi à l'homme ce qu'il est, ce qu'il vaut, dans cette question solennelle entre Dieu et Satan, entre la puissance du bien et celle du mal. Voyez l'histoire de Job ! Dieu soutient l'homme dans la grâce et dans le sentiment de l'intégrité, de sorte qu'il s'attache à Lui, dans la dépendance, quoi qu'il arrive ; toutefois il craint le jugement ; la sainteté et la justice de Dieu pèsent sur son âme courbée sous le sentiment du péché ; la puissance de la mort est devant lui, comme le terme de tout espoir naturel et l'entrée du jugement ; Satan se sert de cela pour produire le désespoir, pour détruire la foi et arracher l'esprit de l'homme à la dépendance de Dieu et à la confiance en son amour.

(\*) Ce passage et les suivants ont été attaqués ; ayant touché ce sujet dans l'Introduction, j'exprime ici le désir qu'on veuille bien en étudier sérieusement la force (chose très importante pour l'âme) ; distinguant, autant qu'il est nécessaire, la question abstraite du mal dans chaque âme, des circonstances particulières du Résidu d'Israël. Cette distinction ne change rien, mais rend la chose plus claire. Sans l'expiation, il ne pourrait y avoir aucune réponse en grâce à cet état, parce que nous avons mérité la condamnation ; la nouvelle vie est là qui s'attache à Dieu, et cependant cette vie même donne le sentiment de la sainteté de Dieu qui amène le jugement sur toute âme qui a conscience de péché. L'œuvre complète de la grâce en rédemption, une fois apprise, l'âme en acquiert une paix d'autant plus solide ; et, de fait, cette paix n'est vraiment solide que si l'âme a vraiment passé par ces exercices qui donnent la connaissance du péché. Dans ces exercices, Dieu opère pour nous convaincre, en plaçant, devant l'âme, son jugement à l'égard du péché. Les efforts de Satan s'y emploient en vain ; ils n'aboutissent qu'à nous faire trouver la réponse contenue dans l'expiation, de sorte que sa puissance sur nous est à jamais abolie et détruite. Nous venons de le voir ; la réponse à l'état que j'ai décrit, et ce qui nous en délivre, c'est la rédemption pleine et parfaite, opérée par Christ. Par elle nous sommes entièrement retirés hors de notre état antérieur d'accusés exposés au jugement, pour être placés désormais dans la position du second Adam devant Dieu, de Celui qui est monté vers son Père et notre Père, vers son Dieu et notre Dieu. Néanmoins, nous trouvons une grâce immédiate et positive dans cet exercice même. Car, outre la délivrance et le salut, par lesquels Dieu a pourvu à notre état de misère, nous y apprenons réellement la différence du bien et du mal devant Dieu. J'admets qu'on l'apprend d'une manière plus bénie, quand on connaît la rédemption et qu'on est en possession du bien absolu, dans la grâce, de sorte que le mal est jugé et que nous sommes délivrés de ses déceptions. Mais nous l'apprenons néanmoins, d'une manière profitable, par la connaissance de notre état de misère, de notre culpabilité, de notre péché, de notre impuissance contre le mal, alors même que nous voudrions faire le bien, et par la question solennelle impliquée dans le salut de l'âme ; car ici, d'une part, les prétentions et le pouvoir de Satan par le péché dans lequel nous l'avons écouté et nous sommes devenus ses esclaves ; d'autre part, la nature juste et le droit de Dieu entrent en lutte dans une âme qui est, à la fois, sujette au péché et vivifiée de manière à reconnaître le droit de Dieu, à prendre son plaisir en la nature de Dieu et à juger ainsi le mal qui est en elle, en présence du juste jugement de Dieu. Or, avant qu'elle ait obtenu la paix, acquise par la connaissance de la rédemption, Christ soutient, encourage, relève à propos l'âme qui est dans cet état, mais non point de façon à l'empêcher de recevoir ce profond et solennel enseignement qui porte du fruit pour l'éternité, ni de trouver son unique ressource dans la rédemption qu'Il a accomplie.

Quant au résidu juif des derniers jours, nous le voyons passer par ces exercices de cœur et d'esprit, au milieu de circonstances où le gouvernement de Dieu se déploie historiquement, à l'égard d'un peuple pécheur sous la loi, mais renouvelé et vivifié par Dieu, de sorte qu'il a les désirs et la conscience de l'intégrité. Ces circonstances sont, avec un développement plus complet, la continuation de celles

où les Juifs se trouvaient, au temps de Jésus Christ ; mais l'antichrist est manifesté, le corps de la nation est en proie à l'incrédulité et à l'influence effrénée de Satan ; sept démons, pires que l'ancien esprit d'idolâtrie et de concert avec lui, sont entrés en eux. En un mot, c'est l'époque de la puissance de Satan, de la puissance des ténèbres, de la domination tyrannique des Gentils, et de la bête romaine ressuscitée. Au milieu de ces événements, le résidu a, d'une part, conscience de la culpabilité de la nation juive sous la loi, et du fait qu'elle a comblé la mesure de ses péchés, en sorte que la colère, la juste vengeance de Dieu est venue sur eux. Mais, s'il en a conscience, c'est, d'autre part, parce qu'il est renouvelé et vivifié ; Jéhovah, contre lequel il a péché, est son unique espérance.

Toutefois, quelle chose difficile que de se confier dans le secours de Dieu, au milieu d'afflictions où nous nous sentons sous sa main, parce que nous avons péché contre Lui ! Sans expiation, il serait impossible que Dieu agît avec eux en grâce. Le bouc expiatoire ayant été offert, Dieu peut agir avec eux à l'égard de leurs péchés, pour leur bien ; soutenir leur foi, tout en leur faisant cependant sentir le poids de leurs péchés et les ténèbres dans lesquelles ils se sont plongés ; en même temps, il peut leur dire : « Qui est celui d'entre vous qui craigne l'Éternel et qui écoute la voix de son serviteur ? Que celui qui a marché dans les ténèbres, et qui n'avait point de clarté, ait confiance au nom de l'Éternel et qu'il s'appuie sur son Dieu » (És. 50:10). Mais le vrai Aaron n'a pas encore paru, et les péchés d'Israël doivent être, en application administrative, envoyés, sur la tête du bouc hazazel, dans une terre inhabitable.

Le jugement de Dieu contre les Juifs, le sentiment de leur culpabilité sous une loi qu'ils ont enfreinte, et de leur infidélité comme nation ; la puissance complète de Satan et les ténèbres qui l'accompagnent, — tout cela pèse sur l'esprit du résidu aux derniers jours. Cependant, quoique « froissés parmi des dragons », il y a en eux de l'intégrité de cœur, une recherche sincère de la loi, de Dieu lui-même et de son culte ; ils se confient en lui comme en leur unique ressource. Ainsi le jugement complet du mal est opéré en leurs cœurs, dans l'espoir de la gratuité et de la miséricorde révélées prophétiquement. Qui pourra leur fournir les pensées, les sentiments, une espérance, propres à être agréés et à servir de soutien à la foi, jusqu'à ce qu'ils regardent vers Celui qu'ils ont percé et qu'ils trouvent la paix ? La réponse à cette question, aussi bien que le fondement de l'expiation, se trouve en Christ. Christ est entré dans tous ces exercices du résidu, de manière à pouvoir le secourir : « Cet affligé a crié, et l'Éternel l'a exaucé — Dieu n'a pas méprisé ni dédaigné l'affliction de l'affligé » (Ps. 34:6 ; 22:24) ; et cela (\*) lorsqu'il avait été réellement abandonné de Dieu ; c'est le fondement réel de l'espérance du peuple. Lorsque Christ était sur la terre, il y trouva la puissance de la méchanceté des Gentils, qui n'avaient pas la crainte de Dieu devant leurs yeux ; la méchanceté apostate des conducteurs spirituels du peuple d'Israël, qui ne voulaient d'autre roi que César, et qui demandaient que le sang de leur Roi fût sur eux et sur leurs enfants ; Il y trouva la puissance de Satan et des ténèbres. Le jugement de Dieu, inébranlable dans toute sa vérité et sa frayeur, pas un seul juste de reste, la culpabilité d'Israël sous une loi enfreinte, et sous un Jéhovah-Roi rejeté — car ce qu'ils ont fait au Seigneur, ils l'ont aussi fait à son Oint — tout cela pesait sur l'esprit des saints intelligents, s'il y en avait alors, comme cela pèsera sur l'esprit des saints, aux derniers jours.

(\*) Cette phrase est peut-être obscure, à cause de sa brièveté ; en voici le sens : cette réponse arriva, comme preuve qu'il n'était pas méprisé, ni dédaigné, alors même qu'il etc.

Ce n'était point alors, dans ces dernières scènes de la vie de Christ, la manifestation du Seigneur, en grâce, à Israël ; la révélation du nom du Père au petit nombre de ceux qui avaient été donnés à Jésus hors du monde ; mais c'était Christ endurant la propre position d'Israël (\*), sous le gouvernement de Jéhovah, comme peuple coupable et rejetant ses propres bénédictions ; Il l'endurait avec le sentiment qu'une âme sainte, enveloppée dans les bénédictions d'Israël, devait avoir d'un tel état, en présence du jugement de Dieu ; n'ayant pas encore été fait malédiction, et ne buvant pas encore la coupe, mais avec le sentiment de cela, sous le gouvernement de Dieu et sous la puissance de Satan. Là le Seigneur pénétra et éprouva entièrement le bien et le mal, c'est-à-dire qu'il Lui fallut (\*\*) subir toute la puissance du mal, non pas en jugement, mais comme épreuve. La mort était-elle entre les mains de Satan, comme ténèbres, affliction et terreur ? Le jugement de Dieu en sanctionnait-il le poids sur l'âme ? Les hommes, amis ou ennemis, servaient-ils seulement d'instruments pour ajouter à l'affliction ? Est-ce que le péché d'Israël, son rejet du bien, étaient parvenus à leur comble ? Tout cela était-il employé par Satan contre l'âme de Christ, pour l'arrêter dans sa route ? Allait-Il entrer dans la tentation qui le serrait de toutes parts, et succomber ? Ou, se confiant en Dieu, persisterait-Il à marcher dans le sentier de l'obéissance, et boirait-Il la coupe elle-même dans l'obéissance à Dieu, son Père ? Dans les Évangiles synoptiques, nous trouvons l'épreuve ; dans celui de Jean, la réponse entière et bénie. Christ passe par l'épreuve avec Dieu ; ce que la mort signifie, Il ne le prend pas des mains de Satan, pour m'exprimer ainsi ; Il ne s'arrête pas dans le chemin ; mais, tout en traversant, d'une manière parfaite, ces choses qu'Il sait être la puissance des ténèbres, Il reçoit la coupe des mains de son Père, au lieu de la boire sous l'épouvantement de Satan ; Il se livre volontairement, dans l'amour et l'obéissance, afin d'expier le péché, sous la main de Dieu et sous sa colère, dont Satan s'était vainement emparé, pour en détourner Christ. La puissance du mal, comme épreuve, fut entièrement brisée, et la puissance des ténèbres, apanage de Satan, fut annulée pour nous. Il se pourrait que l'homme eût à passer par cette épreuve, sous le gouvernement de Dieu, afin d'apprendre ce qu'il est, ce qu'est le péché et l'empire du mal dans lequel il gisait ; mais la sympathie et la grâce tutélaire de Christ peuvent le soutenir à travers ce chemin, lui suggérer les pensées et les sentiments convenables et devenir pour lui une ressource dans chaque angoisse, quelque douloureuse qu'elle soit, afin que sa foi ne défaille point. Pour cela, l'expiation était nécessaire ; mais ce qui soutiendra et encouragera le cœur du Résidu, à travers ses épreuves variées, jusque dans les dernières profondeurs de l'affliction, ce sera la sympathie et les consolations d'un Christ éprouvé Lui-même. Mais comment le Résidu, n'ayant ni connaissance immédiate de Christ, ni foi en Lui, pourra-t-il profiter de la sympathie et des consolations de Christ ? La réponse à cette question est contenue, avec des détails admirables, dans les Psaumes, où chaque partie des afflictions extérieures et de l'angoisse intérieure du Résidu est exprimée et approfondie.

(\*) Si cette phrase présente quelque difficulté, on peut la modifier ainsi : « C'était Christ traversant, dans son cœur et son esprit, et endurant l'affliction de la propre position d'Israël, endurant aussi l'affliction qui résultait de ce qu'Il était, Lui-même, la promesse par excellence, faite à ce peuple, et de ce qu'Il devait être maintenant retranché et n'avoir rien. La position d'Israël, c'était d'être sous le gouvernement de Jéhovah, comme etc.

(\*\*) On peut changer cette phrase de la manière suivante : « Mais, en outre, quoique n'ayant pas encore été fait malédiction, et n'ayant pas encore bu la coupe, avec le sentiment de cela, sous le gouvernement de Dieu et sous la puissance de Satan. Là le Seigneur pénétra et éprouva entièrement le bien et le mal, étant Lui-même parfait dans le bien et éprouvé d'une manière parfaite par le mal et par sa connaissance du mal ; je veux dire qu'il lui fallut » etc. Je ne crois pas que, pour un esprit bien disposé, ces corrections et ces additions ajoutent la moindre chose à l'instruction contenue dans la phrase primitive. Elles ne font que la rendre plus lourde et mal aisée ; mais je les donne, puisqu'elles paraissent nécessaires.

Le poids terrible d'une loi enfreinte, la puissance d'ennemis qui n'ont pas de conscience, la tentation et la pression de l'adversaire, les pensées et les sentiments de détresse ou de foi — tout cela y trouve son expression, par la grâce divine. De plus, nous trouvons le témoignage que Celui qui, dans toutes leurs angoisses, a été en angoisse, que l'ange dont la présence les a secourus, ne les a point oubliés dans leur détresse la plus profonde (\*). Il a passé pour eux, à travers cette détresse, comme étant l'affligé (Ps. 34:6), Il peut les y secourir. Il met son approbation sur les saints désirs qu'Il a éveillés en eux, avec la certitude d'une réponse divine, au moyen du Fils de l'homme, de cette branche que Dieu a fortifiée pour Lui-même (Ps. 80:15, 17).

(\*) Je n'ai rien changé ici ; le sens est le même partout, parce que j'estime que nier que Christ ait passé par l'affliction et la détresse d'Israël, est une négation fatale de la vérité de ses souffrances. La puissance de la méchanceté des Gentils, de l'apostasie des Juifs, l'abandon des hommes, la puissance de Satan, furent réellement senties par Christ, comme jamais aucun résidu ne les sentira ; Il a senti l'ajournement de toutes les promesses de Dieu, quant à leur accomplissement, à cette époque, dans le Christ venu en chair ; Il a senti que cela avait lieu parce qu'Il était lui-même retranché.

C'est ainsi que ces psaumes, en dehors de la piété personnelle qui s'y trouve exprimée, ont été la consolation de bien des âmes en détresse, qui étaient sous la loi et ne connaissaient pas encore la plénitude de la rédemption ; car tel sera l'état du Résidu. C'est pourquoi aussi nous trouvons, dans ces psaumes, le désir que les ennemis soient jugés, et que la vengeance soit exécutée ; car, en effet, c'est uniquement par ce jugement que le résidu du peuple sera délivré ; enfin, c'est pour cela que des psaumes, qui entrent en détail dans les souffrances de Christ, contiennent l'assurance que le Seigneur rebâtera Sion et que le résidu de son peuple l'habitera.

Les Psaumes nous offrent une histoire complète et parfaite du résidu juif et du résidu d'Israël, toutes les phases extérieures et morales de sa route et, comme résultat, sa bénédiction avec le Messie ; ils nous montrent, en même temps, comment Christ est entré dans tout cela. Les psaumes qui s'occupent de ce dernier point se rapportent prophétiquement à Christ en personne, quoiqu'il soit aussi question du Résidu dans plusieurs d'entre eux ; tandis que les psaumes, dans leur ensemble, sont l'expression de l'esprit de Christ. Leur sujet, leur pensée dominante, c'est le résidu pieux. La sympathie de Christ les accompagne. Le premier psaume nous présente le résidu pieux, comme le sujet du gouvernement de Dieu ; le second nous présente le Messie, roi dans Sion, objet du conseil et du décret de Dieu ; après cela, nous avons toutes les expériences diverses qui résultent de son rejet, jusqu'à la gloire finale.

J'ai déjà montré que l'époque où Christ passa par la détresse et par l'affliction, dans lesquelles le Résidu tombera à cause de ses péchés, ne fut pas celle de ce ministère public, dans lequel Il était la lumière du monde, et révélait à d'autres le nom de son Père, mais celle où Il fut soumis à l'exercice d'âme le plus complet, sous la puissance des ténèbres, dans l'heure de ses persécuteurs rebelles qui purent triompher de son rejet apparent.

Alors, tout différait du temps où il était assis, chaque jour, dans le temple, et où personne ne mettait la main sur Lui : le prince de ce monde était venu. C'est dans ce but que Jésus remonta à Jérusalem, rendant son visage semblable à un caillou, ne le cachant point en arrière des opprobres ni des crachats, son rejet étant la cause du divorce d'Israël (És. 50:6, 7).

C'est relativement en petit nombre que les psaumes s'appliquent entièrement et exclusivement à Christ. Leur presque totalité exprime l'opération de son Esprit dans le cœur des siens, au milieu de l'épreuve. Même lorsque la souffrance en fait le sujet, la différence est très évidente entre les psaumes qui ne sont pas exclusivement applicables à Christ, et ceux qui le sont. Il existe en outre une différence marquée entre les souffrances de Christ, de la main de Dieu, et celles qui Lui venaient de la main des hommes, même lorsqu'elles avaient lieu sous les visitations de Dieu et sous la puissance de l'ennemi. Il vaut la peine d'établir clairement ces différences : Le psaume 2 se rapporte à Christ personnellement, comme Messie, Fils de Dieu, né dans ce monde. Le 8, à Christ, comme Fils de l'homme. Au psaume 16, nous le voyons prenant formellement sa place au milieu du résidu pieux, marchant dans le sentier de la vie, à travers la mort, jusqu'à la plénitude de la joie dans la résurrection. Les psaumes 20 et 21 ont aussi, dans un certain sens, Christ seul pour sujet ; le 22 évidemment. Avant le 25, les péchés ne sont pas confessés ; mais l'intégrité du cœur du Résidu, ou Christ Lui-même, est présentée. Le 40 s'occupe surtout de Christ, mais non pas d'une manière exclusive (voir vers. 5). Dans le 45, Il est célébré clairement. Le 69 parle aussi principalement de Lui, mais non pas exclusivement (voir vers. 26). Dans le 72, c'est de nouveau Christ comme Salomon. Les 101 et 102 traitent aussi de Christ, comme roi en Israël et, quoique retranché, comme Jéhovah créateur. Dans le 110, Il est exalté à la droite de Jéhovah, pour être sacrificateur selon l'ordre de Melchisédec. D'autres psaumes parlent de Christ, sans qu'il en soit le sujet personnel. Je ne sais s'il en est encore dont Il soit le sujet exclusif ou principal ; peut-être m'en est-il échappé ; mon but est plutôt de produire quelques exemples distincts que de les énumérer tous. Quant aux psaumes qui traitent des souffrances de Christ, ceux qui parlent de ses souffrances de la part des hommes et ceux qui expriment ses souffrances sous la main de Dieu sont distingués par des signes clairs et décisifs. Dans les psaumes 20 et 21, Christ souffre de la main des hommes ; par conséquent le 21 annonce le jugement de l'homme. On trouve la même chose au 69, quoique ce psaume contienne encore d'autres éléments ; il parle du nombre de ceux qui haïssent le Seigneur sans cause ; qui lui donnent du fiel à manger et, dans sa soif, lui font boire du vinaigre. Ce psaume exprime le désir que leur table soit devant eux un piège, que leurs yeux s'obscurcissent, et que Dieu verse son indignation sur eux. Même le psaume 31, quoique moins caractérisé sous ce rapport, se distingue toutefois par ce trait-ci, qu'il appelle le jugement sur les méchants (vers. 17, 18).

J'ai déjà fait remarquer que dans les afflictions de Christ, comme persécuté par les hommes, pour le bien, ses saints peuvent avoir une part. La pression de ces afflictions en relation avec les péchés, et le désir de la vengeance ou du jugement, trouvent leur accomplissement dans le résidu juif, aux derniers jours (\*). Dans le psaume 102, où, malgré la mention faite des ennemis, l'affliction du Messie est rapportée à l'indignation et à la colère de Dieu, qui l'a élevé comme Messie et qui l'a précipité jusque dans la poussière de la mort, on ne trouve pas le désir du jugement, mais, comme résultat, la bénédiction et la grâce. C'est aussi le cas, d'une manière frappante, dans le 22 qui a pour sujet distinctif et particulier l'œuvre expiatoire sur la croix. Dès que le Seigneur est exaucé et retiré d'entre les cornes des licornes (vers. 21), sa première pensée (elle le fut, en effet, historiquement) est de raconter à ses frères toute la bénédiction du nom de son Dieu et de son Père, dans laquelle Il se trouve maintenant en justice et dans un bonheur parfait. Il célèbre ce nom au milieu de l'Église, puis au milieu de la grande assemblée de tout Israël dans les derniers jours ; ensuite la bénédiction parvient aux bouts de la terre, en miséricordes millénaires ; enfin elle atteint le peuple qui sera né. La parole adressée à tous, c'est qu'Il a fait ces choses (verset 31). Nulle trace de jugement, ni de la part de Celui qui a porté le péché et la colère à notre place, ni de la part de Celui qui a fait subir cette colère à Christ, pour nous, selon les conseils d'une grâce ineffable. Or, au ps. 69, nous trouvons aussi la croix — non point seulement la méchanceté de l'homme, quoiqu'elle y soit abondamment mentionnée — mais la confiance en Dieu et la détresse sous le sentiment des péchés. Comment distinguer cela de l'œuvre expiatoire de Christ ? Ici la difficulté se présente tout entière ; mais si nous nous attendons patiemment au Seigneur, toutes les difficultés de l'Écriture donnent entrée à la lumière et à la bénédiction. Le signe dont j'ai parlé plus haut, comme indiquant les souffrances de la part des hommes, et d'autres signes distinctifs sont clairement contenus dans ce psaume. Le jugement y est appelé sur les ennemis ; distinction absolue et concluante dans la nature même des souffrances ; il s'y ajoute encore un trait caractéristique, déjà mentionné, mais qui vient ici à propos ; nous lisons au vers. 26 : « Ils persécutent celui que, toi, tu as frappé et se plaisent à raconter les douleurs de ceux que tu as percés ». Evidemment, il s'agit ici de quelque chose de plus que de la persécution des hommes ; ceux-ci prennent avantage de ce que la main de Dieu s'est appesantie sur l'Affligé, pour ajouter à son fardeau et à sa douleur. Ce n'est point ici l'expiation (\*\*), mais Christ affligé et frappé de la part de Dieu. Aussi trouvons-nous, dans ce psaume, le sentiment des péchés (vers. 5), quoique, cela va sans dire, pour ce qui concerne Christ, ces péchés ne soient point les siens propres, mais ceux de la nation (les nôtres aussi, pouvons-nous ajouter, dans un certain sens, mais plus spécialement le péché de la nation). Or, nous avons la preuve évidente que ces souffrances ne sont pas expiatoires (\*\*\*) ; puisque, loin que le Seigneur souffre ici à la place d'autres, afin qu'ils n'aient pas à boire une seule goutte de la coupe de la colère, eux, au contraire, sont associés à lui dans les souffrances : « Ils persécutent celui que toi, tu as frappé et se plaisent à raconter les douleurs de ceux que tu as percés ». Quand les hommes sont aussi percés, et que Christ, au lieu d'être

leur substitut, se trouve être leur compagnon de souffrances, il est évident qu'il ne s'agit pas là d'accomplir l'œuvre de l'expiation, ni d'endurer la colère de la condamnation. Cependant Dieu l'a frappé et l'a blessé ; ce n'est pas l'homme seulement qui est la cause de la souffrance ; mais il l'augmente par sa malice. Nous avons donc ici, comme sujet spécial du psaume, les souffrances de la part des hommes, à l'époque de la crucifixion, souffrances qui amènent le jugement sur eux ; mais nous avons, de plus, le troisième caractère des souffrances de Christ, la souffrance (\*\*\*\*) sous le gouvernement de Dieu (\*\*\*\*\*), à l'époque de ses afflictions finales, dans lesquelles le Résidu aura sa part et où Christ est entré pour eux, étant en angoisse dans toutes leurs angoisses. C'est pourquoi aussi, quoique dans un gouffre sans fond, submergé, s'épuisant à crier, Christ n'est pas abandonné ; sa prière s'adresse à Dieu, au temps favorable (vers. 1, 2, 13). Toutefois cette profonde détresse est, dans son caractère, en absolu contraste avec l'expiation ; cependant il ne s'agit pas là du ministère de Jésus en bénédiction, dans la jouissance de la lumière de la face de son Père ; mais c'est la lutte, l'agonie de son âme, pendant que la puissance des ténèbres est à l'œuvre.

(\*) Le fait que, dans l'Apocalypse, nous voyons de la joie au sujet du jugement de Babylone, et que les âmes sous l'autel désirent la vengeance, est une des choses qui caractérisent aussi ce livre, comme étant distinct, dans sa partie prophétique, d'une adresse à l'Église sur le terrain des bénédictions qui lui sont propres, et comme revêtant, non pas un caractère évangélique, mais un caractère particulièrement prophétique.

(\*\*) Cela conduit à la chose, dans laquelle, à un autre point de vue, l'expiation a été opérée (comme je l'ai exposé avant, et dans des remarques sur les Psaumes ; je m'en occupe longuement ci-après). Confondre la mort en elle-même, ou le simple retranchement, avec l'expiation, est une chose pernicieuse, à moins qu'on n'envisage la mort comme l'expression de la colère de Dieu. C'est une négation secrète ou involontaire de ce qu'est le péché et de ce qu'il mérite ; c'est s'arrêter à la surface et, dans le fond, c'est de l'incrédulité.

(\*\*\*) On peut changer cette phrase et lire ainsi : «que les souffrances de Christ ne sont pas envisagées ici comme des souffrances expiatoires».

(\*\*\*\*) Pour plus de clarté, on peut lire, si l'on veut : «Christ entrant pleinement dans les choses qui arrivent à Israël, en conséquence du gouvernement de Dieu». Ces paroles expriment le caractère des souffrances ; Christ les endura en réalité. On s'est aussi servi de ce passage comme signifiant que Christ aurait été dans l'état auquel ces souffrances appartenaient. Pour tromper mes accusateurs, la ruse de Satan a employé le sophisme suivant : Christ ne peut être entré dans l'affliction et la souffrance qu'en se trouvant lui-même dans l'état ou dans la relation avec Dieu, qui les occasionnait.

(\*\*\*\*\*) Après le mot «Dieu», on peut ajouter : «Il a passé par ce jugement, avec le sentiment complet de ce qu'il signifiait et Il a eu part à l'effet du mauvais état d'Israël, en étant retranché comme Messie».

Un fait distinctif, parmi ceux auxquels j'ai fait allusion plus haut, caractérise le chemin de notre Seigneur bien-aimé. Il est très frappant. Le voici : Pendant tout le cours de sa vie, comme serviteur, du commencement à la fin de son ministère, Gethsémané inclusivement, Christ ne s'adresse jamais à Dieu, en le nommant ainsi ; Il l'invoque toujours comme «Père». Sur la croix, au contraire, nous savons qu'Il a dit : «Mon Dieu, mon Dieu !». Durant sa vie, ce titre eût été déplacé, non point assurément qu'il n'appartint pas à Celui que Christ invoquait, mais parce qu'il n'exprimait pas la relation sans nuage, la bénédiction dont notre Seigneur avait la conscience comme Fils, et dans laquelle il a toujours été. Sur la croix, Dieu agissait avec Lui à l'égard du péché et, par conséquent, comme Dieu, selon sa nature, sa majesté, sa justice et sa vérité. Là, Dieu avait à s'occuper du péché comme tel ; et le Seigneur exprimait, selon la vérité, la position dans laquelle son âme sainte était placée. C'est une grâce merveilleuse et infinie pour nous, de pouvoir le contempler dans une telle position. Mais les termes que le Seigneur emploie indiquent, d'une manière évidente et solennelle, la différence des deux positions dans lesquelles Il se trouvait relativement placé (\*).

(\*) L'auteur d'un article, auquel j'ai fait allusion au commencement de cet écrit, attaque une brochure intitulée «La Croix» et publiée à Dublin. L'éditeur des Traités de Dublin est seul responsable des expressions qui s'y trouvent, parce qu'il les modifie afin de les distribuer parmi le peuple et, dans ce but, il cherche à les rendre clairs et simples. Mais la remarque du critique est des plus malheureuses. Ce traité affirme que Dieu était avec Christ, dans la communion d'un plaisir parfait, jusqu'au temps où les péchés de son peuple furent transférés sur Lui à la croix ; mais qu'alors tout fut changé. Là-dessus le critique s'écrie : «Quoi ! le plaisir du Père en son Fils a été changé !». Une préoccupation aussi singulière nécessite à peine une réponse ; chacun en conviendra. Le traité dit qu'il y eut, jusqu'alors, la communion d'un plaisir parfait. La remarque dit : «Quoi ! le plaisir a été changé !». Or, je crois que le plaisir du Père en son Fils n'a jamais été plus grand que dans ce moment solennel ; mais cela n'est point la communion du plaisir de Dieu. «Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?» n'exprime pas la jouissance de la communion. Le sujet même m'empêche de faire aucune remarque sur un malentendu aussi étrange.

Jusqu'à la croix, le Seigneur a marché dans la jouissance de la relation d'un Fils vis-à-vis de son Père, de sa relation de Fils unique qui savait que le Père l'exauçait toujours. Sur la croix, comme nous venons de le voir, Christ, fait péché, a dû rencontrer, sentir et endurer tout ce que Dieu était contre le péché ; mais, une fois la rédemption accomplie, et étant rentré dans la pleine joie de tout ce que son Dieu et Père était en justice, Il introduit ses disciples dans la jouissance et dans la joie de ces deux titres : «Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu».

Quand je parle de trois caractères des souffrances de Christ, cela n'exclut pas le fait qu'Il ait souffert, en détail, de mille autres manières : on peut dire que chaque chose a été une souffrance pour Lui ; Il a montré sa perfection et son amour en les supportant. Mais je parle ici seulement de trois positions distinctes, ou de trois principes distincts, selon lesquels il a souffert. En rapport avec cela, surgissent deux autres questions : l'une concerne l'obéissance active et passive de Christ, comme on l'appelle. La justice de Christ, comme obéissant sous la loi, nous est-elle imputée ? L'autre question concerne la sacrificature de Christ. Je les réserve, toutes deux, pour un autre traité, si le Seigneur le permet ; j'aurai alors le temps de considérer les opinions humaines. Une chose est certaine, c'est que, sans effusion de sang, il n'y a pas de rémission ; on, ce serait une expiation et une œuvre substitutive bien étrange que celle qui n'aurait pas cet effet. On nous dit qu'il y eut là «une vie portant le péché», que les souffrances de Christ, pendant sa vie, furent satisfaisantes, toutefois qu'elles n'obtiennent pas de rémission, parce que, sans effusion de sang, il n'y a pas de rémission.

Ce n'est pas cependant contre cette affirmation que je dirige mon objection principale ; c'est contre une doctrine qui déclare, au contraire, que ces souffrances furent, non pas substitutives, mais l'effet de ce que Christ était né homme et Juif, et que, par conséquent, c'est notre privilège de participer à ces souffrances, sous la colère. Néanmoins, ceux qui insistent sur le fait que les souffrances de Christ, pendant sa vie, furent satisfaisantes, et que toutes ses souffrances ont opéré l'œuvre de la rédemption, devraient nous expliquer comment il se fait que la rémission dépend d'une chose toute différente.

Finalement, j'affirme que celui qui prétend que Christ, lorsqu'il dit : «Je crie de jour et tu ne réponds point» (Ps. 22:2), et lorsqu'il dit : «Je sais que tu m'exauces toujours» ; lorsqu'il dit : «Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?» et lorsqu'il dit enfin : «Celui qui m'a envoyé est avec moi ; le Père ne m'a pas laissé seul, parce que moi je fais toujours les choses qui lui plaisent» (Jean 8:29), j'affirme, dis-je, que celui qui prétend que Christ, en disant ces choses, était dans une seule et même position, qu'il accomplissait une seule et même œuvre devant Dieu, ne connaît ni le sens de la vie de Christ, ni la vraie puissance de sa mort, comme il devrait le faire devant Dieu. Agréable, Christ l'a toujours été ; mais porter la colère, sans que Dieu lui répondît, et jouir de la faveur divine, en sachant

qu'Il était toujours exaucé, sont deux choses différentes ; celui qui les considère autrement ne sait point encore ce que ses péchés ont coûté au Seigneur.

Qu'on me permette encore d'ajouter que la racine principale (\*) de cette erreur est un emploi abusif du langage de l'Écriture, qu'on s'est permis, si je ne me trompe, dans le «Night of weeping» (Nuit des larmes), où il est dit que Christ a été fait os de nos os et chair de notre chair. Ces paroles ne sont jamais appliquées ni employées ainsi dans l'Écriture ; elles ne s'y trouvent même pas. Nous, l'Église, «nous sommes membres de son corps, de sa chair et de ses os», maintenant qu'Il est glorifié et que les saints sont unis à Lui qui est dans les lieux célestes. Cette pensée est bien différente de l'autre, et ne se rapporte point à l'incarnation de Christ, mais à notre union avec Lui, depuis qu'Il a été glorifié. Comme être incarné, Christ a été seul. Ceci me mènerait trop loin, pour le moment ; j'y reviendrai, Dieu voulant, dans un autre écrit.

(\*) Elle prévaut évidemment en Ecosse ; et aussi ailleurs, je le crains ; elle est à la base même de l'Irvingisme et du semi-Irvingisme. Je termine ici cet exposé, déjà trop long, mais que justifiait l'importance du sujet, en établissant les différentes périodes caractéristiques de la vie de Christ, telle que l'Écriture nous la présente.

Avant l'âge de trente ans environ, Christ est resté dans l'obscurité d'une vie patiente et parfaite, attendant l'appel de Dieu ; sauf qu'il monta, à l'âge de douze ans, à Jérusalem, où Il discuta avec les docteurs d'Israël, pour révéler, sans doute, une partie de ce qu'Il était dans sa personne et dans sa grâce, et afin de montrer que sa relation avec le Père ne dépendait point de quelque onction extraordinaire du Saint Esprit qui n'initiait à son Ministère.

Après cela, Christ s'associe Lui-même publiquement au Résidu ; il est baptisé par Jean, reconnu du Père, scellé et oint du Saint Esprit. Ensuite, avant d'entrer dans son ministère public, Il va au désert pour y être tenté par le diable ; Il en est vainqueur et lie l'homme fort ; Satan s'éloigne de Lui pour un temps. Puis Il va et vient, faisant du bien et guérissant tous ceux qui sont tourmentés par le démon, car Dieu est avec Lui ; Il fait toujours les choses qui plaisent à Dieu, et Il sait qu'Il est toujours exaucé par Lui.

Puis Satan revient, comme Prince de ce monde ayant le pouvoir de la mort. Au commencement, il avait tenté Christ avec toutes les choses par lesquelles il pouvait espérer de l'amorcer : physiquement, spirituellement et par la gloire du monde. Christ, ayant remporté la victoire, avait déployé la puissance qui pouvait délivrer l'homme de tous les effets de celle de Satan. Maintenant l'inimitié de l'homme est mise en évidence, et Satan montre à Christ, par la puissance de la mort et les conséquences terribles de ce qu'était l'homme sous le jugement, par où Il sera obligé de passer Lui-même, s'Il veut prendre sur soi la cause de l'homme et devenir tel, à sa place. Ces choses eurent lieu lors de la dernière visite du Seigneur à Jérusalem. Enfin Il boit la coupe qu'Il avait prise, volontairement et avec soumission, de la main de son Père, et Il opère, sur la croix, la rédemption pour ceux qui croient en Lui.

#### **4 - Exposé de quelques vues antérieures sur les souffrances de Christ**

J'ai dit que je comptais examiner quelques passages, tirés d'anciens auteurs, touchant la vie substitutive de Christ et ses souffrances durant sa vie. Je crois avoir prouvé, dans les pages précédentes, que bien des opinions sur les souffrances de Christ, quoique témoignant d'une vraie piété, manquent non seulement de clarté, mais encore sont en elles-mêmes très superficielles. J'avoue toutefois que la piété m'est plus précieuse que la clarté, mais ce défaut que je signale est une perte réelle ; car, loin de nuire à la piété et aux saintes affections qui doivent accompagner toute réflexion sur les souffrances de Christ, la connaissance de ce qu'elles furent, plus solidement fondée sur l'Écriture, donne davantage de sérieux à notre esprit et plus de relief à Christ dans nos pensées, en nous dépouillant de nous-mêmes. Nous devons tendre à ce que toutes les choses qui occupent notre esprit soient remplies de Christ, ou, mieux encore, à ce que la plénitude de la vérité de Christ soit l'objet qui occupe notre esprit. De cette manière, toutes les autres choses sont jugées : ou nous les acceptons comme appartenant à Christ, ou nous en sommes débarrassés. Quand c'est Lui qui remplit ainsi toutes choses, l'esprit est élargi et sanctifié ; nous nous oublions nous-mêmes en Lui, et le cœur est réellement élargi. Si nous avons la paix et un œil simple, l'Écriture devient la nourriture de l'âme ; elle ouvre devant elle une scène qui embrasse toutes choses selon le point de vue divin ; elle donne, sur toutes choses, une vue étendue et divine, en contraste avec la vue étroite et charnelle qu'elle exclut, vue qui se concentre toujours, plus ou moins, sur les intérêts personnels, les pensées mondaines, et leurs conceptions limitées. De plus, l'Écriture, étant la Parole de Dieu, donne à l'esprit de la soumission et de la certitude ; elle éclaire le jugement du chrétien pour le diriger dans sa marche.

J'avoue, tout d'abord, qu'il m'est impossible de me considérer comme lié aux anciens, ni de reconnaître leur autorité en aucune façon. Je puis apprendre d'eux, je me laisserais enseigner, avec joie, par chacun d'entre eux, et je suis prêt à reconnaître, avec gratitude, ce qui leur a été donné de Dieu. En Luther, je vois une énergie de foi, pour laquelle des millions d'âmes devraient être reconnaissantes envers Dieu, comme je le suis moi-même. En Calvin, je découvre une clarté de vue et une soumission à l'autorité de l'Écriture, qui l'ont délivré, lui et ses disciples, plus encore que Luther, des corruptions et des superstitions qui avaient envahi le chrétienté et, par celle-ci, l'esprit de la plupart des saints eux-mêmes. Mais dès qu'on me les présente comme une règle de la vérité, je les rejette avec indignation. Inspirés, ils ne l'étaient nullement, et leurs enseignements ne sont pas la Parole de Dieu. Ce point, je le maintiens de toutes mes forces ; je le considère comme la sauvegarde et le guide de l'Église et des saints sous la grâce, en tous temps, mais particulièrement de nos jours. Les hommes doués de Dieu, que je respecte quand on me les donne pour tels, me seraient en horreur dès qu'on voudrait, en quelque manière, les substituer à la Parole de Dieu, ou leur attribuer une compétence analogue à la sienne.

Je ne m'étonne point que ces éminents serviteurs de Dieu, n'étant pas des vases d'inspiration, n'aient pas rompu, d'un seul coup, tous les filets dans lesquels le chrétienté se trouvait prise, sauf un petit nombre d'individus qui furent presque tous exterminés par la persécution, mais précieux aux yeux de Dieu. Je rends grâce au Seigneur, du fond de mon cœur, pour la lumière et le courage qu'Il leur donna. Mais qui oserait prétendre qu'ils aient été délivrés de tout l'alliage dont on avait surchargé la vérité. Il me paraît que ces hommes étaient moins débarrassés des vues humaines et des choses qui dirigent le jugement humain selon le train de ce monde, lorsqu'ils élaboraient des systèmes pour leur pays, que lorsqu'ils élevaient le flambeau de la vérité pour délivrer les âmes de l'erreur. Je n'ai aucune envie de m'arrêter sur le mal qui s'est mêlé à tant de bien, et dont l'homme était responsable : cela ne servirait pas à l'édification ; mais je ne veux pas non plus fermer les yeux devant des faits historiques, sur lesquels il est impossible que ma conscience se taise. Aujourd'hui je puis écrire paisiblement et sans crainte, parce que Dieu nous a délivrés par le moyen de ces hommes-là, dont quelques-uns ont laissé leurs vies pour l'Évangile, pour l'amour de Christ et des âmes. Je n'ai nulle envie de les déprécier eux ou l'œuvre à laquelle ils ont travaillé ; je voudrais avoir la foi de plusieurs d'entre eux. Mais qu'on ne vienne pas m'imposer ces docteurs et leurs systèmes comme une autorité ; agir ainsi, c'est empiéter sur celle de la Parole de Dieu. Veut-on que je croie à la consubstantiation, ou à la régénération baptismale ? Cependant impossible de nier que ce dernier point ne fût, généralement parlant, la croyance réformée, ou du moins la croyance des réformateurs, et que c'est par le baptême qu'on croyait obtenir le pardon des péchés (\*). Mais, me dira-t-on, ces hommes prêchaient la justification par la foi ; ainsi cela ne peut pas être. Il est bien vrai qu'ils ont prêché la justification par la foi, pour la délivrance des âmes ; mais, en établissant un système, ils ont aussi enseigné la régénération baptismale et se sont donnés une peine inouïe pour concilier ces deux points de vue. Parmi les Réformés, le parti Évangélique, plus libéral au point de vue des règles ecclésiastiques, a rejeté aujourd'hui la doctrine de la régénération baptismale. Les

stricts Luthériens, au moins les Confessionnistes, s'efforcent, jusqu'à cette heure, de concilier les deux choses. Personne n'ignore à quoi nous en sommes en Angleterre.

(\*) voir note à la fin.

Je reviens à mon sujet principal. Je commence par faire remarquer que l'expression justice de Dieu ne se trouve point dans le Nouveau Testament de Luther, qui est bien la traduction la plus infidèle que je connaisse. Il dit partout : la justice valable devant Dieu ( die Gerechtigkeit die vor Gott gilt ). On cite Calvin comme une autorité, afin de prouver que les souffrances de Christ, durant sa vie, servirent à accomplir la justice par l'expiation ; que sa vie, aussi bien que sa mort, était nécessaire pour achever notre justice. Or, si j'admets la doctrine de Calvin, impossible de m'arrêter là ; je dois croire, en outre, qu'il a été nécessaire que Christ souffrît les tourments de l'enfer (affreuse pensée !) (\*). Voici, en effet, ce qu'il dit : «La descente de Jésus Christ aux enfers ne doit pas être ici oubliée, vu qu'elle n'est pas de peu d'importance pour l'effet de notre rédemption... Rien n'eût été fait, si Jésus Christ n'eût souffert que la mort corporelle, puisqu'il était nécessaire qu'il ressentît en même temps la sévérité du châtement divin... C'est aussi la raison pour laquelle il a fallu qu'il en vînt aux mains avec les puissances de l'enfer et les horreurs de la mort éternelle. Nous avons allégué ci-dessus le passage du prophète où il est dit que l'amende de notre paix a été mise sur Lui, et qu'il a été battu par le Père pour nos forfaits et froissé pour nos iniquités. En quoi il signifie qu'il s'est mis à la place des pécheurs ; et comme s'il eût été coupable lui-même, il s'est constitué leur pleige et leur répondant, afin de souffrir en sa personne les peines qui leur étaient dues, et de les en acquitter par ce moyen».

(\*) On m'a fait remarquer que, quoique se servant à tort de cette expression dans la Confession de foi, Calvin avait simplement l'intention de distinguer la souffrance de la colère divine, d'avec l'acte physique de la mort, comme je l'ai fait moi-même. Il établit clairement cette distinction dans le passage cité ici ; et avec raison, je n'en doute pas. La seule différence, c'est que j'ai évité l'application erronée de la Confession de foi, où l'enfer ne signifie pas même l'enfer des damnés.

Maintenant dois-je adopter l'opinion de Calvin, que les souffrances de Christ, pendant sa vie, ont opéré la justification du croyant, ou est-il vrai que, par une seule offrande, Il a rendu parfaits à perpétuité ceux qui sont sanctifiés (Héb. 10:14) ? On me déclare que je dois la recevoir. Or, voici ce que dit Calvin : «De plus, comme une malédiction, à cause du péché, nous attendait au tribunal céleste de Dieu, la condamnation devant Ponce Pilate, intendant de la Judée, nous est aussi mise devant les yeux, afin de nous apprendre que la peine dont nous étions redevables a été infligée au juste. Ne nous étant pas possible d'éviter l'horrible jugement de Dieu, Jésus Christ, pour nous en garantir, a souffert d'être condamné par un homme mortel et par un homme méchant et profane. Ainsi le nom de ce juge romain n'est pas seulement mentionné pour la certitude de l'histoire, mais afin de nous faire comprendre ce qu'enseigne Ésaïe, que «l'amende de notre paix a été mise sur Lui» et que «par ses meurtrissures nous avons la guérison». Or, nous avons vu plus haut, que d'après Calvin, Ésaïe 53:5 aurait été accompli par les souffrances de Christ dans l'enfer, et qu'en outre le même auteur l'applique, dans le passage que nous venons de citer, à sa condamnation devant un juge inique. Laquelle de ces deux interprétations est la bonne ? J'avoue que la pensée que Christ aurait, en quelque façon, subi la colère de Dieu contre nous, en portant la condamnation prononcée par un juge humain, est bien loin d'opérer le moindre effet moral sur mon esprit. Une pareille condamnation humaine correspond-elle donc à la colère de Dieu contre le péché, s'en rapproche-t-elle en aucune manière ? Lorsqu'il est dit que nous avons été guéris par ses meurtrissures, aucune personne enseignée de Dieu peut-elle supposer, un seul instant, que ces paroles du prophète se rapportent au moment où Christ a été battu de verges par les soldats de Pilate, quelque important du reste que ce détail puisse être à nos yeux ? De peur d'employer une expression irrévérente à propos d'un sujet pareil, je dirai seulement qu'une interprétation comme celle de Calvin me révolte au plus haut degré, et qu'elle doit révolter, j'en suis sûr, toute âme enseignée selon la vérité, que nous pensions au caractère véritable des souffrances de Christ, ou aux châtements réels que mérite le péché.

L'interprétation de Witsius est plus simple et moins choquante ; mais il l'érige en doctrine plus expressément que Calvin : «Ésaïe 53:5 et 1 Pierre 2:24 affirment encore plus directement que notre guérison est due à la flagellation de Christ, comme faisant partie de ses souffrances, lorsqu'ils disent : par ses meurtrissures, nous avons été guéris. Car au moyen de cette affreuse flagellation, jointe à d'autres souffrances, et par laquelle tout le corps de notre Seigneur Jésus a été défiguré, comme par une seule plaie, Il nous a mérité d'être délivrés des coups de Satan et de la verge du courroux ardent de Dieu». Et plus loin : «Outre la guérison montrée dans cet exemple, nous trouvons dans la flagellation de Christ une démonstration de la justice divine».

Voilà, lecteur, les arguments qu'on avance pour prouver que les souffrances de Christ, pendant sa vie, furent substitutives et expiatoires. La preuve tirée de Calvin et de Witsius, c'est que les paroles, «par ses meurtrissures nous avons été guéris», se rapportent à la flagellation de Christ devant Ponce Pilate ; et qu'il a été jugé par un tribunal humain, afin d'éviter que nous ne fussions cités comme coupables, devant Dieu. Je ne pense pas que cet argument ait besoin d'être réfuté pour un chrétien de sens rassis. Le mot meurtrissures ne signifie pas flagellation, mais les marques laissées par des coups. Un enseignement de cette espèce est tout simplement déplorable. On fait allusion à un passage d'Ésaïe : «Il a porté nos langueurs et il a chargé nos douleurs», cite en Matt. 8, 17 : «Et il chassa les esprits par une parole et guérit tous ceux qui se portaient mal ; en sorte que fut accompli ce qui a été dit par Ésaïe le prophète, disant : Il a pris nos langueurs et a porté nos maladies». Or je suis convaincu que, dans l'exercice sympathique de sa puissance, en amour, Christ n'a jamais guéri un mal quelconque, sans le porter aussi sur son cœur. Mais cela n'est pas l'expiation. Je puis bien comprendre que l'expiation ait été nécessaire, selon la justice, afin que Christ pût sympathiser avec des pécheurs, relativement aux choses qui étaient le fruit du péché ; mais porter sur son cœur les souffrances des autres, en sympathie, est tout autre chose que l'expiation. Appliquer ici le principe de l'expiation, c'est une véritable absurdité. Christ a-t-il donc été malade à notre place, lorsqu'il fit l'expiation sur la croix ? Il a souffert la colère et a porté nos péchés, de façon à s'exposer lui-même à cette colère. Mais dans toutes les guérisons qu'il opéra, il exerçait sa puissance. À la vérité, il ne guérissait pas d'une manière indifférente ; mais il entraînait dans nos maux en les soulageant. À ce point de vue, le passage, cité plus haut, est précieux et intelligible ; il ne se rapporte qu'aux guérisons opérées par la puissance de Christ. Qu'auraient-elles expié, ces guérisons ? Étaient-elles substitutives parce que nous ne pouvions pas nous guérir nous-mêmes, ou, comme on pourrait le dire, à cause de notre manque de santé ? Dans ce cas, Christ eût dû lui-même en supporter les conséquences. Je le répète, qu'est-ce que les guérisons devaient expier ? En vérité, ni les infirmités, ni les maladies n'avaient besoin d'être expiées, mais elles avaient besoin d'être guéries, et le Seigneur, dans sa compassion, les a guéries. Dire que ces guérisons, en montrant qu'il a porté nos langueurs, signifient qu'il a guéri d'une manière substitutive, n'a aucun sens. De plus, le terme grec du passage de Matthieu est différent de celui qui est employé pour exprimer que Christ a porté le péché comme un fardeau qui lui était imputé ; et la traduction des Septante : ἀμαρτίας φέρει (És. 53:4) — «il porte nos péchés», n'est point selon l'Esprit. La même pensée est exprimée en Rom. 15:1 : «Or nous, les forts, nous devons supporter les infirmités des faibles, et non pas nous plaire à nous-mêmes». Il ne s'agit pas là d'expiation. Citer les passages de cette manière prouve une bien pauvre intelligence de l'Écriture ; on doit la supporter quand elle se manifeste avant qu'une lumière plus ample n'ait brillé, ou quand on la rencontre chez des personnes de l'aveugle piété systématique et traditionnelle ; mais lorsque de pareilles interprétations sont prononcées comme le soutien dogmatique de la vérité, elles paraissent tout aussi misérables que mal fondées.

Une phrase telle que celle-ci : «Les miracles eux-mêmes étaient la manifestation de l'œuvre et du caractère de Christ comme portant le péché» ne laisse aucun doute sur le sens des déclarations mentionnées ci-dessus et donne encore plus de force à mes paroles.

Quand le péché est porté devant Dieu, l'homme doit souffrir ; mais lorsqu'il exerçait sa puissance, en amour, Christ ne portait pas le péché. L'explication, contenue dans le passage de Matthieu, ne dit pas qu'il portât nos péchés, mais qu'il prit nos langueurs, ce qui n'est pas le péché, et porta nos maladies. Du moment que Christ porte le péché, la colère de Dieu tombe sur lui ; or guérir les maladies n'est pas souffrir la colère de Dieu. Le passage de Matthieu est, je le pense, une preuve que Christ est entré, de la manière la plus complète, dans les afflictions de ceux qu'il guérissait. C'est ce que je crois tout à fait. Mais la doctrine contraire détruit toutes les sympathies de Christ, en amour et en miséricorde ; au lieu de cela, elle ne nous montre que Christ portant lui-même la colère. Le chapitre 53 d'Ésaïe montre les Juifs convertis qui, dans les derniers jours, auront les yeux ouverts sur la manière dont ils ont traité le Christ. Il va sans dire que nous anticipons le sentiment qu'ils éprouveront alors ; mais ce chapitre s'applique littéralement aux Juifs. Il suit tout le cours de la vie de Christ, son apparition en chair, ses afflictions et la manière dont les Juifs l'ont accueilli. Il a été méprisé et ils ne l'ont rien estimé. Il a porté les langueurs d'Israël et s'est chargé de leurs douleurs ; mais, plus que cela, il a été navré pour leurs forfaits, froissé pour leurs iniquités ; c'était autre chose que de guérir les malades ! L'Éternel a fait venir sur lui l'iniquité d'eux tous ; «c'est pourquoi il a été retranché de la terre des vivants et la plaie lui a été faite pour le forfait de mon peuple». Cette remarque est en liaison avec sa mort : «l'Éternel, l'ayant voulu froisser, l'a mis en langueur. Après qu'il aura mis son âme en oblation pour le péché, il se verra de la postérité», «parce qu'il aura livré son âme à la mort, qu'il aura été mis au rang des transgresseurs et que lui-même aura porté les péchés de plusieurs». Ce chapitre parle des afflictions de Christ ; il les suit jusqu'à leur dernière limite, parle du retranchement de Christ à cause du péché et relie sa mort, d'une manière explicite, avec le fait qu'il a porté le péché. Mais cela ne signifie pas que toutes ses afflictions provinssent de ce qu'il portait le péché, qu'elles eussent lieu sous le poids du péché dont il s'est chargé. Affirmer qu'en guérissant les malades, Christ était lui-même froissé pour nos iniquités, c'est introduire la confusion dans la vérité et amoindrir la valeur de sa mort. Il est dit au verset 6 : «L'Éternel a fait venir sur lui l'iniquité de nous tous», sur lui, Christ, le serviteur de Jéhovah. Mais il était le Christ, avant que l'iniquité ne fût mise sur Lui. Nous lisons au vers. 10 : «Après qu'il aura mis son âme en oblation pour le péché». Pourquoi le mot après, si cela eût toujours été le cas ? Enfin qui est-ce qui s'est offert, lui-même, à Dieu, sans tache, par l'Esprit éternel ? Christ, comme personne divine dans le ciel ? Non, assurément. Si Christ eût toujours porté les péchés, alors il ne se serait pas offert lui-même à Dieu, par l'Esprit éternel ; il eût été, au contraire, perpétuellement sous le péché, en conséquence de sa position. Ainsi l'amour spontané de Christ-homme, en s'offrant lui-même, est entièrement perdu de vue ; or c'est là un point d'une immense importance. Le chap. 53 d'Ésaïe offre un tableau général des afflictions de Christ, bien différent du jugement qu'en portait la nation rebelle et incrédule ; il suit ces afflictions jusqu'à leur extrémité, en établissant cette vérité importante, qu'il a été mis au rang des transgresseurs et qu'il a porté les péchés de plusieurs.

Quant à la déclaration qu'on attribue au Dr Owen, elle repose sur un malentendu. On prétend qu'il affirme que les prières et les supplications offertes par Christ, avec de grands cris et avec larmes, durant les jours de sa chair (Héb. 5:7), furent en concomitance [ou simultanées] avec son sacrifice. Dans son Exposition de l'Épître aux Hébreux, il développe, dit-on, cette pensée, montrant que l'expression : «les jours de sa chair» signifie sa vie terrestre, quoiqu'elle se rapporte particulièrement à Gethsémané ; il nomme ces supplications de Christ, pendant sa vie, des prières sacerdotales ; il cite les psaumes 22 et 69 à l'appui de son opinion et montre enfin que cet état de Christ a duré «non seulement quelques jours, ou pendant une seule période, mais durant le cours tout entier de sa vie ici-bas». Je ne suis pas d'accord avec le Dr Owen sur bien des détails relatifs à ce sujet ; mais on affirme qu'il nomme les prières de Christ, pendant sa vie, des prières sacerdotales, et qu'il en fut ainsi durant tout le cours de sa vie terrestre. Or, voici ce que le Dr Owen déclare : «Il n'y eut pas un instant, pendant lequel Christ n'était pas, quant à sa nature humaine, le roi, le sacrificateur et le prophète de son église... mais quant à son office de sacrificateur, il ne pouvait pas entrer dans l'exercice et dans les fonctions de la sacrificature, et il n'y est pas entré non plus, avant la fin de son ministère prophétique». Ce même auteur parle de l'onction dans l'incarnation et de l'onction déclarative dans le baptême : il y ajoute, en troisième lieu, comme ayant succédé à ces deux sortes d'onction, une consécration spéciale pour l'accomplissement actuel des devoirs de cet office, et ceci était son acte personnel, pour lequel il avait puissance de la part de Dieu. «C'est ce qu'il exprime lui-même, dit M. Owen (Jean 17:19)... c'est pourquoi je place, dans cette prière de notre Sauveur (Jean 17), le commencement et l'entrée de l'exercice de son office sacerdotal». Il y a plus : Lorsque le Dr Owen déclare que, du berceau à la tombe, Christ porta sur Lui toutes les infirmités de notre nature, etc. ; il ajoute, touchant ses prières sacerdotales : «Toutefois elles ne concernent pas cet espace de temps tout entier». Ainsi l'auteur déclare exactement le contraire de ce qu'on lui fait dire. Il n'y a qu'à lire l'Exercice trente-unième, pour se convaincre facilement que la doctrine tout entière de M. Owen est le contraire de ce qu'on prétend qu'elle affirme. «Son oblation eut lieu en même temps que son sang fut versé et dans cet acte même» ; l'entrée de Christ dans les lieux saints «fut la conséquence de cette offrande de lui-même, par laquelle il fit expiation pour nous». «C'est par le sacrifice de lui-même, dans sa mort, qu'il a obtenu pour nous une rédemption éternelle ; car la rédemption a eu lieu au moyen d'un prix et d'un échange ; or le Seigneur n'a pas payé d'autre prix que son propre sang pour le péché et pour les pécheurs» (1 Pierre 1:18, 19).

Quant à 1 Pierre 2:24, on prétend que le sens véritable de ce passage, c'est que Christ porta nos péchés jusqu'au bois, mais non pas sur le bois. Il a porté nos péchés pendant tout le cours de son humiliation. Cette interprétation résulte de ce qu'on ne connaît pas l'usage de l'expression employée par Pierre ; et le passage cité me prouve, une fois de plus, ce que je sens être, dans ce débat, d'une si grande importance pour nos âmes. *Ἀναφέρειν ἐπὶ τό* est une expression employée pour les sacrifices et signifie : l'offrande même de la victime sur l'autel. Ici Pierre compare Christ à une victime placée sur l'autel, comme notre sacrifice pour le péché, avec nos péchés sur elle. En comparant Gen. 8:20, ou Lévit. 3:5, 11, 16 ; 4:10, 19, 26, 31, on verra que la formule *ἀναφέρειν ἐπὶ τό* y est employée, exactement comme dans Pierre, pour les mots *hala* et *katar* en hébreu, signifiant l'acte même d'offrir un sacrifice sur l'autel, de le faire monter vers Dieu, ou de le brûler. Ces paroles n'ont point du tout le sens qu'on leur prête. La croix fut comme l'autel où la victime était consumée par le feu de l'épreuve du juste jugement de Dieu à l'égard du péché, et où tout était en bonne odeur, quoique, en même temps, pour le péché.

De tout cet exposé, il résulte que la doctrine d'une vie expiatoire, portant le péché, n'est point fondée sur l'Écriture (je parlerai plus loin de la justice). Elle met de côté la déclaration que, sans effusion de sang, il n'y a pas de rémission ; elle nie une des plus vitales vérités, savoir que Christ s'est offert lui-même, comme homme, en sacrifice ; car, suivant cette doctrine, il a été offert toute sa vie en sacrifice. Elle tord, de la façon la plus choquante, des passages comme celui-ci : «Par sa meurtrissure, nous avons la guérison» ; elle met dans l'ombre, en les confondant ensemble, les souffrances de Christ sous la colère divine, comme gages du péché, et ses sympathies pendant sa carrière terrestre ; car elle considère la mort et l'effusion du sang comme essentielles à ces souffrances, et elle convertit les sympathies en souffrances pour le péché, sous la main de Dieu. Cette doctrine aboutit à ceci : «Si Paul pouvait dire : je meurs chaque jour ; combien plus le Christ ? Sa vie était une mort journalière ; il était toujours livré à la mort». Paul, en mourant ainsi, souffrait-il pour le péché et cela d'une manière expiatoire ? Quelle confusion ! On nous affirme qu'une vie tout entière, du commencement à la fin, est notre expiation ; la vie une expiation ! Je demande si une déclaration pareille ne contredit pas le témoignage universel de la Parole de Dieu : «Car l'âme de la chair est dans le sang ; c'est pourquoi je vous ai ordonné qu'il soit mis sur l'autel, afin de faire propitiation pour vos âmes, car c'est le sang qui fera propitiation pour l'âme» (Lévit. 17:11). De sorte que : «sans effusion de sang, il n'y a pas de rémission». Cette doctrine sépare la rédemption de l'expiation ou admet une rédemption sans du sang ; aucun sacrifice n'est donc

nécessaire pour l'expiation. Et lorsque la mort arrive, qu'est-elle, sinon l'achèvement d'une vie parfaitement semblable à elle dans son caractère légal ? Il est né «sous la loi» ; il a vécu «sous la loi» ; il est mort «sous la loi». Est-ce donc la même chose de garder la loi pendant qu'on vit, de manière à jouir de la perfection de la faveur divine, ou d'être sous la malédiction de la loi, parce qu'elle a été enfreinte ? On me répondra : «Mais nous disons que Christ a été sous cette malédiction durant tout le cours de sa vie». Bien ; mais l'Écriture dit précisément le contraire. Elle déclare que «Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, en étant devenu malédiction pour nous, car il est écrit : Maudit quiconque est pendu au bois» (Gal. 3:13). J'admets pleinement l'obéissance de Christ pendant sa vie, obéissance toujours parfaite et jusqu'à la mort où elle fut consommée ; j'admets que Christ a été, dans la mort, parfaitement agréable au Père. Mais la question gît ici : Qu'est-ce qui expie le péché ? La colère, la malédiction, la coupe que le Seigneur dut boire sur la croix, étaient-elles la même chose que sa vie ?

Lecteur, l'Écriture déclare que le salaire du péché, c'est la mort (Rom. 6:23), et que Christ est mort pour l'abolition du péché par le sacrifice de lui-même (Héb. 9:26). Si le grain de froment n'était pas tombé en terre et qu'il ne fût pas mort, il serait demeuré seul (Jean 12:24). Christ a été offert une seule fois pour porter les péchés de plusieurs (Héb. 9:28). Nous sommes rachetés par le précieux sang de Christ (1 Pierre 1:19). Où serions-nous, sans rédemption ? Or, c'est le pardon. Où seriez-vous sans cela ? Christ a souffert une fois pour les péchés, ayant été mis à mort en chair (1 Pierre 3:18). Si la mort n'est pas inscrite sur le vieil homme, il faut que vous soyez jugés pour ses œuvres. Mais c'est par la mort seule de Christ que cela a eu lieu. «Maintenant, en la consommation des siècles, il a été manifesté une fois, pour l'abolition du péché, par le sacrifice de lui-même» (Héb. 9:26).

Je désire encore appeler l'attention sur un passage. Il est dit que Dieu «a fait celui qui n'a pas connu le péché, être péché pour nous» (2 Cor. 5:21). Qui est-ce qui ne connaissait pas le péché ? Est-il question ici du Fils éternel, avant son incarnation ? Non, évidemment ; cela n'aurait aucun sens. Mais il s'agit ici de Christ incarné, dans ce monde. C'est après que, par sa course à travers ce monde, dans laquelle sa pureté parfaite fut mise à l'épreuve, il eut été démontré qu'il ne connaissait pas le péché ; c'est alors qu'il fut fait péché. Dieu n'a pas fait être péché le Fils éternel, en tant qu'il devenait homme, et que la Parole était faite chair. Je ne sais trop ce qui serait pire, l'absurdité ou l'iniquité d'une pareille assertion. Ainsi donc, c'est après que Christ eut été pleinement mis à l'épreuve, et que le résultat de cette épreuve eut démontré que Christ ne connaissait pas le péché, c'est seulement alors qu'il a été fait péché. On prétend qu'il «a été fait péché pour nous durant sa vie». À quelle époque ? Or, remarquons que «être fait péché» ne peut se rapporter qu'à un sacrifice.

On demande enfin dans quel sens et pour quel but Christ est né sous la loi, si, dès le moment de sa naissance, il n'a pas été le substitut sur lequel nos péchés ont été placés. L'Écriture répond : «Dieu a envoyé son Fils, né de femme, né sous la loi, afin qu'il rachetât ceux qui étaient sous la loi, afin que nous reçussions l'adoption» (Gal. 4:4). De plus, Christ a magnifié la Loi et l'a rendue honorable, chose qui n'est pas sans importance morale. Il importait que la Loi fût honorée, comme étant la mesure des exigences de Dieu vis-à-vis de sa créature, au moment même où Il allait retirer l'homme de dessous son joug et l'en délivrer pour toujours. Ce dernier point se rapporte à un autre sujet, la justice, que je réserve pour plus tard.

#### 4.1 - I.

Je vous remercie de m'avoir envoyé la question concernant mon traité sur les souffrances de Christ. Je désirais vous adresser quelques mots, afin de signaler un danger auquel les saints pourraient être exposés par le débat qui s'est élevé à ce sujet. La question de votre correspondant C. m'en offre aujourd'hui l'occasion. L'omission des mots : «à suivre», peu importante en elle-même, est cause que ce traité a paru être terminé sans signature, comme si l'auteur n'avait pas voulu prendre sur soi la responsabilité des opinions qui y sont énoncées.

Le danger dont je veux parler se présente sous deux faces différentes. D'un côté, il se pourrait que la doctrine répandue touchant les souffrances de Christ, alarmât les chrétiens à tel point, qu'ils en vinssent presque à craindre de s'arrêter sur ce sujet et de considérer les souffrances de Christ dans leur pleine réalité humaine, de peur de porter atteinte à la perfection de sa personne et de sa position devant Dieu. La crainte d'un extrême porte facilement l'esprit humain à se jeter dans l'autre extrême ; et l'ennemi remporterait une victoire de toute importance pour lui, s'il réussissait à empêcher les saints de contempler la profondeur des souffrances de Christ, parce qu'en traitant ce sujet, des hommes sans cœur ont mêlé le blasphème à leurs enseignements. Or il n'y a pas de sujet plus profitable et plus rempli de bénédiction que l'humanité véritable et les souffrances réelles de Christ, pourvu seulement qu'on maintienne en entier sa nature et sa perfection divines. L'humanité et les souffrances réelles de notre Sauveur sont l'expression et comme le canal de son amour envers nous ; c'est là que nous rencontrons cet amour aussi près que possible de nos cœurs. Dès que ce point-là est affaibli pour l'âme (et des personnes orthodoxes y ont travaillé), le lien entre nos cœurs et Christ est sérieusement relâché. Je me souviens que lorsque M. Irving répandait ses erreurs sur la personne de Christ, un journal religieux prétendait que le passage : «Il a appris l'obéissance par les choses qu'il a souffertes» (Héb. 5:8), signifie que Christ avait enseigné l'obéissance. Mais cette interprétation, donnée dans le but honorable de combattre une erreur fatale, sacrifiait une vérité précieuse et faisait violence à la Parole de Dieu, chose dont on ne saurait trop se garder. C'est ainsi qu'une juste indignation contre les expressions blasphématoires, employées en parlant du Seigneur, risque de nous faire perdre le sentiment pratique de la réalité de ses souffrances humaines.

Voici l'autre face du danger auquel on est exposé en s'occupant des souffrances de Christ. Il est évident que la valeur particulière de ce côté émouvant de l'histoire du Seigneur consiste à toucher le cœur pervers et insensible de l'homme, à occuper ses affections de Christ d'une manière sanctifiante, en les élevant à ce qui est divin ; à faire que l'âme s'attache à Lui ; à éveiller en elle une sympathie respectueuse pour tout ce qu'Il a enduré, et à transporter le cœur avec Christ, dans ces scènes meilleures où ses souffrances l'ont conduit.

Or si, d'une part, il importe de maintenir la vérité, d'autre part, à force de disséquer minutieusement toutes ces choses que nous devrions plutôt sentir, nous sommes en danger d'en perdre entièrement le sentiment. La puissance des souffrances de Christ risque de s'affaiblir, à mesure qu'on s'efforce de les préciser et de garder intacte la doctrine concernant sa personne et son œuvre. Dans ce cas, la faute principale retombe sur les hommes qui ont répandu les enseignements abominables, à cause desquels on a été obligé d'entourer la vérité de tant de précautions. Mais la sagesse de ceux qui révèrent le Seigneur consiste à s'occuper de ce sujet de manière à conserver, dans toute sa vie et sa fraîcheur native, le sentiment des souffrances de Christ et la simplicité d'une affection sainte et respectueuse avec laquelle ils les ont d'abord considérées. J'exprime ce désir pour moi comme pour mes frères. Il est juste et important de maintenir clairement la vérité et de la préserver avec une sainte vigilance, surtout quand il s'agit de Christ ; mais il est nécessaire aussi que le cœur conserve sa liberté et sa fraîcheur. «En ce qu'il a souffert lui-même, étant tenté, il est à même de secourir ceux qui sont tentés» (Héb. 2:18). N'oublions jamais cela. Il a posé sa main sur le lépreux ; tout autre eût été souillé par cet acte ; Lui ne l'a pas fait pour en être infecté lui-même, mais pour ôter la souillure de dessus celui qui en était couvert. Sa sainteté, toujours la même, le rendit capable de s'approcher, en amour, du péché, et d'entrer dans toutes les misères et toutes les afflictions des hommes pécheurs ; sa sainteté seule put agir ainsi, car elle était immuable ; en cela même consiste la bénédiction et la perfection divine de son œuvre, pendant qu'il vécut sur la terre. Dieu a été révélé dans cette œuvre ; nul autre que Dieu ne pouvait agir ainsi, en grâce, pour les pécheurs.

Je suis heureux de voir le zèle de votre correspondant à repousser tout ce qui pourrait avoir la moindre affinité avec la doctrine qui a été répandue et que l'on répand encore sur les souffrances de Christ ; mais il se trompe en confondant les afflictions avec leur cause. Sa première question : « Christ a-t-il été Lui-même châtié à cause du péché ? » mérite à peine une réponse, puisque Christ n'avait en soi aucun péché pour lequel il eût dû être châtié. Il n'a pas été châtié à cause du péché, et la colère ne s'est pas adressée à Lui personnellement à cause du péché. Nous devons éviter de confondre la sympathie volontaire de Christ pour les afflictions des pécheurs et le fait qu'il y est entré en amour, avec l'idée qu'il aurait subi ces afflictions en vertu de sa position personnelle. S'il eût été sous le châtement Lui-même, impossible alors qu'il y fût entré volontairement, par son amour, comme un homme vivant sur la terre, puisque Lui-même s'y serait déjà trouvé.

Le danger qu'on court, c'est de nier qu'il soit entré dans ces afflictions, par crainte de la funeste assertion qui les lui fait subir par nécessité. Or, c'est précisément cette doctrine, d'après laquelle Christ aurait été nécessairement, comme homme, par suite de sa naissance, sous les afflictions et les châtements mérités par le péché, c'est cette doctrine, dis-je, qui exclut la vérité que Christ est entré, volontairement et en amour, dans ces afflictions, vérité qui seule donne aux souffrances de Christ toute leur valeur. Je le répète donc une fois pour toutes : comme homme sur la terre, Christ n'aurait pu entrer en sympathie, par sa grâce et sa miséricorde envers nous, dans des afflictions qu'il aurait été obligé de subir, personnellement comme conséquence de son humanité, et même à un plus haut degré que le reste des hommes. Mais chacun peut entrer pleinement dans les souffrances subies par autrui ; on peut y participer volontairement et par compassion, même en ne méritant en aucune manière de les subir personnellement, et l'on peut aussi à chaque instant s'y soustraire à son gré. Une mère entrera en prison avec son enfant, elle en supportera tous les désagréments et toutes les misères, par amour pour lui, pour le ramener au bien, et cependant elle ne subit pas pour elle-même le châtement d'une faute, et peut à chaque instant sortir de prison si elle veut. Elle peut entrer dans toutes les circonstances de son fils, souffrir toutes les peines, tous les ennuis de la prison, et sentir que tout cela est pour lui une punition de ses fautes, sans avoir, en aucune façon, le sentiment qu'elle subit ces peines à cause de sa propre culpabilité. Tout est amour et compassion, de sa part, car ce n'est pas elle qui est coupable. Cependant cette mère endure, de fait, toutes les souffrances de son fils, et elle les ressent beaucoup plus que lui, par la raison même que ses sentiments naturels et moraux sont beaucoup plus délicats ; elle ressent toute la honte et la misère du châtement, comme étant celui de son fils, quoiqu'elle ne l'ait point mérité. Bien plus, si la loi lui avait imposé la peine de l'emprisonnement, comme étant la mère du coupable, impossible qu'elle pût ainsi sentir pour son fils. Dès que nous subissons un châtement mérité par nos fautes, impossible de pouvoir sympathiser, d'un amour simple et véritable, avec ceux qui le subissent aussi. La souffrance d'un châtement ne peut éveiller en nous une sympathie réelle pour ceux qui sont dans le même cas, que lorsque nous ne le subissons pas moralement ; il faut être soi-même moralement hors du mal, pour pouvoir compatir librement avec ceux qui s'y trouvent.

Les souffrances quant aux faits étaient réellement les souffrances propres du Seigneur, et il est entré, en esprit et en pensée, pour son peuple, dans les causes de ces souffrances ; or, le Seigneur a fait cela, il a pu le faire, précisément parce que les causes des souffrances ne s'appliquaient en aucune façon à sa personne (\*). Il a enduré l'opprobre de la part des Gentils, il a été rejeté par eux. Le résidu d'Israël souffrira les mêmes choses ; mais avec cette différence, qu'il les a méritées ; quoique, à cette époque-là, le Résidu ait un cœur repentant et qu'il se soit détourné de l'iniquité. La frayeur du jugement de Dieu était devant Christ, en Gethsémani ; elle sera aussi devant le Résidu aux derniers jours ; mais le Résidu échappera, tandis que Christ a subi cette colère, afin de nous sauver. Être l'opprobre des Juifs, être rejeté par eux, telle a été la portion de Christ ; et telle sera aussi la portion du Résidu : trahison, abandon, mépris, toutes ces souffrances auront le même caractère pour le Résidu qu'elles ont eu pour Christ.

(\* ) Voyez la note, où il est déjà fait allusion à la pernicieuse erreur que l'on combat ici)

Or, tout cela est bien différent de l'expiation où la colère de Dieu est endurée ; cette colère, le Résidu, quoique l'ayant méritée comme nous, ne la subira jamais. Les souffrances dont je viens de parler formeront l'état moral du Résidu ; il les subira comme punition et il aura le sentiment d'être châtié, comme il doit l'avoir. Elles seront le fruit des fautes et des péchés du Résidu, quoique, en même temps aussi, de son intégrité, comme on le voit dans les Psaumes. Pour Christ, ces souffrances furent le fruit de son intégrité, non point de ses fautes, et Dieu ne le traite pas non plus, sous ce rapport, comme coupable ; bien au contraire. C'est en grâce que Christ entre volontairement dans toutes ces souffrances. Mais, dira-t-on, comment Christ peut-il entrer de cette manière dans le sentiment de la colère ? Rien de plus simple. Israël sera sous le sentiment de la colère, parce qu'il l'a méritée, et quoique encouragé et en quelque façon consolé par espérance, toutefois ne connaissant pas encore la plénitude de la rédemption en Christ, il criera du fond de l'abîme, sous le sentiment du péché, et la main de Dieu, appesantie sur Israël, lui inspirera le sentiment et la frayeur de la colère à cause du péché. Christ a éprouvé les mêmes choses, non point qu'il les eût méritées en aucune manière, ou qu'il dût nécessairement les éprouver, à cause de sa naissance au milieu de ceux qui les avaient méritées ; comme s'il eût eu besoin de miséricorde et de moyens d'y échapper ; bien au contraire, puisque, étant les délices du Père, Il s'est présenté volontairement et en grâce, afin de tout prendre sur Lui. Mais cela n'empêche pas qu'Il ne sentît, par anticipation, les souffrances qu'Il allait réellement subir, et qu'Il ne criât à Celui qui avait le pouvoir de le sauver de la mort. Israël gémira sous la frayeur de la même colère que toutefois il n'aura finalement point à subir ; quoiqu'il doive, selon la justice et pour son propre bien, apprendre la réalité de cette colère, afin que la vérité pénètre dans son cœur. Je ne parle pas du degré ni de l'esprit des souffrances de Christ ; car, ici encore, malgré la grâce qui agira dans le Résidu, la différence sera bien grande. En vérité, la sympathie est si différente du fait de se trouver dans l'état de ceux avec lesquels on compatit, que les sympathies de Christ s'exercent quand il ne se trouve dans aucune souffrance quelconque. Il possède une nature qui a connu les mêmes afflictions qu'eux et qui, partant, est capable d'y entrer ; mais l'esprit et la pensée avec lesquels il y entre peuvent différer autant que possible des leurs.

L'Esprit de Christ opérera dans le Résidu, en vue des choses que sa propre main va accomplir, c'est-à-dire en vue du jugement. Il sent leurs afflictions et Il y prend part, parce qu'Il a passé par elles. Ses sentiments, quand Il était au milieu des afflictions, n'étaient que pure grâce. Quand le Résidu souffrira, Christ sera sur le point d'exécuter son jugement, et son Esprit opérera en eux le désir de ce jugement. L'Église seule a des pensées qui, selon leur nature, sont réellement et complètement les mêmes que celles de Jésus Christ. Sous ce rapport aussi le privilège de l'Église est grand ; nous ne saurions l'évaluer trop haut.

#### 4.2 - II.

Depuis ma réponse à quelques questions suggérées par le traité des Souffrances de Christ, on vient de m'en adresser deux nouvelles. Après les explications qui précèdent, je puis me dispenser d'y répondre longuement. On demande quelle est la différence entre la doctrine de mon traité et celle de M. Newton. Cela prouve qu'il est nécessaire d'élucider ce point pour ceux qui s'en sont occupés. La réponse est fort simple. La doctrine contenue dans mon traité est absolument l'inverse de celle qu'enseigne M. Newton. Ce dernier affirme que Christ, en tant que né homme et Israélite, était à la même distance de Dieu que l'homme et qu'Israël ; qu'étant des leurs, Il était exposé aux conséquences de cet état, et qu'Il passa par les expériences par lesquelles un homme inconverti, mais élu, doit passer, quoique, par la prière, l'obéissance, la piété, il ait échappé à bien des choses auxquelles Il était exposé par suite de sa position ; cependant, ajoute M. Newton, l'ardent courroux de Dieu était sur Christ comme appartenant par sa naissance au peuple d'Israël ; aussi écouta-t-Il avec joie l'évangile de Jean-Baptiste, et Il passa alors, en quelque sorte, pour Lui-même, de la loi à

l'Évangile. Une grande partie de cette terrible angoisse qu'il éprouvait, comme enfant d'Adam et né d'entre les Juifs, eut lieu avant son baptême par Jean. Voilà ce que prétend M. Newton. Je crois, au contraire, que quoique ayant eu à souffrir de la part des hommes, quoiqu'il sympathisât avec toutes les souffrances de l'homme et d'Israël et que l'affliction, provenant de son amour, pesât sans cesse sur son cœur, je crois, dis-je, malgré tout cela, que la lumière de la faveur de Dieu brillait sur lui, et qu'elle était le sujet constant de sa joie. Ainsi aucun nuage de la défaveur divine ne passa sur cet Être saint, et son corps n'a point dépéri sous l'angoisse de cette défaveur. J'abhorre l'idée que je combats, comme une fausseté abominable. Mais je crois qu'à la fin de sa carrière, lorsque l'œuvre de sa vie, présentée à Israël, selon la promesse et selon son ministère en grâce vis-à-vis de l'homme, vint à son terme, je crois qu'alors, Christ, l'objet de la faveur divine, entra, en grâce, dans les afflictions de son peuple.

Votre correspondant fait la parenthèse suivante : «(sinon par anticipation)» ; mais je demande quelles seront les afflictions d'Israël aux derniers jours, sinon par anticipation ? En définitive, Israël ne subira pas la colère. Christ l'a sentie, par anticipation, en Gethsémani, parce qu'il était sur le point de la subir ; mais il l'a sentie par anticipation, c'est-à-dire qu'il a senti, quoique bien plus profondément, ce qu'Israël sentira dans les derniers jours, et Il l'a senti, en grâce, parce qu'Il n'était pas, personnellement, sous la colère ; tandis qu'Israël y sera personnellement en vertu de sa position ; si Christ y avait été personnellement, par sa naissance et comme Juif, Il n'aurait jamais pu y entrer en grâce. Si, dans l'exemple que j'ai cité auparavant, toute la famille du fils encourt la pénalité de haute trahison et que sa mère soit ainsi obligée d'être en prison, même sans être personnellement coupable, impossible à elle d'y entrer, pour participer, en amour, à l'affliction de son fils, par la simple raison qu'elle s'y trouve déjà nécessairement pour son propre compte. N'étant pas entrée volontairement dans la prison, elle ne peut point non plus en sortir à son gré. Christ aurait pu demander douze légions d'anges pour le délivrer. M. Newton prétend que Christ est né sous la colère, qu'il chercha et qu'il réussit, en partie, à y échapper, au moyen de la prière, de l'obéissance et de la piété. Moi, je dis que Christ n'est point du tout né sous la colère et qu'au lieu d'avoir eu besoin de s'y soustraire, Il y est entré, au contraire, dans le sentiment douloureux de cette colère, par amour et par grâce, en délivrance pour d'autres. Voilà la différence ; l'une de ces affirmations est précisément le contraire de l'autre.

La question : «Jusques à quand ?» est de peu d'importance quant au point qui nous occupe, mais le fait que Christ, comme homme né dans ce monde, était entièrement libre, que sa position était précisément le contraire de ce que prétend M. Newton, et que c'est par grâce qu'Il entra dans cette position ; — voilà ce qui établit la différence entre un Christ vrai, lequel, parfaitement libre quant à lui-même, pouvait s'occuper des autres, et un faux Christ, lequel, exposé personnellement à la colère, devait penser à lui-même, sans pouvoir penser aux autres en amour.

Je ne crois pas devoir répondre à de simples attaques contre mes assertions, parce que je n'y vois, au point de vue chrétien, aucun profit quelconque. Ces attaques qui proviennent de la volonté humaine, je les remets à Celui qui est au-dessus de la volonté humaine ; j'ai toujours fait l'expérience que c'est là le meilleur chemin, celui où l'on est réellement protégé contre toutes les agressions de l'homme : «Tu les caches dans l'asile de ta face, loin des trames de l'homme ; tu les tiens à couvert dans une loge, loin des attaques des langues» (Ps. 31:20). Je suis très reconnaissant envers Dieu que mes articles sur les «Souffrances de Christ» aient éveillé une si ardente discussion, car je suis persuadé qu'elle était nécessaire, une fois la question soulevée ; mais je regretterais de l'avoir soulevée, parce qu'en s'occupant d'un sujet aussi solennel, on risque de ne pas le traiter avec les saintes affections et le respect qui lui sont dus. Personne n'ignore qu'avant que j'exposasse mes vues sur cette question, un fort grand nombre de personnes, dans l'Église libre d'Ecosse et ailleurs, en ont été plus ou moins préoccupées. Cette question touchant les souffrances de Christ remonte, en Angleterre et en Ecosse, aux doctrines perverses et mortelles de l'Irvingisme. C'est en essayant de prévenir ces doctrines, en Angleterre, par un exposé méthodique, qu'on en est venu à établir les vues que je combats. En Ecosse, ces mêmes vues résultent plus directement de l'Irvingisme mitigé. Lorsque la doctrine irvingienne, en Angleterre, eut été frappée d'opprobre, sous la forme qu'elle avait revêtue dans ce pays, et qu'elle eut abandonné, extérieurement du moins, ses blasphèmes révoltants, elle chercha à se fondre avec les restes pieux et adoucis de l'Irvingisme ou du semi-Irvingisme écossais. Telle est la phase actuelle de cette doctrine et de son influence. Elle a cherché à s'appuyer sur d'anciennes opinions, et à se servir de phrases employées d'une manière vague et générale, alors que cette question n'était point encore soulevée, et que l'auteur de ces phrases n'avait pas la moindre intention de soutenir un système de doctrine auquel il n'avait jamais songé. Mais la racine et la nature de cette doctrine est un enseignement particulier et faux touchant la relation de Christ avec Dieu, enseignement qui n'est pas lui-même l'Irvingisme, mais qui attaque la personne et l'œuvre de Christ par des vues qui découlent de l'Irvingisme ou qui résultent de ce qu'on a essayé de le combattre sans l'Esprit de Dieu.

Mon but, du reste, n'est pas de m'appesantir là-dessus, — mais de déclarer aux saints que si quelqu'un d'entre eux, même le plus humble, est réellement exercé sur ce sujet, ou troublé par des affirmations qui lui paraissent obscures, j'estime qu'il est de mon devoir de lui expliquer la vérité ou le sens de mes phrases, aussi clairement que possible. Je pense que les réponses, que j'ai adressées à votre correspondant C. et à un autre de Manchester, peuvent être considérées comme résolvant d'une manière générale toutes les difficultés qui pourraient se présenter à l'esprit. Mais comme on m'a dès lors adressé des questions assez nombreuses, je désire répondre à quelques-unes en détail et expliquer différentes choses que j'ai énoncées peut-être d'une manière obscure dans mon exposé «des Souffrances de Christ». C'est surtout le rapport entre les Psaumes et le sujet que j'ai traité, qui paraît être obscur à un grand nombre de lecteurs. Cela ne m'étonne pas ; le sujet lui-même est nouveau pour la plupart, et la portée de quelques Psaumes, ou de certaines portions d'entre eux m'apparaissait à moi-même, en plus d'une occasion, sous un jour tout nouveau. Quoique m'étant exprimé clairement, je le crois, sur les choses que je rejette et sur celles que je maintiens, il n'est donc pas surprenant que mes lecteurs m'aient trouvé obscur sur plusieurs points. Il y a ainsi évidemment de ma faute ; mais j'estime que la nouveauté du sujet est aussi cause, en grande partie, de la difficulté qu'on trouve à le comprendre.

Quelqu'un prétend que mes expressions tendent à établir que Christ souffrit de la part de Dieu, en dehors de l'expiation. Étonné d'une pareille confusion, j'ouvris un des articles incriminés et j'y lus les phrases suivantes : «Du moment où Christ souffre de la part de Dieu à cause de l'expiation pour le péché, c'est précisément le contraire» ; plus loin : «Christ seul a bu cette coupe, parce qu'Il souffrait de la part de Dieu, séparé et entièrement isolé». Mes traités ont pour but, de montrer, entre autres, que les souffrances de Christ, de la part de Dieu, étaient très distinctes de ses souffrances de la part des hommes, même lorsque ces deux espèces de souffrances avaient lieu en même temps ; que les premières ont eu pour effet d'apporter à l'homme la grâce et la rédemption, tandis que les autres ont amené des jugements sur lui ; et enfin que cette distinction était soigneusement établie dans les Psaumes. J'ai dit, il est vrai, en un endroit, que Christ a été frappé de Dieu ; cette remarque est en rapport avec le Psaume 69 qui s'exprime ainsi ; reste à savoir à quel degré ces mots peuvent s'appliquer, d'une part, à Christ, de l'autre, au Résidu. Mais aucun chrétien ne doute, je pense, que ce Psaume s'applique à Christ d'une manière générale. À quel degré s'applique-t-il à Christ ? le concerne-t-il exclusivement ? voilà ce que l'Esprit divin seul peut nous enseigner ; et il en est ainsi de toute l'Écriture.

Ce qu'ils connaissent avec certitude de la vérité de Dieu préserve les chrétiens simples d'être égarés par des passages qui leur sont obscurs ; nous pouvons rester dans l'ignorance à l'égard de mainte vérité, jusqu'à ce que Dieu, dans sa grâce, fasse avancer l'âme dans la lumière et lui augmente l'intelligence spirituelle. L'on se trompe fort, à mon avis, en supposant (comme je crois l'avoir lu dans l'ouvrage de Horne sur les Psaumes) que dès qu'une expression s'applique à Christ, ou qu'Il s'en sert, le Psaume qui la contient s'applique à Lui, tout entier.

L'Esprit de Christ parle dans tous les Psaumes, du commencement à la fin, et généralement en rapport avec la vie d'un Juif pieux ; mais Christ pouvait se servir de telle expression qui était propre à exprimer sa piété parfaite ou ses afflictions, sans qu'on puisse, en aucune façon, Lui appliquer tout le Psaume où cette expression se trouve. C'est là un principe qu'il importe extrêmement de ne pas oublier. Quelques Psaumes sont, à coup sûr, des prophéties qui se rapportent à Christ personnellement ; impossible d'en douter.

Ainsi, dans le 69, quoique l'Esprit de Dieu ne parle pas exclusivement de Christ, toutefois il dépeint ses souffrances extérieures sur la croix d'une manière trop frappante, pour qu'il soit possible à un chrétien de s'y tromper. Les observations que j'ai faites sur ce Psaume, dans mes articles sur les «Souffrances de Christ», ont paru obscures à quelques personnes pieuses, et ont fait surgir des doutes dans leur esprit. Je respecte ces doutes, et je me réjouis de leur zèle à repousser la moindre chose qui leur paraît toucher à la perfection divine du Seigneur Jésus et à sa relation avec Dieu son Père. Je rétracte sur-le-champ toute expression quelconque qui a pu ou qui pourrait jeter la moindre ombre sur cette perfection divine et sur cette relation de Christ ; mais je suis certain que ma doctrine ne fait pas cela. Je considère, comme une vérité essentielle, la relation, sans nuage, de Christ avec Dieu, sauf dans l'acte expiatoire ; c'est afin d'exposer clairement cette vérité, que je distinguai les souffrances de Christ, de la part des hommes, lesquelles ont amené le jugement sur eux, des souffrances de Christ, de la part de Dieu, souffrances expiatoires qui ont apporté le pardon et la paix. Voilà ce qui distingue clairement une vie de communion d'avec l'abandon et la colère sur la croix, et ce qui nie aussi péremptoirement que possible, en tout et en partie, la doctrine selon laquelle Christ, en tant que né homme et Israélite, aurait été l'objet du déplaisir de Dieu. J'affirme qu'Il a toujours été ses délices. Christ n'a pas été sujet, par sa naissance, à des choses auxquelles Il aurait tâché d'échapper, et qu'Il aurait évitées, en partie, au moyen de la prière, de l'obéissance ou de toute autre qualité. Qu'on parle ici de substitution ou qu'on n'en parle pas, tout cela revient au même ; c'est entièrement faux, c'est faire un faux Christ — le vrai Christ est absolument laissé de côté. Parler de substitution ! quelle absurdité si Christ encourait le déplaisir de Dieu comme conséquence nécessaire de sa naissance et de sa position, puisqu'Il subissait le déplaisir de Dieu, non pas pour les autres (qu'Il les ait délivrés, ou non), mais à cause de Lui-même ! Qu'il s'agisse ou non de substitution, la chose est fautive ; elle nie, dès l'abord, avant même que la question de substitution puisse être posée, le véritable état, et la relation véritable de Christ avec Dieu, qui seuls ont rendu possible son œuvre de grâce en faveur des autres.

Mais maintenant surgit une autre question. Cette distinction entre les souffrances de Christ, de la part des hommes, et ses souffrances de la part de Dieu, explique-t-elle ou plutôt exprime-t-elle tout ce que les Psaumes renferment touchant les souffrances de Christ ? Je réponds que cette distinction contient tout ce qui peut s'appliquer aux chrétiens ; aussi beaucoup d'entre eux éprouvent-ils une grande difficulté à pénétrer au delà. Il est vrai qu'une âme sous la loi peut, en quelque manière, s'appliquer indirectement les consolations contenues dans les Psaumes. Je me souviens du temps où le seul passage de l'Écriture qui me consolât était le Psaume 88, parce qu'il ne contient pas un rayon d'espérance ; j'étais persuadé qu'il exprimait les pensées d'un saint et que je pouvais en être un, quoique dans la même angoisse ; cette application n'est pas absolument fautive ; mais il est inutile de s'y arrêter plus longtemps, tandis qu'il est très important de donner à l'Écriture toute sa valeur, sans chercher aucunement à éviter ou à détourner la force des expressions et des pensées qu'elle contient. Dieu a toujours raison. Jamais un chrétien ne s'égarera, s'il tient ferme la vérité que Dieu lui enseigne et, lorsque un passage lui paraît obscur, s'il attend humblement que Dieu lui fournisse la lumière pour le comprendre. Mais quand il s'agit de repousser efficacement une hérésie qui prétend s'appuyer sur l'Écriture, nous sommes obligés de faire ressortir particulièrement toute la valeur des passages dont l'hérésie se prévaut.

C'est la seule manière d'éclairer et de délivrer des personnes qui, respectant l'Écriture, sont troublées parce qu'elles ne peuvent recevoir des paroles contredisant des vérités bien connues, et qui semblent toutefois se fonder sur des passages encore obscurs jusque-là. On trouvera toujours que les hérésies se basent, soit sur un passage obscur et difficile, par l'explication prétendue duquel il est aisé d'imposer aux esprits, soit sur quelque vérité négligée par l'Église. En oubliant, dans la pratique, l'humanité réelle du Seigneur, la présence du Saint Esprit, la venue de Christ, l'Église s'est laissée envahir par les prétentions insensées, et par les doctrines abominables de l'Irvingisme. Par la même raison, en perdant de vue l'intérêt réel du Seigneur pour Israël, comme peuple de Dieu, et en appliquant les souffrances de Christ au salut seul et à l'Église, on a livré les passages de l'Écriture qui concernent les rapports de Christ avec Israël, à toutes les interprétations possibles.

Christ n'est pas mort seulement pour la nation juive, mais aussi pour rassembler en un les enfants de Dieu dispersés (Jean 11:52). Toutefois Il est mort pour cette nation comme telle. Ce que Dieu déployait au milieu d'elle, c'était son gouvernement, quoiqu'aucune bénédiction ne puisse exister sans expiation ; mais ce n'était là ni la place, ni la portion de l'Église. Le gouvernement de Dieu et la portion de l'Église, tels sont, outre le salut individuel et la relation individuelle avec Dieu, les deux sujets principaux de l'Écriture : sa partie terrestre et sa partie céleste. Dans le ciel : le déploiement de la grâce infinie, au milieu de l'Église ; sur la terre : le gouvernement de Dieu et, comme résultat final, le déploiement de la bénédiction, sous le gouvernement immédiat du Seigneur, en contraste avec la mauvaise administration de l'homme et la puissance de Satan. L'Église, unie avec Christ, est le centre des bénédictions célestes et elle règne avec Lui. Les Juifs forment le centre des bénédictions terrestres ; ils sont la nation royale, au milieu de laquelle Christ gouverne. Dans toutes ces choses : — le salut individuel, l'Église, le renouvellement de la terre par la plénitude d'Israël, — Christ doit avoir la prééminence. Mais pour l'avoir, l'homme étant pécheur, Il a dû souffrir (Héb. 2:10) et glorifier Dieu, là où l'homme l'avait déshonoré (Jean 17). La base de tout, c'est l'expiation, la glorification parfaite et infinie de Dieu, par rapport au bien et au mal, l'expiation qui nous sauve et dans laquelle les anges désirent regarder jusqu'au fond. Telle est la base morale et, par conséquent, le centre des bénédictions ; elle les rend sûres et immuables. Les bénédictions ne sont plus fondées sur la responsabilité de la créature, comme pour les anges, pour Adam et pour Israël sous la loi ; elles le sont désormais sur la glorification parfaite de Dieu, par rapport à toutes les questions morales qui peuvent être soulevées ; cette glorification a été faite par Christ, pour toujours. En vertu de cette œuvre, l'homme, dans la personne de Christ, est ressuscité et placé à la droite de Dieu, en puissance, ressuscité d'entre les morts par la gloire du Père, et établi sur toutes les œuvres de ses mains. Il a fallu, pour cela, que Christ glorifiât Dieu selon toutes les exigences de sa divine majesté, et sous tous les rapports sous lesquels Christ devait Lui-même ensuite prendre place dans la gloire. Or, dans sa vie, ce n'est pas en étant angoissé sous le poids de son déplaisir que Christ a glorifié Dieu. Cela n'aurait glorifié personne ; au contraire : Celui qui n'avait pas de péché aurait été ainsi assujéti sans cause, dans son âme, aux conséquences de la puissance du mal et du jugement de Dieu ; le jugement divin du bien et du mal ainsi effacé, ces deux choses auraient été confondues (\*) . Bien au contraire, Christ connaissait, avec une intelligence divinement spirituelle et parfaite, au milieu du mal, tout ce qui était dû à Dieu et Il l'a réalisé dans sa marche, sans broncher une seule fois. Si, malgré cela, Dieu avait fait éprouver à Christ son déplaisir, c'eût été, de la part de Dieu, précisément le contraire du déploiement de ses voies touchant le bien et le mal.

(\*) Quoique notre nature pécheresse dérive d'Adam et, qu'en lui, nous soyons perdus, la parole divine a soin d'ajouter : «et ainsi la mort est venue sur tous les hommes, parce que tous ont péché» (ἐφ' ὧ), ce qui n'exprime pas la cause première de la mort, mais ce à quoi elle est nécessairement attachée.

Christ a glorifié Dieu dans sa vie, par une communion incessante avec son Père, malgré les tentations, les épreuves et les afflictions de tout genre, toujours parfait devant Dieu, dans toutes les circonstances de sa vie, et toujours obéissant à la volonté de Dieu.

En retour de cette communion et de cette obéissance parfaites, Dieu n'a point fait éprouver à Christ son déplaisir et sa colère. De cette manière, comme je l'ai dit, le bien et le mal eussent été absolument confondus. Mais Jésus dit : «Or moi, je savais que tu m'entends toujours» (Jean 11:42). Les anges et les hommes avaient abandonné leur état primitif : la créature était tombée sans avoir été tentée, tout comme après avoir été tentée au milieu de la bénédiction. Christ, au contraire, a conservé, comme homme, son état primitif, en dépit des efforts de l'ennemi. Il s'est maintenu dans sa place de communion et d'obéissance, quoique dans l'affliction et l'isolement. Il a vaincu l'homme fort, Il l'a dépouillé, en marchant sans péché, dans la communion avec son Père. L'essence de la position de Christ, comme homme vivant, c'est qu'Il s'est réellement maintenu dans son état primitif et qu'Il est toujours resté l'Être saint. La dépendance, la confiance, la communion, l'obéissance selon l'Esprit de sainteté, voilà ce qui caractérisa, ici-bas, la vie de Christ devant Dieu. De même qu'Il connaissait ses brebis, et que ses brebis le connaissaient, de même aussi le Père le connaissait et Lui connaissait le Père. L'essence de sa position, en contraste avec le premier Adam, c'est qu'Il était avec Dieu, qu'Il ne se sépara jamais de Dieu et qu'Il jouit, sans cesse, de sa relation avec Dieu. Ainsi la question du bien et du mal a été résolue dans le monde, par la puissance d'une vie selon Dieu, par la puissance d'une marche victorieuse au milieu du mal, au travers de toutes les tentations, et par une sainte dépendance de Dieu. Mais le péché, le mal, existait dans le monde ; et pour que l'on pût être sauvé hors de la race perverse, il fallait que Dieu s'occupât du mal ; il fallait que le jugement véritable du bien et du mal fût maintenu selon la nature de Dieu. Cette œuvre merveilleuse a été opérée sur la croix, où l'amour parfait de Dieu pour le pécheur s'est déployé à côté de son jugement du péché. Ici, par conséquent, la communion a fait place à l'abandon de Dieu. Le Seigneur Jésus a bu, sur la croix, cette coupe affreuse ; Il a fait ainsi l'expiation pour le péché et Il a obtenu, pour l'homme, dans les conseils de la grâce, une place glorieusement révélée dans l'union de l'Église avec Christ ; le salut, en lui-même, et la moindre bénédiction dépendent de cette œuvre expiatoire. Une relation intime avec Dieu, une jouissance entière de la faveur de Dieu, pendant sa vie ; puis, à sa mort, l'abandon, rendu d'autant plus terrible par le contraste : telles furent les deux conditions caractéristiques de notre Seigneur bien-aimé vis-à-vis de son Dieu et Père. La fidélité de Christ ne s'est pas démentie un seul instant, malgré tous les obstacles, malgré toute la puissance du mal dans l'homme et en Satan. Ainsi son œuvre a été entière et parfaite.

Mais le service de Christ se présente sous un double aspect. Il n'a pas seulement glorifié Dieu dans sa vie et dans sa mort ; Il s'est aussi intéressé à son peuple. Cette autre face du service de Christ, son intérêt pour son peuple spirituel et pour son peuple temporel, pour ses brebis et pour Israël, va maintenant nous occuper.

Dans le sentier de la vie, ce peuple rencontre des tentations et des épreuves, différentes pour les brebis et pour Israël. Les brebis de Christ passent par la tentation, la persécution, l'affliction, la haine du monde ; elles sont soutenues au moyen de la communion avec Dieu, se trouvant, par grâce, dans la même relation avec Dieu que Christ lorsqu'il était sur la terre. Cette position des brebis est exposée au chap. 17 de Jean et, en partie, au 14. Christ a traversé les mêmes choses. Il est, d'un côté, leur exemple dans ce sentier ; et, de l'autre, Il a la langue des sages pour savoir assaisonner la parole à celui qui est accablé de maux (Ésaïe 50:4). Nous avons ses sympathies aussi bien que son exemple. Ces choses sont familières au cœur des saints, et ils les saisissent avec plus ou moins de clarté. En général, les points dont j'ai parlé jusqu'ici se rattachent au salut et à l'Église, plutôt qu'au gouvernement de Dieu, quoique ce dernier entre bien aussi pour quelque chose dans nos afflictions et nos tentations. Or, c'est Israël qui est le centre de ce gouvernement ; et, là aussi, il faut que Christ ait la prééminence, qu'il maintienne la gloire de Dieu et console son peuple par ses sympathies. L'expiation est la base de cette œuvre, comme de toute bénédiction quelconque. Elle garde son caractère invariable. Christ est mort pour la nation ; Il a fait cela, vis-à-vis de Dieu, pour Israël ; mais ses sympathies avec le peuple sont une chose différente, dont il faut encore nous occuper. C'est ce dernier point qui a préoccupé quelques personnes ; on s'est demandé comment Christ a pu entrer dans les afflictions du peuple, quand ce dernier était frappé de Dieu. J'ai déjà fait observer la différence qu'il y a entre considérer Christ comme assujéti Lui-même à ces afflictions, à cause de sa naissance comme Juif, ou à le considérer comme y entrant en grâce. Ces deux points de vue s'excluent et se détruisent mutuellement ; inutile de s'y arrêter plus longtemps. Mais comment Christ est-il entré dans les afflictions d'Israël ? comment, dans toutes leurs afflictions, a-t-il été affligé d'une manière plus complète et plus personnelle que cela n'avait été dit de Lui autrefois comme Jéhovah ? Voilà ce que je voudrais expliquer. Si Israël doit être accepté, s'il doit être renouvelé dans son cœur et si, en même temps, il doit craindre la colère de Dieu qu'il a méritée, voir devant lui la mort et, autour de lui, la haine de ses oppresseurs ; si Israël doit se confier en Dieu, tout en craignant la puissance de Satan déchaînée contre lui, la mort et le jugement qui pèsent sur son esprit ; si Israël doit sentir tout cela de la main de Dieu, quoique Dieu se serve des hommes comme instruments — il faut nécessairement que Christ, afin de sympathiser avec ce peuple et de lui suggérer, par son Esprit, les sentiments convenables à sa position, passe Lui-même par toutes ses afflictions ; cela ne signifie pas que ces afflictions pèsent sur Lui en conséquence de sa position personnelle ; loin de là ; mais c'est parce qu'elles pèsent sur Israël, que Christ y entre volontairement, en sympathie. Ainsi Il put dire : «Ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants — car si ces choses sont faites (\*) au bois vert, que sera-t-il fait au bois sec ?» (Luc 23:28 etc.). Christ avait-il besoin de repentance, y avait-il la moindre chose en Lui dont Il dût se repentir, lorsqu'Il fut baptisé du baptême de la repentance, dans le but de marcher, avec le vrai résidu d'Israël, dans le sentier qui lui était prescrit ? Non, certes ; Il accomplissait la justice, pendant qu'eux confessaient leurs péchés ; mais Il était venu pour être baptisé de cette manière, et cela même faisait partie de son obéissance parfaite. Christ prenait cette place avec le Résidu d'Israël ; Il la prenait, parce qu'Il ne s'y trouvait pas. Tel était le vrai caractère de cette position : position de grâce et de bénédiction, consistant en ceci, qu'elle répondait à l'appel de Dieu : ce qui donnait une place et un nom au Résidu. Il est entré dans la position du résidu, mais par un tout autre motif et par un chemin exactement opposé au leur : le Résidu venait confesser ses péchés, Christ pour accomplir la justice. Ayant le droit d'avoir une volonté à Lui, Christ est venu du ciel pour entrer dans l'obéissance ; mais nous, nous sommes venus du péché et avec une volonté à nous, sans aucun droit d'en avoir une. Mais Christ est venu dans le sentier de l'obéissance, dans lequel son peuple avait à marcher, et Il y a marché Lui-même ; lorsque son peuple dut être baptisé par Jean, Christ voulut être avec eux, quoiqu'Il n'eût aucun péché à confesser.

(\*) Je sais que l'original dit littéralement : «s'ils font ces choses» (  $\omega\iota\theta\upsilon\sigma\iota\nu$  ). Mais Luc emploie très souvent la troisième personne du pluriel du verbe actif, pour exprimer simplement qu'une chose a lieu. Les instruments dont Dieu se sert sont bien des hommes et, en particulier, Israël, cela va sans dire ; mais je suis persuadé que ce n'est pas le sens propre de ce passage. Au reste si quelqu'un préfère l'autre version, je n'ai pas d'objection à faire.

Dans cette partie du sentier de Christ, Il pouvait marcher avec son peuple ; l'autre partie, dont je vais parler, avait un caractère tout différent : Il y marcha seul ; mais plus tard le peuple pourra se consoler avec ces paroles : «Cet affligé a crié, et l'Éternel l'a exaucé et l'a délivré de toutes ses détresses» (Ps. 34:6). Ils ont montré leur piété en considérant toutes choses comme venant de la main de Dieu, quel qu'en soit l'instrument ; de même, Christ, entrant dans les afflictions du peuple, avait à recevoir toutes choses de la main de Dieu, et à les considérer comme venant de Lui, quoique, dans son âme, Il fût complètement libre vis-à-vis de Dieu. Il porta les afflictions de son peuple, quoiqu'Il ne méritât nullement de les porter pour Lui-même, puisqu'eux seuls en étaient la cause. Christ considérait ces afflictions comme venant, de la part de Dieu, sur son peuple, dont Il ne voulait pas se séparer avant d'avoir tout accompli pour eux.

(\*) Or il y avait là, de la part de Christ, autre chose encore que de la sympathie. Quoique le gouvernement de Dieu par rapport au péché et l'expiation pour le péché soient deux choses distinctes ; toutefois, si l'expiation n'avait pas été déjà faite, le gouvernement de Dieu et le poids de sa colère, supporté pour expier le péché, devraient nécessairement se réunir ; car que peut être finalement le gouvernement de Dieu, par rapport au pécheur et à ses péchés ? Jusqu'à ce que Christ eût opéré l'expiation, la séparation entre le gouvernement de Dieu et sa colère resta inaccomplie quant à l'œuvre qui la produisit. Ce qui fait que l'affliction n'est qu'une discipline pour le Résidu, aussi longtemps qu'il n'a pas encore le sentiment de la faveur divine, a été, pour Christ, l'attente réelle de la colère et de la main de Dieu appesantie en courroux (ceci, nous allons le voir, n'est toutefois qu'une partie de la vérité sur ce point). Ce que le Résidu craindra vaguement, avant d'être délivré, Christ l'a subi au suprême degré et dans toute sa portée. Le Résidu a un cœur nouveau, Il se confie en Jéhovah ; cependant il crie du fond de l'abîme et sent la main de Jéhovah appesantie sur lui. Christ, toujours parfait, se confiait en son Père ; mais Il criait du fond de l'abîme et voyait devant lui la colère comme une coupe que son Père lui avait donnée à boire. Ce que je dis ici se rapporte spécialement à Israël. Si la nation devait être épargnée et rétablie, il fallait que la force de Christ fût abattue en chemin et que ses jours fussent abrégés, et cela de la main de Dieu (Ps. 102:23). Quoique espérant en Dieu, le Résidu n'est pas encore délivré du sentiment de sa colère ; Christ anticipait la colère qu'Il allait réellement subir. Pour lui le gouvernement de Dieu devint la colère, car Il allait faire l'expiation, Il allait subir ce qui était nécessaire pour la délivrance de la nation, et avant d'accomplir ces choses, Christ les anticipait. Aussi dit-Il à Pierre qui frappe l'un de ceux qui étaient venus pour le prendre : «La coupe que mon Père m'a donnée, ne la boirai-je pas ?» (Jean 18:11). Il put dire cela en paix, parce qu'Il venait de traverser, en perfection, avec Dieu, toute l'agonie et qu'Il ne recevait rien de la main de l'homme, quoique sensible à sa haine. Lorsqu'Israël pense à la colère comme venant de Dieu, n'ayant pas encore la paix, il mélange, tout ensemble, pour ainsi dire, la colère avec ses ennemis ; le courroux de Dieu lui apparaît dans ses afflictions humaines. Christ, tout au contraire, s'occupe de la pensée de la colère entièrement avec Dieu. Pour lui, c'est Dieu qui le frappe et, en effet, quant à Christ, les coups que Dieu lui inflige ne sont point séparés de l'expiation. Prenant la mort des mains de Dieu, comme Il devait le faire, Christ put dire : «Ils persécutent celui que tu as frappé» (Ps. 69:26) et, en effet, s'étant livré lui-même pour l'œuvre de la croix avant d'être crucifié, Il allait comme une brebis muette devant celui qui la tond. Il se considérait déjà comme étant frappé de Dieu ; pour sa foi, la coupe lui avait déjà été donnée à boire, et Il pouvait dire : «ce que tu fais, fais-le promptement» (Jean 13:27). Jésus s'étant soumis d'avance, les hommes en profitèrent pour le fouler aux pieds. Tant que son heure n'était pas venue, passant au milieu d'eux, Il s'en allait ; mais son heure venue, quoique ne buvant pas la coupe, Il était comme en position pour la boire ; Il la tenait, pour ainsi dire, dans sa main ; dès lors Il ne s'attend pas à l'intervention de Dieu, s'étant déjà occupé de cette coupe avec Dieu et sachant qu'Il doit la boire ; c'est pourquoi aussi Il ne répond plus à ceux qui l'interrogent. Les hommes n'avaient eu de puissance contre Christ qu'autant qu'elle leur avait été donnée de Dieu ; mais l'heure était venue où Il devait souffrir. Ce n'est pas alors le moment où le divin portier ouvre le bercail et délivre malgré tout ; c'est celui où le bon Berger laisse sa vie pour ses brebis. L'Éternel allait frapper le Berger qui s'était livré pour cela (\*\*).

(\*) Le passage suivant est un de ceux que l'on a attaqués ; je ne saurais que prier le lecteur de vouloir bien le lire avec attention.

(\*\*) Les mots du Psaume 69 : «Ils persécutent celui que tu as frappé» ne s'appliquent littéralement à Christ que sur la croix (vers. 20, 21). Néanmoins, en esprit, tout ce qui eut lieu depuis Gethsémané, ou depuis le moment où Christ s'est livré lui-même aux souffrances de la mort et de son rejet par les Juifs, a le même caractère. J'ajouterai que le Psaume 69 nous présente tout le cours des souffrances de Christ pendant sa vie, aboutissant au moment solennel où Il se courbe sous la mort, plongé au fond du gouffre. Le zèle de la maison de Dieu l'a dévoré. C'est pour l'amour du Dieu d'Israël, qu'il a souffert l'opprobre et qu'il est devenu un homme du dehors aux enfants de sa mère. Son affliction et ses pleurs l'ont exposé aux chansons des ivrognes. Le vers. 14 introduit le sujet principal de ce Psaume, la souffrance suprême. Les douleurs de la croix sont mentionnées en détail ; c'est là, nous le savons, que Dieu a réellement frappé Christ, car il est écrit : «frappe le pasteur et les brebis seront dispersées» (Zach. 13:7). Mais du moment qu'en Gethsémané, Christ s'était livré et soumis à cette souffrance suprême, elle imprimait son caractère à toutes choses, quoiqu'il ne fût pas encore, de fait, frappé par Dieu. Quant à l'acte extérieur, les hommes en furent les instruments ; mais nous savons tous quelle bouche prononça cet ordre : «frappe le pasteur» et à qui s'attendait Christ en vertu de sa perfection (voy. Matt. 26:31 ; Marc 14:7 ; És. 53:4, 5, 10). Je montrerai, plus loin, que, pour Christ, les souffrances de la mort ne résidèrent par toutes dans l'œuvre de l'expiation. Il ne faut pas que le lecteur perde de vue que le sujet auquel s'appliquent les Psaumes 69 et 102, c'est la bénédiction de Sion et le rétablissement d'Israël (Ps. 69:35, 36 ; 102:13-22). [Cette note fait partie du traité primitif].

Mais les hommes et Satan ne profiteront-ils pas de ce que Dieu n'intervient plus, lorsque Jésus se tient là devant eux, ayant pris la coupe dans sa main, mais rempli de paix et de puissance, de sorte que lorsqu'Il dit : «C'est moi», ils reculent et tombent en arrière ?

Voici la différence entre Christ et le Résidu, aux derniers jours, quant à l'anticipation des souffrances : Son heure venue, Christ s'en occupe directement avec le Père et d'une manière parfaite. L'horreur d'être frappé par Dieu, l'horreur de cette coupe qu'Il doit boire, Il l'éprouve avec son Père, en agonie, dans la prière. La volonté de l'homme et de Satan disparaissent ; dans cette coupe, Christ ne voit que la volonté de Dieu. Il n'entre dans aucune tentation ; Il est libre et puissant ; ses ennemis reculent et tombent en arrière. Alors Il s'offre lui-même de plein gré, disant : «laissez aller ceux-ci», en sorte que pas une des brebis n'est touchée, mais qu'elles sont dispersées, tandis que le Berger est frappé. Christ laissa dès lors tout pouvoir aux hommes de lui faire ce qu'ils voudraient, et ces derniers ont prouvé ce qu'est l'homme abandonné à lui-même. Ainsi donc, pour Christ personnellement, l'anticipation même de la colère de Dieu et la persécution des hommes étaient très distinctes l'une de l'autre. Après avoir éprouvé et traversé, en esprit, avec Dieu, toute la souffrance de la colère, Il s'est alors abandonné volontairement entre les mains des hommes, afin d'accomplir la volonté de son Père. Il n'en sera pas ainsi pour Israël ; ils n'auront pas la paix avec Dieu. Etant renouvelés dans leurs cœurs, ils comprendront qu'ils sont frappés par Dieu, mais ils mêleront à l'idée de ces châtements la persécution par leurs ennemis du dehors et l'oppression du transgresseur au dedans ; ils auront le sentiment légal du péché pour lequel ils seront frappés, et le sentiment ainsi que la frayeur de la colère divine. Toutefois, par la grâce, ils tourneront leur espérance vers Dieu, étant enseignés divinement touchant la miséricorde de l'Éternel, quoique n'ayant pas encore la connaissance entière d'une paix faite au moyen de l'expiation. C'est pourquoi ils peuvent s'écrier, en s'appliquant à eux-mêmes les paroles du Psaume : «Ils persécutent celui que tu as frappé et se plaisent à raconter les douleurs de ceux que tu as percés». Dans les derniers jours, Dieu les frappe ; mais, grâce à l'expiation, ce sera pour leur bien «jusqu'à ce que la fosse ait été creusée pour l'injuste» ; car, est-il dit ensuite, «heureux l'homme que tu châties, ô Éternel, et que tu enseignes par le moyen de ta loi» (Ps. 94:12, 13). C'est ainsi que nous trouvons, dans les Psaumes, l'assurance de l'intégrité, souvent répétée, puis, dès le 25, la confession du péché, des péchés précédents d'Israël, leur propre confiance en Jéhovah et néanmoins presque des accents de désespoir, sous le sentiment légal du péché, le désir d'être considérés à part des pécheurs et d'une nation pécheresse, mêlé à un intérêt profond pour l'histoire et les espérances d'Israël. L'expiation ayant été opérée, ils ont les sympathies de Christ, lequel est entré dans leurs afflictions, quoiqu'Il les ait éprouvées personnellement d'une manière différente, comme nous venons de le voir. L'état d'une âme sous la loi offre quelque analogie avec le leur. Mais cette partie de l'histoire de Christ n'est pas celle où Il a appris la sympathie pour nous et nous a servi de modèle, sauf en supportant le mal avec patience. Pourquoi ? C'est que nous connaissons toute la portée de l'expiation ; nous sommes assis dans les lieux célestes en Christ ; la faveur de Dieu tout entière repose sur nous, comme ses enfants.

Or la jouissance de la plénitude de cette faveur de Dieu, Christ l'a eue, comme Fils, pendant tous les moments de sa vie, jusqu'à ce que son heure fut venue. La faveur divine reposait sur lui et sur la moindre de ses actions ; ses persécutions et ses épreuves furent les mêmes, en principe, que celles qui peuvent nous arriver. Impossible que, sur le terrain réel du christianisme, nous ayons devant nos yeux la colère de Dieu, comme si la frayeur de cette colère existait encore ; impossible que nous criions comme au fond de l'abîme, puisque Christ nous en a délivrés. Mais le résidu d'Israël ne pourra, en aucune façon, se trouver dans la position de Christ prenant son plaisir en Jéhovah pendant sa vie et se reposant dans sa faveur, envers et contre tout, parce qu'il ne sera point encore assuré de cette faveur comme d'une relation actuelle, quoiqu'il espère cependant en la miséricorde divine. Néanmoins la détresse la plus affreuse du Résidu n'atteindra jamais celle de Christ à Gethsémané, même lorsqu'il ne buvait pas encore de fait la coupe de la colère. Toutes les circonstances du Résidu correspondent à celles où Christ se trouva vers la fin de sa carrière, par rapport à l'état du peuple et à l'oppression de la part des païens. Mais Christ, jouissant de la faveur entière de Dieu, parfait dans ses voies et ses pensées, pouvait distinguer, comme Il l'a fait, entre l'anticipation de la colère et la malice des hommes, et se livrer lui-même entre leurs mains, pour accomplir les desseins de Dieu. Toutefois, ayant fait l'expérience de cette coupe que Dieu lui donnait à boire, en conséquence de laquelle le Berger fut frappé, et ayant connu la haine des hommes qui profitèrent de cette position, Christ put entrer pleinement dans les afflictions de ceux qui les avaient amenées sur eux ; chose que Christ n'a jamais faite, sauf en s'offrant Lui-même. Ainsi Christ peut sympathiser avec le Résidu et lui fournir les pensées et les sentiments convenables à son état, quoique ces sentiments et ces pensées soient différents de ce que Christ éprouva en traversant sa propre affliction.

Lorsque, après le souper, il entra dans le sentier des afflictions, qui aboutit à l'œuvre expiatoire, où il devait être absolument seul, — dans ce sentier, et même à sa mort, comme étant rejeté par les hommes et crucifié par des mains iniques, Christ put, au milieu de ses souffrances, entrer dans celles d'Israël sous le gouvernement de Dieu, aux derniers jours, quand leur sang sera répandu comme de l'eau tout autour de Jérusalem (Ps. 79:3). Cette parole : «Qu'il y ait donc en vous cette pensée qui a été dans le Christ Jésus», ne peut pas être adressée à Israël, comme elle l'est à nous, parce qu'il ne sera pas dans notre position d'union avec Christ et de liberté. Mais, comme je l'ai dit, Christ a pu entrer dans les afflictions qu'Israël devra subir ; Il a eu, vis-à-vis de ses ennemis, d'autres sentiments que ceux qu'Israël aura vis-à-vis des siens, parce qu'Il était non seulement parfait, mais que, jouissant de la faveur divine, Il est entré, quoique à travers l'agonie, dans la pensée de Dieu ; toutefois Il participera aux afflictions du Résidu et leur fournira, par son Esprit (comme cela a lieu dans les Psaumes), les sentiments convenables, comme ayant passé Lui-même par toutes les souffrances et les afflictions que le Résidu devra subir. S'Il n'avait pas fait cela, qui pourrait les secourir ?

Mais l'expiation ne constitue pas l'aspect tout entier de la mort de Christ, envisagé dans ses souffrances. Et, en vérité, les Psaumes qui ne sont pas une partie de l'Écriture ayant directement la doctrine en vue, mais qui s'occupent du Messie et d'Israël, considèrent à peine la mort de Christ sous ce rapport, quoiqu'ils prophétisent tous les faits au moyen desquels l'expiation a été opérée. Toutes les espérances terrestres d'Israël (comme au fond toute bonne espérance terrestre de l'homme), ainsi que l'accomplissement de toutes les promesses, se rattachaient au Messie. Si Israël l'avait reçu, Il aurait été le couronnement de leurs bénédictions. Mais toutes ces espérances durent être abandonnées ; Christ dut être livré entre les mains même des Gentils et mis à mort. Le Seigneur n'aurait-il pas senti cela en rapport avec son peuple bien-aimé ? N'a-t-il pas exprimé sa sympathie en pleurant sur Jérusalem ? Lui, Jéhovah, eût voulu les rassembler sous ses ailes ; mais tout en étant Jéhovah, Il a reçu tout cela de la main de Jéhovah, comme homme obéissant. Ce sujet est traité explicitement au chap. 50 d'Ésaïe. Le Seigneur l'Éternel Lui a donné la langue des savants. Livré à la souffrance, Il a subi la haine et l'opprobre des hommes, comme venant de la part de Dieu, mais sans perdre un seul instant sa confiance en Dieu, sans penser, un instant, que sa part fût incertaine, comme on a osé l'affirmer en le blasphémant. «Celui qui me justifie est près», telles sont ses paroles au milieu de la souffrance. Ainsi, au Psaume 22, Christ reconnaît la main de Dieu dans ses souffrances : «Tu me fais descendre dans la poussière de la mort». Il dit, de même, au Ps. 102 : «Tu m'as élevé» (comme homme dans la place du Messie et de la gloire) «et tu m'as précipité. Il a brisé ma force dans le chemin, il a abrégé mes jours. Je dis : Mon Dieu ! ne m'enlève pas à la moitié de mes jours». Or ces passages nous enseignent une autre vérité d'un profond intérêt. Christ a senti tout cela, non seulement relativement à la ruine d'Israël son bien-aimé ; mais Il l'a senti pour lui-même, et Il a pris ces souffrances de la main de Jéhovah. Toute joie annulée, toute espérance présente abandonnée, l'accomplissement de toutes les promesses renvoyé, ce dont Abraham, sacrifiant Isaac, a été le type, et, par-dessus tout, la mort, non pas en figure, mais en réalité. — L'âme de Christ a senti tout cela et son obéissance a aussi été éprouvée sous ce rapport, son dévouement à la volonté de son Père, sa soumission, en renonçant entièrement à tout, dans la mort. N'était-ce rien pour Lui dont toute bénédiction, toute promesse était la portion naturelle ; — n'était-ce rien, de trouver la mort, au lieu de cela et de devoir tout abandonner ?

Assurément Christ retrouvera tout cela d'une manière plus glorieuse et bénie, comme conséquence indubitable de sa mort et de sa résurrection — «les miséricordes assurées de David». Mais il a dû les abandonner et sa piété consistait à regarder, dans tout cela, à la main de Dieu. Lorsque le Berger fut frappé, l'expiation des péchés eut lieu sans doute ; mais, outre l'accomplissement de l'expiation, le fait qu'Il fut frappé était en soi un fait grand et solennel ; le Berger de Dieu était ainsi frappé au lieu de paître son troupeau chéri. De plus, le Seigneur a senti tout ce qu'était la mort en elle-même, lui «qui, durant les jours de sa chair, ayant offert, avec de grands cris et avec larmes, des prières et des supplications à celui qui pouvait le sauver de la mort, fut exaucé à cause de sa piété» (Héb. 5:7). Ce n'était pas peu de chose, pour Christ homme, d'avoir la mort pour portion au lieu de la vie, — Lui qui savait ce qu'était la vie comme vraie essence de Dieu.

Mais tout ce que je viens de dire ne signifie, en aucune façon, que Christ ait été sujet aux souffrances et à la mort, comme né ici-bas. Tout au contraire, la marche de Christ a été le témoignage constant d'une vie sainte, dans le bon plaisir de Dieu, au travers de toutes les tentations qui peuvent avoir prise sur nous ; vie dans laquelle Il a déployé, comme Messie, la plénitude de la puissance, disposant de tous les cœurs, de sorte que ses disciples ne manquèrent de rien lorsqu'Il les envoya au loin. Mais du moment que, dans le sentier qu'Il avait à suivre, l'exercice actif de sa puissance, en amour, dut faire place au support patient de la volonté de Dieu, alors Il dit à ses disciples : «Mais, maintenant que celui qui a une bourse la prenne, et de même celui qui a un sac, et que celui qui n'a pas d'épée vende sa robe et achète une épée. Car je vous dis qu'il faut encore que ceci qui est écrit soit accompli en moi : «Et il a été compté parmi les iniques». Car les choses qui me concernent vont avoir leur fin» (Luc 22:36, 37). Ce n'est pas qu'Il eût perdu sa puissance, comme le prouve la guérison de Malchus ; mais Il était arrivé au point de sa route, où d'autres choses qui avaient été écrites de lui devaient être accomplies. Son heure était venue. Comme un homme qui a la mort devant lui, et comme le Messie d'Israël, voyant la perte de toutes les choses auxquelles il avait droit, vu qu'Il «était retranché et n'avait rien», Christ est entré dans l'affliction qui lui était destinée, mais qui n'était pas le sentier primitif dans lequel il a servi Dieu. Toutes ces choses, Christ les a senties comme venant de la part de Dieu, et en cela Il a montré sa piété et sa perfection ; Il a été exaucé au sujet de ce qu'Il craignait.

Toutefois, avant qu'Il fût abandonné de Dieu, l'accomplissement de l'œuvre expiatoire, — la colère, qui produisit cette œuvre dans l'abandon de son âme, n'avaient pas encore lieu. Jusque-là, Christ était en communion avec son Père, lui adressait ses supplications et était exaucé ; cependant le fait, qu'Il devait être frappé de Dieu était présent à son âme ; car quoique les hommes en fussent les instruments extérieurs, et que la puissance des ténèbres fût à l'œuvre, Christ ne s'arrêtait pas aux causes secondaires et Il ne prenait la coupe que des mains de son Père ; Il ne dit pas : des mains de Dieu. Son Père présentant la coupe, et Lui la recevant dans la joie

parfaite de l'obéissance, telle était, quoiqu'il passât à travers la lutte, la portion de son âme. Dans l'expiation elle-même, cela ne pouvait avoir lieu ; mais la différence que je signale est évidente : Christ n'a jamais demandé qu'aucune autre coupe passât loin de lui. Les hommes avaient souvent montré leur méchanceté et cherché à faire mourir celui qui avait fait beaucoup de bonnes œuvres parmi eux. Sans doute, le cœur de Christ en avait été souvent attristé ; mais Dieu ne l'avait pas alors livré entre leurs mains, de sorte que son âme regardât en cela à la main de Dieu. C'est ce qu'il fait, au contraire, une fois livré. C'était selon les conseils divins que cette parole avait été prononcée : «Épée, réveille-toi sur mon pasteur et sur l'homme qui est mon compagnon, dit l'Éternel des armées» (Zach. 13:7), quoique les blessures en ses mains lui eussent été faites dans la maison de ses amis (vers. 6). Tout cela, le Seigneur l'a senti aussi bien que, le moment venu, Il a senti la souffrance devant laquelle tout le reste disparaissait, — la coupe de l'abandon de son Dieu.

#### Note sur le pardon des péchés par le baptême

On pourrait me répondre que ce n'est pas le cas en Ecosse. Mais la confession de foi écossaise est de cent trente ans plus jeune que la Réforme ; et du reste cette doctrine s'y trouve enseignée quant aux élus : «La grâce et le salut ne sont pas liés d'une manière si inséparable, que tous ceux qui sont baptisés soient, en même temps aussi, véritablement régénérés». Cette déclaration a pour but de maintenir l'élection ; mais je lis ensuite : «L'efficace du baptême n'est pas liée au moment même où il est administré ; toutefois par l'usage convenable de cette ordonnance, la grâce promise est non seulement offerte, mais réellement manifestée et conférée par le Saint Esprit à ceux auxquels cette grâce appartient, selon les conseils de la volonté de Dieu, au temps marqué par Lui, n'importe qu'ils soient des enfants ou des adultes». Ainsi donc, suivant cette doctrine, par l'usage convenable du baptême, la grâce promise est conférée par le Saint Esprit, à l'heure marquée par Dieu ; c'est conséquemment aussi l'efficace du baptême. La grâce promise n'est pas conférée dans le baptême ; toutefois, par l'usage convenable de cette ordonnance, dans laquelle elle n'est pas conférée, elle se trouve l'être plus tard par le Saint Esprit ; c'est donc l'efficace du baptême. Efforts singuliers pour concilier la vérité, quant à la participation vitale à la nature divine, avec la tradition, quant aux ordonnances !

Voici, sur ce sujet, ce que dit le catéchisme de Calvin : «Le baptême nous est comme une entrée en l'Église de Dieu. Car il nous testifie que Dieu, au lieu que nous estions aliénés de Lui, nous reçoit pour ses domestiques. La signification du baptême a deux parties. Car le Seigneur nous y représente la rémission de nos péchés, et puis notre régénération, ou renouvellement spirituel. Non pas que l'eau soit le lavement de nos âmes, car cela appartient au sang de Jésus Christ seulement, mais par le sacrement cela nous est certifié. L'eau est tellement une figure que la vérité est conjointe avec. Car Dieu ne nous promet rien en vain. C'est pourquoi il est certain qu'au baptême, la rémission des péchés nous est offerte et nous la recevons. Cette grâce n'est pas accomplie indifféremment en tous, car plusieurs l'anéantissent par leur perversité. Néanmoins le sacrement ne laisse pas d'avoir une telle nature, bien qu'il n'y ait que les fidèles qui en sentent l'efficace. Cette grâce nous est appliquée au baptême en tant que nous y sommes vestus de Jésus Christ, et y recevons son Esprit ; moyennant que nous ne nous rendions pas indignes des promesses qui nous y sont données». J'avoue que cette explication, quoique heureusement moins précise que la doctrine écossaise, m'est également inintelligible. Nous recevons donc l'Esprit de Christ, pourvu que nous ne nous rendions pas indignes des promesses qui nous sont données dans le baptême ! Quand nous en rendons-nous indignes ? Recevons-nous alors son Esprit ou non ?

Le catéchisme de Heidelberg, généralement en usage parmi les réformateurs, contient les demandes et les réponses suivantes : «Pourquoi le Saint Esprit appelle-t-il le baptême le lavage de la régénération et le nettoyage des péchés ? — Non seulement afin de nous enseigner que, comme la saleté du corps est nettoyée par l'eau, ainsi nos péchés sont effacés par le sang et par l'Esprit de Christ ; mais bien plus encore afin de nous assurer, par ce signe et par ce témoignage divins, que nous ne sommes pas moins nettoyés intérieurement de nos péchés, que nous sommes lavés extérieurement par cette eau visible».

Il est à peine nécessaire de citer des témoignages moins importants à l'appui de ce que j'ai avancé ci-dessus.

Le petit catéchisme de Luther ne dit pas autre chose : «Qu'est-ce que le baptême présente ( praestat ) ou confère ? — Il opère le pardon des péchés, délivre de la mort et du diable : il donne la bénédiction éternelle à tous ceux, sans exception, qui croient aux choses que promettent les paroles et les promesses divines».

Comment l'eau peut-elle opérer d'aussi grandes choses ? — L'eau assurément n'opère pas d'aussi grandes choses ; mais bien la Parole de Dieu, qui est dans l'eau et avec l'eau, et la foi qui croit en la Parole de Dieu ajoutée à l'eau ; car l'eau, sans la Parole de Dieu, est simplement de l'eau et n'est pas le baptême ; mais la Parole de Dieu étant ajoutée, elle devient le baptême, c'est-à-dire l'eau salutaire de la grâce et de la vie et le lavage de la régénération dans le Saint Esprit, comme Paul le dit dans l'épître à Tite, chap. 3:5 (cité) (\*). Pour montrer ce qu'est cette foi, dont il est parlé ici, je cite un passage du grand Catéchisme, où Luther défend ses vues avec violence : «Ces conducteurs d'aveugles (qui disent que la foi seule sauve et que les choses extérieures ne servent de rien) ne veulent pas voir que la foi doit nécessairement avoir quelque chose à croire, c'est-à-dire sur quoi elle repose, et qui la soutienne pour qu'elle persiste. Or donc la foi s'attache à l'eau ( aquae adhaeret ) et croit que c'est dans le baptême, que se trouve la bénédiction parfaite et la vie, non par la vertu de l'eau (comme cela a été amplement affirmé), mais par le fait que le baptême est uni avec la Parole et l'ordonnance divine et confirmé par elles, ennobli par Son nom». Luther fonde tout cela sur ces paroles : «Celui qui croit et qui est baptisé sera sauvé» (Marc 16:16).

(\*) Ce passage est ainsi traduit dans la Bible, dite révision, Lausanne, 1822 : «Non à cause des œuvres de justice que nous eussions faites, mais selon sa miséricorde, par la régénération que donne le baptême, et par le renouvellement que produit le Saint Esprit» (Editeur).

La liturgie hollandaise enseigne la doctrine de la régénération par le baptême, aussi clairement que possible. (Voy. le second point de l'adresse, au commencement du formulaire, et l'action de grâces à la fin. Cette doctrine y est affirmée sans restriction aucune.)

Calvin est bien moins positif dans ses Institutions, avec beaucoup d'idées confuses et, à mon avis, erronées, touchant l'identité du baptême et du ministère de Jean avec ceux des apôtres. Il affirme que la connaissance et la certitude de la purification et de la régénération sont données dans le baptême. La purification, dit-il, est promise par le baptême, mais celle-là seule qui a lieu par le sang de Christ, figuré par l'eau, parce qu'elle a la propriété de nettoyer. Mais quant aux péchés commis depuis le baptême, il nous faut regarder en arrière à la certitude qui nous a été donnée dans le baptême, et qui ne se rapporte pas seulement aux péchés antérieurs, car c'est la pureté de Christ qui nous est offerte ; or celle-ci ne se flétrit jamais, elle n'est attaquée (opprimatur) par aucune tache. Calvin ajoute : «Par conséquent il faut juger ainsi, savoir que : en quelque temps que nous soyons baptisés, nous sommes une fois lavés et purifiés pour tout le temps de notre vie». C'est pourquoi, si nous péchons, il nous faut recourir à notre baptême.

Nous savons tous avec quelle ardeur Luther a prêché la justification par la foi, comment Calvin l'a enseignée, combien de martyrs, en Angleterre, ont livré leurs vies pour cette doctrine ; et malgré cela, tous ces hommes enseignent dans leurs Catéchismes que le pardon est reçu par le baptême, de sorte qu'il faut recourir au baptême quand on a péché dans la suite. J'avais souvent été frappé de la différence qui existe entre les deux points de vue adoptés par la Réforme en Angleterre ; de sorte que j'avais peine à comprendre comment il était possible qu'une même personne les acceptât et les signât tous les deux. Si l'on croit les articles, me disais-je, on nie le Prayer book (la liturgie) qu'il est coutume de signer (c'est le point de vue évangélique) ; si l'on croit le Prayer-book, on nie les articles ;

ou on les signe avec une réserve mentale, en les expliquant à sa guise, comme on explique, dans l'autre cas, le Catéchisme et la liturgie du Baptême. Je fais ici cette remarque, parce qu'elle s'applique à la Réforme entière. Les prédicateurs de la vérité proclament la justification par la foi ; mais lorsque ces mêmes hommes élaborent le système du Christianisme national, ils enseignent que la justification par la foi est identique avec des ordonnances. Ce phénomène, comme je l'ai dit, apparaît sur tous les points de la Réformation. Plus ils s'attachent au côté formel, plus aussi ils se rapprochent de Rome, en attribuant la vie et le salut à des ordonnances ; mais plus ils cherchent à amener des âmes par la grâce, et plus ils s'en éloignent de nouveau. Je suis persuadé que ces contrastes proviennent, en grande partie, de ce que l'on a confondu l'Église, corps de Christ, avec la maison formée sur la terre et partageant la responsabilité de l'Église de Dieu, mais ayant un caractère bien différent de celui qui distingue le corps de Christ. Ainsi le baptême fut considéré comme moyen d'être incorporé dans le corps de Christ, chose dont l'Écriture ne parle jamais ; car elle déclare, au contraire, que c'est d'un seul Esprit que nous avons été baptisés pour être un seul corps (1 Cor. 12:13), ce qui n'est jamais, nulle part dans l'Écriture, confondu avec le baptême d'eau. Il est donc évident que, sur ce point, les Réformateurs ne sauraient invoquer le témoignage de l'Écriture à leur appui. Ils ne sont pas seuls dans ce cas. Le Service baptismal et le Catéchisme anglican s'expriment dans le même sens ; impossible de s'y tromper : « Nous te remercions du fond de nos cœurs, Père miséricordieux, de ce qu'Il t'a plu de régénérer cet enfant par ton Saint Esprit, de l'adopter comme ton propre enfant, et de l'incorporer dans ta sainte Église ». « Nous l'invoquons au sujet de cet enfant, afin que, venant à ton baptême, il puisse recevoir la rémission de son péché par la régénération spirituelle ». Je lis dans le Catéchisme : « Mes parrains et marraines à mon baptême, dans lequel j'ai été fait membre de Christ, enfant de Dieu et héritier du royaume des Cieux ». Dans le service pour la confirmation : « Tu as promis de régénérer ceux-ci, tes serviteurs, par l'eau et par le Saint Esprit, et tu leur as donné le pardon de tous leurs péchés ». Touchant ce dernier point, je veux citer un passage des Homélie, afin de montrer quelle est la doctrine précise, selon laquelle les réformateurs anglais envisagèrent la question du sacrement : « Quant à leur nombre (des sacrements), si l'on veut les envisager suivant la signification exacte du mot sacrement, c'est-à-dire comme le signe visible expressément ordonné dans le Nouveau Testament, auquel se rattache la promesse du pardon gratuit de nos péchés, celle de notre sainteté et de notre union en Christ, il n'y en a que deux, savoir : le baptême et la cène du Seigneur ». « Car quoique l'absolution ait la promesse du pardon des péchés, toutefois, selon la parole expresse du Nouveau Testament, cette promesse n'est point liée et rattachée au signe visible de l'absolution, c'est-à-dire à l'imposition des mains. Et quoique l'ordination des ministres ait son signe et sa promesse visibles, cependant il lui manque celle de la rémission des péchés » etc. Voilà qui est assez précis. Il n'y a donc de sacrements réels que ceux aux signes visibles desquels se rattache la rémission des péchés. Je ne fais point toutes ces citations dans un but de controverse, mais afin d'exposer clairement la doctrine des réformateurs touchant les sacrements et le baptême en particulier. Ces erreurs n'atténuent pas, à mes yeux, la valeur de leur œuvre ; mais elles portent atteinte à leur autorité absolue sous le rapport de la doctrine.

Au sujet des souffrances et de la mort de Christ

**Ce que la mort a été pour Jésus Le sujet de la coupe présentée à Christ et bue par Lui par J.-N. Darby**

Ce document figure en note à la fin des Études sur la Parole de Dieu, relatives à l'évangile selon Luc

Il y a deux côtés distincts dans les souffrances de Christ : 1° Ce qu'il a souffert, lui, homme, sous la puissance de Satan, dans sa lutte avec la puissance de l'ennemi qui avait l'empire de la mort, — ceci en communion avec son Père et en lui présentant ses requêtes ; — 2° ce qu'il a souffert pour accomplir l'expiation du péché, lorsque portant nos péchés, il fut fait péché pour nous, et buvant la coupe que la volonté de son Père lui avait donnée à boire. En méditant sur l'évangile de Jean, je m'étendrai davantage sur le caractère des tentations du Sauveur ; ce que je ferai seulement remarquer ici, c'est qu'au commencement de la vie publique de Jésus, le Tentateur s'est appliqué à détourner Jésus de l'obéissance en lui présentant les attraits des privilèges qui lui appartenaient comme Messie et comme Fils de l'homme, ou des choses qui pouvaient lui être agréables comme homme, auxquelles sa propre volonté pouvait collaborer. Satan aurait désiré faire sortir Christ, étant Fils, de la place qu'il avait prise comme serviteur. Christ, par simple obéissance, a lié l'homme fort quant à cette vie, puis retournant en Galilée par la puissance de l'Esprit, il l'a dépouillé de ses biens. Ôter les péchés et porter nos péchés étaient une autre chose. Alors repoussé, Satan le quitta « pour un temps » ; mais en Gethsémané, le voilà revenu ; et cette fois, c'est avec la frayeur de la mort qu'il se présente, afin de jeter de l'angoisse dans le cœur du Sauveur. Et Jésus devait passer par la mort ; et la mort n'était pas seulement la puissance de Satan, mais le jugement de Dieu sur l'homme, si l'homme devait être délivré, car c'était la portion de l'homme ; et Jésus seul en y entrant pouvait en briser les chaînes. Jésus s'était fait homme pour que l'homme pût être non seulement délivré, mais glorifié ; aussi la détresse de son âme fut complète : « Mon âme est saisie de tristesse jusqu'à la mort ». L'âme du Sauveur était donc ce que doit être celle de l'homme devant la présence de la mort, quand Satan y déploie toute sa puissance, avec la coupe du jugement de Dieu qui n'était pas encore bue ; seulement Christ y était dans la perfection, car c'est une partie de la perfection que d'être mis à l'épreuve dans tout ce qui était possible à l'homme. Mais Jésus fait avec larmes des requêtes et des supplications à Celui qui pouvait le sauver de la mort. Pour le moment, l'agonie augmente, car présenter la source de sa souffrance à Dieu, rend la souffrance plus sensible : c'est ce qui arrive dans nos petits combats. Mais ainsi la question est résolue en perfection devant Dieu. Son âme est entrée avec Dieu dans ce qui l'éprouve : aussi Jésus prie avec plus d'instance. Maintenant, il est indispensable qu'il boive cette coupe, par Lui placée devant les yeux du Père, et que Satan lui présente comme la puissance de la mort pour son âme. Mais pour obéir à son Père, Jésus la prend en paix ; et alors la boire n'est que l'obéissance parfaite, au lieu d'être la puissance de Satan, — quoiqu'elle dût absolument être bue.

Sur la croix, Jésus, Sauveur de nos âmes, entre dans la seconde phase de ses souffrances ; il passe sous la mort, comme jugement de Dieu. Séparation de l'âme de la clarté de la face de Dieu — tout ce que cette âme qui ne jouissait de rien que de la communion avec Dieu, pouvait souffrir d'une telle privation, le Sauveur l'a enduré selon sa mesure parfaite de communion avec Dieu, interrompue dans ce moment solennel. Et il rendait cependant gloire à ce Dieu disant : « Et toi, tu es saint, toi qui habites au milieu des louanges d'Israël » (Ps. 22:3). La coupe de la colère (car je laisse de côté les outrages et les insultes des hommes ; nous pouvons y avoir part) la coupe était donc bue ; mais qui dira l'horreur de cette souffrance ! C'était la mort avec ses vraies douleurs, comprise comme Dieu la comprend, et sentie selon la valeur de sa présence divinement connue, dans un homme qui dépendait de cette présence en tant qu'homme. Mais tout est accompli ; et ce que Dieu exigeait à l'égard du péché, est fait, est épuisé, et Dieu est glorifié par cette œuvre ; de sorte qu'il n'a qu'à bénir celui qui vient à lui par un Christ vivant, et qui a été mort, et qui vit éternellement comme homme devant Dieu.

Quant aux souffrances de Christ dans son corps, toutes réelles qu'elles fussent, les insultes et les menaces des hommes n'étaient que comme la préface de ses souffrances, qui, en le privant comme homme de toute consolation, le laissaient entièrement dans la place du jugement comme étant fait péché, de ses souffrances (\*) qu'il endurait en rapport avec le jugement du péché, lorsque Dieu, qui aurait été sa pleine consolation, l'avait abandonné ; c'était là la source de l'affliction, laissant tout le reste dans l'oubli.

(\*) Le Ps. 22 est l'appel de Christ à Dieu devant la violence et la méchanceté de l'homme, quand il se trouve là abandonné et fait péché devant Dieu, mais toutefois parfait dans cette position. Christ a tout souffert de la part de l'homme — hostilité, injustice,

désertion, reniement, trahison, et ensuite, quoique se confiant en Dieu, l'abandon. Mais quel tableau que celui du seul Homme juste, qui avait placé sa confiance en Dieu, et qui doit déclarer ouvertement et à tous, à la fin de sa carrière, qu'il était abandonné de Dieu !

Questions-Réponses : Comment être un Témoinage

J. N. Darby

Bible Treasury 16 p. 303-304

### **La Grâce de Dieu par Arend Remmers**

#### ***Bibliquest***

Le sujet paraît simple, mais il est trop souvent mal compris et a donné lieu à des controverses interminables. Comme la grâce s'adresse à des gens qui ne méritent rien, beaucoup n'en veulent pas, car ils ne veulent pas admettre qu'ils sont entièrement pécheurs. D'autres se servent de la grâce pour ignorer la sainteté de Dieu, et justifier toute inconduite, tout laxisme. D'autres ne veulent pas de la certitude du salut par grâce, sous prétexte qu'il faut éviter le laxisme. D'autres ignorent l'enseignement de la grâce dont parle l'apôtre Paul dans son épître à Tite. Tout cela rend bien nécessaire et écrit sur la grâce.

#### **Table des matières**

- 1 Qu'est-ce que la grâce ?
- 2 Pourquoi la grâce ?
- 3 La manifestation de la grâce
- 4 L'œuvre de la grâce
- 5 La grâce qui apporte le salut
- 6 Nous sommes dans la grâce
- 7 Les richesses de la grâce de Dieu
- 8 Les dons de grâce
- 9 La grâce journalière
- 10 Dangers
- 11 La grâce qui enseigne
- 12 Résultats de l'enseignement de la grâce
- 13 Conclusion

#### **1 Qu'est-ce que la grâce ?**

La grâce est la manifestation imméritée de l'amour de Dieu envers des hommes pécheurs. Nous ne pouvons en sonder la nature et l'étendue, ni, par conséquent, la décrire d'une manière complète. Mais il est possible de rechercher ce que la parole de Dieu en dit ; nous en retirerons toujours un grand profit. Dans l'Ancien Testament déjà, la grâce brille continuellement, surtout en relation avec le peuple d'Israël, mais c'est dans le Nouveau Testament qu'elle est pleinement révélée en Christ.

Le mot grec *charis*, traduit par «grâce», signifie aussi «faveur» (par ex. Luc 2:52 ; Actes 2:47), «libéralité» (par ex. 1 Cor. 16:3), «gré» (par ex. Luc 6:32-34) ou «être obligé» (Luc 17:9) et «digne de louange» (1 Pierre 2:19, 20). Le terme grec pour «joie» est très proche du mot *charis*.

Apparemment, la grâce est en contraste avec la justice ; pour nous humains, en tout cas, elles sont inconciliables. Ou la justice est exercée et la grâce n'a pas de place, ou la grâce rend la justice sans effet. Quand un chef d'État gracie un criminel justement condamné, il fait passer «la grâce avant le droit». La grâce humaine met donc la justice de côté.

Si Dieu agissait ainsi, il serait infidèle à sa propre nature, qui est amour et lumière ; et c'est impossible. Jamais sa grâce ne se manifeste au détriment de sa justice ; elles sont toujours en parfait accord. Sa justice exige la condamnation d'hommes tels que nous à cause de nos péchés, mais dans son amour et sa grâce, Dieu a envoyé son propre Fils «pour être la propitiation pour nos péchés» (1 Jean 4:10). À la croix de Golgotha, ses exigences saintes et justes ont été pleinement satisfaites par le Seigneur Jésus, et là, en même temps, sa grâce admirable a brillé, dans l'accomplissement de la prophétie du psaume 85:10 :

«La bonté (ou : la grâce) et la vérité se sont rencontrées, la justice et la paix se sont entre-baisées».

Si donc une harmonie parfaite se dégage de la manière d'agir de Dieu en grâce et en justice, il reste pourtant une chose qui est totalement inconciliable avec sa grâce : l'accomplissement de la loi et la pensée de pouvoir subsister devant Dieu par des «bonnes œuvres». La loi exige ; la grâce donne. La loi dit : Fais cela, et ce sera ta justice et tu vivras (comp. Lévit. 18:5 ; Deut. 6:25). Il devait donc y avoir une récompense de la part de Dieu pour celui qui observait la loi. Mais il s'est révélé qu'aucun Israélite n'a été capable de la garder. De même tous les autres efforts humains sont vains. Les «bonnes œuvres» ne permettent pas davantage à l'homme de subsister devant Dieu. Une telle découverte est humiliante pour l'homme «religieux». Mais considérons ce que la parole de Dieu dit à ce sujet : «Or à celui qui fait des œuvres, le salaire n'est pas compté à titre de grâce, mais à titre de chose due». — «Or, si c'est par la grâce, ce n'est plus sur le principe des œuvres, puisque autrement la grâce n'est plus la grâce». — «Vous n'êtes pas sous la loi, mais sous la grâce» (Rom. 4:4 ; 11:6 ; 6:14).

#### **2 Pourquoi la grâce ?**

En tant que créateur de Dieu, tout homme est responsable de vivre selon la volonté de son Créateur. Tous ont manqué à cet égard. Nous le constatons chez le premier couple déjà et d'une manière encore plus claire parmi les fils d'Israël, le peuple terrestre de Dieu. Ils avaient les uns et les autres reçu de sa part une place spécialement privilégiée. De plus, l'Ancien comme le Nouveau Testament montrent que, depuis la chute, aucun homme ne peut subsister tel qu'il est devant Dieu, même en y consacrant toutes ses capacités et ses forces. «Il n'y en a aucun qui exerce la bonté, il n'y en a pas même un seul» (Ps. 14:1 ; Rom. 3:12). En raison de ses actes, l'homme est coupable devant Dieu, et, en raison de sa nature pécheresse, il est perdu. Le jugement éternel, tel est le juste châtement de Dieu sur le péché.

Mais Dieu n'est pas seulement lumière, il est aussi amour (1 Jean 1:5 ; 4:8, 16). Dans son amour, il s'est penché sur ses créatures perdues et a envoyé son Fils bien-aimé sur la terre, afin de les sauver. Telle est la grâce.

Nous pouvons donc distinguer deux motifs à la manifestation de la grâce de Dieu :

1. Par la grâce, la nature de Dieu est parfaitement révélée.
2. Pour des pécheurs perdus, la grâce est la seule possibilité d'entrer en relation avec le Dieu saint.

#### **3 La manifestation de la grâce**

À deux reprises dans le Nouveau Testament, il est parlé de la grâce de Dieu, apparaissant ou se manifestant dans le Fils. En 2 Timothée 1:9, 10, nous lisons : «... qui nous a sauvés et nous a appelés d'un saint appel, non selon nos œuvres, mais selon son propre dessein, et sa propre grâce qui nous a été donnée dans le Christ Jésus avant les temps des siècles, mais qui a été manifestée

maintenant par l'apparition de notre Sauveur Jésus Christ», et en Tite 2:11 : «Car la grâce de Dieu qui apporte le salut est apparue à tous les hommes». Les deux passages se rapportent au Seigneur Jésus. Dans l'incarnation du Fils éternel, la grâce de Dieu prend une forme visible, en s'abaissant, d'une manière incompréhensible pour nous, jusqu'à des créatures perdues. Maintenant, la nature et la plénitude de cette grâce sont perceptibles.

La grâce de Dieu est éternelle. Il est le Dieu de toute grâce (1 Pierre 5:10) ; il savait, dès avant la création, que ses créatures se rebelleraient contre lui et deviendraient des pécheurs, mais il avait également dans son cœur, dès avant les temps des siècles, sa grâce envers nous (2 Tim. 1:9) ; de même aussi, il avait préconnu son Fils bien-aimé comme l'Agneau et nous avait élus en lui avant la fondation du monde.

Au temps de l'Ancien Testament, les prophètes avaient déjà annoncé cette grâce, même si elle concernait principalement le peuple d'Israël (1 Pierre 1:10). Pensons seulement à Ésaïe, l'«évangéliste» parmi les prophètes, qui dit à Israël : «Inclinez votre oreille et venez à moi ; écoutez, et votre âme vivra : et je ferai avec vous une alliance éternelle, les grâces assurées de David» (És. 55:3 ; comp. Actes 13:24). Israël avait rompu la première alliance sous la loi. Il allait rejeter son Messie et, malgré cela, Dieu promet à son peuple dans une nouvelle alliance «les grâces assurées de David», la miséricorde ou la grâce sûre et immuable, qui devait être manifestée par la venue et l'œuvre rédemptrice de Christ (comp. 2 Chron. 6:42 ; Ps. 89:49).

La grâce de Dieu est universelle. Dans la personne du Fils de Dieu, elle est apparue, apportant le salut pour tous les hommes (Tite 2:11, voir note e), donc non seulement pour le peuple juif, mais pour toute l'humanité. Une grande partie de l'Ancien Testament traite de l'amour de Dieu pour le peuple d'Israël, qu'il s'était choisi pour lui d'entre toutes les nations et qui a manqué malgré tous ses privilèges. Lors de sa venue sur la terre, le Seigneur Jésus était certes premièrement le Messie promis qu'attendait son peuple terrestre, mais en outre, il venait pour tous les hommes. La valeur globale, universelle de l'évangile de la grâce — «au Juif premièrement, et au Grec» — est constamment mise en évidence par Paul surtout (Rom. 1:16 ; comp. Éph. 2:11-17). Pierre aussi dit une fois : «Nous [c'est-à-dire les Juifs] croyons être sauvés par la grâce du Seigneur Jésus, de la même manière qu'eux [les nations] aussi» (Actes 15:11).

La grâce de Dieu est sans pareille. Dans sa grâce, le Fils éternellement riche de Dieu a vécu dans la pauvreté pour nous, afin que par sa pauvreté nous fussions enrichis (2 Cor. 8:9). Pouvons-nous imaginer l'existence éternelle, la toute-puissance, l'omniscience, l'omniprésence et la gloire de la Trinité ? C'est absolument impossible. Le roi David constatait déjà avec adoration : «À toi, Éternel, est la grandeur, et la force, et la gloire, et la splendeur, et la majesté ; car tout, dans les cieux et sur la terre, est à toi. À toi, Éternel, est le royaume et l'élévation, comme Chef sur toutes choses ;... et tu domines sur toutes choses» (1 Chron. 29:11, 12). Quelles étaient les richesses de gloire et d'amour dont jouissait le Fils dans le sein du Père dans la maison éternelle du Père ! Des choses qu'aucun œil n'a vues, qu'aucune oreille n'a entendues et qui ne sont montées au cœur d'aucun homme. Il a quitté ces richesses divines insondables pour descendre dans la pauvreté la plus extrême, il a pris dans l'humiliation la place de ses créatures et a été obéissant jusqu'à la mort de la croix ! Peut-on imaginer une distance plus grande que celle qui existe entre la gloire de la maison du Père et la place de mépris et de rejet à la croix de Golgotha ?

La grâce de Dieu est parfaite. Considérant rétrospectivement la vie du Seigneur Jésus sur la terre, l'évangéliste Jean écrit : «Et la Parole devint chair, et habita au milieu de nous... pleine de grâce et de vérité» (Jean 1:14). Le Fils est venu non seulement «avec» ou «dans» la grâce et la vérité, mais «plein de grâce et de vérité». La grâce est le rayonnement de l'amour de Dieu envers les hommes perdus, et la vérité, un caractère de la lumière de Dieu. La loi donnée par Moïse contenait elle aussi la vérité, puisqu'elle venait de Dieu. Mais elle ne faisait que montrer aux hommes leur incapacité à satisfaire aux saintes exigences divines. Toutefois, lorsque le Fils devint homme, la grâce de Dieu fut aussi manifestée, et non plus seulement sa vérité : «La grâce et la vérité vinrent par Jésus Christ» (Jean 1:17). Nous voyons ici à la fois la perfection de la manifestation et l'indissolubilité des caractères divins essentiels : amour et lumière.

#### **4 L'œuvre de la grâce**

Mais la grâce de Dieu ne s'est pas limitée à la venue du Fils sur cette terre pour apporter l'amour et la miséricorde à ceux qui méritaient le jugement. Pour que la grâce puisse «apporter le salut» et «enrichir», le Seigneur devait encore, par la grâce de Dieu, goûter la mort (Héb. 2:9). Aussi a-t-il suivi le chemin difficile conduisant à Jérusalem et à Golgotha. Là, à la croix, la grâce de Dieu, que nous adorerons éternellement, s'est manifestée d'une manière parfaite envers nous, des êtres sans force et impies, des pécheurs et des ennemis de Dieu.

Pouvons-nous comprendre ce que la mort a signifié pour le Seigneur — Lui, l'origine de toute vie devant mourir ! Est-il possible de sonder ce que l'homme pur et sans péché a éprouvé, quand il a dû porter nos péchés en son corps sur le bois ? Il a suivi ce chemin difficile jusqu'à sa dernière extrémité, la mort, afin que la grâce de Dieu puisse nous être donnée. Lorsque, entrevoyant la mort, il s'est écrié à la fin des trois heures de ténèbres : «Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?», il se trouvait au plus profond de la pauvreté que lui le riche avait prise dans sa grâce sur lui afin d'enrichir les pauvres que nous étions, pour l'éternité et à l'infini.

À la croix déjà nous voyons les premiers rayons de la grâce qui apporte le salut atteindre les hommes perdus. Alors que les Juifs venaient de faire tout ce qu'ils pouvaient afin que leur Messie soit crucifié, le Seigneur prie son Père en ces termes : «Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font» (Luc 23:34). Il fait cette demande afin que le peuple coupable puisse, selon la loi, être traité non pas en tant que «meurtrier» mais comme «homicide par mégarde» et recevoir de Dieu, le «vengeur du sang», la grâce du salut (comp. Nomb. 35:9-34).

Un autre rayon de cette grâce, à la croix déjà, amène un pécheur à la foi vivante en Jésus. L'un des deux brigands qui, à sa droite et à sa gauche, subissaient leur juste condamnation, est mis dans la lumière de Dieu, reconnaît la grandeur du Seigneur et implore la grâce, une grâce dont il ne peut toutefois pas encore mesurer l'étendue. «En vérité, je te dis : Aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis» (Luc 23:43) : telle est la réponse du Sauveur souffrant qui allait mourir pour cet homme aussi. Ne voyons-nous pas également un caractère particulier de la grâce divine dans le fait que le tout premier homme qui a mis sa confiance dans le Crucifié n'a été sauvé que dans les derniers moments de sa vie, peu avant sa mort ?

#### **5 La grâce qui apporte le salut**

Cela nous amène à considérer un autre aspect, la grâce qui apporte le salut. Certes, selon Tite 2:11 et 2 Timothée 1:9, 10, la grâce de Dieu est apparue lors de la venue du Fils de Dieu comme homme dans ce monde ; toutefois, avant qu'elle puisse effectivement «apporter le salut pour tous les hommes», il fallait, selon les conseils éternels de Dieu, que l'œuvre de l'expiation à la croix de Golgotha soit accomplie. Car ce n'est pas la vie parfaite et sans péché du Seigneur Jésus qui constitue le fondement de notre salut, mais son œuvre expiatoire et sa mort à la croix de Golgotha. La grâce illimitée de Dieu pour tous les hommes ne pouvait pas être proclamée avant que sortent de la bouche du Seigneur ces paroles de triomphe : «C'est accompli».

Maintenant «l'évangile de la grâce de Dieu» peut être annoncé dans le monde entier (Actes 20:24). C'est donc à juste titre que nous pouvons appeler «temps de la grâce» la période allant de Golgotha jusqu'à la venue du Seigneur pour enlever les croyants ; relevons

pourtant que l'expression ne se trouve pas dans la Bible. La grâce de Dieu qui apporte le salut en Christ est valable maintenant pour chacun sans distinction, car Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et viennent à la connaissance de la vérité. Si aujourd'hui le Seigneur Jésus n'est pas encore revenu pour prendre les siens auprès de lui dans la maison du Père, c'est parce qu'il est patient envers nous, ne voulant pas qu'aucun périsse, mais que tous viennent à la repentance. Tel est le temps de la grâce !

En tant que pécheurs perdus, nous avons besoin de salut, et comme coupables, de la justification. Nous avons reçu l'un et l'autre par la grâce de Dieu. En Éphésiens 2:8, nous lisons : «Vous êtes sauvés par la grâce, par la foi» et en Romains 3:24 : «... justifiés gratuitement par sa grâce». La grâce qui apporte le salut se manifeste ici de deux manières et il vaut la peine de s'y arrêter un peu.

Quelqu'un qui, au cours d'une tempête en pleine mer, tombe par-dessus bord est perdu s'il ne peut bénéficier du secours d'un canot ou d'une bouée de sauvetage. Dans une telle situation, nul homme ne penserait pouvoir se sauver lui-même. Mais combien de personnes s'imaginent pouvoir se sauver de leur état de perdition éternelle par elles-mêmes, par de bonnes œuvres ! Selon le jugement divin, nous étions spirituellement morts pour Dieu à cause de notre état de péché (Éph. 2:1). Un mort ne peut plus rien faire pour lui ou pour autrui, et encore moins se redonner la vie. Tous les efforts que nous déployons en vue de notre salut sont par conséquent non seulement inutiles et insensés, mais impossibles. Seule la grâce de Dieu peut sauver des êtres perdus (Éph. 2:8). Cette grâce incompréhensible est la preuve tangible de l'amour de Dieu.

Accusé devant un tribunal, reconnu coupable et justement condamné, un prévenu ne peut plus rien avancer pour sa justification. De même, chacun devra comparaître une fois devant Dieu, le juge de tous, et, face à mille accusations, nul ne pourra avancer une excuse. Aucun pécheur ne peut se justifier devant Dieu, car tout parle contre lui. En revanche, celui qui trouve maintenant, par la foi, son refuge dans le Seigneur Jésus est parfaitement justifié par la grâce de Dieu (Rom. 3:24), parce que Christ a porté tous nos péchés en son corps sur la croix et que le châtement de notre paix a été sur lui. Dieu ne punit pas deux fois les mêmes actes. Ainsi, il n'y a que deux possibilités : ou, en raison de ses actes, le pécheur doit porter pendant l'éternité le juste châtement de Dieu, ou il est justifié par Celui qui a subi à la croix ce châtement pour tous ceux qui croient en lui. Un homme est justifié quand Dieu le considère juste, parce qu'il croit en Celui qui a porté le châtement que nous méritons, Celui qui est de ce fait le seul chemin conduisant à Dieu. La grâce est donc aussi la preuve de la justice de Dieu.

Lorsque nous réfléchissons à tout cela et nous souvenons que notre terrible état est le résultat de nos péchés, la grandeur de la grâce de Dieu nous apparaît avec toujours plus de clarté. Nous comprenons pourquoi le Saint Esprit parle constamment de l'abondance, de la surabondance, des immenses richesses de la grâce de Dieu en bonté (Rom. 5:15, 17, 20 ; 6:1 ; Éph. 1:7 ; 2:7). En considérant cette grâce insondable, nous pouvons bien nous écrier avec l'apôtre Paul dans la reconnaissance et l'adoration : «Grâces à Dieu pour son don inexprimable !» (2 Cor. 9:15).

Mais ce n'est pas tout. La merveilleuse grâce de Dieu en Christ va bien au-delà de tous nos besoins et de toutes nos attentes. Nous n'avons pas seulement expérimenté la délivrance de notre état de péché et la justification de nos péchés, mais bien plus ! En Éphésiens 1, lorsque le propos éternel de Dieu le Père est placé devant nous, il nous est accordé, pourrait-on dire, d'entrevoir le contenu de son cœur. Il nous a bénis en Christ de toute bénédiction spirituelle dans les lieux célestes, il nous a élus en lui avant la fondation du monde et nous a prédestinés pour nous adopter pour lui, selon le bon plaisir de sa volonté divine, éternelle — et tout cela, à la louange de la «gloire de sa grâce» (Éph. 1:6) ! Celle-ci se manifeste dans la plénitude infinie des bénédictions, dans la grandeur, l'élevation et la beauté de ses voies divines envers nous, des créatures plongées dans la misère du péché ! La gloire de sa grâce brillera durant l'éternité et sera le motif de notre adoration.

## **6 Nous sommes dans la grâce**

Notre relation avec Dieu est fondée uniquement sur sa grâce, et ce que nous sommes, nous ne le sommes que par elle (1 Cor. 15:10). Là où autrefois le péché a régné par la mort, règne maintenant la grâce par la justice pour la vie éternelle par Jésus Christ notre Seigneur (Rom. 5:21). Nous ne sommes pas sous la loi, mais sous la grâce (Rom. 6:14).

Étant justifiés, nous sommes maintenant dans la grâce ou la faveur de Dieu, ayant libre accès à lui par la foi (Rom. 5:2). Nous sommes pour ainsi dire entourés d'une mer de grâce divine, ayant reçu de sa plénitude «et grâce sur grâce» (Jean 1:16), c'est-à-dire une manifestation de grâce après l'autre. L'expression «grâce sur grâce» ne se limite pas à notre salut mais comprend aussi les richesses insondables des bénédictions qui nous ont été données par Dieu.

Nous ne pouvons pas ici-bas faire le compte exact de nos richesses en bénédictions spirituelles. Hélas, nous constatons toujours à nouveau combien peu nous sommes capables de nous occuper de toutes les facettes de la grâce divine et d'en jouir. La chair en nous et les influences exercées par le monde environnant nous en empêchent trop souvent. Mais dans la gloire inaltérable de la maison du Père nous jouirons d'une félicité éternelle auprès de notre Seigneur. Tel est l'objet de notre attente et de notre joie, car Dieu nous a donné «une bonne espérance» par grâce (2 Thess. 2:16). La source de cette bonne espérance est la grâce de Dieu et son but, la venue du Seigneur afin d'enlever les croyants, sujet qui occupe une place si importante dans les épîtres de l'apôtre Paul aux Thessaloniciens.

En revanche, quand Pierre place devant nous l'espérance, l'objet en est la grâce qui nous sera apportée à la révélation de Jésus Christ (1 Pierre 1:13). L'apôtre ne considère pas l'enlèvement des croyants, mais pense à l'apparition du Seigneur en gloire, lorsqu'il sera glorifié et admiré au milieu de ses saints. Nous serons alors manifestés en gloire avec lui sur cette terre. Cela fait également partie des richesses de la grâce que Dieu réserve à des êtres tels que nous qui sommes maintenant des étrangers et sans droit de cité sur la terre.

Le sujet de la grâce de Dieu dans laquelle nous sommes est vaste. En regardant en arrière, nous voyons la grâce qui nous a apporté le salut et à laquelle nous sommes redevables de tout ce que nous avons et ce que nous sommes. Pour le présent, nous recevons grâce sur grâce. Et quant à l'avenir, nous possédons par grâce l'espérance vivante et bienheureuse en notre bien-aimé Seigneur. Nous sommes héritiers de la grâce de la vie (1 Pierre 3:7), que nous possédons, que nous connaissons et dont nous jouissons maintenant déjà dans la faiblesse, il est vrai, mais bientôt en perfection.

## **7 Les richesses de la grâce de Dieu**

Si, au début, nous avons défini la grâce comme étant la manifestation imméritée de l'amour de Dieu envers des hommes pécheurs, nous constatons maintenant que cette «définition» est incomplète. Elle convient pour la grâce de Dieu qui apporte le salut aux pécheurs, mais ne suffit pas quand nous pensons à la grâce offerte par le Père à ceux qui sont devenus ses enfants par la foi. Nous avons déjà rappelé que le chapitre 1 de l'épître aux Éphésiens nous permet d'entrevoir quelque peu le cœur du Père, «qui nous a bénis de toute bénédiction spirituelle dans les lieux célestes en Christ». En poursuivant la lecture de cette épître, nous trouvons plusieurs de ces bénédictions auxquelles nous pouvons penser maintenant avec une profonde reconnaissance et adoration :

1. Des créatures plongées dans le péché et les ténèbres sont devenues de bien-aimés enfants de Dieu, «saints et irréprochables devant lui en amour», c'est-à-dire conformes moralement à sa nature (Éph. 1:4 ; 5:1).
2. Le vieil homme est remplacé par le nouvel homme, «créé selon Dieu, en justice et sainteté de la vérité» (Éph. 4:24).

3. Nous sommes prédestinés pour être adoptés par Jésus Christ (Éph. 1:5).
4. Nous avons été scellés du Saint Esprit, qui est à la fois les arrhes de notre héritage et la source de notre force (Éph. 1:13, 14 ; 3:16).
5. Par le Seigneur Jésus, nous avons «accès auprès du Père par un seul Esprit» (Éph. 2:18 ; 3:12).
6. Nous ne nous trouvons pas ici-bas comme des enfants de Dieu dispersés, mais sommes «bien ajustés ensemble» pour être la maison de Dieu et le corps de Christ (Éph. 2:21, 22 ; 4:4, 16) et nous formons ensemble l'épouse de Christ (Éph. 5:25-33).
7. Par la foi, nous pouvons déjà être «assis ensemble dans les lieux célestes dans le Christ Jésus» ; sa place dans la gloire est aussi la nôtre (Éph. 2:6) !

Ces bénédictions, provenant des richesses de la grâce divine, manifestent la libéralité de Dieu envers les siens qu'il comble de biens spirituels infinis. La grâce est donc aussi la bénédiction surabondante des enfants de Dieu sans qu'ils y aient le moindre droit. Ne voyons-nous pas également en cela qu'il est le Dieu de toute grâce (1 Pierre 5:10) ?

Dans un monde qui poursuit les «bienfaits» passagers et douteux de la civilisation et cherche sa satisfaction dans les plaisirs du péché, nous vivons comme des hommes rachetés, bénis de toutes les manifestations de la grâce de Dieu, qui sont éternelles et satisfont entièrement le cœur ! En étant occupés de ces richesses, nous serons conduits à l'adoration, comme l'apôtre Paul au début de son épître aux Éphésiens. Même si, pendant le temps de notre vie sur cette terre, nous ne possédons la lumière «de la connaissance de la gloire de Dieu dans la face de Christ» que comme «un trésor dans des vases de terre», la grâce surabondante qui nous est manifestée devrait maintenant déjà «multiplier les actions de grâces à la gloire de Dieu» (2 Cor. 4:6, 7, 15). Pussions-nous le réaliser davantage !

## 8 Les dons de grâce

Jusqu'ici, nous avons considéré la grâce de Dieu réservée à tous les croyants de la même manière. Comme nous l'avons déjà vu, nous sommes tous également sauvés et bénis par sa grâce. Mais il y a aussi des manifestations de grâce divine différentes pour chacun, à savoir les dons de grâce que Dieu a donnés aux siens pour le service des uns envers les autres. La grâce variée de Dieu à l'égard de ses enfants s'exprime également dans ces dons, comme ils sont appelés en général.

Le mot grec charisma, signifiant don de grâce, est dérivé du mot charis (grâce). Il s'agit en conséquence d'un «don accordé avec bienveillance, cadeau de grâce». Relevons qu'en Romains 6:23, la vie éternelle est aussi appelée un «don de grâce de Dieu», et que ce mot est employé à plusieurs reprises dans un sens général pour une manifestation de grâce. Toutefois, dans la plupart des passages du Nouveau Testament où le mot «don de grâce» apparaît, il s'agit de la capacité donnée de Dieu en vue d'un service pour lui. Autant les croyants, pris individuellement, comme membres du corps de Christ, diffèrent les uns des autres, autant leurs besoins et, par conséquent, les dons de grâce sont aussi divers. Dans sa sagesse et sa grâce, Dieu a pensé à tout et a pourvu à tout richement. Grâces lui en soient rendues !

Ces dons de grâce sont largement ignorés par de nombreux chrétiens ; en effet, dans la plupart des églises et congrégations, le service est effectué par des titulaires officiels. Même là où tout n'est pas organisé, le champ de vision est souvent si rétréci, que les mots «don de grâce» évoquent seulement le service des évangélistes et des docteurs.

Mais si nous considérons Romains 12 et 1 Corinthiens 12, la diversité des dons de grâce donnés par Dieu apparaît clairement. Dans ces deux passages, l'assemblée est vue comme le corps, composé de plusieurs membres. De même que dans notre corps, chaque membre a sa propre place et sa fonction particulière, ainsi en est-il du corps de Christ. En Romains 12:3 à 8, sept dons de grâce sont énumérés :

prophétie  
service  
enseignement  
exhortation  
distribution  
conduite  
exercice de la miséricorde.

En 1 Corinthiens 12:4 à 31, nous trouvons deux énumérations qui divergent en partie l'une de l'autre et aussi de Romains 12 ; au total quinze services ou charges différents sont mentionnés. Pour la première catégorie, on voit que la diversité des dons de grâce, des services et des opérations remonte à une seule source de puissance, une autorité et une origine ; concernant le second groupe, il ressort que cette diversité est voulue de Dieu et que tous ne possèdent pas les mêmes dons de grâce.

1 Corinthiens 12:8 à 10	1 Corinthiens 12:28
	apôtres
	prophètes
	docteurs
	miracles
la parole de sagesse	
la parole de connaissance	
la foi	
des dons de grâce	des dons de grâce
de guérison	de guérison
des opérations de miracles	
la prophétie	
des discernements d'esprits	
	des aides
	des gouvernements
diverses sortes de langues	diverses sortes de langues
l'interprétation des langues	l'interprétation

Ces passages laissent clairement apparaître que la parole de Dieu ne contient aucune «liste» complète de tous les dons de grâce. Remarquons aussi que plusieurs de ces dons, par exemple ceux de la conduite, des gouvernements ou des aides, sont mal connus et peu appréciés parmi nous.

Enfin, en Éphésiens 4:11, les apôtres, les prophètes, les évangélistes, les pasteurs et les docteurs font l'objet d'une autre courte énumération, non pas ici toutefois comme dons de grâce, mais comme dons (en français comme en grec, la seconde expression est différente de la première). Dans ce passage, ce sont les personnes elles-mêmes que le Seigneur, monté en haut, a données «en vue du perfectionnement des saints, pour l'œuvre du service, pour l'édification du corps de Christ», et cela «jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme fait, à la mesure de la stature de la plénitude du Christ». À la différence de certains des dons de grâce mentionnés en 1 Corinthiens 12 (les guérisons, les langues, les miracles), qui confirmaient l'opération de Dieu durant la période du commencement (comp. Hébr. 2:4), ces dons sont accordés exclusivement en vue de la croissance spirituelle de l'assemblée et, mis à part les apôtres et prophètes qui ont posé le fondement (Éph. 2:20 ; 3:5), ils demeureront jusqu'au retour du Seigneur Jésus. Quelle grande consolation pour nous, spécialement dans notre temps de déclin, prélude de l'apostasie !

Les dons de grâce ne doivent pas être confondus avec les capacités humaines. Une personne capable de s'exprimer d'une manière claire et compréhensible ne possède pas pour autant un don de grâce qui lui permet d'annoncer la Parole. Et de même, une formation théologique ne peut pas remplacer un don de grâce. Comme le montrent les passages mentionnés plus haut, les dons de grâce viennent uniquement de Dieu et du Seigneur glorifié. Ce sont des cadeaux pour ses rachetés, des capacités spirituelles qu'il leur confère, liées à une mission et à l'autorité pour exercer le service. Sous la direction du Saint Esprit, ils doivent servir pour la gloire du Seigneur et la bénédiction des siens.

Cela nous est montré très clairement dans la parabole des talents (Matt. 25:14-30). Dans ce passage, un homme s'en allant hors du pays confie ses biens à ses esclaves, afin qu'ils les administrent. À l'un il donne cinq talents (un talent pesait entre 30 et 59 kg, ici probablement de l'or ou de l'argent), à un autre, deux et à un troisième, un ; et il est précisé : «à chacun selon sa propre capacité» (v. 15). À la remise des talents aux serviteurs se rattachait la mission de les employer pour les intérêts de leur maître. Les talents qui sont distribués selon les capacités correspondent aux dons de grâce. En revanche, les facultés naturelles ne sont que le récipient pour les dons de grâce, mais elles ne leur sont pas identiques. Ainsi, celui que le Seigneur appelle comme évangéliste doit avoir une voix intelligible et une manière claire de s'exprimer, et un docteur a besoin d'une bonne mémoire et de capacités intellectuelles. Dans le sens spirituel, de telles facultés (souvent désignées, sur la base de ce passage biblique, comme des «talents») ne sont cependant pas des dons de grâce. Celui d'un évangéliste consiste dans la mission et la capacité particulière de présenter aux hommes d'aujourd'hui le message de la grâce de Dieu pour des pécheurs perdus, et de se mettre à la place de ceux qui, jusque-là, n'ont guère eu de contact avec la parole de Dieu ; quant au docteur, son don de grâce lui permet de discerner les profondeurs de la doctrine de la Parole et de les faire comprendre à d'autres croyants.

En Romains 12:6, nous lisons que nous avons «des dons de grâce différents, selon la grâce qui nous a été donnée», et de même, en Éphésiens 4:7 : «Mais à chacun de nous la grâce a été donnée selon la mesure du don de Christ». Lui, notre Tête, connaît non seulement les besoins des membres du corps, mais aussi les capacités particulières des uns et des autres, et il doue chacun des siens de manière à ce qu'ils puissent accomplir le service qui leur est départi.

Ainsi, par grâce, chaque croyant a une place qui lui est assignée par Dieu comme membre du corps de Christ. Il nous appartient, à nous, de la reconnaître comme une grâce et de vivre et agir dans la dépendance de la Tête qui est dans le ciel. Nous devons confesser ici notre part de culpabilité, en ce que nous avons été incapables de réaliser, par sa grâce, pour la bénédiction de l'ensemble, la diversité donnée de Dieu dans l'unité. Toutefois, à cet égard les pensées de Dieu restent inchangées : «Suivant que chacun de vous a reçu quelque don de grâce, employez-le les uns pour les autres, comme bons dispensateurs de la grâce variée de Dieu. Si quelqu'un parle, qu'il le fasse comme oracle de Dieu ; si quelqu'un sert, qu'il serve comme par la force que Dieu fournit, afin qu'en toutes choses Dieu soit glorifié par Jésus Christ, à qui est la gloire et la puissance, aux siècles des siècles ! Amen» (1 Pierre 4:10, 11). Pour réaliser cela, toute la force vient de lui seul.

L'apôtre Paul avait reçu une grâce particulière. Non seulement il s'intitule lui-même le premier (c'est-à-dire le plus grand) des pécheurs auquel Dieu a fait miséricorde, comme exemple de ceux qui viendront à croire en lui pour la vie éternelle (1 Tim. 1:12-17), mais il était aussi un vase d'élection auquel le Seigneur glorifié communiqua le mystère concernant son Assemblée (Éph. 3:2, 7). À lui qui se nomme «le moindre de tous les saints» la grâce fut également donnée d'annoncer parmi les nations les richesses insondables du Christ (Éph. 3:8). Ainsi il devint l'apôtre des nations, chargé d'annoncer aux peuplades païennes l'évangile, et aux croyants, tout le conseil de Dieu. Il le fit avec consécration et dans le sacrifice de lui-même, toujours conscient de la grâce dont il avait lui-même été l'objet, et nourrissant toujours le désir d'amener autant d'âmes que possible à la jouissance de la grâce merveilleuse de Dieu.

## **9 La grâce journalière**

«Mais Dieu est puissant pour faire abonder toute grâce envers vous» (2 Cor. 9:8). Ces paroles de l'apôtre Paul attirent notre attention sur un autre aspect que nous n'avons pas encore considéré. À la grâce qui apporte le salut aux pécheurs, à la surabondante grâce envers tous ses enfants et aux dons de grâce attribués à chacun individuellement, s'ajoute la grâce qui nous est chaque jour renouvelée dans notre vie de foi.

La grâce de notre Père ne brille-t-elle pas chaque matin pour nous ? Que nous soyons couché sur un lit de maladie ou plongé dans une détresse quelconque, nous pouvons toujours nous rappeler les paroles du Seigneur : «Ma grâce te suffit» (2 Cor. 12:9). Et c'est encore sa grâce, sans aucun mérite de notre part, qui nous accorde de pouvoir nous lever en bonne santé, accomplir notre travail journalier ou nous rassembler en toute liberté avec les frères et sœurs au nom du Seigneur. Dans la vie d'un enfant de Dieu, rien n'est naturel et mérité, car tout ce que nous sommes, tout ce que nous avons, vient de sa grâce ! En être conscient maintient dans sa dépendance, mais procure aussi personnellement la paix du cœur. Dans la reconnaissance et la joie, nos regards sont alors toujours ramenés sur le Seigneur.

C'est sa grâce qui nous apporte de l'aide dans les difficultés et nous protège des dangers. C'est une grâce que notre Seigneur intercède maintenant pour nous dans le ciel comme souverain sacrificateur auprès de Dieu, afin de nous préserver de tout écart. D'un autre côté, nous sommes encouragés à nous approcher «avec confiance du trône de la grâce, afin que nous recevions miséricorde et que nous trouvions grâce pour avoir du secours au moment opportun» (Hébr. 4:16). Et si nous avons péché, le Seigneur intercède pour nous en grâce comme notre avocat auprès du Père, et parle à notre conscience par son Esprit et sa Parole, afin de nous rendre conscients de notre péché, de nous amener à le confesser et de nous donner à nouveau la pleine jouissance de la communion avec lui et le Père (1 Jean 2:1) !

Tout ce que nous faisons pour notre Seigneur et envers les siens n'est rendu possible que par sa grâce. À cet égard, imitons le modèle laissé par l'apôtre Paul. Il écrit : «Par la grâce de Dieu, je suis ce que je suis ; et sa grâce envers moi n'a pas été vaine, mais j'ai travaillé beaucoup plus qu'eux tous, non pas moi toutefois, mais la grâce de Dieu qui est avec moi» (1 Cor. 15:10). Il avait conscience

que tout ce qu'il était et avait provenait de la grâce de Dieu, et sa vie était un écho exceptionnel de cette grâce. Et pourtant, il confesse que la grâce de Dieu était la source de tout, et non pas lui-même !

Étant justifiés par la foi, nous sommes dans la faveur (ou la grâce) de Dieu (Rom. 5:2). Vivons-nous aussi pratiquement, comme Paul, dans la conscience de cette grâce ? Quand Pierre rappelle aux destinataires de sa première épître qu'il leur a présenté la vraie grâce de Dieu «dans laquelle vous êtes» (1 Pierre 5:12), il leur adresse en fait un encouragement, voire une exhortation. N'acceptons pas comme normales les manifestations de grâce de notre Père, mais reconnaissons-les aussi comme telles. Alors seulement nous serons pratiquement dans la vraie grâce de Dieu.

## 10 Dangers

L'exhortation à «persévérer dans la grâce de Dieu», adressée par Paul et Barnabas aux jeunes croyants à Antioche (Actes 13:43), laisse entrevoir qu'une telle persévérance n'est pas facile à réaliser. Dans d'autres passages du Nouveau Testament nous sommes mis en garde, précisément à cet égard, contre divers dangers. Appliquons-nous donc à considérer ces exhortations et à les prendre à cœur.

Les Hébreux devaient veiller à ce que personne ne manque de la grâce de Dieu (Héb. 12:15). La grâce est aussi indispensable à notre prospérité spirituelle que la pluie pour un champ labouré. Elle produit en nous à la fois le jugement continu de nous-mêmes et la joie de la communion avec Dieu. Mais si la grâce fait défaut, à la place des fruits spirituels bourgeonneront des racines d'amertume, par lesquelles non seulement nous-mêmes, mais aussi plusieurs autres seront souillés.

Aux Galates, Paul dut dire que tous ceux qui voulaient être justifiés par la loi étaient déçus de la grâce (Gal. 5:4). Ces paroles ne signifient pas qu'une personne sauvée par la foi peut être à nouveau perdue. Pour des chrétiens nés de nouveau, une telle «déchéance» n'est enseignée nulle part dans les Saintes Écritures (comp. Jean 10:28, 29). Toutefois les Galates étaient en danger de quitter pratiquement la sphère de la grâce de Dieu pour rejoindre le terrain de la loi. Le croyant justifié par la grâce qui fait de la loi le principe directeur de sa vie, abandonne la grâce comme fondement de sa relation pratique par la foi avec Dieu et se prive de toutes les bénédictions de la grâce. Paul avertit très sérieusement les Galates de ce danger.

Jude met les destinataires de son épître en garde contre les hommes impies qui s'étaient glissés parmi les chrétiens, changeant la grâce de Dieu en dissolution (Jude 4). Déjà Paul, en Romains 6, a dû lutter contre le développement de telles pensées. Le cœur de l'homme est si corrompu qu'il fait un mauvais usage de la grâce, dans laquelle Dieu a envoyé son Fils comme propitiation pour nos péchés et s'en sert pour accorder encore plus de liberté à ses propres convoitises et pécher toujours davantage contre Dieu !

Jude parle d'impies, il est vrai, mais quant au principe, ceci s'applique aussi à la chair en tout croyant. Si nous nous occupons de la grâce sans être profondément conscients de la sainteté de Dieu, nous pouvons aussi en arriver à la changer en dissolution. Le danger est particulièrement grand pour ceux qui, dès leur enfance, sont familiers avec la justification par grâce, mais n'ont pas éprouvé une aversion profonde pour l'horreur du péché. On peut ainsi facilement — en secret ou ouvertement — faire de la grâce un prétexte pour la chair et suivre ses convoitises.

Résumons encore une fois brièvement les dangers spirituels qui nous sont présentés dans ces différents versets. En Hébreux 12, nous sommes mis en garde contre le manque de grâce, qui survient lorsque nos cœurs refroidis s'éloignent du Dieu de toute grâce. Les Galates étaient en danger de mettre la loi à la place de la grâce, et dans l'épître de Jude, la grâce servait de prétexte pour la licence et le péché.

Après cette énumération de divers dangers, nous comprenons peut-être mieux pourquoi l'apôtre Paul exhortait les Corinthiens à n'avoir pas reçu la grâce de Dieu en vain (2 Cor. 6:1). Il ne mettait nullement en doute la sécurité éternelle des rachetés, comme nous l'avons déjà vu en Galates 5. Mais par ces paroles, il avertissait les Corinthiens quant à tout ce qui n'était pas en accord avec la grâce dans leur marche pratique. Car bien qu'ils n'aient manqué d'aucun don de grâce, dans la pratique, la grâce leur faisait défaut à un point tel qu'ils paraissaient finalement ne l'avoir pas reçue ! Pourtant, la grâce infinie de Dieu se manifeste aussi en ce qu'elle ne se lasse jamais de nous enseigner.

## 11 La grâce qui enseigne

La grâce de Dieu n'est pas seulement apparue afin d'apporter le salut pour tous les hommes, mais elle veut aussi enseigner tous ceux qui ont reçu le salut par la foi (Tite 2:11-13). Tant que nous vivons sur la terre, nous avons besoin de cet enseignement de la grâce, parce que notre vie nouvelle a bien le désir de faire ce qui plaît à Dieu, mais elle ne possède pas en elle-même la connaissance des pensées et des voies de Dieu, et parce que nous avons encore la chair, la «vieille nature», qui ne peut que pécher et ne veut rien d'autre.

L'enseignement se fait par la parole de Dieu, et son but est que nous vivions sobrement, justement et pieusement. Nous ne pouvons pas nous passer de cette instruction douce mais ferme. Que nous soyons encore au début de notre vie de foi ou déjà à la fin, nous avons besoin de la grâce et de son enseignement pour servir Dieu d'une manière qui lui soit agréable (Héb. 12:28), et tout pas entrepris sans elle est dangereux.

Ce n'est pas la loi qui nous enseigne, mais la grâce. Nous avons déjà parlé du danger de se tourner vers la loi. Bien que sainte, juste et bonne, la loi donnée par Dieu ne fait qu'exiger sans conférer la puissance pour l'accomplir. Au contraire, la grâce nous donne d'abord la nouvelle nature, qui est capable et désireuse de faire la volonté de Dieu, et ensuite aussi l'enseignement nécessaire.

Considérons d'un peu plus près le court passage compris entre les versets 11 et 13 de Tite 2. Nous nous sommes déjà occupés de la première partie, parlant de l'apparition de la grâce qui apporte le salut pour tous les hommes. Abordons maintenant la seconde partie, l'enseignement. Le verbe «enseigner», employé comme participe, se trouve au même niveau que l'expression rendue par «qui apporte le salut» (en fait un adjectif) ; littéralement, on pourrait traduire : «Car la grâce de Dieu est apparue, apportant le salut pour tous les hommes, nous enseignant...» De même que la grâce est apparue dans la personne du Seigneur Jésus comme homme, il est maintenant aussi Celui qui nous enseigne. Pensons seulement à ses propres paroles : «Prenez mon joug sur vous, et apprenez de moi, car je suis débonnaire et humble de cœur ; et vous trouverez le repos de vos âmes. Car mon joug est aisé et mon fardeau est léger» (Matt. 11:29, 30) !

Dans la suite de la phrase, nous avons la description non pas de la manière dont la grâce nous enseigne, mais de la raison pour laquelle elle le fait. Le but principal est que «nous vivions dans le présent siècle sobrement, et justement, et pieusement». Toutefois, cette indication du but se trouve encadrée par deux subordinées, dont la première se rapporte au passé, la seconde à l'avenir. L'enseignement de la grâce comprend notre passé, notre présent et notre avenir.

1. Autrefois, nous étions caractérisés par l'impiété et les convoitises mondaines. Pour nous en délivrer, le Seigneur Jésus est mort à la croix pour nous. Notre vieil homme est crucifié avec lui, afin que nous ne soyons plus contraints de servir le péché. Nous avons revêtu le nouvel homme, qui est renouvelé selon l'image de celui qui l'a créé. De même qu'après l'entrée en Canaan, l'opprobre de l'Égypte a été roulé de dessus les Israélites (Josué 5:9) par la circoncision, nous devons considérer aujourd'hui l'impiété et les convoitises mondaines comme des éléments avec lesquels nous n'avons plus rien à faire.

2. En tant que rachetés, nous devons vivre dans le présent siècle sobrement, et justement, et pieusement. Ces trois adverbess englobent de nouveau toute la sphère de notre vie actuelle comme enfants de Dieu : La sobriété doit caractériser notre vie personnelle et ce qui est placé sous notre responsabilité directe (comp. Rom. 12:3 ; 1 Pierre 4:7) ; la justice s'exprime spécialement dans nos relations envers nos frères et sœurs et nos semblables en général (Col. 4:1 ; 1 Thess. 2:10) ; et enfin, l'élément le plus élevé, la piété, c'est-à-dire notre consécration et notre relation pratique avec Dieu (2 Tim. 3:12). Cette définition condensée d'une vie de foi plaisant à Dieu n'est dépassée en brièveté que par les paroles de 1 Thessaloniens 1:9 : «pour servir le Dieu vivant et vrai», qui d'ailleurs se trouvent aussi encadrées par le passé et par notre espérance future. Ici, cette dernière constitue maintenant un troisième point.

3. Notre espérance future aussi est en relation avec l'enseignement de la grâce. Il s'agit d'abord de la «bienheureuse espérance» de la résurrection des morts en Christ et du changement des croyants vivants à sa venue pour l'enlèvement des saints ; mais ensuite également de «l'apparition de la gloire de notre grand Dieu et Sauveur Jésus Christ», qui viendra pour être «glorifié dans ses saints et admiré dans tous ceux qui auront cru» (2 Thess. 1:10). Par la présence, dans l'original, d'un seul article devant «l'espérance» et «l'apparition» («la bienheureuse espérance et apparition de la gloire de notre grand Dieu et Sauveur Jésus Christ»), ces deux événements différents sont placés devant nos regards comme un but commun de l'attente chrétienne.

En considérant rétrospectivement notre vie de foi, pouvons-nous dire que nous avons compris les enseignements de la grâce de Dieu et que nous en avons tenu compte ? Combien de peine ne donnons-nous pas à notre Seigneur bien-aimé par notre manque de disposition à apprendre ! Et pourtant, dans sa grâce, il ne se fatigue pas de nous enseigner. Quelle reconnaissance ne devrions-nous pas éprouver, mais combien cela devrait aussi renforcer notre conscience de la grandeur infinie de la grâce !

## **12 Résultats de l'enseignement de la grâce**

Chaque jour, à toute heure, pour chacun de nos pas, nous avons besoin de la grâce de Dieu. Mais aussi en tout temps, avec une pleine liberté, nous pouvons nous approcher du trône de la grâce afin de recevoir miséricorde et de trouver grâce pour avoir du secours au moment opportun (Héb. 4:16). Si nous vivons en communion avec le Seigneur Jésus, si nous «demeurons en lui» comme il nous y exhorte en Jean 15:4, nous apprenons la signification des paroles qu'il a adressées à Paul : «Ma grâce te suffit» (2 Cor. 12:9). L'apôtre a reçu cette réponse après avoir supplié le Seigneur par trois fois au sujet de son écharde pour la chair ! Et il a compris que la grâce du Seigneur peut nous fortifier précisément lorsque nous sommes faibles. Tel fut le résultat de l'enseignement de la grâce.

Pratiquement, nous ne pouvons expérimenter la grâce dans laquelle nous sommes que dans la communion avec Dieu. Dès que nous délaissions cette communion, nous perdons la conscience que c'est le Dieu saint, dont «les yeux sont trop purs pour voir le mal», qui a fait de nous par grâce ses enfants bien-aimés et bénis, alors que nous ne méritons pourtant que son châtimeur. Aussitôt que nous nous éloignons intérieurement de lui, les pensées de la chair s'activent pour diriger notre attention sur nous-mêmes et sur le monde.

La conscience de la grâce nous préserve de penser que nous aurions droit à quoi que ce soit. L'esprit de revendication si répandu aujourd'hui chez beaucoup de personnes est en opposition avec la grâce. La grâce n'exige pas, mais elle donne ; elle ne fait pas valoir de droits, mais est prête à s'effacer. Abraham agit ainsi lorsqu'il laissa Lot choisir les meilleurs endroits du pays de Canaan. Il en fut richement récompensé par Dieu (Gen. 13).

Un autre résultat de l'enseignement de la grâce se manifestera en ce que, même «assaisonnés de sel», nos propos seront caractérisés par la grâce (Col. 4:6). Nos paroles doivent communiquer la grâce à ceux qui les écoutent, c'est-à-dire renforcer en eux la conscience de la grâce (Éph. 4:29). À cet effet, nous avons besoin d'être constamment enseignés par la parole de Dieu, la «parole de sa grâce» (Actes 14:3 ; 20:32). Nous serons alors préservés de nous écarter de la vérité pour avoir mal compris la grâce. En fait, il ne faut pas confondre la grâce et la tolérance. Cette dernière laisse subsister ensemble toutes les opinions et toutes les manières d'agir, tandis que le chrétien qui est dans la grâce et qui connaît la volonté de Dieu est, par grâce, patient envers ceux qui n'ont pas encore discerné cette volonté. Paul recourait à des paroles de grâce lorsqu'il écrivait aux Philippiens : «Nous tous donc qui sommes parfaits, ayons ce sentiment ; et si en quelque chose vous avez un autre sentiment, cela aussi Dieu vous le révélera» (Phil. 3:15).

Les paroles de grâce comprennent aussi le témoignage à l'évangile de la grâce de Dieu (Actes 20:24). Il occupe la place centrale dans l'énumération des cinq points présentés par Paul à Éphèse. La repentance envers Dieu et la foi en notre Seigneur Jésus Christ devaient d'abord être prêchées. Suit l'évangile de la grâce et enfin — pour les croyants — la prédication du royaume de Dieu et l'annonce de tout le conseil de Dieu (Actes 20:21-27).

Enfin, nous sommes encouragés à chanter de nos cœurs à Dieu dans un esprit de grâce (Col. 3:16). La grâce qui enseigne nous conduit à la reconnaissance, à la louange et à l'adoration, ainsi qu'à la joie dans le Seigneur.

Sur la terre, un seul homme n'a jamais eu besoin de l'enseignement de la grâce : notre Seigneur. Il est Celui qui a révélé la grâce de Dieu, il parlait et agissait en grâce et il a donné des enseignements de grâce déjà pendant sa vie ici-bas. La grâce a amené le Fils de Dieu à s'appauvrir. Lorsqu'il vivait sur la terre, il ne connut pas de lieu où reposer sa tête jusqu'au moment où il la baissa sur la croix. Il prononçait des paroles de grâce, comme les hommes n'en avaient encore jamais entendues (Luc 4:22). Il manifesta à la femme adultère (Jean 8) une grâce que les Juifs ne comprenaient pas. Dès son enfance, toutes ses paroles et tous ses actes montraient que la grâce (ou la faveur) de Dieu était sur lui (Luc 2:40). Lui seul est notre modèle et notre exemple parfaits de la grâce de Dieu qui enseigne.

## **13 Conclusion**

Que la considération de la grâce infinie de Dieu nous encourage à la connaître toujours plus (Col. 1:6) !

Cherchons aussi à croître dans la grâce et dans la connaissance de notre Seigneur Jésus Christ (2 Pierre 3:18), car il est bon que le cœur soit affermi par la grâce (Héb. 13:9), afin que nous nous fortifions dans la grâce (2 Tim. 2:1). Pour servir Dieu d'une manière qui lui soit agréable, nous avons besoin de la grâce (Héb. 12:28). L'apôtre Paul se conduisait non pas avec une sagesse charnelle, mais avec simplicité et sincérité de cœur, ou plus précisément : par la grâce de Dieu (2 Cor. 1:12). À propos des premiers chrétiens à Jérusalem également, le témoignage est rendu qu'«une grande grâce était sur eux tous» (Actes 4:33).

Pour terminer, en considérant encore une fois les épîtres du Nouveau Testament, dans lesquelles il est si souvent parlé de la grâce, nous comprenons maintenant peut-être mieux pourquoi la plupart de ces lettres commencent et finissent par le souhait ou l'invocation de la grâce. Il n'était plus nécessaire de placer devant leurs destinataires la grâce qui sauve, car ils avaient déjà appris à la connaître. Mais, pour tous les enfants de Dieu, la conscience qu'ils sont dans la grâce de Dieu et vivent d'elle doit sans cesse être ravivée et entretenue. Nous avons besoin tous les jours de cette grâce, nous vivons d'elle et avec elle : cela aussi fait partie des enseignements de la grâce de Dieu.

## LA LOI par André Gibert

### **Bibliques**

Les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest  
ME 1950 p. 113-125

### **Table des matières**

- 1 Manières de se méprendre sur la loi
- 2 La loi condamne, mais Christ a subi la condamnation à notre place
- 3 La loi nous enseigne
- 4 Morts avec Christ et vivre comme Christ
- 4.1 L'exemple de Christ
- 4.2 La loi, conducteur jusqu'à Christ — Gal. 3:24
- 4.3 Aimer la loi
- 5 La loi cérémonielle est-elle à part ?
- 6 La lettre et l'esprit de la loi
- 7 Trop préoccupé de la loi, ou pas assez
- 7.1 Réaliser Romains 7 — La connaissance du péché en nous
- 7.2 Tourner la grâce en dissolution
- 7.3 Légalisme

### **1 Manières de se méprendre sur la loi**

Il existe parmi les chrétiens deux sortes de méprises au sujet de la loi que l'Éternel a donnée autrefois à Israël par Moïse.

La première est propre à ceux qui n'ont pas saisi la valeur de l'oeuvre de Christ pour nous délivrer, et qui cherchent la sanctification dans l'accomplissement d'obligations morales. Pour eux, du moment que la loi est l'expression de la sainte volonté de Dieu, nous ne serons agréés par Lui que dans la mesure où nous serons parvenus à accomplir cette loi.

Par une méprise tout opposée à celle-là, d'autres ne prennent pas garde que, «ayant été affranchis du péché», nous avons été «asservis à Dieu», «asservis à la justice». Ils pensent volontiers que la loi ne nous concerne plus en aucune manière et que nous n'avons pas à nous préoccuper de ce qu'elle enseigne.

La première de ces façons de voir empêche de se réjouir pleinement en Christ ; elle continue à demander quelque chose à la vieille nature, et elle imprime à la conduite un légalisme desséchant. La seconde prive l'âme de guides sûrs quant à la pensée de Dieu. Toutes les deux en réalité nous détournent de Christ, l'une sous le couvert de la sainteté divine, l'autre sous celui de la liberté chrétienne. «Car Christ est la fin de la loi pour justice à tout croyant» (Romains 10:4) : pour le croyant la loi a son terme en Christ, mais en Christ seul.

### **2 La loi condamne, mais Christ a subi la condamnation à notre place**

La loi, en tant que loi, implique des sanctions judiciaires. Elle condamne toujours l'homme qui n'est pas «dans le Christ Jésus». Christ a subi à notre place la condamnation qu'elle prononce, et Il nous délivre de sa juste sentence. Jamais ce point fondamental ne sera trop fortement retenu. La mort de Christ proclame bien haut ce que la loi divine exigeait à notre sujet, sans rémission possible. Mais elle dit en même temps que, par cette mort même, la loi est satisfaite, et la résurrection de Christ vient l'attester, selon la justice de Dieu. Aussi l'Évangile annonçait-il, à ce peuple d'Israël qui avait reçu la loi : Vous n'êtes plus sous la loi. Et à ceux des nations, qui n'avaient aucune part à la loi comme système religieux ou civil, il disait : Ne vous placez pas sous cette loi. Pourquoi ? Parce que, pour les uns comme pour les autres, il n'y avait pas à reprendre une chose faite, ni à recommencer ce que Christ a achevé. La loi est arrivée à sa fin. Dieu ne dit plus : Faites. Il dit : «Croyez au nom du Fils de Dieu». «Le Christ Jésus nous a été fait sagesse de la part de Dieu, et justice, et sainteté, et rédemption» (1 Corinthiens 1:30).

Ah ! si quelqu'un qui ne possède pas la vie nouvelle prétend, sans avoir Christ, ne rien craindre de la loi, celle-ci peut être justement brandie contre lui (1 Timothée 1:9). Elle lui dira ce qu'il mérite. C'est seulement à la mort de Christ que cette arme terrible a été non pas brisée, mais remise au fourreau, parce que tout ce qu'elle avait à opérer l'a été alors. Christ n'est plus sous la loi ; Il ne saurait y replacer les siens ; ils sont à Lui, non point à elle. «Dieu a envoyé son Fils, né de femme, né sous la loi, afin qu'il rachetât ceux qui étaient sous la loi, afin que nous reçussions l'adoption. Et parce que vous êtes fils, Dieu a envoyé l'Esprit de son Fils dans nos coeurs, criant : Abba, Père» (Galates 4:5, 6). La loi ne pouvait nous faire vivre ; Christ le peut, nous ayant, dans sa mort, fait «mourir à la loi» par la loi elle-même : «Car moi, disait Paul, par la loi, je suis mort à la loi, afin que je vive à Dieu» (Gal. 2:19).

C'est à la nouvelle vie ainsi reçue par la foi en Christ qu'il appartient désormais de marcher ici-bas à la gloire de Dieu. Elle reçoit sa puissance non de la loi, ni d'un esprit légal quelconque, mais de l'Esprit de Christ. «Si vous êtes conduits par l'Esprit, vous n'êtes pas sous la loi» (Gal. 5:18).

### **3 La loi nous enseigne**

Mais est-ce à dire que, l'autorité judiciaire de la loi étant ainsi annulée pour nous par la mort de Christ, et nos relations avec Dieu étant celles, non point d'esclaves mais d'enfants libres, nous n'avons plus rien à faire avec la signification morale de la loi ?

Ce serait dénier à l'Ancien Testament toute utilité pour nous, et dire que Dieu n'avait pas de raisons de nous conserver même le souvenir des ombres, du moment que la lumière luit. Or Il nous a conservé cet Ancien Testament ; mieux, le Nouveau nous y ramène sans cesse, et nous donne la clef pour interpréter l'enseignement inépuisablement riche de ses figures. Non pour que nous y «retournions», mais pour que nous apprenions d'elles le déploiement varié des pensées et des voies de Dieu.

Ce serait dire aussi, et peut-être est-ce plus grave encore, que nous n'avons rien à apprendre de Jésus tel qu'Il a été sur la terre accomplissant la loi.

Ce serait, enfin, méconnaître que les commandements de la loi sont saints, justes et bons, et que le sommaire de la loi reste, comme un autre l'a dit, «le principe et le fruit de la vie en nous».

### **4 Morts avec Christ et vivre comme Christ**

#### **4.1 L'exemple de Christ**

La grâce nous prend et nous place par delà la mort, unis à Christ ressuscité. Mais Il est Celui qui a glorifié Dieu sur la terre, et dans les entrailles duquel était la loi de Dieu (Ps. 40:8). Il ne nous fait pas, certes, revenir en arrière pour nous dire : Vous ne serez tels que je suis, et vous n'atteindrez la résurrection que quand vous vous serez montrés aussi parfaits que moi. Cela n'est pas possible. Il ne nous sauve pas par son exemple, car nous ne pourrions le reproduire ; Il nous sauve par sa mort, telle que seul Il l'a connue, sous le

jugement de Dieu à notre place. Mais Il nous assure la puissance de sa mort et de sa résurrection. Il nous laisse son exemple, mais après nous avoir donné une vie capable de s'y conformer, et Il nous demande de «marcher en nouveauté de vie». «Celui qui dit demeurer en Lui doit marcher comme Lui a marché» (1 Jean 2:6).

Ce n'est plus là l'injonction implacable de la loi. Et d'autre part cela va plus loin que l'observation de la loi littérale. Celle-ci, donnée aux hommes comme la règle de leur devoir, ne pouvait embrasser les manifestations de la vie divine en grâce comme en vérité, ce qui a eu lieu en Christ, et qui doit être vu maintenant dans les siens. La loi ne prévoit pas un dévouement jusqu'à la mort tel qu'a été celui de Christ, et que nous avons à imiter ; elle ne prescrit pas d'aimer ses ennemis, etc. Tout cela est vrai. Mais ces choses seraient-elles donc opposées à la loi ? Ne seraient-elles pas plutôt, en réalité, l'accomplissement de la loi dans son Esprit par delà même sa lettre, puisque cette loi se résume dans l'amour ? L'apôtre répond à ces questions lorsque, après avoir énuméré les perfections du «fruit de l'Esprit», il dit : «Contre de telles choses il n'y a pas de loi» ; et encore : «Toute la loi est accomplie dans une seule parole, dans celle-ci : Tu aimeras ton prochain comme toi-même» (Galates 5:23, 14). Mais avant Paul, quand Jésus monté sur la montagne avait prêché cette «charité» dont Il était le vivant exemple, Il n'annulait certes pas la loi, ni ne la contredisait ; Il ne se plaçait pas dans un autre courant de pensée que celui de la loi donnée de Dieu, sainte et bonne ; bien au contraire, Il la dépassait. Ce qui signifie qu'Il l'accomplissait premièrement. «Je ne suis pas venu pour abolir, mais pour accomplir». La loi de Sinaï était le maximum de ce qui pouvait être demandé à un enfant d'Adam, mais non point la limite de l'obéissance à Dieu. Prétendre ne pas être intéressé par elle sous prétexte que Christ est notre vie, c'est, dès le départ, refuser ce qui est demandé en premier lieu.

#### **4.2 La loi, conducteur jusqu'à Christ — Gal. 3:24**

Il est d'une grande importance de saisir cela. Notre délivrance de la loi n'en est point atteinte, au contraire. La loi n'est plus notre maître, elle est passée à notre service, de même que pour les croyants de l'ancien temps (qu'elle n'a pas plus fait vivre que nous) elle était un «conducteur jusqu'à Christ». Cette loi qui nous condamnait à mort n'a plus à nous mettre à nouveau à mort ; c'est fait une fois pour toutes, sa puissance est éteinte, parce que Christ a subi la mort pour nous, Lui qui seul était sous cette loi sans qu'elle le condamnât. Mais elle n'a pas davantage la puissance de nous faire vivre. Vouloir nous justifier par la loi nous fait «déchoir de la grâce» (Gal. 5:4). Le motif de la vie chrétienne n'est pas d'échapper à une condamnation ou d'acquérir un mérite, il est Christ lui-même. Si nous prenons la loi comme règle de vie en disant : Je ne suis pas à Christ si je n'obéis pas à cette loi, — nous l'employons mal, nous ne voyons pas Christ derrière la loi. Mais si nous regardons Christ nous voyons la loi briller en Lui, et si nous le suivons nous accomplirons la loi sans effort, heureux de la reconnaître et de dire : Je suis chrétien par grâce, et je marche après Christ qui m'a sauvé ; voilà où passe le chemin de mon Maître et où je passe avec Lui ; il n'y a pas d'autre part pour moi ; or ses délices étaient de faire la volonté de Dieu et la loi de Dieu était «au dedans de ses entrailles».

#### **4.3 Aimer la loi**

Être sous la loi et aimer la loi sont deux choses bien différentes. L'homme irrégénéré ne peut pas aimer la loi. Et celui qui, même croyant, n'a pas saisi l'étendue de la grâce de Dieu en Christ, prend bien plaisir à la loi de Dieu selon l'homme intérieur, mais se désespère de ne pouvoir l'accomplir malgré ses efforts (Rom. 7). Même sous l'ancienne dispensation, le psaume 119 est là pour nous le dire, celui qui aime la loi est quelqu'un qui s'abandonne entièrement à la grâce de Dieu, et non point quelqu'un qui prétend être capable de garder par lui-même cette loi sainte. Pour ceux qui maintenant, ayant l'Esprit de Dieu, conduits par Lui, sont fils de Dieu, la nature divine qu'ils ont reçue par grâce aime ce que Dieu commande. Leur vieille nature ne l'aimera jamais, mais «ses commandements ne sont pas pénibles» à ce qui est «né de Dieu» (1 Jean 5:3). Si je commande à mon enfant ce que précisément il désire le plus, il n'a pas le sentiment d'une contrainte mais d'une heureuse faveur. C'est là ce que l'apôtre Jacques appelle la loi parfaite, la loi de la liberté (1:25).

#### **5 La loi cérémonielle est-elle à part ?**

On dira : Ces considérations valent en principe, mais la loi de Moïse comporte toute une partie cérémonielle dont nous n'avons que faire aujourd'hui, et quantité de prescriptions relatives à la vie quotidienne dont le détail n'est plus de notre temps. Sans doute. Mais si ces choses nous ont été transmises comme se rapportant au peuple que l'Éternel avait choisi sur la terre et dont Lui-même était le législateur, n'est-ce pas pour que nous profitions des précieuses données morales qu'elles seules sont propres à mettre en relief ? Au temps où elles n'étaient que des ombres, c'est grâce à elles que les croyants d'avant la croix ont été guidés ; elles gardent une puissante valeur d'enseignement, pour nous qui sommes capables de les mieux comprendre, maintenant qu'elles sont placées en pleine lumière. Toutes ont été données pour notre instruction. «Dieu s'occupe-t-il des boeufs, ou parle-t-il entièrement pour nous ?» dit l'apôtre tirant d'une recommandation qui semble d'infime portée, une direction nécessaire pour l'Église. C'est ainsi que nous devons considérer toute la loi. Elle ne nous enchaîne point, mais elle ne nous en instruit que mieux.

Les dix commandements sont le sommaire moral de la loi, dégagé de toutes ses prescriptions rituelles et autres. Mais ne vouloir retenir que ce sommaire nous priverait d'une foule d'illustrations expressives. Dans ces dix commandements eux-mêmes, nous pourrions dire que l'observation du sabbat n'est plus imposée maintenant aux chrétiens, puisque Christ est sorti du tombeau le premier jour de la semaine, et que le sabbat est l'emblème d'un repos terrestre qui n'a pu s'établir et d'une alliance que le peuple n'a pas gardée ; mais nous perdriions beaucoup à ne pas nous occuper de la signification du sabbat, de la bonté de Dieu soucieux de donner du repos à l'homme, et du fait que le repos qui reste pour le peuple de Dieu est un repos sabbatique. Le tort des Juifs était précisément de mettre le signe au-dessus de la signification ; c'est pourquoi, à propos du sabbat, le Seigneur revendique cette signification (Marc 2:23-28 ; Jean 7:19-24). Le sabbat était le jour de l'Éternel ; le jour du Seigneur aurait-il moins de prix pour nous ? Que dire, d'autre part, des «commandements avec promesse» ? Honorer son père et sa mère ne nous serait-il plus demandé parce que nous ne sommes plus sous la loi ? La joie du chrétien est de le faire «dans le Seigneur», «car cela est agréable au Seigneur» (Éph. 5:10 ; 6:1-3).

#### **6 La lettre et l'esprit de la loi**

«Nous savons que la loi est spirituelle» (Romains 7:14). C'est dans son esprit que la chair est incapable de l'accomplir. Les formes plaisent au contraire à cette chair, mais alors c'est la contrefaçon de la loi. Dans leur lettre, les ordonnances, et même les dix commandements, sauf le dernier, visent l'extérieur ; ils demandent de faire certaines choses et de s'abstenir d'autres, sans mentionner en général leur mobile, de sorte que l'homme religieux observe les formes et s'en prévaut. En réalité, elles ne sauraient être agréables à Dieu sans le cœur nouveau. «Il regarde au cœur». Jésus met le jeune homme riche à l'épreuve là-dessus ; celui-ci avait gardé les commandements dès sa jeunesse, mais quels étaient ses motifs intérieurs ? Nous voyons Jésus se dresser sans cesse contre le formalisme, et dénoncer les «enseignements des anciens» qui, renchérissant sur les pratiques extérieures de la loi de Moïse, violaient l'esprit de celle-ci. «Si votre justice ne surpasse pas celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux», dit-Il (Matthieu 5:20). Or, quand Paul veut dire qu'il observait rigoureusement les prescriptions de la loi avant sa conversion, il

dit : «quant à la loi, pharisien...». Ce légalisme était, et reste contraire à la loi même. Le Seigneur met Lui-même en lumière la vraie signification de la loi de Moïse, quand Il énonce les deux grands commandements (Marc 12:29-31), ou qu'Il approuve ceux qui les citent : «Tu as bien répondu», dit-il au docteur de la loi, lorsque celui-ci a rappelé : «Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, et de toute ton âme, et de toute ta force, et de toute ta pensée», «et ton prochain comme toi-même» (Luc 10:27).

N'aurions-nous donc plus à aimer Dieu, ni notre prochain ? La force nous en est donnée, ce que la loi ne donnait pas. Aimer ainsi est la joie du nouvel homme ; et si la lutte est continue avec la chair, c'est parce que celle-ci «ne se soumet pas à la loi de Dieu, car aussi elle ne le peut pas» (Rom. 8:7), — pas plus après notre conversion qu'avant, ne l'oublions pas. Exerçons-nous à discerner, dans les détails extérieurs de la loi écrite, l'âme de cette loi, l'amour de Dieu, l'amour du prochain, tout ce qui constitue la «loi royale» (Jacques 2:8).

Par exemple, quand nous trouvons telle prescription concernant le costume, ou encore, la conduite à tenir envers un esclave, nous sommes tentés de dire : Oh ! cela ne nous concerne pas, les mœurs sont maintenant différentes ! Et il est clair que l'aspect matériel des choses a changé. Mais ce qui n'a pas changé, et ne saurait changer, c'est le sens profond de ces commandements, la pensée de Dieu que leur pratique avait pour but de manifester. Prenons la question du vêtement, puisqu'aussi bien c'est une de celles que l'on discute volontiers. Nous lisons en Deutéronome 22:5 : «La femme ne portera pas un habit d'homme, et l'homme ne se vêtira pas d'un vêtement de femme ; car quiconque fait ces choses est en abomination à l'Éternel ton Dieu». Nous comprenons que la pensée de Dieu, dans tous les temps, est que l'habit marque, entre l'homme et la femme, la distinction voulue par Lui, conforme à un ordre que la créature trouble à son propre détriment. Les deux forment un tout qui est défiguré si l'un des composants renie le caractère que Dieu lui a attribué : «Dieu créa l'homme à son image... Il les créa mâle et femelle» (Genèse 1:27, rappelé par le Seigneur en Matthieu 19:4) ; de sorte que l'homme n'est complet qu'avec la femme et que la femme n'est complète qu'avec l'homme. Mais lorsqu'il ne tient pas sa place, et qu'elle sort de la sienne, la volonté de Dieu est laissée de côté, au mépris de Sa gloire comme du bien des créatures. Si la femme a été placée par Lui dans une position de subordination (non point d'infériorité), la gloire de la femme est de la reconnaître expressément, par sa chevelure, comme l'enseigne le Nouveau Testament (1 Cor. 11:6-16), et par son vêtement, comme l'enseigne l'Ancien. Recevoir cela, c'est honorer Dieu, et le chrétien y trouve une joie que ne saurait lui procurer une simple obéissance formelle. Ne pas le recevoir entraîne, si peu qu'il y ait de spiritualité, une mauvaise conscience. Il en va ainsi pour toutes les prescriptions de la loi. Ce ne sont pas les articles d'un code impassible, mais le langage du Dieu que nous invoquons comme Père. Le chrétien n'est point appelé à y obéir passivement, mécaniquement. «Je parle comme à des personnes intelligentes» (1 Cor. 10:15), disait l'apôtre. Mais l'intelligence spirituelle va de pair avec les affections, elle oriente pour ainsi dire l'élan du cœur. Elle discerne, dans toutes les ordonnances inspirées, la pensée de Dieu à laquelle le cœur est heureux de répondre. La forme en elle-même n'est rien.

Être sans loi est le fait de l'iniquité (anomia). Notre loi, c'est Christ. Mais Christ, répétons-le, bien loin d'annuler la loi antérieurement prescrite, l'a accomplie et a dépassé sa lettre, mettant en évidence l'amour comme «le grand commandement» de la loi (Matthieu 5:17-19 ; 22:38). Quand Paul polémiquait violemment contre les docteurs judaïsants, c'est qu'ils ramenaient aux formes ceux qui avaient été amenés à l'Esprit ; mais constamment on le voit donner aux enseignements de la loi leur place légitime, telle qu'il convient aux chrétiens de la donner. Ses écrits sont pleins de rappels des ordonnances, il montre la signification typique de ces formes, et la lumière nouvelle qu'il projette sur elles fait ressortir leur valeur morale permanente. C'est que l'amour de Christ éteignait Paul. Oui ou non, aimons-nous Christ ? Telle est la seule question. Notre objectif n'est pas de garder la loi pour être capables de suivre Christ, mais de refléter Christ qui magnifia ici-bas la loi de Dieu.

## **7 Trop préoccupé de la loi, ou pas assez**

Il fut un temps où la question de la loi et de ses exigences préoccupait beaucoup plus les âmes qu'aujourd'hui, et on a beaucoup écrit alors sur la délivrance de la loi. C'est que les âmes en question sortaient de milieux où l'on faisait dépendre la vie chrétienne de l'observation de la loi. Il en existe encore beaucoup de tels, partout en somme où il y a un clergé, et où les âmes ne sont pas mises directement en rapport avec Christ. Il est nécessaire d'insister dans ce cas sur le fait que, crucifiés avec Christ nous sommes «morts à la loi afin que nous vivions à Dieu», et que notre acceptation ne dépend pas de notre conduite, mais de Christ en qui, par grâce, nous croyons.

### **7.1 Réaliser Romains 7 — La connaissance du péché en nous**

Mais aujourd'hui nombreux sont ceux qui, ayant été élevés sous l'enseignement de la grâce et habitués à des formules doctrinales correctes quant au salut par la foi, risquent de méconnaître la vraie portée de la loi, et par là même la vraie portée de la grâce. Cela provient, au fond, de ce qu'ils n'ont pas connu véritablement Romains 7, où nous trouvons une âme régénérée amenée aux confins du désespoir, parce qu'elle voudrait observer la loi et trouve que sa chair ne le peut pas. Elle ne voit dans la loi que l'instrument de condamnation tourné contre elle ; et il en est ainsi jusqu'à ce qu'elle ait trouvé son repos en Christ le libérateur, et cru qu'«il n'y a maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont dans le christ Jésus». La loi n'a pas perdu pour autant son caractère de sainteté et de justice, mais cette âme a compris que la vieille nature ne parviendra pas plus à l'accomplir demain qu'aujourd'hui ni hier, et que Dieu ne voit plus le croyant dans la chair, mais en Christ. Ceux qui n'ont pas connu ce nécessaire mais douloureux stage, n'ont pas éprouvé en réalité ce qu'est le péché. «Par la loi est la connaissance du péché» (Romains 3:20), — non point la délivrance du péché. Ils rabaissent le commandement saint, juste et bon. Ils n'ont pas compris que, si excellente que puisse être une loi divine, et précisément parce qu'elle est telle, elle est «faible», non en elle-même, mais «par la chair» incapable de lui obéir (8:3). Ils n'ont pas saisi que «Dieu a condamné le péché dans la chair, afin que la juste exigence de la loi fût accomplie en nous, qui ne marchons pas selon la chair, mais selon l'Esprit» (8:3-4). Nous ne nous arrêtons jamais trop sur ces passages qui embrassent à la fois l'étendue de notre délivrance, la perfection de la position du croyant en Christ, et le niveau de la marche qui est demandée à ceux qui ont été «affranchis de la loi du péché et de la mort».

### **7.2 Tourner la grâce en dissolution**

Ainsi, le premier malentendu dont il est question au début de ces pages n'est vraisemblablement pas le danger qui menace la plupart de ceux auxquels elles s'adressent. Mais le second risque de ruiner leur vie chrétienne en changeant, sans qu'ils s'en doutent, la grâce en dissolution. L'attention des jeunes croyants est appelée sur ce point avec insistance, en toute affection.

### **7.3 Légalisme**

Il serait tout aussi funeste de vouloir réagir contre cette tendance par un légalisme formaliste, tout en injonctions et en défenses : «Ne prends pas, ne goûte pas, ne touche pas» (Col. 2:21). Ce serait chercher à «achever par la chair», et se placer sous «un joug de servitude» (Gal. 3:3 ; 5:1). Pour un tel état d'esprit, ce n'est plus seulement la loi de Moïse, ce sont toutes les précieuses invitations et instructions du Seigneur dans le Nouveau Testament qui prennent ce caractère d'obligation contraignante, directement opposé à la vie chrétienne. L'âme n'est alors jamais vraiment heureuse, jamais en repos, à moins qu'elle ne s'enveloppe, comme le pharisien, dans

l'orgueilleuse prétention de faire ce que les autres ne font pas. «Je suis resté, moi seul», dira-t-elle volontiers. Car cet esprit légal se reconnaît souvent, d'autre part, à la tendance fâcheuse à tout juger chez les autres. Nous sommes vite portés à manier la loi pour relever, sans charité ni grâce, ce qui nous paraît manquer chez nos frères, — à en user comme d'une jauge pour la vie d'autrui. La Parole doit s'imposer à mon cœur ; il ne m'appartient pas d'exiger des autres, que je puis mal juger (1 Cor. 4:5), ce qui m'est demandé à moi. Le lavage des pieds représente une attitude toute différente, celle du serviteur qui s'abaisse à l'exemple de son Seigneur. Méditons beaucoup Galates 5:13 et 6:5, après Matthieu 7:1-5.

Le meilleur moyen d'éviter le légalisme et ses dangers est de «regarder de près dans la loi parfaite, celle de la liberté» (Jacques 1:25). «Christ nous a placés dans la liberté en nous affranchissant». Et ensuite : «Accomplissez la loi du Christ» (Galates 5:1 ; 6:2). La liberté du Christ, la loi du Christ : tel est, circonscrit par l'Esprit de Dieu, le domaine où le chrétien est appelé à se mouvoir. N'est-ce pas ce que Jésus lui-même disait dans les paroles incomparables : «Venez à moi, vous tous qui vous fatiguez et qui êtes chargés, et moi je vous donnerai du repos... Prenez mon joug sur vous, et apprenez de moi...» ?

Que sa voix ne perde jamais, pour aucun de nous, ni sa douceur, ni son autorité.

### **LA GRÂCE ET LE GOUVERNEMENT par C. H Mackintosh**

#### **Bibliques**

Miscellaneous writings, vol. 6 — Écho du témoignage — ME 1941 p.247, 267

#### **Table des matières**

- 1 Adam — Genèse 3 et Ézéchiel 1
- 2 Caïn, Seth, Noé
- 3 Jacob
- 4 Moissonner ce qu'on a semé — Gal. 6:7
- 5 Nombres 20 et Moïse
- 6 David et Urie
- 7 Exode 34:6-7

Il se pourrait que le sujet indiqué par le titre de cet article fût un de ceux auxquels plusieurs de nos lecteurs n'ont pas donné une suffisante attention ; et cependant il y a peu de points qui soient plus importants à considérer. Nous croyons même que la difficulté qu'on éprouve quelquefois pour expliquer certains passages des Saintes Écritures et pour interpréter plusieurs des actes de la Providence divine, se rattache précisément à un manque de clarté sur l'immense différence qui se trouve entre ces deux choses : Dieu en grâce, et Dieu en gouvernement. Comme le but que nous avons constamment en vue dans nos écrits est de répondre aux besoins actuels de nos lecteurs, nous nous proposons, sous l'enseignement et avec la bénédiction du Saint Esprit, de développer un petit nombre des principaux passages de l'Écriture, où se trouve clairement établie la distinction à faire entre la grâce et le gouvernement.

#### **1 Adam — Genèse 3 et Ézéchiel 1**

Le chapitre 3 de la Genèse nous fournira notre premier exemple. Nous y trouvons le premier et le plus ancien tableau qui nous soit présenté de la grâce de Dieu, comme celui aussi de son gouvernement. Dans ce chapitre, nous avons sous les yeux un homme pécheur, — un homme coupable, ruiné et nu. Mais ici aussi nous rencontrons Dieu en grâce, qui remédie à la ruine, qui purifie le coupable et qui couvre sa nudité. En tout cela, Dieu agit selon ses propres voies, à Lui. Il ferme la bouche au serpent et le voue à une éternelle ignominie. Il établit les bases de sa propre et éternelle gloire, procurant la vie et la justice au pécheur — et tout cela, Il l'accomplit par le moyen de la meurtrissure de la semence de la femme.

Voilà bien la grâce, — la grâce magnifique, la grâce parfaite, sans conditions, — la grâce de Dieu. Le Seigneur Dieu donne son propre Fils, pour être, en qualité de semence de la femme, froissé pour la rédemption de l'homme. Il le donne pour être mis à mort, afin de procurer, par ce moyen, une robe de justice divine au pécheur, qui n'a que sa nudité pour partage. Voilà, je le répète, ce qui était vraiment la grâce, et cela de la façon la plus éclatante.

Mais ensuite remarquons soigneusement que, après cette première et grande manifestation de la grâce, nous rencontrons le premier et solennel acte du gouvernement divin. Ce fut la grâce qui revêtit l'homme ; c'est le gouvernement qui le chassa d'Éden. « L'Éternel Dieu fit à Adam et à sa femme des vêtements de peau, et les revêtit ». Voilà l'acte de la pure grâce. Mais ensuite nous lisons : « Il chassa l'homme, et plaça à l'orient du jardin d'Éden les chérubins et la lame de l'épée qui tournait çà et là, pour garder le chemin de l'arbre de vie ». Ici, nous avons l'acte du gouvernement, acte bien solennel et bien sérieux. Le vêtement de peau était le précieux gage de la grâce ; la lame de l'épée était le signe solennel du gouvernement. Adam se trouvait simultanément sous les effets de ces deux principes. Quand il regardait le vêtement, il pouvait penser à la grâce divine ; et lorsqu'il considérait l'épée, il avait lieu de se souvenir du gouvernement divin.

Ainsi, le vêtement, d'un côté, et l'épée, de l'autre, avec les chérubins, peuvent être considérés comme les symboles les plus anciens de la grâce et du gouvernement (les chérubins accompagnent constamment ce gouvernement). Sans doute que ces principes nous apparaîtront sous de nouvelles formes, à mesure que nous suivrons plus avant le courant de l'inspiration divine. La grâce brillera d'un plus vif éclat, et le gouvernement se présentera à nos yeux sous une face plus sérieuse et plus solennelle. Et de plus, ces principes, la grâce et le gouvernement, prendront toujours davantage une forme moins symbolique, à mesure que nous les verrons se développer d'âge en âge, dans l'histoire du peuple de Dieu. Mais également, il est profondément intéressant de rencontrer ces grandes réalités déjà si distinctement représentées, au commencement du Livre de Dieu, sous les emblèmes primitifs du vêtement et de l'épée.

Peut-être le lecteur se sent-il disposé à faire cette question : — Comment se fait-il que Dieu ait chassé l'homme hors du jardin, puisqu'auparavant Il lui avait accordé son pardon ? — La même question peut se répéter au sujet de chacune des scènes qui, dans tout le cours de la Parole et dans l'histoire entière du peuple de Dieu, nous fournit un exemple de l'action de la grâce, réunie à celle du gouvernement. La grâce pardonne ; mais les roues du gouvernement (Ézé. 1) continuent à tourner dans toute leur terrible majesté. Adam était parfaitement pardonné ; mais néanmoins son péché produisit ses propres résultats. La culpabilité était ôtée de dessus sa conscience ; mais non pas la sueur de dessus son front. Il sortit du jardin pardonné et vêtu ; mais c'était pour se trouver désormais au milieu des épines et des chardons. Dans son âme, il pouvait jouir des précieux fruits de la grâce ; en même temps que dans sa condition publique il subissait les arrêts solennels et inévitables du gouvernement.

Ainsi en fut-il d'Adam ; ainsi en a-t-il toujours été depuis lors ; et ainsi en est-il encore maintenant. Nous ferions bien de chercher à acquérir des idées claires sur ce sujet, à la lumière des Saintes Écritures. C'est une chose tout à fait digne de notre attention et de nos prières. Il arrive trop souvent qu'on fait confusion entre la grâce et le gouvernement ; et alors, comme conséquence nécessaire, la grâce, est privée de son parfum, et le gouvernement est dépouillé de sa dignité solennelle. Le pardon plein et inestimable, dont le pécheur pourrait jouir sur le pied de la libre grâce, ne se trouve ni discerné ni saisi, parce que le cœur se préoccupe plutôt des sévères

arrêts du gouvernement. Ces deux choses sont cependant aussi distinctes qu'il est possible; et cette distinction est aussi bien établie au chap. 3 de la Genèse qu'elle l'est dans toutes les autres portions du volume inspiré. Est-ce que les épines et les chardons desquels Adam se trouva entouré, à son expulsion d'Éden, ont quelque rapport avec le plein pardon duquel la grâce l'avait auparavant assuré ? Évidemment non. Son cœur avait été réjoui par les rayons brillants de la lampe de la promesse, et sa personne avait été revêtue de la robe que la grâce avait confectionnée pour lui ; tout cela existait pour lui, avant d'être envoyé dans un monde de misères et de larmes, pour y travailler et y souffrir, par le juste décret du trône du gouvernement. Le gouvernement de Dieu chassa l'homme, mais non pas avant que la grâce de Dieu l'eût pardonné et revêtu. Le gouvernement l'envoya dans un monde de ténèbres ; mais non pas avant que la grâce eût placé entre ses mains la lampe de la promesse, pour soutenir son cœur au milieu de ces ténèbres. La force nécessaire pour soumettre son cœur au solennel décret du gouvernement se réalisait chez lui, en proportion de l'expérience qu'il faisait de la riche libéralité de la grâce.

En voilà assez quant à l'histoire d'Adam, en tant qu'elle éclaircit notre thèse. Passons maintenant au cas de l'arche et à celui du déluge, aux jours de Noé, qui nous présente, de la même manière que la robe de peau et la lame de l'épée, un exemple frappant de la grâce et du gouvernement divin.

## **2** *Cain, Seth, Noé*

L'histoire inspirée de Caïn et de sa postérité nous retrace, avec une fidélité sans accommodement, les progrès de l'homme dans sa position déchue. En même temps, l'histoire de Seth, et celle de sa postérité directe, nous expose, par un contraste saisissant, les progrès de ceux qui étaient appelés à vivre d'une vie de foi, au milieu de cette même scène, où les décrets du trône du gouvernement avaient amené nos premiers parents. Les premiers accomplirent, avec une prompte célérité, leur carrière de chute, jusqu'à ce que, leurs iniquités étant consommées, ils virent fondre sur eux le jugement terrible émanant du trône du gouvernement. Les derniers, au contraire, poursuivant, par la grâce, leur carrière ascendante, furent finalement transportés par le jugement sur une terre restaurée.

Maintenant il est intéressant de remarquer que, avant l'exécution d'aucun acte de jugement de la part du trône, la famille élue et tous ceux qui étaient avec eux, furent enfermés en parfaite sûreté dans l'arche, le vaisseau de la grâce. Noé, en sûreté dans son arche, comme Adam l'avait été dans son vêtement de peau, était le témoin de la merveilleuse grâce de l'Éternel ; et comme tel, il pouvait contempler sans crainte le trône du gouvernement, quand il versait ainsi sa terrible colère sur un monde souillé. Dieu en grâce sauva Noé, avant que Dieu en gouvernement ne balayât la terre avec le balai du jugement. Voilà encore les deux principes, la grâce et le gouvernement, la grâce qui agit en salut, le gouvernement qui se montre dans le jugement. C'est Dieu dans les deux cas. Chaque atome de l'arche apportait au cœur la douce impression de la grâce ; chaque vague du déluge annonçait le solennel décret du gouvernement.

## **3** *Jacob*

Nous citerons un autre exemple tiré encore du livre de la Genèse ; un cas très instructif où la grâce et le gouvernement de Dieu se combinent de manière très solennelle et frappante. Je veux parler du cas du patriarche Jacob. L'histoire entière de cet homme remarquable nous présente une suite d'événements qui mettent notre sujet dans le plus grand jour. Je ne mentionnerai que le seul fait de l'indigne tromperie dont il se rendit coupable envers son père Isaac, dans le but de supplanter son frère Ésaü. La souveraine grâce de Dieu lui avait, déjà longtemps avant qu'il fût né, assuré une prééminence dont aucun homme ne pouvait le priver. Mais, n'étant pas disposé à attendre les temps et les moyens de Dieu, il entreprit de faire réussir ce dessein par lui-même. Quel en fut le résultat ? La suite entière de sa vie nous fournit la réponse. L'exil loin de la maison de son père ; vingt ans d'une dure servitude ; son salaire changé dix fois ; sa pauvre mère qu'il ne lui fut plus permis de revoir ; la crainte d'être tué par son frère irrité ; — puis le déshonneur entré dans sa famille ; la terreur de perdre la vie de la main des habitants de Sichem ; — de plus, la conduite coupable de ses dix fils envers leur frère Joseph ; son chagrin profond causé par la mort supposée de son fils chéri ; la crainte de mourir des suites de la famine ; et enfin sa mort dans un pays étranger.

Lecteur, quelles leçons n'y a-t-il pas en tout cela ! Jacob assurément était l'objet de la grâce, — de la grâce souveraine, immuable, éternelle. C'est là un point parfaitement établi. Mais, en même temps, il était aussi l'objet du gouvernement. Il faut soigneusement nous souvenir qu'aucun acte, aucune opération de la grâce, ne peut suspendre le cours des roues du gouvernement. Leur marche est irrésistible. Autant vaudrait, avec une paille, vouloir arrêter le flot de la marée montante, ou tenter de dominer la tempête, au moyen d'une toile d'araignée, que d'essayer d'arrêter, par aucune puissance angélique, humaine ou diabolique, le cours puissant du char gouvernemental de l'Éternel.

## **4** *Moissonner ce qu'on a semé — Gal. 6:7*

Tout cela est profondément solennel. La grâce pardonne, certainement; elle pardonne librement, pleinement et éternellement, mais également, ce qu'un homme sème, cela aussi il le moissonnera. Un maître envoie son domestique semer du blé dans son champ. Le domestique, par ignorance, stupidité ou grossière inattention, au lieu de semer du blé, jette en terre un grain nuisible. Le maître apprend l'erreur; et dans l'exercice de sa grâce, il pardonne à son domestique ; il lui pardonne libéralement, complètement. Qu'en résultera-t-il ? Ce généreux pardon changera-t-il la nature de la récolte ? Assurément non. Quand la saison sera venue, au lieu des épis dorés qu'on aurait pu attendre, le serviteur verra avec amertume le champ du maître rempli d'herbes nuisibles. La vue de ces mauvaises herbes lui fera-t-elle douter de la grâce de son maître ? Nullement. Comme la grâce du maître n'altère en rien la nature de la récolte, de même la nature de la récolte ne touche en rien à la grâce du maître, ni ne détruit le pardon qui en découle. Ce sont deux choses parfaitement distinctes. Ce principe ne serait pas même entamé, à supposer que le maître, par un art extraordinaire, parvînt à retirer de ces mauvaises herbes des produits infiniment supérieurs à la valeur du blé lui-même. Il demeurerait également vrai que ce qu'un homme sème, cela aussi il le moissonnera.

Ce que nous venons de dire fait voir, du moins jusqu'à un certain degré, la différence qu'il y a entre la grâce et le gouvernement. Le passage que nous venons de citer (Gal. 6:7) est un court exposé, mais susceptible d'une application très générale, du grand principe gouvernemental — principe de l'importance la plus sérieuse et de l'application la plus vaste. Ce qu'un homme sème. N'importe quelle est la personne qui le fait. Telle qu'est votre semaille, telle sera votre moisson. La grâce pardonne ; bien plus, elle peut vous élever plus haut et vous rendre plus heureux que jamais vous ne l'auriez été. Mais si vous semez de mauvaises herbes au printemps, vous ne récolterez pas du blé à la moisson. C'est là une chose aussi claire qu'elle est sûre, et aussi sûre qu'elle est claire. C'est une vérité établie par l'Écriture, aussi bien qu'elle se démontre par l'expérience de tous les jours.

## **5** *Nombres 20 et Moïse*

Voyez le cas de Moïse. Il parla légèrement de ses lèvres aux eaux de Mériba (Nomb. 20). Quel en fut le résultat ? Par le décret gouvernemental de Dieu, l'entrée de la terre promise lui fut fermée ! Mais remarquez bien ceci, que, pendant que le décret du trône le retenait hors de Canaan, la grâce infinie de Dieu l'amena sur le mont Nebo (Deut. 34). De là, il vit le pays de la promesse ; mais il le

vit, non pas tel qu'il fut après la prise de possession qu'en fit Israël, mais tel qu'il avait été donné par l'alliance de l'Éternel. Et puis, qu'arriva-t-il encore ? Ce fut l'Éternel lui-même qui ensevelit son cher serviteur. Quelle grâce brille en tout cela ! Assurément si l'esprit est saisi de crainte à l'ouïe du solennel décret du trône à Mériba, le cœur s'extasie à la vue de l'incomparable grâce de Dieu au sommet du Nebo. Le gouvernement de l'Éternel retient Moïse hors de Canaan ; la grâce de l'Éternel élève Moïse sur le Nebo et lui creuse un tombeau dans le pays de Moab ! Y eut-il jamais une telle sépulture ? Ne pouvons-nous pas dire que la grâce qui creusa le tombeau de Moïse n'a jamais été surpassée, si ce n'est par la grâce qui procura le tombeau de Christ ? Oui, l'Éternel peut creuser un tombeau, ou faire un vêtement ; mais la grâce qui brille dans ces actes si admirables est considérablement rehaussée, en la considérant en rapport avec les solennels arrêts du trône du gouvernement.

## 6 *David et Urie*

Avant de clore ce sujet, examinons encore un autre cas, celui de David, dans l'affaire d'Urie, le Héthien. Ici nous avons un exemple frappant de la grâce et du gouvernement. Dans un triste moment, David tombe de sa sainte élévation. Sous l'influence d'une convoitise qui l'aveugle, il se précipite dans le profond et horrible abîme d'une souillure morale. Là, dans la profondeur de cet abîme, la conviction de sa faute, comme un trait, atteint sa conscience et tira de son cœur brisé ces paroles : « J'ai péché contre l'Éternel ». Eh bien, quel accueil reçut sa repentance ? Ce fut une claire et prompte réponse de cette grâce, dans laquelle notre Dieu prend plaisir. « L'Éternel a fait passer ton péché ». Voilà la grâce pure. Le péché de David était parfaitement pardonné ; il ne peut y avoir de doute à cet égard. Mais à peine les doux accents de cette grâce eurent-ils frappé les oreilles de David, que le retentissement solennel des roues du gouvernement se firent entendre dans le lointain. À peine la miséricorde eut-elle pardonné la faute que l'épée fut tirée du fourreau pour exécuter le jugement nécessaire. C'est profondément solennel ! David était complètement pardonné ; néanmoins Absalom se rebella contre son père. « Ce qu'un homme sème, cela aussi il le moissonnera ». Le péché de semer de mauvaises herbes peut être pardonné ; mais la moisson doit être en rapport avec les semences. La première est la grâce ; la dernière est le gouvernement. L'une et l'autre agissent dans leur propre sphère, et ni l'une ni l'autre ne se contrarient. La beauté de la grâce et la dignité du gouvernement sont toutes les deux des choses divines. David était autorisé à entrer dans les parvis du sanctuaire, sous l'effet de la grâce qu'il avait reçue (2 Sam. 12:20) ; mais ensuite il se vit obligé de gravir les rudes coteaux du mont des Oliviers, par la conséquence nécessaire des lois du gouvernement (2 Sam. 15:30). Et nous pouvons affirmer sans crainte que jamais la harpe de David ne fit entendre des sons plus harmonieux, à la louange de la grâce divine, que dans le moment même où il faisait l'expérience de la sévère action du gouvernement divin.

Ce que nous venons de dire est suffisant pour ouvrir au lecteur l'intelligence de cet important sujet. Il peut maintenant en poursuivre l'étude lui-même. Les Écritures sont remplies de données à cet égard, et l'expérience de la vie humaine vient encore chaque jour ajouter son degré de lumière aux déclarations et aux exemples de la Parole. Combien de fois, en effet, n'arrive-t-il pas que nous rencontrons des amis, enrichis de la plus entière jouissance de la grâce, connaissant le pardon de tous leurs péchés, marchant dans une communion sans nuage avec Dieu ; et qui, en même temps que tout cela, souffrent dans leur corps, ou dans leur situation, les terribles conséquences de leurs folies passées, ou des excès dans lesquels ils étaient tombés. Ici encore, vous avez la grâce et le gouvernement. Rien ne peut être plus important, à sa place, que d'avoir une vue claire de ce sujet. C'est une vérité qui se réalise constamment par les faits ; et l'on aura souvent lieu d'apercevoir combien elle est propre à aider très efficacement l'âme dans l'étude que l'on fera, non seulement des pages du volume inspiré, mais aussi des pages de la biographie humaine.

## 7 *Exode 34:6-7*

Je ne veux pas terminer cet article, sans citer un passage qui est souvent présenté, par erreur, comme l'expression de la grâce, tandis qu'il est, au contraire, entièrement l'exposé du gouvernement. « Et l'Éternel passa devant lui, et cria : L'Éternel, l'Éternel ! Dieu, miséricordieux et faisant grâce, lent à la colère, et grand en bonté et en vérité, gardant la bonté envers des milliers de générations, pardonnant l'iniquité, la transgression et le péché, et qui ne tient nullement celui qui en est coupable pour innocent, qui visite l'iniquité des pères sur les fils, et sur les fils des fils, sur la troisième et sur la quatrième génération ! » (Ex. 34:6, 7). Si nous devons regarder ce passage comme étant l'expression de ce que Dieu est dans l'Évangile, nous aurions assurément une très fausse idée de ce qu'est l'Évangile. L'Évangile parle de la manière suivante : « Dieu était en Christ, réconciliant le monde avec lui-même, ne leur imputant pas leurs fautes » (2 Cor. 5:19). Or, visiter l'iniquité, ou bien ne pas imputer les fautes, ce sont là deux choses complètement différentes. La première, c'est Dieu en gouvernement ; la dernière, c'est Dieu en grâce. C'est bien toujours le même Dieu, sans doute ; mais ce sont deux manifestations différentes de sa divinité.

### ***PLUS DE FRUIT par Georges ANDRÉ***

Tout sarment qui porte du fruit, il le nettoie, afin qu'il porte plus de fruit (Jean 15:2)

#### ***Tables des matières abrégée***

- 1 Introduction
- 2 Job — La discipline pour connaître son propre cœur
- 3 Élie — Jonas — Jean-Marc — Discipline et restauration dans le service
- 4 Éli — Naomi — Abraham — La discipline dans la famille
- 5 Les Récabites — La discipline personnelle
- 6 Paul — La discipline préventive en rapport avec le ministère
- 7 Conclusion

#### ***Table des matières détaillée***

- 1 Introduction
  - 1.1 Qu'est-ce que la discipline ?
    - 1.1.1 Élever, éduquer, instruire
    - 1.1.2 Corriger
    - 1.1.3 Châtier
  - 1.2 Pour te faire du bien à la fin
- 2 Job — La discipline pour connaître son propre cœur
  - 2.1 Job béni
  - 2.2 Job éprouvé — ch. 1:13 à ch. 2
  - 2.3 Les trois amis
  - 2.4 Élihu

- 2.5 La présence de Dieu
- 2.6 Confession et restauration (ch. 42)
- 3 Élie — Jonas — Jean-Marc — Discipline et restauration dans le service
  - 3.1 Élie
    - 3.1.1 Le genêt — 1 Rois 19:1-9
    - 3.1.2 Horeb — 1 Rois 19:10-18
    - 3.1.3 Restauration
  - 3.2 Jonas
  - 3.3 Jean-Marc
- 4 Éli — Naomi — Abraham — La discipline dans la famille
  - 4.1 Éli
  - 4.2 Élimélec et Naomi — Ruth 1
  - 4.3 Abraham
    - 4.3.1 Le père
    - 4.3.2 Lot
    - 4.3.3 Agar
    - 4.3.4 « Ma sœur »
    - 4.3.5 Isaac
- 5 Les Récabites — La discipline personnelle
  - 5.1 La discipline volontaire préventive — 1 Cor. 9:24-27 ; 1 Thess. 5:6-8
  - 5.2 Les Récabites — Jérémie 35:1-11, 18-19
  - 5.3 La discipline personnelle quand on a manqué
- 6 Paul — La discipline préventive en rapport avec le ministère
  - 6.1 Paul
  - 6.2 L'écharde
  - 6.3 Les persécutions (l'opposition extérieure)
  - 6.4 Les exercices et les déceptions dans les assemblées (l'opposition intérieure)
  - 6.5 L'abandon et la solitude à la fin de la course
  - 6.6 Le fruit de la discipline
- 7 Conclusion

## 1 Introduction

Notre sujet paraît austère à première vue, et pourtant combien il est actuel. Bien souvent, des jeunes, et des moins jeunes, se demandent : « Pourquoi Dieu a-t-il permis tel événement dans ma vie ? Pourquoi ai-je échoué à mes examens ? Pourquoi ma mère est-elle malade ? Pourquoi tel deuil ? »

À de telles questions, deux grandes catégories de réponses sont données : celle du fatalisme, de l'Islam : c'était écrit, il n'y a qu'à accepter, à se soumettre, c'est inévitable. Bien différente est la réponse chrétienne : « Que veux-Tu m'enseigner ? » Non pas une résignation passive, mais une acceptation active de ce que Dieu permet dans la vie des siens, afin d'y produire du fruit qui soit à sa gloire. La discipline est un élément de l'œuvre que Dieu entreprend envers chacun de ses enfants, avec une fin de grâce qui soit à sa gloire : « L'Éternel achèvera ce qui me concerne » (Ps. 138:8). « Il a une pensée... il achèvera ce qui est déterminé pour moi » (Job 23:14). Comme le dit l'apôtre : « Celui qui a commencé en vous une bonne œuvre, l'achèvera jusqu'au jour de Jésus Christ » (Phil. 1:6). Hébreux 13:21 confirme : « Faisant en vous ce qui est agréable devant lui par Jésus Christ ».

Romains 8:28 nous dit que « toutes choses », pas seulement les agréables et les faciles, « travaillent ensemble pour le bien de ceux qui aiment Dieu ».

Jean 15:1-2 nous parle du Père comme du cultivateur qui « nettoie » le sarment portant du fruit, « afin qu'il porte plus de fruit ». C'est le fruit dont nous parle Philippiens 1:11 : « Étant remplis du fruit de la justice, qui est par Jésus Christ à la gloire et à la louange de Dieu ». Il ne s'agit pas de service ici, de résultats d'une activité pour le Seigneur, mais du fruit moral qui est produit par la vie de Dieu en nous, sous l'action du Saint Esprit.

Hébreux 12:5-11 avant tout, présente le sujet qui va nous occuper. Il importe de lire in extenso ce texte.

« Vous avez oublié l'exhortation qui s'adresse à vous comme à des fils : « Mon fils, ne méprise pas la discipline du Seigneur, et ne perds pas courage quand tu es repris par lui ; car celui que le Seigneur aime, il le discipline, et il fouette tout fils qu'il agrée ». Vous endurez des peines comme discipline : Dieu agit envers vous comme envers des fils, car qui est le fils que le père ne discipline pas ? Mais si vous êtes sans la discipline à laquelle tous participent, alors vous êtes des bâtards et non pas des fils. De plus, nous avons eu les pères de notre chair pour nous discipliner, et nous les avons respectés ; ne serons-nous pas beaucoup plutôt soumis au Père des esprits, et nous vivrons ? Car ceux-là disciplinaient pendant peu de jours, selon qu'ils le trouvaient bon ; mais celui-ci nous discipline pour notre profit, afin que nous participions à sa sainteté. Or aucune discipline, pour le présent, ne semble être un sujet de joie, mais de tristesse ; mais plus tard, elle rend le fruit paisible de la justice à ceux qui sont exercés par elle ».

### 1.1 Qu'est-ce que la discipline ?

Le mot discipline vient du grec *paideia*, dérivé de *pais* (enfant), que l'on retrouve au début des mots français pédagogue, pédiatre, par exemple.

On peut discerner trois sens de ce mot dans la Parole :

#### 1.1.1 Élever, éduquer, instruire

C'est ainsi qu'en Actes 22:3, l'apôtre Paul rappelle qu'il a été « élevé » aux pieds de Gamaliel.

En Tite 2:12, nous trouvons la grâce qui nous « enseigne ». Son effet n'est pas un enseignement intellectuel, mais une formation toute pratique dans la vie : reniant l'impiété et les convoitises mondaines, que nous vivions dans le présent siècle sobriement, et justement, et pieusement. Quelle éducation !

Dans 2 Timothée 2:25, il importe d'« enseigner » avec douceur les opposants. Non seulement un enseignement dogmatique, mais tout ce qu'implique une éducation, une discipline, pour que celui qui s'est opposé à la pensée divine soit ramené à « faire Sa volonté ».

Enfin, dans 2 Timothée 3:16, nous trouvons que l'Écriture est utile, entre autres, pour « instruire » dans la justice, enseignement tout pratique s'il en fut.

En Éphésiens 6:4, nous retrouvons le même mot, où les parents sont exhortés à « élever » leurs enfants (non pas les laisser croître !) dans la « discipline » et sous les avertissements du Seigneur. C'est la portée habituelle de ce mot discipline, qui n'implique pas seulement éducation, mais aussi correction.

### 1.1.2 Corriger

C'est le sens que le livre des Proverbes place bien des fois devant nous (3:11-12 ; 29:15 ; 20:30, etc.) : non seulement l'instruction, la réprimande, mais aussi la correction, la « verge ». Une telle correction implique douleur, peine, « tristesse » (Héb. 12:11).

Le Père doit « nettoyer » le sarment, parce qu'il y a des choses à ôter. L'amour du Père et non sa colère (cf. note du verset 7 de Hébreux 12) est à l'origine d'une telle discipline. Hébreux 12 le souligne : celui que le Seigneur aime, il le discipline ; le Père forme ses fils parce qu'ils sont à lui, non pour qu'ils le deviennent. Et n'oublions pas que cette discipline paternelle s'adresse à chacun : « Tous y participent » (v. 8).

Quel en est le but ? Le verset 10 nous le dit : « pour notre profit », et « afin que nous participions à sa sainteté ». Non une sainteté que nous ayons à atteindre, mais celle dont il nous a rendus participants, et qu'il nous appelle à reproduire dans notre vie.

Les pères qui disciplinent leurs enfants sont « respectés » par eux. Laisser tout faire aux jeunes enfants ne les amènera certes pas à l'état d'esprit qui convient envers leurs parents. La discipline du « Père des esprits » produit la « soumission » (v. 9). Elle nous amène à dire comme le Seigneur Jésus en Matthieu 11:26 : « Oui, Père... ». Ou, comme il le dira lui-même à l'heure la plus grave et douloureuse de sa vie : « Que ta volonté soit faite ». C'est l'enseignement de Romains 12:2 : « ... que vous discerniez quelle est la volonté de Dieu, bonne et agréable et parfaite ».

Lorsque l'enfant de Dieu est sous la discipline de son Père, deux dangers se présentent à lui : « Ne méprise pas la discipline du Seigneur » (v. 5). Mépriser la discipline, c'est n'y prendre pas garde, penser qu'elle passera bientôt ; c'est aussi se cuirasser contre elle : le stoïcisme ; ou bien l'accepter avec une résignation passive : le fatalisme, dans la forêt des « pourquoi ? ». On peut aussi, comme dans Ésaïe 40:27, croire que « ma cause a passé inaperçue de mon Dieu », penser que le Seigneur nous oublie.

Que faire ? Tout d'abord prier le Seigneur de nous délivrer des pensées de découragement. Puis rechercher dans sa Parole les promesses qu'il nous fait en vue de temps difficiles. Enfin, considérer les nombreuses exhortations de l'Écriture en rapport avec l'épreuve. Par exemple, Daniel 10:19 : « Ne crains pas, homme bien-aimé ; paix te soit ! sois fort, oui, sois fort ! Et comme il parlait avec moi, je pris des forces ». Ou bien encore Ésaïe 7:4 : « Prends garde et sois tranquille ; ne crains point, et que ton cœur ne défaillasse pas ». Souvenons-nous de la voix du Seigneur Jésus à ceux qui se tourmentaient à ramer dans la tempête : « Ayez bon courage ; c'est moi ; n'ayez point de peur ». Hébreux 13:5 ajoute : « Lui-même a dit : « Je ne te laisserai point et je ne t'abandonnerai point » ; en sorte que, pleins de confiance, nous disions : « Le Seigneur est mon aide et je ne craindrai point : Que me fera l'homme ? ». Lisons encore Psaume 94:19 : « Dans la multitude des pensées qui étaient au-dedans de moi, tes consolations ont fait les délices de mon âme ». Si par contre nous ne voulons pas accepter l'épreuve de la main de notre Père, il en résulte de l'amertume.

Quoi qu'il en soit, la Parole reconnaît que la discipline, pour le présent, est, ou du moins semble être, un sujet de tristesse. Plus tard, elle rend le fruit paisible de la justice à ceux qui sont exercés par elle (Héb. 12:11). Mais il importe d'être « exercés », de rechercher ce que le Seigneur veut nous dire par cette épreuve, ce qu'il y a en nous à ôter, à abandonner, à juger. Avec la tentation il fera aussi l'issue, nous dit 1 Corinthiens 10:13, car il est fidèle. Mais il veut que nous prenions les choses au sérieux, les considérions dans sa présence et sa lumière.

Comment nos cœurs répondent-ils au cœur du Père qui afflige, dans son désir de nous voir produire du fruit ? Savons-nous lui dire notre reconnaissance pour le résultat qu'il poursuit ? Et si le mystère de l'épreuve demeure, nous pouvons nous abandonner à sa grâce : « Au-dessous de toi, sont les bras éternels » (Deut. 33:27).

Le fruit produit par la discipline, fruit paisible, rend capable d'aider d'autres qui passent par l'épreuve : « C'est pourquoi, redressez les mains lassées et les genoux défaillants » (Héb. 12:12). Après avoir fait l'expérience de la fidélité et de l'amour du Père, ayons à cœur de venir au secours de ceux qui pourraient perdre courage, lorsque leur tour est venu de traverser la souffrance : « Consolez ceux qui sont découragés » (1 Thess. 5:14 ; 2 Cor. 1:4).

### 1.1.3 Châtier

Le verbe paideuo, dans certains passages, va en effet jusque-là. Par exemple dans 1 Corinthiens 11:31-32 : « Quand nous sommes jugés, nous sommes châtiés par le Seigneur, afin que nous ne soyons pas condamnés avec le monde ». Dans ce cas, la discipline revêt le caractère de châtement, parce qu'il y a eu un mal, plus ou moins grave, que l'on n'a pas jugé, mais qui a été maintenu dans la vie. Ce châtement nous aurait été épargné si nous avions reconnu notre faute et en avions jugé les causes. C'est encore l'amour du Seigneur qui châtie, afin que nous ne soyons pas « condamnés ».

La pensée du jugement de soi-même amène David à la fin du psaume 139 à dire : « Sonde-moi, ô Dieu, et connais mon cœur ; ... et regarde s'il y a en moi quelque voie de chagrin ». Au début du Psaume c'était : « Tu connais.. » (v. 2:3) ; la conclusion : « Sonde-moi » : accompagner le regard divin jusqu'au fond de notre cœur. Expérience parfois pénible, dont Job pouvait dire : « Vous est-il agréable qu'il vous sonde ? » (13:9). Mais un tel exercice n'amènera-t-il pas à être conduit « dans la voie éternelle » ?

En Apocalypse 3:19, comme dernière exhortation à Laodicée, qui s'est tellement éloignée de lui, le Seigneur dit encore : « Moi je reprends et je châtie tous ceux que j'aime ; aie donc du zèle et repens-toi ».

Toute épreuve n'est pas un châtement. Les voies disciplinaires de Dieu s'exercent en formation, en correction, mais toujours en vue de produire du bien, et d'approfondir la vie spirituelle chez ses enfants. D'autres épreuves sont positivement « pour la gloire de Dieu ». Ce fut le cas de l'aveugle né en Jean 9:3 et de Lazare en Jean 11:4. D'autres fois, un témoignage peut être rendu pour la gloire du Seigneur, par ceux qui traversent de grandes souffrances.

## 1.2 Pour te faire du bien à la fin

Le chapitre 8 du Deutéronome, notamment les versets 2-6 et 14-17, illustre, dans l'histoire d'Israël, toute la pensée de la discipline. Ces choses ont été écrites pour nous servir d'avertissement, dit 1 Corinthiens 10:11. Il importe donc de les considérer. L'Éternel dit à son peuple : « Tu te souviendras de tout le chemin par lequel l'Éternel ton Dieu t'a fait marcher dans le désert ». Il y a des étapes dans la vie : un anniversaire, une fin d'année, un jour à l'écart, où nous sommes appelés à considérer le chemin par lequel nous avons été conduits. Deux sortes d'expériences peuvent avoir marqué la route parcourue :

D'une part, des épreuves « afin de t'humilier, et de t'éprouver, pour connaître ce qui était dans ton cœur ».

D'autre part, tous les soins de la providence divine : « Il t'a fait manger la manne... ton vêtement ne s'est point usé sur toi, et ton pied ne s'est point enflé... il a fait sortir pour toi de l'eau du roc dur ».

Cette discipline paternelle, comme aussi les bienfaits de sa providence, ont un but bien précis :

de peur que ton cœur ne s'élevé (v. 14)

que tu n'oublies l'Éternel ton Dieu (v. 14)

que tu ne dises dans ton cœur : Ma puissance et la force de ma main m'ont acquis ces richesses (v. 17)

Un autre but de l'épreuve est souligné au verset 3 : « Il t'a fait avoir faim... afin de te faire connaître que l'homme... vivra de tout ce qui sort de la bouche de l'Éternel ». Avoir faim implique une insatisfaction, un besoin, un mécontentement, que Dieu permet afin de nous amener à sentir que seules les choses spirituelles peuvent apaiser cette « faim ». C'est l'expérience de 2 Corinthiens 4:16-18 : « Nous ne nous lassons point... nos regards n'étant pas fixés sur les choses qui se voient, mais sur celles qui ne se voient pas... car les choses qui ne se voient pas sont éternelles ».

La conclusion de tout le chapitre est celle de notre titre : « Pour te faire du bien à la fin » (v. 16). L'humiliation, l'épreuve, la faim, n'ont eu pour but que d'amener à chef l'œuvre que Dieu avait entreprise dans le cœur. Le psalmiste pouvait le dire : « Il est bon pour moi que j'aie été affligé » (Ps. 119:71). « Dieu mène tout à bonne fin pour moi » (Ps. 57:2). La « houlette » du Berger (pour ramener la brebis qui s'égaré) n'est-elle pas dans Sa main, un instrument de consolation ?

Nous chercherons à illustrer cette discipline par divers exemples bibliques :

Pour le cas classique de Jacob, nous renvoyons à la brochure de H. R. : « Jacob ou la discipline ».

Nous considérerons ici en particulier :

Job : La discipline pour connaître son propre cœur

Élie — Jonas — Jean-Marc : La discipline et la restauration dans le service

Éli — Élimélec et Naomi — Abraham : La discipline dans la famille

Les Récabites (Jér. 35) : La discipline personnelle, soulignée par 1 Corinthiens 9:24-27 et 1 Corinthiens 11:31-32

Paul : La discipline préventive, en rapport avec le ministère.

## **2 Job — La discipline pour connaître son propre cœur**

(note) Nous recommandons, sur le livre de Job : C. S. La conversion de Job — W. K. Entretiens sur le livre de Job — J. G. B. Les Patriarches-Job — G. A. Job

L'un des buts du chemin au désert était d'amener le peuple à « connaître ce qui était dans son cœur » (Deut. 8:2), ce cœur que Dieu seul sonde vraiment : « Le cœur est trompeur par-dessus tout, et incurable, qui le connaît ? Moi, l'Éternel, je sonde le cœur, j'éprouve les reins ; et cela pour rendre à chacun selon ses voies » (Jér. 17:9-10). C'est pourquoi le psalmiste priait Dieu de sonder son cœur, de connaître ses pensées, afin que la voie de chagrin qui pouvait se trouver en lui fasse place à la voie éternelle (Ps. 139)

Expérience d'Ezéchias, lorsque, au faite de sa carrière, « Dieu l'abandonna pour l'éprouver, afin qu'il connût tout ce qui était dans son cœur » (2 Chron. 32:31). Par-dessus tout, expérience de Job. La Parole de Dieu consacre tout un livre à nous enseigner que la satisfaction de soi (Job 33:9) doit faire place à la fois au jugement de soi-même et à l'abandon à la grâce (42:6).

Soulignons-le d'emblée, la discipline dont Job a été l'objet n'était pas un châtiment, comme ses amis l'ont cru à tort. Dieu l'a employée pour mettre en évidence la propre justice qui se cachait dans son cœur, seul moyen de l'amener à la vraie bénédiction. Parlant de Job, Jacques nous dit : « Vous avez vu la fin du Seigneur, savoir que le Seigneur est plein de compassion et miséricordieux ».

### **2.1 Job béni**

La Parole dit et répète que Job était un homme parfait et droit, craignant Dieu et se retirant du mal. L'Éternel lui-même l'appelle « mon serviteur ». Il était béni dans sa famille : ses sept fils et ses trois filles paraissent avoir eu une bonne entente entre eux. Il réussissait dans ses entreprises : son bétail se multipliait, ses cultures prospéraient. Sa vie morale était exemplaire : il était fidèle ; il s'occupait de l'orphelin et de la veuve ; il était hospitalier. C'était en outre un homme considéré (29:7 et suiv.).

Que manquait-il donc à ce patriarche ? Même dans l'épreuve il n'attribue rien à Dieu qui soit inconvenable, il ne pèche point de ses lèvres ; il conserve « sa perfection », mais... il en avait trop conscience : « Je tiendrai ferme ma justice et je n'en ferai pas abandon ; mon cœur ne me reproche aucun de mes jours » (27:6) ! Ou encore : « Moi je suis net, sans transgression ; je suis pur, et il n'y a pas d'iniquité en moi » (33:9).

De ses enfants, Job disait : « Peut-être mes fils ont-ils péché et ont-ils maudit Dieu dans leur cœur » (1:5). Cela n'effleurait pas sa pensée que lui-même aurait pu parler contre Dieu.

Comment donc l'Éternel va-t-il s'y prendre pour amener Job à connaître le fond de son cœur ? C'est le thème du livre tout entier, 39 chapitres, beaucoup plus que pour placer devant nous la vie d'Abraham ou celle de Joseph !

### **2.2 Job éprouvé — ch. 1:13 à ch. 2**

Les épreuves vont fondre sur Job. Il sera dépouillé de ses biens. Il va être profondément touché dans ses affections par la mort de ses dix enfants. Mais son attitude reste remarquable : « L'Éternel a donné, l'Éternel a pris : que le nom de l'Éternel soit béni ». Il est ensuite touché dans son corps, la maladie s'abat sur lui, « un ulcère malin, depuis la plante de ses pieds jusqu'au sommet de sa tête ». L'ennemi se sert de sa femme pour l'amener à maudire Dieu. Mais Job tient ferme et ne pèche point de ses lèvres.

Il ne s'agit pas d'une suite tragique d'accidents, d'une accumulation de malchances. Non, la Parole nous montre que Dieu régit tout. Alors que l'au-delà se dévoile un peu à nos yeux, c'est lui qui attire l'attention de Satan sur Job, tout en posant des limites au pouvoir de l'ennemi (1 Cor. 10:13 !) Job, malgré tout ce qui sera manifesté de son être intérieur, va-t-il glorifier Dieu vis-à-vis de Satan ? En 1 Corinthiens 4:9, les apôtres sont offerts en spectacle même pour les anges, témoignage de leur foi à la gloire de Dieu, comme le furent aussi les trois jeunes Hébreux dans la fournaise.

Satan est « l'accusateur des frères » (Apoc. 12, 10). Il est notre « adversaire » (1 Pierre 5:8). Il provoque Dieu contre Job (1:9-11 ; 2:4-5). Il « incite » David à dénombrier le peuple (1 Chron. 21:1). Il « s'oppose » à Joshua, le grand sacrificateur (Zach. 3:1) ; il « demande à cribler » Simon Pierre (Luc 22:31). Et pourtant il n'est qu'un agent entre les mains du Seigneur ; il disparaît à la fin de l'épreuve, laissant le saint en face de Dieu : Job, au chapitre 42, David à l'aire d'Ornan, Joshua revêtu des vêtements de fête, Pierre pleinement restauré.

Mais lorsqu'il a pris place dans le cœur, l'Adversaire ne laisse pas sa proie, tel un Judas (Jean 13:27), ou un Ananias (Actes 5:3).

Dieu a donné à Paul « un ange de Satan pour le souffleter » ; malgré cela, et par l'effet de la grâce divine, sa communion avec Dieu a été maintenue toute sa vie (2 Cor. 12:7).

La réaction de Job à l'épreuve est remarquable ; mais son histoire ne pouvait se terminer là. Dieu voulait le bénir doublement, se révéler à lui, manifester sa grâce et donner du vrai repos à cette âme inquiète (3:25-26). Job était un homme d'élite, une âme solitaire, dont Dieu s'occupe en grâce en dehors du peuple élu, pour le former et l'amener plus près de lui.

### **2.3 Les trois amis**

La femme de Job l'incitait à maudire Dieu. Ses amis se rencontrent pour « le plaindre et le consoler ». Malgré toutes leurs bonnes intentions, ils vont le pousser à bout. Ils n'entraient pas du tout dans le plan de Dieu, et, se figeant dans leur point de vue, s'enferment toujours plus dans leurs affirmations erronées.

Quel exemple propre à nous rendre prudents, lorsque nous faisons visite à des amis dans l'épreuve ! On est facilement porté à juger, au lieu d'être réservé dans son appréciation des motifs de la discipline que Dieu permet pour notre frère. Combien il est nécessaire d'être conduit par l'Esprit de Dieu, pas à pas, mot après mot. D'abord écouter longuement ; ensuite, regardant au Seigneur, ouvrir sa Parole.

Les amis venaient « plaindre » Job, l'occuper de lui-même. C'est un piège. Si quelqu'un est dans l'épreuve, il ne s'agit pas de le plaindre, et de faire peut-être chorus à ses « pourquoi ». Mais bien plutôt, comme le feront dans la suite les frères et sœurs de Job, « sympathiser avec lui » (42:11), et surtout, à l'instar d'Élihu, diriger sa pensée et son cœur vers Dieu.

Pendant sept jours et sept nuits, considérant cette déchéance, les amis restent muets, après s'être répandus en pleurs, avoir déchiré leurs habits et jeté de la poussière sur leurs têtes. « Ils voyaient que sa douleur était très grande ».

Devant ce silence chargé de reproches, Job n'y tient plus. Il explose (3 et suiv.). Pourquoi ? pourquoi ? pourquoi ? Il ne regimbe pas contre les circonstances ; il les accepte de la main de Dieu ; mais contre les motifs de cette épreuve, qu'il ne discerne pas et trouve injustes. De là son tourment et ses « pourquoi ».

Vingt-neuf chapitres placent devant nous le patriarche et ses amis discutant, disputant, contestant. Les trois disent et répètent : Dieu te châtie parce que tu as péché. Job réplique : Je suis pur, je n'ai pas commis d'iniquité. Poussé à bout il accuse Dieu : il est injuste, il ajoute à mon iniquité (14:17).

Le ton du débat s'accroît et s'exacerbe, amenant à la lumière cette propre justice, cette satisfaction de soi, cet orgueil spirituel, qui étaient au fond du cœur de Job. Il va rappeler toutes ses bonnes actions (29), tout le mal qu'il a su éviter ; estimant que Dieu le châtie à tort, il demande à pouvoir lui parler : « Je lui déclarerai le nombre de mes pas ; comme un prince je m'approcherai de lui.. » (31:37).

Après cette longue dispute, apparemment inutile, une seule conclusion s'impose : « Les paroles de Job sont finies » (31:40). Voilà le premier pas vers la restauration : se taire.

## 2.4 Élihu

Pendant les longs entretiens de Job et de ses amis, Élihu, beaucoup plus jeune, écoutait (32:11-12). Ses traits de caractère sont la patience, la modestie, l'humilité ; il ne conteste pas ; il ne flatte pas ; il n'est pas partial, mais animé d'un esprit de droiture. Il ne fait pas preuve de suffisance, mais sait se mettre au niveau du pauvre qui souffre (33:6-7). Quel beau type du Sauveur qui viendra, Homme parmi les hommes, s'abaissant pour être « au milieu de nous comme Celui qui sert » (Luc 22:27) .

Élihu présente la grâce, mais aussi la vérité. Il dit sans ambages à Job quelles sont ses fautes : se croire juste (33:9) et accuser Dieu (33:10-11 ; 34:5). Mais il ne concentre pas les pensées du patriarche sur lui-même ; il le place devant le Seigneur.

Le jeune homme souligne la grandeur de Dieu (33:12), qui n'a pas à rendre compte de ses actions (v. 13), qui n'est pas injuste, mais veut le vrai bien des siens (v. 14-30).

Aussi Job doit-il se taire, réfléchir, cesser de discuter et de contester. Élihu l'avertit qu'il fait fausse route ; le Seigneur permet la discipline afin d'amener l'homme à « ce qui pour lui est la droiture », la droiture en se jugeant lui-même, seul chemin de la bénédiction et de la connaissance de la grâce. Mais il est conscient que seul « Dieu le fera céder, et non pas l'homme » (32:13).

Élihu souligne de nouveau le but de cette discipline : amener le croyant à reconnaître ses transgressions qui sont devenues grandes, à revenir de l'iniquité (36:8, et suiv.). Deux résultats peuvent être produits : écouter, servir Dieu (v. 11) et trouver la bénédiction ; ou bien ne pas écouter, et s'en aller dans le malheur (v. 12).

En terminant ses discours, Élihu va comparer cette discipline aux nuées, à l'orage que Dieu permet dans la vie des siens : « Il charge d'eau le nuage ;... les nuées... sous sa conduite,... tournoient en tous sens pour accomplir leur œuvre... soit qu'il les fasse venir comme verge, ou pour sa terre, ou en bonté » (37:11-13). Sous l'effet de l'orage, de la discipline, le « cœur tremble et tressaille comme s'il sortait de sa place » ; « maintenant on ne voit pas la lumière brillante, elle est cachée dans les nues ». Mais le but de la discipline est la bénédiction : « Le vent passe, et les chasse, et produit un ciel clair » (37:21).

## 2.5 La présence de Dieu

Vingt-neuf chapitres durant, Job et ses amis ont discuté et contesté. Pendant six chapitres Élihu a parlé de la part de Dieu à Job. Il suffira à l'Éternel de quatre chapitres pour amener à chef l'œuvre qu'il poursuivait dans ce cœur : « Qui enseigne comme Lui ? » (36:22).

Job avait dit : « Que le Tout-Puissant me réponde ». Dieu s'abaisse. Il n'accable pas son serviteur de sévères reproches, pourtant justifiés. Il prend la place de l'élève : « Je t'interrogerai et tu m'instruiras » (38:3 ; 40:2). Il va poser nombre de questions à Job, qui ne pourra répondre à aucune.

« Où étais-tu quand j'ai fondé la terre ? » (38:4). Dès la première interrogation, Job est pris de court. Quand enfin l'Éternel insiste : « Celui qui reprend Dieu, qu'il réponde à cela ! » (39:35), Job ne peut que dire : « Voici je suis une créature de rien, que te répliquerai-je ? Je mettrai ma main sur ma bouche. J'ai parlé une fois, et je ne répondrai plus ; et deux fois, et je n'ajouterai rien ». C'était bien de se taire, mais l'Éternel voulait amener son serviteur plus loin, jusqu'à l'aveu complet et au jugement de lui-même. Aussi doit-il répéter : « Je t'interrogerai, et tu m'instruiras !... Me démontreras-tu inique, afin de te justifier ? »

Il a fait défiler devant lui quelques-unes de ses créatures, pour terminer par le Léviathan, le crocodile, sous l'image poétique duquel on peut discerner la puissance de Satan, de cet ennemi que l'homme ne peut vaincre : « Souviens-toi de la bataille, — n'y reviens pas ! » (40:27).

En effet, le Seigneur ne voulait pas seulement apprendre à Job à se taire, mais le conduire au contact et à la communion avec lui. Devant la grandeur du Tout-Puissant, il va sentir son néant et l'abîme où son obstination l'a conduit. Qu'en est-il de nous-mêmes qui ne possédons pas seulement la révélation du Créateur, mais avons celle du « Fils unique qui est dans le sein du Père et l'a fait connaître » ? Mieux nous aurons appris à nous connaître et à nous détourner de nous-mêmes, plus nous le connaissons, Lui et son cœur (Phil. 3:7-10 !).

## 2.6 Confession et restauration (ch. 42)

Des centaines de versets nous rapportent comment Job avait contesté, accusé Dieu, s'était justifié. Cinq versets suffisent pour relater la confession qui va lui ouvrir le chemin de la bénédiction.

« Je sais que tu peux tout, et qu'aucun dessein n'est trop difficile pour toi » (v. 2). Placé devant la puissance de l'ennemi, Job doit reconnaître que celle de Dieu est la seule à laquelle il puisse avoir recours.

Mais il lui faut faire aussi l'aveu de son ignorance : « J'ai parlé et sans comprendre de choses trop merveilleuses pour moi, que je ne connaissais pas ». Il s'était targué de tout discerner, de tout connaître ; dans la présence de Dieu, il a dû constater qu'il ne savait rien. Combien facilement il nous arrive de discourir sur des choses trop merveilleuses pour nous, alors qu'un peu d'humilité nous siérait davantage !

Quelle est la conclusion de Job ? « Écoute je te prie, et je parlerai : je t'interrogerai, et Toi instruis-moi ». Dans le silence et dans la présence divine, écouter et apprendre ; se laisser corriger, instruire, former, n'est-ce pas la part que nous avons besoin de rechercher souvent, à l'écart, seul avec Lui ? (Hymnes et Cantiques 134:1).

Mais il ne s'agit pas seulement d'entendre : « Mon oreille avait entendu parler de toi ; maintenant mon œil t'a vu » : expérience personnelle et profonde de l'âme, dans le secret avec son Seigneur. Vision du jeune Ésaïe dans le temple, qui déterminera toute sa vie (Ésaïe 6) ; vision de Paul dans le même temple (reconstruit), alors qu'il entendra la Voix lui dire : « Va, car je t'enverrai au loin vers les nations » (Actes 22:17-21).

Job, qui avait osé dire : « Mon cœur ne me reproche aucun de mes jours », déclare : « J'ai horreur de moi et je me repens dans la poussière et dans la cendre ». Il connaît maintenant son propre cœur, mais surtout Dieu et sa grâce, « la fin du Seigneur, plein de compassion et miséricordieux » (Jacq. 5:11).

La bénédiction va se déverser sur le patriarche, amené enfin au point où Dieu le voulait : reconnaître Sa grandeur et Son amour ; se rendre compte de sa propre misère ; et s'abandonner à la grâce. Une chose devait encore avoir lieu : pardonner à ses amis. Job prie pour eux. « Et l'Éternel rétablit l'ancien état de Job quand il eut prié pour ses amis ». Eux l'avaient poussé à bout, ils n'avaient pas parlé de Dieu comme il convient. Ils avaient imputé à l'Éternel d'avoir fait venir un châtement sur leur compagnon. Quelle invitation à la prudence dans nos jugements ! Luc 6:36-37 nous le rappelle : « Soyez donc miséricordieux, comme aussi votre Père est miséricordieux... ne condamnez pas, et vous ne serez point condamnés ». Les trois hommes doivent aussi apprendre la même leçon que leur ami, et accepter d'offrir un « holocauste » afin d'être au bénéfice de la même propitiation (33:24), qui avait, aux yeux de Dieu, rendu Job « agréable » (42:8).

L'Éternel donne à Job le double de tout ce qu'il avait eu... sauf les enfants. En effet, si tout le bétail d'autrefois avait été perdu, les enfants ne l'étaient pas : ils avaient été recueillis auprès de Dieu, eux pour lesquels leur père avait offert le sacrifice ; ils attendaient le jour de cette résurrection dont le patriarche avait pu dire : « Après ma peau, ceci sera détruit, et de ma chair je verrai Dieu, que je verrai, moi, pour moi-même ; et mes yeux le verront, et non un autre » (19:26-27).

### **3 Élie — Jonas — Jean-Marc — Discipline et restauration dans le service**

Le service du Seigneur nous expose à des pièges et des dangers. La vie des trois hommes cités ci-dessus en est l'exemple. Le ministère d'Élie a été arrêté par l'orgueil spirituel : « Je suis resté, moi seul ». Celui de Jonas a été entravé par le souci de sa réputation personnelle. Jean-Marc a abandonné l'œuvre par crainte des obstacles et de la souffrance.

Mais la fidélité du Père veut, par la discipline, délivrer ses serviteurs du piège dans lequel ils sont tombés et les restaurer.

Notre part n'est-elle pas de prier pour les serviteurs du Seigneur, si particulièrement exposés aux efforts de Satan pour les arrêter dans la course ? (« le piège du diable » 1 Tim. 3:7)

#### **3.1 Élie**

Tout le ministère du prophète est marqué par ces mots « l'Éternel devant qui je me tiens », répétés à plus d'une reprise dans la première partie de sa carrière. Cette communion avec Dieu est l'un des secrets de sa vie. — Le second c'est qu'il était un homme de prière. Jacques 5:17 nous dit qu'« il pria avec instance qu'il ne plût pas ». N'était-ce pas son occupation primordiale au torrent du Kerith ? Pour ressusciter le fils de la veuve de Sarepta, il prie (1 Rois 17:20-21). À l'autel du Carmel, il supplie publiquement l'Éternel : « Réponds-moi, Éternel, réponds-moi, et que ce peuple sache que toi, Éternel, tu es Dieu ». Lorsqu'il s'agit de faire de nouveau tomber la pluie, le peuple s'étant humilié, « Élie monta au sommet du Carmel, et il se courba jusqu'à terre, et mit sa face entre ses genoux », sept fois de suite. — Troisième secret d'un service béni : la dépendance, la soumission marquaient sa vie, chaque fois que Dieu lui dit : « Va » (1 Rois 17:3, 8 ; 18:1 ; 19:15).

Élie est un instrument de la discipline de Dieu sur son peuple, afin de le ramener à lui. Cette discipline s'exerce d'abord par des années de sécheresse, puis triomphe au Carmel lors de la confrontation du prophète de l'Éternel avec les prophètes de Baal.

Élie souffre avec le peuple de Dieu. Sa foi est exercée, d'abord dans la solitude au torrent du Kerith, puis dans la simplicité à Sarepta. Lors de la victoire au Carmel, il doit faire face tout seul aux quatre cent cinquante prophètes de Baal, aux quatre cents prophètes des ashères, au roi lui-même et à toutes ses forces. Il le déclare : « Je reste, moi seul, prophète de l'Éternel, et les prophètes de Baal sont quatre cent cinquante hommes » (1 Rois 18:22). C'était vrai, comme l'avaient été autrefois Josué et Caleb, seuls face aux dix espions qui décriaient le pays, face à tout Israël qui se lamentait. Mais quelle différence ! Eux deux ont souffert avec le peuple qu'ils ont accompagné à travers tout le désert. C'était pour eux une école, une formation, une préparation pour la tâche à laquelle Dieu les appelait ; une discipline bien différente attendait Élie.

Dans le cœur du prophète, une racine d'amertume avait germé : « Moi seul ». Expression de suffisance, de déception d'un ministère apparemment sans fruit, d'orgueil enfin. Quel contraste avec Celui qui pouvait dire : « Je suis débonnaire et humble de cœur ». Aussi la discipline de Dieu était-elle nécessaire pour mettre à nu le cœur de son serviteur et le restaurer.

#### **3.1.1 Le genêt — 1 Rois 19:1-9**

Après la tension du Carmel, Élie aurait dû se hâter de se retirer à l'écart. La fatigue, tant physique que psychique, commandait le repos. Il est dangereux pour un serviteur du Seigneur d'avoir remporté un grand triomphe, un beau résultat dans une série de réunions, l'approbation des foules !... Il lui faut se retrouver seul à l'écart avec Dieu, pour que l'homme intérieur soit vraiment renouvelé.

Élie n'y allant pas volontairement, il y est contraint par les menaces de Jézabel. Un long voyage, entrepris sans prière, quelque cent quatre-vingts kilomètres, l'amène au sud du pays, hors d'atteinte de la reine ; il fuit plus loin encore, un jour dans le désert ; finalement il s'assied sous un genêt et demande la mort : « C'est assez ! maintenant, Éternel, prends mon âme, car je ne suis pas meilleur que mes pères ». Avait-il pensé l'être ? C'était le piège qui avait fait trébucher Pierre : « Si même tous étaient scandalisés, je ne le serai pourtant pas, moi » (Marc 14:28).

La carrière du prophète semble terminée. Il a succombé au découragement, il ne pense plus qu'à la mort. Il se couche et s'endort. Mais la grâce de Dieu, la discipline du Père, va intervenir. Au Kerith, les corbeaux apportaient le pain et la chair ; au désert, il a fallu l'ange pour nourrir et surtout orienter.

À deux reprises le messenger céleste le touche et lui dit : « Lève-toi, mange » ; Élie regarde, et voici, à son chevet, un gâteau cuit sur les pierres chaudes, et une cruche d'eau. Autrefois, ce gâteau avait été offert au sanctuaire, type des souffrances de Christ ; maintenant, au désert, loin du temple, loin de l'autel des sacrifices, il était là pour fortifier l'âme du prophète et lui donner les forces de parcourir « un chemin qui était trop long pour lui ». En quarante jours et quarante nuits, par la force de ces aliments, Élie parvient à la montagne de Dieu, à la présence de l'Éternel. Le Seigneur avait voulu d'abord le fortifier dans son être intérieur, avant cette rencontre mémorable où il serait face à face avec Lui.

Pour Job, il avait fallu des mois de misère pour mettre son cœur à nu et l'amener dans la présence de Dieu. Pour Élie, un mois et demi a été nécessaire. Pour Jonas, trois jours et trois nuits dans les profondeurs de la mer. Quel que soit le temps, il paraît long quand l'âme ne jouit pas de la communion de son Seigneur.

### 3.1.2 Horeb — 1 Rois 19:10-18

Dans la solitude de la montagne de Dieu, dans la caverne où s'était peut-être réfugié Moïse lorsque l'Éternel passa devant lui (Exode 33:32), la parole divine s'adresse au serviteur découragé : « Que fais-tu ici, Élie ? »

Le prophète dévoile alors l'amertume de son cœur. Il accuse le peuple : « Les fils d'Israël ont abandonné ton alliance, ils ont renversé tes autels, et ils ont tué tes prophètes par l'épée... et ils cherchent ma vie pour me l'ôter ». Romains 11:2-4 rappelle cet incident, la seule faute d'un homme de Dieu de l'Ancien Testament qui soit relatée dans le Nouveau : Il fait requête à Dieu contre Israël ! Quel contraste avec Moïse qui, sur la même montagne, dans des circonstances encore plus graves, avait intercédé pour le peuple coupable, et aurait même souhaité s'offrir en rançon pour lui !

Élie ne se contente pas d'accuser les autres, il se justifie lui-même ; tout l'orgueil spirituel de son cœur se manifeste : « J'ai été très jaloux pour l'Éternel, le Dieu d'Israël... je suis resté moi seul ».

L'Éternel fait passer devant lui toute sa puissance en jugement : le grand vent impétueux, le tremblement de terre, le feu, — mais l'Éternel n'était pas dans ces choses. Vient ensuite une voix douce et subtile que Moïse avait entendue dans ce lieu même, celle de la grâce, inconnue du prophète. La question est renouvelée : « Que fais-tu ici ? » Élie recommence, et son réquisitoire, et son panégyrique. Il n'a pas encore compris ce que Dieu veut lui dire. La discipline n'a pas produit son fruit. La voix de l'Éternel doit alors lui dire, comme autrefois à Agar (Genèse 16:9) : « Va, retourne ».

Retourne par le chemin par lequel tu es venu. Tu as cru être le seul prophète ! J'ai un autre prophète en réserve, je n'ai plus besoin de toi ; tu l'oindras, Élisée, fils de Shaphath, « pour qu'il soit prophète à ta place ». — Tu as cru être le seul fidèle ! Eh bien, je me suis réservé en Israël « sept mille hommes, tous les genoux qui n'ont pas fléchi devant Baal ».

Quelle va être la réaction d'Élie ? Va-t-il se considérer entièrement mis de côté et, découragé, s'en aller dans la monotonie des jours jusqu'à ce que le tombeau s'ouvre pour lui ? Non, la discipline va porter ses fruits.

### 3.1.3 Restauration

Sans tarder, Élie s'en retourne et trouve Élisée. Il passe vers lui « et jette son manteau sur lui ». Sans jalousie aucune, il se démet en quelque sorte de sa fonction de prophète et la transmet à Élisée. Le jeune homme veut le suivre, mais Élie de répondre : « Va, retourne », c'est-à-dire je ne te demande pas de me suivre. Mais Élisée se lève, s'en va après son maître, et humblement le servira, versant l'eau sur ses mains (2 Rois 3:11). Il sera formé par le grand prophète d'Israël ; au moment de Dieu, il relèvera le manteau qui, au jour de sa jeunesse, avait été placé sur ses épaules (2 Rois 2:13).

Élie pourra encore être instrument de Dieu, instrument plein d'énergie spirituelle, pour annoncer à Achab le jugement qui l'atteindra à cause de sa conduite envers Naboth ; présentation si puissante de la parole de l'Éternel qu'Achab s'en humilie et fait lui-même l'expérience de la grâce (1 Rois 21:27-29). Énergie spirituelle encore envers Achazia, fils d'Achab, auquel le prophète ne craint pas de dénoncer son impiété qui l'avait conduit à interroger Baal-Zébus, comme s'il n'y avait pas de Dieu en Israël pour consulter sa parole (2 Rois 1:16).

Triomphe enfin du serviteur qui, après avoir retracé toute l'histoire d'Israël, de Guilgal à Béthel, de Béthel à Jéricho, puis au-delà du Jourdain, ne passera pas par la mort, mais sera enlevé au ciel dans un chariot de feu. C'était l'approbation de Dieu sur le service, le long service de son prophète.

## 3.2 Jonas

Étrange personnalité d'un homme auquel importait plus sa propre réputation de prophète (2 Rois 14:25), que l'obéissance à l'appel de Dieu. Il se soustrait à la mission divine, parce qu'il redoute qu'elle réussisse et démente sa prophétie de jugement ! En effet, si Dieu faisait grâce aux Ninivites, alors que Jonas avait annoncé la destruction de la ville, chacun pourrait dire que sa prédiction était fautive. Au lieu de répondre à l'appel, il s'enfuit de devant l'Éternel. Il descend à Joppé, il descend dans le navire, puis descend tout au fond de l'embarcation, où, s'étant couché, il « dormait profondément ». Quelle place pour un prophète de l'Éternel ! La discipline devra par conséquent s'exercer envers lui, instrument de malheur pour ses compagnons de voyage, à l'encontre de l'apôtre Paul en Actes 27.

Cette discipline se déroulera en plusieurs phases.

Tout d'abord la tempête. Elle reste sans effet : il dort à fond de cale.

Viennent les questions des marins : « Qu'est-ce que tu as fait ? » Il leur avait dit s'enfuir de devant l'Éternel, mais il ne s'en préoccupait guère, tandis qu'eux-mêmes en étaient pleins de crainte. Le prophète doit être amené à confesser ce qu'il a fait : « C'est à cause de moi que cette grosse tempête est venue sur vous ». Confession difficile souvent, mais qu'il ne faut pas hésiter à faire, même devant ses frères, lorsqu'elle est nécessaire.

Jonas est maintenant dans les flots. La grâce de Dieu y pourvoit en préparant un grand poisson pour le préserver. Durant trois jours et trois nuits dans les profondeurs de la mer, du fond de sa détresse, il va crier à l'Éternel.

La discipline l'a amené dans la présence de Dieu. Seul, dans une situation telle qu'il l'appelle le « sein du shéol », il crie ; il crie du fond de sa détresse, il crie de l'abîme, du cœur des mers. Dans son angoisse, quand son âme défaillait en lui, il se souvient de l'Éternel ; sa prière parvient jusqu'à Lui, dans le temple de sa sainteté. Malgré tout, le prophète ne perd pas sa confiance en son Dieu, et conclura sa supplication par ces mots remarquables : « La délivrance est de l'Éternel ».

La discipline aura-t-elle porté son fruit ? Hélas, Jonas va bien à Ninive ; sa prophétie touche la conscience du roi et du peuple, qui se repentent ; le jugement est suspendu, Dieu ne le fait pas venir du vivant de Jonas. Mais le prophète trouve cela très mauvais, et en est irrité. Il n'a aucune compréhension de la grâce, et reproche à Dieu d'être miséricordieux et lent à la colère.

Vient alors la quatrième phase de la discipline, presque une leçon d'école enfantine. L'Éternel prépare un kikajon, un ricin, qui fait ombre sur la tête de notre prédicateur pour le délivrer de sa misère. D'une joie naïve, Jonas s'émerveille de cette protection. Le lendemain l'arbuste sèche ; le pauvre prophète est tout irrité du malheur de son arbre. L'Éternel doit lui dire : « Tu as pitié du kikajon, et moi je n'aurais pas pitié des cent vingt mille enfants de Ninive ? »

Jonas est plein de sollicitude pour ce qui le touche lui-même, mais reste froid devant le sort des âmes qui se perdent. Devant la répréhension divine, il se tait. Et pourtant, dans sa fidélité, Dieu avait tout « préparé » au fur et à mesure pour son serviteur : le vent, le poisson, le kikajon, le ver, le vent d'Orient. Tout cela n'était pas arrivé par hasard, mais était, dans la main de Dieu, des instruments de sa discipline, que le prophète avait tant de peine à comprendre et à accepter.

Les marins s'en vont sur la mer apaisée ; les Ninivites sont délivrés du jugement ; mais Jonas, irrité, attend la mort. Pourtant un travail a dû finalement se faire dans son âme, puisque, sous l'action de l'Esprit de Dieu, il n'a pas craint d'écrire son histoire, et de reconnaître ainsi ses fautes.

### 3.3 Jean-Marc

Le jeune homme, engagé trop tôt dans le service, est arrêté par la crainte des obstacles et de la persécution. Quel contraste avec Celui qui dressait sa face comme un caillou pour monter à Jérusalem et ne reculait pas devant les souffrances qu'il savait devoir rencontrer.

L'apôtre l'avait dit à Timothée : « Prends ta part des souffrances » (2 Tim. 2:3) ; « endure les souffrances » (4:5). Il y avait des promesses pour ceux qui se confient dans le Seigneur : le psaume 5:11 nous dit : « Tous ceux qui se confient en toi se réjouiront... et tu les protégeras ». Une bonne volonté juvénile ne suffit pas pour s'engager avec persévérance dans le service ; seul l'amour pour le Seigneur en est la source. Ni l'influence de personnes bien intentionnées, ni l'imitation d'autres serviteurs, ni l'enthousiasme d'un jour, ne sont suffisants pour tenir ferme dans ce travail. Il faut d'abord s'asseoir et calculer la dépense avant de construire la tour.

Il est bon toutefois d'être attentif aux encouragements que le Seigneur peut donner, soit directement, soit par le moyen d'autres frères. Hébreux 10:24 nous exhorte à nous exciter l'un l'autre à l'amour et aux bonnes œuvres. En Colossiens 4:17, l'apôtre rappelle à Archippe de prendre garde au service qu'il a reçu dans le Seigneur, afin qu'il l'accomplisse. En Matthieu 21:28, le père dit à son fils : Mon enfant, va aujourd'hui travailler dans ma vigne. En Matthieu 20:6, le Maître blâme ceux qui restent sur la place de la ville « tout le jour sans rien faire ».

Le jeune Jean, surnommé Marc, avait pourtant bien commencé. Dans la maison de sa mère (Actes 12:12), sous une heureuse influence, il avait vécu une « jeunesse protégée » ; dans ce climat pieux où la prière était pratiquée, il avait grandi dans de bonnes dispositions. Aussi Barnabas et Saul peuvent-ils « l'emmener avec eux » lorsqu'ils ont accompli leur service à Jérusalem (Actes 12:25). Plus tard, il va les suivre comme serviteur (Actes 13:5). Habitué à être servi (12:13), il apprend à servir.

Pourquoi, après quelque temps, s'arrête-t-il et « s'étant retiré d'avec eux, s'en retourne-t-il à Jérusalem » ? (Actes 13:13). Était-ce l'ennui de la maison maternelle, ou la crainte de la persécution, des longueurs, des fatigues, des obstacles ? Cela ne nous est pas dit expressément, mais le Seigneur avait averti les siens : « Nul qui a mis la main à la charrue et qui regarde en arrière, n'est propre pour le royaume de Dieu » (Luc 9:62).

Aussi la discipline paternelle doit-elle s'exercer envers Jean-Marc. Le Seigneur veut qu'il soit mis à l'écart pour un temps suffisant. Lorsque Barnabas, en Actes 15:38, désire le prendre de nouveau pour un voyage qui le conduira avec Paul à visiter les assemblées, celui-ci refuse. Il discerne que la discipline n'a pas encore porté son fruit. Barnabas, dont c'était le neveu, insiste, et part avec le jeune homme. Il en résulte de l'irritation entre les deux serviteurs. Que de conséquences d'un faux départ ! Jean-Marc avait cédé à la légèreté à un enthousiasme passager. Les deux apôtres avaient peut-être trop facilement pris le jeune homme comme serviteur ; les conséquences se manifestaient.

Beaucoup plus tard, l'apôtre prisonnier aura à ses côtés le même Jean-Marc. Il donne des ordres aux assemblées de le recevoir s'il vient vers eux (Col. 4:10). En Philémon 24, il associe Marc à ses compagnons d'œuvre. En 2 Timothée 4:11 enfin, il déclare qu'il lui est utile pour le service.

Belle restauration d'un homme, enseigné et formé par la discipline, qui, comme nous le comprenons, a été ensuite employé par l'Esprit de Dieu pour écrire l'évangile du parfait Serviteur.

## 4 Éli — Naomi — Abraham — La discipline dans la famille

Trois personnages d'autrefois, chacun avec son caractère, son cadre de famille, et la discipline que Dieu, dans sa grâce, les a fait traverser. Ces circonstances lointaines se transposent facilement dans notre vie d'aujourd'hui ; elles sont tout à fait actuelles ; pas nécessaire de faire grand effort pour en tirer quelques-uns des enseignements que Dieu veut nous donner par leur moyen.

Considérons tout d'abord ce que la Parole de Dieu nous dit de la maison du serviteur de Dieu. La Bible nous parle d'une part de la maison de Dieu, d'autre part de celle de son serviteur.

Quant à Sa maison (1 Tim. 3:15), les instructions de Dieu sont claires. Elle doit être marquée par la sainteté, la spiritualité, la piété de chaque jour. Dieu lui a donné sa position en Christ ; son caractère pratique dépend de la marche de ceux qui la composent. La responsabilité doit y répondre aux privilèges, dans la joie d'un rassemblement dont Jésus est le centre.

Les privilèges et la responsabilité qui s'attachent à la maison du serviteur sont aussi clairement présentés dans l'Écriture. Dans Luc, trois passages le soulignent : Marthe « reçut Jésus dans sa maison » (10:38) ; à Zachée, tout jeune dans la foi, le Seigneur dit : « Il faut que je demeure aujourd'hui dans ta maison » (19:5). Avec les disciples d'Emmaüs, il se laisse prier ; « ils le forcèrent ». La sainteté pratique convient à la maison de l'enfant de Dieu, s'il saisit que le Seigneur est là. Jacob nous en donne l'exemple (Gen. 35:2-3). Lorsque Dieu l'engage à monter à Béthel, surgit la question : ma maison est-elle pure pour venir à la maison de Dieu ? Il dit aux siens : « Ôtez les dieux étrangers qui sont au milieu de vous... et changez vos vêtements ». Non seulement Jacob, mais sa famille, devaient être prêts à répondre à l'appel de Dieu à se présenter devant lui.

À la fin de sa carrière, Josué peut dire : « Moi et ma maison, nous servirons l'Éternel ». Il ne suffit pas que le père soit fidèle ; il est appelé à entraîner, à prendre avec lui ses enfants dans le cadre de la maison de Dieu. — Quelle bénédiction peut résulter de la fidélité d'un homme attaché au Seigneur : « Le Seigneur fasse miséricorde à la maison d'Onésiphore, car il m'a souvent consolé ».

En 1 Timothée 3:2, le surveillant est engagé à « bien conduire sa propre maison ». Pas de place pour les vanités mondaines, les motifs mélangés, les prétentions, l'orgueil. Pour le réaliser, il faut toute la grâce de Dieu. En appliquant à la maison du serviteur l'exhortation d'Apocalypse 3:20, quel encouragement nous trouvons à ouvrir la porte et à laisser entrer le Seigneur afin de jouir, dans l'intimité du foyer, de sa précieuse communion.

### 4.1 Éli

Récit peu engageant, et pourtant si essentiel en un temps où les parents n'osent plus reprendre, ni corriger leurs enfants !

Éli était beaucoup plus âgé, semble-t-il, que ses fils ; cette « distance » (qui peut être psychologique, sans dépendre du nombre des années !) aide à comprendre certains problèmes dans sa famille. De plus, le sacrificateur manquait parfois de perception spirituelle : il accusait Anne d'être ivre, alors que, dans sa tristesse, elle cherchait un soulagement dans la prière de la foi (1 Sam. 1:13).

Son cœur était pourtant très attaché à la maison de l'Éternel. Quel réconfort il trouvait dans le jeune Samuel, comme un grand-père chez son petit-fils pieux. De tels cas peuvent se produire : tout l'intérêt, toute la joie se concentrent sur la maison de Dieu et l'on tendrait à laisser la famille trop souvent de côté ; le contact se perd avec les enfants, leurs intérêts, leurs joies, leurs problèmes, au lieu de les vivre ensemble. Il n'est pas facile de s'occuper suffisamment de sa famille et de consacrer tout le temps que l'on voudrait aux choses de Dieu. Seul le Seigneur peut y suffire et donner aux siens l'équilibre nécessaire.

Hophni et Phinéas, qui « ne connaissaient pas l'Éternel », avaient pourtant reçu l'office de sacrificateurs et servaient dans la maison de Dieu. Dans quel but ? Essentiellement pour en tirer profit, comme le montre 1 Samuel 2:12-17 ! Le péché de ces jeunes hommes était « très grand » devant l'Éternel, car ils méprisaient Son offrande.

Leur inconduite (v. 22) faisait scandale au milieu du peuple (v. 23). Avec les années, ils avaient accumulé les fautes. Mais leur père semblait l'ignorer.

Quand il l'apprend (v. 22), il leur dit mollement : « Pourquoi faites-vous des actions comme celles-là... Non, mes fils, ce que j'entends dire n'est pas bon ». Le père disait : « Ce n'est pas bon ». Mais l'Éternel considérait leur péché comme « très grand ».

Éli, indulgent, essaie d'intervenir par quelques paroles, mais il ne prend aucune sanction, pas plus qu'apparemment il n'avait corrigé ses fils autrefois. Son exemple pourtant était bon. Il était un homme pieux, mais manquait de fermeté ; l'Éternel lui reproche, par la voix de Samuel, de n'avoir pas « retenu » ses fils qui s'avillaient. Sans doute les jeunes gens avaient-ils grandi, étaient-ils mariés (4:19), mais le père gardait la responsabilité non plus de leur interdire leurs actions, mais au moins de les retenir. Salomon, en revanche, a, dans ses écrits, beaucoup exhorté et repris ; pourtant son fils Roboam n'a pas marché à la gloire de Dieu : chez le roi, il manquait l'exemple.

Nous avons vraiment besoin de la grâce de Dieu pour que nos enfants soient « élevés » sous la discipline et les avertissements du Seigneur » (Éph. 6:4). C'est tout un programme. Élever des enfants, n'est pas simplement les « laisser pousser ». C'est partager avec eux, et la lecture de la Parole de Dieu avec un enseignement à leur portée, et le rassemblement autour du Seigneur, au moins pour le culte, puis, lorsqu'ils grandissent, pour l'édification et la prière. C'est aussi s'associer avec eux dans leurs distractions diverses, dans toutes ces belles expériences que l'on peut faire en famille et qui unissent parents et enfants. C'est là que l'exemple des parents se fait sentir. Non qu'il faille user d'une sévérité excessive : « Pères, ne provoquez pas vos enfants », ou encore : « N'irritez pas vos enfants, afin qu'ils ne soient pas découragés » (Col. 3:21). En étant trop dur, on pourrait provoquer des réactions défavorables, quoique contenues pour un temps ; et l'enfant manquerait de s'épanouir. Mais cela n'implique ni laisser-aller, ni indulgence déplacée qui ne sait pas « retenir ».

La conduite d'Éli et de ses fils va amener la discipline divine. D'abord Dieu avertit. « Un homme de Dieu vint vers Éli » (v. 27) et lui parle de la part de l'Éternel, soulignant entre autres : « Tu honores tes fils plus que moi » (v. 29). Il met le doigt sur la plaie essentielle. Le Seigneur n'avait pas la première place dans cette famille. L'honneur et la crainte ne lui étaient pas rendus ; la satisfaction des enfants, leur plaisir, passaient avant la révérence envers Dieu ; leur inconduite n'était pas réprimée. Il est facile de négliger la Parole en famille, ou, pour toutes sortes de prétextes, de ne pas prendre les enfants avec soi au culte, ou même de ne pas y aller du tout, de temps en temps. Faut-il s'étonner alors des conséquences ?

Devant l'exhortation de l'homme de Dieu, Éli ne dit rien. Pas de repentir, pas d'humiliation. Le temps passe... l'Éternel va parler encore une fois par le moyen de Samuel, l'enfant élevé dans le temple, qu'Éli aime et estime. Le jeune garçon redoute de transmettre au vieux sacrificateur le message de l'Éternel. Mais sur son insistance, il lui rapporte la chose : « Je vais juger sa maison pour toujours, à cause de l'iniquité qu'il connaît, parce que ses fils se sont avilis et qu'il ne les a pas retenus ». Éli écoute, se résigne : « C'est l'Éternel, qu'il fasse ce qui est bon à ses yeux ». Il n'y a pas d'humiliation plus profonde, pas de retour.

Alors le châtement, le drame, doit inexorablement s'accomplir. Les deux fils d'Éli sont tués dans la bataille. Lorsque le sacrificateur apprend que l'arche de Dieu est prise — et pas seulement que ses deux fils sont morts — il tombe à la renverse de dessus son siège, et se brise la nuque. Sa belle-fille, femme de Phinéas, enfante dans la douleur, et se meurt en disant : « La gloire s'en est allée d'Israël, parce que l'arche de Dieu est prise » (4:22).

Le vieux père, la belle-fille, marquent leur attachement à l'Éternel en prenant plus à cœur la prise de l'arche que la mort de leur fils ou de leur époux ; pourtant la tragédie s'achève dans la mort, le deuil et le déshonneur.

#### **4.2 Élimélec et Naomi — Ruth 1**

Une famine survient dans le pays de Canaan, épreuve permise de l'Éternel, dans un but qu'il connaît. L'attitude de la foi serait de rechercher la raison de cette discipline, de se repentir, de se soumettre (1 Rois 8:35 !) Mais Élimélec et les siens ne l'entendent pas ainsi. Ils veulent se soustraire à l'épreuve que Dieu permet et s'en vont aux champs de Moab, hors des frontières fixées par Dieu, tout d'abord pour y « séjourner »... bien vite ils y « demeurent ». La vie matérielle de la famille est assurée, mais tout le reste va être perdu. Non seulement on a été dans le monde pour un travail nécessaire, mais on va s'y complaire, on va l'aimer, on va s'y établir.

Évolution bien actuelle où dans nombre de familles, sans précisément changer de domicile, on change d'ambiance ; petit à petit on s'accommode du monde et des choses du monde ; on y trouve son plaisir, et... les aime (1 Jean 2:15).

La discipline de Dieu va s'exercer d'abord sur Élimélec, qui meurt. La veuve reste avec ses deux fils. Les jeunes gens prennent des femmes moabites, qui ne connaissaient pas l'Éternel. Pendant dix ans ils habitent là ; ils auraient eu le temps de revenir à Bethléem. Makhlon et Kilion meurent à leur tour ; « la femme reste privée de ses deux enfants et de son mari ». Apparemment elle avait été d'accord en son temps de quitter le pays et de s'installer à Moab ; puis elle ne s'était sans doute pas opposée au mariage de ses fils. Faut-il s'étonner qu'elle doive en conclure : « Le Tout-Puissant m'a remplie d'amertume... l'Éternel m'a abattue et le Tout-Puissant m'a affligée ».

Cette douloureuse discipline va porter ses fruits. En apprenant que l'Éternel a visité son peuple pour leur donner du pain, elle part du lieu où elle était pour s'en retourner au pays de Juda. Elle reconnaît s'en être allée « comblée » ; maintenant l'Éternel va la ramener « à vide », mais il va la ramener. Le cœur brisé et humilié, qui reconnaît la justesse des voies de Dieu sans s'en excuser, va être en bénédiction à Ruth, sa belle-fille veuve, et l'amener à venir s'abriter sous les ailes du Dieu d'Israël.

Quelles bonnes relations entre la belle-mère et la belle-fille ! Naomi peut dire « Ne te chercherai-je pas du repos afin que tu sois heureuse ? ». Ruth sera appelée « ta belle-fille qui t'aime » (4:15). Naomi retrouvera même un « fils » ; la joie remplira de nouveau son cœur (4:16).

Comment ferons-nous le bonheur de nos enfants ? Non pas en les conduisant « au pays de Moab », mais en leur apprenant à connaître une Personne en qui est la force : le vrai Boaz.

#### **4.3 Abraham**

Nous ne voulons pas considérer toute l'histoire du patriarche, mais le fruit produit par la discipline de Dieu dans sa vie de famille. L'appel d'Abraham était clair : « Va-t'en... de ta parenté, dans le pays que je te montrerai » (Gen. 12:1). Or Abraham s'écarte de l'instruction divine :

il prend avec lui son père et son neveu (11:31, 32)

il descend en Égypte (12:10)

il convient avec sa femme de l'appeler « sa sœur ».

Les conséquences fâcheuses de tels écarts amènent sur lui la discipline divine, mais aussi le fruit précieux qu'elle produit.

##### **4.3.1 Le père**

L'appel de Dieu ne s'adressait pas à Thérak. C'était sans doute dur de laisser le vieux père seul à Ur. Mais la foi n'aurait-elle pu compter sur Dieu pour prendre soin de lui, peut-être par le moyen de Nachor son deuxième fils, comme tant d'autres que Dieu a appelés au loin à son service ont dû le faire depuis lors ? Thérak se joint cependant à Abraham et aux siens pour le voyage en

Canaan ; il paraît même en prendre l'initiative ; mais, pour une raison qui ne nous est pas donnée, la troupe s'arrête en Charan, où Thérak meurt. Après la mort du père seulement, « Dieu fit passer Abraham dans le pays » (Actes 7:3-4).

Une parenté peut être ainsi en obstacle dans le sentier de la foi. Le jeune ménage qui a fondé un foyer, tout en conservant le respect, l'estime et l'affection pour ses parents, surtout s'ils sont croyants, doit prendre ses responsabilités, et marcher à la suite du Seigneur dans le chemin où la foi le conduit.

#### 4.3.2 Lot

C'était bien naturel sans doute, pour Abraham, d'emmener avec lui son neveu Lot, fils de son frère défunt. Mais l'appel de Dieu ne s'était pas adressé directement à Lot. Celui-ci suivait par foi d'éducation, sous l'influence de son aîné.

En descendant en Égypte, l'oncle ne lui donne pas un exemple salubre. En effet, au moment du choix résultant de la querelle des bergers, Abraham, le plus âgé, laissant le plus jeune choisir, Lot lève ses yeux et voit toute la plaine du Jourdain « comme le pays d'Égypte quand tu viens à Tsoar ». Les réminiscences du pays du Nil déterminent son choix ; il s'en va vers ce qu'on a appelé ce « cloaque lumineux où il s'enlisera ». Sérieux exemple pour les parents qui seraient tentés de donner le « goût de l'Égypte » à leurs enfants, qui ne sauront bientôt plus où sont les « frontières » selon Dieu. Quelle discipline en découle pour Abraham ! Tristesse de la séparation ; efforts ensuite pour venir au secours de son neveu prisonnier, frais et dangers qui en découlent ; anxiété du patriarche, qui intercède pour Lot, quand l'Éternel a décidé de détruire Sodome. Après que Lot a tout perdu, fortune, foyer, épouse, enfants mariés, ses filles le trompent pour donner naissance aux ennemis des descendants d'Abraham (Gen. 19:37-38).

Remarquons quel fruit la discipline porte chez le patriarche, et quel soutien le Seigneur lui donne. Après la séparation d'avec Lot, il réalise une communion précieuse avec Dieu (13:14) ; les promesses sont renouvelées ; à Mamré, un troisième autel est bâti à l'Éternel.

Après avoir délivré Lot du pouvoir des rois, Abraham bénéficie de l'intervention de Melchisédec ; le roi de justice et de paix apporte pain et vin, et le bénit de la part du Dieu Très-Haut. Ainsi fortifié, le patriarche sait refuser l'invitation insidieuse du roi de Sodome : « Donne-moi les âmes et prends les biens pour toi » (14:21). Piège que bien des croyants ont rencontré sur la route : s'engager dans un chemin, dans une entreprise, où les âmes des enfants seront mises en danger, même si l'on assure le côté matériel !

Enfin, lorsque l'Éternel va détruire Sodome, il apparaît Lui-même à Abraham sous le chêne de Mamré, le fait jouir de sa communion, lui dit ce qu'il va faire, prête l'oreille à son intercession, et à cause de cette intercession, renvoie Lot hors de la destruction (19:29).

#### 4.3.3 Agar

D'Égypte, Abraham n'avait pas seulement rapporté des souvenirs, mais « une servante égyptienne » (16:1), qu'il introduit dans l'intimité de sa famille. Voilà le danger. Qu'il y ait dans un ménage quelque jeune fille de service non croyante, n'est peut-être pas l'idéal, mais ce n'est pas la même chose. Par contre, accueillir personne ou élément du monde dans le cercle intime, constitue un danger permanent.

La présence d'Agar devient un sujet de tension entre maîtresse et servante, puis entre les époux, sans parler du piège que le conseil de Sara a représenté pour son mari (13:3-6). Plus tard, Agar ayant enfanté Ismaël, celui-ci se moque d'Isaac (21:9), nouveau sujet de tension entre les parents.

La discipline porte enfin son fruit ; après plus de vingt ans de vie commune, avec tristesse mais tact, Abraham est obligé de renvoyer la servante, de la chasser, comme dit Galates 4:30, afin qu'Isaac puisse grandir dans un foyer paisible, où la foi prédomine.

Même le monde remarque le fruit de cette discipline. Abimélec, et Picol, chef de son armée, peuvent dire à Abraham : « Dieu est avec toi en tout ce que tu fais » (21:22).

#### 4.3.4 « Ma sœur »

Lorsque Dieu avait fait errer Abraham loin de la maison de son père, il avait conclu une convention demi-mensongère avec sa femme : « Dans tous les lieux où nous arriverons, dis de moi : il est mon frère ».

Ce subterfuge avait amené bien des difficultés lors du séjour en Égypte (12:14-20). Le patriarche, revenu en Canaan, avait retrouvé la communion avec l'Éternel (13:3-4). Mais le « fond » n'avait pas été jugé ; un nouvel écart devait s'ensuivre.

Au chapitre 20, Abraham retombe dans la même faute. Cette fois il confesse enfin la convention de mensonge qu'il avait faite avec Sara (20:12-13). Il peut alors prier pour Abimélec, (v. 17) et connaître une pleine restauration. Après tant d'années, l'Éternel pourra donner Isaac.

#### 4.3.5 Isaac

La discipline a porté des fruits dans la vie du patriarche ; il a besoin pourtant d'une expérience suprême dont la Parole nous dit : « Après ces choses, Dieu éprouva Abraham » (22:1). Ce n'était plus une discipline destinée à mettre en évidence quelque faute et à la juger, mais une épreuve apte à faire briller la foi de l'homme de Dieu (Jacq. 2:21). Dans la tension de ces journées, Abraham apprend à tout recevoir de Dieu, même Isaac en résurrection (Hébreux 11). Il montre le calme et la dignité de la foi : « Dieu se pourvoira d'un agneau pour l'holocauste ». C'est Jéhovah-Jiré. C'est le fruit paisible que l'épreuve a produit, le renouvellement des promesses, non seulement à Abraham, mais « à ta semence » (qui est Christ : Gal. 3:16), en laquelle seront bénies toutes les nations de la terre, « parce que tu as écouté ma voix ».

### 5 Les Récabites — La discipline personnelle

Une question se pose : Faut-il attendre « passivement » la discipline de Dieu, soit pour prévenir une chute, soit quand on a manqué ?

La Parole nous montre en divers passages combien il est nécessaire, dans la dépendance de l'Esprit de Dieu, d'être vigilants et sobres pour être gardés de chute. Nous sommes d'autre part appelés à nous juger nous-mêmes, reconnaissant et confessant nos fautes, pour n'être pas châtiés (disciplinés) par le Seigneur, mais être, au contraire, amenés à la joie du pardon (Ps. 32).

#### 5.1 La discipline volontaire préventive — 1 Cor. 9:24-27 ; 1 Thess. 5:6-8

Pour la dixième fois peut-être dans son épître, l'apôtre déclare : « Ne savez-vous pas ? ». Il ne va pas présenter une doctrine cette fois-ci, mais une question toute pratique : cette discipline préventive, nécessaire dans la course et le combat chrétiens. Non une obéissance légale, mais une disposition de cœur (Dan. 1:8), résultat d'une œuvre de grâce en nous, qui ne nous amène pourtant pas à nous croire supérieurs à d'autres. Le secret est de s'abandonner à la grâce pour qu'elle nous façonne par l'action de l'Esprit de Dieu, pour faire « mourir les actions du corps » (Rom. 8:13). Il y a toutefois une constance personnelle à déployer : « Purifions-nous nous-mêmes de toute souillure de chair et d'esprit » (2 Cor. 7:1), — sorte de cilice moral, préservation efficace.

Courir, combattre, implique une énergie spirituelle persévérante. En Apocalypse 2 et 3, lettre après lettre, l'apôtre répète : « Celui qui vaincra... ». Exhortation individuelle, personnelle, sans attendre que d'autres s'engagent dans le même chemin.

La victoire dans la course, dans le combat, ne va pas sans « régime ». Afin d'obtenir une couronne (1 Cor. 9:25), mais aussi, de peur d'une chute (v. 27).

Quel est ce régime ? L'apôtre en avait fait l'expérience personnelle : « Moi donc... » dit-il. Il parle de mortifier son corps, plus littéralement de soumettre son corps, et de l'asservir, de peur que, après avoir prêché à d'autres, il ne soit lui-même réprouvé. Ce mot réprouvé (\*) puisqu'il s'agit de compétition sportive dans ce passage, pourrait être traduit par « disqualifié ». Comment un service public pour le Seigneur se poursuivrait-il avec des fruits pour lui, si l'on manque gravement dans ce que l'on annonce à d'autres ?

(\*) Grec : dokimos (« approuvé », par ex. 2 Tim. 2:15), avec le préfixe privatif « a » : « adokimos » = désapprouvé.

Régime implique sobriété, c'est-à-dire contrôle de soi. Nous le voyons en 1 Thessaloniens 5, où « ceux du jour » sont mis en contraste avec « ceux de la nuit ». En 2 Timothée 4:5, la sobriété est nécessaire à l'évangéliste. 1 Pierre 2:11 nous enjoint de nous abstenir des « convoitises charnelles, qui font la guerre à l'âme ». Ces convoitises de la chair ne sont-elles pas bien souvent à la base de tout, lorsqu'un jeune s'écarte délibérément du chemin du Seigneur, invoquant comme excuse des doutes intellectuels, simple voile pour son inconduite ?

Le contrôle de soi engage le chrétien à ne pas se laisser aller à tout ce qui l'entoure et le sollicite, ou même l'intéresse. Il est exhorté à avoir les « reins ceints » (1 Pierre 1:13). Une pratique spirituelle du jeûne est de mise, tout spécialement dans une époque où tant de choses veulent s'imposer à l'attention. On ne saurait tenir dans sa main à la fois les vanités du monde et la main du Seigneur.

Par amour pour lui, porter Son joug (Matt. 11:29). Le prophète soulignait déjà : « Il est bon à l'homme de porter le joug dans sa jeunesse » (Lamentations 3:27). Ce joug d'amour comporte une marche dans le même chemin que Lui, au même pas que Lui. Réserver dix minutes au lever pour une gymnastique appropriée qui fortifiera le corps, demande un effort constant ! N'exercerons-nous pas chaque matin cette même discipline personnelle pour consacrer un moment suffisant à écouter la Parole de Dieu et à le prier ? Une vieille brochure avait pour titre : « Un quart d'heure sur nonante-six », un quart d'heure pour être avec le Seigneur au début de la journée. Lui donnerons-nous seulement un pour cent de notre temps ? Pourquoi pas deux pour cent ? Emploierions-nous plus de temps à écouter la radio que sa Parole ? Cela nous conduira peut-être à renoncer à de trop longues soirées !

« N'abandonnant pas le rassemblement de vous-mêmes », dit l'apôtre (Héb. 10:25). Dans ce domaine aussi, il faut de l'énergie, et un régime qui libère le temps nécessaire.

La parabole nous parle des « épines » (Marc 4:19) : les soucis, les richesses, les convoitises, qui « entrent » étouffent la Parole. — Il est impossible de ne pas avoir de préoccupations. Mais il faut apprendre à les remettre au Seigneur : « Rejetant sur lui tout votre souci, car il a soin de vous » (1 Pierre 5:7). — Dans une « société affluente » comme l'actuelle, les facilités matérielles augmentent. La sobriété pour en user selon Dieu sera de mise. Il nous donne toutes choses richement pour en jouir, mais pour en jouir avec le Seigneur. Jésus. — Quant aux convoitises, prenons garde qu'elles n'entrent dans l'âme et ne lui fassent la guerre. De tant de manières elles sont amorcées, attisées, par des scènes lues, entendues, vues. Nous ne pouvons nous empêcher de voir bien des choses, mais nous serons vigilants de peur qu'elles ne viennent pas à faire partie de l'être intérieur.

En Proverbes 24:33-34, il nous est dit : « Un peu de sommeil, un peu d'assoupissement, un peu croiser les mains pour dormir... et ta pauvreté viendra comme un voyageur, et ton dénuement comme un homme armé ». Quel piège dans ce « un peu » ! — On aura pratiqué la sobriété, la tempérance. Mais l'apôtre Pierre nous engage à y ajouter la patience (2 Pierre 1:6), c'est-à-dire la persévérance à être sobre. Ne pas se laisser « pour une fois » aller à la tentation qui nous est offerte ; ne pas s'abandonner « un peu » au sommeil spirituel qui nous guette. L'ennemi ne saurait que trop en profiter pour s'introduire dans notre vie et l'appauvrir.

Quelle consolation dans l'affirmation de l'apôtre, parlant du serviteur du Maître : « Il sera tenu debout, car le Seigneur est puissant pour le tenir debout » (Rom. 14:4).

## 5.2 Les Récabites — Jérémie 35:1-11, 18-19

Les descendants de Jonadab, fils de Récab, avaient reçu de leur père l'injonction de ne pas boire de vin, de ne pas construire de maisons, de ne pas semer de champs, ni planter de vignes. Ils étaient ainsi marqués comme pèlerins, étrangers sur la terre. Souvenons-nous de la parole de ce serviteur qui pouvait dire : « C'est le trésor que j'ai trouvé dans Son amour qui a fait de moi un pèlerin dans ce monde ».

Les circonstances étaient devenues difficiles ; la guerre avait poussé la petite tribu dans la ville de Jérusalem ; Jérémie reçoit de l'Éternel l'ordre de faire venir ces hommes dans le temple et de les engager à boire du vin. C'était une mise à l'épreuve. Mais les Récabites tiennent ferme. Il n'était pas mauvais en soi de boire du vin, mais ils voulaient obéir à leur père et se privaient volontairement, comme il le leur avait enjoint. À plus d'une reprise il est répété qu'ils « écoutaient » sa voix ; alors que le peuple, loin de suivre leur exemple, ne prêtait pas attention à la parole de l'Éternel et amenait ainsi sur eux-mêmes la discipline de son châtement (v. 17).

Il est facile d'appliquer spirituellement l'enseignement de Jonadab, fils de Récab. Le vin ôte le discernement : que de choses sont aptes à enlever à nos âmes ce discernement spirituel, si nous nous laissons aller. Les tentes, par opposition aux maisons, démontrent que l'on ne s'établit pas dans ce monde, que l'on n'y trouve pas sa patrie et sa satisfaction. Ne pas semer de champs, ne pas planter de vignes, c'est ne pas attendre de récolte spirituelle du monde, mais trouver sa joie dans les choses invisibles qui demeurent.

Afin d'être mis à part pour Dieu, tout entier pour Lui, le Nazaréen d'autrefois (Nombres 6), pour un temps limité (Actes 18:18), ou pour la vie (Juges 13:5), s'abstenait de vin, des joies mondaines, — laissait croître ses cheveux, renonçant à sa dignité personnelle et à sa réputation, — et se séparait de toute personne morte, s'éloignait de toute corruption. Une telle pratique n'était obligatoire pour personne, mais celui qui, par amour pour son Dieu, voulait être à part du mal, veillait à ces choses.

## 5.3 La discipline personnelle quand on a manqué

1 Corinthiens 11:31-32 place devant nous un principe de la plus haute importance.

En rapport avec la cène du Seigneur, il nous est dit : « Que chacun s'éprouve soi-même et qu'ainsi il mange » (v. 28). Qu'est-ce donc que s'éprouver soi-même ? seulement juger nos fautes ? L'apôtre l'explique un peu plus bas, en nous engageant à nous juger nous-mêmes pour n'être pas jugés. Le jugement de soi implique l'accord avec Dieu contre nous-mêmes, le discernement dans sa lumière des causes profondes de nos manquements. Tout d'abord, selon 1 Jean 1:9, les confesser, dire à Dieu clairement le mal que nous avons fait, le reconnaître aussi envers ceux que nous aurions offensés. Ensuite, rechercher dans sa présence quels ont été les motifs ou les mobiles secrets de notre faute. Nous éviterons ainsi cette discipline du Seigneur rendue autrement nécessaire : « Quand nous sommes jugés, nous sommes châtiés (disciplinés) par le Seigneur, afin que nous ne soyons pas condamnés avec le monde ». Bien plus, nous pourrions dire avec David : « Bienheureux celui dont la transgression est pardonnée » (Ps. 32:1).

Un tel exercice ne nous amènera pas à une sombre appréciation des choses ; au contraire, il affermira en nous le sentiment de la grâce qui nous permet malgré tout de nous approcher de la cène du Seigneur, d'annoncer sa mort par laquelle nos péchés ont été effacés. Non pas se dire : cette semaine n'a pas trop mal été, je peux bien venir à la table sainte. Au contraire : s'éprouver soi-même, se juger soi-même, et saisir par la foi, comme tout à nouveau, que ces péchés trop facilement présents dans nos voies, ont été expiés

à la croix par le Seigneur Jésus ; il nous a lavés par son sang précieux ; lui est la propitiation pour nos péchés. Alors, assurés du pardon, et conscients du prix qu'il a payé pour expier nos fautes, nous venons au mémorial dans le sentiment profond de la grâce immense qui nous a été faite.

Ô grâce infinie !

Tu fus immolé,

Tu laissas ta vie,

Ton sang a coulé

Pour qu'au sanctuaire,

De tous honoré,

Notre Dieu ton Père

Pût être adoré.

Le psaume 130:4 nous dit : « Il y a pardon auprès de toi, afin que tu sois craint ». La conscience de la grâce ne nous amène pas à répéter légèrement nos fautes, mais au contraire à craindre de déplaire au Seigneur en manquant à nouveau. Proverbes 28:13 précise : « Celui qui confesse ses transgressions et les abandonne obtiendra miséricorde ». Cela ne demande-t-il pas une sérieuse discipline personnelle, dans le saint désir, par la force que Dieu fournit, de ne pas retomber ?

## **6 Paul — La discipline préventive en rapport avec le ministère**

Une telle discipline est-elle vraiment opportune ? Les nombreux dangers que court un serviteur du Seigneur nous font saisir pourquoi la Parole en montre la nécessité.

Parmi ces dangers, relevons celui de Romains 12:3 : « Avoir une haute pensée de soi-même » ! Pêril d'orgueil, de satisfaction de soi, qui guette tout ministère public, mais aussi chaque serviteur, quel que soit son don de grâce, ou la « mesure » (2 Cor. 10:13) que Dieu lui a confiée.

En 1 Pierre 5:2, les anciens sont avertis de ne pas « dominer sur des héritages » ; cet esprit de domination pourrait peser même sur des âmes ou sur d'autres serviteurs (Matt. 24:49).

La lassitude enfin est apte à gagner tout ouvrier du Seigneur (2 Cor. 4). L'éventuelle monotonie du service, surtout le relâchement dans la communion avec Dieu, la fatigue physique ou psychique, le dépassement des forces qui ont été données, — tout cela peut amener un homme autrefois fidèle, à se lasser. Souvenons-nous que nous sommes des serviteurs et non pas des forçats ! En Actes 20:13, Paul désire aller lui-même à pied jusqu'à Assos, laissant ses compagnons faire le tour du promontoire avec le navire. Voulait-il méditer, solitaire le long de la route, dans une précieuse communion avec son Seigneur ?

En rapport avec ces divers pièges et d'autres, le Seigneur exerce une discipline préventive envers les siens ; elle ne découle pas de la responsabilité du serviteur, mais de la sollicitude du Maître envers ceux qu'il emploie dans sa moisson ou dans sa maison.

### **6.1 Paul**

Pourquoi choisir un tel serviteur pour illustrer l'enseignement de la Parole au sujet de la discipline divine au cours de son ministère ? Même le plus grand des apôtres en avait besoin. Relisons soigneusement 2 Corinthiens 12:5-10 où il l'exprime lui-même.

Le but essentiel de cette discipline était « afin que je ne m'enorgueillisse pas à cause de l'extraordinaire des révélations ». Durant toute sa carrière, Paul a été l'objet constant et permanent de cette éducation de la part du Seigneur, afin de tenir le moi en échec. Le danger n'était pas d'avoir été au troisième ciel, mais de s'enorgueillir, ensuite des révélations reçues. Dans notre petite mesure, ne courons-nous pas un risque semblable quant aux vérités remises en lumière par un ministère que nous apprécions, mais dont il serait dangereux de s'enorgueillir : « Qu'as-tu que tu n'aies reçu ? » (1 Cor. 4:7).

Trois fois l'apôtre supplie le Seigneur d'ôter l'écharde qui l'entrave. Mais, dans l'épreuve, il reçoit la merveilleuse réponse : « Ma grâce te suffit... Ma puissance s'accomplit dans l'infirmité ». Humblement, il peut alors dire : « Je prends plaisir dans les infirmités... car quand je suis faible, alors je suis fort ».

Cette discipline a revêtu deux formes : « Un ange de Satan pour le souffleter » (2 Cor. 12:7) et ce qu'il appelle « la sentence de mort » (2 Cor. 1:9, cf. 4:11) : opposition extérieure (persécution) et opposition intérieure dans certaines assemblées.

### **6.2 L'écharde**

Dieu avait voulu donner à son serviteur une écharde pour la chair, et la maintenir, malgré les supplications de l'apôtre. La Parole n'a pas jugé bon de nous faire savoir exactement en quoi elle consistait. Divers passages mentionnent une infirmité entravant son ministère, dont ses adversaires prenaient avantage pour le mépriser. Par exemple en 2 Corinthiens 10:10, on disait : « Sa présence personnelle est faible et sa parole méprisable ». Aux Galates (4:13-14), il écrivait : « Vous n'avez point méprisé, ni rejeté avec dégoût ma tentation qui était dans ma chair ».

Souffrance continue pour l'apôtre, conscient que le Seigneur avait envoyé la discipline et la maintenait ; il avait appris à l'accepter de sa main. L'écharde lui rappelait qu'il n'était qu'un « vase de terre » ; si le vase avait voulu jouer un rôle, elle aurait mis bien vite un sceau d'humiliation sur son service.

Prenons garde de mépriser des frères ayant peine à s'exprimer, tout en apportant vraiment un message substantiel de la part du Seigneur. En Actes 4:13, les apôtres étaient illettrés, leur accent galiléen ne les recommandait pas à Jérusalem ; mais, on les « reconnaissait pour avoir été avec Jésus ». Inversement, ne nous laissons pas arrêter nous-mêmes par des difficultés naturelles d'élocution, ou la timidité ; mais simplement, humblement, apportons ce que le Seigneur a pu nous donner pour d'autres.

### **6.3 Les persécutions (l'opposition extérieure)**

Écrivant aux Corinthiens, l'apôtre relève qu'il avait en lui-même « la sentence de mort », afin de n'avoir pas confiance en soi, mais en Dieu, qui ressuscite les morts, et était capable de le délivrer. Il était conscient d'accomplir dans sa chair « ce qui restait encore à souffrir des afflictions du Christ pour son corps qui est l'assemblée » (Col. 1:24).

En 2 Corinthiens 11:23-27, il nous donne un aperçu de ces persécutions, endurées en tant d'occasions diverses, bien plus nombreuses que les Actes ne les relatent. « Livré à la mort pour l'amour de Jésus », il pouvait dire : « Je prends plaisir... dans les persécutions... pour Christ ». Il les ressentait pourtant vivement, comme en témoignent, au soir de sa vie, ces lignes à son enfant Timothée : « Tu as pleinement compris... mes persécutions, mes souffrances... quelles persécutions j'ai endurées » (2 Tim. 3:11).

Les Juifs en particulier, acharnés contre l'apôtre, s'en servaient pour entraver l'œuvre du Seigneur. Ils l'avaient chassé avec ses compagnons par la persécution, les « empêchant de parler aux nations afin qu'elles soient sauvées » (1 Thess. 2:15-16). Paul recevait de la main de Dieu la souffrance découlant d'une telle discipline, certain que le Seigneur s'en servirait pour le bien : « Les circonstances par lesquelles je passe sont plutôt arrivées pour l'avancement de l'Évangile » (Phil. 1:12). À travers toutes ces

persécutions, tous ces dangers de mort, la vie de Jésus était manifestée ; un témoignage était rendu à sa puissance et à son pouvoir. Ainsi s'accomplissait la prophétie du Nazaréen glorifié à celui qui avait tant persécuté les assemblées : « Je lui montrerai combien il doit souffrir pour mon nom » (Actes 9:16). Le « vase de terre » était brisé, afin que la lumière intérieure resplendît.

#### **6.4 Les exercices et les déceptions dans les assemblées (l'opposition intérieure)**

Cette opposition intérieure fut encore bien plus douloureuse pour l'apôtre que toutes les persécutions. Pourquoi dût-il l'endurer lui « apôtre appelé de Jésus-Christ... établi prédicateur et apôtre, docteur des nations dans la foi et la vérité » ? (1 Cor. 1:1 ; 1 Tim. 2:7). Et cela non seulement de la part de judaisants ou d'ennemis de la vérité, mais de certaines assemblées et de certains frères, pourtant enfants de Dieu, ayant la même foi en notre Seigneur Jésus Christ ?

Mais qu'en serait-il advenu si Paul avait été bien accueilli partout ? Quels dangers spirituels n'aurait-il pas courus ? Le Seigneur n'a pas voulu qu'il en fût ainsi ; pour maintenir son serviteur dans l'humilité, pour qu'on ne l'estime pas au-dessus de ce qu'on le voyait être, ou de ce que l'on avait pu entendre dire de lui, il le faisait passer par cette douloureuse discipline.

Tout son cœur était engagé pour les divers rassemblements : « Il y a ce qui me tient assiégé tous les jours, la sollicitude pour toutes les assemblées » (2 Cor. 11:28). Cette sollicitude s'étendait même aux églises qu'il n'avait pas visitées, comme Colosses et Laodicée. Quel profond chagrin ne ressentait-il pas lorsque les Galates étaient troublés par des émissaires les évangélisant « outre ce que nous avons évangélisé ». Il lui semblait travailler de nouveau « pour leur enfantement... jusqu'à ce que Christ ait été formé en vous ». Avec quel regret il leur écrit : « Vous couriez bien, qui est-ce qui vous a arrêtés ? » (5:7).

Parmi les Corinthiens, d'aucuns « voulaient une occasion » (2 Cor. 11:12) contre l'apôtre. Certains trouvaient « sa parole méprisable » (10:10) ; d'autres avaient recours à la calomnie. Avec mélancolie Paul doit leur dire : « J'aurais dû être recommandé par vous » (12:11) ; mais son affection était telle qu'il ajoutait : « Très volontiers je dépenserai et je serai entièrement dépensé pour vos âmes, si même, vous aimant beaucoup plus, je devais être moins aimé » (12:15).

Aux Philippiens, il parle de ceux qui croient « susciter de la tribulation pour ses liens » (1:17). Mais il savait aussi apprécier les encouragements reçus parmi eux (1:5, 8 ; 4:1, 15-19).

S'il faut rencontrer, dans notre bien petite mesure, une opposition similaire, ne faut-il pas en accepter l'exercice, et se demander avec sérieux si l'on est bien dans le chemin de Dieu ? Si le Seigneur en redonne la conviction, alors humblement, vase de terre, persévérer. Cette opposition et ce mépris que Paul rencontrait en divers lieux devaient aller s'accroissant jusqu'au bout de sa carrière.

#### **6.5 L'abandon et la solitude à la fin de la course**

Déjà en Colossiens 4, l'apôtre sentait venir cet isolement. Il parle de quelques compagnons d'œuvre de la circoncision, « les seuls qui lui aient été en consolation ». Cet abandon deviendra tragique tout à la fin de sa vie, dans la deuxième épître à Timothée.

« Tous ceux qui sont en Asie se sont détournés de moi » (1:15). Parmi eux se trouvaient les Éphésiens, connus pour le niveau spirituel le plus élevé présenté dans les épîtres.

Lorsque Onésiphore vient à Rome, personne dans l'assemblée, semble-t-il, ne savait où se trouvait l'apôtre, et ne pouvait ou n'osait en donner l'indication à l'ami qui le cherchait. L'Éphésien a dû faire démarche sur démarche, « très soigneusement », pour finalement le trouver, et, de la part du Seigneur, le consoler.

Pour le bien de l'œuvre, Paul avait envoyé Tychique à Éphèse. D'autres s'en étaient allés, Crescens en Galatie, Tite en Dalmatie. Démas l'avait abandonné, ayant aimé le présent siècle. « Empresse-toi de venir avant l'hiver », dit-il à son cher Timothée. En effet, « l'hiver » était venu pour le vieil apôtre que tous délaissaient.

« Dans ma première défense », dit-il, « personne n'a été avec moi, mais tous m'ont abandonné » (4:16). Mais, expérience merveilleuse, pour la septième fois de sa vie, d'une façon toute particulière, « le Seigneur s'est tenu près de moi et m'a fortifié... Le Seigneur me délivrera... et me conservera pour son royaume céleste ».

#### **6.6 Le fruit de la discipline**

Nous en relèverons six, parmi bien d'autres :

1- « Nous ne nous laissons point » (2 Cor. 4:16). Formé à l'école de Dieu, renouvelé de jour en jour dans son homme intérieur, l'apôtre persévérerait. Il restait à la disposition de son Maître et des assemblées (Phil. 1:23-25 !), « fatigué, mais poursuivant toujours » (Juges 8:4).

2- Le sentiment profond d'avoir reçu son ministère « comme ayant obtenu miséricorde » (4:1), le soutenait à travers tous les obstacles. Tout service est une grâce, et non un devoir pénible ; la discipline par laquelle l'apôtre avait dû passer, en avait approfondi toujours plus la certitude dans son cœur.

3- On penserait parfois, après tel ou tel service : « Je ne m'en suis pas trop mal tiré ». Ou l'on dira avec quelque suffisance : « Le Seigneur nous a bien bénis » !

L'apôtre, lui, avait dû apprendre qu'il n'était qu'un vase sans valeur : « Nous avons ce trésor dans des vases de terre, afin que l'excellence de la puissance soit de Dieu et non pas de nous » (v. 7). Élie s'était cru meilleur que ses pères, mais Paul avait saisi qu'il ne valait pas plus que ce vase d'argile destiné à être brisé.

4- Dans l'épreuve, dans les persécutions, dans l'opposition, il avait fait l'expérience de la fidélité de Dieu et de ses ressources : « Dans la tribulation de toute manière, mais non pas réduits à l'étroit ; dans la perplexité, mais non pas sans ressource ; persécutés, mais non pas abandonnés ; abattus, mais ne périssant pas » (v. 8-9). Aussi pouvait-il dire : « Je suis rempli de consolation ; ma joie surabonde au milieu de toute notre affliction » (7:4).

5- Toute la discipline traversée avait produit chez le serviteur ce qui en est la plus haute recommandation : « Une grande patience » (6:4). Il avait été autrefois un ardent zéléteur, plein d'énergie pour défendre la cause de Dieu, comme il se l'imaginait. Mais maintenant son attitude en tout temps, qui le recommandait comme serviteur de Dieu, était cette « grande patience... dans la mauvaise et dans la bonne renommée... comme inconnu et bien connu... comme n'ayant rien et possédant toute chose » (6:4-10). Il pouvait écrire aux Philippiens : « J'ai appris à être content en moi-même dans les circonstances où je me trouve. Je sais être abaissé, je sais aussi être dans l'abondance ; en toutes choses et à tous égards, je suis enseigné » (4:11-12).

6- Enfin, fruit suprême, l'apôtre conclut son épître en disant : « Je ne suis rien » (2 Cor. 12:11).

« Je suis crucifié avec Christ, et je ne vis plus, moi, mais Christ vit en moi » (Gal. 2:20).

« Pour moi, vivre c'est Christ » (Phil. 1:21).

« L'excellence de la connaissance du Christ Jésus, mon Seigneur, à cause duquel j'ai fait la perte de tout » (3:8).

Tout ce fruit aurait-il été produit si Paul n'avait enduré la discipline pénible qui avait fait saigner son cœur, mais l'avait rejeté sur le cœur de Dieu ?

## 7 Conclusion

Quelle meilleure conclusion tirer de ces pages, sinon celle que la Parole elle-même nous donne : « Aucune discipline, pour le présent, ne semble être un sujet de joie, mais de tristesse ; mais plus tard, elle rend le fruit paisible de la justice à ceux qui sont exercés par elle ».

Job l'a été, et longuement, mais combien admirable est sa conclusion : « Mon oreille avait entendu parler de Toi, mais maintenant mon œil T'a vu ».

L'orgueil spirituel d'Élie, dont il ne se rendait pas compte, a fait place, sous la discipline, à l'humilité qui jette son manteau sur le jeune homme qui sera prophète à sa place, alors que, dans l'ordre des trois missions dont Dieu le charge en Horeb, c'était la dernière à accomplir.

Jean-Marc, arrêté dans l'œuvre par la crainte des difficultés, devient, après une longue discipline, « utile dans le service ».

La tragédie de la famille de Naomi aboutit à ce qu'elle-même revient avec Ruth au pays du Dieu d'Israël et trouve la joie et la consolation.

Abraham, exercé dans sa famille, devant supporter longtemps les épines résultant de ses écarts, voit sa foi triompher, et le merveilleux témoignage en être rendu à la gloire de Dieu.

Les Récabites ont écouté leur père ; ils ont tenu ferme à travers la longue discipline personnelle dans laquelle il les avait engagés ; Dieu peut les louer pour leur fidélité.

Paul, le grand apôtre, soumis à l'épreuve de l'écharde, des persécutions, de l'opposition intérieure, a manifesté une grande patience et a persévéré jusqu'au bout sans se lasser, dans une communion croissante avec son Seigneur.

Moïse l'avait dit au peuple, à la fin de la traversée du désert : Il t'a humilié, il t'a éprouvé, il t'a fait connaître ses soins... tout cela « pour te faire du bien à la fin ».

N'est-il pas vrai que « toutes choses travaillent ensemble pour le bien de ceux qui aiment Dieu » ?

### La loi et le légalisme par J.-A. Monard

#### **Bibliquest**

La place de la loi au temps de la grâce. Les mauvais usages de la loi. Comment comprendre les nombreux conflits, soit entre Jésus et les pharisiens, soit entre les judaïsants et la prédication de la grâce par Paul.

ME 2009 p. 33-44 ; 75-79 ; 102-110 ; 143-150

#### **Table des matières**

- 1 La loi en son propre temps
  - 1.1 Introduction
  - 1.2 Le don de la loi à Israël
  - 1.3 La bonté de Dieu révélée en même temps que sa justice
  - 1.4 Une mise à l'épreuve de l'homme
  - 1.5 L'engagement présomptueux d'Israël
  - 1.6 L'avertissement de Josué
  - 1.7 Retours de cœur à la loi
    - 1.7.1 au temps d'Asa
    - 1.7.2 au temps d'Ézéchias
    - 1.7.3 au temps de Josias
    - 1.7.4 au temps de Néhémie
  - 1.8 Conclusion
- 2 Le légalisme des pharisiens
  - 2.1 Une attention sélective aux commandements divins
  - 2.2 Les commandements divins utilisés pour condamner un innocent
  - 2.3 La tradition
  - 2.4 L'intérieur et l'extérieur
  - 2.5 Une façon de tranquilliser sa conscience
  - 2.6 Enseigner et pratiquer
  - 2.7 Éviter la souillure
- 3 La loi au temps de la grâce
  - 3.1 La fin de la loi
  - 3.2 La difficulté des croyants juifs
  - 3.3 La rencontre de Jérusalem (Actes 15)
  - 3.4 Chacun de nous rendra compte pour lui-même à Dieu
  - 3.5 L'égarement des Galates
  - 3.6 Les dangers auxquels étaient exposés les Colossiens
- 4 Le Seigneur Jésus et la loi
  - 4.1 Introduction
  - 4.2 Venu non pour abolir la loi mais pour l'accomplir
  - 4.3 Plus loin que la loi
  - 4.4 Un jeune homme renvoyé à la loi
  - 4.5 Un docteur de la loi renvoyé et la loi
  - 4.6 Des guérisons le jour du sabbat
  - 4.7 Mon Père travaille et moi je travaille
  - 4.8 La lumière du monde

## **1 La loi en son propre temps**

### **1.1 Introduction**

« La loi a été donnée par Moïse ; la grâce et la vérité vinrent par Jésus Christ » (Jean 1:17).

Le légalisme, sous ses différentes formes, est un attachement erroné à la loi, ou à une loi. C'est un sujet qui occupe une assez grande place dans le Nouveau Testament, et que nous considérerons plus loin. Dans ce premier chapitre, nous nous occuperons seulement de la loi donnée par Dieu à Israël, le peuple qu'il avait choisi pour lui appartenir en propre.

Le régime de la loi n'était pas destiné à durer toujours. C'était une mise à l'épreuve de l'homme, faite avec le peuple d'Israël, en attendant la venue de Christ. Cette épreuve a démontré l'incapacité de l'homme à garder les commandements de Dieu et à tenir ses engagements devant lui. Elle a révélé son besoin absolu d'un Sauveur.

De tout temps, il y a eu des hommes de foi qui se sont appuyés sur la bonté et sur les compassions de Dieu. Abraham, ayant reçu les promesses de Dieu, a cru et a été justifié par sa foi. Moïse, l'homme par lequel la loi a été donnée, a souvent fait appel à la miséricorde de Dieu ; il a intercédé pour le peuple qui, selon la loi, méritait le jugement de Dieu. David a entretenu une relation de proximité remarquable avec Dieu ; il a eu des manquements graves, mais s'en est profondément humilié et a exprimé dans ses psaumes le bonheur de l'homme dont le péché est pardonné. Habakuk, l'un des derniers prophètes de l'Ancien Testament a écrit : « Le juste vivra par sa foi » (2:4).

Durant toute l'époque de la loi, la foi a été en activité chez des hommes qui aimaient Dieu et respectaient ses commandements. Mais ils ont été justifiés par la foi, et non sur le principe de la loi. Celui-ci peut s'énoncer : « L'homme qui aura pratiqué ces choses vivra par elles » (Rom. 10:5). Par la venue de Christ, Dieu a révélé que « sur le principe des œuvres de loi nulle chair ne sera justifiée » (Gal. 2:16). Et l'évangile proclame que « l'homme est justifié par la foi, sans œuvres de loi » (Rom. 3:28).

Hélas ! malgré la révélation claire de ce grand fait dans le Nouveau Testament, les chrétiens ont souvent eu la tendance à se placer sous la loi — soit celle du Sinaï, en tout ou en partie, soit sous des commandements d'hommes. C'est ce qu'on appelle le légalisme.

### **1.2 Le don de la loi à Israël**

Rappelons qu'Israël a reçu la loi à la montagne de Sinaï, juste après sa sortie d'Égypte. On trouve les dix commandements en Exode 20, et l'alliance entre l'Éternel et le peuple scellée avec du sang en Exode 24.

Pour Israël, le don de la loi était sans aucun doute un privilège. Comme les autres communications de l'Ancien Testament, la loi était une révélation partielle de Dieu, qui devait être complétée lors de la venue de Jésus Christ. Dans les exigences qu'elle imposait, la loi révélait la sainteté de Dieu et sa justice. Et dans les sacrifices qu'elle prescrivait, elle donnait déjà une idée des ressources divines relativement au péché de l'homme. De plus, sous une forme typique, elle annonçait beaucoup de ce qui devait être révélé plus tard, dans le Nouveau Testament.

Par la sagesse qu'ils montraient, les statuts et les ordonnances de la loi divine devaient être la gloire d'Israël parmi les nations : « Vous les garderez et les pratiquerez ; car ce sera là votre sagesse et votre intelligence aux yeux des peuples qui entendront tous ces statuts et diront : Quel peuple sage et intelligent que cette grande nation ! » (Deut. 4:6).

Mais Israël allait-il se montrer à la hauteur du privilège reçu ?

### **1.3 La bonté de Dieu révélée en même temps que sa justice**

C'est à un peuple comblé de ses faveurs que Dieu a donné la loi. Il l'avait délivré de son esclavage en Égypte et avait exercé de terribles jugements sur ses oppresseurs. Il l'avait « porté sur des ailes d'aigles » et « amené à lui ». Il voulait faire de lui « un royaume de sacrificateurs, et une nation sainte » (Ex. 19:4, 6). Il lui avait promis « un pays bon et spacieux... un pays ruisselant de lait et de miel » (3:8). Dès son entrée dans le désert, il lui avait donné la manne et l'eau du rocher (chap. 16 et 17). Ainsi Dieu s'est fait connaître à Israël comme un Dieu de bonté, et pas seulement comme un Dieu qui demandait l'obéissance à ses commandements.

Durant la traversée du désert, Dieu a bien souvent usé de miséricorde envers son peuple, alors qu'il méritait son jugement. Si les conditions de l'alliance du Sinaï avaient été appliquées dans toute leur rigueur, le peuple aurait bien vite été anéanti. « Il dit qu'il les eût détruits, si Moïse, son élu, ne s'était pas tenu à la brèche devant lui, pour détourner sa fureur de sorte qu'il ne les détruisît pas » (Ps. 106:23).

En fait, même si la bonté et la miséricorde de Dieu manifestées dans l'histoire d'Israël sont encore peu de chose relativement à la grâce révélée en plénitude dans le Nouveau Testament, elles ont été à cette époque déjà le refuge et la ressource de la foi.

### **1.4 Une mise à l'épreuve de l'homme**

Le don de la loi à Israël était une épreuve de l'homme par la révélation des exigences divines qui faisaient appel à son obéissance.

Avant même de le placer formellement sous la loi, Dieu a annoncé à son peuple qu'il allait le mettre à l'épreuve. Il en a été ainsi à Mara (Ex. 15:25) et lors du don de la manne (16:4). À la fin de l'histoire du désert, Moïse dit au peuple : « Tu te souviendras de tout le chemin par lequel l'Éternel, ton Dieu, t'a fait marcher ces quarante ans, dans le désert, afin de t'humilier, et de t'éprouver, pour connaître ce qui était dans ton cœur, si tu garderais ses commandements, ou non » (Deut. 8:2). Dieu savait à l'avance ce qu'il y avait dans le cœur humain, mais il fallait que l'expérience en soit faite et que l'homme le sache.

Le résultat de cette épreuve a été la faillite complète de l'homme. L'Ancien Testament le montre par de multiples exemples, et le Nouveau Testament l'établit formellement, tout en indiquant le chemin de salut que Dieu avait prévu dès avant le don de la loi. « La loi est intervenue afin que la faute abondât ; mais là où le péché abondait, la grâce a surabondé » (Rom. 5:20). « Par le commandement », « le péché » — la nature même de l'homme naturel — est devenu « excessivement pécheur » (Rom. 7:13).

### **1.5 L'engagement présomptueux d'Israël**

Dès la délivrance d'Égypte, Dieu avait donc indiqué au peuple le régime sous lequel il allait être placé : celui d'une bénédiction conditionnée à son obéissance. Avant la communication des dix commandements et la conclusion de l'alliance, Dieu a fait connaître au peuple le principe de la loi — qui allait définir le caractère de sa relation avec lui pendant des siècles.

En Exode 19, le peuple, confiant dans ses capacités, répond présomptueusement : « Tout ce que l'Éternel a dit, nous le ferons » (v. 8). Ensuite, dans une solennité propre à développer la crainte dans tous les cœurs, Dieu donne les dix commandements. Effrayés, les fils d'Israël demandent que Dieu ne parle plus directement avec eux, mais que Moïse soit l'intermédiaire entre l'Éternel et eux (20:18, 19). Mais cette crainte momentanée ne les empêche pas de déclarer d'une seule voix, au moment où l'alliance est scellée avec du sang : « Toutes les paroles que l'Éternel a dites, nous les ferons » (24:3) et de répéter : « Tout ce que l'Éternel a dit, nous le ferons, et nous écouterons » (v. 7). Le sang versé dans cette circonstance n'était pas le sang qui purifie du péché. C'était le symbole de la mort de celui qui transgresserait l'alliance. Le peuple, avec inconscience et légèreté, imagine qu'il est capable de la garder. Nous savons ce qu'il en a été.

À la fin de la traversée du désert, Moïse rappelle au peuple les événements qui avaient marqué le don de la loi, environ quarante ans plus tôt. Et nous apprenons là qu'en dépit de l'engagement téméraire du peuple, Dieu avait apprécié la crainte qu'il avait manifestée à l'ouïe de sa voix : « Tout ce qu'ils ont dit, ils l'ont bien dit. Oh ! s'ils avaient toujours ce cœur-là pour me craindre et pour garder tous mes commandements, afin de prospérer, eux et leurs fils, à toujours ! » (Deut. 5:28).

## 1.6 *L'avertissement de Josué*

Josué, le fidèle successeur de Moïse que Dieu a utilisé pour conduire Israël à la conquête de Canaan, est à la fin de sa vie (Jos. 24). Il convoque toutes les tribus d'Israël à Sichem et leur adresse un message de la part de l'Éternel. Il rappelle son œuvre en faveur du peuple, depuis l'époque d'Abraham appelé hors de son pays et de sa parenté jusqu'au jour où Israël est entré en possession du pays promis (24:1-13). Comme dans le chapitre précédent, c'est l'histoire de la fidélité de Dieu, qui a tenu toutes ses promesses (cf. 23:14). Josué conclut : « Et maintenant, craignez l'Éternel, et servez-le en intégrité et en vérité » (24:14). Conscient que des idoles sont toujours présentes parmi le peuple, il l'invite à s'en séparer pour servir l'Éternel seul. Puis il le place devant un choix. Si vous ne voulez pas servir l'Éternel, choisissez parmi les faux dieux qui vous voulez servir, « mais, moi et ma maison, nous servirons l'Éternel » (v. 15). Le peuple est pour ainsi dire piqué au vif, et parle comme s'il allait de soi que lui aussi servira l'Éternel (v. 16-18). Mais Josué insiste : « Vous ne pourrez pas servir l'Éternel ; car il est un Dieu saint, il est un Dieu jaloux » (v. 19). Un Dieu saint : il prend connaissance de vos transgressions et de vos péchés et les jugera. Un Dieu jaloux : il ne supporte pas que vos cœurs s'attachent à d'autres dieux. Alors, en face de l'insistance du peuple (v. 21), Josué conclut : « Et maintenant, ôtez les dieux étrangers qui sont au milieu de vous, et inclinez votre cœur vers l'Éternel, le Dieu d'Israël » (v. 23). Il est très frappant d'entendre les paroles décidées du peuple, déclarant vouloir servir l'Éternel alors que des dieux étrangers se trouvent parmi eux.

## 1.7 *Retours de cœur à la loi*

Dans les scènes que nous venons de voir, les fils d'Israël ont montré de la légèreté à l'égard des exigences de la loi, s'engageant à l'accomplir sans réaliser du tout leur incapacité à le faire. Or la confiance en soi-même est toujours le point de départ d'une chute. Dans ces récits, nous n'avons guère aperçu d'engagement de cœur vers l'Éternel.

Il en est autrement dans quelques épisodes ultérieurs de l'histoire d'Israël, lors de réveils produits par l'Éternel lui-même au sein de son peuple. Dans ces réveils, le retour à la loi était équivalent à un retour vers l'Éternel. Et l'engagement à servir l'Éternel que nous voyons à ces époques ne nous est pas présenté comme un acte de légèreté et de présomption, mais comme un élan de cœur vers Dieu.

### 1.7.1 *au temps d'Asa*

Dès qu'il est établi roi, Asa purifie son royaume de l'idolâtrie qui s'y était établie (2 Chron. 14). Il encourage son peuple à rechercher l'Éternel et à pratiquer sa loi et ses commandements. Lors de l'attaque d'un ennemi puissant, Zérakh l'Éthiopien, il s'appuie entièrement sur l'Éternel et remporte une victoire éclatante. Ensuite, encouragé par un prophète, il poursuit son œuvre de purification et fait disparaître les choses abominables de tout le pays de Juda et de Benjamin. Il est si manifeste que l'Éternel est avec lui que des hommes pieux du royaume des dix tribus passent à lui (15:9).

Nous avons alors ce récit remarquable : « Ils s'engagèrent ensemble à rechercher l'Éternel, le Dieu de leurs pères, de tout leur cœur et de toute leur âme, établissant que quiconque ne rechercherait pas l'Éternel, le Dieu d'Israël, serait mis à mort, tant petit que grand, tant homme que femme. Et ils jurèrent à l'Éternel à haute voix, et à grands cris, et avec des trompettes et des cors. Et tout Juda se réjouit du serment, car ils avaient juré de tout leur cœur, et ils avaient recherché l'Éternel de toute leur âme, et ils l'avaient trouvé » (15:12-15).

Leur engagement ne pouvait pas avoir plus de solidité que tous les engagements qui font appel aux forces de l'homme, et la suite de l'histoire le démontre bien, mais Dieu reconnaît de façon entièrement positive ce mouvement de cœur vers lui.

### 1.7.2 *au temps d'Ézéchias*

Le réveil du temps d'Ézéchias (2 Chron. 29-32) a été encore plus remarquable que celui que nous venons de considérer, et ce roi a été fidèle à l'Éternel jusqu'à la fin de sa vie.

Parvenu au trône à vingt-cinq ans, il ne perd pas un jour pour purifier le temple et rétablir le culte de l'Éternel que son père avait entièrement mis de côté. Il dit et aux lévites : « Maintenant, j'ai à cœur de faire alliance avec l'Éternel, le Dieu d'Israël, afin que l'ardeur de sa colère se détourne de nous » (29:10). (\*)

Sous l'influence de ce roi pieux, mais surtout par l'opération de Dieu dans les cœurs, des fruits admirables sont produits parmi le peuple de Juda. C'est une page de l'histoire d'Israël particulièrement encourageante. L'Écriture rend d'Ézéchias ce témoignage : « Dans toute œuvre qu'il entreprit, dans le service de la maison de Dieu et dans la loi et dans les commandements, pour rechercher son Dieu, il agit de tout son cœur, et prospéra » (31:21).

Malheureusement, les bonnes dispositions du peuple s'effacèrent durant le règne de Manassé, fils d'Ézéchias.

Les diverses alliances faites par Israël avec l'Éternel au cours de son histoire sont simplement des confirmations ou des ratifications de l'alliance du Sinaï (cf. Deut. 29:9-14 ; 2 Chron. 23:16 ; 34:31 ; Esd. 10:3 ; Néh. 9:38). Elles appartiennent à la « première alliance », à « l'ancienne alliance ».

### 1.7.3 *au temps de Josias*

L'histoire de Josias, devenu roi à l'âge de huit ans, est émouvante (2 Chron. 34 et 35). À seize ans, il commence de rechercher Dieu. À vingt ans, il commence de purifier son royaume des lieux et des objets de culte idolâtres dont il est rempli. À vingt-six ans, il entreprend la réparation de la maison de l'Éternel.

Lors de ces travaux, on découvre fortuitement le livre de la loi, perdu à cette époque. Un scribe le lit devant le roi. À l'ouïe des paroles de ce livre, Josias pleure, déchire ses vêtements et s'humilie devant Dieu (34:27). De la part de Dieu, la prophétesse Hulda lui déclare que tout le jugement annoncé dans la loi va tomber bientôt sur le peuple, mais que, parce que « son cœur a été sensible » à la parole de Dieu, ce jugement n'arrivera qu'après qu'il sera recueilli. Et ainsi il ne le verra pas.

Au lieu de se dire : pour moi tout ira bien, tant pis pour le peuple, Josias convoque tout Juda et fait lire publiquement les paroles du livre de la loi qui vient d'être retrouvé. « Et le roi se tint debout à sa place, et fit cette alliance devant l'Éternel, de marcher après l'Éternel et de garder ses commandements et ses témoignages et ses statuts, de tout son cœur et de toute son âme, pour pratiquer les paroles de l'alliance, écrites dans ce livre. Et il fit entrer dans l'alliance tous ceux qui se trouvaient à Jérusalem et en Benjamin ; et les habitants de Jérusalem firent selon l'alliance de Dieu, du Dieu de leurs pères. Et Josias ôta toutes les abominations de tous les pays qui appartenaient aux fils d'Israël, et obligea tous ceux qui se trouvaient en Israël à servir l'Éternel, leur Dieu » (34:31-33).

Le travail de Dieu dans le cœur de Josias, et sans doute aussi dans le cœur de plusieurs fidèles en Israël, a été la base de ce réveil remarquable, mais de courte durée.

### 1.7.4 *au temps de Néhémie*

Très peu de temps après la mort de Josias, le jugement inexorable de Dieu sur son peuple s'exécuta. Nebucadnetsar, roi de Babylone, conquiert la terre d'Israël, détruit la ville de Jérusalem et le temple de l'Éternel, et déporta le peuple à Babylone.

Soixante-dix ans plus tard, Dieu inclina en faveur des Juifs le cœur de Cyrus, roi de Perse, qui dominait le monde à cette époque. Il leur fut accordé la possibilité de retourner dans leur pays, et d'y rebâtir la ville et le temple. D'entre tous les dispersés d'Israël, un résidu d'environ 50'000 personnes revint dans le pays et reconstruisit le temple, puis les murailles de la ville et les maisons. Le détail de tout cela nous est donné dans les livres d'Esdras et de Néhémie.

Le chapitre 8 de Néhémie nous rapporte une lecture publique du livre de la loi de Moïse, depuis l'aube jusqu'à midi, devant tous ceux qui étaient en âge de comprendre. On lisait distinctement et les lévites expliquaient ce qui était lu (v. 1-8). Cette lecture eut des effets remarquables : tout d'abord les pleurs de l'humiliation, puis la joie d'avoir compris la parole de Dieu, et enfin le désir d'en connaître davantage (v. 9-13). Les enseignements relatifs à la fête des tabernacles furent redécouverts, et mis aussitôt en pratique de façon littérale, ce qui ne s'était pas fait depuis l'époque de Josué. Durant les sept jours de la fête, on lut dans le livre de la loi de Dieu, et il y eut une très grande joie (v. 14-18).

Le chapitre 9 nous présente une scène qui eut lieu quelques jours plus tard : humiliation, séparation d'avec les étrangers au peuple de Dieu, lecture du livre de la loi et confession. Ensuite, les lévites adressent à Dieu une prière remarquable. Ils rappellent tout d'abord la bonté et la fidélité de Dieu au cours de l'histoire d'Israël, et comment ses « grandes compassions » ont répondu aux « grands outrages » du peuple (v. 18, 19, 26, 27).

Tout ceci aboutit à la conclusion d'une « ferme alliance » (v. 38), faite par écrit et scellée par un grand nombre de personnes qui s'engagent solennellement à « marcher selon la loi de Dieu » et à « observer et pratiquer tous les commandements de l'Éternel » (10:29).

### **1.8 Conclusion**

Tous ces retours d'Israël à la loi ont certainement été — tout au moins pour ceux qui en ont pris l'initiative — des élans de cœur vers Dieu, des prises de conscience de la volonté divine, marqués par l'humble sentiment de la faiblesse de l'homme à cet égard. Pour des hommes placés sous la loi, c'étaient des sentiments justes, que l'Éternel avait produits dans les cœurs et qu'il appréciait à leur valeur.

Ces réveils en Israël sont pleins d'instruction pour nous. Ils nous engagent à revenir à la parole de Dieu, à juger nos manquements et à nous en humilier. Ils nous montrent les dangers que comporte l'assimilation au monde qui nous entoure, et nous encouragent à attacher nos cœurs au Seigneur. Mais quand nous voyons ces fidèles s'engager à garder les commandements de Dieu, nous n'avons pas à suivre leur exemple sur ce point, bien qu'il ait été juste qu'ils le fassent. L'expérience de la loi est achevée. L'incapacité de l'homme à tenir ses engagements ou à respecter ses bonnes résolutions est démontrée.

Le chrétien doit savoir que, même s'il possède une nouvelle nature qui aime le bien et qui hait le mal, il n'a en lui-même aucune force. Il dépend entièrement de Dieu pour marcher fidèlement dans un chemin où il peut l'honorer.

## **2 Le légalisme des pharisiens**

Le légalisme est l'attachement déplacé à une loi religieuse que l'on observe surtout dans ses aspects extérieurs. Les Écritures nous mettent en garde contre ses différentes manifestations, particulièrement contre les prescriptions humaines ajoutées à la révélation divine.

Le comportement des pharisiens et des chefs religieux avec lesquels le Seigneur Jésus a eu affaire est précisément du légalisme. Il est si abject que nous pourrions être tentés de détourner les yeux d'un tel objet le plus vite possible. Mais les Évangiles nous décrivent cela avec beaucoup de détails pour nous avertir. Considérons soigneusement ce que la Parole nous enseigne à ce sujet. Veillons, les mêmes tendances sont dans nos propres cœurs.

Les Juifs étaient les dépositaires des oracles de Dieu, qu'ils étaient seuls au monde à posséder. En outre, ils étaient les objets des bénédictions inconditionnelles que Dieu avait promises à Abraham. Ils avaient des privilèges immenses ! Mais cela les a conduits à un sentiment de supériorité et d'orgueil religieux. Ils méprisaient les gens des nations.

Les vrais chrétiens aujourd'hui peuvent se sentir très isolés dans un monde qui rejette toujours davantage les principes divins. Mais le privilège que nous possédons, et qui nous distingue nettement du monde dans lequel nous vivons, nous conduira-t-il à nous sentir supérieurs à ceux qui nous entourent, ou bien, dans la conscience de notre indignité et de nos propres manquements, nous stimulera-t-il à faire briller autour de nous la lumière de Christ ?

Cherchons à tirer instruction pour nous-mêmes des reproches que le Seigneur Jésus a dû adresser aux pharisiens, aux scribes et aux conducteurs religieux d'Israël.

### **2.1 Une attention sélective aux commandements divins**

Une forme du légalisme est l'importance exagérée attribuée à certains commandements de Dieu au détriment d'autres. Par exemple, les pharisiens font des reproches aux disciples de Jésus parce qu'ils arrachent des épis le jour du sabbat pour satisfaire leur faim (cf. Matt. 12:1-8). La loi autorisait une telle cueillette (Deut. 23:25) et permettait de se nourrir aussi le jour du sabbat. Ainsi, les pharisiens condamnaient ceux qui n'étaient pas coupables. Ils oubliaient la miséricorde, que Dieu demandait tout autant que le respect du sabbat. « Si vous aviez connu ce que c'est que : « Je veux miséricorde et non pas sacrifice », vous n'auriez pas condamné ceux qui ne sont pas coupables » (v. 7).

### **2.2 Les commandements divins utilisés pour condamner un innocent**

Les pharisiens haïssent Jésus et cherchent continuellement une occasion pour l'accuser. Un jour de sabbat, un homme ayant la main paralysée se trouve dans la synagogue. Les pharisiens observent Jésus, « pour voir s'il le guérirait le jour de sabbat, afin de l'accuser » (Marc 3:1 ; cf. Matt. 12:9-13). Ils savent que Jésus guérit le jour du sabbat, et saisissent cette occasion pour avoir de quoi le condamner. Eux-mêmes délivrent leur brebis si elle tombe dans une fosse le jour du sabbat. Jamais la loi de Moïse, si stricte qu'elle soit concernant le sabbat, n'avait interdit de faire du bien ce jour-là. Mais ces gens veulent trouver Jésus en faute, et prétendent le faire sur la base des commandements de Dieu.

### **2.3 La tradition**

Les chefs des Juifs montrent que leur tradition a plus d'importance pour eux que les commandements de Dieu. Ils font des reproches à Jésus parce que « ses disciples ne lavent pas leurs mains quand ils mangent du pain », transgressant ainsi « la tradition des anciens » (Matt. 15:1-11 ; Marc 7:1-16). Confondant la pureté du cœur et la propreté des mains, ils pensaient pouvoir se purifier de leurs manquements en se lavant les mains. Mais le Seigneur démasque leur fausseté et montre comment leur tradition les conduisait à mettre de côté les devoirs élémentaires des enfants envers leurs parents. Il leur dit : « Ésaïe a bien prophétisé de vous, hypocrites ; comme il est écrit : Ce peuple-ci m'honore des lèvres, mais leur cœur est fort éloigné de moi ; mais ils m'honorent en vain, enseignant, comme doctrines, des commandements d'hommes ».

## 2.4 *L'intérieur et l'extérieur*

L'épisode sur lequel nous venons de nous arrêter montre le danger d'attacher une grande importance à nos actes extérieurs, visibles de ceux qui nous entourent, et de ne pas en donner à l'état de notre cœur, que Dieu seul voit. Or c'est du cœur corrompu que découlent tous les actes mauvais que peut commettre l'homme (Matt. 15:19, 20). Le Seigneur revient à plusieurs reprises sur ce misérable comportement des pharisiens, qui soignaient l'apparence extérieure tout en étant indifférents à l'état intérieur. « Pour vous, pharisiens, vous nettoyez le dehors de la coupe et du plat, mais au-dedans vous êtes pleins de rapine et de méchanceté » (Luc 11:39). « Pharisien aveugle ! nettoie premièrement le dedans de la coupe et du plat, afin que le dehors aussi soit net » (Matt. 23:26).

## 2.5 *Une façon de tranquilliser sa conscience*

On peut être très soigneux sur certains détails de conduite, et entièrement négligent sur d'autres qui sont plus importants. Le respect scrupuleux de quelques pratiques religieuses sert à tranquilliser sa propre conscience et à tromper son entourage. Le Seigneur condamne sévèrement cette attitude : « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! car vous payez la dîme de la menthe et de l'aneth et du cumin, et vous avez laissé les choses plus importantes de la loi, le jugement et la miséricorde et la fidélité ; il fallait faire ces choses-ci, et ne pas laisser celles-là » (Matt. 23:23).

## 2.6 *Enseigner et pratiquer*

Il peut y avoir une grande différence entre ce qu'on enseigne aux autres et ce qu'on pratique soi-même. Les scribes et les pharisiens étaient très exigeants quant aux obligations qu'ils imposaient à ceux qu'ils enseignaient, mais entièrement relâchés quant à leur propre comportement. Le Seigneur dit d'eux : « Ils lient des fardeaux pesants et difficiles à porter, et les mettent sur les épaules des hommes, mais eux, ils ne veulent pas les remuer de leur doigt » (Matt. 23:4).

## 2.7 *Éviter la souillure*

Pour terminer, arrêtons-nous sur ce qui constitue le couronnement du légalisme des conducteurs religieux d'Israël. Au moment où ils livrent le Juste entre les mains du gouverneur romain et demandent sa mort, ils ne veulent pas entrer eux-mêmes dans le prétoire afin de ne pas se souiller, et de pouvoir manger la Pâque (Jean 18:28). Attentifs à éviter une prétendue souillure résultant du fait de poser leurs pieds dans ce lieu, ils sont insensibles à l'horrible injustice qu'ils commettent en réclamant la condamnation de l'innocent, et en rejetant le Fils de Dieu venu à eux dans une parfaite grâce. Véritablement, le cœur humain est tel qu'il peut s'attacher à l'observation de détails religieux tout en étant aussi éloigné de Dieu que possible.

Que Dieu nous donne de sonder nos propres cœurs dans sa lumière !

## 3 *La loi au temps de la grâce*

### 3.1 *La fin de la loi*

La loi de Moïse — donnée par l'Éternel au peuple d'Israël comme constituant la base de ses relations avec lui — n'était pas destinée à être toujours en vigueur. C'était une épreuve de l'homme. Serait-il capable de garder les commandements de Dieu ? Entouré des bontés de Dieu et des privilèges immenses qui lui avaient été accordés, le peuple d'Israël allait-il tenir ses engagements ? L'expérience a montré une faillite totale — celle d'Israël, celle de l'homme.

Les bénédictions divines assurées à Israël — et même à toutes les nations — ont leur origine dans les promesses inconditionnelles faites à Abraham (Gal. 3:8, 16). Elles devaient se réaliser, et se réalisent en effet, par la venue de Christ. Mais entre les promesses et leur accomplissement, Dieu a jugé bon d'insérer la loi. « La loi est intervenue afin que la faute abondât ; mais là où le péché abondait, la grâce a surabondé » (Rom. 5:20). La loi « a été ajoutée à cause des transgressions, jusqu'à ce que vînt la semence à laquelle la promesse est faite » (Gal. 3:19). Les mots « intervenue » et « ajoutée » soulignent le caractère transitoire de la dispensation de la loi. Elle a été donnée dans le but de faire ressortir le mal par des transgressions. Mais « Christ est la fin de la loi pour justice à tout croyant » (Rom. 10:4).

Bien sûr, la notion de bien et de mal est la même à toutes les époques. Elle est définie par la pensée de Dieu, et non par ce que l'homme ressent, estime ou décide. Dans la loi, Dieu a révélé ce qui est bien et ce qui est mal à ses yeux, et cela est aussi invariable que lui-même. Cependant, outre les enseignements d'ordre moral — c'est-à-dire quant à ce qui est bien et mal — la loi comportait aussi des ordonnances cérémonielles. La plupart d'entre elles, si ce n'est toutes, étaient des types de ce qui devait être introduit par la venue de Christ. Elles étaient « des ordonnances charnelles imposées jusqu'au temps du redressement » (Héb. 9:10). Ce temps étant venu, elles gardent leur intérêt typique, mais sont devenues « de misérables éléments » si l'on veut y asservir les chrétiens (Gal. 4:9).

### 3.2 *La difficulté des croyants juifs*

Au début de l'époque chrétienne, la plupart de ceux qui ont cru en Jésus avaient été élevés dans le judaïsme. Ils ont reçu Jésus comme le Messie que Dieu avait promis, comme le Sauveur. Ils ont compris qu'il était mort pour la rémission de leurs péchés, et que de tout ce dont ils n'avaient pu « être justifiés par la loi de Moïse », ils étaient justifiés par la foi en lui (Act. 13:39).

Mais il leur était très difficile d'abandonner les pratiques rituelles qu'ils avaient observées dès leur enfance, et qui étaient leur devoir sous la loi. De nombreux passages des Actes et des épîtres nous montrent cette difficulté, qui a même été parfois une source de conflit entre les croyants.

Dans une vision, Dieu a fait comprendre à Pierre qu'il n'avait pas à tenir pour impur ce que Dieu avait purifié (Act. 10:15). L'apôtre a appris que les viandes interdites autrefois aux Israélites ne l'étaient pas aux chrétiens, et, chose plus importante, que les Juifs n'avaient pas à considérer les gens des nations comme impurs. Le salut n'était pas réservé aux Juifs. Ceci avait déjà été clairement annoncé par le Seigneur Jésus au moment où il s'en était allé. Il avait dit à ses disciples : « Allez dans tout le monde, et prêchez l'évangile à toute la création » (Marc 16:15). « Allez donc, et faites disciples toutes les nations » (Matt. 28:19).

La visite de Pierre chez Corneille, centurion romain, a inauguré la prédication de l'évangile aux nations (Act. 10:34-48). Mais nous voyons que pour « ceux de la circoncision » — c'est-à-dire pour les chrétiens juifs — l'acte de Pierre qui ouvrait la porte aux nations a été difficile à accepter (cf. Act. 11:1-18). Conscients des privilèges du peuple juif, ils entretenaient un sentiment de supériorité vis-à-vis des gens des nations. Traitant de ce sujet, l'apôtre Paul dira plus tard que, par la croix, Jésus a « tué l'inimitié », qu'il a « aboli dans sa chair l'inimitié » (Éph. 2:14-16). Il s'agit de l'inimitié entre Juifs et nations, résultant des privilèges juifs.

### 3.3 *La rencontre de Jérusalem (Actes 15)*

En raison de la persécution qu'ils subissaient, les premiers chrétiens ont été dispersés, et cette dispersion a favorisé la prédication de l'évangile parmi les nations. Le livre des Actes mentionne notamment le cas de la ville d'Antioche, où « un grand nombre, ayant cru, se tournèrent vers le Seigneur » (11:21). C'est là que s'est formée la première assemblée des nations dont nous ayons connaissance, la communion avec l'assemblée à Jérusalem étant soigneusement établie par des contacts fraternels (v. 22, 23). Paul et Barnabas ont

enseigné à Antioche durant une année (v. 26) et c'est de là qu'ils sont partis — avec la main d'association de l'assemblée — pour un voyage missionnaire en Asie mineure (13:1-3). C'est là aussi qu'ils sont revenus pour raconter à l'assemblée « toutes les choses que Dieu avait faites avec eux » (14:26-28).

Au chapitre 15 apparaît une grande difficulté. Des croyants juifs viennent de Judée à Antioche et enseignent les frères en disant : « Si vous n'avez pas été circoncis selon l'usage de Moïse, vous ne pouvez être sauvés » (v. 1). Paul et Barnabas discernent immédiatement le danger d'un tel enseignement et s'y opposent fermement. Avec la pleine communion de l'assemblée, Paul, Barnabas et quelques autres frères montent à Jérusalem pour examiner cette affaire avec les apôtres et les anciens de l'assemblée. Parlant de ces événements, Paul dira plus tard qu'il n'était pas question pour lui de céder, même un instant, à « de faux frères, furtivement introduits, qui s'étaient insinués pour épier la liberté que nous avons dans le Christ Jésus, afin de nous réduire à la servitude » (Gal. 2:4, 5).

À Jérusalem, la rencontre a lieu et commence par une grande discussion (v. 7). Mais Dieu opère merveilleusement dans les cœurs pour que soient maintenues aussi bien la vérité de l'évangile que la communion entre les assemblées. Pierre dit à ses frères, en parlant de la loi : « Maintenant donc, pourquoi tentez-vous Dieu, en mettant sur le cou des disciples un joug que ni nos pères ni nous n'avons pu porter ? » (v. 10). Cet entretien conduit les apôtres et les anciens à une même pensée. Une lettre, à laquelle s'associe toute l'assemblée, est écrite « aux frères d'entre les nations qui sont à Antioche » et ailleurs (v. 23). Elle contient notamment : « Il a semblé bon au Saint Esprit et à nous de ne mettre sur vous aucun autre fardeau que ces choses-ci qui sont nécessaires : qu'on s'abstienne des choses sacrifiées aux idoles, et du sang, et de ce qui est étouffé, et de la fornication » (v. 28, 29). L'interdiction de manger du sang date de bien avant la loi du Sinaï, et elle est rappelée ici. La séparation de l'idolâtrie et de la corruption morale des nations est un élément de base de la conduite du croyant, en tout temps.

Cette rencontre, marquée de l'autorité du Saint Esprit, concluait que les chrétiens des nations n'étaient pas assujettis à la loi de Moïse. Mais elle laissait dans l'ombre ce qui concernait les chrétiens juifs. Dieu a supporté — du moins pendant un temps — que ceux-ci pratiquent encore les ordonnances de la loi. Ils n'avaient pas compris la liberté chrétienne. C'est ce que l'on voit en Actes 21, lors de la dernière visite de Paul à Jérusalem. Les frères lui font le reproche : « Tu vois, frère, combien il y a de milliers de Juifs qui ont cru ; et ils sont tous zélés pour la loi. Or ils ont ouï dire de toi, que tu enseignes à tous les Juifs qui sont parmi les nations de renoncer à Moïse, disant qu'ils ne doivent pas circoncire leurs enfants, ni vivre selon les coutumes. Qu'est-ce donc ? » (v. 20-22). L'apôtre s'est trouvé alors dans une situation inextricable, de laquelle il a été délivré par son emprisonnement — selon les voies souveraines de Dieu.

### **3.4 Chacun de nous rendra compte pour lui-même à Dieu**

Dans le chapitre 14 de l'épître aux Romains, l'apôtre donne des instructions en vue du maintien de l'harmonie entre frères, dans le respect et le support mutuels. Il parle de « forts » et de « faibles » en foi, désignant par là les croyants qui étaient affranchis des prescriptions de la loi et ceux qui croyaient devoir y être encore soumis. « Que chacun soit pleinement persuadé dans son propre esprit ! » (v. 5). Que chacun agisse sur un principe de foi ! (v. 23). Dieu reconnaît ce qui est fait pour lui, quelle que soit la mesure de connaissance de ceux qui agissent dans sa crainte, et peuvent lui rendre grâce en tout ce qu'ils font (v. 6). Que « le fort » ne méprise pas « le faible », et que « le faible » ne juge pas « le fort » (v. 3) ! « Ne nous jugeons donc plus l'un l'autre » et prenons garde à « ne pas mettre une pierre d'achoppement ou une occasion de chute devant notre frère » (v. 13) — surtout s'il est « faible » (cf. Rom. 15:1 ; 1 Cor. 8:9).

### **3.5 L'égarement des Galates**

Paul se souvenait avec émotion de l'accueil chaleureux qu'il avait reçu lorsqu'il avait visité la Galatie pour y annoncer l'évangile (Gal. 4:14, 15). Quelques années plus tard, il écrit à ses « enfants » dans la foi, étant en perplexité à leur sujet (v. 19, 20). Les assemblées qui s'étaient formées dans cette contrée étaient composées essentiellement de gens des nations. Mais des docteurs juifs étaient venus à eux, s'efforçant de mettre les croyants sous la loi. Hélas ! ils avaient largement réussi. En apprenant cela, l'apôtre leur écrit « de sa propre main » une lettre émouvante, dans laquelle s'entremêlent les appels, les reproches, les enseignements et les cris d'angoisse de son cœur. Ils avaient reçu, apparemment sans résistance, « un évangile différent » de celui que Paul leur avait prêché, en fait un évangile « qui n'en est pas un autre » (1:6, 7). Ils avaient été « ensorcelés » (3:1) par des gens qui ne gardaient pas la loi, mais voulaient imposer la circoncision aux chrétiens pour avoir eux-mêmes « une belle apparence dans la chair », « afin qu'ils ne soient pas persécutés à cause de la croix de Christ », et « afin de se glorifier » dans ceux dont ils faisaient leurs disciples (6:12, 13).

L'apôtre affirme énergiquement : « Tous ceux qui sont sur le principe des œuvres de loi sont sous malédiction » (3:10). La base de notre relation avec Dieu n'est pas la loi — ce qui ne pourrait qu'amener notre condamnation — mais la foi.

« Nous avons cru au Christ Jésus, afin que nous soyons justifiés sur le principe de la foi en Christ et non pas sur le principe des œuvres de loi : parce que sur le principe des œuvres de loi, nulle chair ne sera justifiée » (2:16). Notre relation avec la loi est définie par la mort de Christ. « Car moi, par la loi, je suis mort à la loi, afin que je vive à Dieu » (2:19).

La loi fait un tout. Imposer la circoncision, ou une autre ordonnance de la loi, c'est placer les gens sous son autorité. « Voici, moi Paul, je vous dis que si vous êtes circoncis, Christ ne vous profitera de rien ; et je proteste de nouveau à tout homme circoncis qu'il est tenu d'accomplir toute la loi. Vous vous êtes séparés de tout le bénéfice qu'il y a dans le Christ, vous tous qui vous justifiez par la loi ; vous êtes déçus de la grâce » (5:2-4).

Or ce qui est en cause, ce n'est pas seulement le moyen d'être justifié devant Dieu. Car la loi n'est pas davantage la règle de vie du chrétien que le moyen de sa justification. Il a été abondamment démontré que l'homme est incapable de garder la loi. Il n'a en lui-même aucune force pour éviter le mal et accomplir le bien. Les obligations ou les interdictions que peut lui imposer une loi ne lui donnent pas la force dont il manque totalement. Mais, dit l'apôtre, « marchez par l'Esprit, et vous n'accomplirez point la convoitise de la chair » (5:16). Nous avons besoin de cette puissance divine pour marcher d'une manière qui honore Dieu, sur les traces de Jésus notre Sauveur. « Le fruit de l'Esprit est l'amour, la joie, la paix, la longanimité, la bienveillance, la bonté, la fidélité, la douceur, la tempérance » (5:22). C'est ce qu'il produit en nous si nous le laissons agir, et « contre de telles choses, il n'y a pas de loi » (v. 23).

Ainsi, la liberté dans laquelle Christ nous a placés en nous affranchissant ne doit pas être utilisée comme « une occasion pour la chair » de se manifester et de produire ses œuvres détestables (5:1, 13, 19). Le chrétien n'est « pas sous la loi », et dans l'état normal des choses, il est « conduit par l'Esprit » (cf. v. 18).

Dans un style tout différent, l'apôtre développe méthodiquement toutes ces vérités dans l'épître aux Romains, non pas cette fois pour venir au devant d'un danger imminent, mais pour instruire et édifier les croyants.

### **3.6 Les dangers auxquels étaient exposés les Colossiens**

Les croyants de Colosses étaient un sujet de préoccupation pour l'apôtre Paul, mais il pouvait encore se réjouir à leur sujet, en voyant leur ordre et la fermeté de leur foi en Christ (2:1, 5). Ils étaient en danger de se laisser éloigner de Christ par des enseignements

d'ordre philosophique et judaïque. « Prenez garde que personne ne fasse de vous sa proie par la philosophie et par de vaines déceptions, selon l'enseignement des hommes, selon les éléments du monde, et non selon Christ » (v. 8).

Ces éléments dangereux comportaient notamment un asservissement à la loi. À ce sujet, Paul présente ici l'un des aspects de l'œuvre de Christ à la croix : « ...ayant effacé l'obligation qui était contre nous, laquelle consistait en ordonnances et qui nous était contraire, et il l'a ôtée en la clouant à la croix » (v. 14). Ce n'est pas la loi elle-même qui a été clouée à la croix, c'est « l'obligation », notre assujettissement à elle. Ceci rejoint l'enseignement de Romains 7:4 et de Galates 2:19.

L'apôtre poursuit : « Que personne donc ne vous juge en ce qui concerne le manger ou le boire, ou à propos d'un jour de fête ou de nouvelle lune, ou de sabbats, qui sont une ombre des choses à venir ! » (v. 16, 17). On discerne ici l'effort des docteurs judaïsants d'assujettir les chrétiens aux prescriptions de la loi de Moïse. Paul ajoute : « Que personne ne vous frustre du prix du combat, faisant sa volonté propre... dans le culte des anges, s'ingérant dans les choses qu'il n'a pas vues » (v. 18). Il s'agit ici d'enseignements extrabibliques qu'on mêlait aux éléments judaïques. Tout cela éloignait de Christ.

Dans les versets 20 à 23, l'apôtre met les croyants en garde contre le danger d'établir des ordonnances, quelles qu'elles soient : « ne prends pas, ne goûte pas, ne touche pas ! ... selon les commandements et les enseignements des hommes ». C'est le danger du légalisme. On institue des règles, qui peuvent bien avoir « une apparence de sagesse », mais qui ont finalement pour but « la satisfaction de la chair ». En effet, elles mettent en honneur ceux qui apparemment les respectent, et nourrissent leur orgueil. Instituer des ordonnances est en contradiction avec le fait essentiel que « nous sommes morts avec Christ aux éléments du monde ».

Au cours des siècles, les chrétiens ont toujours été exposés à ce danger du légalisme, qui conduit à remplacer la puissance de l'Esprit dans le cœur et la conscience par des formes religieuses de toute nature.

## **4 Le Seigneur Jésus et la loi**

### **4.1 Introduction**

« Quand l'accomplissement du temps est venu, Dieu a envoyé son Fils, né de femme, né sous la loi, afin qu'il rachetât ceux qui étaient sous la loi, afin que nous recevions l'adoption » (Gal. 4:4, 5). Bien qu'il soit venu pour introduire quelque chose d'incomparablement meilleur, le Seigneur Jésus s'est lui-même entièrement soumis à la loi. Il en a été ainsi dès son enfance. Ses parents, lorsqu'il avait huit jours, l'ont fait circoncire et l'ont présenté à Dieu comme un premier-né, selon la loi de Moïse (Luc 2:21-24).

Tout au long de sa vie et jusque dans sa mort, la loi de Dieu demeurait en lui, ainsi que l'annonçait prophétiquement le psaume 40 : « C'est mes délices, ô mon Dieu, de faire ce qui est ton bon plaisir, et ta loi est au-dedans de mes entrailles » (v. 8). Ce passage disait déjà que Dieu ne prenait pas plaisir aux sacrifices de la loi (v. 6). Ils ne pouvaient sauver l'homme et le rendre juste. Le Dieu qui veut le salut des pécheurs avait d'autres plans. L'épître aux Hébreux cite le psaume 40, et met dans la bouche du Seigneur les mots : « Voici, je viens pour faire ta volonté » (10:9). « C'est par cette volonté que nous avons été sanctifiés, par l'offrande du corps de Jésus Christ faite une fois pour toutes » (v. 10). Le « premier » état de choses a été ôté, et le « second » établi (v. 9).

La pleine révélation de ce nouvel état de choses n'a été faite qu'après l'accomplissement complet de l'œuvre de salut qui en est le fondement, donc après la mort de Jésus, sa résurrection et son élévation dans la gloire.

Nous allons nous arrêter ici sur ce que les Évangiles nous révèlent concernant la position personnelle du Seigneur relativement à la loi durant la période de transition que constitue sa vie sur la terre.

### **4.2 Venu non pour abolir la loi mais pour l'accomplir**

Dans le Sermon sur la montagne, le Seigneur dit : « Ne pensez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes ; je ne suis pas venu pour abolir, mais pour accomplir » (Matt. 5:17). De façon générale, « la loi » peut signifier les livres de la loi ou les commandements de la loi. Jésus est venu pour réaliser tout ce qui était annoncé à son sujet dans les Écritures, et il est le seul homme qui a parfaitement accompli toutes les exigences de la loi. Il a souvent été accusé par les Juifs de transgresser les commandements divins, mais en fait il les a respectés et mis en pratique de manière complète, contrairement à eux qui en négligeaient le sens profond et s'attachaient surtout aux formes extérieures.

### **4.3 Plus loin que la loi**

Cependant, le Seigneur a demandé beaucoup plus que ce que la loi prescrivait. Elle ordonnait de ne pas tuer, mais Jésus dit que celui qui se met en colère contre son frère a déjà péché (v. 21, 22). La loi condamnait l'adultère, mais le Seigneur met le doigt sur la racine de ce péché, le regard de convoitise (v. 27, 28). La loi disait « œil pour œil, et dent pour dent », et les Juifs en avaient déduit qu'ils étaient autorisés à se venger, mais le Seigneur leur enseigne à ne pas résister au mal : « Si quelqu'un te frappe sur la joue droite, présente-lui aussi l'autre » (v. 38, 39). La loi disait « Tu aimeras ton prochain » et les Juifs en avaient conclu qu'ils pouvaient haïr leur ennemi — ce qui était leur interprétation de la loi. Le Seigneur va manifestement plus loin que la loi lorsqu'il déclare : « Mais moi, je vous dis : Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous font du tort et vous persécutent » (v. 43, 44).

Les Évangiles nous montrent comment notre Seigneur a lui-même parfaitement manifesté cette grâce dans tous ses contacts avec les hommes pécheurs.

### **4.4 Un jeune homme renvoyé à la loi**

Le jeune homme riche pensait avoir gardé tous les commandements de la loi dès sa jeunesse (Marc 10:17-27). Et pourtant il n'était pas tranquille. Lorsqu'il s'approche de Jésus en lui demandant : « Que ferais-je afin que j'hérite de la vie éternelle ? », le Seigneur le laisse sur le terrain de la loi, et lui rappelle les divers commandements. « Et Jésus, l'ayant regardé, l'aima, et lui dit : Une chose te manque : va, vends tout ce que tu as et donne aux pauvres..., et viens, suis-moi » (v. 21). Ce jeune homme ignorait son déficit relativement aux exigences de la loi. Son cœur était attaché à ses richesses, et s'il doit choisir entre elles et Jésus, il renoncera à Jésus et s'en ira tout triste. « Viens, suis-moi ! » s'adresse à chacun de nous. S'il y a des choses qui nous empêchent de venir à Jésus et de le suivre, nous perdons tout.

### **4.5 Un docteur de la loi renvoyé et la loi**

Un rabbin juif adresse au Seigneur une question semblable à celle du jeune homme riche, mais dans un esprit différent. Il se lève « pour l'éprouver » et lui demande : « Maître, que faut-il que j'aie fait pour hériter de la vie éternelle ? » (Luc 10:25). Le Seigneur le renvoie aussi à la loi. Si quelqu'un veut « faire » quelque chose pour avoir la vie, qu'il accomplisse la loi, s'il le peut ! À la demande du Seigneur : « Qu'est-il écrit dans la loi ? », le rabbin rappelle deux commandements qui résument tous les autres : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur... et ton prochain comme toi-même » (v. 27). Jésus lui dit : « Fais cela, et tu vivras ». Mais l'homme a probablement conscience de ne pas avoir toujours aimé son prochain comme lui-même. Aussi s'engage-t-il sur un terrain de raisonnement. Voulant se justifier, il demande : « Et qui est mon prochain ? » (v. 29). Le Seigneur lui répond par le moyen de la

parabole du Bon Samaritain. La conclusion de celle-ci : « Va, et toi fais de même » (v. 37) était une réponse à la question posée. Le Samaritain ne s'était pas embarrassé de questions pour savoir qui était son prochain. Il avait vu un homme à demi-mort au bord du chemin et avait pris soin de lui avec amour.

Mais la parabole nous enseigne bien davantage. Dans notre état naturel, nous sommes tous dans la situation sans espoir de l'homme tombé entre les mains des voleurs et laissé à demi-mort au bord du chemin. Le sacrificateur et le lévite, représentants de la loi, ne nous sont d'aucun secours. Mais le Seigneur Jésus a suivi le parcours d'abaissement évoqué par celui du Samaritain. Dans sa miséricorde, il s'est approché de nous avec compassion pour nous arracher à une perdition certaine. Ce n'est pas d'une loi que nous avons besoin, c'est d'un Sauveur. Avons-nous tous compris cela ?

#### **4.6 Des guérisons le jour du sabbat**

Notre Seigneur a accompli beaucoup de miracles de guérison le jour du sabbat. Il a guéri un homme à la main sèche (Matt. 12:10), une femme courbée depuis dix-huit ans (Luc 13:11), un homme hydropique (Luc 14:2), le paralytique de Béthesda (Jean 5), l'aveuglé (Jean 9), et sans doute beaucoup d'autres.

L'Ancien Testament donnait une grande importance au jour du sabbat. La prescription divine à ce sujet constituait même l'un des dix commandements de la loi, et sa transgression était punie de mort (cf. Nomb. 15:32). À l'époque où Jésus était sur la terre, les Juifs gardaient scrupuleusement ce jour quant à leur comportement extérieur, mais négligeaient entièrement leur véritable relation avec Dieu. Pour certaines choses, ils n'avaient pas égard au sabbat, par exemple pour circoncire un enfant, pour mener leur bétail à l'abreuvoir ou pour retirer d'une fosse une de leurs bêtes (Jean 7:22 ; Luc 13:15 ; Matt. 12:11). Le Seigneur ne leur en fait aucun reproche, et montre que lui aussi accomplissait des œuvres de bonté et de délivrance — combien plus grandes ! — le jour du sabbat. En fait, ils cherchaient des motifs d'accusation contre lui et étaient totalement incohérents dans leurs jugements. Nous voyons ici le misérable usage que l'homme peut faire des commandements de Dieu.

Le Seigneur met en évidence leur folie et les confond en plusieurs occasions. Par exemple, alors qu'ils l'observent pour voir s'il va guérir un infirme, Jésus leur demande : « Est-il permis de guérir un jour de sabbat ? » (Luc 14:3). Ils n'osent pas répondre, et Jésus guérit le malade.

#### **4.7 Mon Père travaille et moi je travaille**

La scène de la guérison du paralytique de Béthesda, en Jean 5, a un caractère tout particulier.

Dans d'autres occasions où les Juifs avaient fait des reproches au Seigneur ou à ses disciples, Jésus avait seulement mis en évidence l'absurdité de leur revendication. Ce qu'ils condamnaient, par exemple le fait de guérir un homme infirme le jour de sabbat, ou de satisfaire sa faim en arrachant quelques épis le long du chemin, n'était pas contraire à la loi (Matt. 12:1-8). Dans sa substance, celle-ci prescrivait l'amour du prochain. Il était donc « permis de faire du bien le jour de sabbat » (v. 12). Leur reproche n'était que du légalisme, une application erronée de la loi, l'attachement à l'aspect extérieur des choses alors que leur aspect profond et intérieur était ignoré ou mis de côté.

En Jean 5, le reproche des Juifs est également injustifié (v. 16 ; cf. 7:23), mais le Seigneur saisit cette occasion pour montrer que le sabbat n'a plus sa raison d'être. La dispensation de la loi est achevée. Le sabbat était un signe entre l'Éternel et les fils d'Israël (Ex. 31:13, 17). Il évoquait le repos de Dieu après les six jours de la création, et indiquait que Dieu voulait faire entrer l'homme dans son repos, le faire participer à ce repos. Mais le péché était entré dans le monde et avait tout gâté. Et dans un monde où l'homme souffre sous les conséquences du péché, le Dieu d'amour ne peut pas se reposer. « Mon Père travaille jusqu'à maintenant, et moi je travaille », dit le Seigneur aux Juifs (v. 17).

Travail d'amour de notre Seigneur tout au long de sa vie ! Merveilleux travail réalisé dans une unité parfaite avec Dieu qu'il était venu faire connaître !

La situation du paralytique de Béthesda est une illustration de celle de l'homme sous la loi. La bonté de Dieu avait pourvu à un moyen de délivrance : un ange venait de temps en temps agiter l'eau du réservoir, et le premier qui y entraient était guéri. Mais cela supposait que l'homme aurait la force de s'avancer jusqu'à l'eau.

Or ce paralytique qui attendait là depuis 38 ans n'avait jamais ni la force ni la possibilité de profiter de ce moyen de salut. Pas davantage que l'homme naturel — même entouré des bontés de Dieu — ne peut profiter de la loi pour obtenir le salut de son âme !

#### **4.8 La lumière du monde**

Dans la scène sur laquelle nous venons de nous arrêter, le Seigneur montre que le sabbat n'est plus rien. Mais qu'en est-il des instructions morales de la loi ?

En Jean 8, les scribes et les pharisiens amènent au Seigneur « une femme surprise en adultère » (v. 3) et lui tendent un piège : « Dans la loi, Moïse nous a commandé de lapider de telles femmes ; toi donc, que dis-tu ? » (v. 5). Ils disaient cela pour l'éprouver, afin d'avoir de quoi l'accuser.

Jésus ne répond pas immédiatement. Il agit de façon à exercer leur conscience, s'ils en ont encore une, et à les placer devant la lumière divine. Il se baisse et écrit avec son doigt sur la terre. Puis il se relève et leur dit : « Que celui de vous qui est sans péché jette le premier la pierre contre elle ! » (v. 7). Il se baisse de nouveau et écrit encore sur la terre. L'un après l'autre, en commençant par les plus âgés, tous sortent. Jésus est laissé seul avec la femme. « Nul ne t'a-t-il condamnée ? », lui demande-t-il. Et ayant reçu sa réponse négative, il lui dit : « Moi non plus, je ne te condamne pas ; va, — dorénavant ne pèche plus » (v. 11).

Jésus agit ici comme « la lumière du monde » — c'est ainsi qu'il se présente au verset 12 — comme cette « vraie lumière... qui, venant dans le monde, éclaire tout homme » (Jean 1:9). Il révèle la pensée de Dieu sur toute chose et manifeste l'état moral réel de tout homme. Les scribes et les pharisiens ont senti que leur état était incompatible avec la lumière divine et s'en sont allés. Ils ont renoncé à exercer la juste sentence de la loi sur la femme coupable. Le Seigneur a fait briller la grâce qu'il était venu proclamer, mais n'a fait aucun compromis avec le péché. Pour ce péché, pour nos péchés, il a souffert sur la croix.

**LA LOI PARFAITE, CELLE DE LA LIBERTÉ Jacques 1:16 à 2:13 par Monard Jacques-André**

ME 1998 p. 141-145

**Table des matières détaillée**

- 1 Introduction
- 2 Sept mentions de la Parole
  - 2.1 Nous avons été « engendrés par la parole de la vérité » (1:18).
  - 2.2 La parole de Dieu a été implantée en nous (v. 21).
  - 2.3 Cette parole doit être mise en pratique, et non seulement écoutée (v. 22, 23).
  - 2.4 Loi parfaite, celle de la liberté (1:25)
  - 2.5 La loi royale, selon l'écriture (2:8)
  - 2.6 La loi (2:9, 10 et 11)
  - 2.7 La loi de la liberté (2:12)
- 3 Conclusion

**1 Introduction**

Dans les épîtres aux Romains et aux Galates en particulier, l'apôtre Paul insiste avec la plus grande force sur le fait que les chrétiens ne sont « pas sous la loi » (Rom. 6:14 ; Gal. 5:18), qu'ils sont déliés de ce joug de servitude, placés dans la liberté (Rom. 7:6 ; Gal. 5:1). La loi n'est ni leur moyen de justification, ni leur règle de vie. Il donne cet enseignement pour contrer celui de docteurs judaïsants qui, n'ayant pas saisi le changement de dispensation amené par la venue et l'œuvre de Christ, voulaient placer les chrétiens sous la loi.

Le propos de Jacques est tout différent. Il n'entre en aucune façon dans le débat qui motive les épîtres aux Romains et aux Galates, qui d'ailleurs ne seront écrites que plus tard. S'adressant en premier lieu à des Juifs qui avaient reçu la foi chrétienne, il leur dit en substance : montrez votre foi par des œuvres (2:14-26). Dans les versets cités ci-dessus, il attire notre attention sur l'autorité de la parole de Dieu — qu'il s'agisse de la loi donnée par Moïse ou de toute autre portion des Écritures.

**2 Sept mentions de la Parole**

L'expression la loi de la liberté — qui réunit de façon surprenante deux notions opposées — est utilisée deux fois par Jacques, et ne se trouve pas ailleurs dans les Écritures. Que signifie-t-elle ? Jacques veut-il nous dire par là que la seule règle des chrétiens est de ne pas en avoir ? Ce serait bien mal le comprendre. Ce serait, comme dit l'apôtre Paul, « user de la liberté comme d'une occasion pour la chair » (Gal. 5:13). Voyons donc en détail l'enseignement des versets qui constituent le contexte de cette expression de Jacques. La parole de Dieu y est appelée :

- la parole de la vérité (1:18),
- la parole implantée (1:21),
- la parole (1:22 et 23),
- la loi parfaite, celle de la liberté (1:25),
- la loi royale, selon l'écriture (2:8),
- la loi (2:9, 10 et 11),
- la loi de la liberté (2:12).

**2.1 Nous avons été « engendrés par la parole de la vérité » (1:18).**

La parole de Dieu est la semence qui a produit en nous une nouvelle vie, une vie qui a le caractère de la semence qui en est l'origine. Nous participons de la nature divine (2 Pierre 1:4). Ainsi nous sommes « une sorte de prémices » des créatures de Dieu : nous appartenons déjà, quant à notre nature, à la nouvelle création.

**2.2 La parole de Dieu a été implantée en nous (v. 21).**

Elle a la puissance de sauver nos âmes. Elle opère en nous qui croyons (1 Thess. 2:13). Elle forme et développe notre nouvelle nature. Elle n'est pas — comme l'était la loi du Sinaï pour Israël — une loi en dehors de nous, une loi en opposition avec notre nature pécheresse, qui nous oblige à faire ce que nous n'aimons pas, et nous condamne. C'est une parole vivante, qui opère dans une nature qu'elle a fait naître.

**2.3 Cette parole doit être mise en pratique, et non seulement écoutée (v. 22, 23).**

Il faut qu'elle produise des fruits qui sont la preuve qu'elle opère réellement dans le cœur. Autrement, elle n'est pour nous qu'un miroir qui nous montre pour un moment ce que nous sommes, après quoi nous oublions ce que nous avons vu.

**2.4 Loi parfaite, celle de la liberté (1:25)**

Il s'agit donc de regarder de près dans la loi parfaite, celle de la liberté (v. 25), d'y persévérer, de ne pas être un auditeur oublieux, mais un faiseur d'œuvre. Bienheureux celui pour qui il en est ainsi ! Manifestement, cette loi parfaite, cette loi de la liberté, c'est la parole de Dieu dont tout ce passage nous entretient. C'est « la parole de la vérité » qui nous a engendrés, c'est « la parole implantée » en nous.

Elle est parfaite parce qu'elle est l'expression de la nature, des caractères et de la volonté de Dieu. Elle est la loi de la liberté parce que ce qu'elle demande est en harmonie avec les désirs de la nature qu'elle a formée. La vraie liberté, pour le nouvel homme, c'est de pouvoir réaliser ses désirs et ses aspirations. Et ceux-ci sont entièrement conformes à la volonté de Dieu. Cette vraie liberté se réalise donc dans le chemin que nous trace la Parole. C'est la loi écrite sur le cœur, caractéristique de la nouvelle alliance, selon Jérémie 31:33.

**2.5 La loi royale, selon l'écriture (2:8)**

Au chapitre 2, nous trouvons d'abord une mise en garde contre les principes mondains qui peuvent nous animer, nous conduisant à faire acception de personnes, et à transgresser ainsi la loi. À cette occasion, Jacques nous place de nouveau devant l'autorité de la parole de Dieu. Il mentionne la loi royale, selon l'Écriture (v. 8). Il appelle ainsi le commandement qui est l'essence de la loi quant à nos relations avec nos semblables — « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » — selon les paroles du Seigneur Jésus lui-même en Matthieu 22:39, 40. C'est ainsi que, dans le royaume de Dieu, le Roi a mis en évidence la source dont « dépendent la loi tout entière et

les prophètes ». Cette source s'identifie à lui-même ; toute sa vie en montre les glorieux caractères. Et ceux qui, par la foi, sont rendus participants de sa vie peuvent « accomplir la loi royale ».

## 2.6 La loi (2:9, 10 et 11)

Faire acception de personnes, c'est transgresser ce commandement d'amour qui est l'essence de la loi, c'est « commettre le péché », et être « convaincus par la loi comme transgresseurs » (v. 9). Il est frappant d'entendre de tels propos adressés à des chrétiens. Ce verset, comme les deux suivants, parle de façon évidente de la loi de Moïse. En effet, si « la loi n'est pas pour le juste » — et Jacques ne cherche nullement à placer sous la loi celui qui accomplit la loi royale — elle condamne tout péché (1 Tim. 1:9).

## 2.7 La loi de la liberté (2:12)

Jacques enchaîne en disant : « Ainsi parlez, et ainsi agissez comme devant être jugés par la loi de la liberté » (v. 12). Voilà qui définit notre responsabilité de chrétiens ! L'enseignement que nous avons ici n'établit aucun contraste entre les commandements autrefois donnés à Israël et ceux du royaume des cieux. Les normes du bien et du mal sont les mêmes dans tous les temps. Et le devoir d'amour découle de notre relation avec un Dieu d'amour. Mais contrairement à un peuple « dans la chair », qui avait reçu des commandements allant à l'encontre des mouvements de la nature de l'homme, nous sommes sous l'autorité d'une parole divine qui nous conduit dans la direction où nous portent les désirs et les aspirations de notre nouvelle nature. Il en est ainsi parce que cette nature tire sa source et son origine de la Parole qui est notre guide. Combien grande est donc notre responsabilité de marcher dans un tel chemin ! Nous serons « jugés par la loi de la liberté ». Pour le croyant, il n'est pas question de condamnation. D'une part, il s'agit du terrain sur lequel notre vie de chrétiens sera pesée au jour du tribunal de Christ. Et d'autre part, c'est selon ce principe que s'exerce envers nous le gouvernement de Dieu durant notre marche sur la terre. Jacques ajoute : « Le jugement est sans miséricorde pour celui qui n'a pas usé de miséricorde » (v. 13), rejoignant ainsi l'enseignement du Seigneur dans la parabole de l'esclave impitoyable (Matt. 18:23-35).

## 3 Conclusion

La loi de la liberté, c'est donc la parole de Dieu vue sous le caractère de l'autorité de celui qui l'a donnée, et de l'état nouveau de celui qui la reçoit, — état dans lequel une nature engendrée et modelée par la Parole a toutes ses inclinations vers la mise en pratique de cette Parole.

Jacques ne soulève pas ici la question de la vieille nature et des fruits qu'elle peut produire, ni des ressources que Dieu a laissées aux siens pour manifester les fruits de la vie divine. Ces sujets seront développés plus tard par Paul. Mais il est donné à Jacques d'évoquer en quelques mots le grand principe de la liberté chrétienne.

### La discipline du Seigneur — Hébreux 12:5-11 par J.-A. Monard

ME 2010 p. 331-342

#### Table des matières

- 1 Raison d'être et caractères de la discipline
- 2 L'exemple des frères de Joseph
- 3 L'exemple de Jacob
- 4 L'exemple de Joseph
- 5 Conclusion — Ps. 119

### 1 Raison d'être et caractères de la discipline

L'éducation et la formation que les parents donnent à leurs enfants comportent la répréhension et la correction. Dieu se sert de cette image, déjà dans l'Ancien Testament, pour faire comprendre les soins éducatifs qu'il voue aux siens. « Celui que l'Éternel aime, il le discipline, comme un père le fils auquel il prend plaisir » (Prov. 3:12).

Hébreux 12 cite et commente en détail ce passage des Proverbes. Avec une sagesse incomparablement plus élevée que celle de nos parents, Dieu « nous discipline pour notre profit, afin que nous participions à sa sainteté » (v. 10). Il est vrai qu'« aucune discipline, pour le présent, ne semble être un sujet de joie... mais plus tard, elle rend le fruit paisible de la justice à ceux qui sont exercés par elle » (v. 11).

Quant à la manière de recevoir cette discipline, ce passage nous met en garde contre deux dangers :

- celui de la mépriser, c'est-à-dire de la considérer comme résultant de la fatalité et non comme venant de la main de Dieu,
- et celui de perdre courage devant la répréhension divine, oubliant qu'elle est le témoignage de ses soins et de son amour.

Réalisons-nous que notre vie est caractérisée par beaucoup de faiblesses et de manquements ? Nous avons besoin non seulement d'être instruits, mais repris, corrigés. Et si les parents qui aiment leurs enfants se servent parfois de la baguette (cf. Prov. 13:24), notre Dieu qui nous aime ne peut nous épargner les épreuves qui sont nécessaires à notre formation.

Dans certains cas, ces épreuves peuvent avoir le caractère d'un châtement, selon le principe du gouvernement de Dieu, en même temps que celui d'une formation — « afin que nous participions à sa sainteté ». S'il s'agit des épreuves que rencontrent nos frères et sœurs, gardons-nous bien de la pensée qu'ils moissonnent ce qu'ils ont semé. Nous ressemblerions alors aux trois amis de Job, auxquels Élihu, le messenger de Dieu, doit faire de sévères reproches en raison de leurs propos déplacés. Mais s'il s'agit de nos propres épreuves, nous pouvons bien placer nos consciences dans la lumière de Dieu, et lui demander de nous montrer si elles ont un rapport avec des actions ou un état mauvais que nous n'avons pas jugé devant lui.

L'histoire de Joseph nous présente trois exemples très différents de la discipline divine. Dans les trois cas, l'épreuve est immense, mais les fruits en sont admirables.

Dans leur jalousie et leur haine contre leur jeune frère Joseph, les fils de Jacob le vendent comme esclave et font croire à leur père qu'une mauvaise bête l'a dévoré (Gen. 37). Âgé de dix-sept ans, Joseph est emmené en Égypte et devient l'esclave de Potiphar, officier du Pharaon. Puis, calomnieusement accusé par la femme de son maître, il est jeté en prison, et reste captif jusqu'à l'âge de trente ans. Qui pourrait décrire l'accumulation de souffrances morales et physiques que doit subir ce jeune homme pendant toutes ces années ?

Mais d'en haut Dieu dirige tout. Il se sert des actions des hommes, même les plus mauvaises, pour réaliser ses desseins. Le moment vient où Joseph, enseigné de Dieu, est rendu capable de fournir au Pharaon l'interprétation d'un songe qu'il a eu. D'un jour à l'autre, le jeune homme échange son statut de prisonnier contre celui de gouverneur de l'Égypte.

Après les sept années d'abondance que Joseph avait annoncées, la famine sévit sur toute la terre. Jacob, poussé par la nécessité, envoie ses fils en Égypte pour y acheter du blé. Ils sont amenés devant leur jeune frère qu'ils ne reconnaissent pas, et se prosternent devant lui. Mais lui les reconnaît (Gen. 42).

## 2 *L'exemple des frères de Joseph*

La manière d'agir de Joseph envers ses frères est très remarquable. Il est sans aucun doute conduit par Dieu pour qu'un travail de conscience s'opère en eux et qu'ils reconnaissent leur faute. Dans une certaine mesure, sa manière de faire est une image des voies disciplinaires de Dieu envers nous.

Avec une grande sagesse, Joseph allie les marques de bonté et les marques de sévérité — apparemment même de dureté (42:7). Le but ne serait pas atteint par des déclarations d'affection ou de pardon. Il faut que ses frères ouvrent les yeux sur ce qu'ils ont été vingt ans plus tôt, et qu'ils le reconnaissent devant Dieu.

Joseph fait l'étranger vis-à-vis d'eux, leur parle durement, les accuse d'être des espions et les fait mettre trois jours sous garde. À ce moment, ils ont encore bonne opinion d'eux-mêmes et osent affirmer : « Nous sommes d'honnêtes gens » (v. 11).

Après ces quelques jours où ils ont eu l'occasion de réfléchir, Joseph les met à l'épreuve. Ils peuvent retourner dans leur pays avec le blé qu'ils sont venus acheter, mais l'un d'entre eux restera prisonnier. Celui-ci ne sera libéré que s'ils reviennent en Égypte avec leur plus jeune frère, Benjamin. Or ils savent d'avance que Jacob ne voudra pas le laisser aller. L'angoisse les étirent. Le travail commence à se faire dans leurs cœurs. « Ils se dirent l'un à l'autre : Certainement nous sommes coupables à l'égard de notre frère ; car nous avons vu la détresse de son âme quand il nous demandait grâce, et nous ne l'avons pas écouté ; c'est pourquoi cette détresse est venue sur nous » (v. 21). Ils ne formulent pas de plainte contre le gouverneur d'Égypte qui leur impose de telles exigences, mais reçoivent cette épreuve comme un acte du gouvernement de Dieu à leur égard. Ruben dit avec raison, en parlant de son frère qu'ils ont vendu : « Voici, son sang est redemandé », mais malheureusement, il se distance de ses frères, sur lesquels il rejette entièrement la faute (v. 22).

Autre démarche de bonté de Joseph envers ses frères, il fait remettre à chacun son argent dans son sac, et leur fait donner des provisions pour le chemin (v. 25). Ils découvrent cela avec stupéfaction, lors de leur retour. « Et le cœur leur manqua, et ils furent saisis de peur, se disant l'un à l'autre : Qu'est-ce que Dieu nous a fait ? » (v. 28). De nouveau, ils attribuent à Dieu ce qui leur arrive.

Lorsqu'ils racontent à leur père Jacob quelles sont les exigences de celui qui gouverne l'Égypte, ils reçoivent un non catégorique (v. 38). Mais la famine qui sévit sur la terre opère son œuvre dans les cœurs et les contraint à revenir en Égypte pour acheter du blé (chap. 43). Cette fois, Benjamin est avec eux. Ils sont très bien accueillis par Joseph, qui libère leur frère prisonnier et les invite à manger avec lui. Leurs sacs sont remplis de blé et de l'argent du blé, et ils sont renvoyés en paix.

Mais Joseph a conçu une épreuve de leurs cœurs, sévère et décisive, en faisant mettre secrètement sa coupe dans le sac de Benjamin (chap. 44). Celui dans le sac duquel on la trouvera sera son serviteur, et les autres pourront s'en aller librement. Quelle sera leur attitude dans cette épreuve ? Ressemblera-t-elle à celle qu'ils ont eue autrefois vis-à-vis de Joseph, ou sera-t-elle différente ? Auront-ils égard à la douleur de leur père Jacob, ou y seront-ils insensibles ?

Lorsque l'intendant découvre la coupe dans le sac de Benjamin, ils déchirent leurs vêtements et reviennent à Joseph (v. 13). La détresse produit des fruits remarquables et les paroles de Juda sont très émouvantes (v. 14-34). Il ouvre son cœur, expose tout ce qu'il ressent, et offre de rester lui-même esclave en Égypte à la place de Benjamin.

Alors, et alors seulement, Joseph peut donner libre cours à l'expression de son amour pour ses frères, et se faire connaître d'eux. « Joseph ne put plus se contenir... Et il laissa éclater sa voix en pleurs » (45:1, 2).

La manière dont il efface leur culpabilité — si l'on peut dire ainsi — est admirable. « Ne voyez pas d'un œil chagrin que vous m'ayez vendu ici, car c'est pour la conservation de la vie que Dieu m'a envoyé devant vous » (v. 5). « Dieu m'a envoyé devant vous... pour vous conserver la vie » (v. 7). « Ce n'est pas vous qui m'avez envoyé ici, mais c'est Dieu » (v. 8). Ce ne sont pas des paroles exagérées, destinées à leur faire plaisir. Il était entièrement vrai que Dieu, qui tient toutes choses entre ses mains, s'était servi de leur crime pour réaliser ses desseins de bénédiction. Mais cela ne pouvait être dit qu'après un travail de repentance dans leur cœur. Et quelle expression du pardon entier que Joseph accorde à ses frères !

Une chose particulièrement émouvante dans tout ce récit, c'est la sensibilité du cœur de Joseph. Son service vis-à-vis de ses frères l'oblige à être sévère, mais par moments il doit se détourner d'auprès d'eux pour pleurer (42:24 ;...). Cela nous fait penser à ce qu'il nous est dit de Dieu : « S'il afflige, il a aussi compassion, selon la grandeur de ses bontés ; car ce n'est pas volontiers qu'il afflige et contriste les fils des hommes » (Lam. 3:32, 33).

## 3 *L'exemple de Jacob*

Toute la vie du patriarche a été marquée par la discipline de Dieu. Et souvent, cette discipline a eu le caractère de la moisson de ce qu'il avait semé — par exemple chez Laban, où celui qui avait trompé est trompé à son tour. Nous nous arrêterons ici seulement sur l'épreuve que Jacob a dû connaître lorsqu'il a envoyé ses fils en Égypte.

Le cœur encore meurtri par la perte de Joseph, il prend bien soin de ne pas engager le jeune Benjamin dans un voyage périlleux (42:4). Lorsque ses fils qui étaient partis à dix ne reviennent qu'à neuf, et qu'on lui demande d'envoyer Benjamin, il refuse absolument. Mais Dieu se sert de la famine — et peut-être d'autres circonstances encore — pour briser sa volonté. Et Jacob finit par céder. Après avoir mis en œuvre tous les moyens humains possibles, comme il l'a souvent fait dans sa vie, il se rejette sur la miséricorde de Dieu et conclut : « Et moi, si je suis privé d'enfants, j'en serai privé » (43:14). Quel chemin difficile que celui qui conduit à une volonté brisée, à l'acceptation de la volonté de Dieu, quelle qu'elle soit !

Tel est le travail de Dieu dans l'âme d'un homme énergique et volontaire. Peu de temps après, Jacob recouvrera tout, même Joseph qu'il croyait définitivement perdu.

## 4 *L'exemple de Joseph*

En contraste avec la discipline des fils de Jacob qui a pour but de les amener à mettre le doigt sur leur péché, la longue et douloureuse épreuve de Joseph n'a aucunement ce caractère. L'Écriture ne nous parle pas de manquements chez Joseph. Néanmoins, Dieu permet qu'il subisse des méchancetés et des injustices de la part de son entourage et connaisse des souffrances hors du commun. Mais cette forme de discipline porte elle aussi des fruits admirables.

Cet homme qui a passé par la souffrance, et qui y a passé avec Dieu (Gen. 39:2, 21), a un cœur sensible. La situation élevée dans laquelle il est placé et le grand pouvoir dont il dispose ne l'ont pas durci. Et il peut être un instrument dans la main de Dieu, non seulement pour délivrer des multitudes de la famine, mais pour opérer dans le cœur de ses frères un travail de repentance et de restauration.

## 5 Conclusion — Ps. 119

Pour terminer, rappelons le témoignage d'un homme — dont nous ne connaissons pas le nom — qui a été sous la discipline de Dieu, et qui est conscient de l'utilité qu'elle a eue pour lui.

« Avant que je fusse affligé, j'étais ; mais maintenant je garde ta parole » (Ps. 119:67).

« Il est bon pour moi que j'aie été affligé, afin que j'apprenne tes statuts » (v. 71).

« Je sais, ô Éternel ! que tes jugements sont justice, et que c'est en fidélité que tu m'as affligé (v. 75).

### Divers aspects des commandements de Dieu par J.-A. Monard

#### **Bibliquest**

autre chose que la loi, mais s'adressant aux croyants pour — le service, la mission confiée, le message chrétien, amour les uns pour les autres, garder les commandements, redresser la marche.

ME 2011 p. 136-147

#### **Table des matières**

- 1 Les commandements et les ordonnances de la loi
- 2 Le commandement — en rapport avec le service du Seigneur Jésus
- 3 Le commandement — en rapport avec la mission donnée aux apôtres
- 4 Le message chrétien : un commandement
- 5 LE commandement du Seigneur Jésus
- 6 Garder ses commandements
- 7 Commandements des apôtres — commandements du Seigneur

La venue de Jésus Christ a amené un immense changement dans la relation de l'homme avec Dieu. Les Israélites étaient « sous la loi » — la loi donnée par Moïse — tandis que les chrétiens ne sont « pas sous la loi, mais sous la grâce » (Rom. 6:14 ; cf. Gal. 5:18). La différence entre « la loi » et « la grâce » a souvent été mal comprise, déjà depuis le début de l'histoire de l'Église. Par le moyen de l'apôtre Paul, Dieu nous a donné un enseignement clair à ce sujet, notamment dans les épîtres aux Galates, aux Romains et aux Colossiens. Les Galates cherchaient à être justifiés devant Dieu par la loi (5:4), et les Colossiens établissaient des ordonnances (2:20). Mais si le danger existe de se placer sous la loi et de se laisser « retenir par un joug de servitude » (Gal. 5:1), il existe aussi celui d'être inattentif aux passages du Nouveau Testament qui nous parlent des « commandements de Dieu », exprimant par là l'autorité de Dieu sur tous ses rachetés, même si sa grâce les a placés dans la liberté. Notre but est de considérer en détail ces passages, après avoir brièvement rappelé ce qui, pour les croyants de la dispensation actuelle, est révolu.

#### **1 Les commandements et les ordonnances de la loi**

L'épître aux Romains traite méthodiquement le sujet de la justification de l'homme devant Dieu. Dans le chapitre 7, Paul rappelle la situation d'Israël autrefois. L'homme était lié à la loi comme une femme est liée à son mari par son mariage. Mais la mort de Christ est intervenue et, par cette mort, le lien avec la loi a été définitivement rompu, comme le lien du mariage est rompu par la mort de l'un des conjoints (v. 1-4).

Ensuite, rappelant l'expérience faite avec Israël, l'apôtre expose l'effet qu'avait le « commandement » sur l'homme (v. 8-13). Le péché qui est incrusté dans la nature de l'homme est stimulé par le commandement. Il produit toutes les convoitises et les transgressions, ce qui amène le jugement de Dieu. Ainsi « le commandement qui était pour la vie a été trouvé lui-même pour moi pour la mort » (v. 10). En lui-même, « le commandement est saint, et juste, et bon » (v. 12), mais il conduit à la mort. Ainsi, par le commandement, l'état incurable de la nature humaine est démontré (v. 13).

La loi, les commandements, les ordonnances distinguaient Israël des autres peuples et étaient à la base d'une « inimitié » réciproque. Mais par sa mort, Christ a « aboli dans sa chair l'inimitié, la loi des commandements qui consiste en ordonnances » (Éph. 2:15).

Il y avait des ordonnances d'ordre cérémoniel. Le culte juif se réalisait en sacrifices et en lavages divers, en ce que l'épître aux Hébreux appelle des « ordonnances charnelles imposées jusqu'au temps du redressement » (9:10) — c'est-à-dire jusqu'à la venue de Christ.

Il y avait aussi des ordonnances d'ordre moral, c'est-à-dire concernant le comportement de l'homme. Les livres de Moïse contiennent, en plus de la loi des dix commandements, un grand nombre de prescriptions — soit des obligations (donner la dîme à l'Éternel, prêter à son frère sans intérêt, etc.), soit des interdictions (ne pas tromper son frère, ne pas médire, etc.). Tous ces commandements correspondent à ce que Dieu, qui est souverain, appelle le bien et le mal. Mais l'épître aux Colossiens nous enseigne que Dieu a « effacé l'obligation qui était contre nous, laquelle consistait en ordonnances et qui nous était contraire, et il l'a ôtée en la clouant à la croix » (2:14).

Aujourd'hui, quand les choses sont normales, le croyant est conduit par le Saint Esprit (Gal. 5:18). Sa vie n'est pas gouvernée par un ensemble de règles, mais il recherche en tout quelle est la volonté de Dieu. L'apôtre Paul écrit : « C'est pourquoi ne soyez pas sans intelligence, mais comprenez quelle est la volonté du Seigneur » (Éph. 5:17). Les désirs du nouvel homme sont les mêmes que ceux de Dieu. Et ainsi la volonté de Dieu n'est pas une contrainte pénible que l'on accomplit à contrecœur ou à laquelle on cherche à se soustraire, mais c'est une joie. Et elle se réalise, non par notre propre force — qui serait absolument insuffisante — mais par celle que Dieu fournit.

Précisons encore que les notions de bien et de mal sont aussi invariables que Dieu lui-même. C'est lui qui décrète ce qui est bien et ce qui est mal, et son appréciation est la même dans tous les temps. Mais il est très différent d'accomplir une chose comme une obligation imposée, ou de l'accomplir librement, avec joie, pour plaire au Seigneur.

#### **2 Le commandement — en rapport avec le service du Seigneur Jésus**

Nous trouvons dans l'évangile de Jean bien des paroles de Jésus exprimant sa parfaite soumission à la volonté de son Père. Nous l'entendons dire : « Ma viande est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé, et d'accomplir son œuvre » (4:34 ; cf. 5:30 ; 6:38). Et il est frappant que le Seigneur utilise les mots « commander » et « commandement » en rapport avec la mission qu'il a reçue du Père. « Car moi, je n'ai pas parlé de moi-même ; mais le Père qui m'a envoyé, lui-même m'a commandé ce que je devais dire et comment j'avais à parler ; et je sais que son commandement est la vie éternelle. Les choses donc que moi je dis, je les dis comme le Père m'a dit » (12:49, 50). « Selon que le Père m'a commandé, ainsi je fais » (14:31).

Jésus est venu comme l'homme parfait, entièrement soumis à la volonté de Dieu. « Voici, je viens... pour faire, ô Dieu, ta volonté » (Héb. 10:7). Et d'autre part, étant Dieu, il est toujours dans une parfaite unité de pensée avec le Père. Il dit au sujet de sa vie : « Personne ne me l'ôte, mais moi, je la laisse de moi-même ; j'ai le pouvoir de la laisser, et j'ai le pouvoir de la reprendre : j'ai reçu ce

commandement de mon Père » (Jean 10:18). L'union de sa dépendance de Dieu comme homme et de son pouvoir comme Dieu demeure un mystère pour l'esprit humain.

Néanmoins, ces passages nous amènent à découvrir l'immense différence qu'il y a entre des commandements tels que ceux de la loi de Moïse et le commandement de celui qui envoie un messager et lui confie une mission. Ce que nous venons de voir au sujet de notre Seigneur, l'envoyé du Père, nous le retrouvons en principe dans l'envoi des apôtres par le Seigneur, et dans la mission qu'il confie à chacun des siens.

### **3 Le commandement — en rapport avec la mission donnée aux apôtres**

Le dernier chapitre de Matthieu nous présente le Seigneur Jésus et les onze disciples sur une montagne de Galilée, où il leur avait ordonné de se rendre après sa résurrection (28:16). Revêtu de l'autorité qui est la sienne, il les charge d'une mission beaucoup plus étendue que celle qu'il leur avait confiée au début de son ministère (cf. 10:5, 6). Il leur dit : « Toute autorité m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, et faites disciples toutes les nations, les baptisant pour le nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, leur enseignant à garder toutes les choses que je vous ai commandées » (28:18-20). Remarquons bien ce mot « commander ».

Au début des Actes, le Seigneur donne, « par l'Esprit Saint, des ordres aux apôtres qu'il avait choisis » (1:2). Il leur commande de ne pas partir de Jérusalem, mais d'attendre « la promesse du Père », le Saint Esprit, qui va bientôt venir pour les revêtir de la puissance dont ils auront besoin pour être « ses témoins... jusqu'au bout de la terre » (v. 8).

Au chapitre 10, dans la maison de Corneille, Pierre déclare : « Il nous a commandé de prêcher au peuple, et d'attester que c'est lui qui est établi de Dieu juge des vivants et des morts » (v. 42). Au chapitre 13, Paul fait une déclaration semblable : « Le Seigneur nous a commandé ainsi : Je t'ai établi pour être la lumière des nations, afin que tu sois en salut jusqu'au bout de la terre » (v. 47).

Dans la première épître à Timothée, Paul rappelle qu'il est « apôtre de Jésus Christ, selon le commandement de Dieu » (1:1). En Tite, il parle de « la prédication qui m'a été confiée... selon le commandement de notre Dieu Sauveur » (1:3).

Ces passages montrent que le service des apôtres résultait du commandement du Seigneur. Il n'était pas fondé sur leur initiative, mais sur l'autorité du Seigneur.

### **4 Le message chrétien : un commandement**

Dans ses premiers éléments déjà, le message de l'évangile comporte un ordre du Dieu souverain. « Dieu donc, ayant passé par-dessus les temps de l'ignorance, ordonne maintenant aux hommes que tous, en tous lieux, ils se repentent » (Act. 17:30). La vérité chrétienne est appelée par l'apôtre Pierre : « le saint commandement » (2 Pierre 2:21). L'apôtre Paul avait prêché non seulement « la repentance envers Dieu », « la foi en notre Seigneur Jésus Christ », « l'évangile de la grâce de Dieu », et « tout le conseil de Dieu », mais aussi « le royaume de Dieu » (Act. 20:21, 24, 27, 25). Cette dernière expression met en évidence l'autorité de Dieu, ou de Christ, reconnue par ceux qui font partie de ce royaume.

Rappelons encore la parole du Seigneur à ses disciples au moment où il les envoie prêcher l'évangile toute la création : « Faites disciples toutes les nations... leur enseignant à garder toutes les choses que je vous ai commandées » (Matt. 28:20).

Le mystère des desseins de Dieu, caché à l'époque de l'Ancien Testament, « a été donné à connaître à toutes les nations, selon le commandement du Dieu éternel, pour l'obéissance de la foi » (Rom. 16:26).

Le message chrétien a donc aussi la forme d'un commandement, dans le sens qu'il est l'expression de l'autorité et de la volonté divines, auxquelles la foi se soumet. Et celui qui ne croit pas désobéit. Mais ce n'est pas un ensemble de commandements ou d'ordonnances.

Au sujet de la circoncision, qui faisait pour Israël l'objet de prescriptions particulières, l'apôtre Paul écrit : « La circoncision n'est rien, et l'incirconcision n'est rien, mais l'observation des commandements de Dieu » (1 Cor. 7:19).

Où en sommes-nous ? Notre vie se déroule-t-elle dans la dépendance de Dieu ? Avons-nous conscience qu'en toutes choses il s'agit de discerner quelle est sa volonté pour nous, et de l'accomplir ? « Ne vous conformez pas à ce siècle ; mais soyez transformés par le renouvellement de votre entendement, pour que vous discerniez quelle est la volonté de Dieu, bonne et agréable et parfaite » (Rom. 12:2 ; cf. Éph. 5:17). Nous avons été « créés dans le Christ Jésus pour les bonnes œuvres que Dieu a préparées à l'avance, afin que nous marchions en elles » (Éph. 2:10). Ceci est tout différent de l'assujettissement à un ensemble de règles, d'obligations ou d'interdictions.

### **5 LE commandement du Seigneur Jésus**

L'évangile de Jean nous rapporte ce que le Seigneur Jésus a expressément placé sur le cœur de ses disciples lors de ses derniers entretiens avec eux, et qu'il appelle même « mon commandement ».

Il leur dit au chapitre 13 : « Je vous donne un commandement nouveau, que vous vous aimiez l'un l'autre ; comme je vous ai aimés, que vous aussi vous vous aimiez l'un l'autre » (v. 34). Il présente ce commandement comme « nouveau » pour deux raisons au moins. D'abord, il est bien autre chose que les commandements de la loi donnée à Israël (même si celle-ci comportait l'ordre : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même »). Ensuite, il ne s'adresse pas à l'homme dans son état naturel, mais à celui qui possède la vie de Dieu et les ressources de cette vie, notamment la puissance du Saint Esprit qui habite en lui. Remarquons la mesure que le Seigneur demande aux siens : « comme je vous ai aimés ». Et nous savons qu'il nous a aimés au point de laisser sa vie pour nous (15:13 ; cf. 1 Jean 3:16).

Au chapitre 15, Jésus répète à ses disciples : « C'est ici mon commandement : Que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés » (v. 12). Et : « Je vous commande ces choses, c'est que vous vous aimiez les uns les autres » (15:17).

Les épîtres de Jean reviennent sur ce sujet et soulignent le fait qu'il s'agit de l'amour à l'intérieur de la famille de Dieu. Le croyant aime Dieu et « celui qui est engendré de lui » (1 Jean 5:1). Le « commandement » de Dieu est « que nous nous aimions l'un l'autre » (3:23), « que celui qui aime Dieu aime aussi son frère » (4:21), que nous aimions « les enfants de Dieu » (5:2), « que nous nous aimions les uns les autres » (2 Jean 1:5).

### **6 Garder ses commandements**

À part Matthieu 28:20 déjà cité, c'est dans les écrits de Jean qu'il faut chercher les passages où il est question de garder les commandements de Jésus. Ici de nouveau, il est clair qu'il ne s'agit pas d'une liste de commandements à respecter, comme cela était demandé à Israël sous la loi.

Il s'agit d'abord de garder « sa parole », la somme de tout ce qu'il a dit, la révélation qu'il a apportée du Père. C'est en recevant ce message de salut que l'on devient un chrétien. Jésus déclare solennellement : « Si quelqu'un garde ma parole, il ne verra point la mort, à jamais » (Jean 8:51). Et en parlant à son Père de ceux qui lui appartiennent, il peut dire : « Ils ont gardé ta parole » (17:6). C'est ce qui les caractérise.

Or cette parole est revêtue d'autorité, et elle nous enseigne comment nous avons à marcher. Il est le « Maître » qui nous a « achetés » (1 Cor. 7:23 ; 2 Pierre 2:1). Et ainsi il est juste qu'il nous commande ce que nous avons à faire. Nous sommes « ses esclaves », même s'il ne nous appelle plus ainsi parce qu'il nous a fait connaître tout ce qu'il a entendu de son Père (Jean 15:15). Presque tous les écrivains du Nouveau Testament se présentent, une fois ou l'autre, comme « esclave de Jésus Christ ».

C'est en gardant ses commandements que nous montrons notre amour pour lui : « Celui qui a mes commandements et qui les garde, c'est celui-là qui m'aime » (Jean 14:21). C'est ainsi aussi que nous montrons que nous aimons Dieu : « Car c'est ici l'amour de Dieu, que nous gardions ses commandements, et ses commandements ne sont pas pénibles » (1 Jean 5:3). C'est aussi de cette manière que nous jouissons de l'amour de Jésus : « Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour ; comme moi j'ai gardé les commandements de mon Père, et je demeure dans son amour » (Jean 15:10). Nos cœurs sont à l'aise devant Dieu lorsque « nous gardons ses commandements et... pratiquons les choses qui sont agréables devant lui » (1 Jean 3:22). « Et c'est ici l'amour, que nous marchions selon ses commandements » (2 Jean 1:6).

De plus, c'est en gardant « ses commandements » et « sa parole » que nous pouvons montrer autour de nous « que nous le connaissons » (1 Jean 2:3-5).

Toutes ces choses sont étroitement liées : « Par ceci nous savons que nous aimons les enfants de Dieu, c'est quand nous aimons Dieu et que nous gardons ses commandements » (1 Jean 5:2).

## **7 Commandements des apôtres — commandements du Seigneur**

La première épître aux Corinthiens a été écrite à cause de plusieurs désordres graves qui s'étaient introduits parmi ces croyants. Au chapitre 14, Paul décrit la manière dont doit se passer une réunion de l'assemblée, sous la conduite du Saint Esprit, pour l'édification de tous. Il conclut son enseignement par la déclaration : « Si quelqu'un pense être prophète ou spirituel, qu'il reconnaisse que les choses que je vous écris sont le commandement du Seigneur » (v. 37). Ici de nouveau, « le commandement » n'est pas l'énoncé d'une règle précise qu'il faut suivre, mais l'affirmation de l'autorité du Seigneur. Cependant, la description que fait l'apôtre de ce qui convient à une réunion d'assemblée devait s'imposer à toute personne spirituelle comme correspondant à la pensée et à la volonté du Seigneur.

Au début du chapitre 4 de la première épître aux Thessaloniens, Paul met en garde les croyants contre l'immoralité des païens parmi lesquels ils vivaient, et qui pouvait avoir été la leur avant qu'ils se tournent vers Dieu. L'apôtre se réfère à des enseignements qu'il leur avait donnés de vive voix lors de son passage à Thessalonique. Il leur dit : « Vous savez quels commandements nous vous avons donnés par le Seigneur Jésus » (v. 2). Et il précise : « Car c'est ici la volonté de Dieu, votre sainteté, que vous vous absteniez de la fornication, que chacun de vous sache posséder son propre vase en sainteté et en honneur... Car Dieu ne nous a pas appelés à l'impureté, mais dans la sainteté » (v. 3, 4, 7).

Remarquons l'importance donnée, ici et ailleurs, à ce commandement particulier. « Le corps n'est pas pour la fornication, mais pour le Seigneur » (1 Cor. 6:13). « Fuyez la fornication » (v. 18). En Actes 15, lorsque les apôtres et les anciens de l'assemblée à Jérusalem ont dû s'opposer aux docteurs judaïsants qui voulaient mettre les chrétiens sous la loi, la conclusion a été : « Il a semblé bon au Saint Esprit et à nous de ne mettre sur vous aucun autre fardeau que ces choses-ci qui sont nécessaires : qu'on s'abstienne des choses sacrifiées aux idoles, et du sang, et de ce qui est étouffé, et de la fornication. Si vous vous gardez de ces choses, vous ferez bien » (v. 28, 29). En résumé : fuir l'idolâtrie, ne pas manger de sang et s'abstenir de la fornication. On comprend bien que l'apôtre, lorsqu'il met en garde les Thessaloniens contre l'immoralité du monde dans lequel ils vivaient, leur parle des « commandements » qu'il leur avait donnés.

Un peu plus loin dans ce chapitre, l'apôtre se réfère à une autre chose qu'il leur avait « ordonnée » (1 Thess. 4:11). Et il les exhorte à s'appliquer à vivre paisiblement, à faire leurs propres affaires et à travailler de leurs propres mains.

Il revient plus vigoureusement sur ce point dans la seconde épître, car il y avait à Thessalonique des croyants qui « marchaient dans le désordre, ne travaillant pas du tout, mais se mêlant de tout » (2 Thess. 3:11). L'apôtre leur donne d'abord un encouragement : « Nous avons confiance dans le Seigneur à votre égard, que vous faites et que vous ferez ce que nous avons commandé » (v. 4). Puis trois fois, il leur enjoint quelque chose ou leur rappelle une injonction faite précédemment. « Mais nous vous enjoignons, frères, au nom de notre Seigneur Jésus Christ, de vous retirer de tout frère qui marche dans le désordre, et non pas selon l'enseignement qu'il a reçu de nous » (v. 6). « Car aussi, quand nous étions auprès de vous, nous vous avons enjoint ceci : que si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus » (v. 10). « Mais nous enjoignons à ceux qui sont tels, et nous les exhortons dans le Seigneur Jésus Christ, de manger leur propre pain en travaillant paisiblement » (v. 12).

C'est ainsi que l'autorité apostolique, sous la conduite du Seigneur, corrigeait les désordres et les égarements des croyants, tout en reconnaissant ce qu'il y avait de positif dans leur témoignage.

**Le Légalisme — La Loi comme règle de vie ? Deux Religions : Caïn/Abel – Chair/Esprit par Auteur inconnu.**

Tiré des éditions « Publications évangéliques, 04 BP 700, Cotonou, Bénin) et adapté Biblistest.

**Table dans matières abrégée**

- 1 Pratiques qui dénaturent le christianisme
- 2 Le légalisme comporte deux aspects :
- 3 Deux religions
- 4 Ces deux religions ne peuvent être conciliées — Rôle de la loi
- 5 L'homme a inlassablement cherche à les concilier — Luc 5:36-39
- 6 Le piège des Galates
- 7 La situation à Colosses
- 8 Un avertissement
- 9 Conclusion

**Table des matières détaillée**

- 1 Pratiques qui dénaturent le christianisme
- 2 Le légalisme comporte deux aspects :
- 3 Deux religions
  - 3.1 Religion de Caïn et ce qui la caractérise
  - 3.2 Religion d'Abel
- 4 Ces deux religions ne peuvent être conciliées — Rôle de la loi
- 5 L'homme a inlassablement cherche à les concilier — Luc 5:36-39
  - 5.1 Nouvel habit, vieil habit
  - 5.2 Vin nouveau, vin vieux – nouvelles outres, vieilles outres
  - 5.3 Vin nouveau, vin vieux – Le vieux est meilleur
- 6 Le piège des Galates
  - 6.1 Conversion des Galates
  - 6.2 La loi comme règle de vie : le mélange grâce / loi détruit la base du christianisme
  - 6.3 Actualité de ce mélange loi/grâce : la religion de la chair et celle de l'Esprit
  - 6.4 En quoi cette déviation est grave. Le cas des Galates
- 7 La situation à Colosses
  - 7.1 Ils se plaçaient sous des ordonnances
  - 7.2 Pratique de la circoncision – Col. 2:11-15
  - 7.3 Respect du sabbat – Col. 2:16-17
  - 7.4 Culte des anges – Col. 2:18
  - 7.5 Pratiquer des abstinences, de l'ascétisme – Col. 2:20-23
  - 7.6 Mort avec Christ : une réalité à pratiquer – Rupture avec le monde
  - 7.7 Les Colossiens : formes religieuses et principes judaïques sont sans valeur
  - 7.8 Les Galates : adopter des éléments judaïques est comme un retour au paganisme
- 8 Un avertissement
  - 8.1 On ne peut garder une vérité qu'en la pratiquant
  - 8.2 La religion du monde ne veut pas de la mort avec Christ
  - 8.3 Ordonnances et mise en avant du moi
    - 8.3.1 L'ascétisme qui n'épargne pas le corps. Contraire au corps temple du Saint Esprit et à la certitude de la résurrection
    - 8.3.2 Idée païenne ou philosophique que l'âme est sainte et le corps ne l'est pas. Ne pas tolérer que le vieil homme se montre
    - 8.3.3 Pourquoi les gens se soumettent aux ordonnances
  - 8.4 Mort avec Christ, une question de foi
  - 8.5 Culte digne de Dieu et rituel imposant
  - 8.6 Tendance constante à retourner au judaïsme
- 9 Conclusion
  - 9.1 La propagation du légalisme
  - 9.2 Les conséquences du légalisme
  - 9.3 Comment résister au légalisme

**1 Pratiques qui dénaturent le christianisme**

Nous avons cherché à mettre en évidence ce qui caractérise le christianisme. Cette étude devrait suffire pour que chacun puisse répondre à la question : mon christianisme est-il biblique dans ses principes ? Pourtant, très souvent, nous ne voyons bien l'importance des choses que lorsqu'elles sont mises en contraste avec ce qui les dénature. Pour cette raison, nous allons voir plusieurs aspects pratiques de ce qui aujourd'hui dénature le christianisme. Dans cet article nous voulons aborder sous un angle plus général, les principes légalistes qui conduisent à ces pratiques. Dans d'autres articles, nous prendrons quelques cas pratiques particuliers.

Essayons de définir le légalisme et d'en dégager les conséquences. En un mot, le légalisme est le souci de respecter scrupuleusement la lettre d'une loi et les formes qu'elle prescrit, sans que le cœur et la conscience soient réellement engagés devant Dieu. Spirituellement, il conduit à observer certains commandements de la parole de Dieu, en les séparant de leur portée morale ; on en vient automatiquement à négliger le jugement, la miséricorde et la fidélité (Matt. 23:23). Mais nous ne disons pas, par là, que le croyant n'est pas tenu de pratiquer intégralement la Parole de Dieu ! Nous insistons ici sur le fait, qu'en la pratiquant, il doit le faire avec intelligence spirituelle et engagement de cœur, pour le Seigneur qu'il désire honorer.

**2 Le légalisme comporte deux aspects :**

1. En rapport avec le salut, le légalisme substitue les œuvres de l'homme au don de la grâce et de la foi, seul moyen de salut que Dieu donne (Gal. 2:16 ; Éph. 2:8,9). C'est, comme nous allons le voir, la religion de Caïn.
2. Dans la vie chrétienne, le légalisme remplace la piété et la communion avec Christ par des règles destinées à tranquilliser la conscience. La vraie liberté chrétienne est perdue. C'est cet aspect qui nous intéresse particulièrement.

Rappelons que, dans ce qui va suivre, nous n'envisagerons pas l'homme dans la position du Juif par rapport à la loi de Dieu, mais l'homme comme chrétien, sous la grâce, tout autant en ce qui concerne son salut qu'en ce qui concerne sa marche.

Quant au vocabulaire, nous utiliserons le mot religion dans son sens général le plus courant, c'est-à-dire en désignant par ce mot aussi bien ce qui nous relie à Dieu que ce que l'homme peut faire pour chercher à atteindre ce but.

### **3 Deux religions**

Si l'on demandait, combien le monde contient de religions, on en dresserait sans doute une longue liste. Mais, de fait, il n'y a jamais eu dans le monde que deux religions et ces deux religions sont en opposition directe l'une avec l'autre. La première est la religion de la chair. Elle propose d'accomplir des oeuvres, des rites pour obtenir la faveur de Dieu. La seconde : la religion de l'Esprit, propose un salut gratuit reçu par la foi. La première de ces religions est aussi vieille sur la terre que le péché de l'homme ; la seconde date de la rédemption, déjà entrevue en Genèse 3 lorsque Dieu revêt Adam et Ève de peaux. Par conséquent, on les trouve toutes deux à l'origine de notre histoire.

Dès le début, elles sont personnifiées dans les actes de deux hommes, Caïn et Abel. Il nous suffit de les considérer un moment pour découvrir les caractères de leurs religions et voir qu'elles sont inconciliables.

#### **3.1 Religion de Caïn et ce qui la caractérise**

Commençons par Caïn : sa religion, celle de la chair, offre trois traits distinctifs :

1. Elle prétend que l'homme pécheur est capable d'acquérir une justice qui le fasse agréer de Dieu. Elle ne doute pas que l'homme, malgré la chute, soit capable de faire le bien. Elle pense qu'en le faisant, il pourra être reçu et reconnu de Dieu comme juste. Notons immédiatement que ce principe ne prend pas en compte que :

a) La justice de Dieu doit nécessairement condamner le pécheur.

b) La justice de Dieu lui est offerte en Christ pour le justifier.

2. Elle ignore totalement l'état de ruine de l'homme. Elle cherche du bien dans l'homme pour le présenter à Dieu. Pour elle, l'homme est pécheur sans doute ; bien fou qui le nierait, mais il n'est pas irrévocablement perdu.

3. Elle ignore l'état du monde. Elle ne sait pas que le monde est aux yeux de Dieu une chose maudite qui n'a plus à faire ses preuves et sur laquelle son jugement définitif est déjà prononcé.

Ces trois choses : méconnaissance de Dieu, de l'homme et du monde se rencontrent chez Caïn. Injuste, il pense que Dieu doit avoir égard à son offrande et le recevoir, sur un pied de justice, en vertu de ses efforts sérieux. Séparé de Dieu par le péché, il a assez de confiance en lui-même pour se présenter devant Dieu avec les résultats de son travail. Il vient apporter à Dieu les fruits d'un sol maudit, comme si ce monde pouvait être devant Dieu ce qu'il était avant la chute.

#### **3.2 Religion d'Abel**

En contraste avec la religion de Caïn, nous trouvons celle d'Abel qui n'a aucun trait commun avec la première. Elle n'est basée ni sur l'homme qu'elle estime pécheur et perdu, ni sur l'énergie et les ressources qu'il peut offrir, mais sur un sacrifice (Dieu lui-même en avait fourni un pour revêtir Adam et Ève coupables). Elle est donc basée :

1) sur la grâce qui accepte le sacrifice,

2) sur la foi qui en saisit la valeur, qui l'offre à Dieu et permet au pécheur de s'approcher de Lui comme étant pleinement justifié de tout péché.

Voilà ce qui est à la base de la religion de l'Esprit qui évolue dans les choses invisibles, seule base reconnue de Dieu. Dans tout cela ni l'homme, ni la chair n'ont aucune part quelconque, comme l'épître aux Galates nous le prouve abondamment.

Nous y reconnaissons ce que nous avons vu dans des articles précédents concernant le christianisme véritable qui se caractérise par :

1° La fin du vieil homme pour introduire le nouvel homme. Devant Dieu, il ne reste que le dernier, l'homme ressuscité avec Christ. C'est absolument définitif et complet.

2° La fin de la chair : je suis crucifié. Il ne reste que l'Esprit comme ayant une valeur devant Dieu : « Ceux qui sont du Christ ont crucifié la chair avec les passions et les convoitises » (Gal. 5:24).

3° La fin de la loi, dans ce sens que ne s'adressant qu'à la chair pour la réprimer, elle n'a plus de raison d'être pour acquérir une justice : « Christ est fin de loi, en justice à tout croyant » (Rom. 10:4). Cela ne signifie pas que le chrétien laisse libre cours à la chair.

4° La fin du monde moral. Nous sommes « retirés du présent siècle mauvais » ; mais le ciel et la gloire nous appartiennent avec Jésus (Gal. 6:14). Le monde, lui, est réservé pour le jugement.

### **4 Ces deux religions ne peuvent être conciliées — Rôle de la loi**

Mais, entre ces deux contrastes absolus, n'y a-t-il pas lieu d'introduire un troisième élément qui les concilie ? La religion de la chair, Dieu ne l'a-t-il pas approuvée en donnant la loi au peuple d'Israël ? Il est vrai que Dieu a donné une religion à l'homme non régénéré, mais précisément pour mettre en pleine lumière ce qu'est la 'chair' en l'homme, placée dans les meilleures conditions de culture possibles. Jamais la ruine de l'homme n'aurait été prouvée, jamais son incapacité à acquérir une justice devant Dieu n'aurait été démontrée pleinement, jamais la foi comme seul moyen d'être justifié n'aurait été établie sans l'épreuve de la loi.

Qu'a fait l'homme sous la loi ? Il a montré que son état était désespéré ainsi que celui du monde. Après avoir enfreint la loi, il a rejeté Christ seul moyen de salut. Jamais la nécessité de naître et d'être vivifié par l'Esprit, la chair ne servant de rien (Jean 3:5 ; 6:63), n'auraient été proclamées, si la loi n'avait pas été donnée.

La loi était parfaite, sainte, bonne, divine dans sa nature, juste dans toutes ses exigences ; — il n'y avait pas une trace de péché en elle, mais la chair en l'homme, à qui elle était donnée comme une mise à l'épreuve, la rendait parfaitement inutile comme moyen de venir à Dieu et d'acquérir une justice devant Lui. Elle était « faible par la chair » (Rom. 8:3). La loi est donc donnée, non comme règle à la chair, mais pour lui fermer la bouche, pour que tout le monde soit « coupable devant Dieu », pour apporter à l'homme la connaissance du péché et le rendre conscient qu'il est infiniment pécheur, pour produire la colère, pour faire mourir ; en un mot pour tuer la vie de l'homme et non pour le sauver.

Il s'agissait de prouver, et cela ne pouvait l'être par aucun autre moyen, que l'homme dans la chair ne peut pas s'approcher de Dieu. La loi ne suppose pas a priori l'homme perdu : elle va le prouver, — ni l'homme incapable d'une justice : elle lui donne le moyen de montrer cette capacité, s'il la possède, en lui disant : « Fais cela et tu vivras ». Voilà aussi pourquoi elle ne dévoile pas d'emblée l'état du monde. Cet état ne peut être manifesté que par la longue histoire d'un peuple placé sous la loi, en présence de tous les appels de Dieu et finalement en présence d'un Sauveur.

## 5 *L'homme a inlassablement cherche à les concilier — Luc 5:36-39*

Il est intéressant de voir comment le Seigneur illustre le changement apporté par sa venue. Nous le trouvons en particulier dans deux paraboles : celle du vieil et du nouvel habit et celle du vin et des outres. Elles se placent justement après des questions concernant l'observation du jeûne par les disciples de Jean et non par ceux du Seigneur.

Lisons-les en Luc 5:36-39 : « Personne ne met un morceau d'un habit neuf à un vieil habit ; autrement il déchirera le neuf et aussi la pièce prise sur le neuf ne s'accordera pas avec le vieux. Et personne ne met du vin nouveau dans de vieilles outres ; autrement le vin nouveau rompra les outres, et il se répandra, et les outres seront perdues ; mais le vin nouveau doit être mis dans des outres neuves, et tous les deux se conservent. ET IL N'Y A PERSONNE QUI AIT BU DU VIEUX, QUI VEUILLE AUSSITÔT DU NOUVEAU ; CAR IL DIT : LE VIEUX EST MEILLEUR ».

### 5.1 *Nouvel habit, vieil habit*

Ces paraboles nous montrent de façon frappante comment la présence de Jésus a introduit une situation d'un caractère tout nouveau. Elle indique le plaisir que Dieu trouve à revêtir l'homme d'un habit entièrement nouveau et complet en soi. Le vieil habit représentait tout ce dont les hommes avaient été pourvus par le judaïsme sous l'ancienne alliance. Le prophète Jérémie avait annoncé que Dieu conclurait une nouvelle alliance avec son peuple. En Hébreux 8 où cette prophétie nous est rapportée il est ajouté : « En disant : 'une nouvelle', il a rendu ancienne la première : or ce qui devient ancien et qui vieillit, est près de disparaître ». Le vieil habit n'avait apporté à l'homme ni justice ni salut... Tout ce dont Dieu s'était plu à revêtir Israël, bien qu'il contiennent les ombres des choses à venir, n'en apportait pas la substance.

Le nouvel habit implique que Dieu se propose de donner quelque chose de tout nouveau à l'homme. Mais cette chose est complète en soi, il ne faut pas en prendre une partie pour l'ajouter à l'ancien système. Personne ne ferait cela dans le domaine des choses matérielles, dit le Seigneur. Pourtant, le christianisme d'aujourd'hui tel que nous le voyons autour de nous, est en grande partie le judaïsme d'autrefois dans lequel on a implanté des termes chrétiens. On a pris un morceau de l'habit neuf pour le coudre sur le vieux, mais cela ne s'accorde pas. À un système qui exclut l'homme dans la chair, on ne peut emprunter aucun élément pour l'associer à un système qui était prévu pour l'homme dans la chair.

### 5.2 *Vin nouveau, vin vieux – nouvelles outres, vieilles outres*

Mais, si le vêtement représente ce qui couvre l'homme comme un tout suffisant dans le nouvel ordre que le Seigneur a introduit à sa venue, le vin représente la joie, la bénédiction – et les outres représentent l'homme lui-même. Pour la joie et la bénédiction de l'homme, Jésus Christ nous a fait connaître Dieu comme Père ; il nous fait connaître la grâce. Mais pour jouir de ces choses, il faut être un homme nouveau. Le vin nouveau nécessite des outres neuves, il faut être né de nouveau par la foi au Seigneur Jésus. En Romains 8, l'apôtre dira aux croyants : « Vous n'êtes pas dans la chair, mais dans l'Esprit » (v. 9). C'est une situation toute nouvelle, même si la chair est toujours là. Cette parabole aussi nous enseigne qu'on ne peut pas introduire les bénédictions chrétiennes dans le système juif... ce serait perdre le vin nouveau ainsi que les vieilles outres qui se rompent. « Personne », nous dit la Parole n'aurait une telle pensée pour ce qui concerne les choses matérielles. Pourtant n'est-ce pas ce que nous voyons autour de nous ? Comment cela se fait-il ? Nous en avons l'explication dans ce qui suit.

### 5.3 *Vin nouveau, vin vieux – Le vieux est meilleur*

Luc 5:39 nous place devant un fait déconcertant. Il nous dit que, ayant goûté à la grâce pour notre salut nous risquons fort d'être incapables de l'apprécier vraiment ou même d'en oublier le caractère. Le risque alors est de revenir à l'ancien système, au système légal. On trouve que le vin vieux est meilleur ! Peut-être direz-vous, j'échappe à cela. La Parole dit : personne, tellement l'homme est porté au légalisme naturellement. Nous avons donc à considérer nos voies et nos cœurs et y dénicher toute trace de l'ancien système... Si nous ne le faisons pas, qu'en résulte-t-il ? Tout est perdu : le vin nouveau et les vieilles outres. Tenons bien compte d'un avertissement aussi sérieux afin de ne pas être insensiblement entraîné de ce côté-là.

Le légalisme (la loi mêlée aux choses que le Christ a apportées) dont nous voulons nous occuper, prend évidemment place dans la religion de la chair et non dans celle de l'Esprit.

Après la religion de Caïn et la loi de Moïse, il y a une troisième forme de cette religion de la chair, que le Seigneur a annoncée en donnant les paraboles que nous venons de lire. C'est un véritable chef-d'œuvre de Satan pour tromper l'homme. Nous allons parler d'elle : l'épître aux Galates nous en entretient tout du long, c'est pourquoi nous allons aborder cette épître.

## 6 *Le piège des Galates*

### 6.1 *Conversion des Galates*

Le piège dans lequel les Galates étaient en train de tomber et qui les avait déjà partiellement atteints, était le commencement de cette nouvelle forme de la religion de la chair ; c'est le christianisme, comme religion, que nous connaissons si bien aujourd'hui.

Lors de leur conversion, les Galates, comme tous les croyants sous la grâce, avaient reçu l'Esprit en vertu de la foi au Seigneur Jésus : « Christ... auquel aussi ayant cru », est-il dit, « vous avez été scellés du Saint Esprit de la promesse » (Éph. 1:13). Leur religion n'était donc pas la religion de la chair mais celle de l'Esprit. Ils avaient été délivrés de l'esclavage du péché pour être introduits dans la pleine liberté des enfants de Dieu. Ils avaient reçu, par la foi, Christ comme leur Sauveur. Ils étaient sauvés par la grâce. La foi en Christ avait été leur point de départ pour entrer dans tous leurs privilèges. Ils étaient enfants de Dieu, jouissant de la liberté de la grâce, et la gloire de leur Sauveur leur était assurée pour l'avenir.

### 6.2 *La loi comme règle de vie : le mélange grâce / loi détruit la base du christianisme*

Mais cette scène si belle et si simple avait bientôt changé. Des docteurs attachés au judaïsme, adversaires acharnés d'une grâce sans mélange, étaient venus leur enseigner qu'ils devaient ajouter quelque chose à ce qu'ils avaient reçu par le ministère de l'apôtre Paul. Ces assemblées de Galatie, sorties des nations païennes qui n'avaient pas connu la loi, se doutaient bien peu que c'était la religion de la chair qu'on venait leur proposer d'ajouter à la religion de l'Esprit. « Ayant commencé par l'Esprit », dit l'apôtre, « achèveriez-vous maintenant par la chair ? » (Gal. 3:3).

Les docteurs attachés au judaïsme ne contestaient pas la grâce, mais parlaient de perfectionner le chrétien par la loi. C'était en même temps un moyen de rester attachés au passé, de ne pas rompre avec la chair, de retenir la loi comme règle de vie et de ne pas tourner le dos au monde. La loi, donnée de Dieu, devenait l'instrument de Satan pour détourner le chrétien de Dieu et de Christ. Un peu d'observances cérémonielles... c'était si peu ! Les chrétiens d'entre les Juifs n'avaient-ils pas fait, ne faisaient-ils pas encore ces choses ? Quelques fêtes : où était le mal ? La circoncision : n'était-ce pas une affaire de fraternité plus étroite, pour se rattacher plus intimement aux frères juifs ?

De fait, ce mélange détruisait la base même du christianisme. Il devenait la base d'un système nouveau qui, après avoir rétabli le vieil homme, n'acceptait plus sa condamnation complète, ni la mort, ni la crucifixion de la chair, ni l'anéantissement de la justice humaine, ni la condamnation définitive du monde.

### **6.3 Actualité de ce mélange loi/grâce : la religion de la chair et celle de l'Esprit**

Ce système, si modeste dans ses premières manifestations a fleuri depuis : il est la religion d'aujourd'hui. Il versera même bientôt dans l'incrédulité complète, car nous sommes à la veille de l'apostasie annoncée par 2 Timothée et 2 Pierre. Mais actuellement, dans les systèmes de religion humaine, on ne trouve jamais ce qui caractérise la religion de l'Esprit :

- la fin de l'espoir en homme et en sa justice,
- la fin de l'espoir de dompter la chair ou de l'améliorer et
- la fin de l'espoir en un monde où la justice règne par l'homme....

Quand il en a compris la portée, un chrétien fidèle ne peut faire autre chose qu'en sortir. La religion de l'Esprit connaît ces choses et s'en sépare, car elle est basée sur une tout autre connaissance : « Si quelqu'un est en Christ, c'est une nouvelle création : les choses vieilles sont passées ; voici, toutes choses sont faites nouvelles » (2 Cor. 5:17). Voilà pourquoi toute l'épître aux Galates, en plein accord avec l'épître aux Romains, est remplie de ces sujets :

- 1) la justice divine ;
- 2) l'homme entièrement mis de côté ;
- 3) la loi sans force,
- 4) le monde jugé ;
- 5) un nouvel homme, un second homme introduit : l'homme en Christ, avec lequel le premier homme n'a moralement aucun point commun.

### **6.4 En quoi cette déviation est grave. Le cas des Galates**

L'apôtre explique aux Galates que, ne pas reconnaître ces vérités, était l'abandon même du christianisme, et voilà pourquoi cette épître est si sévère, quoiqu'elle exprime les douleurs profondes d'un amour rempli d'angoisse et qui va jusqu'à mettre en doute la présence de la vie divine chez les Galates (4:19). Il n'y a rien de tel que de faire de la loi une règle de vie, pour éveiller l'esprit de propre justice dans celui qui a confiance en soi, et l'esprit de doute et de désespoir dans les âmes plus hésitantes ; c'est exactement l'opposé des voies de la grâce pour les uns comme pour les autres. L'apôtre affirme que même le seul fait d'introduire maintenant le principe des ordonnances implique le renoncement à la vérité fondamentale de la mort et de la résurrection (c'est-à-dire du christianisme), car elles supposent des hommes vivants dans le monde et non pas morts et ressuscités en Christ. Il se peut que ceux qui sont ainsi entraînés ne mesurent pas la portée de ce qu'ils font, mais l'Ennemi qui les induit en erreur le sait parfaitement. Agir ainsi, c'est revenir à des manières de faire qui étaient propres à un temps préparatoire, retourner à la chair et au monde ; c'est en fait abandonner les privilèges glorieux de Christ.

## **7 La situation à Colosses**

### **7.1 Ils se plaçaient sous des ordonnances**

Comme les Galates, les Colossiens étaient des chrétiens issus pour la plupart de milieux païens. Ces croyants ne s'étaient pas égarés dans le légalisme au point de placer les chrétiens sous les dix commandements comme règle de vie, mais ils se plaçaient sous des ordonnances. L'apôtre ne s'attarde pas ici, comme dans l'épître aux Galates, sur les conséquences, à savoir que si nous nous plaçons à quelque degré que ce soit sous la loi nous sommes tenus d'accomplir celle-ci tout entière. Mais il montre que c'est renier Christ tel que nous le connaissons que de consentir à retourner à la loi, quelle que soit sa forme, ordonnances ou autres. C'est aussi insensé que si des adultes se faisaient un mérite de retourner aux disciplines de leur enfance ou à des jouets pour récompense !

Nous voyons, plus spécialement au ch.2, que, sous l'influence de la philosophie (sagesse de l'homme) ils voulaient :

- 1) pratiquer la circoncision,
- 2) observer des jours et même des sabbats,
- 3) instaurer un culte aux anges ;
- 4) pratiquer des abstinences (ascétisme) qui n'étaient que des commandements d'hommes.

### **7.2 Pratique de la circoncision – Col. 2:11-15**

Il est évident que, dans la manière d'agir des Colossiens, le rite de la circoncision (v. 11) comme symbole, pouvait avoir une portée beaucoup plus spirituelle que sa pratique en adoptant simplement la loi comme règle de vie. Ils pouvaient prétendre que la circoncision n'était imposée que comme emblème de ce que nous avons en Christ, un signe extérieur de grâce spirituelle.

Mais le pas était fatal car s'ils admettaient ce signe, c'était :

- 1) un retour aux ombres de l'Ancien Testament, de la loi, alors que l'objet même qui produit l'ombre, Christ, était venu ; — c'était aussi :
- 2) un abandon de la grâce pour revenir au principe de la loi.

Certes, les Israélites avaient eu la circoncision avant Moïse ; elle était alors spécialement liée à la promesse de Dieu faite à Abraham (Gen. 17). Pourtant, bien qu'à l'origine elle ait existé avant que la responsabilité de la nation envers la loi ait été engagée à Sinaï, la circoncision a été par la suite si intimement liée à la loi qu'on ne peut séparer l'une de l'autre. Recevez la circoncision maintenant, et vous aurez beau ne pas vous placer vous-mêmes sous la loi, c'est elle qui vous placera sous tout son système et vous séparera, en principe, de Christ comme Tête céleste, exalté après avoir accompli la rédemption.

Ainsi, s'il y avait une ordonnance qui, plus que toute autre, pouvait symboliser la promesse et la grâce, c'était bien la circoncision ; pourtant l'apôtre est si catégorique, qu'il dit aux Galates que l'admettre, c'était se placer sous l'obligation d'accomplir toute la loi. Dans l'épître aux Colossiens, il va plus loin ; il montre comment cela contredit et met de côté l'œuvre de Christ ainsi que notre association avec lui dans laquelle cette œuvre nous introduit devant Dieu. C'est pourquoi il donne à connaître ici quelle sorte de circoncision nous avons déjà en tant que chrétiens ; il s'agit d'une opération divine et non pas humaine : « Christ...en qui aussi vous avez été circoncis d'une circoncision qui n'a pas été faite de main, dans le dépouillement du corps de la chair par la circoncision du Christ » (Col. 2:11).

Ensuite, (à partir de 2:13), l'apôtre s'applique à placer devant les saints de Colosses leur condition autrefois sans Christ et maintenant avec Christ. « Et vous, lorsque vous étiez morts dans vos fautes... il vous a vivifiés ensemble avec lui, nous ayant pardonné toutes nos fautes » (Col. 2:13). La vie même que nous avons reçue comme croyants est le signe que nos fautes sont ôtées. Que Dieu nous ait vivifiés de la vie de Christ, implique qu'il nous a pardonné toutes nos fautes. Tout était contre le croyant autrefois ; mais la possession de la vie dans un Sauveur ressuscité atteste nécessairement qu'à celui qui croit, tout est pardonné avec justice.

L'apôtre déclare que cette alliance légale leur était contraire et n'introduisait, comme nous le savons, que la condamnation, les ténèbres et la mort. Qu'est-ce que Christ a fait à l'égard de cette obligation ? Il l'a effacée, enlevée du chemin. Voulez-vous, comme les

Colossiens, l'introduire à nouveau ? Christ l'a clouée à sa croix — expression d'un triomphe entier sur ce qui nous condamnait. « Ayant dépouillé les principautés et les autorités, il les a produites en public, triomphant d'elles en la croix » (2:15). La victoire de Christ ne s'arrête pas à cette libération de ce qui nous était contraire dans les ordonnances. Toutes les puissances du mal ont été « dépouillées » par son triomphe, à la croix.

### **7.3 Respect du sabbat – Col. 2:16-17**

Nous arrivons maintenant à l'application pratique de ce triomphe de la croix. « Que personne donc ne vous juge en ce qui concerne le manger ou le boire, ou à propos d'un jour de fête ou de nouvelle lune, ou de sabbats, qui sont une ombre des choses à venir ; mais le corps est du Christ » (Col. 2:16-17). Un chrétien qui connaît la victoire de Christ pour nous n'aurait certainement pas l'idée de retourner à ces formes élémentaires. Tenez ferme votre place actuelle en Christ, agissez en conformité avec elle. Quant au manger ou au boire ou aux ordonnances relatives à l'année, au mois et à la semaine (et l'apôtre prend un soin particulier à ne pas parler seulement de jour de fête ou de nouvelle lune, mais de sabbats) souvenez-vous que ces choses ne font que préfigurer la réalité qui ne se trouve réellement qu'en Christ seul. En fait, ces temps et saisons indiquent avant tout ce que Dieu donnera bientôt à son peuple. La nouvelle lune était un type remarquable d'Israël renouvelé après avoir disparu de même que le sabbat préfigurait le repos dont Dieu jouira encore et qu'il partagera avec les siens. Toutefois, qu'il s'agisse des sacrifices de prospérités, des libations ou des fêtes en général, tout cela est l'ombre des choses à venir ; mais le corps est du Christ ; le corps, c'est-à-dire la chose même qui a produit l'ombre. Cela, nous le possédons. Le Juif avait l'ombre, et il aura bientôt, par la grâce de Dieu, les choses à venir sous la nouvelle alliance. À nous, dès à présent, est donné « le corps », la substance même : Christ. Il est ici question des fêtes religieuses juives, et le jour du Seigneur n'a rien affaire avec le judaïsme ; il n'est pas seulement en dehors de ce système, mais en contraste avec lui... cette question est traitée dans un article à part : « Le dimanche ou le sabbat. »

Le jour du Seigneur est aussi distinctement une institution chrétienne que la Cène du Seigneur. Il est très important de voir que Dieu a honoré ce jour de résurrection et de grâce. Lorsque les hommes sont radicalement relâchés ou qu'ils commencent à s'écarter du Seigneur, un des premiers symptômes est l'indifférence quant à ce jour de dimanche. Nous devrions avoir des consciences exercées à son sujet, non seulement pour nous-mêmes, mais aussi envers ceux qui dépendent de nous, soit dans nos maisons, soit au-dehors. Il est de toute importance que le sentiment de liberté et de grâce qui nous convient ne prenne pas même l'apparence de relâchement ou d'égoïsme.

### **7.4 Culte des anges – Col. 2:18**

Le v. 18 va plus loin et montre une espèce d'intrusion dans ce qui est invisible, due au contact avec la philosophie. Les Orientaux se livraient à d'innombrables spéculations sur les anges. Il est vrai que ces êtres existent ; mais c'est le fait de s'ingérer dans de tels sujets qui est si mauvais. Ils ont affaire avec nous, mais non pas nous avec eux : notre relation est avec Dieu. Il semblait raisonnable de déduire que si les anges avaient affaire avec nous, nous devions avoir affaire avec eux ; et puisque eux avaient directement accès à Dieu, pourquoi n'aurions-nous pas recours à eux dans nos rapports avec Lui ? Ce n'était pas une pensée illogique. Il y avait une grande apparence d'humilité en tout cela, comme c'est souvent le cas dans les systèmes faux. Le culte des anges paraissait d'autant plus légitime qu'on n'employait pas à leur égard les termes réservés au culte divin. Mais quelle qu'en soit la forme, l'apôtre en parle sévèrement.

Qu'est-ce donc qui en fait une erreur si grave ? C'est la mise de côté de Christ qui est le Chef de tout et par conséquent qui est au-dessus des anges. Christ est celui qui détermine notre relation devant Dieu ; et pour tous nos besoins par rapport à Dieu, nous avons Christ, le grand souverain sacrificateur. Ainsi, mettre les anges à cette place est un double déshonneur fait à Christ. Celui qui s'adonnait à de telles spéculations était « enflé d'un vain orgueil par les pensées de sa chair ». Se livrer à ces pensées pouvait paraître une bonne chose, toutefois cela portait préjudice non seulement à la jouissance que l'âme avait de Christ, mais aussi à Sa nature et à Sa gloire. « Et ne tenant pas ferme le chef, duquel tout le corps, alimenté et bien uni ensemble par des jointures et des liens, croît de l'accroissement de Dieu » (v. 19).

C'étaient de faux docteurs qui privaient ainsi les saints de leur bénédiction. De tels hommes cherchent toujours instinctivement à s'insinuer parmi les enfants de Dieu, que leur simplicité sans méfiance expose à être entraînés par eux. Le culte des anges était l'une des formes où le mal se laissait apercevoir et manifestait son caractère de mensonge. Le Saint Esprit est venu ici-bas pour glorifier Christ, non pas les anges. Quiconque va au-delà de ce que dit l'Écriture, à la recherche des anges, ne tient certainement pas ferme le Chef.

Note Bibliquest : tout ce qui a été dit sur le culte des anges, s'applique au culte de Marie et des saints.

### **7.5 Pratiquer des abstinences, de l'ascétisme – Col. 2:20-23**

Maintenant (v. 20), si nous sommes « morts avec Christ », comment s'appliquent pour nous les : « Ne prends pas, ne goûte pas, ne touche pas » ? De telles injonctions disparaissent complètement, parce que si je suis déjà et réellement mort avec Christ, je suis en dehors de cette sorte de langage et d'idées. L'ancien système religieux pour l'homme dans la chair est entièrement mis de côté pour le chrétien ; un tel système contredit en effet le fondement sur lequel le chrétien se tient, il contredit son propre baptême (Rom.6). En Christ, le chrétien est mort au monde. Aussi, un chrétien qui se compromet avec la religion du monde, perd-il invariablement le sentiment de sa mort avec Christ, ainsi que celui du jugement véritable du monde et de l'homme. Recourir à la loi est le seul moyen par lequel il est possible au monde de prendre un caractère religieux, et, en fait, à travers tout effort à l'accomplir, de se faire agréer par l'homme comme tel. Ce n'est rien d'autre qu'abandonner Christ mort et ressuscité, même si telle n'est pas l'intention.

L'apôtre semble faire allusion ici au système général de restrictions humaines en matière religieuse, plutôt qu'à quelque partie particulière de l'Ancien Testament. Lorsqu'un homme meurt, il laisse derrière lui ses biens, son rang, son confort, sa réputation, son énergie, ce qui constituait sa raison de vivre. C'est ce que fait d'emblée le chrétien, en vertu de la mort et de la résurrection de Christ : grande vérité selon laquelle il est appelé à agir pendant qu'il est encore sur la terre. En Christ, il est maintenant mort au monde.

### **7.6 Mort avec Christ : une réalité à pratiquer – Rupture avec le monde**

Beaucoup de chrétiens ignorent totalement cette vérité, soit en tant que privilège dont ils peuvent jouir, soit en tant que réalité à pratiquer. Pour eux la pensée d'être mort et ressuscité avec Christ n'est que pur mysticisme, et ils s'estiment trop humbles et respectueux pour la considérer ou la peser ! Cela ne signifie pas qu'ils n'ont pas la vie de Dieu. Ce n'est pas la même chose, car cela était assurément vrai des croyants de l'Ancien Testament, avant que la position d'être mort et ressuscité avec Christ n'ait été donnée. Voilà le grand changement que la mort et la résurrection de Christ ont introduit.

Il est ainsi évident qu'être mort avec Christ fait sortir une personne non seulement du monde, en esprit, mais de tout le système de sa religion ; ainsi « si vous êtes morts avec Christ aux éléments du monde, pourquoi, comme si vous étiez encore en vie dans le monde, établissez-vous des ordonnances » (Col. 2:20). Telle avait été la condition des hommes, dans la position la meilleure, avant Christ. Ils

en étaient pour ainsi dire aux anciens éléments qui avaient eu leur place et avaient été mis à l'épreuve, mais maintenant, le Fils de Dieu étant venu et nous ayant révélé Celui qui est vrai, c'est la substance et la plénitude de la vérité que nous connaissons en connaissant Christ. L'œuvre de Christ reçue par la foi qualifie maintenant le croyant pour cette place où les choses vieilles sont passées et toutes choses faites nouvelles. « Pourquoi, comme si vous étiez encore en vie dans le monde », est une expression des plus remarquables. Elle montre que nous ne sommes pas fidèles à notre position, ni à Christ, si nous nous comportons comme des hommes vivants dans le monde. Nous avons une vie nouvelle, la vie de Celui qui est mort et ressuscité ; et cela nous a introduits maintenant dans la condition de mort à tout ce qui est du monde. Ainsi, quant à la religion du monde, le chrétien en a, en principe, aussi réellement fini avec elle que Christ lui-même après sa mort. Notre Seigneur, depuis l'accomplissement de son œuvre sur la croix, a-t-il eu affaire avec les jeûnes et les fêtes des Juifs ? En aucune manière, et nous, j'entends les vrais chrétiens, ne le devons pas non plus. Le temps du support pour les Juifs (\*) devenus chrétiens a pris fin depuis longtemps ; il n'y a plus aujourd'hui la moindre excuse pour la chrétienté.

(\*) note Bibliquest : il s'agit de support des pratiques juives, et non pas d'une quelconque question d'antisémitisme ni d'une question de support des personnes en tant que telles. On voit ce support des pratiques juives au début des Actes et dans l'épître de Jacques. L'épître aux Hébreux appelle à ce que ce support prenne fin.

J'admets que la grande masse des chrétiens ne veut rien entendre d'une telle rupture avec le monde ; et ainsi ceux qui voient en elle une vérité fondamentale du christianisme sont sérieusement mis à l'épreuve. Ont-ils, en grâce, accepté à cause de Lui d'être traités de fanatiques, de fous, d'orgueilleux, de durs, d'étroits, remettant ces calomnies et d'autres encore à Celui qui les aime et qui connaît la fin dès le commencement ? Revenir aux éléments du monde est, redisons-le, en contradiction pratique évidente avec notre mort avec Christ.

### **7.7 Les Colossiens : formes religieuses et principes judaïques sont sans valeur**

Les Colossiens étaient en danger de tomber dans ce piège. Ils ne voyaient pas pourquoi, comme chrétiens, ils devraient abandonner ce qui semblait assez largement pratiqué parmi les Juifs ou les Gentils. Ils désiraient tenir ferme la vérité de Christ, mais conserver ou adopter en même temps des formes religieuses qui avaient été observées autrefois. Non, dit l'apôtre, c'est Christ et rien que Christ qui est tout notre bien, nous n'avons besoin de rien d'autre. Christ est tout. Rien n'est aussi exclusif que Christ et sa croix, et pourtant qu'y a-t-il d'aussi grand ? « En Lui habite toute la plénitude de la déité corporellement » (Col. 2:9) Mais il a été rejeté. Dès lors, les formes et les principes judaïques ont perdu toute leur ancienne valeur.

### **7.8 Les Galates : adopter des éléments judaïques est comme un retour au paganisme**

Dans l'épître aux Galates, l'apôtre emploie un langage encore plus fort. Il accuse ceux qui observeraient des jours, des mois, des temps, des années, de retourner au paganisme. « Mais alors, ne connaissant pas Dieu, vous étiez asservis à ceux qui, par leur nature, ne sont pas dieux » (c'était leur ancienne condition en tant que Gentils), « mais maintenant, ayant connu Dieu... comment retournez-vous de nouveau aux faibles et misérables éléments auxquels vous voulez encore derechef être asservis ? » (4:8-9). Les Galates pensaient qu'emprunter à la loi améliorerait la simplicité première de l'évangile. Combien peu ils s'attendaient au reproche apostolique, qu'il est aussi mauvais pour les chrétiens d'adopter des éléments judaïques que de retourner à l'idolâtrie ! En fait, il est démontré désormais que c'est le même principe ; telle est la lumière dans laquelle la croix de Christ place ces éléments du monde. Bientôt, on verra un étrange amalgame non seulement entre les Églises ainsi nommées, mais entre la chrétienté et le judaïsme.

## **8 Un avertissement**

### **8.1 On ne peut garder une vérité qu'en la pratiquant**

Mais si la fin doit être telle, la tendance largement répandue est déjà de « vivre dans le monde » ; cela signifie que le cœur est ici-bas, que l'on s'est installé dans la religion du monde. Un chrétien, au contraire, est quelqu'un qui appartient au ciel. C'est ce qu'on renie pratiquement, et notamment le fait d'être mort avec Christ, si l'on accepte ces éléments judaïques. La seule manière sûre de juger de toute chose est d'introduire Christ. La question ici est : quelle est la position de Christ quant à la religion du monde ? Lorsqu'il vivait ici-bas, il allait sans doute au temple, reconnaissant et pratiquant la loi (bien qu'il fût réellement le Fils unique du Père) car Dieu la reconnaissait ; il n'avait pas encore abandonné Israël, l'homme, la terre et toutes les choses d'ici-bas. Mais où est Christ maintenant et comment y est-il allé ? Encore une fois, on ne peut ni avoir ni garder la vérité sans la pratiquer ; et Dieu ne veut pas que nous la possédions autrement. Il donne un témoignage ; la lumière brille ; mais la vérité ne remplit une âme que si elle agit sur elle ; sinon la lumière qui est à l'intérieur devient ténèbres, et alors combien grandes sont ces ténèbres ! Peut-on hésiter à qualifier de profondément incohérent un homme qui, après avoir déclaré comprendre ce que c'est qu'être mort avec Christ, persisterait néanmoins dans la religion du monde ? C'est plus qu'un manque d'intelligence. Ceux qui paraissent avoir la vérité, mais refusent de s'y conformer, deviendront bientôt les ennemis de cette vérité qu'ils ne suivent pas.

### **8.2 La religion du monde ne veut pas de la mort avec Christ**

La religion du monde a affaire avec cette création ; elle appartient à ces choses dont on peut dire : « Ne prends pas, ne goûte pas, ne touche pas ». Prenez le principe des édifices consacrés, des lieux saints, des objets sacrés, toutes choses destinées à périr par l'usage ; elles sont toutes en rapport avec le monde ; et la chair est capable d'y trouver satisfaction. Si nous ne nous savions pas associés à Christ mort et ressuscité, notre culte ne serait qu'une espèce d'accommodation du judaïsme, qui était la religion d'un peuple « en vie dans le monde ».

Maintenant, au contraire, toutes ces choses sont entièrement jugées dans la croix comme étant inimitié contre Dieu ; et les chrétiens sont appelés à ne rien avoir à faire avec elles. Il y a une bénédiction merveilleuse à réaliser la place où nous met la mort de Christ. Elle en a entièrement fini avec tout ce qui est « en vie dans le monde », avec tout ce qui a de la valeur aux yeux des gens du monde.

Vivre dans le monde (religieusement parlant), revêt deux grandes formes, l'une superstitieuse, l'autre séculière, le « moi » étant nécessairement à la base des deux. On voit dans des Églises la forme séculière en matière de religion ; leur seule idée est d'être confortablement installées, même dans la dévotion. La pensée d'adorer Dieu a disparu. On n'a aucune notion de ce que c'est que d'être mort avec Christ. Un danger plus grand peut-être se trouve dans l'autre forme, la superstition, parce qu'elle a une belle apparence d'humilité, de piété et de révérence.

Être mort et ressuscité avec Christ nous délivre des deux. Mais ceux qui sont vraiment et d'une manière si merveilleuse délivrés par la mort et la résurrection avec Christ ont à éviter tout reproche de légèreté et de négligence. Se comporter d'une manière inconvenante n'est nulle part plus affligeant que là où la position chrétienne est connue et où l'on se place sur le terrain de l'Église de Dieu.

### **8.3 Ordonnances et mise en avant du moi**

L'apôtre nous donne ensuite un échantillon de ce que sont ces ordonnances. Ce n'est pas la puissance de l'Esprit de Dieu révélant les choses de Christ, mais une mise en avant du « moi », d'un caractère généralement négatif. Telle était autrefois la manière d'agir de la loi avec la chair dans un monde mauvais. La foi est maintenant en droit de regarder à Christ dans les cieux.

#### **8.3.1 L'ascétisme qui n'épargne pas le corps. Contraire au corps temple du Saint Esprit et à la certitude de la résurrection**

« Choses qui... ont bien une apparence de sagesse en dévotion volontaire et en humilité, et en ce qu'elles n'épargnent pas le corps, ne lui rendant pas un certain honneur, (mais elles sont en fait) pour la satisfaction de la chair » (Col. 2:23). Ce n'est pas la volonté de Dieu, mais celle de l'homme imaginant ses propres moyens de plaire à Dieu. Tout cela se revêt d'une apparence de grande humilité et cultive l'ascétisme. C'est exactement ce qu'a fait une certaine philosophie en déniait la place propre de nos corps. De quelle manière remarquable le Nouveau Testament ne fait-il pas au contraire ressortir la vraie importance du corps ! Il proclame, par exemple, que nos corps sont le temple du Saint Esprit. Cette vérité est de toute importance et, étant elle-même une conséquence de la rédemption, elle constitue le vrai fondement de la morale chrétienne. « Livrez... vos membres à Dieu, comme instruments de justice... ». Présentez « vos corps en sacrifice vivant... » (Lire Rom. 6).

#### **8.3.2 Idée païenne ou philosophique que l'âme est sainte et le corps ne l'est pas. Ne pas tolérer que le vieil homme se montre**

L'esprit philosophique à Corinthe avait pour principe que le corps n'avait pas d'importance pourvu que l'esprit fût sain. L'apôtre insiste alors sur le fait que le corps est le temple du Saint Esprit (1 Cor. 6:19, 20). À cela s'ajoute la vérité de la résurrection du corps, et pas seulement de la survivance de l'âme. Mais si même le corps est tombé sous l'empire du péché, c'est là que se trouve la puissance du Saint Esprit qui habite en chaque croyant.

Vous ne pouvez réformer la chair, vous ne pouvez améliorer la volonté ; le vieil homme doit être jugé, renié, traité comme une chose vile ; toutefois le corps est, dès maintenant, devenu le temple du Saint Esprit. Adam, avant la chute, avait un corps, une âme et un esprit ; mais dès sa chute, il acquit une volonté propre — le désir d'avoir ses propres voies. C'est là une chose que nous devrions toujours traiter comme mauvaise, et nous devrions nous juger nous-mêmes si en quelque manière nous la laissons agir. Qu'est-ce qui peut donner à l'homme une aussi grande puissance contre cette volonté propre, sinon Christ connu dans sa pleine grâce en délivrance ? Comme il est dit de l'épée prise à Goliath, « il n'y en a point de pareille » (1 Sam. 21:9). Si je suis mort et ressuscité avec Christ, où est le vieil homme ? Il n'existe pas aux yeux de Dieu ; aussi ne devons-nous pas tolérer qu'il se montre à la vue des hommes.

Le premier but de la religion du monde est de corriger la chair et d'améliorer le monde. L'esprit humain se glorifie le plus par des efforts ascétiques. Négliger son corps peut être en même temps un moyen d'enfler la chair. C'était une idée païenne, le but des philosophes. Ils croyaient volontiers que l'âme était sainte, même si le corps ne l'était pas, certains soutenant que l'âme venait de Dieu et le corps du diable. Ce fut l'origine d'un mal effroyable tendant à la destruction de toute moralité. N'y a-t-il pas en Christ une réponse à tous ces égarements de l'esprit humain ? En recevant la vérité en Lui, vous avez ce qui anéantit le but de Satan, mais le Saint Esprit seul, si j'ose m'exprimer ainsi, nous la fait réaliser. C'est dans la mesure où nous en jouissons qu'il en résultera un abondant fruit de la justice, qui est par Jésus Christ à la gloire et à la louange de Dieu.

Nous avons considéré la mort avec Christ et ses conséquences par rapport au danger qui menaçait les saints de Colosses, et, partant de là, la condamnation d'un mal dans lequel Satan cherchait à les ramener. Mais l'effet de cette mort avec Christ était surtout vu sous son côté négatif.

#### **8.3.3 Pourquoi les gens se soumettent aux ordonnances**

Pourquoi des gens comme eux étaient-ils soumis à des ordonnances ? Ils ne devaient pas l'être, car en Christ ils étaient morts aux éléments du monde et ils n'avaient, par conséquent, rien à faire avec les ordonnances. Celles-ci pouvaient bien convenir à des hommes en vie dans le monde, mais elles ne pouvaient s'appliquer à des hommes morts.

En général, de nos jours, on a recours aux ordonnances avec de bonnes intentions, dans le but de parer aux manquements, d'aiguiser l'appétit spirituel... ce n'est pas un rejet de Christ, mais l'adjonction de compléments pour 'aider' la foi ou les sentiments, que l'on met à côté de Christ. Il n'en reste pas moins que c'est mettre les chrétiens dans une contradiction flagrante avec leur position en Christ.

Il est triste de remarquer que souvent les croyants trouvent plus de satisfaction à se soumettre à des lois, des règlements, qu'à l'Esprit de Dieu, car ils en retirent quelque chose pour la chair (Col. 2:23). Mais pour marcher par l'Esprit, il me faut veiller toujours à être occupé du Seigneur, à chercher auprès de lui le secours dont j'ai besoin en fuyant tout ce qui peut faire naître en moi les convoitises de la chair ; sinon elles auront tôt fait de réapparaître, en me séparant du Seigneur. Je dois aussi juger devant Dieu chacun de mes actes et les mobiles qui me font agir. Il n'en découle aucune satisfaction pour la chair mais la conscience de mon imperfection... par contre je puis me réjouir dans le Seigneur en tout temps (Phil. 4:4).

### **8.4 Mort avec Christ, une question de foi**

Maintenant le chrétien est mort en vertu de la croix de Christ. C'est là entièrement une question de foi. Le croyant a encore sa vie naturelle ; s'il n'est pas occupé de Christ — qui est sa vraie vie — il est aussi enclin qu'un autre à voir revivre de vieilles pensées et de vieilles habitudes. Mais maintenant le chrétien est considéré comme un homme mort, oui, mort au monde sous ses meilleurs côtés, même au monde religieux. La plus haute manifestation à laquelle puisse prétendre la nature, est de ne pas prendre, de ne pas goûter, de ne pas toucher. Telle est la seule manière de remporter la victoire, victoire qui en fait n'en est pas une, mais seulement l'abstention de certaines choses, ou un système de contraintes de la chair. C'est en contraste absolu avec le principe chrétien. Il recherche la victoire de la grâce. Car la mort du Christ l'a délivré de tout ce principe de la nature qui consiste à ne pas prendre, ne pas goûter, ne pas toucher... C'est là non seulement un principe judaïque, mais aussi la religion naturelle de l'homme. Ce n'est qu'ainsi que les hommes du monde essaient de s'abstenir du mal. Le christianisme n'évite pas seulement le mal en nous et autour de nous, mais applique la mort à tout. Christ est mort par rapport à tout et le chrétien devrait se savoir mort par rapport à tout ce qui est du monde qu'il soit moral ou religieux, grossier ou raffiné, intellectuel ou inculte.

Avant que Christ ne vienne, Dieu avait établi un système d'ordonnances. Jusqu'à ce que par grâce, ils passent par une révolution totale, ceux qui étaient formés à cette école ne comprenaient rien des traits distinctifs du christianisme. Son caractère leur était caché. Les Juifs n'avaient aucune notion de la ruine absolue de la chair, ils n'avaient qu'un faible sentiment du péché, une pauvre compréhension de la grâce de Dieu, comme nation ils étaient placés sous la loi, sous le sacerdoce lévitique, sous des sacrifices extérieurs, sous des ordonnances charnelles. Tout cela faisait bien partie des choses dans lesquelles ils avaient à marcher ; de grandes vérités étaient cachées sous ces images rudimentaires. La chrétienté a repris les choses qui se justifiaient pour un Juif, mais qui maintenant sont appelées des éléments du monde, ce qu'elles sont en réalité. Elles n'étaient pas considérées comme telles tant

que Dieu agissait à l'égard d'Israël. C'était cependant ce dont le monde est capable. Elles sont traitées maintenant comme des éléments du monde, mais il n'en était pas ainsi avant la mort de Christ.

### **8.5 Culte digne de Dieu et rituel imposant**

Beaucoup de personnes pensent par exemple, qu'il n'est pas possible d'avoir un culte digne de Dieu sans un édifice sacré et sans des cérémonies appropriées ; et que plus le bâtiment est beau, plus le rituel imposant, plus, pensent-elles, le culte sera agréable à Dieu. Eh bien ! tout cela fait partie des éléments du monde. D'autres pensent qu'on ne peut pas avoir la Cène du Seigneur sans un ministre ordonné pour l'administrer... L'Assemblée de Dieu n'a point une telle coutume. L'apôtre rejette le système tout entier. Les écrits du Nouveau Testament qui révèlent l'Église, excluent tout cela. Non seulement ce n'est pas une chose bonne, mais toute pensée et toute voie semblables sont mauvaises, car elles sont opposées à la croix et à la gloire céleste de Christ.

### **8.6 Tendance constante à retourner au judaïsme**

La grande erreur de la chrétienté a toujours été de retourner aux ordonnances. Le système juif a pris fin avec la croix de Christ, sa résurrection et son ascension. La relation du chrétien avec Christ est dès lors fondée sur l'œuvre de la croix qui a déchiré le voile du Temple et anéanti le système juif. C'est pourquoi il est dit : « Cherchez les choses qui sont en haut, où le Christ est assis à la droite de Dieu » (Col. 3:1).

## **9 Conclusion**

« Le légalisme est une chose extrêmement trompeuse, et, ce qui le rend si dangereux, c'est qu'il a une très belle apparence aux yeux des hommes. En réalité, il éloigne le cœur de Christ et donne de la nourriture au pauvre « moi ». De plus, ne pensons pas qu'une vraie sainteté puisse se développer sur un terrain légal. Ce n'est que là où la grâce est comprise et réalisée qu'il y aura un joyeux accroissement de l'homme intérieur, une transformation en l'image de Celui que nous pouvons contempler à face découverte à la droite de Dieu.

Il est vrai qu'il est possible d'abuser de la grâce, et même de la tourner en débauche. Hélas ! de quoi l'homme n'est-il pas capable ? Mais s'il y a de la droiture dans l'âme, la grâce opérera toujours une séparation du mal beaucoup plus réelle et complète que ne saurait le faire un esprit légal » (R. B. étude sur l'épître aux Galates).

Dans la vie chrétienne, le légalisme remplace la piété et la communion avec Christ par des règles destinées à soulager la conscience. La vraie liberté chrétienne est ainsi perdue.

Le chrétien légaliste, occupé de lui et non de Christ, désire mériter la faveur de Dieu, plutôt que de jouir de sa grâce qui nous tient dans l'humilité. La peur du jugement des autres (Gal. 2:11-14) et le désir de dominer conduisent aussi au légalisme. Une conscience coupable se soumet à des ordonnances légales pour se justifier à ses propres yeux et devant les autres.

Collectivement, en face du sommeil spirituel, d'un enseignement défectueux de la parole de Dieu ou du désordre, la tendance légaliste sera de créer des ordonnances, plutôt que de prêcher Christ et la grâce (Éph. 5:14 ; 1 Cor. 2:2).

### **9.1 La propagation du légalisme**

L'épître aux Galates indique trois moyens par lesquels le légalisme peut se propager parmi les chrétiens :

- La prédication d'erreurs doctrinales ; par exemple, en ajoutant quelque chose à l'œuvre de Christ pour obtenir le salut (Gal. 1:6-10).
- L'oppression des consciences ; on en vient à « épier la liberté que nous avons dans le Christ Jésus » (Gal. 2:1-7).
- L'hypocrisie, appelée par le Seigneur le levain des pharisiens (Luc 12:1), qui impose aux autres des choses qu'on ne respecte pas soi-même : on maintient ainsi les âmes dans l'esclavage (Gal. 5:1).

### **9.2 Les conséquences du légalisme**

- Sur le plan personnel : La jouissance de la liberté chrétienne est perdue ; la joie en Christ fait place au doute et à la tristesse. La fausse humilité du légalisme risque de conduire à l'esprit de supériorité et de jugement des autres.
- Sur le plan collectif : Le légalisme engendre des querelles et la jalousie, et favorise l'esprit de parti (Gal. 5:15 ; Jacq. 4:11).

### **9.3 Comment résister au légalisme**

Le piège qui guette chacun est de résister à la chair par la chair, et, pour échapper au légalisme, de tomber dans le laxisme. Pour trouver et garder l'équilibre entre ces deux dangers, la Parole nous donne les enseignements nécessaires à la fois pour notre conduite personnelle et pour notre vie collective.

1. Pour la vie personnelle : Le jugement de soi-même dans la présence de Dieu (Ps.139:23, 24), nous gardera dans l'humilité et dans la droiture.

2. Pour la vie collective : Dans les temps de déclin, le remède est de prêcher la grâce du commencement. Alors que toute forme d'autorité est aujourd'hui contestée dans le monde, la tendance parmi les chrétiens pourrait être de tout remettre en cause. La Bible nous invite à distinguer entre la tradition des hommes qui annule en pratique la parole de Dieu (Marc 7:13), et la coutume dans la vie des assemblées de Dieu (1 Cor. 11:16). La première est à rejeter, tandis que le respect de la seconde est une preuve de soumission au Seigneur car elle est consignée dans sa Parole pour notre instruction.

Si l'homme, qu'il soit né de nouveau ou non, réunit les idées de devoir et de péché, sans saisir la portée du pardon divin, il demeure dans l'esclavage. On ajoute alors des règles humaines pour soulager la conscience. On établit des formes pour créer la piété, là où manquent la communion avec Dieu et la jouissance de sa grâce. C'est à cela que le christianisme risque d'être réduit.

D'un autre côté, l'absence de règle (Gal. 6:16), et la remise en cause de tout principe moral détruisent la liberté chrétienne.

Le chemin droit entre ces deux dangers est celui de la justice et de la droiture (Prov. 4:18), dans la jouissance de l'amour de Dieu et dans l'humble soumission à sa volonté (Rom. 6:22 ; 8:35). Car nous avons été « élus selon la préconnaissance de Dieu le Père... pour l'obéissance... de Jésus Christ » (1 Pierre 1:2).

## **LA LIBERTÉ CHRÉTIENNE**

«Christ nous a placés dans la liberté en nous affranchissant; tenez-vous donc fermes». (Galates 5:1)

«Car vous, frères, vous avez été appelés à la liberté; seulement n'usez pas de la liberté comme d'une occasion pour la chair» (Galates 5:13)

Ces deux versets si proches l'un de l'autre se complètent dans une heureuse harmonie. Traitant du sujet de la liberté chrétienne, on risquerait d'en dénaturer le sens si le deuxième verset cité ne venait pas rectifier l'emploi abusif que l'on pourrait faire du premier.

Le chrétien est libéré du joug du péché et du joug de la loi. Sa conduite antérieure était en contradiction avec la loi divine et il en encourait le jugement. Mais Christ a porté ce jugement à notre place. Par notre foi en Son œuvre sur la croix, nous sommes mis au bénéfice de tout ce que cette œuvre a valu. Nos péchés sont donc effacés et notre ancienne nature, notre vieux «moi», est enseveli avec le Christ (voir Romains 4:25 et 6:4-6). Ce que la loi exigeait, personne n'a pu l'accomplir, sinon le Christ lui-même. Mais maintenant «la juste exigence de la loi est accomplie en nous», parce que nous appartenons au Christ (Romains 8:4).

Il n'en demeure pas moins que notre vieille nature est encore là, et elle désire être satisfaite. D'où la lutte qui en résulte entre la convoitise de la chair et l'action de l'Esprit de Dieu. Il y a donc le danger pour nous de prendre prétexte de notre liberté pour satisfaire nos convoitises. Mais aussi le danger de se soumettre à des règles et des ordonnances en se plaçant à nouveau sous le joug de la loi. D'autre part, pour les choses ouvertement prohibées par la Parole de Dieu, point n'est besoin de se poser des questions. Il n'y a qu'à s'en détourner sans hésitation ; c'est le cas pour l'idolâtrie, manger le sang, les plaisirs sexuels hors mariage (voir Actes 15:29). Les principes moraux de la loi de Moïse demeurent aussi, et il ne viendrait à l'idée d'aucun croyant de vouloir tuer, voler ou mentir. Mais outre ces péchés grossiers, une masse de petites choses peuvent être un objet de convoitise et c'est pour ceci que les critères suivants sont à appliquer :

La chose dont j'ai envie est-elle pour la gloire de Dieu ? (1 Corinthiens 10:31)

Est-ce pour mon bien corporel ou pour ma santé morale ? (1 Timothée 5:23)

Est-ce pour le bien de mon frère ? (Romains 14:21)

Un bon état spirituel implique un cœur satisfait dans le Seigneur. Rien ne sera recherché en dehors de Lui.

«Vous étiez autrefois ténèbres, mais maintenant vous êtes lumière... éprouvant ce qui est agréable au Seigneur» (Éph. 5:8 à 10).

### **Légalisme**

#### ***Définition***

Le légalisme est le souci de respecter scrupuleusement la lettre de la loi et les formes qu'elle prescrit, sans que le cœur et la conscience soient réellement engagés devant Dieu.

Spirituellement, il conduit à observer certains commandements de la parole de Dieu, en les séparant de leur portée morale ; on néglige ainsi le jugement, la miséricorde et la fidélité (Mat. 23:23).

#### ***Les deux aspects du légalisme***

1. Le légalisme substitue les œuvres de l'homme au don de la grâce et de la foi, seul moyen de salut que Dieu donne (Gal. 2:16 ; Éph. 2:8, 9). Or, le salut de l'âme ne peut pas s'acquérir par l'obéissance à des commandements, même donnés par Dieu à l'origine (dans la loi de Moïse par exemple) ; c'est un don gratuit de Dieu. Les œuvres prouvent la foi, mais ne la donnent pas.

2. Dans la vie chrétienne, le légalisme remplace la piété et la communion avec Christ par des règles destinées à soulager la conscience. La vraie liberté chrétienne est perdue.

#### ***Les causes du légalisme***

1. Causes personnelles : Le chrétien légaliste désire mériter la faveur de Dieu, plutôt que de jouir de sa grâce qui nous tient dans l'humilité. La peur du jugement des autres (Gal. 2:11-14) et le désir de dominer conduisent aussi au légalisme. Une conscience coupable se soumet à des ordonnances légales pour se justifier à ses propres yeux et devant les autres.

2. Causes collectives : En face du sommeil spirituel, d'un enseignement défectueux de la parole de Dieu ou du désordre, la tendance légaliste sera de créer des ordonnances, plutôt que de prêcher Christ et la grâce (Éph. 5:14 ; 1 Cor. 2:2).

#### ***La propagation du légalisme.***

L'épître aux Galates indique trois moyens par lesquels le légalisme peut se propager parmi les chrétiens :

1. La prédication d'erreurs doctrinales ; par exemple, en ajoutant à l'œuvre de Christ pour obtenir le salut (Gal. 1:6-10).

2. L'oppression des consciences ; on en vient à « épier la liberté que nous avons dans le Christ Jésus » (Gal. 2:1-7).

3. L'hypocrisie, appelée par le Seigneur le levain des Pharisiens (Luc 12:1), qui impose aux autres des choses qu'on ne respecte pas soi-même : on maintient ainsi les âmes dans l'esclavage (Gal. 5:1).

#### ***Les conséquences du légalisme***

1. Sur le plan personnel : La jouissance de la liberté chrétienne est perdue ; la joie en Christ fait place au doute et à la tristesse. La fausse humilité du légalisme risque de conduire à l'esprit de supériorité et de jugement des autres. 2. Sur le plan collectif : Le légalisme engendre des querelles et la jalousie, et favorise l'esprit de parti (Gal. 5:15 ; Jacq. 4:11).

#### ***Comment résister au légalisme***

Le piège qui guette chacun est de résister à la chair par la chair, et de tomber dans le laxisme, pour échapper au légalisme. Pour trouver et garder l'équilibre entre ces deux dangers, la Parole nous donne les enseignements nécessaires à la fois pour notre conduite personnelle et pour notre vie collective.

1. Pour la vie personnelle : Le jugement de soi-même dans la présence de Dieu (Ps. 139:23, 24), nous gardera dans l'humilité et dans la droiture.

2. Pour la vie collective : Dans les temps de déclin, le remède est de prêcher la grâce du commencement. Alors que toute forme d'autorité est aujourd'hui contestée dans le monde, la tendance parmi les chrétiens pourrait être de tout remettre en cause. La Bible nous invite à distinguer entre la « tradition » des hommes qui annule en pratique la parole de Dieu (Marc 7:13), et la « coutume » dans la vie des assemblées de Dieu (1 Cor. 11:16). La première est à rejeter, tandis que le respect de la seconde est une preuve de soumission au Seigneur.

## **Conclusion**

Si l'homme (fût-il chrétien) réunit les idées de devoir et de péché, sans saisir la portée du pardon divin, il demeure dans l'esclavage. On ajoute alors des règles humaines pour soulager la conscience. On établit des formes pour créer la piété, là où manquent la communion avec Dieu et la jouissance de sa grâce. C'est à cela que le christianisme risque d'être réduit.

D'un autre côté, l'absence de règle (Gal. 6:16), et la remise en cause de tout principe moral sont aussi destructrices de la liberté chrétienne.

Le chemin droit entre ces deux dangers est celui de la justice et de la droiture (Prov. 4:18), dans la jouissance de l'amour de Dieu (Rom. 6:22 ; 8:35), et dans l'humble soumission à sa volonté. Car nous avons été « élus selon la préconnaissance de Dieu le Père pour l'obéissance de Jésus Christ » (1 Pier. 1:2).

### **Le conflit symbolique Ismaël-Isaac**

Galates 4:21-31 et Genèse 21:8-21

L'épître aux Galates dévoile le sens spirituel des scènes qui se passent dans la maison d'Abraham par suite de la venue d'Isaac. Nous examinerons dans le premier paragraphe le conflit intérieur du croyant. Dans le deuxième paragraphe nous verrons l'opposition entre la religion de servitude et les croyants affranchis, qui se perpétue depuis le temps des apôtres jusqu'à nos jours. Enfin nous évoquerons la libération d'Israël qui est resté spirituellement dans la servitude jusqu'à maintenant.

#### **1. La chair convoite contre l'Esprit**

(Gal. 5:17)

Un conflit permanent se déroule à l'intérieur du croyant, car celui-ci possède deux natures :

celle qui est née de la chair, le vieil homme, en figure Ismaël ;

celle qui est née de l'Esprit, le nouvel homme, en figure Isaac.

Le croyant n'est plus dans la chair, mais la chair est en lui. Elle ne veut pas se soumettre à la parole de Dieu parce qu'elle en est incapable. De plus, elle « convoite contre l'Esprit » qui agit dans l'homme nouveau pour la soumission à cette Parole. La victoire sur la chair ne peut être obtenue que dans une marche par l'Esprit (Gal. 5:16).

Ainsi en était-il dans la maison d'Abraham : Isaac était né, mais Ismaël restait le même. Fils de la servante, il restait marqué par l'incrédulité quant aux promesses divines. Cet esprit avait été en sommeil jusqu'à ce qu'Isaac soit né. Dès lors l'entente s'avérait impossible et la cohabitation intolérable. Retenir Ismaël eût été donner un certain crédit aux revendications de la chair ; mais « la chair et le sang ne peuvent pas hériter du royaume de Dieu » (1 Cor. 15:50).

Lorsque par la nouvelle naissance, un croyant peut se réjouir pleinement d'entrer dans une sphère bénie, il faut rapidement qu'il comprenne par la foi que le nouvel homme seul peut se tenir devant Dieu, parce qu'il est en Christ. Le vieil homme, l'homme moral de la nature d'Adam, doit être mis de côté (à l'image d'Ismaël chassé), et il peut l'être par la puissance de l'Esprit, parce que, de fait, il a été crucifié avec Christ. Celui-ci doit remplir le cœur du croyant.

#### **2. Le fils de la servante, et le fils de la femme libre**

L'apôtre Paul remet en mémoire devant les chrétiens de Galatie la scène du festin (Gen. 21:8). Ces croyants étaient en danger de tomber dans un légalisme si naturel au cœur de l'homme, qui veut le mêler insidieusement à la souveraine grâce de Dieu. De fait, il fallait que Paul travaille à « former à nouveau Christ en eux », et à chasser l'esprit légal figuré par Ismaël.

Il leur montre le sens allégorique de ce passage : Israël sous la loi avait montré son incapacité à obéir et à produire du fruit pour Dieu. Ceux qui restaient sous cette alliance de servitude ne pouvaient prétendre être des enfants d'Abraham, quoiqu'étant sa descendance selon la chair (Rom. 9:7, 9). Les vrais enfants sont ceux qui, étant délivrés de la servitude de la loi et de sa condamnation par la mort de Christ, sont placés dans la liberté de la grâce ; ils deviennent tous enfants de la femme libre, comme nous maintenant (v. 31). Ils sont enfantés pendant le temps du rejet d'Israël stérile (v. 27). Ils sont en butte à l'hostilité plus ou moins ouverte du monde religieux légal et formaliste dans la chrétienté, comme l'étaient l'apôtre Paul et les chrétiens de son temps, de la part des Juifs qui refusaient l'évangile de la grâce. C'est le rire d'Ismaël dont l'écho se perpétue (v. 29).

#### **3. Libération d'Israël**

Mais Dieu réserve aux Juifs, à « la Jérusalem de maintenant », toujours sous la servitude parce qu'elle garde le voile sur le cœur (2 Cor. 3:15, 16), une merveilleuse libération. Les croyants juifs de la nation d'Israël revenue dans ses terres se tourneront alors vers le Seigneur, leur Messie, et regarderont vers celui qu'ils ont percé (Zach. 12:10).

Dans ce temps s'accomplira pour eux ce qui a été prophétisé à leur égard pour un temps encore futur (Gal. 4:27). L'esprit légal et charnel (Ismaël) aura été chassé de leur cœur, et ils seront la vraie semence terrestre d'Abraham ; telle est la grâce de la nouvelle alliance.

### **Esclave (SLE 12:201)**

« Doulos », le mot original est le plus méprisable dont se servait les Grecs pour désigner un esclave de naissance, ce que nous sommes tous, comme descendants d'Adam. « Andrapodon » était le terme désignant celui qui avait été vendu comme esclave ou l'était devenu du fait de la guerre. L'esclave désigne quelqu'un dont la volonté disparaît complètement, pour faire place à celle d'un autre. Ce qui compte aujourd'hui pour nous, qui étions autrefois dominés par Satan, c'est la « volonté de Dieu, bonne, agréable et parfaite » (Rom. 12:2).

Il s'agit de quelqu'un qui sert un autre sans avoir égard à ses propres intérêts. Depuis sa conversion, Paul eut une vie de consécration complète ; elle s'est achevée par le martyre (Act. 20:24). Un esclave ne s'appartient pas, mais il est entièrement à son maître. Seulement, pour les croyants, ce n'est pas une condition imposée, mais la réponse à l'amour de Christ (2 Cor. 5:14, 15).

Ainsi, en se désignant par ce mot, Paul témoigne de son humilité... mais il ne suggère pas une servitude involontaire à Jésus Christ.

**Loi de Moïse et modernité, comprendre les divergences par Bibliquest**

**Table des matières**

- 1 La loi de Moïse dans son principe :
- 2 La loi, un pédagogue ou conducteur jusqu'à Christ (Galates 3v24)
  - 2.1 Quelques aspects de l'enseignement de la loi
  - 2.2 Esclavage
  - 2.3 Punition de mort de l'adultère, de divers cas de fornication et de l'homosexualité
  - 2.4 Religions
  - 2.5 Relations avec les autres peuples
  - 2.6 Abominations
  - 2.7 Lapidation
- 3 Qui juge de la bienséance de telle ou telle loi ?
- 4 Question posée : comment comprendre certains commandements de la loi de Moïse

Le présent article fait suite à des questions posées par des lecteurs ayant de la difficulté à situer la loi de Moïse. Ce même problème est soulevé aujourd'hui par des gens qui veulent soutenir que la Bible des chrétiens n'est pas meilleure que les crimes commis au nom de l'islam.

**1 La loi de Moïse dans son principe :**

L'apôtre Pierre a lui-même qualifié la loi de « joug que ni nous ni nos pères n'avons pu porter » (Actes 15v10). Dans son principe, elle aurait dû faire vivre l'homme (« fais cela et tu vivras », Luc 10v28), mais la loi n'avait pas ce pouvoir de faire vivre (Galates 3v21). Alors pourquoi Dieu a-t-il donné la loi à l'homme ? À quoi servait-elle ?

Il ressort de l'épître aux Galates que la loi a été donnée en attendant l'arrivée d'un Sauveur (le Messie, Christ), pour faire ressortir l'état de péché de l'homme par des violations flagrantes (Galates 3v18, 24), montrant par-là l'état profond de l'homme.

Si la loi n'a pas été mise en pratique dans plusieurs de ses commandements, ce n'est pas parce que la loi était imparfaite, mais parce que l'homme était trop mauvais et méchant. Cela ressort, entre autre, de la réponse du Christ aux pharisiens qui voulaient lapider la femme adultère (Jean 8).

Si la modernité n'accepte pas la loi ou la contredit, ce n'est pas parce que l'homme a fait des progrès ou est plus civilisé, plus intelligent, c'est à cause de son état de péché aggravé, n'acceptant pas la volonté de Dieu, et ne s'y intéressant même pas. Cet état de l'homme était tel, que l'application de la loi de Moïse dans toute sa rigueur n'aurait produit que l'anéantissement. La non-application de la loi de Moïse n'a pas pour autant été un échec pour Dieu et pour Sa loi ; au contraire, là où le péché abondait, la grâce a surabondé, et cela a été l'occasion pour Dieu de montrer à la fois Son amour en fournissant un Sauveur, et aussi Sa sainteté, — le châtement du péché ayant quand même été exécuté, sur une victime qui était le propre Fils de Dieu.

Mais dira-t-on, si Dieu a accepté que la loi ne soit plus appliquée, pourquoi est-il dit que Jésus n'est pas venu pour abolir la loi, mais pour l'accomplir (Matthieu 5v17) ? — C'était pour montrer le chemin de l'homme parfait en se soumettant entièrement à la loi divine. Mais une fois qu'il a été rejeté, crucifié, ressuscité et glorifié, la loi de Moïse était ouvertement bafouée, et il n'était plus possible de continuer sur les bases anciennes de l'Ancien Testament. Jésus Lui-même l'a dit lors de l'institution de la cène : « ceci est le sang de la nouvelle alliance... », ce qui implique la mise de côté de l'ancienne (Hébreux 8v13).

**2 La loi, un pédagogue ou conducteur jusqu'à Christ (Galates 3v24)**

**2.1 La loi comme moyen d'enseignement de l'homme**

Outre le fait de faire ressortir l'état de péché de l'homme, la loi a eu, et a encore, un rôle d'instruction quant à la pensée de Dieu, avant que celle-ci ne soit pleinement révélée en Christ, par Christ et par les apôtres :

« Par tes préceptes je suis devenu intelligent ; c'est pourquoi je hais toute voie de mensonge » (Psaume 119v104).

La loi n'était cependant pas toujours une manifestation de l'ordre selon la pensée de Dieu. La manifestation parfaite de la pensée de Dieu n'a eu lieu que dans la Personne de notre Seigneur Jésus Christ.

Ainsi, à propos des lettres de divorce prescrites en Deutéronome 24v1-3, notre Seigneur explique en Matthieu 19v8 : « Moïse, à cause de votre dureté de cœur, vous a permis de répudier... ; mais au commencement il n'en était pas ainsi ». Il ne fallait pas comprendre la loi de Moïse comme approuvant le divorce ou la répudiation, mais elle constituait un frein aux convoitises et passions des hommes. Il y a d'autres cas de ce genre, notamment l'esclavage.

**2.2 Esclavage**

Selon Jérémie 34v13-14 le pauvre pouvait se vendre pour servir. On peut appeler cela de l'esclavage, mais selon la loi de Moïse ce n'était pas un droit de propriété : c'était seulement un service limité à 7 ans (Exode 21v2) : on est loin, là, de la servitude oppressive des Israélites en Égypte (Exode 5).

Deutéronome 15 montre même que Dieu incitait à ce que s'installent des relations de bonté et d'attachement mutuels entre maître et serviteur. Que l'esclavage se soit transformé en un asservissement oppressif, ne fait que montrer la dureté du cœur de l'homme. La prétention actuelle à avoir vaincu l'esclavage dans nos pays ignore que tant de gens travaillent plus durement que des esclaves. — Néhémie 5 et Jérémie 34 montrent que les hommes de Dieu sérieux avaient les abus en horreur.

Le Nouveau Testament montre qu'être esclave de Christ est un privilège parce que le chrétien a à faire à un Maître rempli de bonté et d'amour. On ne peut comprendre cette relation qu'en ayant l'idée d'obéissance absolue et en connaissant Christ ; même cette obéissance absolue est une obéissance dans l'amour. Jésus Christ Lui-même a pris ici-bas pour Lui-même la position d'esclave (Philippiens 2), et même d'esclave de l'homme (Zacharie 13:5). Il est un modèle pour le croyant chrétien.

**2.3 Punition de mort de l'adultère, de divers cas de fornication et de l'homosexualité**

Ces ordonnances montrent que Dieu rejette positivement ces mœurs ; Il ne les admet aucunement ; Il voulait qu'il n'y en ait pas dans Son peuple. L'homme d'aujourd'hui ne veut tenir aucun compte de cette pensée de Dieu, et ne veut même pas comprendre que cela constitue une faute (grave) devant Lui.

Y a-t-il progrès à s'abstenir de punir ces mœurs aujourd'hui ? en tout cas, cela fait perdre aux hommes l'idée qu'un jour ils devront rendre des comptes à Dieu sur ce qu'ils ont fait dans leur vie. Que fera-t-on au jour du jugement dernier où nous serons tous manifestés, et où nous recevrons selon ce que nous avons fait, soit bien soit mal ? (2 Cor. 5:10).

## 2.4 Religions

L'homme d'aujourd'hui tient à ce qu'il appelle la liberté de religion (et nous reconnaissons en être bénéficiaires).

Les instructions de la loi sur les religions idolâtres montrent qu'il s'agit de tout autre chose que de la liberté, car il n'y a de choix qu'entre Dieu et Satan, qu'entre la vérité d'une part et l'idolâtrie et ses mensonges d'autre part. Si l'homme voit les choses autrement, cela ne change rien à la réalité des choses. Dieu voulait épargner à l'homme les séductions de l'idolâtrie, empêchant cette action directe de Satan.

En outre les religions idolâtres conduisent à des abominations que Dieu réprovoque (Deutéronome 18:9-12), même si l'homme n'y voit aucun mal aujourd'hui.

Notre Seigneur montre (Matthieu 12:43-45) que la croyance d'aujourd'hui que l'homme moderne a échappé à l'idolâtrie est une erreur, et l'homme se livrera dans le futur à une idolâtrie bien pire, celle de l'antichrist.

## 2.5 Relations avec les autres peuples

On trouve dans l'Ancien Testament de multiples promesses de bénédictions terrestres de toutes les nations, avec Israël pour centre (Ésaïe 35, 60 ; Ézéchiel 40 à 48 ; Sophonie 3 ; Zacharie 14, et bien d'autres). Mettre Israël sur le même plan que n'importe quelle nation est une méconnaissance complète de la pensée de Dieu. Et cette pensée n'est pas une pensée d'injustice, mais de bénédiction universelle. Cependant l'Israël actuel ne reconnaît pas le Messie-Christ, et ne peut pas encore bénéficier de ce dessein de Dieu d'une bénédiction terrestre universelle.

## 2.6 Abominations

L'extermination prévue des nations de Canaan était liée aux abominations qui les caractérisaient (Genèse 15v16 ; Deutéronome 18v12), et Dieu les mesurait. Notre civilisation qui tue des milliers d'enfants viables par le biais de l'avortement ferait bien de se souvenir qu'au nombre de ces abominations amenant Dieu à cette destruction, il y avait le fait de faire passer ses enfants par le feu (Deutéronome 18v10). Notre civilisation occidentale court à la ruine, pour diverses raisons, en particulier pour cette iniquité de destruction des enfants viables. Les ch. 16 et 18 de l'Apocalypse disent quelque chose de cet effondrement terrible de l'occident. Pour le moment Dieu fait encore durer le temps de Sa patience, mais elle aura une fin (2 Pierre 3).

## 2.7 Lapidation

La lapidation avait ceci de particulier qu'elle n'était pas exécutée par un bourreau, seul ou en équipe, mais par tout le peuple (Deut. 17v2-7 ; Josué 7v25). Le sens de ce châtement était de faire sentir à chacun des membres du peuple d'une part l'horreur du mal et d'autre part le besoin que le mal soit ôté du milieu du peuple de Dieu. C'est aussi pour faire sentir personnellement l'horreur du mal que la main des témoins du mal devait être la première à lancer les pierres ; cela devait aussi empêcher les dénonciations faites à la légère.

Mais cela impliquait que ceux qui lapidaient étaient exempts du péché, et s'estimaient tels. C'est sur ce point que Jésus a cherché à toucher la conscience des accusateurs de la femme adultère en Jean 8. Il n'a pas nié que la lapidation s'appliquait selon la loi, mais il a insisté pour appliquer l'obligation morale quant à ceux qui lapidaient ; en Jean 8 tous les accusateurs sont partis, manifestant par-là que leur état intérieur était mauvais, et qu'ils n'étaient pas en état d'appliquer la loi.

Cette non-lapidation faisait quand même ressortir le caractère de sainteté de Dieu et l'état moral du peuple : un but de la loi était atteint sur ce point.

On retrouve ce genre de principes dans le Nouveau Testament : selon 1 Cor.5 l'exclusion du méchant d'une assemblée chrétienne n'est pas exécutée par un pasteur ou par quelque(s) ancien(s), mais par toute l'assemblée, et l'humiliation de la présence du mal doit être ressentie par chacun dans l'assemblée (1 Cor. 5v2). Le but de l'exclusion est aussi que l'assemblée soit exempte du mal (= sans levain, 5v7), mais elle a aussi en vue la restauration du coupable. Ce point différencie la loi de Moïse d'avec les prescriptions du christianisme ; l'objectif n'est plus une exclusion définitive de celui qui a péché, mais elles ont un but d'amour et de grâce avec la restauration ; cela est développé en 2 Cor. 2 et 7.

Les lapidations pratiquées par l'islam aujourd'hui ne suivent pas du tout, à l'évidence, la loi de Moïse, et l'état moral de ceux qui lapident est bien loin du caractère requis par le Christ Jésus, même dans sa citation de la loi de Moïse. Se référer à une loi divine dans ces conditions, c'est déshonorer Dieu. Quant à la notion d'amour désirant la restauration du coupable, elle est inconnue des exécuteurs.

Peut-être dira-t-on que cette exigence d'état moral du peuple qui lapide n'était jamais respectée sous la loi de Moïse ; c'est probablement vrai, mais c'est justement pourquoi l'apôtre Pierre dit (Actes 15) que la loi était un joug que ni nous ni nos pères n'ont pu porter. Un des rares cas de lapidation exercé par Israël dans sa terre (donc après Josué), est celui de Naboth (1 Rois 21v13) ; ce cas est en fait une iniquité absolue d'un roi et d'une reine idolâtre aidés par des anciens serviles.

## 3 Qui juge de la bienséance de telle ou telle loi ?

L'homme d'aujourd'hui s'arroge le droit de juger Dieu selon ses propres critères, sans reconnaître que la situation est inverse : c'est son Créateur qui a le droit de le juger selon Ses critères à Lui. On ne s'étonne pas, dès lors, que beaucoup d'enseignements bibliques détonnent par rapport aux idées de l'homme moderne. Celui-ci se préoccupe des droits de l'homme, mais ignore les droits de Dieu.

En outre, l'homme a besoin d'être instruit quant à son sort éternel, quant à ce qui l'attend dans l'Au-delà. Or l'homme d'aujourd'hui, niant ou ignorant volontairement l'Au-delà, ne juge les choses que par les conséquences des actes sur la terre et pour la terre.

Par ailleurs et contrairement à ce qui est généralement admis aujourd'hui, le christianisme n'a pas vocation de remettre de l'ordre dans la société des hommes d'aujourd'hui (Luc 12:13-14) : ceux-ci n'ont-ils pas rejeté Christ quand Il est venu en amour et en bonté, — et ils L'ont crucifié. Pourtant Il offre quand même Son salut gratuit à tous les hommes. Ceux qui l'acceptent par la foi, sont sauvés et acquièrent la vie éternelle, mais ceux qui le refusent ne peuvent pas espérer la paix et l'ordre sur la terre.

## 4 Question posée : comment comprendre certains commandements de la loi de Moïse

Il s'agit notamment des commandements suivants :

\*\* Condition de la femme et sexualité :

Polygamie autorisée. (Exode 21.10)

Un homme peut vendre sa fille comme esclave. (Exode 21.7)

Une femme mariée ou non mariée qui couche avec un autre homme est punie de mort. (Deutéronome 22.21 et 22.22)

Un homme qui couche avec une femme mariée est puni de mort. (Deutéronome 22.22)

Mais il n'est rien dit sur un homme marié qui couche avec une femme non mariée consentante (polygamie autorisée)

Un homme qui viole une femme non mariée est puni uniquement d'une amende versée au père et de l'obligation d'épouser la fille. (Deutéronome 21.28 à 21.29)

L'homosexualité est punie de mort. (Lévitique 20.13)

\*\* Esclavage:

L'esclavage est autorisé (Exode 21.2)

Un homme peut vendre sa fille comme esclave (Exode 21.7)

Si un maître frappe son esclave et qu'il meurt un ou deux jours après, le maître n'est pas puni, « car c'est son argent » (Exode 21.20 à 21.21)

\*\* Religion:

Tout Hébreu qui ne croit pas au Dieu unique et n'observe pas le culte ou qui croit aux autres dieux est puni de mort. (Exode 31.14)

Celui dont le frère, le fils, la fille ou la femme l'a incité à servir d'autres dieux devra le faire mourir (Deutéronome 13.6 à 13.9)

\*\* Relation avec les autres peuples:

Tous les habitants de Canaan, la Terre Promise, seraient exterminés pour laisser la place au peuple d'Israël. (Deutéronome 19.1 et 20.16, Josué 8.18 à 8.25).

### **SOUSSION À LA DISCIPLINE par Paul Fuzier**

ME 1947 p. 87

Les deux ou trois réunis au nom du Seigneur ne possèdent en eux-mêmes aucune autorité. Cette autorité, que l'on appelle autorité de l'Assemblée, leur est conférée uniquement en raison du fait que le Seigneur est au milieu d'eux ; elle réside dans la seule présence de Celui qui est le centre du rassemblement. Si cette présence est effectivement réalisée, toutes les décisions de l'Assemblée seront prises dans la dépendance du Seigneur et dans sa crainte. Elles seront donc revêtues de son autorité, car ce qui aura été lié ou délié sur la terre le sera aussi dans le ciel (Matt. 18:18).

Il peut arriver, hélas ! qu'une assemblée ait tellement peu compris et réalisé cette vérité essentielle, qu'elle soit conduite à prendre une décision injustifiable selon la Parole. Si, après que des remarques lui auront été faites à ce sujet, elle se refuse à réviser son action, elle perd son caractère d'assemblée de Dieu, car elle a associé désobéissance, injustice et propre volonté au nom du Seigneur invoqué à tort sur ses actes. Un autre cas peut aussi se produire : une assemblée, sans cesser cependant d'être une assemblée de Dieu, exerce parfois une action entachée de beaucoup d'infirmité. Certes, il ne devrait jamais en être ainsi, si nous avons toujours le sentiment de ce qu'est l'Assemblée et de ce qui convient à son administration, si nous savions mieux utiliser les ressources qui sont à notre disposition et qui sont suffisantes pour tous les cas susceptibles de se présenter.

L'assemblée peut exercer la discipline dans une circonstance où elle est en fait justifiée, mais elle agira avec imperfection si, par exemple, elle perd de vue qu'il n'est pas un seul cas de discipline d'assemblée qui ne soit à la honte de tout le Corps. Une assemblée ne peut donc exercer la discipline selon la pensée de Dieu, si elle n'a pas commencé par s'identifier avec le péché de celui à l'égard duquel elle doit agir, si elle ne s'est pas humiliée jusqu'à ce qu'elle soit purifiée, si les saints n'ont pas montré, en menant deuil, qu'ils sont « purs dans l'affaire ». Discipline marquée d'infirmité également, si l'assemblée méconnaît qu'elle doit l'exercer non pour se débarrasser du coupable — auquel, si facilement, on jette la pierre — mais en vue de sa restauration. Il peut aussi y avoir eu de graves manquements dans le fait que la discipline fraternelle et la discipline paternelle n'ont pas été exercées en temps utile, comme cela eût été désirable. Si nous savions mieux exercer l'une et l'autre, dans l'amour et la vérité, moins nombreux seraient les cas qui nécessitent la discipline du « Fils sur sa maison », que l'assemblée est responsable d'exercer afin de garder la maison exempte de souillure.

Lorsqu'une assemblée a exercé la discipline dans les conditions défectueuses que nous venons de rappeler comme exemples et, d'une façon générale, dans tous les cas où elle l'a fait avec plus ou moins de faiblesse et d'imperfection, celui qui en est l'objet doit, malgré tout, l'accepter avec soumission. S'il estime la discipline imméritée — et si même elle l'était dans une certaine mesure — c'est surtout par sa soumission qu'il pourra manifester son état réel, de telle façon que la discipline puisse être relâchée et ensuite la communion rétablie. Au contraire, lorsque celui qui se croit injustement frappé s'insurge contre la décision prise à son égard, il montre par cela même que son état spirituel laisse à désirer et que Dieu avait certainement quelque chose à lui dire. Une telle attitude sera presque toujours la justification de la discipline. Bien que la manière d'agir de l'assemblée locale ait été empreinte d'infirmité, il n'en reste pas moins que la discipline était utile. Malgré tout, l'assemblée a agi en vue d'un but que Dieu voulait atteindre.

Le chapitre 12 de l'épître aux Hébreux, versets 4 à 11, nous donne des enseignements très importants au sujet de la discipline du Père à l'égard de ses enfants. Ce passage contient quatre exhortations essentielles : deux choses à ne pas faire, deux à réaliser. Les deux premières : ne pas mépriser la discipline ; ne pas perdre courage non plus (v. 5) — c'est-à-dire voir la main de Dieu dans les circonstances qui nous sont envoyées comme discipline, mais aussi y sentir le cœur du Père. Ensuite, le chemin nous est tracé : soumission et exercice (v. 9 et 11). Seule la soumission peut conduire à la bénédiction. L'expression « et nous vivrons » (v. 9) nous le montre bien, qu'elle indique le développement de la vie spirituelle résultant d'une volonté brisée ou que sa signification soit donnée par Job 36:7-12. Dans ce dernier passage, le verset 11 présente la bénédiction assurée à celui qui est soumis : « s'ils écoutent et le servent... », le verset 12 montre que la discipline peut aller jusqu'à la mort du corps pour celui qui refuse de se soumettre : « Mais s'ils n'écoutent pas, ils s'en iront par l'épée et expireront sans connaissance ».

Oubliant que nous avons affaire avec le Dieu qui seul est sage, nous estimons parfois que la discipline frappe à tort. Au lieu de raisonner, courbons-nous sous sa puissante main ! Il y a tout à gagner, il n'y a rien à perdre dans la soumission. Recevoir la discipline de la part du Seigneur et s'en remettre à Lui, après avoir jugé dans sa présence tout ce qui doit être jugé en nous, telle est la seule attitude qui convienne.

Dans le chapitre 5 du Cantique des cantiques, la fiancée passe par la discipline. Elle dormait, c'est dire qu'elle avait perdu la conscience de sa relation avec son Bien-aimé — aussi elle ne souffre pas de son absence et même refuse d'ouvrir quand il vient frapper à la porte. C'est en vain que pour toucher son cœur il emploie les expressions si douces du verset 2 : « ouvre-moi, ma soeur, mon amie, ma colombe, ma parfaite ». Ici commence la discipline dont elle va être l'objet. Le Seigneur s'adresse d'abord à notre cœur, Il parle avec tendresse ; mais si nous n'écoutons pas Il est obligé de frapper. Lévitique 26, qui nous parle du jugement gouvernemental sous lequel est le peuple d'Israël, nous montre qu'il frappe de plus en plus fort celui qui reste rebelle (v. 14, 18, 21, 23, 27). La fiancée n'était pas en mauvaise compagnie, elle n'avait commis aucune faute grave au jugement des hommes, elle n'était pas souillée, mais elle n'était occupée que d'elle-même au lieu d'être occupée de Celui qui veut être le seul objet de nos cœurs et elle reculait devant le sacrifice qu'il fallait faire pour retrouver la compagnie de celui qui, jaloux de ses affections, désirait l'avoir auprès de lui (v. 3). Si nous sommes dans un état spirituel semblable, le Seigneur opérera jusqu'à ce que nos affections pour Lui soient réveillées : quand « ses entrailles se sont émues à cause de lui », la fiancée s'est levée pour ouvrir. Mais le Bien-aimé est allé plus loin... La discipline continue et va devenir plus sévère, car le Seigneur parle à notre cœur pour atteindre la conscience (cf. Osée 2:14-15). Il veut accomplir en nous une œuvre profonde et c'est là le but de toute discipline. La fiancée cherche son Bien-aimé et ne le trouve pas ; elle l'appelle et il ne

répond pas. C'est alors que «les gardes qui font la ronde par la ville» l'ont frappée et blessée. Discipline douloureuse qui peut paraître injuste à beaucoup. Celle qui était ainsi atteinte accomplissait-elle à ce moment-là un acte répréhensible ? Elle cherchait son Bien-aimé !

La discipline exercée par le moyen des gardes n'est qu'une illustration. Elle comporte cependant une instruction que nous ne pouvons pas négliger, c'est l'illustration d'une discipline en apparence injustifiée. Ne nous arrêtons pas aux apparences. Dieu regarde au cœur et ne se trompe jamais dans ce qu'Il ordonne ou permet à l'égard des siens, quels que soient les instruments ou les moyens employés. Si la fiancée avait été auprès de son Bien-aimé, occupée de lui au lieu de ne penser qu'à elle-même, les gardes n'auraient sans doute pas eu à intervenir. Combien cela parle à notre conscience si nous avons à connaître une discipline qui nous paraît injuste et qui pourrait nous conduire à murmurer ! Le Seigneur n'a-t-Il rien à nous dire ? N'y a-t-il pas des motifs secrets, des manquements anciens peut-être, qu'il nous convient de juger dans sa présence ?

Quel est le résultat produit dans le cœur de la fiancée au terme de cette discipline ? En apparence injustement frappée, elle n'est pas occupée des blessures qui ont pu lui être faites, elle ne crie pas sa misère et ses souffrances, elle ne se plaint pas des gardes qui l'ont si durement traitée... Elle parle de son Bien-aimé, employant pour dire tout ce qu'elle a trouvé en lui les expressions si remarquables des versets 10 à 16. Elle n'était auparavant occupée que d'elle-même, maintenant elle ne pense qu'à Lui : «toute sa personne est désirable». Fruit béni de la discipline, d'une discipline dont certaines manifestations pouvaient paraître injustifiées, mais qui a été acceptée avec soumission !

**DÉSORMAIS QUE PERSONNE NE VIENNE ME TROUBLER, CAR MOI JE PORTE EN MON CORPS LES MARQUES DU SEIGNEUR JÉSUS Galates 6:17 par Philippe Laügt**

**Bibliquest**

Contre le légalisme

Juin 2005

**Table des matières**

- 1 Les inquiétudes de Paul au sujet des Galates
- 2 Application actuelle de l'égarément des Galates
- 3 La vie dans la liberté chrétienne
- 4 Que personne ne vienne me troubler, car moi, je porte en mon corps les marques du Seigneur Jésus
- 4.1 « Que personne ne vienne me troubler »
- 4.2 « Je porte en mon corps les marques du Seigneur Jésus »
- 5 Conclusion et salutations

**1 Les inquiétudes de Paul au sujet des Galates**

L'apôtre Paul est grandement troublé d'avoir à s'adresser aux assemblées en Galatie, trompées par de faux-docteurs. Les Galates sont en grand danger, après les avoir écoutés, d'abandonner la grâce, comme seul moyen de salut, et d'accepter un évangile différent : « Il y a des gens qui vous troublent et qui veulent pervertir l'évangile du Christ » (Gal. 1:7). Ce serviteur fidèle a eu beaucoup de peine en apprenant de si tristes nouvelles !

Dans son épître, l'apôtre met en évidence le contraste qui existe entre :

- la grâce et la loi,
- la foi et les œuvres (Gal. 3:11).

Il établit également le contraste entre :

- la chair (avec ses œuvres) et l'Esprit et son fruit
- la circoncision et la nouvelle création
- le monde et la Croix.

Les motifs de ces faux-docteurs étaient particulièrement vils : Circoncis eux-mêmes, ils ne gardaient pas la loi, mais ils voulaient que les Galates soient circoncis « afin de se glorifier dans votre chair », précise Paul (Gal. 6:13). On comprend pourquoi l'apôtre n'hésite pas à écrire : « Si quelqu'un vous évangélise outre ce que vous avez reçu, qu'il soit anathème » (Gal. 1:9). Il ne cherchait pas à satisfaire les hommes mais Dieu. Le souci de plaire aux hommes fait perdre de vue le caractère d'esclave de Christ (1 Thes. 2:4) !

Ces faux frères furtivement introduits dans ces assemblées de Galatie, cherchaient à les réduire en esclavage. Or déjà, leurs frères en Christ d'origine juive avaient eu la peine à se détacher des ordonnances, de la circoncision et de l'observance de la loi. Satan aime bien se servir d'une arme qu'il a déjà utilisée avec quelque succès. Les Galates, bien que n'étant pas juifs, étaient en train de tomber dans ce piège. Paul les met en garde contre ce terrible danger : « L'homme n'est pas justifié sur le principe des œuvres de loi, mais par la foi en Jésus-Christ » (Gal. 2:16). Du commencement à la fin, LA FOI est la seule condition pour être justifié. Et cette foi elle-même est un effet de la grâce ! Que par la loi personne ne soit justifié devant Dieu, c'est évident, puisque le juste vivra de foi » (Gal. 3:11). Faire des œuvres pour être sauvé revient à dire que l'œuvre de Jésus à la Croix n'est pas suffisante, ce que semblent encore penser de nombreux chrétiens ! Mais, étant crucifié avec Christ, le croyant est mort à la Loi.

Bouleversé, Paul interroge : « Ô Galates insensés, qui vous a ensorcelés, vous devant les yeux de qui Jésus a été dépeint crucifié » (Gal. 3:1). Le zèle de l'apôtre pour la vérité s'accompagne d'un grand amour pour ces pauvres Galates. Il se demande, avec angoisse, si après avoir commencé par l'Esprit, ils vont achever par la chair et retourner aux faibles et misérables éléments auxquels ils ont été asservis dans le passé ? (Gal.3:3 et 4:9). Au commencement de son ministère auprès d'eux, il les avait, dit-il, évangélisés dans l'infirmité de la chair. Mais il se plaît à rappeler combien leur cœur s'était montré dévoué à son égard. Si la chose avait été possible, ils auraient été prêts à arracher leurs propres yeux pour les lui donner ! Était-il maintenant devenu leur ennemi, en leur disant la vérité ? (Gal. 4:13-16). Si nos convictions changent dès que le serviteur qui nous a annoncé la Parole est parti (Gal. 1:12, 15-16), elles sont bien fragiles ! Notre foi doit reposer fermement sur les enseignements de la Parole de Dieu !

Paul appelle les Galates ses enfants : ils étaient le fruit de son ministère (Gal. 4:19 ; 1 Thes. 2:11-12). Combien il voudrait être près d'eux et changer de langage ! Pour l'instant sa perplexité est grande mais remarquons-le, il ajoute : « J'ai confiance à votre égard dans le Christ Jésus » (Gal. 4:19-20 ; 5:10).

**2 Application actuelle de l'égarément des Galates**

Peut-être pensons-nous ne plus courir le danger aujourd'hui de nous replacer sous la Loi ? Détrompons-nous, c'est mal nous connaître que de penser cela ! Chaque fois que l'on se complaît dans sa conduite, avec cette pensée secrète que Dieu serait redevable à l'homme de quelque chose, on a une attitude légaliste. Quand on prend une résolution, sans compter sur le Seigneur ou en se comparant aux autres à son avantage, on montre un esprit de propre justice, attitude qui est en réalité ennemie de la grâce. Pour

illustrer l'opposition permanente entre la chair et l'Esprit, Paul se sert de l'exemple des deux fils d'Abraham. Isaac était le fils de la promesse, il était né de Sara, la femme libre. À ce titre, il était le seul à pouvoir hériter des promesses que Dieu avait faites à son père. C'est avec lui que devait être établie l'alliance, tandis qu'Ismaël, lui aussi enfant d'Abraham, — mais issu d'Agar, la servante, donc selon la chair, — n'avait aucun droit aux bénédictions promises à son père (Gal. 4:29-30). Toute l'histoire d'Isaac et d'Ismaël met en évidence l'inimitié qui s'en est suivie entre eux, et à leur suite entre leurs descendants (Gen. 21:9-10).

### **3 La vie dans la liberté chrétienne**

L'homme a toujours considéré la liberté comme le bien le plus précieux. Mais, aussi longtemps qu'il est un esclave de ses passions, il n'en jouit pas : Il faut que le croyant devienne un affranchi du Seigneur, pour être placé dans la liberté (Gal. 5:1 ; Jean 8:36). Cette déclaration du début du chapitre 5, peut être considérée comme la clé de toute l'épître.

Libéré de son esclavage, une question se pose au racheté du Seigneur. Quel usage fera-t-il de cette liberté ? Va-t-il se replacer sous le joug de la Loi ? Ou user de cette liberté comme d'une occasion pour la chair ? Cette vieille nature se trouve encore en lui et se montre toujours disposée, dès qu'on lui en laisse le loisir, à produire de mauvais fruits (Gal. 5:13). Ce serait un retour en arrière désastreux : repasser en somme d'une activité joyeuse au service de son Libérateur à la tyrannie exercée par les multiples idoles de ce monde ! (Gal. 4:8-9 ; Luc 11:26 ; 1 Thes. 1:9). « Tenez-vous donc fermes » dit Paul à ces Galates, venus des nations au christianisme. Ils étaient autrefois esclaves du péché, ils sont maintenant en danger de tomber sous un autre joug de servitude, celui de la Loi. Or personne n'a pu ni ne peut accomplir la loi, sinon le Seigneur, qui a été le seul homme parfait sur la terre. Elle ne justifie personne, mais condamne tous les hommes. En effet, elle met en évidence qu'ils sont tous des transgresseurs. Cette loi sainte a pour effet de rendre le péché excessivement pécheur (Rom. 7:12-13).

On comprend que le chrétien a le privilège et la responsabilité d'employer cette liberté, avec le secours de l'Esprit, puissance de la vie nouvelle, si chèrement payée par son Sauveur, à servir Dieu en servant aussi son prochain. Et finalement, c'est ainsi qu'il peut, dans une mesure, accomplir la loi, car : « celui qui aime les autres a accompli la loi » (Rom. 13:8-9 ; Jean 13:34). L'amour divin est versé dans notre cœur par l'Esprit qui nous a été donné.

Dans cette épître, le croyant est déclaré « mort à la loi », afin de vivre à Dieu (Gal. 2:19). Il a « crucifié la chair » avec ses passions et ses convoitises, pour vivre par l'Esprit (Gal. 5:24). En outre, le monde lui est aussi crucifié et il l'est au monde. Dorénavant pour le racheté, la Croix, qui tient une grande place dans cette épître, est son seul sujet possible de gloire (Gal. 6:14). Répétons-le : désormais ce monde n'a pas plus de droits sur le croyant que le croyant n'en a sur lui ! Une barrière infranchissable se dresse entre eux : la Croix du Seigneur Jésus Christ.

Paul était crucifié avec Christ, il ne vivait plus, lui, mais Christ vivait en lui. Ce qu'il vivait encore dans la chair, il le vivait dans la foi au Fils de Dieu, qui l'avait aimé et s'était livré lui-même pour lui (Gal. 2:20) ! Quel homme heureux et digne d'envie ! Heureux ceux qui suivent son exemple dans un temps où la tendance est de faire toujours plus de concessions à ce monde, dans le domaine social ou même politique.

« Car ni la circoncision ni l'incirconcision ne sont rien, mais une nouvelle création » affirme aussi l'apôtre (Gal. 6:15). Ces distinctions auxquelles les hommes ont accordé tant de prix, ont perdu toute signification dans la nouvelle création, à laquelle appartiennent désormais tous les croyants sans distinction. Elle seule a maintenant du prix aux yeux de Dieu.

Avant de terminer son épître, Paul souhaite paix et miséricorde à ceux qui marchent selon cette règle de la nouvelle création, qu'ils soient circoncis ou non ! Et il emploie pour les désigner une expression remarquable : « l'Israël de Dieu ». Il faut comprendre par ce terme tous ceux qui, par la foi, sont dans une relation vitale avec Christ (Gal. 6:15-16).

### **4 Que personne ne vienne me troubler, car moi, je porte en mon corps les marques du Seigneur Jésus**

#### **4.1 « Que personne ne vienne me troubler »**

Mais à son souhait de bénédiction adressé à de tels croyants, l'apôtre lie une injonction : « Désormais que personne ne vienne me troubler, car moi, je porte en mon corps les marques du Seigneur Jésus » (Gal. 6:17). C'est la même expression que le Seigneur utilise dans Matthieu 26:10, en parlant à ses disciples de la femme qui a répandu sur Sa tête le parfum de grand prix. Cette expression est traduite alors par « donner du déplaisir ».

Cette épître est pleine de sujets de trouble. Les Galates aussi avaient été troublés. Paul vient justement d'écrire : « Celui qui vous trouble, quel qu'il soit, en portera le jugement » et encore : « Je voudrais que ceux qui vous bouleversent se retranchassent même » (Gal. 5:10, 12). Rempli de sollicitude pour toutes les assemblées, Paul aussi avait été troublé. Il a dû écrire : « Mes enfants pour l'enfantement desquels je travaille de nouveau jusqu'à ce que Christ ait été formé en vous » (Gal. 4:19) ! Tout le trouble venait de ces docteurs judaïsant, qui cherchaient à pervertir la foi de ces jeunes convertis, tout en attaquant Paul lui-même, mettant en doute sa sincérité et même son apostolat !

#### **4.2 « Je porte en mon corps les marques du Seigneur Jésus »**

Autrefois et même parfois encore aujourd'hui, on marquait au fer rouge les criminels pour stigmatiser leur mauvais état, mais aussi les esclaves, avec les initiales de leur maître, auxquels ils étaient censés appartenir « corps et âme ». De telles pratiques expriment souvent la cruauté des hommes à l'égard de leurs semblables. Dans le livre de l'Exode on relève pourtant l'exemple précieux d'un serviteur qui se trouve bien chez son maître et qui l'aime. Il pourrait retrouver sa liberté, mais il dit positivement : « J'aime mon maître, ma femme et mes enfants, je ne veux pas sortir libre ». Alors on le fait approcher de la porte ou du poteau, et « son maître lui percera l'oreille avec un poinçon ; et il le servira à toujours » (Ex. 21:2-6 ; Deut. 15:16). Dans cette figure du serviteur hébreu, on se réjouit de discerner avant tout une image du Seigneur. Cet Homme obéissant, ce parfait serviteur, aurait pu sortir libre et remonter au ciel sans passer par la mort. Mais il serait demeuré seul ! Alors dans son amour infini, il a payé l'immense prix nécessaire pour acquérir une épouse chérie. Son sang versé, ses blessures en restent le gage et proclament, pour l'éternité, l'abaissement volontaire de Celui qui a pris la forme d'esclave (Phil. 2:7).

Paul était un homme ayant les mêmes passions que nous. Mais il a imité de près le modèle que Jésus a laissé sur cette terre (1 Pier. 2:21-23). Durant son service pour son Maître, il a été souvent emprisonné, flagellé, couvert de meurtrissures et même lapidé, laissé pour mort à Lystre. À bon droit il a pu dire : « Soyez mes imitateurs, frères » (Phil. 3:17 ; 1 Cor. 11:1). N'ayons pas honte de souffrir pour Christ. Sortons résolument vers Lui, hors du camp, portant son opprobre (Héb. 13:13).

Le Seigneur avait dit à son serviteur Ananias, en parlant de Saul de Tarse, devenu ensuite Paul, c'est à dire « petit » : « Je lui montrerai combien il doit souffrir pour mon nom » (Act. 9:16) ! Que de peines et de maux l'apôtre n'a-t-il pas enduré ! Son corps portait les traces indélébiles de ses souffrances. À tous égards, Il s'était montré un fidèle serviteur, imitateur de Christ (2 Cor. 11:23-33 ; Col. 1:24). Quel contraste avec tous ceux qui cherchent leur propre gloire et évitent soigneusement de suivre un chemin de douleurs. Or la meilleure preuve d'un amour sincère pour Christ, c'est justement d'être prêts à souffrir pour Lui (2 Tim. 2:12).

## 5 **Conclusion et salutations**

Toute cette épître constitue un ardent plaidoyer adressé aux Galates par l'apôtre inspiré. Son cœur a été profondément blessé de voir des frères bien-aimés se laisser séduire et égarer. N'oublions pas l'avertissement solennel que le Saint Esprit adresse à nos propres cœurs dans cette épître ! Le danger de se laisser entraîner vers le légalisme s'est encore accru de nos jours : les affections pour Christ se sont refroidies, même si parfois, de grandes professions de foi proclament le contraire !

Les salutations de l'apôtre n'ont pas la chaleur de celles d'autres épîtres. Les Galates étaient sauvés et, pour cette raison, chers au Seigneur, malgré leur faible état pratique. Mais Paul ne peut qu'être à l'étroit dans ses entrailles, car l'intimité n'est plus possible avec ceux qui abandonnent le seul fondement de la grâce. Se placer à nouveau sous la loi, c'est méconnaître la perfection de l'œuvre de Christ et redonner une place à la chair, pourtant définitivement mise de côté à la Croix. Si l'apôtre a encore confiance à l'égard des Galates, c'est seulement dans le Seigneur.

C'est par le mot « Frères » que s'achève ainsi pratiquement l'épître. Ce n'est pas accidentel. C'est une expression de l'amour et de l'unité entre les rachetés dans la famille de Dieu. Il faut se souvenir de quels soins fidèles notre Père entoure ses brebis en danger de se laisser égarer par de faux-docteurs.

### LA DISCIPLINE par J. N. Darby

#### **Bibliquest**

Le présent texte reprend ce qui figure dans l'une ou l'autre des diverses éditions de 1849, 1936, 1953 et 1981 ; sous-titres ajoutés par Bibliquest

#### **Table des matières**

- 1 - La discipline et l'unité de l'assemblée
  - 1.1 - Différentes sortes de disciplines à ne pas confondre
    - 1.1.1 - Une prérogative de l'amour
    - 1.1.2 - Portée de Matthieu 18:15-17
    - 1.1.3 - Sollicitude paternelle — Discipline comme privilège individuel selon la grâce
    - 1.1.4 - Discipline de Christ — Discipline ecclésiastique
    - 1.1.5 - Discipline préventive — Besoin de pasteurs
    - 1.1.6 - Le but de la discipline est la restauration
    - 1.1.7 - Caractère sacerdotal de l'exercice de la discipline
    - 1.1.8 - Agir selon la pensée de Dieu, même en temps de ruine
    - 1.1.9 - Problème de l'absence de pasteurs
  - 1.2 - Nécessité de la discipline
    - 1.2.1 - Souillure et unité
    - 1.2.2 - Accepter la communion avec le mal
    - 1.2.3 - L'assemblée locale représente le corps de Christ
    - 1.2.4 - Autorité de l'assemblée (des deux ou trois réunis au Nom du Seigneur)
    - 1.2.5 - L'assemblée est tenue de ne pas tolérer le mal
    - 1.2.6 - Unité du corps de Christ sur la terre
      - 1.2.6.1 - Une Église, des églises
      - 1.2.6.2 - Unité seulement mystique ?
      - 1.2.6.3 - Dehors et dedans, par rapport à l'Assemblée universelle, et non par rapport à une assemblée particulière
      - 1.2.6.4 - Assemblée de Dieu ou association volontaire
- 2 - Discipline et unité d'action — [Unité d'action entre assemblées distinctes — Interactions réciproques]
- 3 - Le devoir et non le pouvoir — ou : l'exercice de la discipline dans les assemblées chrétiennes
  - 3.1 - 1 Cor. 5:3-5
  - 3.2 - 1 Cor. 5:7, 9, 12, 13
- 4 - Maintenir la discipline scripturaire n'est point prétendre à l'infaillibilité
  - 4.1 - Distinguer infaillibilité et compétence
  - 4.2 - Indépendance des assemblée ou respect des décisions ?
  - 4.3 - Assemblée de Dieu, ou association volontaire
  - 4.4 - Faut-il renoncer à vivre l'église ?

Sujets annexes : souillure (1.2.1 ; 1.2.3 ; 1.2.5 ; 1.2.6.3), dedans & dehors (1.1.5 ; 1.2.6.3), associations volontaires ou assemblées réunies au Nom du Seigneur (4.3 ; 1.1.1 ; 1.2.6.4), unanimité, pasteurs (1.1.5 ; 1.1.9)

#### **1 - La discipline et l'unité de l'assemblée**

##### **1.1 - Différentes sortes de disciplines à ne pas confondre**

**1.1.1 - Une prérogative de l'amour La discipline est une chose grave, solennelle. Nous ne devrions parler de l'exercer qu'en** nous rappelant ce que nous sommes en nous-mêmes. Si je réfléchis que je ne suis qu'un indigne et misérable pécheur, sauvé uniquement par grâce, et ne subsistant devant Dieu que par l'efficace de l'oeuvre de Christ, il est évident que l'exercice de la discipline me paraîtra une chose effrayante. Quel autre que Dieu peut juger !... Telle sera ma première pensée.

Au milieu de personnes chères au Seigneur, que je dois considérer et estimer comme plus excellentes que moi-même, si j'ai la conscience de mes propres misères et de mon néant devant Dieu, la seule pensée d'exercer la discipline me paraîtra extrêmement sérieuse, parfois même accablante pour mon coeur. Une seule considération pourra contrebalancer ce sentiment de mon incapacité : c'est la possibilité de regarder la discipline comme une prérogative de l'amour .

L'amour, réellement en activité, ne s'inquiète d'aucune chose, sinon de l'accomplissement de l'objet qu'il a en vue. Voyez le Seigneur Jésus. Rien ne peut jamais empêcher ni arrêter l'action de l'amour dont il est rempli. Oui, c'est bien là ce qui seul peut soulager l'esprit du sentiment si pénible d'une position complètement fautive : l'exercice de la discipline sans amour.

Dès l'instant que je sors de l'amour, la discipline me paraît être une chose monstrueuse ; et vouloir l'exercer autrement que par un principe d'amour, c'est une chose qui me révèle un état spirituel tout à fait mauvais.

Il ne suffit pas ici que la règle de conduite soit selon la justice ; il faut encore qu'elle soit mise en oeuvre par l'amour ; — par l'amour en activité, pour sauvegarder, quoiqu'il puisse lui en coûter, la bénédiction de sainteté dans l'Église. Il ne s'agit pas du tout de prendre une position de supériorité dans la chair (voyez Matt. 23:8-11). Il ne nous convient nullement de mettre la discipline en vigueur en prenant

le caractère de maître. Et, lors même que nous serions poussés par l'amour à maintenir l'ordre, et stimulés par une sainte et vigilante jalousie à veiller les uns sur les autres, nous devons toujours nous souvenir qu'après tout, si notre frère se tient debout ou s'il tombe, c'est pour son propre maître (Rom. 14:4). À l'égard de l'individu qui en est l'objet, l'amour seul doit être notre mobile dans l'accomplissement de ce devoir, qui ne doit être, au fond, qu'un service de l'amour.

C'est comme maître que le Seigneur Jésus exerça la discipline quand il prit un fouet de petites cordes pour chasser du temple les profanateurs (Matt. 21 ; Jean 2) ; mais il revêtait alors, par anticipation, un caractère qu'il aura lorsqu'il viendra pour exécuter le jugement.

On confond ordinairement, parmi les chrétiens, deux ou trois genres de discipline, qui sont pleins de consolation en ce qu'ils sont un témoignage de l'union des individus à tout le corps et à Dieu.

En Angleterre, beaucoup plus qu'ailleurs, un grand nombre de difficultés se lient à la question de la discipline, à cause de certaines manières d'agir qui ont eu pour effet de faire considérer la discipline comme un acte purement délibératif et judiciaire. Des personnes se sont volontairement associées, ce qui a conduit à établir des règles considérées comme essentielles au crédit du corps formé en vertu de cette association volontaire. Et, comme on pense que chacun doit se garantir soi-même, chaque société se donne, dans ce but, ses règlements particuliers. Mais, dans l'Église, ce principe est aussi éloigné de la vérité que le monde l'est de l'Église, ou la lumière, des ténèbres. Nous ne pouvons admettre aucun principe d'association volontaire, ni aucune règle d'invention humaine, imaginée comme moyen préservateur. La volonté de l'homme, voilà ce qui conduit à la perte éternelle. C'est un principe tout à fait mauvais, quelque modification que, du reste, on puisse lui faire subir. Dans les choses de Dieu, il n'y a aucune place pour une action volontaire de la part de l'homme ; il faut agir par le Saint Esprit sous la dépendance de Christ. Dès qu'un homme obéit à sa volonté propre, il est au service du Diable et non à celui de Christ. Son action a une foule de conséquences fâcheuses, et produit une masse de difficultés pratiques qui ne peuvent être senties par ceux du dehors. Si j'entretiens l'idée d'une sorte de procès judiciaire qui, comme une cause criminelle, doit être poursuivi en vertu de certaines lois, je me trouve entièrement en dehors du terrain de la grâce ; j'ai confondu les choses les plus opposées.

### 1.1.2 - Portée de Matthieu 18:15-17

Quoique souvent cité à l'occasion de la discipline publique en général, le passage de Matt. 18:15-17, ne s'y rapporte pas directement, à ce qu'il me semble. Il est question, dans ces versets, d'un tort fait par un frère à un autre frère, et il n'est nullement dit que l'Église ait, dans ce cas, à exclure le coupable. Il est seulement dit : «Qu'il te soit comme un homme des nations et comme un publicain». Il peut arriver ensuite que l'Église ait aussi à le considérer comme tel ; mais ce n'est pas à ce point de vue que la discipline est envisagée ici. Il y a simplement : «Qu'il te soit», etc. ; c'est-à-dire, n'aie plus rien à faire avec lui.

Nous le répétons. Ce passage suppose qu'un frère en a offensé un autre. C'est un cas analogue à celui qui, sous la loi, exigeait le sacrifice pour le délit dont il est parlé en ces termes : Quand quelque personne aura péché et aura commis un crime contre l'Éternel, en mentant à son prochain pour un dépôt, etc. (\*). La souveraineté de la grâce est là pour pardonner, même jusqu'à soixante-dix fois sept fois. Mais il y a aussi : «Tu ne manqueras pas à reprendre ton prochain», et tu ne souffriras pas de péché en lui (Lév. 19:17).

(\*) Tout homme qui agissait contre les commandements de Dieu, ou qui faisait ce qui ne devait pas être fait, commettait un péché ; et cela exigeait le sacrifice pour le péché. Mais ici, il s'agissait de délits contre des individus, de torts faits au prochain, par des abus de confiance et choses semblables ; et, pour ces torts, il fallait un sacrifice pour le délit. Lisez les sept premiers versets du chapitre 7 du Lévitique.

Si quelqu'un m'a offensé, qu'ai-je à faire ? Je n'aurai pas recours à la discipline du Père, ni à celle du Fils sur sa propre Maison ; mais, si j'agis en amour envers celui qui m'a fait tort, j'irai à lui et je lui dirai : «Mon frère, tu as péché contre moi», etc. Avant tout, il faut cet avertissement qui est selon la justice. Il faut le faire, et il y a moyen de le faire sans sortir du sentier de la grâce. Si, après avoir fait ce premier pas, mon frère ne veut pas m'écouter, je prends avec moi une ou deux personnes, «afin que par la bouche de deux ou de trois témoins toute parole soit établie». Si ce moyen échoue encore, je dois alors en informer toute l'assemblée ; et, si le frère qui m'a offensé refuse d'écouter l'assemblée, alors «Qu'il te soit», etc. Ce que nous donne ce passage, c'est une règle de conduite individuelle, et le résultat en est une position individuelle d'un frère vis-à-vis d'un autre frère. Il se peut que la chose en vienne au point de nécessiter la discipline de l'Église, mais il n'en est pas toujours ni nécessairement ainsi. Je vais à mon frère, espérant le gagner en l'amenant à la repentance, et le replacer ainsi dans sa relation normale de communion avec moi et avec Dieu ; car, où il y a atteinte à l'amour fraternel, la communion avec le Père doit nécessairement en avoir souffert. Si mon frère est gagné, l'affaire ne va pas plus loin. Sa faute doit être oubliée. Je ne dois jamais la rappeler. L'Église n'en saura rien, ni qui que ce soit non plus, à la seule exception de nous deux. Si ma démarche fraternelle échoue, j'agirai ensuite dans le but et avec le désir de relever mon frère, et de le rétablir dans la jouissance de la communion avec tous.

### 1.1.3 - Sollicitude paternelle — Discipline comme privilège individuel selon la grâce

Quant à la discipline du Père, elle est beaucoup plus encore un privilège individuel selon la grâce. Je doute très fort qu'elle puisse impliquer la sollicitude de tout un corps de chrétiens ; elle est bien plutôt l'exercice individuel de cette sollicitude. Je ne vois pas que l'Église doive prendre la place du Père. Dans un sens, l'idée de supériorité est juste, puisqu'il y a diversité de grâces, comme il y a diversité de dons. Si j'ai plus de sainteté, je dois aller et redresser mon frère qui est tombé (Gal. 6:1). Mais c'est là une action individuelle en grâce, et non une discipline d'Église. Il est très important de bien comprendre et de distinguer soigneusement ces choses, afin que si, d'un côté, tel frère est tout disposé à se soumettre à deux ou trois témoins, d'un autre côté, l'énergie individuelle ne soit pas du tout restreinte, mais demeure intacte et à sa place. Le Saint Esprit doit avoir toute sa liberté. Je pourrais supposer un cas où un individu doive aller, et en reprendre plusieurs, comme Timothée à qui l'apôtre écrivait : «Convaincs, reprends, exhorte, avec toute longanimité», etc. (2 Tim. 4:2). — C'est là de la discipline, et cependant l'Église n'a pas à s'en occuper. C'est un acte individuel.

Mais, dans d'autres occasions, l'Église peut être obligée d'exercer la discipline, comme c'était le cas des Corinthiens (1 Cor. 5). Les Corinthiens n'étaient pas du tout disposés à exercer la discipline, et Paul insiste sur la nécessité où ils sont de le faire. Mais il y a, je le répète, ce qu'on peut appeler l'exercice individuel de l'énergie de l'Esprit sur les âmes des autres, dans le ministère de grâce et de vérité ; ce qui n'implique nullement l'action de l'Église. C'est une grave erreur que de considérer la discipline de l'Église comme l'unique discipline. Ce serait une chose effrayante que d'être obligé d'amener toute espèce de mal à la connaissance de tous. Telle n'est certainement pas la tendance, tel n'est pas l'effet de l'amour ; au contraire, l'amour «couvre une multitude de péchés». Avec de l'amour dans le cœur, si l'on voit un frère péchant d'un péché qui n'est point à la mort, on va et l'on prie pour lui ; et ce péché peut ne jamais venir au jour, ne jamais devenir une question dont l'Église ait à s'occuper.

Je crois qu'il n'y a jamais un cas de discipline (\*) d'Église qui ne soit à la honte de tout le corps. Aussi, en écrivant aux Corinthiens sur un sujet semblable, Paul leur dit : «Vous n'avez pas mené deuil, etc.». Ils étaient tous identifiés avec le mal qui avait été commis. De même, lorsqu'un ulcère atteint un des membres d'un homme, cela témoigne de l'état maladif de tout le corps, de toute la constitution.

Une assemblée quelconque ne pourra, ni ne saura jamais exercer la discipline, si elle ne s'est pas tout premièrement identifiée avec le péché de l'individu.

(\*) Il me semble que le mot de «méchant» donne bien la mesure des objets de discipline publique. C'est quelque chose qui contredit publiquement le caractère de Christ

Si l'Église veut agir d'une autre manière, elle prend une forme judiciaire qui ne saurait être le ministère de la grâce de Christ. Christ n'a pas encore revêtu entièrement son caractère de juge. Dès que l'Église en vient à dire : «Que celui qui est injuste commette encore l'injustice», elle s'est tout à fait éloignée de la position qu'elle doit garder. Elle a complètement oublié que son caractère sacerdotal, pendant l'économie actuelle, est un caractère de grâce.

Quel est le caractère de la discipline paternelle ? Comment le père l'exerce-t-il ? Le principe de cette discipline est sa qualité de père. Il n'est pas dans la même position que l'enfant. Il y a ici quelqu'un de supérieur en grâce et en sagesse ; il en voit un autre se tromper, s'égarer ; il va et lui dit : «J'étais autrefois dans votre position, n'agissez pas de telle ou telle manière». Ce sont des invitations, des supplications. C'est un tableau fidèle des écueils et des dangers du chemin, mais dépeints avec amour. Dans des cas d'endurcissement, la répréhension peut aussi trouver place. Le père peut avoir beaucoup d'indulgence pour la faiblesse et pour l'inexpérience, en se rappelant que lui-même a passé par là. Faites-vous toujours, autant que possible, le serviteur d'autrui, mais que le principe du père soit maintenu : c'est un principe de supériorité individuelle, mais accompagnée de grâce. Aucune considération humaine ne doit m'empêcher de retenir ce privilège de l'amour individuel, qui peut faire dire : «si même, vous aimant beaucoup plus, je devais être moins aimé». Il découle de l'amour du Père, se reporte sur mon frère, et, par amour pour lui, ne me permet pas de le laisser dans le mal. Et je ne parle pas d'un cas d'offense contre moi, mais d'un cas de marche ou de conduite, dans lequel il manque à son caractère d'enfant. Nous manquons à cet égard, parce que nous craignons la peine et les ennuis qu'une pareille démarche peut nous procurer. Si je vois un saint s'égarer, je suis tenu de chercher à le ramener par un moyen ou par un autre. Il est une brebis de Christ. Je dois avoir à coeur qu'il marche fidèlement. Il me dira peut-être, si je l'avertis : «Cela ne vous concerne pas, vous n'avez pas à vous occuper de mes affaires», ou telle autre parole semblable ; mais je dois, s'il le faut, me mettre à ses pieds pour le tirer hors du piège dans lequel il se trouve, lors même que par là je m'exposerais à ses reproches et à son blâme. Cela requiert un esprit de grâce, et assez d'amour pour qu'on cherche à prendre sur sa propre âme tout le fardeau de son frère.

#### **1.1.4 - Discipline de Christ — Discipline ecclésiastique**

Un autre genre de discipline est celle de Christ en qualité de «Fils sur sa propre maison» (Héb. 3:6). Le cas de Judas est ici d'une grande importance. S'il y a de la spiritualité dans le corps, il arrivera toujours que le mal n'y pourra durer. Il est impossible que l'hypocrisie ou quelque autre iniquité, demeure longtemps là où il y a de la spiritualité. Dans le cas de Judas, c'est la grâce personnelle de Jésus qui surmonte tout ; et, pour nous, il en sera toujours ainsi dans notre mesure et pratiquement. C'était avant tout contre cette grâce que le mal se manifestait : «Celui qui mange le pain avec moi, a levé son talon contre moi ... » Ayant donc reçu le morceau» (c'est la grâce parfaite de Jésus qui s'est montrée au moment où Judas a été manifesté, car c'était contre Lui que Judas péchait), Judas «sortit aussitôt» (Jean 13:30).

La discipline de Christ ne s'applique qu'à ce qui est manifesté, elle ne va jamais au-delà. C'est pourquoi nous voyons les disciples se questionnant l'un l'autre sur ce que signifiaient les paroles de Jésus. Avant que le péché fût commis, cela ne touchait pas la conscience de l'assemblée. La discipline du Père s'exerce où rien n'est encore manifesté, à l'égard d'un mal secret, ou qui peut-être ne sera mis en évidence que longtemps après. Si je suis un frère ancien, et que j'en voie un plus jeune en danger, je dois agir avec lui selon cette sollicitude paternelle, et aller lui parler de son mal ; mais c'est là tout autre chose que la discipline de l'Église.

Dès que j'exerce une discipline paternelle, il est sous-entendu que je suis moi-même en communion avec Dieu, relativement à la chose en question ; que je sais discerner la cause du mal existant dans un frère, qui ne sait pas se juger lui-même, qui n'a pas la perception à laquelle je suis parvenu par mon expérience spirituelle, expérience qui m'autorise et qui me pousse à agir selon un amour fidèle envers ce frère, quoique peut-être je ne puisse expliquer ce que je fais à aucun être humain.

La confusion et le mélange de ces trois choses : l'avertissement individuel — la discipline du Père dans une sollicitude paternelle — et la discipline de Christ «comme Fils sur sa propre maison», ou la discipline ecclésiastique, ont conduit à bien des méprises.

#### **1.1.5 - Discipline préventive — Besoin de pasteurs**

La discipline doit avoir essentiellement pour but de prévenir l'excommunication ou l'exclusion d'une personne. Dans les neuf dixièmes des cas, c'est la seule discipline individuelle qui devrait avoir cours.

S'il s'agit de l'exercice de la discipline «du Fils sur sa propre maison», l'Église ne devrait jamais l'entreprendre que dans un esprit d'identification avec celui qui a péché, en confessant le péché comme commun à tous, et en s'humiliant de ce que le mal ait pu en venir à ce point. Cette discipline ne présenterait donc pas du tout l'aspect d'une cour de justice, mais bien celui d'une flétrissure pour le corps. La spiritualité purifierait l'Église de l'hypocrisie, de la souillure (\*), de toutes choses malséantes, sans jamais prendre les allures d'un tribunal. Rien ne devrait nous être plus odieux que la pensée, que, dans la maison de Dieu, un mal pareil ait pu se présenter. Supposons que, dans une de nos maisons, il se passât quelque fait ignominieux et déshonorant : toute la maison n'en serait-elle pas compromise ? Quelqu'un de ceux qui composent la famille pourrait-il être indifférent à cet opprobre, et dire que cela ne le concerne pas ? Il pourrait arriver que quelque fils perversi dût être mis dehors pour l'amour des autres. Tous les efforts pour le ramener au bien ont échoué. Il est incorrigible. Il corrompt la famille. Il ne reste donc aucun autre parti à prendre qu'un parti extrême. On se trouve dans la nécessité de lui dire : «Je ne puis te garder ici. Je ne dois pas supporter que tu exerces sur les autres une funeste influence par tes moeurs et par tes vices». Ah ! ne serait-ce pas là un sujet de pleurs, de deuil et de brisement de coeur, de douleur et de honte pour toute la famille ? Les autres enfants n'aimeraient pas à parler de ce sujet. Leurs amis s'en abstiendraient aussi par ménagement pour leurs peines. Le nom du coupable ne serait pas même mentionné.

(\*) Comparer Deut. 17:7, 12, 13, passages aux quels l'apôtre fait allusion, 1 Cor. 5:12, 13 ; comparez 2 Cor. 7 :11. C'étaient eux-mêmes, et c'était la gloire de Dieu qui étaient en question

Tel est le tableau de ce qui doit avoir lieu dans la maison du Fils. On doit y éprouver une grande répugnance à la pensée d'en repousser un membre. Quelle honte commune, quelle angoisse, quelle tristesse, cette pensée ne doit-elle pas produire ! Rien n'est moins selon Dieu qu'un procès judiciaire dans l'Église.

Il est vrai que l'Église est plongée dans un état de faiblesse et de corruption ; mais cela n'affaiblit point ce que nous venons de dire. Au contraire, plus il y a de mal dans l'Église, plus est grande la responsabilité de ceux qui ont quelque don pastoral ; plus ils doivent avoir de l'affection pour les saints, et les soigner avec sollicitude.

Rien ne me tient plus à coeur, dans mes prières, que de demander à Dieu qu'Il donne des pasteurs aux assemblées de ses enfants. Par pasteur, j'entends un homme qui peut porter sur son propre coeur toutes les douleurs, toutes les inquiétudes, toutes les misères et tous les péchés de son frère, les présenter à Dieu, et rapporter d'auprès de Dieu tout ce qui doit procurer le relèvement et la délivrance de cette âme, sans qu'il soit nécessaire de requérir l'intervention de quelque autre frère.

Il y a encore une chose à remarquer. Le résultat de l'exercice de la discipline peut être le retranchement. Mais lorsqu'on en vient à un tel acte collectif de jugement, la discipline cesse entièrement dès l'instant que celui qui a péché est retranché. «Ne jugez-vous pas ceux qui sont de dedans ? Mais ceux de dehors, Dieu les juge» (1 Cor. 5:12).

De l'autre côté, je ne dois pas même mettre en question si je puis m'asseoir avec telle ou telle personne qui est du dedans. C'est une chose vraiment extraordinaire qu'un frère se prive de la communion, à cause de la présence de tel ou tel autre dont il n'a pas bonne opinion, ou avec lequel, comme on dit, il n'est pas au large. C'est là s'excommunier soi-même pour un autre ! «Car nous qui sommes plusieurs, sommes un seul pain, un seul corps, car nous participons tous à un seul et même pain» (1 Cor. 10:17). Me tenir à l'écart de la cène, c'est comme si je disais que je ne suis pas un chrétien parce qu'un autre a mal marché. Ce n'est pas ainsi qu'il faut agir. Il se peut que j'aie quelque démarche à faire à ce sujet ; mais je ne dois pas avoir la folie de m'excommunier moi-même, dans la crainte qu'un pécheur ne se glisse dans une assemblée d'enfants de Dieu. Si l'on n'envisage pas le cas ainsi, c'est la présomption de prendre sur soi la discipline de toute la maison, et juger non l'individu, mais toute l'assemblée.

### **1.1.6 - Le but de la discipline est la restauration**

Jusqu'à son dernier acte, toute discipline doit avoir pour but de restaurer. L'acte de retrancher ou l'excommunication n'est pas, à proprement parler, de la discipline, mais une manière de dire que la discipline est inefficace et qu'elle a une fin. Exclure, c'est dire : l'Église ne peut plus rien faire pour celui-ci.

Quant à la question d'unanimité dans les cas de discipline ecclésiastique, souvenons-nous qu'il s'agit du Fils exerçant Sa discipline sur Sa maison. Dans le cas des Corinthiens, c'était l'action directe de Paul sur le corps, dans la puissance apostolique — et non pas l'action de l'Église.

Peut-on concevoir quelque chose de plus effrayant que de réclamer le droit d'exercer la discipline ! C'est transformer la famille de Dieu en une cour de justice. Supposons qu'un père soit sur le point de mettre un méchant fils à la porte, et que les autres enfants disent : «Nous avons le droit d'aider notre père à chasser notre frère de la maison» ; ne serait-ce pas une chose affreuse ? L'apôtre était obligé de forcer les Corinthiens à exercer la discipline, quand ils n'étaient pas disposés à le faire. Mais il leur dit : «Il y a de la fornication parmi vous... et vous n'avez pas plutôt mené deuil, afin que celui qui a commis cette action fût ôté du milieu de vous». Il les contraint d'abord de reconnaître que le péché dont il est question est le leur, aussi bien que celui de cet homme ; puis il termine en leur disant : «Otez le méchant du milieu de vous-mêmes». L'Église n'est pas en état d'exercer convenablement la discipline, aussi longtemps qu'elle ne reconnaît pas que le péché de l'individu devient le péché de l'Église.

Voici ce qu'il y a à faire par ceux qui peuvent s'y croire appelés : «Ceux qui pèchent, convaincs-les devant tous, afin que les autres aussi aient de la crainte» (1 Tim. 5:20). «Frères, quand même un homme s'est laissé surprendre par quelque faute, vous qui êtes spirituels, redressez un tel homme dans un esprit de douceur», etc. Mais, si le mal est d'un caractère tel qu'il nécessite le retranchement, l'Église doit l'effectuer, non comme usant d'un droit, mais comme forcée d'agir ainsi. Les saints doivent montrer qu'ils sont purs dans cette affaire. Cet acte contraint ceux qui sont dans l'humiliante nécessité de l'accomplir, à reconnaître leur état misérable, à le confesser et à avoir honte d'eux-mêmes. Ils s'éloignent de l'homme coupable et impénitent, lequel est laissé seul dans l'ignominie de sa faute (voyez 2 Cor. 2 et 7).

Telle est la manière dont l'apôtre obligeait les Corinthiens d'exercer la discipline. La conscience de toute l'Église a été forcée à la purification dans une affaire dont elle était coupable en tant que corps. Et quelle peine n'eut-il pas pour aboutir à ce résultat ? C'est là, je le pense, ce que montrent ces paroles de l'apôtre : «À celui à qui vous pardonnez quelque chose, moi aussi je pardonne ; car moi aussi, ce que j'ai pardonné, si j'ai pardonné quelque chose, je l'ai fait à cause de vous, dans la personne de Christ ; afin que nous ne soyons pas circonvenus par Satan, car nous n'ignorons pas ses desseins». Le fait, ce que le Diable cherchait à faire, était ceci : l'apôtre avait insisté sur le retranchement (1 Cor. 5:3-5), et l'Église répugnait à le faire. L'apôtre les y oblige ; alors ils le font d'une manière judiciaire, ne s'inquiétant pas de restaurer le coupable (2 Cor. 2:6, 7). C'est pourquoi, Paul veut qu'ils marchent aussi maintenant d'accord avec lui dans l'acte de la restauration : «À celui à qui vous pardonnez».

Le dessein de Satan était d'introduire le mal au milieu des frères, et de les y rendre indifférents ; puis de les pousser à s'ériger en tribunal pour le combattre ; enfin de produire ainsi une occasion et un sujet de désaccord entre Paul et l'assemblée des saints de Corinthe. L'apôtre s'identifie avec tout le corps, premièrement en les obligeant à se purifier ; puis il veut que celui qui a été censuré soit relevé par tous, en sorte qu'il y ait une parfaite unité entre lui et eux. Il agit avec eux ; il les associe à lui en tout cela ; et ainsi, il les a avec lui, soit pour la censure, soit pour le relèvement. Si la conscience du corps n'est pas amenée à sentir ce qu'il fait en se purifiant lui-même par l'acte de l'excommunication, je ne sais pas à quoi celle-ci est bonne. Elle fait des frères des hypocrites.

La maison doit être conservée pure. Les soins du Père envers sa famille, et les soins du Fils «sur sa propre maison» sont deux choses différentes. Le Fils remet les disciples à la garde du Père saint (Jean 17). Ce n'est pas la même chose que d'avoir la maison en ordre. En Jean 15, il dit : Je suis le cep ; vous êtes les sarments ; mon Père est le cultivateur. Ce sont là les soins du Père. Il nettoie les branches, afin qu'elles puissent porter autant de fruits que possible. Mais, dans le cas du Fils agissant sur sa maison, il ne s'agit pas d'individus ; c'est la maison qui doit être gardée pure. «Si nous nous jugeons nous-mêmes, nous ne serions pas jugés» etc.

Il y a donc ces trois sortes de discipline :

1. Celle qui est purement fraternelle : Je vais comme une personne qui a été offensée ; mais il faut que j'agisse avec grâce.
2. Celle qui est paternelle. Elle doit être exercée avec tendresse et miséricorde. On doit agir comme le ferait un bon père envers un enfant qui s'égare.
3. Celle du «Fils sur sa propre maison», par laquelle nous avons à agir sous la responsabilité de conserver la pureté dans la maison, de telle sorte que ceux qui sont dans la maison aient leur conscience en harmonie avec la nature de cette maison. Dans cette discipline, ce n'est pas seulement l'individu qui doit agir ; c'est la maison, l'assemblée, la conscience de l'assemblée.

L'effet peut en être la restauration de l'individu ; mais, quoique cela soit une grâce précieuse, ce n'est pourtant pas le but essentiel de la discipline. Quand on en vient là, il y a quelque chose de plus que la restauration d'un individu, il y a la responsabilité de garder la maison exempte de toute souillure. La conscience de tous y est intéressée, et cela peut parfois donner lieu à bien de la douleur.

### **1.1.7 - Caractère sacerdotal de l'exercice de la discipline**

Quant à la nature de tout ceci, je pense que c'est dans un esprit sacerdotal que la discipline doit être accomplie. Les sacrificateurs mangeaient dans le lieu saint l'offrande pour le péché (littéralement : le péché ; Lévi. 10). Je ne pense pas qu'un individu quelconque, ou un corps de chrétien quelconque, puisse exercer la discipline à moins d'avoir soi-même la conscience pure, et d'avoir senti devant Dieu toute la puissance du mal et du péché, comme s'il l'avait lui-même commis. Alors il agit comme s'il éprouvait le besoin de se purifier lui-même. Il est clair que tout cela n'a lieu que pour des cas de péchés positifs.

Quel est le caractère de la position maintenant occupée par Jésus ? C'est celui du service de sacrificateur, et nous sommes associés à Lui. S'il y avait dans l'Église plus de cette intercession sacerdotale, symbolisée par l'action de manger dans le lieu saint l'offrande pour le péché, on n'aurait pas l'idée d'une Église érigée en tribunal judiciaire.

Quelle angoisse et quelle amertume, quelle anxiété et quelles vives douleurs n'excite pas chez tous les membres d'une famille un acte honteux commis par l'un des enfants ! Et Christ ne se nourrit-il pas de l'offrande pour le péché ? Ne sent-il pas l'affliction ? Ne s'en charge-t-il pas ? Il est la tête de son corps, l'Église ; par conséquent, n'est-il pas blessé et affligé dans un de ses membres ? Oh oui ! Il l'est.

Si je suis dans la nécessité d'adresser à quelque frère en chute une remontrance individuelle, je dois me souvenir que je ne serai capable de le faire d'une manière bénie, qu'autant que mon âme s'y sera préparée par un service sacerdotal à ce sujet, comme si j'eusse été moi-même dans ce péché. Que fait Christ ? Il porte le péché sur son cœur, et intercéde devant Dieu pour que sa grâce vienne y remédier. De même, l'enfant de Dieu porte aussi le péché de son frère sur son propre cœur en la présence de Dieu. Il plaide avec Dieu le Père, afin que la brèche faite au corps de Christ, dont il est membre, soit réparée.

Tel est, je n'en doute pas, l'esprit dans lequel la discipline doit être faite. Mais c'est en cela même que nous manquons. Nous n'avons pas assez de grâce pour manger l'offrande pour le péché.

### **1.1.8 - Agir selon la pensée de Dieu, même en temps de ruine**

Quand c'est l'assemblée en corps qui est appelée à agir, il y a quelque chose de plus encore. Il faudrait que l'assemblée s'humiliât elle-même, jusqu'à ce qu'elle fût elle-même purifiée. Telle est, à mon sens, la force de ces mots de l'apôtre : «Et vous n'avez pas plutôt mené deuil», etc.

Il n'y avait pas assez de spiritualité à Corinthe pour se charger du péché, et c'est comme si l'apôtre leur eût dit : «Vous auriez dû en être navrés ; vous auriez dû avoir le cœur et l'esprit brisés et humiliés de ce qu'une telle chose n'était pas retranchée ; vous auriez dû avoir à cœur la pureté de la maison de Christ». (\*)

(\*) Un principe très important dans la pratique se présente ici. Si l'état général du corps n'est pas spirituellement supérieur à l'état individuel dans lequel le péché a été commis, le corps est hors d'état d'exercer la discipline à l'égard de ce péché-là. Il le devrait, mais il ne le peut pas, parce qu'il n'aura pas, au nom de Christ, prise sur la conscience de celui qui l'aura commis. Christ ne sera pas dans l'acte. Si mon corps est en mauvais état, un mal local ne se guérira pas sans une amélioration générale de ma santé. Dans ce cas, l'état moral du corps se manifeste dans l'individu, et le corps ne peut le guérir. Il faut en conséquence, que tout le corps s'en prenne à lui-même, et confesse le péché comme sien, non d'une manière sacerdotale seulement, mais comme en étant réellement coupable ; et que, par sa propre humiliation, il se défasse de ce péché comme du sien propre, en mettant toutefois le pécheur de côté jusqu'à ce qu'il se repente ; car on ne doit pas garder le péché.

Séparer le pur de l'impur est un autre attribut du service sacerdotal. Les sacrificateurs ne devaient boire ni vin ni cervoise, afin de se conserver dans un état spirituel en harmonie avec les offices du sanctuaire, étant ainsi capables de distinguer entre le pur et le souillé. Cette nécessité existe aussi pour nous. Quand nous avons affaire avec le mal, il doit y avoir communion de pensées et de vues entre nous et Dieu. Notre objet doit être l'objet de Dieu. Sa maison est le lieu, la scène où se manifeste l'ordre de Dieu. Il est dit à la femme d'avoir sur la tête une autorité (une couverture) «à cause des anges» (1 Cor. 11:10), et cela parce que l'ordre de Dieu doit être manifesté dans l'Église. Rien de ce qui choquerait les anges ne devrait être toléré dans la maison de Dieu. Tout y est en complète ruine. La gloire de la maison sera pleinement manifestée quand Jésus viendra dans sa gloire, et le sera seulement alors. Mais nous devons, au moins, désirer qu'il y ait, autant que possible, par l'énergie du Saint Esprit, une correspondance entre son caractère actuel et sa condition future.

Quand Israël revint de la captivité, après que Lo-Ammi eut été prononcé sur eux, que la gloire se fut éloignée de la maison, et que la manifestation publique de la présence de Dieu au milieu d'eux s'en fut allée, Néhémie et Esdras n'en cherchaient pas moins à agir selon les pensées de Dieu. Notre position actuelle est la même que la leur. Et nous avons, nous, quelque chose qu'ils n'avaient pas. Nous fûmes toujours un résidu. Nous avons commencé à la fin. — Et voici ce qui est pour nous : «Là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis là au milieu d'eux» (Matt. 18:20). En sorte que, lors même que tout le système est réduit à néant, je pourrais me retenir à certains principes invariables et bénis, dont tout est dérivé.

C'est à la réunion de «deux ou trois» que Christ a attaché non seulement son nom, mais aussi sa discipline, le pouvoir de lier et de délier. Tout découle de là. Quelle consolation incomparable ! Le grand principe de l'unité demeure vrai, au milieu même de la chute.

Si nous ouvrons le ch. 20 de l'Évangile de Jean, nous voyons que, lorsque Jésus envoya ses disciples, Il souffla sur eux et leur dit : «Recevez le Saint Esprit ; à quiconque vous aurez remis les péchés, ils seront remis ; et à quiconque vous les aurez retenus, ils seront retenus». Il n'est point du tout ici question du système de l'Église comme corps, mais de l'énergie du Saint Esprit produisant un discernement spirituel dans les disciples, en tant qu'envoyés de Christ et agissant au nom de Christ. La discipline doit être le fruit de l'énergie du Saint Esprit. Celle qui ne résulte pas de la puissance du Saint Esprit n'est rien.

En principe, ce qui était nécessaire sur ce sujet a été dit. Que nous soyons, de fait, un petit résidu, cela ne change rien au fond. Avant tout, la discipline doit être considérée comme étant, non un procès judiciaire, non l'affaire de pécheurs jugeant des pécheurs, mais, dans la Maison de Dieu, un ministère accompli par l'activité du Saint Esprit. L'unanimité, à cet égard, est une unanimité (\*) de consciences réveillées sur la nécessité de conserver la pureté dans la Maison.

(\*) Quant à l'unanimité, il est évident qu'on doit la rechercher : mais la règle de l'Apôtre est de se venger de la désobéissance, lorsque l'obéissance serait accomplie ; c'est-à-dire, que par l'opération de sa grâce, le Saint Esprit ayant séparé ceux qui se soumettaient à ses enseignements, ceux qui ne se rangeraient pas seraient eux-mêmes l'objet de la discipline qu'il exerçait. Il est évident que si quelqu'un appuie un péché scandaleux, cela ne doit pas empêcher l'exercice de la discipline ; mais cela peut donner lieu à ce que celui qui agit ainsi en devienne l'objet. Il pourrait arriver que des réclamations sérieuses d'un frère fidèle arrêtaient la discipline, et donnassent lieu à une recherche plus approfondie de la volonté de Dieu.

C'est une chose effrayante que d'entendre des pécheurs parler de juger un autre pécheur ; mais c'est une chose bénie que de les voir exercés dans leur consciences au sujet du péché qui s'est introduit au milieu d'eux.

Puis, je fais encore remarquer que la discipline ne doit être exercée que dans un esprit de grâce. À moins d'agir en grâce, je ne dois pas plus oser agir, que je n'oserais désirer d'attirer sur moi-même un jugement. «Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés ; car de la mesure dont vous mesurerez, on vous mesurera aussi» (Matt. 7:1, 2). Si nous allons à un autre pour exercer un jugement, c'est un jugement que nous trouverons pour nous-mêmes.

### **1.1.9 - Problème de l'absence de pasteurs**

Quant à la difficulté où se trouvent des saints, qui se réunissent sans avoir parmi eux des dons de pasteur, ma prière est que Dieu suscite au milieu d'eux des pasteurs. Mais je crois que, partout où des frères se réunissent et marchent ensemble selon des principes de vraie fraternité, ils peuvent être aussi heureux que d'autres placés dans des circonstances différentes, pourvu qu'ils gardent sincèrement leur position, et qu'ils ne se mettent pas dans l'esprit de vouloir faire des églises.

Sans doute, si j'aime les brebis du Seigneur, leur prospérité me tiendra à cœur ; et, par conséquent, je prierai le Seigneur de leur donner des pasteurs. Après la communion individuelle avec le Seigneur, je ne trouve rien de plus doux, de plus béni que les soins d'un

pasteur paissant les brebis du Seigneur, le troupeau du Seigneur ; mais c'est le troupeau du Seigneur qu'il paît, et non le sien propre. Je ne vois nulle part dans la Parole qu'il soit question d'un pasteur et de son troupeau, si ce n'est en parlant de Jésus. Cela changerait entièrement l'aspect des choses.

Quand un chrétien sent que le troupeau sur lequel il est appelé à veiller est le troupeau du Seigneur, quelles pensées de responsabilité, quelle sollicitude, quel zèle, quelle vigilance ce sentiment ne doit-il pas produire !

Je ne vois rien d'aussi doux que : «M'aimes-tu ? — pais mes brebis — pais mes agneaux». Non, je ne vois rien sur la terre de plus précieux que les soins d'un fidèle pasteur, d'un homme que l'amour dispose à porter le fardeau tout entier des peines et des inquiétudes, des épreuves et des tentations de quelque âme, et qui sait présenter à Dieu toutes choses, et s'en entretenir avec Lui. Je crois qu'un tel ministère produit les relations les plus heureuses, les plus bénies qui puissent exister dans ce monde. Mais n'allons pas pour cela imaginer que «le Grand Pasteur» ne puisse pas lui-même prendre soin de ses brebis, parce qu'il leur manque des pasteurs en sous-ordre. Ah ! si les frères qui se réunissent ensemble s'attachent fermement au Seigneur, s'ils ne prétendent pas être ce qu'ils ne sont pas, ils pourront marcher sans danger, lors même qu'il n'y aurait point de pasteurs parmi eux, parce qu'ils ne manqueront pas, dans cette position, d'avoir les soins du Souverain Pasteur. Gardons-nous d'imputer à Dieu notre pauvreté, comme s'Il ne pouvait prendre soin de nous. Dès l'instant que la puissance de l'Esprit est mise de côté, la puissance de la chair est introduite.

## **1.2 - Nécessité de la discipline**

### **1.2.1 - Souillure et unité**

Deux principes qu'il est bon de signaler semblent être à l'oeuvre aujourd'hui. Nous vivons dans un temps où tout est mis en question et où se répandent des principes de toute espèce. S'il s'en présente qui soient de nature à ruiner la position même des saints, comme témoignage conscient et intelligent au milieu de la chrétienté, il n'est pas inutile d'attirer sur eux l'attention. Ces deux principes, les voici :

D'abord, on nie qu'une assemblée chrétienne soit obligée de maintenir la pureté pour être reconnue comme telle, ou plutôt, on nie qu'elle soit souillée si elle admet le mal dans son sein.

Et secondement, on nie l'unité du corps pour ce qui concerne l'Église sur la terre.

Ayant entendu affirmer si souvent, soit au sujet des moeurs soit au sujet de la doctrine, qu'une assemblée de chrétiens ne peut point être souillée par le mal qu'elle contient, et qu'elle doit laisser au Seigneur le soin de mettre la main sur le mal et de l'ôter, je dois en conclure que ce principe est généralement admis. Ce qui jusqu'à présent n'avait été allégué que sous forme d'arguments individuels relativement au second principe ci-dessus mentionné, se trouve maintenant défendu dans un traité qui m'a été spontanément envoyé (pour mon édification, je suppose), et que je vais examiner. J'ignore qui en est l'auteur, et j'en discuterai rapidement les principes, car c'est un sujet digne d'attention.

Un traité m'est aussi parvenu sur le premier point ; je crois en connaître l'auteur, mais ici je me borne à discuter ses principes. Voici les deux questions : 1. Un corps de chrétiens peut-il être souillé par la tolérance du mal en fait de moeurs ou en fait de doctrine ? 2. Existe-t-il une unité de l'Église de Dieu sur la terre ?

### **1.2.2 - Accepter la communion avec le mal**

On a soutenu publiquement que si la fornication était tolérée dans un corps de chrétiens, ce ne serait pas un motif pour s'en séparer. D'autres ont déjà répondu. Certes la meilleure réponse était de produire cette assertion au grand jour. Dire que les chrétiens doivent se séparer du monde, qu'ils doivent se détacher du grand corps de l'Église professante à cause de la corruption ecclésiastique ; affirmer ensuite que la communauté à laquelle on appartient n'est point souillée par une immoralité positive, et que les saints sont tout de même obligés de reconnaître une pareille réunion ; c'est une proposition si monstrueuse, une telle préférence accordée aux vues ecclésiastiques sur l'inaltérable moralité de Dieu dans l'Évangile, qu'il y a lieu de s'étonner que des chrétiens puissent tomber dans un pareil état de ténèbres morales. C'est un témoignage solennel des ravages produits par de faux principes. Naturellement nous n'avons rien à faire avec ces personnes ou leur réunion, sauf ce que demande la charité de Christ. Nous nous occupons des principes : voyons où ceux-ci conduiraient.

Il ne sera pas permis à ceux qui font partie d'une pareille réunion chrétienne de rompre avec elle. Ils seront tenus d'accepter la compagnie du péché, tenus d'accepter la désobéissance à cette règle de l'apôtre : «Otez le méchant du milieu de vous-mêmes». Il faudra qu'ils demeurent en communion constante avec le mal, et qu'ils affirment constamment, dans l'acte le plus solennel du christianisme, la communion entre la lumière et les ténèbres. Mais ce n'est pas tout. Dans ces sortes de réunions, l'assemblée d'un endroit reçoit, ainsi que le faisaient les églises dont parle l'Écriture, ceux qui sont en communion dans une autre, et, quand on agit régulièrement, sur base de lettres de recommandation. Supposez que le fornicateur, ou quelqu'un de ceux qui ont maintenu son droit de rester dans l'assemblée (autre manière de tolérer le mal), soit recommandé, ou vienne de l'assemblée en question, comme étant en communion. Si on le reçoit de propos délibéré dans son assemblée locale, il faut naturellement qu'on lui donne, pour autant que cela dépende d'elle, le même droit au-dehors. Cette personne est donc reçue ailleurs, et ainsi la méchanceté délibérée de la majorité de la réunion dont elle fait partie, ou de toute la réunion, si vous voulez, oblige chaque assemblée chrétienne — si l'Église de Dieu était en ordre, nous dirions chaque assemblée de Dieu dans le monde — à mettre son sceau à la communion avec le péché et le mal, à déclarer que le péché peut être admis librement à la table du Seigneur, et que Christ et Bélial s'accordent parfaitement bien ensemble. Dans le cas contraire, il ne reste qu'à rompre avec cette réunion ou église, c'est-à-dire à lui nier absolument le caractère d'église. Or, si les assemblées doivent agir de la sorte, les individus de la réunion souillée, qui ont quelque conscience, le doivent aussi.

### **1.2.3 - L'assemblée locale représente le corps de Christ**

L'Établissement national (anglican) vaut incomparablement mieux que cela. Il n'a pas de prétention à la discipline ; chacun est pieux pour son propre compte ; tandis qu'ici, on sanctionne en principe le péché et la communion avec le péché à la table du Seigneur. On admet bien qu'il ne doit pas être toléré, mais on déclare, d'un autre côté, que s'il est toléré de propos délibéré, chacun doit s'y soumettre : la réunion n'est point souillée, et des pécheurs désobéissants ont droit de forcer toute l'Église de Dieu à accepter le péché, sinon en principe, du moins dans la pratique, et à renier ainsi ses principes. C'est l'Église de Dieu affirmant comme telle, en vertu de son privilège et de son titre spéciaux, les droits du péché contre Christ. En fait de principes, je ne saurais concevoir quelque chose de pire. Et ce ne sont pas simplement les habitudes d'une classe particulière de chrétiens, qui mènent à cela. L'ordre scripturaire de l'Église de Dieu, tel qu'il nous est montré dans les Écritures, implique la sanction du péché si cette théorie est vraie.

Personne ne peut nier que les saints passaient d'une assemblée à l'autre, et que si l'on appartenait à l'une, on était reçu dans les autres. Ce n'était point une organisation d'églises, telles que le Presbytérianisme ou l'Épiscopalisme (je ne les nomme ici que pour me faire comprendre), mais c'était une pleine reconnaissance des églises comme expressions de l'unité du corps de Christ. Nous voyons les saints partant d'une assemblée, être reçus comme tels dans une autre, et cela en vertu de lettres de recommandation. Chaque assemblée étant reconnue comme représentant, dans sa localité, le corps de Christ, ceux qui en faisaient partie devaient être reçus

comme membres de ce corps par les autres assemblées. Chaque assemblée locale était responsable de maintenir dans son sein l'ordre et la piété qui conviennent à l'assemblée de Dieu, et on devait compter sur elle pour cela. Ce n'est pas contester la compétence de l'assemblée locale, mais la reconnaître, que de recevoir une personne parce qu'elle en fait partie. Si je ne la reçois pas, je nie par là que cette assemblée soit un témoin convenable de l'unité du corps de Christ.

Or, c'est précisément cette place-là que l'Esprit de Dieu donne à l'assemblée locale de Corinthe : bien loin de nier l'unité en un seul corps de tous les saints qui sont sur la terre, Il reconnaît l'assemblée locale comme représentant le corps, dans sa mesure. «Vous êtes le corps de Christ, et ses membres chacun en particulier». Si donc je reconnais que l'assemblée locale de Corinthe, ou de tout autre lieu, occupe cette position, je dois recevoir, comme membre du corps de Christ, quiconque lui appartient, et je n'admettrai pas qu'on puisse être membre d'autre chose, ce que l'Écriture n'admet pas non plus. Aussi, quand l'apôtre dit : «Vous êtes le corps de Christ, et ses membres chacun en particulier», et nous sommes tous «un seul corps, car nous participons tous à un seul et même pain», je suis obligé de reconnaître l'assemblée comme représentant le corps, et ceux qui participent à ce seul pain comme membres du corps. Si je ne le fais pas, je tombe dans le principe d'une association volontaire, qui se donne elle-même ses règles et fait ce qu'elle veut.

Dois-je donc tenir comme représentant l'unité du corps, et agissant par l'Esprit avec l'autorité du Seigneur, une assemblée qui sanctionne le péché et déclare qu'elle n'en est point souillée ? D'autre part, supposez qu'une assemblée, celle de Corinthe, par exemple, ait retranché le méchant, et qu'une autre assemblée le reçoive, cette dernière nie par cela même, que la première ait agi dans le caractère d'une assemblée de Dieu, représentant le corps de Christ ; elle nie l'action du Saint Esprit dans l'assemblée, ou que ce qui a été lié sur la terre ait été lié dans le ciel.

C'est un pur sophisme de supposer que, parce qu'on ne reconnaît pas de système d'églises organisées en un corps, on ne reconnaît pas non plus la responsabilité de chaque assemblée à l'égard du Seigneur, ou sa capacité pour agir par le Saint Esprit dans les affaires de l'Église de Dieu. Si une personne retranchée à Corinthe, était reçue à Éphèse, ou bien l'assemblée d'Éphèse niait l'action du Saint Esprit à Corinthe, ou bien elle rejetait l'action et niait l'autorité du Saint Esprit et de Christ ; c'est-à-dire que les assemblées étaient reconnues parce que chacune d'elles, dans sa localité, agissait sous la dépendance du Seigneur et par le Saint Esprit. Sans doute elles pouvaient faillir ; Corinthe eût failli sans l'intervention de l'Esprit par le moyen de l'apôtre ; mais je parle du principe scripturaire, et de ce que nous avons à attendre dans une assemblée. L'assemblée est reconnue parce qu'elle agit par le Saint Esprit sous l'autorité du Seigneur.

#### **1.2.4 - Autorité de l'assemblée (des deux ou trois réunis au Nom du Seigneur)**

Ce point éclairci (et la première épître aux Corinthiens me semble ne pas laisser l'ombre d'un doute à ce sujet), je passe à un autre — la responsabilité qui en résulte pour les chrétiens qui composent l'assemblée. Ils doivent agir pour Christ par le Saint Esprit. «Otez le méchant du milieu de vous-mêmes». C'est l'assemblée que Paul charge de cela. Pareillement dans les cas de tort fait à quelqu'un, c'est devant l'assemblée que l'affaire est finalement portée, et c'est relativement à elle qu'il est parlé du «dedans» et du «dehors». En d'autres termes, je trouve que le corps est responsable aussi bien que compétent. Le Seigneur qui connaissait toute l'histoire future de son Église, a étendu cela dans sa grâce à une réunion de deux ou trois assemblés en son nom, lorsqu'il parlait de l'exercice de la discipline et de l'exaucement des prières. Lorsque deux ou trois sont assemblés en son nom, il est là au milieu d'eux. Ainsi, tout en admettant pleinement que ce sont tous les saints d'une localité qui constituent l'assemblée de cette localité ; s'ils ne veulent pas s'unir, la responsabilité se trouve, de même que la présence du Seigneur, avec ceux qui le font. Leurs actes ont Son autorité, s'ils sont faits réellement en Son nom : c'est-à-dire qu'une autre assemblée doit reconnaître cette assemblée et ses actes, ou nier sa connexion avec le Seigneur. Je ne veux pas dire que si l'assemblée s'est trompée en quelque cas particulier, on ne puisse lui faire des remontrances, l'engager à revenir sur sa décision ; mais, dans le cours régulier des choses, une assemblée reconnaît l'action de l'autre, conformément à la promesse de la présence du Seigneur, parce qu'elle reconnaît dans l'autre l'action du Seigneur, l'action de son propre Seigneur à elle, et l'assemblée du Seigneur. Ce n'est point une église volontaire, c'est une assemblée de Dieu selon l'Écriture. Si l'assemblée n'est pas réunie sur ce pied-là, et ne reconnaît pas l'unité du corps, le pouvoir et la présence du Saint Esprit et la présence de Jésus, en tant que réunie en Son nom seulement, je ne reconnais pas cette assemblée, quoique je puisse reconnaître les saints qui la composent. Dans le cas opposé, je suis tenu de la reconnaître.

#### **1.2.5 - L'assemblée est tenue de ne pas tolérer le mal**

Mais nous voyons, en outre, que l'assemblée à Corinthe n'était pas le méchant, et que l'apôtre était bien décidé à y mettre ordre. Même, tant qu'elle demeurerait dans cet état, il n'y serait pas allé sinon pour agir avec sévérité et rigueur. Ce qu'il dit dans la seconde épître fait voir qu'il les considérait comme impliqués dans le mal par le fait qu'ils le toléraient. «Vous avez montré que vous êtes purs dans cette affaire». Il les accusait d'avoir du péché, du levain — non pas simplement un pécheur, mais du péché parmi eux. Ignorants qu'ils étaient de la discipline, ils ne s'étaient pas affligés de manière à ce que Dieu ôtât du milieu d'eux celui qui avait commis cette action ; et il leur commande d'ôter le vieux levain (non pas simplement de retrancher la personne, ce qui constituait bien la direction pratique qu'il leur donnait), afin qu'ils pussent être une nouvelle pâte, comme ils étaient sans levain. Par leur acquiescement au péché, ils étaient impliqués dans le péché. Ils étaient considérés comme étant en Christ, et leur véritable position comme une position sans levain ; mais ils devaient ôter le vieux levain afin qu'ils fussent une nouvelle pâte, afin que leur condition présente fût en harmonie avec leur position. Sinon, ils n'étaient pas, l'assemblée n'était pas, une nouvelle pâte.

De là vient que, dans la seconde épître, après que la première eut produit son effet, l'apôtre déclare qu'ils avaient montré qu'ils étaient purs dans cette affaire ; mais s'ils toléraient le mal, ils n'étaient pas purs. L'assemblée n'était point une nouvelle pâte, et ses membres n'étaient point purs, s'ils acceptaient au milieu d'eux le principe de la tolérance du mal. Utiliser le titre de notre position comme une approbation de la tolérance du péché, dans l'assemblée, en disant qu'elle ne saurait être souillée, c'est une des plus funestes, des plus pernicieuses doctrines. Prétendre que ceux qui font partie de l'assemblée, n'étant pas personnellement coupables du péché commis, sont purs quoiqu'ils y participent en le tolérant, c'est un principe radicalement mauvais et formellement contraire à l'Écriture.

Il y a plus encore. Une assemblée qui a admis un principe pareil est déchue de son droit d'être reconnue dans le caractère dont j'ai parlé plus haut. Un point que nous avons reconnu, c'est que toute assemblée particulière, réunie véritablement au nom du Seigneur, représente le corps de Christ, et qu'on doit s'attendre à la présence de Christ au milieu d'elle. Mais je ne saurais reconnaître comme représentant le corps de Christ, ou réunie au nom de Christ, une assemblée qui admet le péché ou le tolère, qui a pour principe que le péché ne la souille point. C'est faire participer Christ au péché — c'est le faire «ministre de péché». Dieu nous en garde ! Le corps de Christ (et nous déclarons par notre participation à «un seul pain» que nous sommes un seul corps), est un corps saint : je ne puis dire que je suis un seul corps avec des pécheurs. Qu'un pécheur ou un hypocrite ait pu se glisser dans l'assemblée, c'est ce que tous nous admettons ; mais je ne tolère point le pécheur. Mais si un corps admet des pécheurs, ou tolère leur présence, il cesse complètement d'avoir le caractère de corps de Christ, sinon le corps de Christ est compatible avec le péché connu ; c'est-à-dire que le Saint Esprit et Christ étant présents admettent et tolèrent le péché.

Cette doctrine, que l'assemblée n'est point souillée par la présence dans son sein d'un péché connu, est une dénégation positive de la présence du Saint Esprit qui forme en un seul corps les croyants, et de l'autorité d'un Seigneur présent. Le Seigneur accepte-t-il le péché dans les membres du corps ? S'il ne l'accepte pas, ceux qui le font agissent comme une réunion volontaire, d'après leurs propres règles, et n'admettent pas la puissance du Saint Esprit qui anime l'assemblée, car ce serait un blasphème de dire qu'il admet le péché en ceux qui lui appartiennent. Une assemblée qui tient cette doctrine, n'est nullement une assemblée de Dieu. Il peut y avoir de la négligence — elle doit être reprise ; mais quiconque, en principe, reconnaît l'existence du péché dans l'assemblée, et nie qu'elle soit souillée, nie son unité et la présence du Seigneur. En d'autres termes, ce n'est nullement une assemblée réunie au nom du Seigneur. Ce que j'estime essentiel en cette affaire, c'est la présence du Seigneur selon sa promesse, et l'action de l'Esprit de Dieu. S'il en est ainsi, si je reconnais le Seigneur, je dois reconnaître l'assemblée et ses actes : si elle accepte un principe contraire à la présence du Seigneur et à l'action du Saint Esprit, je ne saurais la reconnaître comme étant à Lui.

### **1.2.6 - Unité du corps de Christ sur la terre**

L'autre question que j'ai signalée en commençant, c'est s'il existe une unité du corps de Christ sur la terre.

Or, j'ai déjà fait remarquer la responsabilité de chaque assemblée locale d'exercer une discipline fidèle et de maintenir l'unité, comme représentant d'une manière locale tout le corps, parce que l'Esprit et le Seigneur sont là ; de sorte qu'elle agit en vertu d'une autorité qui, si elle est une véritable assemblée, oblige toutes les autres assemblées (sauf la part à faire à l'infirmité humaine). La question est s'il y a «un seul corps» reconnu sur la terre.

#### **1.2.6.1 - Une Église, des églises**

La mission des apôtres ne renferme pas un mot au sujet de l'Église ou d'églises, d'une communauté ou de communautés. La mission ou les missions que leur confia le Sauveur ressuscité n'ont rien à faire avec cela. Il s'agit de prêcher l'Évangile à toute créature, à salut ou à condamnation, ou bien de prêcher la repentance et la rémission des péchés parmi toutes les nations, ou bien encore de faire disciples toutes les nations.

Il est parlé d'une Église ; mais c'est le Seigneur qui la bâtit, ou qui y ajoute : cela n'est jamais dit des églises. Même quand il est parlé de l'oeuvre des apôtres sous ce rapport, c'est d'une manière générale ; il est question de toute l'assemblée de Dieu, et non d'assemblées particulières, quoique nous sachions qu'il y en avait, et que, dans un sens pratique, elles représentaient dans leur sphère propre l'assemblée tout entière. Mais la négation d'une assemblée comme un tout sur la terre constitue une grande et pernicieuse erreur.

L'Écriture n'enseigne jamais rien de semblable ; on était ajouté à l'assemblée, et il n'y a rien dans l'Écriture qui suggère le moins du monde l'idée qu'on se joignît à une église. On ne saurait demander à qui que ce soit de prouver une négation, mais nous verrons que l'Écriture parle tout autrement là-dessus. Les disciples étaient ajoutés au Seigneur et faisaient ainsi partie de l'assemblée.

#### **1.2.6.2 - Unité seulement mystique ?**

Prenons l'Écriture et voyons comment elle s'exprime sur ce sujet. Le premier passage où il soit fait mention de l'assemblée se trouve en Matt. 16. «Sur ce roc je bâtirai mon assemblée, et les portes du hadès ne prévaudront pas contre elle». Or, bâtir l'assemblée, ce n'est point former une union mystique d'individus avec la Tête dans le ciel. Cela suppose un système établi sur la terre, un bâtiment : — l'assemblée. La fin de la déclaration du Seigneur en est la preuve la plus manifeste. On dit que c'est une promesse que les portes du hadès ne prévaudraient pas contre l'union mystique avec Christ dans le ciel et qu'il ne s'agit pas des conditions d'une Église sur la terre. Cette interprétation se réfute elle-même. Les portes du hadès n'ont rien à faire avec l'union mystique individuelle avec Christ dans le ciel. En Matt. 18, comme nous l'avons vu, il suffit de deux ou trois, réunis au nom de Christ, pour administrer la discipline avec autorité.

Prenons les Actes. Nous y voyons comment l'assemblée fut formée : il n'y avait pas encore de différence entre l'assemblée et les assemblées. Le Seigneur avait déclaré qu'il bâtirait son assemblée, et il le faisait. Nulle trace de l'idée que ce fût un devoir pour un homme de se joindre à une communauté de disciples. Un Juif, ou un païen (ce qui eut lieu pour la première fois lors de l'appel de Corneille), était converti pour avoir part aux promesses et à la vocation de Dieu. Il était introduit (je ne soulève point ici de questions particulières sur ce sujet) par le baptême très certainement, non point dans quelque assemblée particulière, mais dans l'assemblée ; il était publiquement admis parmi les chrétiens. Remarquez maintenant, comme il est parlé de l'oeuvre elle-même : «Le Seigneur ajoutait tous les jours à l'assemblée ceux qui devaient être sauvés». Le Seigneur ajoutait. C'était son oeuvre, et il ajoutait à l'assemblée. C'est là ce qu'il faisait du résidu préservé selon l'élection de grâce. Il ne rétablissait pas Israël ; il les ajoutait à l'assemblée, la nation étant sur le point d'être retranchée. Ils étaient placés sur la terre dans cette position nouvelle ; aussi était-il évident que l'assemblée était sur la terre. Cela avait lieu conformément à cette parole : Il est mort «pour rassembler en un les enfants de Dieu dispersés». Or, s'il s'agissait seulement d'une unité mystique, ils n'avaient pas besoin, s'ils étaient croyants, d'être rassemblés en un. Ils ne pouvaient pas être dispersés ; leur unité était permanente et invariable. Pourtant Jésus s'est donné lui-même pour les rassembler en un. Le fait que le baptême est le moyen par lequel ils étaient admis publiquement, rend impossible l'idée qu'ils dussent se joindre à une église. L'Église avait mis publiquement sa sanction sur eux ; elle les avait reçus ; ils avaient une place et étaient tenus de la prendre, partout où ils allaient, dans l'assemblée de Dieu.

#### **1.2.6.3 - Dehors et dedans, par rapport à l'Assemblée universelle, et non par rapport à une assemblée particulière**

Examinons maintenant de quelle manière l'Église en agissait avec eux quand ils y étaient entrés : la première épître aux Corinthiens nous apportera sur ce point une lumière divine.

Ici, il est important de remarquer (car il est question dans cette épître d'une assemblée locale, représentant pratiquement, sous certains rapports, toute l'assemblée de Dieu), que la première épître aux Corinthiens est adressée à tous les croyants en tout lieu — à tous ceux qui en tout lieu invoquent le nom de notre Seigneur Jésus Christ. L'épître a un caractère ecclésiastique, mais en l'écrivant, l'apôtre a soin d'associer tous les chrétiens avec ceux de Corinthe. De là vient que, si quelqu'un était retranché comme un méchant par l'assemblée de Corinthe, il était «dehors», c'est-à-dire en dehors de toute l'Église de Dieu ; non pas vitement hors du corps de Christ, mais hors de l'assemblée sur la terre. Impossible de lire l'épître tout entière sans voir que ce qui fut dit par l'apôtre, et fait par l'assemblée de Corinthe, était un acte valable pour tout le corps des saints sur la terre, et qu'ils sont tous considérés comme impliqués dans cet acte, étant d'ailleurs expressément mentionnés dans l'épître. Prétendre que l'individu retranché était seulement en dehors de l'assemblée particulière, c'est une interprétation d'un caractère aussi monstrueux que pernicieux. C'est en vain que l'on explique les paroles de l'apôtre : «Ne jugez-vous pas ceux qui sont de dedans ? Mais ceux de dehors, Dieu les juge», comme s'il ne voulait parler que d'un corps particulier. C'est évidemment «dedans» ou «dehors», sur la terre, et il ne parle pas d'une assemblée particulière : la différence est entre chrétiens et hommes du monde. Les expressions «dedans» et «dehors», s'appliquent donc à toute l'assemblée de Christ sur la terre. Il s'agissait des fornicateurs de ce monde, ou de quelqu'un appelé frère. À Corinthe, pour être de l'assemblée, il

fallait qu'on fût de l'assemblée locale, à moins d'être en état de schisme : mais si l'on s'appelait «frère», on était de l'assemblée, non pas parce qu'on s'était joint à ce corps particulier, mais parce qu'on était un chrétien non exclu par une juste discipline.

J'en viens maintenant au chapitre 12 qui rendra le sujet aussi clair que possible ; car, tout en montrant qu'une assemblée locale (envisagée dans son association avec tous les chrétiens, en tout lieu, sur la terre), représente pratiquement tous les saints et agit pour eux avec l'autorité du Seigneur si elle est réunie en Son nom, ce chapitre nous fait voir que l'apôtre a dans l'esprit l'Assemblée et non une assemblée. «Mais le seul et même Esprit opère toutes ces choses, distribuant à chacun en particulier comme il lui plaît. Car de même que le corps est un et qu'il a plusieurs membres, mais que tous les membres du corps, quoiqu'ils soient plusieurs, sont un seul corps, ainsi aussi est le Christ. Car aussi nous avons tous été baptisés d'un seul Esprit pour être un seul corps, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit hommes libres ; et nous avons tous été abreuvés pour l'unité d'un seul Esprit» (v. 11-13). Le chapitre traite des dons spirituels, et la figure du corps n'est pas employée en vue de notre union personnelle avec Christ, toute capitale que soit cette doctrine, mais en vue du Saint Esprit descendu du ciel. L'Église universelle n'est point envisagée comme étant dans le ciel, en son Chef, mais comme étant sur la terre dans ses membres ; ils ont tous été baptisés de ce seul Esprit, pour être un seul corps. Les membres sont les dons. Tous sont membres et le Saint Esprit distribue comme il lui plaît.

Où s'exercent ces dons, et à qui appartiennent-ils ? Ils s'exercent sur la terre, c'est bien évident ; il n'y a pas d'évangélisation dans le ciel, ni de guérison de malades. Toutefois, ils n'appartiennent pas à une assemblée particulière, mais à l'Assemblée. «Dieu a placé les uns dans l'assemblée : — d'abord des apôtres, en second lieu des prophètes, en troisième lieu des docteurs, ensuite des miracles, puis des dons de grâce de guérisons» etc. (v. 28). Rien ne peut être plus clair ou plus positif que cela : ces dons sont exercés sur la terre ; ils sont placés dans l'assemblée ; ils n'étaient pas même tous exercés dans une assemblée, car il arrivait que des apôtres prêchaient au monde. Les miracles pouvaient être opérés dans le monde, ou les guérisons y avoir lieu, mais c'étaient des membres du corps qui agissaient ; ils étaient placés dans l'assemblée. Ce chapitre fait voir de la manière la plus claire que, tandis que l'Écriture reconnaît positivement des assemblées locales, dont nous avons déjà considéré les responsabilités et les actes, le Saint Esprit est envisagé comme formant une Assemblée sur la terre, et agissant uniquement sur la terre — à l'exclusion de ce qu'il fera dans le ciel — comme cela résulte évidemment de l'exercice des dons et de leur nature. Si Apollos enseignait à Éphèse, il enseignait quand il allait à Corinthe. Il était un chrétien, et par cela même il appartenait nécessairement à l'assemblée des chrétiens à Corinthe, parce qu'elle était l'assemblée des chrétiens qui se trouvaient là. Cela n'empêche pas la discipline, mais rend la discipline valable pour toute l'assemblée de Dieu.

Je trouve la même vérité dans l'épître aux Éphésiens plus spécialement destinée à instruire les chrétiens des privilèges les plus élevés qui appartiennent aux saints individuellement, ou à l'Église. «Vous êtes édifiés ensemble, pour être une habitation de Dieu par l'Esprit» (2:22) ; c'est-à-dire que Juifs et Gentils étaient réconciliés en un seul corps à Dieu par la croix. Ce corps croissait jusqu'à sa pleine stature, mais il y avait sur la terre une habitation de Dieu par le Saint Esprit. Ici le point capital c'est l'unité — un seul corps, un seul Esprit, une seule espérance. Mais où se trouve cela ? Sur la terre. Les dons sont donnés à chacun selon la mesure du don de Christ. Après être monté en haut, Christ a donné des dons aux hommes — des apôtres, des prophètes, des évangélistes, des pasteurs et docteurs, jusqu'à ce que nous parvenions tous, etc.

L'état céleste et futur se trouve donc encore exclu. Néanmoins nous devons garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix, car il y a un seul corps et un seul Esprit. La Tête, étant montée en haut, a donné des dons, mais non pas dans une église. Les apôtres et les évangélistes exerçaient leur ministère dans le monde, les premiers en partie, les derniers exclusivement, et les apôtres évidemment n'appartenaient pas comme tels à quelque assemblée particulière. L'idée qu'on est membre d'une assemblée est entièrement inconnue à l'Écriture. Ce mot «membres» est une figure qui fait allusion au corps humain. Nous sommes comparés à un corps, mais ce corps est le corps de Christ ; une assemblée n'est pas son corps, quoiqu'elle puisse en être la représentation locale. Il est dit : «L'assemblée, qui est son corps, la plénitude de Celui qui remplit tout en tous» (Éph. 1:23) (\*).

(\*). Comparez aussi 1 Tim. 3:15. C'est une énormité de dire qu'une assemblée particulière, réunie sur le principe de la volonté individuelle, est la colonne et le soutien de la vérité. Toutefois une assemblée locale de chrétiens doit en cela aussi représenter l'Église. Cette vérité ressort d'une manière frappante de ce passage qui fait voir avec 1 Cor. 12 que l'apôtre ne perd jamais de vue l'Assemblée, et considère toujours, comme la représentant, chaque assemblée particulière. Voyez un autre exemple remarquable de cela en Actes 20:28.

#### **1.2.6.4 - Assemblée de Dieu ou association volontaire**

Certes, je suis le dernier à nier l'existence de la confusion qui avait été prédite. Cette confusion fait sentir doublement la consolation de la promesse : «Là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis là au milieu d'eux». Mais toutes les fois que l'unité du corps sur la terre n'est pas reconnue, il n'est plus question que d'une simple association volontaire, se régissant elle-même. Ceux-là ne peuvent prendre les Écritures pour leur guide ; ils ont commencé par les nier dans le point qui établissait leur propre position. «Nous sommes le labourage de Dieu, l'édifice de Dieu». Hélas ! du bois, du foin, et du chaume ont été bâtis sur le fondement ; il s'est glissé des hommes pervers, et des loups sont entrés ; les ordonnances et le légalisme ont corrompu la chrétienté ; mais tout cela n'altère point la vérité de Dieu. Dieu a tout vu d'avance et a pourvu dans sa Parole à la marche de l'obéissance, et à la grâce qu'il lui faut. Lorsque nous nions une vérité scripturaire, il se peut que nous soyons des chrétiens sincères et que nous agissions ainsi par préjugé et par ignorance, mais nous nous privons de la bénédiction et du caractère de sanctification attachés à cette vérité. De même, lorsque l'unité de l'assemblée sur la terre est niée, les bénédictions qui s'y rattachent sont perdues, en ce qui a trait à notre profit personnel. Ces bienfaits ne sont rien moins que l'action du Saint Esprit sur la terre, nous unissant à Christ comme ses membres, et agissant comme il trouve bon dans les membres ici-bas. Nier que l'assemblée soit souillée quand elle tolère le mal, nier l'unité du corps sur la terre par la présence du Saint Esprit, c'est détruire toute la responsabilité qui se rattache au premier point et toute la bénédiction qui découle du second ; c'est, dans ces points-là, annuler la Parole de Dieu.

#### **2 - Discipline et unité d'action — [Unité d'action entre assemblées distinctes — Interactions réciproques]**

Je commence par établir ce qui est admis comme base générale d'action, c'est que toute assemblée de chrétiens réunis au nom du Seigneur Jésus Christ, et dans l'unité de son corps, dès qu'elle agit comme corps, le fait sous sa propre responsabilité envers le Seigneur, comme par exemple quand elle exerce un acte de discipline ou qu'elle accomplit toute autre chose de cette nature ; comme elle le fait aussi lorsqu'elle accueille au nom du Seigneur ceux qui viennent au milieu d'elle pour participer à Sa Table. Chaque assemblée, en pareil cas, agit de sa propre initiative et dans sa sphère, en décidant de choses purement locales, mais qui ont néanmoins une portée qui s'étend à toute l'Église. Les hommes spirituels qui s'emploient à cette oeuvre et s'en occupent en détail, avant que le cas soit porté devant l'assemblée afin que la conscience de tous soit intéressée à la chose, peuvent, sans doute, pénétrer dans les détails avec beaucoup de profit et de soins pieux ; mais s'ils venaient à décider quelque chose en dehors de l'assemblée des saints, même dans les choses les plus ordinaires, leur action cesserait d'être celle de l'assemblée et devrait être désavouée.

Lorsque de telles affaires locales sont ainsi traitées par une assemblée agissant dans sa sphère d'assemblée, toutes les autres assemblées des saints sont liées, comme étant dans l'unité du corps, à reconnaître ce qui a été fait, en tenant pour admis (à moins que le contraire ne soit démontré) que tout s'est accompli droitement et dans la crainte de Dieu, au nom du Seigneur. Le ciel, j'en ai la certitude, reconnaît et ratifie cette sainte action, et le Seigneur a dit qu'il en serait ainsi (Matt. 18:18).

On a souvent dit et reconnu, que la discipline consistant à «ôter du milieu de vous-mêmes» (1 Cor. 5:13), doit être le dernier moyen auquel on ait recours, et cela quand on a épuisé toute patience et toute grâce ; et que laisser durer plus longtemps le mal ne serait autre chose que déshonorer le nom du Seigneur et pratiquement associer le mal avec Lui et la profession de son nom. D'autre part la discipline de retranchement se fait toujours en vue de restaurer la personne qu'on y a soumise, et jamais pour s'en débarrasser. Ainsi en est-il dans les voies de Dieu envers nous. Dieu a toujours en vue le bien de l'âme, sa restauration en plénitude de joie et de communion, et jamais il ne retire sa main tant que ce résultat n'est pas obtenu. La discipline selon Dieu, accomplie dans sa crainte, se propose la même chose, autrement elle n'est pas de Dieu.

Mais tandis qu'une assemblée locale subsiste réellement dans sa responsabilité propre et personnelle et que ses actes, s'ils sont de Dieu, lient les autres assemblées comme dans l'unité d'un seul corps, ce fait n'en détruit pas un autre qui est de la plus haute importance et que plusieurs semblent oublier, savoir que la voix des frères d'autres localités a autant de liberté que celle des frères de l'endroit à se faire entendre au milieu d'eux pour discuter les affaires d'une réunion de saints, quoiqu'ils ne soient pas des ressortissants locaux de cette réunion. S'y opposer serait de fait un déni solennel de l'unité du corps de Christ.

Bien plus, la conscience et l'état moral d'une assemblée locale peut être tel qu'il y ait de l'ignorance, ou bien une conception très imparfaite de ce qui est dû à la gloire de Christ et à lui-même. Tout cela rend la perception si faible qu'il peut n'y avoir plus de puissance spirituelle pour discerner le bien et le mal. Peut-être encore, dans une assemblée, les préjugés, la précipitation ou bien la disposition d'esprit et l'influence d'un ou de plusieurs, peut égarer le jugement de l'assemblée et faire qu'elle frappe à faux et cause un grave préjudice à un frère. Quand il en est ainsi, c'est une vraie bénédiction que les hommes spirituels et sages des autres assemblées, interviennent et cherchent à redresser la conscience de l'assemblée ; comme aussi, s'ils viennent à la requête de l'assemblée ou à la requête de ceux dont l'affaire est la difficulté capitale du moment. Dans ce cas leur intervention, loin d'être vue comme une intrusion, doit être accueillie et reconnue au nom du Seigneur. Agir autrement, ce serait tout simplement sanctionner l'indépendance et nier l'unité du Corps de Christ.

Néanmoins ceux qui viennent et agissent ainsi ne doivent pas agir à part du reste de l'assemblée, mais avec la conscience de tous. — Quand une assemblée a rejeté toute remontrance et décliné d'accepter le secours et le jugement d'autres frères, quand toute patience a été épuisée, une assemblée qui a été en communion avec elle, est fondée à annuler son action erronée et à accepter la personne rejetée, si on s'est trompé à son égard. Mais quand on en vient à cette extrémité, la difficulté est devenue une question de refus de communion avec l'assemblée qui a mal agi et qui a ainsi d'elle-même rompu sa communion avec le reste de ceux qui agissent dans l'unité du corps. De telles mesures ne peuvent être prises qu'après beaucoup de soins et de patience, afin que la conscience de tous puisse accompagner l'action comme étant de Dieu.

Je signale ces sujets, parce qu'il pourrait y avoir une tendance à désavouer l'intervention de ceux qui, étant en communion, viendraient d'autres localités, et à établir une indépendance d'action dans chaque assemblée locale. Mais toute action, ainsi que je l'ai reconnu dès le début, échoit premièrement à l'assemblée locale.

### **3 - Le devoir et non le pouvoir — ou : l'exercice de la discipline dans les assemblées chrétiennes**

#### **3.1 - 1 Cor. 5:3-5**

Sous prétexte que la discipline exige le pouvoir apostolique pour être mise à exécution, l'ennemi, toujours aux aguets pour détourner les saints de Dieu de leur intégrité à l'égard de la vérité et de la pratique, a fait un effort pour mettre de côté la discipline dans les assemblées des chrétiens. Tout ce que celle-ci requiert est l'obéissance à un précepte apostolique. Plusieurs peuvent l'avoir confondue avec l'acte de «livrer à Satan», qui suppose de la puissance. Mais un examen du passage où les deux choses sont mentionnées ne laisse aucun doute sur la différence qu'il y a entre elles, et que, si l'une exige du pouvoir, l'autre implique un devoir. Dans le cas de «livrer à Satan» l'apôtre dit : «J'ai déjà, comme présent, jugé (vous et mon esprit étant assemblés, ... ) de livrer un tel homme à Satan pour la destruction de la chair, afin que l'esprit soit sauvé dans la journée du Seigneur Jésus» (1 Cor. 5:3-5). C'était l'acte de l'apôtre, bien qu'accompli quand ils étaient assemblés, avec la puissance du Seigneur Jésus présente au milieu d'eux.

Cet acte consistait à livrer à Satan la personne coupable, à lui infliger quelque châtement pénible pour le corps (comme dans le cas de Job), pour le bien de son âme ; et, dans ce but, Paul avait jugé de livrer un tel homme entre les mains de Satan. Il n'est point dit que les Corinthiens l'aient exclu. Le fait se passa dans une assemblée solennelle, mais ce fut uniquement l'acte de Paul. Cela aurait pu se faire sans aucune espèce d'intervention de l'assemblée, et sans que celle-ci eût rien à dire là ; seulement l'apôtre désirait qu'ils fussent solennellement présents quand il prononça ce jugement. Mais l'action de livrer était son fait ; ici il n'est point parlé d'exclusion. Dans un autre cas, Paul avait agi de même de sa propre autorité et de son propre pouvoir qu'il tenait, cela va sans dire, du Seigneur (1 Tim. 1:20) : «Du nombre desquels sont Hyménée et Alexandre, que j'ai livrés à Satan, afin qu'ils apprennent à ne pas blasphémer». Ici, il n'est pas question de l'action de l'Église. Paul les avait livrés.

#### **3.2 - 1 Cor. 5:7, 9, 12, 13**

En 1 Cor. 5:7, il leur dit ce qu'ils ont à faire, et toute assemblée chrétienne obéissante avait à suivre ses directions, et cela comme étant «les commandements du Seigneur». Au verset 9, il établit les règles quant au point en question — ce qui concerne leur devoir comme chrétiens — règles d'après lesquelles ils étaient tenus d'agir. Il leur avait écrit de ne pas se mêler avec des fornicateurs, mais il ajoute que ce n'est pas avec ceux de ce monde, puisque ainsi il leur faudrait sortir du monde ; mais si quelqu'un appelé frère était tel, ils ne devaient pas même manger avec un tel homme. Qu'est-ce que cela peut avoir à faire avec la puissance ? C'est une règle claire, qui a le poids d'un commandement du Seigneur ; aussi devient-elle un devoir pour ceux qui ont des oreilles pour entendre. Qu'avait-il à faire de juger ceux de dehors ? Ils étaient entre les mains de Dieu. Mais on était tenu de juger ceux de dedans, et puis vient l'ordre clair et positif : «Otez le méchant du milieu de vous-mêmes». Ce n'est plus : «J'ai jugé de livrer à Satan», ou : «lesquels j'ai livrés à Satan». Rien n'indique que quelqu'un d'autre doive le faire, mais on a ici un ordre positif de l'apôtre à l'égard de ce qu'on devait faire — non pas de livrer le coupable à quelque chose ou à quelqu'un, mais de se délivrer eux-mêmes du mal, qui, s'il était toléré, les empêcherait absolument d'être une nouvelle pâte. Eux, ils devaient ôter d'entre eux-mêmes ce méchant. Rien de plus simple ; c'est un devoir évident, découlant d'un commandement évident. L'homme était parmi eux, et ils devaient l'ôter, sans qu'il soit dit de le mettre quelque part. Ils devaient ôter le vieux levain, afin qu'ils pussent être une nouvelle pâte. Ils ne l'étaient pas s'ils refusaient d'obéir à ce précepte — ils n'étaient pas une nouvelle pâte conformément à leur vocation divine ; et, en obéissant avec tant de zèle, ils montrèrent qu'ils étaient purs dans cette affaire. L'apôtre leur avait écrit, afin de s'assurer qu'ils étaient obéissants en toutes choses. S'ils n'avaient pas ôté le méchant, ils n'auraient pas été obéissants ; et maintenant que le coupable était humilié, ils avaient à lui pardonner. Ils avaient infligé la punition, et maintenant ils devaient pardonner, et ratifier envers lui leur amour (2 Cor. 2:9 et 7, 11). C'est la direction

positive de l'apôtre, et aussi le commandement du Seigneur (1 Cor. 14:37) qui nous enjoint d'ôter du milieu de nous le méchant, si nous nous appelons une assemblée chrétienne. Si nous ne le faisons pas, nous ne sommes pas une nouvelle pâte ; et nous éludons un devoir, sous le faux prétexte que le pouvoir apostolique est requis ; tandis que ce qui est requis, c'est la simple obéissance à la règle apostolique.

#### **4 - Maintenir la discipline scripturaire n'est point prétendre à l'infaillibilité**

##### **4.1 - Distinguer infaillibilité et compétence**

On a souvent accusé les frères de prétendre à l'infaillibilité, parce qu'ils croient qu'une décision prise par une assemblée, réunie au nom du Seigneur, est obligatoire pour toute l'Église de Dieu. Cette accusation repose sur le misérable sophisme qui confond l'autorité avec l'infaillibilité.

En cent occasions, où il n'est pas question d'infaillibilité, l'obéissance peut être obligatoire. On comprendra facilement que, s'il n'en était pas ainsi, il ne pourrait y avoir aucun ordre quelconque dans le monde. Il n'y a pas d'infaillibilité dans le monde, mais, en revanche, beaucoup de propre volonté ; et s'il ne devait y avoir d'obéissance — d'acquiescement à ce qui a été décidé — que dans le cas d'infaillibilité, la propre volonté, le bon plaisir de chacun, auraient libre cours et il n'existerait aucun ordre établi.

En ce qui concerne la discipline, il n'est pas question d'infaillibilité, mais de compétence. Un père n'est pas infaillible, mais il possède une autorité donnée de Dieu, qu'on est tenu de reconnaître. Un magistrat, un juge de paix, ne sont pas infaillibles, mais ils ont une autorité compétente pour les cas soumis à leur juridiction. Il peut y avoir des garanties contre des abus d'autorité, et même, en certaines occasions, un refus d'obéissance, quand il s'agit d'une obligation supérieure : des droits d'une conscience dirigée par la Parole de Dieu. Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ; mais jamais l'Écriture ne laisse aucune liberté à la volonté humaine, comme telle. Nous sommes sanctifiés pour l'obéissance de Jésus Christ. Ce principe de la simple obéissance qui fait la volonté de Dieu, sans résoudre chaque question abstraite que l'on pourrait faire naître — ce chemin de paix, bien des esprits qui s'estiment très sages ne l'aperçoivent pas, parce qu'il est le chemin de la sagesse de Dieu.

L'accusation qui nous occupe se réduit donc à un simple et pauvre sophisme, qui trahit d'un côté le désir d'être libre de faire ce que l'on veut ; de l'autre, la confiance qu'ont en elles-mêmes des personnes, qui estiment leur propre jugement supérieur à tout ce qui a été déjà jugé.

Il y a une autorité judiciaire dans l'Église de Dieu, et si elle n'existait pas, ce serait la plus affreuse iniquité que l'on pût voir sur la terre ; car ce serait mettre la sanction du nom de Christ sur chaque iniquité. Or c'est, en effet, le principe qu'ont soutenu ceux qui ont fait naître les questions qui nous occupent. Ils prétendaient que, si l'on tolérait l'iniquité ou le levain, quel qu'il fût, ce levain ne pouvait souiller une assemblée. De tels principes ont eu un heureux résultat : ils ont été abhorrés, repoussés cordialement par tout chrétien sincère et par quiconque ne cherche pas à justifier le mal.

##### **4.2 - Indépendance des assemblée ou respect des décisions ?**

Toutefois, l'autorité judiciaire de l'Église de Dieu ne peut être séparée de l'obéissance à la Parole. «Ne jugez-vous pas ceux qui sont de dedans ? Mais ceux de dehors, Dieu les juge. Ôtez le méchant du milieu de vous-mêmes» (1 Cor. 5:12, 13). Si la chose n'a pas lieu, je le répète, l'Église de Dieu donne sa sanction aux péchés les plus abominables. D'autre part, j'affirme et je maintiens que si la chose a lieu, les autres chrétiens sont tenus de la respecter. Contre l'action charnelle en matière de discipline, nous trouvons un remède dans la présence de l'Esprit de Dieu parmi les saints et dans l'autorité suprême du Seigneur Jésus Christ. Or, on nous propose un autre remède, totalement antiscrituraire et misérable : On prétend qu'il y aurait compétence en tout homme, auquel il prendrait fantaisie de juger pour son propre compte, indépendamment de ce que Dieu a institué. En considérant la chose sous son aspect le plus favorable (non pas sous son vrai caractère de prétention individuelle), nous retrouvons ici le principe bien connu et antiscrituraire qui a eu cours depuis le temps de Cromwell, c'est-à-dire le système indépendant, selon lequel un corps de chrétiens, formé par une association volontaire, serait indépendant de tout autre. Ce système est la négation pure et simple de l'Unité du corps, ainsi que de la présence et de l'action du Saint Esprit dans le corps.

Supposons que nous soyons un corps de francs-maçons et qu'une personne ait été exclue de l'une des loges selon les règles de l'ordre. Supposons que, cette sentence ayant été trouvée injuste, au lieu de recourir à la loge qui a prononcé le verdict, afin qu'elle révise son jugement, chacune des autres loges se mette à recevoir ou à ne pas recevoir la personne en question, en vertu de l'indépendance de sa propre autorité. Il est clair que l'unité du système franc-maçon est perdue. Chaque loge est un corps indépendant, agissant pour lui-même. En vain alléguera-t-on que la loge en question a mal agi et qu'elle n'est pas infaillible ; il n'en reste pas moins vrai que l'autorité compétente des loges et l'unité du tout ont pris fin. Le système est dissous. Il peut y avoir des ressources contre de telles difficultés et c'est un grand bienfait à l'occasion ; mais le moyen proposé est une pure prétention à la supériorité de la part de la loge opposante ; il est en outre la dissolution de la franc-maçonnerie.

Or, je rejette ouvertement, de la manière la plus absolue, la prétendue compétence qu'aurait une assemblée d'en juger une autre ; mais, ce qui est plus important, cette prétention est le reniement antiscrituraire de toute la structure de l'Église de Dieu. C'est l'Indépendance — un système que je connais depuis quarante ans et auquel je ne voudrais jamais me joindre. C'est en vain qu'on me dira qu'il ne s'agit pas de cela. Ce mot «indépendance» signifie simplement que chaque église juge pour elle-même, indépendamment des autres ; or, je n'affirme pas autre chose. Je ne cherche pas querelle à ceux qui, aimant à juger pour eux-mêmes, préfèrent le système indépendant ; seulement, je suis parfaitement convaincu, que, sous tous les rapports, il est entièrement antiscrituraire. L'Église n'est point un système volontaire. Elle n'est pas formée — elle est bien plutôt déformée — par un certain nombre de corps indépendants, agissant chacun pour lui-même.

Jamais on ne songea, quel que fût alors le remède, qu'Antioche pût admettre les Gentils et Jérusalem les refuser ; puis, que tout pût continuer à marcher selon l'ordre de l'Église de Dieu. Il n'y a pas trace d'une telle indépendance ni d'un tel désordre dans la Parole. De fait, on y trouve toute espèce d'évidence, toute insistance doctrinale, sur le fait qu'il y a, sur la terre, un seul corps, sur l'Unité duquel est fondée la bénédiction, et que chaque chrétien a le devoir de maintenir cette Unité. La propre volonté peut désirer qu'il en soit autrement ; non pas la grâce, ni l'obéissance à la Parole. Il peut s'élever des difficultés. Nous n'avons pas, cela est vrai, un centre apostolique, comme on l'avait à Jérusalem, mais notre ressource, c'est l'action de l'Esprit dans l'Unité du corps — l'action de la grâce qui guérit, du don qui aide — c'est de plus la fidélité du Seigneur qui, dans sa grâce, a promis de ne jamais nous laisser ni nous abandonner.

Le cas de Jérusalem, au chapitre 15 des Actes, est une preuve que l'Église scripturaire n'a jamais pensé à l'action indépendante sur laquelle on insiste, ni ne l'a acceptée. L'action du Saint Esprit s'exerçait et s'exerce toujours, dans l'Unité du corps. La discipline dirigée par l'apôtre à Corinthe (et qui nous lie comme étant la parole de Dieu) concernait, quant à sa portée, l'Église de Dieu tout entière, et tous sont pris en considération au début de l'épître.

Quelqu'un osera-t-il prétendre que, si le méchant devait être judiciairement mis dehors à Corinthe, chaque église avait à juger pour elle-même si elle devait recevoir cet homme ? L'acte judiciaire n'aurait donc compté pour rien ; ou bien il n'avait d'effet qu'à Corinthe,

et les assemblées d'Éphèse, de Cenchrée, etc., pouvaient, après cela, faire ce qui leur plaisait ! Que faisait-on de l'acte solennel et de la direction de l'apôtre ? Eh bien ! cette autorité et cette direction sont maintenant pour nous la Parole de Dieu. Je sais fort bien que l'on dira : À la bonne heure, mais il se peut que la chair agisse et que vous ne suiviez pas convenablement cette Parole. Cela est possible, en effet. Il y a possibilité que la chair puisse agir ; mais je suis assuré que tout ce qui nie l'unité de l'Église, tout ce qui s'établit sur une base volontaire, tout ce qui organise des corps indépendants — que tout cela est la dissolution de l'Église de Dieu, une chose antiscrituraire, et rien d'autre que la chair. Avant d'aller plus loin, la chose est donc jugée pour moi. Il y a un remède ; ce remède précieux des âmes humbles, c'est l'aide pleine de grâce de l'Esprit de Dieu dans l'Unité du corps, et l'amour ainsi que les soins fidèles du Seigneur. Mais ce n'est pas la volonté prétentieuse qui s'établit sur une base indépendante, méprisant ainsi, et niant l'Église de Dieu.

Je répète encore que c'est un misérable sophisme, que d'accuser de prétention à l'infaillibilité, le fait d'exercer, dans un esprit de grâce et d'humilité, une autorité divinement instituée. Je répète que le système par lequel on veut remplacer cette autorité, a pour caractère l'esprit prétentieux de l'Indépendance, qui rejette entièrement l'autorité de l'Écriture dans ce qu'elle enseigne au sujet de l'Église, et qui, finalement, exalte l'homme à la place de Dieu.

#### **4.3 - Assemblée de Dieu, ou association volontaire**

Une seconde question se lie à celle que nous venons de traiter. On demande : Où donc est l'Assemblée de Dieu ? — Je réponds qu'il est évident que là où deux ou trois sont réunis, ils forment une assemblée ; et, s'ils sont réunis scripturairement, une assemblée de Dieu. S'ils sont la seule assemblée dans un lieu donné, ils formeront l'assemblée de Dieu dans cet endroit-là. Toutefois, en pratique, je refuserais de prendre ce dernier titre, parce que « l'assemblée de Dieu à un endroit » embrasse proprement tous les saints de cet endroit ; et que, en prenant ce titre, les âmes pourraient courir le risque de perdre de vue la ruine de l'Église et de recommencer à vouloir être quelque chose. J'ajoute que, dans le cas supposé plus haut, le titre n'est pas faux. Bien plus, s'il existe une telle assemblée et qu'on en édifie, sur le pied de la volonté de l'homme, une autre indépendante de celle-là, ce sera la première seule qui, moralement, aux yeux de Dieu, sera l'assemblée de Dieu, et la seconde ne pourra en aucune façon porter ce titre, parce qu'elle est établie sur le principe de l'indépendance de l'Unité du corps.

Je rejette de la manière la plus formelle, et sans aucune hésitation, tout le système indépendant (la seule chose qui soit en réalité au fond de toute cette question), comme antiscrituraire, comme un mal positif et très évident. De nos jours où l'Unité du corps a été mise en lumière, et où elle est reconnue comme une vérité scripturaire, un tel système est tout simplement une oeuvre de Satan. Ignorer la vérité est une chose, et c'est, de beaucoup de manières, notre lot commun. S'opposer à la vérité est une autre chose.

#### **4.4 - Faut-il renoncer à vivre l'église ?**

On prétend encore que l'Église est maintenant tellement en ruines, que l'ordre scripturaire (en rapport avec l'Unité du corps) ne peut être maintenu. Ceux qui font cette objection devraient avouer, en gens honnêtes, qu'ils cherchent un ordre antiscrituraire, ou plutôt le désordre. Mais, en réalité, si ce qu'ils affirment est vrai, il est impossible de se réunir d'aucune manière pour rompre le pain, si ce n'est en contradiction flagrante avec la Parole de Dieu ; puisque l'Écriture dit que nous sommes tous « un seul corps, car nous participons tous à un seul et même pain ». Nous professons être un seul corps, chaque fois que nous rompons le pain. L'Écriture ne connaît pas autre chose, et l'Écriture oppose aux raisonnements des hommes un ensemble si bien lié, si puissant et si parfait, que tous leurs efforts ne pourront jamais le rompre.

### ***Discipline Trois articles de J.N. Darby***

#### **Table des matières**

- 1 - Le Devoir, et non le Pouvoir — ou l'exercice de la discipline dans les assemblées chrétiennes
- 2 - Discipline et Unité d'action
- 3 - Le jugement par les frères ou le jugement par l'assemblée ?

#### **1 - Le Devoir, et non le Pouvoir — ou l'exercice de la discipline dans les assemblées chrétiennes**

ME 1872 p. 337

Sous prétexte que la discipline exige le pouvoir apostolique pour être mise à exécution, l'ennemi, toujours aux aguets pour détourner les saints de Dieu de leur intégrité à l'égard de la vérité et de la pratique, a fait un effort pour mettre de côté la discipline dans les assemblées des chrétiens. Tout ce qu'elle requiert est l'obéissance à un précepte apostolique. Plusieurs peuvent l'avoir confondu avec l'acte de « livrer à Satan », qui suppose de la puissance. Mais un examen du passage où les deux choses sont mentionnées ne laisse aucun doute sur la différence qu'il y a entre elles, et que si l'une exige du pouvoir, l'autre implique le devoir. Dans le cas de « livrer à Satan » l'apôtre dit : « J'ai déjà, comme présent, jugé (vous et mon esprit étant assemblés) », etc... « de livrer un tel homme à Satan pour la destruction de la chair, afin que l'esprit soit sauvé dans la journée du Seigneur Jésus ». C'était l'acte de l'apôtre, bien qu'accompli quand ils étaient assemblés, avec la puissance présente du Seigneur Jésus. Cet acte consistait à livrer à Satan la personne coupable, à lui infliger quelque châtement pénible pour le corps (comme dans le cas de Job), pour le bien de son âme ; et dans ce but Paul avait jugé de livrer un tel homme entre les mains de Satan. Il n'est point dit que les Corinthiens l'aient exclu. Le fait se passa dans une assemblée solennelle, mais ce fut uniquement l'acte de Paul. Cela aurait pu se faire sans aucune espèce d'intervention de l'assemblée, et sans que celle-ci eût rien à dire là ; seulement l'apôtre désirait qu'ils fussent solennellement présents quand on prononça ce jugement. Mais l'action de livrer était son fait ; ici il n'est point parlé d'exclusion. Dans un autre cas, Paul avait agi de même de sa propre autorité et de son propre pouvoir qu'il tenait, sans doute, du Seigneur (1 Tim. 1: 20) : « entre lesquels sont Hyménée et Alexandre que j'ai livrés à Satan, afin qu'ils apprennent à ne pas blasphémer ». Ici il n'est pas question de l'action de l'Église. Paul les avait livrés. En 1 Corinthiens 5:7, il leur dit ce qu'ils ont à faire, et toute assemblée chrétienne obéissante avait à suivre ses directions, et cela comme étant « les commandements du Seigneur ». Au verset 9 il établit les règles quant au point en question, — ce qui concerne leur devoir comme chrétiens, — règles d'après lesquelles ils étaient tenus d'agir. Il leur avait écrit de ne pas se mêler avec des fornicateurs, mais il ajoute que ce n'est pas avec ceux de ce monde, puisque ainsi il leur faudrait sortir du monde ; mais si quelqu'un appelé frère était tel, ils ne devaient pas manger même avec un tel homme. Qu'est-ce que cela peut avoir à faire avec la puissance ? C'est une règle claire qui a le poids d'un commandement du Seigneur, aussi devient-elle un devoir pour ceux qui ont des oreilles pour entendre. Qu'avait-il à faire de juger ceux de dehors ? Ils étaient entre les mains de Dieu. Mais on était tenu de juger ceux de dedans, et puis vient l'ordre clair et positif : « Ôtez d'entre vous-mêmes le méchant ». Ce n'est plus : « J'ai jugé de livrer à Satan », ou « lesquels j'ai livrés à Satan ». Rien n'indique que quelqu'un d'autre doive le faire, mais on a ici un ordre positif de l'apôtre à l'égard de ce qu'on devait faire ; — non pas de livrer le coupable à quelque chose ou à quelqu'un, mais de se délivrer eux-mêmes du mal, qui s'il était toléré, les empêcherait absolument d'être une nouvelle pâte. Eux, ils devaient ôter d'entre eux-mêmes ce méchant. Rien de plus simple ; c'est un devoir évident, découlant d'un commandement évident. L'homme était parmi eux, et ils

devaient l'ôter, sans qu'il soit dit de le mettre quelque part. Ils devaient ôter le vieux levain, afin qu'ils pussent être une nouvelle pâte. Ils ne l'étaient pas s'ils refusaient d'obéir à ce précepte, — ils n'étaient pas une nouvelle pâte conformément à leur vocation divine ; et, en obéissant avec tant de zèle, ils montrèrent qu'ils étaient purs dans cette affaire. L'apôtre leur avait écrit, afin de s'assurer qu'ils étaient obéissants en toutes choses. S'ils n'avaient pas ôté le méchant, ils n'auraient pas été obéissants ; et maintenant que le coupable était humilié, ils avaient à lui pardonner. Ils avaient infligé la punition, et maintenant ils devaient pardonner, et ratifier envers lui leur amour (2 Cor. 2: 9, et 7:11). C'est la direction positive de l'apôtre, et aussi le commandement du Seigneur (1 Cor. 14: 37) qui nous enjoint d'ôter du milieu de nous le méchant, si nous nous appelons une assemblée chrétienne. Si nous ne le faisons pas, nous ne sommes pas une nouvelle pâte ; et nous éludons un devoir sous le faux prétexte que le pouvoir apostolique est requis ; tandis que ce qui est requis, c'est la simple obéissance à la règle apostolique.

## **2 - Discipline et Unité d'action**

ME 1872 p. 453 et ME 1955 p. 20

Je commence par établir ce qui est admis comme base générale d'action, c'est que toute assemblée de chrétiens réunis au nom du Seigneur Jésus Christ, et dans l'unité de son corps, dès qu'elle agit comme corps, le fait sous sa propre responsabilité envers le Seigneur, comme par exemple quand elle exerce un acte de discipline ou qu'elle accomplit toute autre chose de cette nature ; comme elle le fait aussi lorsqu'elle accueille au nom du Seigneur ceux qui viennent au milieu d'elle pour participer à Sa Table. Chaque assemblée, en pareil cas, agit de sa propre initiative et dans sa sphère, en décidant de choses purement locales, mais qui ont néanmoins une portée qui s'étend à toute l'Église. Les hommes spirituels qui s'emploient à cette œuvre et s'en occupent en détail, avant que le cas soit porté devant l'assemblée afin que la conscience de tous soit intéressée à la chose, peuvent, sans doute, pénétrer dans les détails avec beaucoup de profit et de soins pieux ; mais s'ils venaient à décider quelque chose en dehors de l'assemblée des saints, même dans les choses les plus ordinaires, leur action cesserait d'être celle de l'assemblée et devrait être désavouée.

Lorsque de telles affaires locales sont ainsi traitées par une assemblée agissant dans sa sphère d'assemblée, toutes les autres assemblées des saints sont liées, comme étant dans l'unité du corps à reconnaître ce qui a été fait, en tenant pour admis (à moins que le contraire ne soit démontré) que tout s'est accompli droitement et dans la crainte de Dieu, au nom du Seigneur. Le ciel, j'en ai la certitude, reconnaît et ratifie cette sainte action, et le Seigneur a dit qu'il en serait ainsi (Matt. 18: 18).

On a souvent dit et reconnu, que la discipline en « ôtant d'entre vous-mêmes » (1 Cor. 5:13) doit être le dernier moyen auquel on ait recours, et cela quand on a épuisé toute patience et toute grâce ; et que laisser durer plus longtemps le mal ne serait autre chose que déshonorer le nom du Seigneur et pratiquement associer le mal avec Lui et la profession de son nom. D'autre part la discipline de retranchement se fait toujours en vue de restaurer la personne qu'on y a soumise, et jamais pour s'en débarrasser. Ainsi en est-il dans les voies de Dieu envers nous. Dieu a toujours en vue le bien de l'âme, sa restauration en plénitude de joie et de communion, et jamais Il ne retire sa main tant que ce résultat n'est pas obtenu. La discipline selon Dieu, accomplie dans sa crainte, se propose la même chose, autrement elle n'est pas de Dieu.

Mais tandis qu'une assemblée locale subsiste réellement dans sa responsabilité propre et personnelle et que ses actes, s'ils sont de Dieu, lient les autres assemblées comme dans l'unité d'un seul corps, ce fait n'en détruit pas un autre qui est de la plus haute importance et que plusieurs semblent oublier, savoir que la voix des frères d'autres localités a autant de liberté que celle des frères de l'endroit à se faire entendre au milieu d'eux pour discuter les affaires d'une réunion de saints, quoiqu'ils ne soient pas des ressortissants locaux de cette réunion. S'y opposer serait de fait un déni solennel de l'unité du corps de Christ.

Bien plus, la conscience et l'état moral d'une assemblée locale peut être tel qu'il y ait de l'ignorance, ou bien une conception très imparfaite de ce qui est dû à la gloire de Christ et à lui-même. Tout cela rend la perception si faible qu'il peut n'y avoir plus de puissance spirituelle pour discerner le bien et le mal. Peut-être encore, dans une assemblée, les préjugés, la précipitation ou bien la disposition d'esprit et l'influence d'un ou de plusieurs, peut égarer le jugement de l'assemblée et faire qu'elle frappe à faux et cause un grave préjudice à un frère. Quand il en est ainsi, c'est une vraie bénédiction que les hommes spirituels et sages des autres assemblées, interviennent et cherchent à redresser la conscience de l'assemblée ; comme aussi, s'ils viennent à la requête de l'assemblée ou à la requête de ceux dont l'affaire est la difficulté capitale du moment. Dans ce cas leur intervention, loin d'être vue comme une intrusion, doit être accueillie et reconnue au nom du Seigneur. Agir autrement, ce serait tout simplement sanctionner l'indépendance et nier l'unité du Corps de Christ.

Néanmoins ceux qui viennent et agissent ainsi ne doivent pas agir à part du reste de l'assemblée, mais avec la conscience de tous. — Quand une assemblée a rejeté toute remontrance et décliné d'accepter le secours et le jugement d'autres frères, quand toute patience a été épuisée, une assemblée qui a été en communion avec elle, est fondée à annuler son action erronée et à accepter la personne rejetée, si on s'est trompé à son égard. Mais quand on en vient à cette extrémité, la difficulté est devenue une question de refus de communion avec l'assemblée qui a mal agi et qui a ainsi d'elle-même rompu sa communion avec le reste de ceux qui agissent dans l'unité du corps. De telles mesures ne peuvent être prises qu'après beaucoup de soins et de patience, afin que la conscience de tous puisse accompagner l'action comme étant de Dieu.

Je signale ces sujets, parce qu'il pourrait y avoir une tendance à désavouer l'intervention de ceux qui, étant en communion, viendraient d'autres localités, et à établir une indépendance d'action dans chaque assemblée locale. Mais toute action, ainsi que je l'ai reconnu dès le début, échoit premièrement à l'assemblée locale.

## **3 - Le jugement par les frères ou le jugement par l'assemblée ?**

ME 1877 p. 99 Boston, janvier 1877

Mon cher frère,

Je ne reconnais nullement le jugement des frères rassemblés comme le jugement de l'assemblée. Je m'y suis toujours opposé. Chose assez singulière ! la question a surgi quand j'étais dans la Nouvelle-Zélande où j'ai dû m'en occuper. Cette habitude s'y était glissée et l'on a reconnu qu'elle n'était nullement scripturaire. Ce n'est pas toutefois que je trouve scripturaire que les femmes parlent, ou qu'elles usurpent de l'autorité ; bien au contraire ; et je n'ai jamais vu une femme se mettre à diriger l'assemblée sans que cela ait produit du mal. Cependant elles font partie de l'assemblée, lorsque l'assemblée se réunit comme telle afin que le Seigneur y soit, en sorte que la décision soit revêtue de son autorité. Au reste on n'a jamais fait autrement en Angleterre, en sorte que cette idée était nouvelle pour moi. Dans un endroit, cela avait fait beaucoup de mal et était devenu une tyrannie insupportable. Je reconnais comme une chose fort utile que les frères, ou encore mieux et bien mieux, que quelques frères graves se réunissent pour examiner et considérer les choses, afin de les porter mûres et mûrement examinées devant l'assemblée, ou pour trouver parfois qu'un bruit, voire même une faute actuelle ne méritent pas d'y être portés ; mais ces mêmes frères n'ont aucune compétence pour décider.

Il y a un autre motif pour que l'assemblée elle-même agisse dans l'affaire : savoir que la conscience de l'assemblée se montre pure dans l'affaire, qu'elle se purifie s'il le faut. C'est ce que nous trouvons dans l'épître aux Corinthiens. L'action dans l'assemblée est la part des frères ; mais pour que l'assemblée soit pure et que l'autorité de Christ s'y trouve, il faut que ce soit dans l'assemblée. Les

femmes ont assez d'occasions de parler avec leurs maris, ou, si elles n'en ont pas, avec des frères qui jouissent de leur confiance, dans les cas où, les choses étant de leur connaissance, cela les regarde plus particulièrement.

***Lettres sur le Libre Arbitre : L'homme est-il libre de choisir? par J.N. Darby***

Bien cher frère,

Le grand nombre de mes occupations m'a fait perdre un peu de vue un sujet important de votre lettre. La doctrine du libre arbitre, mise de nouveau en avant, équivaut à prétendre que l'homme n'est pas absolument perdu. Tous ceux qui n'ont jamais été profondément convaincus de péché, ou ceux chez lesquels cette conviction n'est basée que sur des péchés grossiers et manifestes, admettent plus ou moins le libre arbitre. C'est la doctrine de tous les raisonneurs, de tous les philosophes; or cette doctrine change complètement l'idée du christianisme et le pervertit entièrement.

Si Christ est venu pour sauver ce qui est perdu, le libre arbitre n'a pas de raison d'être. Ce n'est pas que Dieu empêche l'homme de recevoir Christ; loin de là. Mais lors même que Dieu présente tous les motifs possibles, et emploie tout ce qui est capable d'agir sur le cœur de l'homme, cela ne sert qu'à démontrer que l'homme ne veut pas de Christ, que son cœur est si corrompu, et sa volonté si déterminée à ne pas se soumettre à Dieu (sans parler du fait que le diable l'encourage à pécher), que rien ne peut le porter à recevoir le Seigneur et à abandonner le péché. Si par ce terme: «Liberté de l'homme», on entend que personne ne peut le forcer à rejeter le Seigneur, cette liberté existe en plein. Mais si l'on admet qu'à cause de la domination du péché dont il est l'esclave, et cela volontairement, il ne peut pas échapper à son état et choisir le bien — même en reconnaissant que c'est le bien et en l'approuvant, — alors il n'a aucune liberté. Il ne se soumet pas à la loi de Dieu, et aussi il ne le peut pas, de sorte que ceux qui sont dans la chair ne peuvent plaire à Dieu (Romains 8:8).

Or c'est ici que nous touchons de plus près au fond de la question. Est-ce le vieil homme qui est changé, instruit et sanctifié, ou bien faut-il, pour être sauvés, que nous recevions une nouvelle nature? Le caractère général de l'incrédulité de nos jours n'est pas de nier formellement le christianisme, comme c'était le cas autrefois; on ne rejette pas ouvertement Christ, on le reçoit comme une personne, qu'on dit même divine, inspirée (mais à un certain degré), et qui rétablit l'homme dans sa position d'enfant de Dieu. Les Wesleyens, pour autant qu'ils sont enseignés de Dieu, ne disent pas cela; la foi leur fait sentir que sans Christ, ils sont perdus, et que c'est une question de salut. Seulement leur répugnance à l'égard de la grâce toute pure, leur désir de gagner les hommes, un mélange de charité et de l'esprit de l'homme; en un mot, la confiance en leur propre force, jette la confusion dans leur enseignement et les amène, comme les autres, à ne pas reconnaître la chute totale de l'homme.

Quant à moi, je vois dans l'Écriture, et je reconnais en moi-même, que l'homme est totalement ruiné. Je vois que la croix est la fin de tous les moyens que Dieu a employés pour gagner le cœur de l'homme; elle démontre que la chose était impossible. Dieu a épuisé toutes ses ressources; l'homme a prouvé qu'il est irrémédiablement méchant; la croix de Christ le condamne, condamne le péché dans la chair. Mais cette condamnation a été manifestée en ce qu'un autre l'a subie, et c'est le salut parfait de ceux qui croient; car la condamnation, le jugement du péché, est derrière nous; la vie en est l'issue dans la résurrection. Nous sommes morts au péché et vivants à Dieu dans le Christ Jésus notre Seigneur. La Rédemption, le mot même, perd sa force lorsqu'on conserve à l'égard du vieil homme les idées dont j'ai parlé plus haut. La Rédemption devient une amélioration, une délivrance pratique d'un état moral, et elle n'est plus le rachat accompli par l'œuvre d'un autre. Le christianisme enseigne la mort du vieil homme et sa juste condamnation, puis la Rédemption accomplie par Christ, et une nouvelle vie, la vie éternelle descendue du ciel dans sa Personne, et qui nous est communiquée quand Christ entre en nous par la Parole. L'Arminianisme, ou plutôt le Pélagianisme, prétend que l'homme peut choisir, et qu'ainsi le vieil homme est amélioré par la chose qu'il a acceptée. Le premier pas est fait sans la grâce, et c'est en réalité, dans ce cas, le premier pas qui coûte.

Je crois que nous devons nous en tenir à l'Écriture, mais au point de vue philosophique et moral, le libre arbitre est une théorie fautive et absurde. Le libre arbitre est un état de péché. L'homme ne devrait pas avoir à choisir comme étant en dehors du bien. Pourquoi est-il dans cet état? Il ne devrait pas avoir de volonté, ni de choix à faire; il devrait obéir et jouir en paix. S'il doit choisir le bien, c'est donc qu'il ne l'a pas encore. En tout cas, n'ayant pas pris sa décision, il est privé en lui-même de ce qui est le bien. Mais, de fait, l'homme est disposé à suivre le mal. Quelle cruauté de proposer un devoir à quelqu'un qui s'est déjà tourné vers le mal! En outre, philosophiquement parlant, pour choisir, il faut que l'homme soit indifférent, autrement il a déjà choisi quant à sa volonté — il doit donc être absolument indifférent. Or, s'il est absolument indifférent, qu'est-ce qui décidera son choix? Une créature doit avoir un motif, mais il n'en a pas puisqu'il est indifférent; et s'il ne l'est pas, c'est qu'il a choisi.

En fin de compte, il n'en est pas du tout ainsi. L'homme a une conscience, mais il a aussi une volonté et des convoitises, et elles le conduisent. L'homme était libre dans le paradis, mais alors il jouissait du bien. Il choisit librement, et la conséquence fut qu'il est un pécheur. Le laisser à son libre choix, maintenant qu'il est disposé à faire le mal, serait une cruauté. Dans la loi, Dieu lui a présenté le choix, mais cela a été pour convaincre sa conscience du fait que dans aucun cas l'homme ne veut ni le bien, ni Dieu.

Je pense que vous m'aurez compris. Croire que Dieu aime le monde est tout à fait juste; mais ne pas croire que l'homme est en lui-même irrémédiablement méchant (et qu'il l'est malgré le remède), cela est très mauvais. Ceux qui pensent ainsi ne se connaissent pas eux-mêmes et ne connaissent pas Dieu. Le Seigneur vient, cher frère; le temps laissé au monde passe... Que Dieu nous trouve veillant et pensant à une seule chose — celui qui occupe les pensées de Dieu, — à Jésus, notre précieux Sauveur.

Cher frère,

Je viens de recevoir votre lettre et vous écris quelques lignes en réponse. Nous employons souvent les mots d'une manière si inexacte qu'il est nécessaire de les définir si nous ne voulons pas avoir des discussions sans fin.

Ordinairement, lorsqu'on parle de liberté et de pouvoir, c'est à dire d'absence de contrainte sur nous et de la présence du pouvoir en nous, on confond les deux choses. Si je dis: «Chacun peut venir à la réunion», cela signifie qu'elle est ouverte, que l'accès en est libre à chacun. Mais quelqu'un me dit que ce n'est pas vrai, parce qu'un tel s'est cassé la jambe et ne peut pas venir. Je prends un exemple simple pour faire comprendre ce que je veux dire. Ainsi lorsque le Seigneur dit: «Nul ne peut venir à moi, à moins que le Père qui m'a envoyé ne le tire», ce n'est pas que Dieu empêche quelqu'un ou défende à quelqu'un de venir; mais l'homme est si mauvais dans sa volonté, et il est si corrompu, qu'à moins qu'une puissance en dehors de lui n'agisse sur lui, il ne peut pas venir, il n'est jamais moralement disposé à venir. Pour ce qui concerne Dieu, l'homme est parfaitement libre de venir, bien plus, il est invité à venir et même supplié de le faire; le sang précieux de Christ est sur le propitiatoire, de sorte que la difficulté morale est ôtée par la grâce de Dieu quant à la réception du pécheur par Celui qui est Saint. Dans ce sens, l'homme est libre de venir. Mais il y a un autre côté, c'est l'état de la volonté de l'homme. Il n'y a en lui aucune volonté de venir, bien plutôt le contraire. La vie était en Christ, mais il dit: «Vous ne voulez pas venir à moi pour avoir la vie». — «Venez, car déjà tout est prêt», est-il dit aux conviés dans la parabole, mais «tous unanimement commencèrent à s'excuser». L'homme ne désire pas être avec Dieu. «Il n'y a personne qui ait de l'intelligence», est-il dit encore, «il n'y a personne qui recherche Dieu». «Pourquoi suis-je venu, et il n'y a eu personne?» dit le Seigneur à Ésaïe, «pourquoi ai-je appelé, et il n'y a eu personne qui répondît?» «La pensée de la chair est inimitié contre Dieu», voilà la réponse. La crucifixion du

Seigneur est la preuve que l'homme n'a pas voulu Dieu lorsqu'il est venu en miséricorde, et pour soulager toutes les misères. «Ils m'ont rendu la haine pour mon amour;» — «ils m'ont haï sans cause;» — «ils ont, et vu, et haï, et moi et mon Père.» Telles sont les déclarations du Seigneur. Et il en donne la raison. Quel que fût l'amour, et il est parfait et infini, Dieu est lumière aussi bien qu'amour, et «les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière.» Ils rejettent un amour qui humilie leur orgueil, et ils détestent une lumière qui réveille leur conscience. C'est pour cela qu'il est écrit: «Mais à tous ceux qui l'ont reçu, il leur a donné le droit d'être enfants de Dieu, savoir à ceux qui croient en son nom; lesquels sont nés, non pas de sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu.» C'est simplement un non-sens de parler de liberté quand on applique ce mot à la condition actuelle de l'homme, déjà tourné vers le mal. Admettant qu'il est tout à fait libre de venir, invité et supplié de toutes les manières possibles, parce que tout est prêt, on a la preuve qu'il ne veut pas, et qu'aucun motif ne peut l'engager à venir. «J'ai encore un Fils», dit Dieu dans la parabole; le Fils a été envoyé, mais l'homme n'a pas voulu de lui. Dire que l'homme n'est pas enclin au mal, c'est nier toute l'Écriture et tous les faits. Pour qu'il soit libre de choisir, il faut qu'il soit indifférent, indifférent au bien et au mal, c'est à dire sans préférence pour l'un ni pour l'autre. Or, il n'est pas vrai qu'il le soit, car les mauvaises convoitises et la propre volonté, ces deux grands éléments de péché, sont en lui; et s'il était vrai qu'il fut indifférent, ce serait horrible.

Mais il y a plus; quand il veut le bien, le mal est avec lui; comment accomplir le bien? Il ne le trouve pas. Il y a dans ses membres une loi qui le rend captif de la loi du péché qui existe dans ses membres. Nul doute, grâce à Dieu, qu'il y ait une délivrance, mais une délivrance par et dans un autre. Or, délivrance n'est pas liberté; c'est ce qui est accordé et effectué par un autre et ce dont on a besoin, parce que l'on a appris par l'expérience et par l'enseignement divin que l'on n'est pas libre et que l'on ne peut pas se rendre libre soi-même. C'est pourquoi, en Romains 6, où cette question est traitée à fond, on trouve la liberté dans la mort, la nature adamique étant crucifiée avec Christ. Alors, mais pas avant, l'apôtre peut dire: «Livrez-vous vous-mêmes», principe vrai et précieux lorsque je me tiens pour mort au péché et vivant à Dieu — non en Adam, — mais dans le Christ Jésus. Nous trouvons ce sujet résumé dans les versets 2 et 3 du chapitre 8: «la loi de l'Esprit de vie qui est dans le Christ Jésus, m'a affranchi de la loi du péché et de la mort.» ce qui prouve que je n'étais pas libre avant de posséder Christ. L'apôtre ajoute: «car ce qui était impossible à la loi, en ce qu'elle était faible par la chair, Dieu ayant envoyé son propre Fils en ressemblance de chair de péché et pour le péché, a condamné le péché dans la chair».

La liberté est le fruit de la délivrance par Christ. En premier lieu, dans Sa mort, le vieil homme, le péché dans la chair, est mort pour la foi; nous sommes crucifiés avec Christ, et nous avons la vie dans la puissance de l'Esprit en Christ; alors nous sommes libres. Mais les faits qui démontrent l'état de l'homme, et son histoire donnée par l'Écriture quand il est placé sous sa responsabilité, nous introduisent sur un terrain tout à fait différent. Et d'abord nous avons cette histoire qui manifeste plus clairement ce qui résulte de son état. Le conseil de Dieu a eu pour objet le dernier Adam, et non le premier. La première promesse fut faite à la semence de la femme, et non à Adam qui n'était pas sa semence. Adam avait succombé à la puissance de Satan, et la semence de la femme devait la détruire. Toutes les promesses sont faites à Christ, à Israël comme peuple choisi, ou à Abraham et à sa semence — aucune ne fut faite à l'homme comme tel. Dieu commença avec la responsabilité de l'homme, d'abord avec le premier Adam, mais sans qu'il y eût un dessein ou une promesse le concernant. Cette responsabilité de l'homme en Adam fut mise pleinement à l'épreuve et de toutes manières — je veux dire après la chute — d'abord sans loi, puis sous la loi et, après les prophètes, par la venue de Christ en grâce, selon la Parole: «Ayant donc encore un unique Fils bien-aimé, il le leur envoya, lui aussi, le dernier». Ainsi l'homme responsable fut entièrement mis à l'épreuve, et le Seigneur en montre la fin quand il dit: «Maintenant est le jugement de ce monde». Étienne résume le tout par ces paroles (Actes 7): «Vous avez reçu la loi par la disposition des anges, et vous ne l'avez pas gardée. Lequel des prophètes vos pères n'ont-ils pas persécuté? Ils ont tué ceux qui ont prédit la venue du Juste, lequel maintenant vous, vous avez mis à mort. Vous résistez toujours à l'Esprit Saint; comme vos pères, vous aussi». Et ainsi rempli de l'Esprit Saint, Étienne va au ciel, et l'histoire de la terre est close.

On dira: «Oui, mais la mort de Christ a posé un nouveau fondement de responsabilité». C'est vrai; mais en plaçant l'homme sur cette base qu'il est déjà perdu et que, quand nous étions sans force, Christ est mort pour des impies. Personne ne veut venir, personne n'a d'intelligence, personne n'est là pour répondre. Nous ne pouvons nous-mêmes nous donner la vie, ni nous engendrer nous-mêmes pour Dieu.

Je ne mets pas en doute que la porte soit librement ouverte et que le sang soit sur le propitiatoire, mais c'est ce qui prouve, en dernier ressort, que l'homme ne veut pas venir alors qu'il le peut en ce qui regarde Dieu: Dieu a ainsi démontré qu'aucun motif n'est suffisant pour engager l'homme à venir. Il faut qu'il soit entièrement né de nouveau. L'Écriture nous donne l'histoire de tous les moyens que Dieu a employés envers l'homme, de tous les motifs qu'il lui a présentés, et le résultat final a été le rejet du Fils de Dieu et le jugement. Le cas d'Adam était un peu différent, parce qu'il n'y avait encore en lui ni convoitise, ni volonté propre. L'homme n'était pas alors captif d'une loi de péché dans ses membres, le péché n'était pas en lui, il n'y avait pas besoin de délivrance, l'homme dans l'innocence était avec Dieu. Il est clair que Dieu n'exerçait sur lui aucune contrainte pour l'empêcher de l'abandonner et de Lui désobéir. Son obéissance était mise à l'épreuve. Il n'était pas question, comme maintenant, de venir à Dieu, étant déjà méchant; la défense était simplement l'épreuve de l'obéissance; si la défense n'eût été faite, l'acte défendu était innocent. L'homme n'avait pas comme à présent une conscience dans le sens de connaître pour soi-même le bien et le mal; il n'avait qu'à rester dans l'état où il était, et à ne pas désobéir. Il n'y avait rien en lui, ni en Dieu — je n'ai pas besoin de le dire — qui l'en empêchât: en cela, il était libre. Sa chute a prouvé, non que la créature fut mauvaise, mais que, laissée à elle-même, elle ne pouvait rester debout. Mais dans cet état d'innocence, bien loin que le choix ou la liberté de choisir fût ce qu'il avait à faire pour marcher droitement, du moment qu'il y eut choix et volonté, il y eut péché. Obéir simplement était sa place, et dès que la question se pose s'il doit obéir, le péché est là. Du moment qu'il se sentait libre de choisir, il avait quitté la position de simple obéissance. Représentez-vous un enfant qui prétendrait être libre de choisir s'il doit obéir, même s'il choisissait bien!

Je nie que la moralité dépende de la liberté de choisir. L'homme fut créé dans une certaine relation avec Dieu; la moralité consistait à marcher selon cette relation. Or cette relation était celle d'obéissance. Il aurait pu, en ne se plaçant pas comme libre à l'égard de Dieu, demeurer simple et heureux. C'est ce que Christ a fait. Il vint pour faire la volonté de Dieu et prit la forme de serviteur. Dans la tentation au désert, Satan chercha à Lui faire abandonner cette position pour être libre et faire sa volonté, ne fût-ce qu'en mangeant lorsqu'il avait faim. Quel mal y avait-il en cela? C'était se donner comme libre et faire sa propre volonté. La réponse du Seigneur est que l'homme vivra de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. Il n'y avait dans son cœur ou dans sa volonté aucun mouvement qui ne procédât de la volonté de Dieu, ou qui ne fût pas cette volonté, et c'est la perfection. Ce n'est pas une règle mettant un frein à la propre volonté, ce dont, hélas! nous avons souvent besoin, mais c'est la volonté de Dieu comme motif de notre action, de l'action de notre volonté. C'est ce que l'Écriture nomme l'obéissance de Christ pour laquelle nous sommes sanctifiés (1 Pierre 1:2). Dans un sens, l'homme s'est rendu libre, mais libre à l'égard de Dieu, et il est tombé ainsi dans l'apostasie morale et dans l'esclavage du péché. C'est de cela que Christ nous délivre pleinement, et Il nous sanctifie pour l'obéissance, ayant subi la peine due aux fruits de notre volonté. Comment en suis-je venu à devoir choisir? Si je dois choisir, je ne possède pas le bien, et qui me fera choisir le bien?

On confond aussi la conscience du bien et du mal avec la volonté. L'homme a acquis la conscience par la chute; elle est ainsi en exercice dans l'inconverti qui se trouve dans un état d'éloignement à l'égard de Dieu: la volonté est une chose distincte. Dans la chair,

il y a l'inimitié contre Dieu, la convoitise et l'iniquité, et si la loi intervient, il y a la transgression. Si même j'ai l'Esprit de Dieu, la chair convoite contre lui. Cet état est exprimé par un païen dans ces paroles: «Je vois le bien et je l'approuve, et je pratique le mal». La conscience agit d'un côté, et de l'autre se trouve la convoitise qui gouverne la volonté. L'homme avait donc parfaite liberté quant à ce qu'il devait faire étant mis à l'épreuve, mais l'exercice de la volonté ou le choix était précisément le péché, l'obéissance pure et simple étant sa place devant Dieu. Il fut créé bon, et n'avait pas à choisir le bien; maintenant il aime le péché et sa propre volonté, et il a besoin d'être délivré de cet état.

Mon cher frère,

J'aime beaucoup votre article sur le libre arbitre; je ne trouve pas qu'il y ait beaucoup à y ajouter. Tout dépend de la profondeur de conviction que nous avons de notre condition de péché; notre sécurité et notre joie en dépendent aussi. «Perdus» et «sauvés» répondent l'un à l'autre; notre condition dans le vieil homme et notre condition en Christ. Mais le raisonnement des Arminiens contient un principe entièrement faux; c'est celui-ci, que notre responsabilité dépend de notre pouvoir. Si j'ai prêté 100 000 francs à quelqu'un et qu'il ait tout dissipé, il n'a certainement pas le pouvoir de payer, mais sa responsabilité a-t-elle cessé d'exister, parce qu'il ne peut pas payer? Certainement non. La responsabilité dépend du droit de la personne qui lui a prêté la somme, et non de la capacité de celui qui a mal dépensé l'argent. Si l'homme peut faire usage de son libre arbitre, ce sera ou en gardant la loi, ou en recevant Christ. Le salut n'est pas par la loi, Christ serait mort en vain. Mais il est dit expressément que la chair ne se soumet pas à la loi de Dieu et qu'aussi elle ne le peut pas. La conscience, il est vrai, reconnaît que la loi est juste et bonne, mais s'y soumettre et la garder est une toute autre chose. Même si le vouloir est là, l'homme est esclave, et le faire n'en est pas la conséquence. Mais la volonté n'est pas là. L'approbation donnée au bien par la conscience existe, mais non la volonté; celle-ci désire être indépendante de Dieu. La loi accepte-t-elle une telle disposition? Libre, oui; on l'est du côté de Dieu qui n'empêche pas l'homme de choisir le bien, mais l'homme désire être libre, c'est à dire pouvoir faire sa propre volonté. Or, cela n'est pas l'obéissance. La loi l'exige, mais «la pensée de la chair est inimitié contre Dieu». Un païen même pouvait dire: «Video meliora proboque; deteriora sequor» (Je vois le bien et je l'approuve; je suis le mal). Tous les hommes ont une conscience depuis la chute, c'est à dire la connaissance du bien et du mal; ils savent en faire la distinction, mais cela ne dit rien quant à la volonté, de sorte que, puisque la loi demande l'obéissance et que la chair ne peut se soumettre, recevoir la loi est, de fait, une impossibilité. Non pas que Dieu empêche l'homme, comme je l'ai déjà dit, mais que l'homme ne le désire pas. De plus, la loi défend la convoitise, mais l'homme déchu a la convoitise dans sa chair, et c'est par la convoitise que l'apôtre dit avoir connu le péché. L'homme doit perdre sa nature avant d'être disposé à obéir à la loi, et c'est pourquoi il faut «naître de nouveau». L'homme ne peut pas se donner à lui-même une vie divine et éternelle. Pourquoi donc la loi, dira-t-on? Afin que la faute abondât, est la réponse. Par la loi, le péché est devenu excessivement pécheur. La loi produit la juste colère de Dieu contre nous, et non la crainte de Dieu en nous. Elle ne donne pas une nouvelle vie, et la vie que nous avons est inimitié contre Dieu. L'homme dans la chair ne peut pas recevoir la loi de Dieu dans son cœur.

Est-il donc vrai qu'il peut recevoir Christ? Ici, tout est grâce. Nous avons déjà cité les passages: «A tous ceux qui l'ont reçu... qui sont nés, non de la volonté de l'homme, mais de Dieu». Si la pensée de la chair est inimitié contre Dieu, alors plus Dieu sera manifesté, plus l'inimitié sera grande. C'est ce que la présence de Dieu en Christ a rendu évident: «Ils ont, et vu, et haï, et moi, et mon Père», dit le Seigneur. Il est venu, et il n'y a eu personne pour le recevoir; il a rendu témoignage, et personne n'a reçu son témoignage. L'homme dans la chair ne peut voir aucune beauté en Christ, pas plus qu'il ne peut garder la loi. La chair peut-elle recevoir Christ? Peut-elle trouver son plaisir dans le Fils de Dieu? Alors elle n'est plus la chair; elle a la pensée du Père Lui-même. S'il y a en lui quelque chose d'autre que la chair, alors l'homme est déjà né de Dieu, puisque ce qui est né de la chair est chair. Si la chair peut prendre son plaisir en Christ, alors elle possède la chose la plus excellente qui se puisse trouver, non seulement sur la terre, mais dans le ciel même. Elle trouve son plaisir là où le Père trouve le sien: il ne serait donc pas nécessaire d'être né de Dieu. La chose la plus excellente que l'homme possède maintenant, par grâce, comme chrétien, il la possédait donc déjà avant de recevoir la vie en recevant Christ! Avec une semblable pensée, la certitude du salut est détruite: si le salut est le fruit de ma volonté, il dépend d'elle; s'il peut être ainsi aisément produit, il ne peut être dit: «Parce que je vis, vous aussi vous vivrez». On dit que la foi n'est que la main qui reçoit le salut, mais qui est-ce qui nous dispose à tendre la main? La grâce qui opère en nous.

«Tout ce que l'Éternel a dit, nous le ferons et nous écouterons» (Exode 24:7).

Israël avait «d'une seule voix» répondu ces mots lorsque Moïse lui eut fait lecture du livre de l'alliance. En parlant ainsi, le peuple faisait une confusion complète entre la responsabilité et la puissance, deux principes très distincts que l'homme a continuellement confondus et méconnus depuis la chute d'Adam. L'homme est responsable de garder parfaitement la loi, mais par la chute il a perdu la puissance. Le cœur naturel ne peut comprendre cela. Un homme niera sa responsabilité, un autre affirmera sa puissance; la grâce seule met l'homme au clair sur ces deux points.

## LE SABBAT : QUI EST MORT : LA LOI OU MOI ? par J. N. Darby

### **Bibliquest**

1. le plan et les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest, ainsi que la plupart des références des citations de versets
2. le mot Jéhovah a été conservé comme nom de Dieu ; il aurait pu être remplacé sans inconvénient par le mot «l'Éternel» utilisé d'habitude en français

### **Table des matières**

- 1 - La doctrine chrétienne sur la loi (de Dieu, de Moïse)
  - 1.1 - Le repos de Dieu pour le peuple de Dieu — Hébreux 4:9
  - 1.2 - Le dessein de grâce de Dieu existait avant la responsabilité de l'homme
    - 1.2.1 - Le dessein de Dieu n'est pas du monde
    - 1.2.2 - Preuves scripturaires que le dessein de grâce vient en premier
  - 1.3 - la responsabilité de l'homme au cours de son histoire ; sa perdition totale
  - 1.4 - Christ et sa mort répondent au manquement de l'homme quant à sa responsabilité : une nouvelle création — Tel est le vrai christianisme
  - 1.5 - La responsabilité de l'homme et la loi ne sont pas mises de côté, mais introduction d'une responsabilité d'un type nouveau
  - 1.6 - Arguments sociaux en faveur du maintien de la loi et du sabbat
  - 1.7 - l'Écriture montre que nous ne sommes pas sous la loi, car morts avec Christ
    - 1.7.1 - divers types de loi
    - 1.7.2 - la loi donnée à Adam, épreuve de son obéissance
    - 1.7.3 - l'essence de la loi : aimer Dieu
    - 1.7.4 - les 10 commandements et leur utilité
    - 1.7.5 - la loi mise de côté comme système extérieur
    - 1.7.6 - je ne suis pas en relation avec Dieu sur le principe de la loi
    - 1.7.7 - la loi ne peut être qu'adaptée à ceux sur qui elle s'exerce
    - 1.7.8 - à quoi sert la loi par rapport à l'homme
    - 1.7.9 - les 3 positions de principe quant à la place de la loi pour le croyant
  - 1.8 - le chrétien et la loi
    - 1.8.1 - mort à la loi
    - 1.8.2 - vivant à Dieu, mort avec Christ, mort au péché
    - 1.8.3 - se livrer soi-même à Dieu comme instruments de justice
  - 1.9 - l'autorité sur le croyant : Christ, non pas la loi
  - 1.10 - la vraie règle du croyant : marcher comme Christ a marché
  - 1.11 - Christ notre vie
- 2 - Le chrétien et le sabbat (repos de Dieu)
  - 2.1 - le repos de Dieu
    - 2.1.1 - Le Sabbat, repos de l'ancienne création ; le jour du Seigneur, repos de ceux dont Christ est la vie
    - 2.1.2 - un repos de l'ancienne création (avant la loi)
    - 2.1.3 - un repos de Dieu ? (sous la loi)
    - 2.1.4 - Dieu / Christ travaillant le jour du sabbat
    - 2.1.5 - le croyant associé à Christ
    - 2.1.6 - le repos selon Hébreux 4 ; un repos futur
  - 2.2 - la loi morale : devoir de maintenir la relation où nous sommes
  - 2.3 - le sabbat : un signe de relation avec Dieu ; une participation au repos de Dieu
  - 2.4 - la signification du sabbat dans les divers passages de l'Ancien Testament
  - 2.5 - le repos de Dieu impossible pour l'homme aujourd'hui
  - 2.6 - le sermon sur la montagne établit la loi, mais la loi est accomplie par Christ — le croyant est mort à la loi
  - 2.7 - ce que le Nouveau Testament apporte sur le sabbat
  - 2.8 - Distinction entre le sabbat et le jour du Seigneur — le jour du Seigneur pour le chrétien
  - 2.9 - le sabbat au début du christianisme
  - 2.10 - Pensée de Luther sur la loi et le sabbat

### **1 - La doctrine chrétienne sur la loi (de Dieu, de Moïse)**

#### **1.1 - Le repos de Dieu pour le peuple de Dieu — Hébreux 4:9**

Le repos de Dieu me semble être une question d'une importance immense. Par un côté il distingue les saints tant des méchants que de la création inintelligente. L'entrée dans le repos de Dieu est peut-être la forme la plus élevée sous laquelle nous puissions concevoir la bénédiction ; car le repos de Dieu n'implique pas qu'on soit simplement soulagé du travail, ce qui est le cas pour le repos de l'homme, mais qu'on se complaît paisiblement dans ce qui est parfait et bon. Il implique sans doute qu'on a cessé de travailler — non pas tant de se fatiguer — qu'on a cessé même un saint travail ; mais il est quelque chose de plus grand : il est la jouissance qu'on prend à voir achevé, complet, ce à quoi l'on a travaillé, la jouissance de la propre perfection de ce en quoi l'on se trouve — et, pour ce qui nous concerne, cette position est en Dieu lui-même.

La nature de Dieu se repose dans ce qui est parfaitement bon. «La promesse nous est laissée d'entrer dans son repos», non pas dans le repos simplement, bien qu'il soit vrai que ce sera le repos, et un heureux repos, mais «dans Son repos», — dans la parfaite satisfaction que Dieu trouve en tout ce qui a été amené à la perfection devant lui. Comme des affections saintes trouvent du repos dans ce qui est bon, comme aussi l'ouvrier est heureux de se reposer de son travail, le repos de Dieu est la portion du peuple de Dieu. Quand Dieu eut tout créé, et eut vu que c'était très bon — il se reposa ; Il cessa de créer, et se réjouit en ce qui avait été créé : son oeuvre répondait parfaitement à sa pensée. Bien meilleur encore sera le repos éternel de Dieu dans le bien parfait qui sera le plein résultat de la rédemption et de l'oeuvre par laquelle nous aurons été amenés à la gloire, le ciel ainsi que la terre étant en une parfaite et sainte harmonie — le repos de Dieu en lui-même en amour, et dans la bénédiction de toutes choses autour de lui, qui répondront chacune à sa place à ce qu'il est.

Plus d'une fois, le jour du Seigneur, j'ai eu un sentiment profond de l'entière pauvreté de la création, belle peut-être en elle-même, mais n'ayant pas de lien avec Dieu dans le repos ; les divers êtres qui la composent poursuivant chaque jour la recherche de leur nourriture, ou suivant chacun son instinct, mais ne présentant jamais l'expression de quelque relation avec Dieu. Mais «il reste un repos pour le

peuple de Dieu» (Héb. 4:9). Quoiqu'ils ne le possèdent pas encore, ce repos est un trait distinctif des croyants : il est donc de toute importance de savoir sur quel fondement, de quelle manière, et dans quelle mesure ils y ont part maintenant, c'est-à-dire en tant que chrétiens. Nous verrons quelle place saillante ce repos occupe dans les pensées de Dieu, lorsque nous examinerons les récits qu'il nous a donnés de ses voies.

### **1.2 - Le dessein de grâce de Dieu existait avant la responsabilité de l'homme**

Or, à cette question s'en rattache une autre : la place que la Loi occupe dans les voies de Dieu. Cela revient à demander : Quel est le premier objet dans les voies de Dieu ? Est-ce son conseil, lequel est inséparable de sa grâce, ou bien est-ce la responsabilité de l'homme, — c'est-à-dire, est-ce la grâce ou bien la loi ; est-ce le premier Adam ou le second ? Ici le vieil adage d'Aristote devient véritable : «Le commencement de la théorie est la fin de la pratique» (\*). Qu'en elle-même la Loi ne soit pas la grâce, c'est une chose évidente. Elle exige de l'homme ; elle ne lui donne pas, comme la grâce, d'une manière souveraine, contrairement à ce qu'il a mérité. Cependant toutes deux sont divines et vraies à leur place. C'est pour n'avoir pas vu leur place respective que des difficultés insolubles se sont soulevées. Si elles sont toutes deux de Dieu, elles doivent être toutes deux maintenues : l'autorité de Dieu à l'égard de la responsabilité de l'homme — la grâce souveraine abondant par-dessus tout. Le droit de Dieu à ces deux égards doit être absolument maintenu. La difficulté consiste en ceci : la Loi et la Grâce, quoique impliquant toutes deux le droit de Dieu, se contredisent cependant l'une l'autre dans leur nature. Exiger et donner sont nécessairement choses opposées. Si mille francs sont dus, il est très juste de les exiger, mais ce n'est pas de la grâce. Si je les paie pour le débiteur de manière à le délivrer de sa dette, lui qui n'a droit à rien de ma part, c'est pure bonté et pure grâce seulement, la justice est satisfaite par le paiement.

(\*) En principe, la Loi, et plus tard la Loi donnée de fait par Moïse, se lie intimement à la responsabilité du premier Adam, responsabilité dont elle est même la mesure.

Mais nous verrons que ce n'est pas tout. J'affirme donc, que le conseil de Dieu, le second homme et la vie éternelle en lui, existaient avant la question de responsabilité du premier homme, tandis que, de fait, la responsabilité et la loi sont venues les premières dans l'histoire de l'homme et de ce monde ; j'affirme que les deux choses se rencontrent en Christ, et que ce n'est qu'en lui que la difficulté est résolue — difficulté sur laquelle les païens ont raisonné aussi bien que les chrétiens, parce qu'elle gît dans la nature et l'état de l'homme. Lorsque j'aurai développé cette vérité d'après l'Écriture, je l'appliquerai à notre question et au repos de Dieu.

#### **1.2.1 - Le dessein de Dieu n'est pas du monde**

Le fait que le conseil, la pleine promesse et la grâce de Dieu existaient dans la pensée divine avant le monde, et cela dans le dernier Adam, ou dans le second homme, implique cette autre vérité que, quelles que soient les nombreuses bénédictions accessoires qui en résulteront pour le monde, ce conseil, quoiqu'il doive se développer dans le monde et y trouver sa place, n'est pas du monde et ne fait point directement partie de son histoire ni de son gouvernement. Cette vérité n'empêche pas que le gouvernement secret et suprême de Dieu dispose toutes choses pour le bien de ceux qui lui sont fidèles ici-bas. La parole : «Ils ne sont pas du monde, comme moi je ne suis pas du monde», est vraie des chrétiens, comme elle l'était de Christ.

#### **1.2.2 - Preuves scripturaires que le dessein de grâce vient en premier**

Mais j'arrive à la preuve scripturaire de ma proposition, que le dessein de grâce, quoique révélé après, existait avant la responsabilité de l'homme (je ne parle pas ici de la prédestination des personnes, mais des conseils de la grâce), tandis que le commencement de l'accomplissement de ce dessein est venu après que la question de la responsabilité eut été vidée quant au premier Adam. Ainsi 2 Tim. 1:9 : «Qui nous a sauvés, et nous a appelés d'une sainte vocation, non selon nos oeuvres», — dans lesquelles notre responsabilité était évidemment engagée, et auxquelles le jugement devait être appliqué, — «mais selon son propre dessein et sa propre grâce qui nous a été donnée dans le Christ Jésus avant les temps des siècles, mais qui a été maintenant manifestée par l'apparition de notre Sauveur Jésus-Christ, qui a annulé la mort» — fruit du manquement à la responsabilité — «et a fait luire la vie et l'incorruptibilité par l'Évangile». Les oeuvres d'après lesquelles la responsabilité est estimée, ne sont pas la chose selon laquelle Dieu nous a sauvés ; la mort introduite par le fait d'avoir failli à la responsabilité est abolie, rendue nulle. En d'autres termes, le principe d'après lequel la responsabilité est mise à l'épreuve, et auquel le jugement s'applique (car Dieu jugera tout homme selon ses oeuvres) n'est pas le principe selon lequel nous sommes sauvés. Le dessein de la grâce se poursuit sur un autre principe. De plus, une puissance positive est intervenue, selon laquelle Christ est monté en haut et a annulé l'effet de la chute ; de plus, cette puissance a agi en produisant ses propres effets. Mais le dessein de grâce «nous a été donné dans le Christ Jésus avant les temps des siècles», il n'a toutefois été mis en lumière, que lorsque Christ est venu.

De même, en Tite 1:1-3 : «La vérité qui est selon la piété, dans l'espérance de la vie éternelle que Dieu, qui ne peut mentir, a promise avant les temps des siècles... mais il a manifesté en son propre temps sa parole, dans la prédication qui m'a été confiée selon le commandement de notre Dieu Sauveur». Ceci est très clair ; seulement nous avons à remarquer que c'est la vie éternelle qui est promise, mais notre élection mène aussi à la même vérité. Si Dieu devait élire maintenant une partie du monde, ce serait en tant que souverain, comme le faisant avant les temps des siècles. Je sais que, dans sa sainte sagesse, il ne le fait pas, mais s'il le faisait ce serait comme souverain, comme le faisant avant que le monde fût. Mais il nous a élus en Christ avant la fondation du monde, et le résultat en est qu'il nous a élus pour ce qui n'est pas du monde, pour ce qui est de beaucoup au-dessus du monde et de toutes les conséquences de notre responsabilité, même si nous l'avions accomplie ; savoir, pour être devant lui comme fils, comme Christ lui-même, selon le bon plaisir de sa volonté, d'une bonté souveraine nous donnant une position selon ses propres conseils.

Tout le premier chapitre des Éphésiens, qu'il s'agisse de la vocation ou de l'héritage, et même l'épître tout entière, reposent sur ce principe. Notre relation avec le Père, notre place avec Christ comme son corps, n'ont pas pour base la responsabilité du premier Adam, mais le dessein de grâce accompli dans le second Adam et par son moyen. L'épître aux Romains envisage la responsabilité de l'homme et le péché. L'épître aux Éphésiens développe le conseil de Dieu aussi notre part y est-elle présentée comme le résultat d'une création nouvelle. Le chrétien est-il donc au delà de toute responsabilité ? En aucune manière. Mais sa responsabilité est selon sa position nouvelle et non pas selon la position dans laquelle il a failli, position dont il a été sauvé. Avec le secours du Seigneur, je toucherai ce point avant de terminer.

Le dessein arrêté dans le second homme, le dernier Adam, est donc antérieur à la responsabilité dans le premier et la dépasse.

### **1.3 - la responsabilité de l'homme au cours de son histoire ; sa perdition totale**

Examinons maintenant le développement de ces deux principes : le don, et la responsabilité dans l'histoire du premier homme, car ce sujet est plein d'intérêt.

Ces deux grands principes se trouvaient côte à côte dans le jardin d'Eden. Il y avait l'arbre de vie, dont, comme nous le voyons plus bas, si un homme mangeait, il vivait à toujours ; puis l'arbre de la connaissance du bien et du mal, auquel était rattachée la responsabilité, ainsi qu'une loi, et le jugement s'il y avait chute. La vie était là, indépendante de la responsabilité ou des oeuvres ; de

plus, il y avait une défense qui impliquait la responsabilité. Ni l'une ni l'autre ne supposaient le péché en l'homme, car ce qui était défendu était parfaitement innocent, sauf que c'était défendu. Je n'entre pas dans les détails de la chute. Il est évident pour moi que, par l'effet des ruses de Satan, le cœur s'était défié et éloigné de Dieu avant que la convoitise eût paru. Aussitôt que le cœur se fut éloigné de Dieu, la convoitise et la désobéissance entrèrent. Notre bien-aimé Sauveur vint pour ramener à Dieu la confiance de l'homme devenu pécheur ; pour faire sans doute beaucoup plus, mais pour faire cela. Dieu était en Christ réconciliant, n'imputant pas, et l'histoire de tout cela nous révèle la grâce la plus touchante ; mais je ne puis y entrer ici. Le premier Adam avait pris le sentier de la responsabilité ; il s'était élancé à travers la haie de la loi, il était perdu. Il eut peur de Dieu quand Il vint l'appeler avec une familiarité pleine de grâce, pour l'amener au sentiment, à la conscience de son état. Il fut convaincu de péché et exclu de la présence de Dieu : alors le monde commença. Bientôt le monde fut tellement rempli de violence et de corruption qu'il fut nécessaire de le frapper d'un prompt jugement. Je ne m'arrête pas là-dessus.

Quand le monde nouveau eut été constitué par la formation des nations, à la suite du jugement de l'homme à la tour de Babel (Gen. 10), les promesses vinrent d'abord sans condition (\*), selon le raisonnement de l'apôtre dans l'épître aux Galates. La question de la responsabilité et de la justice ne fut pas du tout soulevée.

(\*) C'est une erreur de supposer qu'à la chute il y eût quelque promesse faite à Adam. Dans le jugement prononcé contre le serpent, fut donnée la révélation du dernier Adam (la semence de la femme) et de l'entière destruction dont il frapperait la puissance du serpent. «La semence de la femme», est précisément ce que le premier Adam n'était pas. C'était la révélation et la promesse du second Adam.

Toutefois, il faut de la justice ; cette question est soulevée dans la Loi, et fondée entièrement sur la responsabilité de l'homme — la vie y est mentionnée, mais comme devant être le fruit, non pas d'un don, mais de la satisfaction donnée par l'homme à sa responsabilité : «Fais cela, et tu vivras». La vie devait être obtenue comme conséquence de l'accomplissement de ce que la Loi exigeait. Or l'homme était pécheur ; et, s'il se fût connu lui-même, tout ce qu'il aurait eu à dire était ceci : «Le commandement même qui était donné pour la vie, a été trouvé pour moi être pour la mort».

Cette responsabilité de l'homme fut mise à une nouvelle épreuve selon les voies de la grâce : non seulement Dieu envoya ses prophètes pour ramener Israël dans les sentiers de la paix et de l'obéissance, mais Celui dont ils avaient rendu témoignage vint lui-même. Telle fut l'activité de l'amour de Dieu, lorsque l'homme était déjà pécheur et qu'il avait déjà enfreint la loi. Lorsque sa responsabilité avait eu son plein résultat sans la loi et sous la loi, et que toute bouche était fermée, et tout le monde trouvé coupable devant Dieu, Dieu avait été actif en bonté. Il avait envoyé les prophètes ; à la fin, il envoya son Fils, disant : «J'ai encore un Fils, peut-être qu'ils respecteront mon Fils» (Luc 20:13). C'était bonté pure, pure bonne volonté, lorsque le péché et la culpabilité étaient complets quant à la responsabilité humaine. Pour les Juifs, cela avait même un double caractère : celui d'un message qui leur était adressé comme responsables de porter du fruit ; puis celui d'un acte de pure grâce faisant, comme telle, des noces pour le Fils du Roi. Les Juifs refusèrent à la fois les fruits et l'invitation. Ceci — quoique la patience de Dieu les visitât encore selon l'intercession de Christ : «Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font» — consommait le péché de l'homme. «Maintenant», dit le Seigneur (Jean 12), «est le jugement de ce monde, maintenant le chef de ce monde sera jeté dehors».

L'histoire de l'homme était complète, le monde jugé ; Satan était son Prince : le résultat de la responsabilité avait été pleinement manifesté — le monde était jugé. Sans loi, il s'était montré pécheur d'une manière intolérable — sous la loi, transgresseur ; enfin, lorsque, comme tel, il était visité en grâce, il avait rejeté et la grâce qui rappelait à la loi (Matt. 21:23-46), et la grâce qui invitait à la bénédiction (Matt. 22:1-14). Il avait prouvé, d'une part, qu'il produisait naturellement le péché et qu'il ne pouvait pas être soumis à la loi ; d'autre part, que l'affection de la chair était inimitié contre Dieu, non seulement en tant que Juge, mais inimitié contre Dieu lorsque, dans sa grâce ineffable, il visitait le monde en miséricorde, le réconciliant avec lui-même. Pour son amour, Dieu rencontra la haine, une haine «sans cause». Satan, ils l'avaient, et ne pouvaient s'en débarrasser ; et quand Dieu était là dans la puissance du secours et de la bonté divine, ils ne voulaient pas de Lui. Tel était le péché ; tel était l'homme — la volonté propre qui ne veut toujours qu'elle-même, et par suite, ne veut ni de Dieu ni de la Loi qui se présentent l'un et l'autre en réclamant la soumission. Tel était le moi, qui ne peut se suffire à lui-même et qui en conséquence s'adonne aux convoitises trompeuses de choses qui sont au-dessous de lui, car il ne possède pas Dieu, pour lequel l'homme fut créé, aussi bien que pour jouir de Lui. Ce n'est pas seulement que l'homme ait péché : il est un pécheur.

Ni la vie, ni la justice, ne pouvaient venir par la loi. «S'il avait été donné une loi qui pût donner la vie, la justice eût été par la loi. Mais l'Écriture a tout renfermé sous le péché, afin que la promesse par la foi en Jésus-Christ fût donnée à ceux qui croient». Aussi le Seigneur ajoute-t-il dans le passage cité plus haut : «Et moi, si je suis élevé de la terre, j'attirerai tous les hommes à moi-même» (Jean 12). C'est comme rejeté par le monde, ne s'y trouvant plus (car ils avaient appris de la loi que le Christ devait demeurer éternellement), qu'il devient le centre d'attraction pour attirer les hommes à lui, les délivrant de ce présent siècle mauvais. De là vient aussi, qu'il est dit : «Mais maintenant, en la consommation des siècles (Héb. 9:26), il a été manifesté une fois pour l'abolition du péché par le sacrifice de lui-même» ; c'est-à-dire que c'était, moralement, la fin du monde — tous les siècles, toutes les phases de l'épreuve de l'homme, avaient eu leur cours sans loi, sous la loi, par l'envoi des prophètes, et par la venue du Fils unique qui l'avait vainement éprouvé par la grâce présentée à sa responsabilité. Tout cela avait fait voir non seulement que l'homme péchait par sa volonté, mais qu'il était sans ressource, si son rétablissement devait dépendre de sa nature et de sa volonté, même avec le secours de tout ce que Dieu pouvait employer pour chercher à le réformer. Procéder par une nouvelle création, par la nouvelle naissance, ce n'est point réformer la chose ancienne, c'est lui en substituer une nouvelle. L'homme ne saurait être rétabli comme tel, mais il peut être racheté par le Christ Jésus et créé de nouveau en lui. Tel est le témoignage de Dieu.

L'Évangile est prêché à l'homme perdu. Lorsque la vérité fut pleinement révélée, après que l'homme eut été mis à l'épreuve par la grâce aussi bien que par la loi, Christ vint pour chercher et sauver ce qui était perdu. La loi peut être présentée maintenant à un homme pour lui prouver qu'il est perdu. Elle est faite pour les injustes, comme le sait tout chrétien intelligent enseigné par la Parole. Christ peut être présenté aussi à un pécheur ; mais si la grâce n'opère pas, il ne voudra pas de Lui, et il sera prouvé quant à lui ce que la Parole a prouvé quant au monde dans son histoire : qu'il veut faire sa propre volonté inique (sans loi anomoV), et qu'il hait Dieu, même lorsque Dieu vient à lui en grâce. Alors même que Dieu donne toutes les preuves, tous les témoignages possibles (Jean 5), c'est toujours, hélas : «Vous ne voulez pas venir à moi pour avoir la vie». Ainsi le principe de la responsabilité de l'homme a été pleinement mis à l'épreuve de toutes manières.

#### **1.4 - Christ et sa mort répondent au manquement de l'homme quant à sa responsabilité : une nouvelle création — Tel est le vrai christianisme**

Maintenant arrive le côté de Dieu. S'agit-il de mêler la chose nouvelle qu'il va introduire avec la vieille, comme un principe destiné à la rétablir et à la rectifier ? S'agit-il de fumer et d'émonder le vieil arbre afin d'en obtenir de bon fruit ? Il a fait cela et l'a fait en vain. Voici quelle est sa parole : «Coupe-le, pourquoi occupe-t-il vainement la terre ?» Tel est le sens de la malédiction du figuier par Christ. Israël, nonobstant toutes les invitations de Dieu, tous les soins dont il l'avait entouré, ne porta pas de fruit ; il n'en devait point porter à jamais.

La chair peut bien demeurer en nous, de même que le vieux tronc dans l'arbre greffé, comme une chose hostile à l'Esprit, et en vue de précieux exercices d'âme et d'un profit humiliant, afin que nous puissions vaincre et que nous ayons nos sens exercés pour discerner le bien et le mal ; mais elle n'est jamais changée en une chose nouvelle (jusqu'au moment où la gloire changera tout) ; elle est en nous comme une nature ennemie et condamnée, et n'est que cela. Non soumise à la loi de Dieu et ne pouvant l'être ; inimitié contre Dieu toutes les fois qu'elle a un sentiment quelconque, telle est la chair. Le second Adam est substitué moralement et spirituellement au premier ; il ne le restaure ni ne le réforme. Sans loi, le premier Adam commet l'iniquité : avec la loi, il est transgresseur ; avec Christ, il le rejette et le tue ; enfin, dans le croyant même qui a l'Esprit, il convoite contre cet Esprit. Quoi donc, si nous avons suivi l'effet de la responsabilité jusqu'en «la consommation des siècles», jusqu'aux pleins effets de l'arbre de la connaissance du bien et du mal ? Puis-je abandonner la connaissance du bien et du mal et revenir innocent à l'arbre de vie ? Impossible ; ce n'est pas ce que Dieu entend ; Christ, le second homme, le dernier Adam, est la réponse à tout cela. De quelle manière ? Il porte comme victime expiatoire l'effet de notre responsabilité, auquel il est ainsi pleinement, parfaitement pourvu ; et non seulement cela, mais Dieu lui-même est glorifié en ce par quoi Christ y a pourvu, c'est-à-dire par le sacrifice. Il est mort, ayant été fait péché ; il est la source de la vie pour nous, vie nouvelle, vie dans la puissance de la résurrection, vie tout à fait en dehors de toute la scène dans laquelle le premier Adam tomba, car c'est dans cette scène qu'il est mort, et il en est sorti par la résurrection. Tout l'état de choses qui reposait sur les deux arbres du paradis (sur une loi fondée sur le fait que l'homme doit satisfaire à la responsabilité pour avoir la vie) trouve une réponse complète en Christ, devenu la source et la puissance d'une vie entièrement nouvelle, après avoir parfaitement satisfait à la responsabilité sous laquelle nous étions, et au sujet de laquelle nous étions coupables ; en Christ qui a fait davantage encore, c'est-à-dire glorifié Dieu de manière à entrer comme homme dans la gloire de Dieu. La rédemption et la vie éternelle, promises dès avant la création du monde, la gloire de Dieu et la conformité en elle à l'image de Christ, tels sont les termes de la grâce divine et la condition du croyant en Jésus. Mais c'est par la voie de la mort ; non point par la restauration du premier Adam, mais par sa mort et sa condamnation et par une nouvelle création dans le Christ Jésus. Tel est le christianisme dans sa propre et véritable puissance.

### **1.5 - La responsabilité de l'homme et la loi ne sont pas mises de côté, mais introduction d'une responsabilité d'un type nouveau**

La responsabilité est-elle par là diminuée ou affaiblie ? Non ; elle est maintenue et satisfaite, merveilleusement et glorieusement maintenue. La loi est-elle mise de côté, ou est-elle annulée ? Non ; le principe de la loi et l'autorité de la loi sont au contraire établis. Son principe, c'est l'autorité de Dieu exigeant avec justice de la créature ce qu'elle doit être ; puis, après que l'homme est tombé, la loi reste la vraie mesure de sa conduite en tant qu'homme «dans la chair» ; et ainsi son autorité est maintenue à toujours. Elle sera maintenue au jour du jugement, car ceux qui auront péché sous elle, seront jugés par elle. Suis-je donc sous la loi ? Un aucune manière. Pour quelle raison ? Parce que je suis mort, et que la loi n'a autorité sur un homme qu'aussi longtemps qu'il vit. Israël, qui était formellement sous la loi, a été mis de côté, comme nous le savons, pour le temps présent, et jusqu'à ce que la grâce, la bienheureuse grâce le restaure, il est sans loi, sans idoles, mais aussi sans Dieu, quoiqu'il soit bien-aimé à cause des pères (Rom. 11:28) ; le gentil a sa place en Christ après qu'il a été mort et ressuscité : il prend place sur ce nouveau fondement, après que sa culpabilité et le résultat de sa responsabilité ont été portés par un autre, par Celui-là même qui est la vie dans laquelle il vit à Dieu, et dans laquelle il est responsable sur un principe entièrement nouveau.

C'est parce qu'on croyait à un rétablissement de l'homme dans la chair, et par conséquent à la continuation de la loi qui s'applique à l'homme dans la chair — spiritualisée, sans doute, et épanouie en un nouveau système de grâce — qu'on a raisonné en faveur du maintien de la loi, tandis que d'autres ont cherché à prouver que la loi était morte et qu'elle n'obligeait pas, Christ l'ayant abrogée pour introduire quelque chose de mieux approprié à l'homme. Les uns et les autres se trompent également. Il peut paraître présomptueux de parler ainsi ; mais la parole de Dieu a plus d'autorité que tous les hommes, comme le reconnaît cordialement, j'en suis sûr, l'immense majorité de ceux auxquels je fais allusion. J'avoue, puisque j'ai parlé de cela, que des deux partis qui ont discuté la question à Glasgow, je préférerais celui qui maintient l'autorité du Sabbat. Je ne suis pas d'accord avec eux, mais ils combattent pour l'autorité de Dieu et l'acceptent pour eux-mêmes, chose que je respecte. Il me semble que le parti contraire combat en faveur de l'homme, tout aliéné qu'il soit de Dieu. Cela peut être sage en ces jours où l'homme est exalté, et je n'ai pas de doute qu'il le sera toujours plus ; mais je ne respecte point cela.

### **1.6 - Arguments sociaux en faveur du maintien de la loi et du sabbat**

J'aime les pauvres ; je n'ai pas de défiance à leur égard ; c'est parmi eux que je passe, et avec bonheur, la partie de beaucoup la plus grande de mon temps. Quand pour la première fois je commençai une telle vie, je trouvais une certaine satisfaction dans les rapports avec les personnes bien élevées : c'était naturel. Aujourd'hui, quand je rencontre un homme pénétré des pensées et des affections spirituelles, et rempli de Christ, je le préfère aux gens de la plus haute position ou de l'éducation la plus soignée. Tout le reste m'est égal. Les derniers savent se ménager, se mettre à couvert, s'environner dans la société d'un rempart protecteur à leur convenance. En général, je préférerais, sur le bien et le mal, le jugement d'un pauvre à celui d'un autre. Seulement je pense que, par suite du fait qu'ils vivent davantage ensemble et de l'influence du caractère, les pauvres sont enclins à être un peu durs les uns envers les autres au sujet de la conduite, et jaloux de faveurs accordées, mais souvent très bons, très dévoués, et remplis d'égards les uns pour les autres. Après tout, nous sommes tous un dans le Christ Jésus, et la parole de Dieu doit nous guider et nous conduire. Je suis assuré que, tandis que tout chrétien rendra avec plaisir l'honneur à qui l'honneur est dû, Dieu aime les pauvres et s'occupe d'eux. Je confesse que je n'éprouve aucune sympathie pour cette opinion, que, l'esprit de radicalisme étant à redouter, il faut, à l'occasion, opposer l'autorité de Dieu aux désirs de l'homme. Moralement ce principe est bien bas. Si j'eusse été du Parlement quand on proposa de fermer, le dimanche, les parcs de Londres — c'est-à-dire les portes ouvertes aux piétons, les passages pour voitures demeurant ouverts pour les malades — j'aurais présenté un amendement, si je me mêlais de ces choses, pour qu'on fermât les passages des voitures et qu'on ouvrît ceux des piétons, les riches pouvant sortir tous les jours, et s'ils sont malades, se promener ailleurs. Qu'un pauvre soit à même de respirer, pendant le seul jour dont il puisse disposer avec sa famille, j'en suis heureux ; je me réjouis de voir un père traduire ses affections en actes de bonté envers ses enfants, et les uns et les autres être heureux ensemble ; si le jour du Seigneur leur en donne l'occasion, le jour du Seigneur est une véritable bénédiction.

Le pauvre, quiconque travaille durant la semaine, devrait insister sur le Sabbat ; c'est essentiellement son jour à lui. Pour le même motif, j'avoue que si la décision eût dépendu de mon vote — et heureusement pour moi je n'en ai pas, et ne voudrais pas en avoir ou en faire usage — pas un train ne circulerait le jour du Seigneur. Quant aux excursions, elles ne sont qu'une malédiction pour tous ceux qui y sont engagés. Je n'ai rien à en dire : je les laisse là. Mais pour les trains du dimanche, je ne crois pas qu'ils soient destinés à pourvoir à des cas de nécessité ou de bonté comme on dit : ils n'ont pour but que de faire de l'argent. Si on allègue que les exigences de la société y obligent, que sont-elles, sinon la hâte de s'enrichir et une réclamation impérieuse du droit de vivre à sa guise ? Je comprends très bien que, les chemins de fer ayant le monopole des routes, on suppose qu'il leur incombe une espèce d'obligation de pourvoir au cas de ceux qui pourraient avoir à voyager à tout prix. Mais quand ceux-ci y sont obligés, ils peuvent se procurer quelque

autre moyen. Non ; ce qu'on veut c'est la facilité, le bon marché ; — c'est une affaire d'argent et de volonté. On est aussi libre de voyager qu'on l'était avant. Je n'ai rien à faire avec ces choses, et n'ai pas l'intention de jamais m'en occuper. Le monde va son chemin, et je ne suis pas du monde. Mais pour ce qui concerne les allégations des chrétiens à ce sujet, j'ai affaire avec elles, et je ne les accepte pas, non plus que les accommodements d'un certain christianisme à ce qu'on appelle le progrès ; seulement je pense que le chrétien doit régler ses propres voies, et ne pas s'attendre à réformer le monde. Je n'aperçois pas de gain moral dans le progrès dont le monde se vante. J'ai des télégraphes et des chemins de fer, très commodes sans doute ; mais les enfants sont-ils plus obéissants, les hommes plus vertueux, les serviteurs plus fidèles et dévoués, les familles plus heureuses, et la vie d'intérieur plus appréciée ? Y a-t-il plus de bonne foi et de confiance entre les hommes, plus d'honnêteté dans les affaires, plus de bienveillance et de cordialité entre les patrons et les employés, les chefs et les commis ? Je laisse la réponse à la conscience de chacun. Vous avez plus de facilités pour gagner de l'argent, mais aussi plus d'anxiété, plus d'agitation pour le gagner ; plus de luxe et plus de faste, mais pas plus d'affection ni de paix.

### **1.7 - L'Écriture montre que nous ne sommes pas sous la loi, car morts avec Christ**

Je l'avoue, je me suis écarté de mon sujet. J'y reviens, et je vais produire des témoignages de l'Écriture qui font voir que nous ne sommes point sous la loi ; non point parce que le Décalogue ou la loi sont abolis ou enterrés, mais parce que nous, nous sommes morts, ensevelis et ressuscités en Christ ; parce que nous sommes une création nouvelle, rachetés de la position dans laquelle nous étions dans la chair. Que nous soyons rachetés de la malédiction de la loi, c'est ce que personne ne nie, de sorte que je n'insiste pas sur ce point, bien qu'il soit de toute importance : que nous ne soyons pas justifiés par elle, c'est ce qui est admis dans ces termes (bien qu'on ne connaisse ni ne retienne réellement ce que cela implique), et se lie étroitement à notre argumentation ; toutefois, la chose est admise dans les termes, et par conséquent je n'argumente point ici là-dessus.

Le point sur lequel on insiste, c'est que la loi est la règle de la vie, et c'est ce que je vais examiner. Je commence par déclarer tout d'abord que, sur le terrain de la responsabilité de l'homme comme enfant d'Adam, la loi est bien évidemment cela ; je crois qu'elle est une règle — la règle parfaite de la vie pour l'homme naturel. Si Adam n'eût pas mangé du fruit de l'arbre, il aurait vécu ; si l'homme eût gardé la loi, il aurait vécu. Seulement, il faut se souvenir de ce qu'est «la pensée de la chair» ; qu'elle n'est point soumise à la loi de Dieu, et même ne peut pas l'être ; de sorte que ceux qui sont dans la chair ne peuvent plaire à Dieu. La loi était un moyen de mettre l'homme à l'épreuve ; mais elle ne fut jamais censée être, pour un pécheur, le chemin de la vie, malgré ce terme positif : «Fais ces choses et tu vivras».

#### **1.7.1 - divers types de loi**

Ici, je dois distinguer entre une loi et la loi ; non pas comme font les hommes entre une loi essentielle, et le Décalogue, mais entre le principe de la loi et ses décrets. Une loi est pratiquement le principe qui consiste à exiger d'un homme, assujetti au législateur, une certaine ligne de conduite, que ce dernier impose par voie d'autorité. De sorte que nous avons ces deux principes : l'exigence, qui peut prendre la forme d'une défense ; et l'autorité. Il peut y avoir de plus une sanction, un motif agissant par des craintes ou des espérances, comme c'est ordinairement le cas pour les lois appliquées à la conduite des hommes. Cela modifie le caractère de la loi, mais touche à peine, me semble-t-il, à son essence ; cependant cela caractérise la loi telle que nous avons à nous en occuper. Adam était sous une loi : quelque chose lui était défendu par voie d'autorité. Les hommes vécurent sans loi jusqu'à Moïse ; puis Israël fut placé sous la loi au Sinaï, sous une exigence positive, par voie d'autorité. Or ceci repose évidemment sur le principe de la responsabilité d'Adam ou de ses enfants, des hommes dans la chair. Sous la loi, il n'y avait pas le don de la vie. La vie pouvait être conservée ou acquise par l'accomplissement de ce qui était proposé ; elle n'était point donnée.

#### **1.7.2 - la loi donnée à Adam, épreuve de son obéissance**

Quant à ce qui est exigé, la loi présente trois cas. La loi donnée à Adam était une simple épreuve de son obéissance. Elle n'impliquait pas qu'il y eût ni péché, ni convoitise — mais l'autorité et l'obéissance. Mais quand il s'agit de placer l'homme sur le terrain de sa responsabilité à l'égard du bien et du mal, je dois m'attendre à ce qu'une règle parfaite lui soit donnée, et c'est bien là ce qui eut lieu. Cette règle ne devait pas aller au delà de son devoir, selon la position dans laquelle il se trouvait ; sinon elle n'aurait pas été l'épreuve de sa responsabilité. La loi donnée à Adam était parfaite sous ce rapport. Elle était simplement une épreuve de son obéissance, peut-être, ajouterai-je, de sa confiance.

#### **1.7.3 - l'essence de la loi : aimer Dieu**

En deuxième lieu, l'essence de la Loi, ce de quoi dépendaient la loi et les prophètes, était, comme le Seigneur nous la présente, la règle abstraite de la perfection dans une créature : aimer Dieu de tout notre coeur, et notre prochain comme nous-mêmes. Ceci, dans la créature, serait la perfection humaine. Sans doute les anges le font, lors même qu'un commandement ne leur est pas nécessaire. C'est une folie de dire que la loi est la description de la propre pensée de Dieu, à moins qu'on ne veuille dire qu'elle est l'expression de Sa pensée quant à ce que la créature doit être ; c'est en effet ce que la Loi doit être ; mais elle ne saurait être la perfection de la pensée de Dieu en lui-même, parce qu'elle est la perfection de ce que la pensée de l'homme doit être. Dieu ne peut aimer son prochain comme lui-même, ni aimer un autre être quelconque de tout son coeur, comme s'il lui devait cela. Ce que la loi professe, c'est d'être une règle parfaite pour l'homme comme tel. Elle le condamne tel qu'il est, parce qu'elle lui dit ce qu'il doit être ; mais, de plus, s'il était ce qu'il devrait être, il n'aurait pas besoin d'elle ; un commandement de faire une chose suppose le besoin de ce commandement et que je suis en danger d'y manquer (\*). Ainsi, la loi en elle-même est une règle parfaite, positive, pour l'homme comme enfant d'Adam.

(\*) Combien serait déplacé un commandement à Christ de nous aimer ou d'aimer son Père ! Il y eut des commandements qui éprouvèrent la perfection de son amour, mais il n'y en eut aucun de nous aimer.

#### **1.7.4 - les 10 commandements et leur utilité**

La troisième forme de la loi est le Décalogue, parfait aussi, le quatrième commandement comme tous les autres, chacun d'eux à sa place — parfait pour l'homme, mais envisageant l'homme ouvertement comme pécheur — règle parfaite jusqu'à ce que l'homme fût pleinement manifesté comme n'ayant rien de bon en lui ; moyen, quand elle est comprise spirituellement, de mettre cela en lumière. De tout cela, il faut conclure que la Loi fut donnée, par Dieu, dans une pensée totalement différente de celle que l'homme l'observerait. L'homme aurait dû l'observer, sans doute ; mais donner le commandement de ne pas convoiter à un être dont la nature était la convoitise, ne pouvait avoir lieu dans l'idée que ce commandement, spirituellement compris, serait gardé par l'homme déchu, quelque juste qu'il eût été de le garder. Un homme pourrait être sans reproche extérieurement quant à sa justice selon la loi, tout en étant le plus grand ennemi de Dieu qu'il y ait dans le monde. C'est pourquoi je dis qu'elle servait de règle à garder, jusqu'à ce que la vérité vint, mettant l'homme à l'épreuve pour manifester son état. Une règle parfaitement bonne pour un être dont la volonté est parfaitement

mauvaise, peut bien le convaincre de péché, mais ne saurait le guider effectivement. Comment guider la volonté mauvaise d'un être qui, dans sa pensée, n'est point soumis à la règle et qui même ne peut point l'être ? Je parle de la Loi lorsqu'elle fut donnée comme loi. Elle était une règle parfaite, mais applicable seulement pour convaincre et condamner l'homme qui ne se connaissait pas lui-même.

### **1.7.5 - la loi mise de côté comme système extérieur**

En tant que donnée ainsi à l'homme comme système extérieur, elle a été évidemment mise de côté ; ceci est admis par tous. «Il y a eu abrogation du commandement qui a précédé, à cause de sa faiblesse et de son inutilité (car la loi n'a rien amené à la perfection) et introduction d'une meilleure espérance par laquelle nous approchons de Dieu» (Héb. 7:18-19). Il ne fallait pas «tenter Dieu en mettant sur le cou des disciples un joug que ni les disciples, ni leurs pères, n'avaient pu porter» (Actes 15:10). Le système tout entier, comme système, fut ouvertement et définitivement mis de côté ; alors parut le christianisme, la foi, non pas la loi ; puis, quand la foi fut venue, c'est-à-dire le christianisme ou le système de la foi, nous ne fûmes plus sous le conducteur. Je fais une différence quant aux dix paroles : Dieu les prononça du milieu du feu, et n'ajouta plus rien. Elles furent placées dans l'arche. Tout cela faisait une différence, mais, comme termes d'une alliance, elles sont évidemment mises de côté avec le reste, en les supposant pour un moment écrites sur nos coeurs et en nous supposant, nous, des objets de l'alliance nouvelle. Quoiqu'il en soit, ces paroles en tant que gravées sur des pierres, comme conditions légales de la bénédiction sous l'ancienne alliance, ont disparu avec le reste. Ce qui devient ancien et qui vieillit, est près de disparaître (Héb. 8:13). Nous ne sommes pas sous l'ancienne alliance, et sûrement les commandements en formaient la base.

### **1.7.6 - je ne suis pas en relation avec Dieu sur le principe de la loi**

On me dira que cela est admis par tous, mais qu'il faut distinguer entre le principe de l'ancienne alliance et le contenu de ce qui en constitue les termes principaux, quoiqu'il puisse y avoir d'autres détails.

C'est précisément cela. Il y a un principe dans la loi, aussi bien qu'un contenu. Or, ce n'est pas du tout sur ce principe que je suis en relation avec Dieu ; c'est-à-dire que je ne suis pas du tout sous la loi devant Lui. Tel est le témoignage constant de l'apôtre, et non pas seulement que je ne suis pas justifié par elle. Si elle est la mesure de ma justice et que je sois sous elle comme telle, je dois être justifié en quelque manière sur ce principe : des oeuvres de loi doivent être ma justification. L'apôtre me déclare qu'il n'en est point ainsi (Gal. 3:21 ; cf Rom. 3:20 ; Gal. 2:16).

Mais je laisse ce côté de la question, parce que, comme je l'ai dit, la chose est admise, au moins dans ses termes, et je ne cherche pas à soulever des questions. Mais je ne suis pas sous la loi — je ne suis pas en relation avec Dieu sur ce principe sous quelque rapport que ce soit. Je ne suis pas sous elle pour ma sanctification, ni pour toute autre chose. Je ne suis pas sous la loi, mais sous la grâce (Rom. 6:14). Je puis tirer beaucoup d'instruction de la Loi, comme de toutes les parties de l'Ancien Testament. Je tire la plus profonde instruction des sacrifices, quant à la nature et à la portée du sacrifice de Christ ; rien de plus précieux : ses divers aspects y sont plus développés que dans le Nouveau Testament, mais je ne suis pas sous leur régime. Autre chose leur a été substitué. Je ne suis pas, pour quoi que ce soit, sur le principe de la loi, quant à ma relation avec Dieu. Quant à son contenu, il est donné sur le principe de la loi avec une malédiction qui y est attachée ; le principe est réellement impliqué, mais je me borne à cela maintenant. Je ne suis pas sous la loi du tout ; quant à ma relation avec Dieu.

Nous avons besoin de puissance pour la sanctification, mais la loi ne donne pas la puissance. Je parle du principe de notre relation. La loi exige, exige justement : et quant à nous, je lis : «Le péché ne dominera pas sur vous, parce que vous n'êtes pas sous la loi, mais sous la grâce» (Rom. 6:14). Il ne s'agit pas là de justification, mais de l'empire du péché. Or, «la puissance du péché, c'est la loi» (1 Cor. 15:56). «Le péché, ayant trouvé une occasion par le commandement, a produit en moi toutes les convoitises, car sans la loi le péché est mort ; ...mais le commandement étant venu, le péché a repris vie, et moi je mourus» (Rom. 7:8-9).

Or tout cela s'applique non pas à la justification, mais à la puissance et à l'opération du péché en nous ; la loi ne sert que d'occasion à la puissance du péché, quoique ce ne soit pas la faute de la loi, comme l'apôtre a soin de le dire (Rom. 7:7). Elle est cela pour nous, et c'est le cas avec lequel nous avons à faire. Or, dans notre cas, il est du principe de la loi, en tant que droit de l'autorité sur nous, d'exiger d'un pécheur qui a une volonté perverse, l'obéissance à ce qui est contraire à sa volonté et aussi à ses convoitises, car il est dans une chair de péché. Le principe de la loi est ruineux pour nous, soit pour la condamnation, soit quant à la puissance du péché. C'est en vain que l'on affirme que je suis sous la loi avec un nouveau motif. Il faut que je ne sois pas sous la loi, pour ne pas être sous l'empire du péché.

### **1.7.7 - la loi ne peut être qu'adaptée à ceux sur qui elle s'exerce**

On réplique : — Oui, mais le contenu de la loi est bon. Incontestablement ; il est saint, juste, et bon (Rom. 7:12). Cependant, si j'en prends le contenu, je n'en suis pas plus avancé si c'est une loi, parce que je suis dans une chair de péché lorsque ce contenu est mis devant moi. Je ne puis pas présenter la loi à un homme innocent. L'homme a mangé du fruit défendu. Cette loi-là a pris fin. Bien ; prenons les commandements. Ils supposent le péché, car ils le condamnent ; ils supposent la convoitise, car ils la défendent. Même le commandement d'aimer ne serait pas adressé à un être parfait. Il suppose que celui à qui il s'adresse n'aime pas ou est capable de ne pas aimer. Aussi un pareil précepte ne fut-il point adressé à Adam. Qu'aurait-il pu faire du précepte : «Tu aimeras ton prochain comme toi-même» ? Quel sens eût-il pu attacher au vol ? Quel sens à la convoitise ? La loi, nous dit l'apôtre (1 Tim. 1:9), n'est pas donnée pour le juste, ou keitai , ne s'applique pas, ne convient pas, n'appartient pas à une telle personne. Mais si elle s'applique aux injustes, que peut-elle faire pour eux ? Il est évident qu'une défense de convoiter ne peut même être comprise personnellement par quelqu'un qui n'a pas de convoitise, elle ne saurait en tout cas s'appliquer à lui ; mais s'il a des convoitises dans sa nature, cette nature ne peut se soumettre à la défense. Je parle maintenant du contenu de la loi. La loi suppose le péché, et cela avec une parfaite raison, puisque le péché était là quand elle fut donnée.

On nous dit que cela est vrai de la forme actuelle de la loi, mais qu'il y a en elle une vérité essentielle qui était pour Adam et qui fut donnée à Adam, quoique la forme qu'elle prit plus tard supposât le péché. Bien ; qu'est-ce que c'est que cette vérité essentielle ? Que la loi soit sainte, juste et bonne, je l'admets aussi pleinement que possible ; mais comment le vol et la convoitise peuvent-ils s'appliquer à Adam ou à quoi que ce soit, sauf à un état de choses tout formé, caractérisé par la possession à titre de propriétaire, et par la chair de péché ? Il était parfaitement juste de les condamner quand ils étaient là, mais certainement ils n'étaient pas adaptés à un état de choses avant la chute. Adam n'avait pas de loi semblable et ne pouvait en avoir ni de fait, ni par la nature des choses. La meilleure preuve, c'est que Dieu ne lui en donna pas une telle. Certainement il n'avait pas conscience de convoitise ou de vol. Dieu lui donna une autre loi qui convenait parfaitement à son état et ne supposait pas le péché. Dire qu'il était sous celle-ci, quand Dieu le plaça formellement sous une autre, me semble combattre la sagesse divine en faveur d'une théorie. Ce n'est pas que les commandements soient autre chose que parfaits, lorsque l'homme se trouve dans l'état et les relations auxquels ils s'appliquent ; mais Adam n'était pas dans l'état de chute et dans les relations d'un pécheur, lorsque Dieu lui donna sagement une loi appropriée à l'état d'innocence dans

lequel il se trouvait, loi qui maintenait son autorité à Lui, et mettait à l'épreuve l'obéissance d'Adam, mais ne supposait pas le péché, ni n'en impliquait l'existence.

### **1.7.8 - à quoi sert la loi par rapport à l'homme**

Je crois que la loi est la règle parfaite de la vie pour l'homme dans la chair ; mais elle suppose le péché, et s'applique à la chair de péché, à l'homme dans la chair ; or, comme elle repose sur le principe, sur le droit d'exiger et avec raison, car c'est un principe très important et qui maintient les droits de Dieu, elle me condamne quant à la justice, sans m'être d'aucun secours quant à la sanctification, mais bien le contraire.

Si donc la loi est sainte, juste et bonne (Rom. 7:12), dans son contenu, pourquoi ne pas être sous elle, pourquoi ne pas la maintenir ? Parce que je serais alors dans une relation avec Dieu qui implique la condamnation et la puissance du péché (1 Cor. 15:56). La loi est la loi ; elle n'est pas la grâce, et la puissance du péché c'est la loi. Maintenez-la comme loi, vous détruisez son autorité si elle n'est pas loi pour vous ; mais si elle est loi pour vous, elle est la puissance du péché, et le péché aura empire sur vous. Elle doit avoir l'autorité extérieure, l'autorité de Dieu comme tel. Si vous affaiblissez cela, vous l'avez détruite comme loi.

### **1.7.9 - les 3 positions de principe quant à la place de la loi pour le croyant**

Ici je me sépare des deux partis qui ont discuté cette question : à mon jugement, ils détruisent tous deux l'autorité de la loi ; l'un sans intention de le faire, l'autre en déclarant qu'elle est abrogée, ensevelie, et choses pareilles. Les premiers sont obligés d'accorder beaucoup, désirant maintenir son autorité ; les derniers détruisent son autorité et la déclarent abrogée. Pour moi, je n'en cède ni un iota ni un trait de lettre. Je ne soulève pas la question à l'égard des gentils non placés sous elle, bien qu'historiquement ce soit vrai : parce que, s'ils ne sont pas sous la loi, ils sont sans loi, et que j'admets que la loi est une règle parfaite pour l'homme dans la chair. Je dis que je ne suis pas sur le principe gentil, bien que gentil moi-même ; non pas anomoV Qew «sans loi quant à Dieu», mais ennoV Cristw «justement soumis à Christ» (1 Cor. 9:21). Mais je ne dis pas que l'autorité de la loi se soit affaiblie ou ait cessé : ce que je dis, c'est que j'y suis mort (Gal. 2:19). La loi a de l'autorité sur l'homme aussi longtemps qu'il vit, et ne peut en avoir plus longtemps. Or je ne suis plus vivant dans la chair (Rom. 8:9 ; 6:8).

Je rejette toute altération, toute modification de la loi. Je rejette toute prétention à la christianiser : c'est affaiblir son propre caractère légal, par un mélange de grâce qui n'est ni la loi ni l'Évangile. Je maintiens son autorité tout entière (Matt. 5:17), son autorité absolue. Ceux qui auront péché sous elle, seront jugés par elle (Rom. 2:12). Au jour du jugement, elle aura sa propre autorité, c'est-à-dire celle de Dieu, selon ses propres termes ; cependant je ne suis pas sous elle, mais sous la grâce ; non pas sous le conducteur, mais dans la relation de fils (Gal. 3:26), parce que la foi est venue et que j'ai l'Esprit d'adoption (Rom. 8:15). Je suis sur un nouveau pied et dans une nouvelle relation avec Dieu ; je ne suis pas du tout dans la chair ni dans la position d'un enfant d'Adam, mais délivré, tout à fait hors d'elle, par la rédemption. Je suis mort et ressuscité ; je suis en Christ (Rom. 8:1 ; 2 Cor. 12:2).

## **1.8 - le chrétien et la loi**

### **1.8.1 - mort à la loi**

Voyons ce que l'Écriture enseigne sur ce point. Les transgressions positives sont effacées par le sang de Christ. La loi, nous dit-on, en tant qu'alliance des oeuvres, a fini par la mort de Christ. Or je dis que l'Écriture enseigne plus que cela ; elle montre ce qui s'applique au vieil homme, quant à notre position devant Dieu, c'est-à-dire que, par la foi, nous sommes complètement morts à la position et à la nature dans lesquelles nous étions sous la loi. Prenez le cas le plus complet et le plus évident, celui d'un Juif effectivement sous la loi. Je ne doute pas qu'il ne se réalise pratiquement pour un gentil comme principe. Quel est le jugement de la loi sur mon vieil homme, sur mon être dans la chair ? Est-ce la condamnation seulement en tant qu'alliance ? Non, c'est la mort. Il ne s'agit pas simplement de l'apport d'un nouveau motif, d'une nouvelle source de conduite, par l'action desquels la loi étant maintenue comme telle, je la garde. La loi est (2 Cor. 3:7) un ministère de mort aussi bien que de condamnation. Mais qu'arrive-t-il ? «Pour moi, par la loi, je suis mort à la loi». Elle m'a tué, «afin que je vécusse à Dieu» (Gal. 2:19). — «N'ajoute pas à ses paroles, de peur qu'il ne te reprenne et que tu ne sois trouvé menteur» (Prov. 30:6). Vous dites qu'elle est abrogée comme alliance des oeuvres, mais non comme règle de vie. C'est une pure invention humaine ; l'Écriture ne parle pas ainsi. Vous ne pouvez dire : Je suis mort à la loi, mais elle doit être ma règle de vie. Cela serait un non-sens.

### **1.8.2 - vivant à Dieu, mort avec Christ, mort au péché**

Je suis mort à la loi par la loi. Elle a fait son oeuvre et m'a tué pour ce qui la concerne (Rom. 7:9-10) : ou je n'existe plus quant à la loi, ou bien elle a failli à sa puissance. Or, je suis mort à la loi, afin que je vive à Dieu. Si je n'en ai pas fini avec elle, je ne saurais vivre à Lui. Mais de quelle manière en ai-je donc fini avec la loi ? «Je suis crucifié avec Christ, et je ne vis plus moi, mais Christ vit en moi — et ce que je vis maintenant dans la chair, je le vis dans la foi, la foi au Fils de Dieu qui m'a aimé et qui s'est livré lui-même pour moi» (Gal. 2:20). Ceci n'est pas la loi. La foi étant venue, dit l'apôtre, nous ne sommes plus sous un conducteur (Gal. 3:25), c'est-à-dire sous la loi. Notez ceci : ce n'est pas du tout le fait que Christ a porté mes péchés qui me délivre de la loi ; quoique notre vraie délivrance soit opérée là, pour ce qui concerne nos péchés. Mais pour me délivrer de la loi, Dieu ne me délivre pas, moi enfant d'Adam vivant, des terribles conséquences de mes péchés. Il fait une autre oeuvre. C'est moi qui suis mort avec Christ (Rom. 6:8). Ce n'est pas non plus de pardon du péché qu'il est parlé dans ce dernier cas, quoique au moyen de la mort de Christ le péché ne me soit pas imputé. Nous mourons au péché, — non pas aux péchés ni pour les péchés, mais au péché. «Celui qui est mort est quitte du péché».

### **1.8.3 - se livrer soi-même à Dieu comme instruments de justice**

Si l'obéissance d'un seul m'a constitué juste, pourquoi ne pas dire que je puis demeurer dans le péché ? Voici la réponse : «Comment, nous qui sommes morts au péché, pourrions-nous y vivre encore ?» (Rom. 6:2). Le raisonnement de l'apôtre, à la fin du sixième chapitre aux Romains, est fatal au prétendu usage de la loi comme règle de vie. Rien ici n'a trait à la question d'une alliance basée sur les oeuvres. Il s'agit de la vie ; de vivre dans le péché, l'obéissance, la sainteté, et de ce qui en est le principe et la règle. Dois-je me mettre à pécher, être ce qu'on appelle un antinomien, parce que je ne suis plus sous la loi ? Nullement. Quel principe, quelle règle de vie ai-je donc ? Tenez-vous vous-mêmes pour morts au péché et pour vivants à Dieu (Rom. 6:11). Comme vivant en Christ, je dois livrer mes membres à Dieu comme instruments de justice (Rom. 6:13). Je puis faire cela, obéir, non à une loi, mais à une personne, à Dieu lui-même absolument. Pourquoi ? Je ne suis pas sous la loi, mais sous la grâce. Je me livre moi-même. Quelle occasion n'y aurait-il pas eu ici d'expliquer que nous n'étions pas sous la loi en tant qu'alliance des oeuvres, mais que nous y étions sous une règle de vie ! C'est de la vie, des règles de la vie que l'apôtre traite, — de la manière dont nous arrivons, et en vertu de quel principe, à ce fait béni que le péché n'a pas domination sur nous (Rom. 6:14). Car c'est bien à cela (et non à la justification) que nous sommes arrivés par le fait que nous ne sommes pas sous la loi. Cela nous conduira-t-il au péché ? (Rom. 6:15). Nouvelle occasion de nous dire : Vous savez que la loi est encore une règle de vie. Mais non : silence, silence significatif ! Ils avaient été les esclaves du péché

(Rom. 6:17), et qu'étaient-ils maintenant ? Avaient-ils obéi de coeur à la loi, par suite des nouveaux motifs qu'ils avaient ? Non ; mais à la forme de la doctrine dans laquelle ils avaient été instruits (Rom. 6:17). Ils n'étaient pas sous la loi ; s'ils y étaient, le péché aurait domination sur eux. Mais ils avaient obéi à la nouvelle forme de doctrine. Ils étaient esclaves de la justice, esclaves de Dieu, et avaient leur fruit en sanctification (Rom. 6:19, 22). Les gages du péché, c'était la mort ; mais le don de Dieu, c'est la vie éternelle (Rom. 6:23). L'idée de la loi n'intervient pas du tout ici, sauf pour faire voir que ceux qui se trouvent sous elle, sont sous l'empire du péché. L'idée de l'alliance des oeuvres n'intervient pas davantage dans l'argumentation de Paul ; c'est de la vie qu'il traite, de marche dans le péché, de son empire, d'obéissance, de sanctification — mais nous ne sommes pas sous la loi. Il nous faut traiter ce sujet tout spécialement.

### **1.9 - l'autorité sur le croyant : Christ, non pas la loi**

Le chapitre 5 (depuis le verset 12) avait fait voir que relativement à la justice tout devait être ramené aux deux chefs : Adam et Christ ; puis, que la loi était seulement intervenue en passant, afin de faire abonder l'offense. Le chapitre 6 avait fait voir que nous, étant morts en Christ, nous ne sommes plus sous la domination de la nature pécheresse, ni sous la loi qui s'appliquait à cette nature. Maintenant, le chapitre 7 traite pleinement la question de la position sous la loi elle-même. L'apôtre affirme l'impossibilité absolue d'être en même temps sous la loi et sous Christ : ces deux positions sont absolument incompatibles. Il établit cela de la manière la plus forte. Nous ne pouvons pas plus être liés à la loi qu'une femme ne peut avoir deux maris en même temps (Rom. 7:1-4). Des maris — pourquoi ? Pour justifier comme alliance d'oeuvres ? Non : pour obéir, pour porter du fruit pour Dieu (Rom. 7:4). Vous n'avez pas un mot ici sur les oeuvres comme moyen de justifier, ni sur une alliance d'oeuvres : il ne s'agit que de ce à quoi je suis lié, que de savoir quelle loi m'oblige.

N'est-ce pas cela ? Lisez et voyez. Eh bien, je suis devenu mort à la loi par le corps de Christ, afin que je sois à un autre (Rom. 7:4). Et alors, pensez-y, je suis lié à un autre qui a autorité sur moi, et je ne puis admettre que quelque autre chose que ce soit intervienne et réclame une autorité sur moi. J'ai vu Moïse et Élie disparaître après avoir servi Dieu dans leur génération, et j'ai entendu la voix du Père disant : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, écoutez-le (Matt. 17:4-5). J'ai été préparé par le chapitre 6, à voir qu'il ne s'agit pas de désobéir et de vivre dans le péché, puisque étant mort au péché, je vis à Dieu par Christ et lui suis obéissant (Rom. 6:10-11). Ensuite, je trouve dans les détails, que, mort comme je le suis, l'obligation qui me liait à mon premier mari est une chose passée, devenue impossible. Je suis marié à un autre : je suis lié à lui, le lien et l'obligation sont absolus, je ne puis entendre que Lui. Je ne puis pas même dire : je vais apprendre par mon second mari ce que mon premier veut dire et commande. Je n'en ai qu'un, son autorité est complète et absolue. Nous n'avons rien à faire ici (Rom. 7:1-6) avec la justification ou avec une alliance d'oeuvres ; la seule question dont s'occupe l'apôtre, est celle de savoir à qui je suis lié.

Un article que j'examinais tout à l'heure me dit que le chapitre 7 signifie que : «La mort de Christ a dissout toute notre vieille relation avec la loi en tant qu'alliance basée sur les oeuvres, et nous a laissés en liberté de contracter une relation nouvelle». A-t-on jamais vu pareil effort pour éluder l'Écriture ! — Une nouvelle relation avec quoi ? Encore avec la loi ? De quelle vieille relation avec la loi le chapitre parle-t-il ? Nous sommes morts, de sorte qu'il n'y a plus de relation du tout, et nous sommes mariés à un autre, à Christ ressuscité d'entre les morts. Où y a-t-il une alliance d'oeuvres dont ce chapitre parle, à laquelle il fasse seulement allusion ? En outre, l'auteur ne dit pas un mot de ce qui constitue tout le sujet du chapitre, du fait que nous sommes morts. «Vous êtes morts à la loi par le corps de Christ». Si j'avais besoin d'une preuve que j'ai affaire avec un écrivain ayant un système qui l'empêche d'oser regarder l'Écriture en face, je la trouverais dans la phrase citée plus haut. Mais je ne cherche pas la controverse, et ainsi je ne m'en occupe plus. J'ajoute qu'il est bien connu que, dans le verset 6, il faut lire : «étant morts à ce en quoi...» ( apoqanontiV ; et non apoqanontoV ) autrement ceux qui disent que la loi a été abrogée et ensevelie auraient ce texte pour appui. Si nous sommes morts avec Christ, nous pouvons aussi dire que nous avons été vivifiés ensemble avec Lui, et ressuscités ensemble et assis ensemble dans les lieux célestes (Éph. 2:5-6).

### **1.10 - la vraie règle du croyant : marcher comme Christ a marché**

Le chrétien est une personne céleste quoique marchant à travers le désert ; et il y est l'épître de Christ. Quelle est sa règle ? Marcher comme Christ a marché. Toutes les parties de l'Écriture, la loi comme toutes les autres, peuvent lui fournir de la lumière ; il peut se servir de la loi pour convaincre de péché, car la conscience naturelle reconnaît la justice de la loi. Paul dirigeait sa conduite sur une prophétie d'Ésaïe 49 (cf. Actes 13:47), et, grâce à Dieu, le Nouveau Testament abonde en préceptes pour nous guider. Nous ne devons pas non plus laisser tomber le mot «commandement» ; parce que le commandement exprime l'autorité, et que lors même que nous ferions extérieurement toutes choses bien, rien n'est bien qui n'est pas fait dans un esprit d'obéissance. Mais, bien plus, nous devons être remplis de la connaissance de la volonté de Dieu en toute sagesse et intelligence spirituelle (Col. 1:9-11). L'homme spirituel discerne toutes choses. Je ne puis parler ici que du principe et de la mesure. Je surprendrai peut-être mon lecteur en disant que la conduite de Dieu est devenue notre mesure, comme étant participants de la nature divine (Éph. 5:1). Ce n'est pas une règle parfaite pour l'homme dans la chair, qui est notre mesure ; c'est la conduite divine pour l'homme dans l'Esprit. L'apôtre peut dire : «Quand nous étions dans la chair» (Rom. 7:5), et décrire, dans le chapitre 7 de l'épître aux Romains, les combats d'un homme renouvelé, mais qui, non encore affranchi par la connaissance de la rédemption, est encore sous son premier mari, la loi ; sachant qu'elle est spirituelle, y acquiesçant, y prenant plaisir, mais ne la gardant jamais. Dès qu'il a connu la délivrance, il peut dire : «La loi de l'Esprit de vie dans le Christ Jésus m'a affranchi» (Rom. 8:2), ayant appris et sachant que Dieu n'a pas pardonné, mais qu'il a condamné le péché dans la chair, et cela dans la personne de Christ, sacrifice pour le péché ; sachant de plus qu'étant maintenant chrétien, il n'est plus dans la chair mais dans l'Esprit (Rom. 8:9), et qu'ainsi sa place et sa position sont totalement changées ; qu'il est vivant en Christ, créé de nouveau dans le Christ Jésus pour les bonnes oeuvres que Dieu a préparées afin qu'il marche en elles (Éph. 2:10), renouvelé en connaissance selon l'image de Celui qui l'a créé (Col. 3:10). Que sont ces bonnes oeuvres ? J'ai dit, l'Écriture a dit que, parfait devant Dieu en Christ, il doit imiter Dieu. Où trouver l'image de cela dans un homme ? Christ est l'image du Dieu invisible. Uni avec Lui dans le ciel, le chrétien doit marcher comme Lui a marché sur la terre (1 Jean 2:6) : dans la grâce comme manifestant Dieu, regardant à Christ en haut, et transformé ainsi à sa ressemblance de gloire en gloire, comme par l'Esprit du Seigneur (2 Cor. 3:18).

Examinons l'Écriture sur ce point. D'abord comme c'est le nom du Père (\*) qui est révélé et non pas le nom légal de Jéhovah, nous devons être parfaits comme notre Père qui est dans les cieux est parfait (Matt. 5:48) : Il aime ceux qui ne l'aiment pas ; Il est bon pour les ingrats et pour les méchants (Luc 6:35). Ceci est pleinement développé en Éphés. 4 et 5. La marche que Dieu a préparée d'avance pour le chrétien nous est présentée dans ces deux chapitres subjectivement et objectivement subjectivement d'abord, nous avons dépouillé le vieil homme, et revêtu le nouveau (Éph. 4:22-24) ; et en second lieu, nos corps étant le temple du Saint-Esprit, nous ne devons pas contrister l'Esprit de Dieu par lequel nous avons été scellés pour le jour de la rédemption (Éph. 4:30). Puis vient la règle objective : soyez bons les uns envers les autres, pleins de compassion, vous pardonnant les uns aux autres, comme Dieu aussi vous a pardonné en Christ (Éph. 4:32). Nous trouvons ensuite les deux noms de Dieu qui disent ce qu'il est dans son essence, présentés comme ce qui doit être réalisé par nous, et ce dont Christ nous présente la réalisation dans l'homme. «Soyez imitateurs de Dieu

comme de bien-aimés enfants, et marchez dans l'amour, comme aussi le Christ nous a aimés et s'est donné lui-même pour nous, comme offrande et sacrifice à Dieu en parfum de bonne odeur» (Éph. 5:1-2). Nous devons être les imitateurs de Dieu, son amour en Christ étant notre modèle.

(\*) C'est sous ce nom que Dieu est connu dans la relation chrétienne en vie éternelle, et qu'il fut révélé par Christ quand il était ici-bas. «Jéhovah» est le nom de Dieu dans sa relation avec Israël ; «Le Tout-Puissant» est son nom à l'égard des patriarches ; «le Souverain» sera son nom millénaire.

Ici, nous trouvons la supériorité du principe chrétien sur celui de la loi. La loi m'enseignait à aimer mon prochain comme moi-même, faisait de mon amour pour moi-même la mesure de mon devoir envers mon prochain. Le christianisme entend que nous n'ayons pas de moi du tout, mais que nous nous donnions nous-mêmes pour notre prochain. La perfection de ces deux principes se trouve en Christ : il s'est donné lui-même pour d'autres, et il s'est donné à Dieu (Éph. 5:2). Ce dernier point est nécessaire pour que l'ensemble soit parfait. L'affection doit avoir pour objet un être parfait, aussi bien qu'être parfaite elle-même ; or, pour être parfaite, il faut non seulement qu'elle soit parfaite en elle-même, mais encore complètement dégagée du moi. C'est en effet de leur objet que les affections tirent leur caractère et leur valeur. Le principe de la perfection légale est tout différent, et n'a absolument rien de cela. La règle pour le chrétien n'est point ce que l'homme doit être comme tel, mais d'être imitateur de Dieu comme un enfant bien-aimé de son Père (Éph. 5:1), Christ étant la manifestation de l'amour dans cette position et en étant aussi la mesure (Éph. 5:2). Comparer ensemble l'amour qu'on a pour soi-même et pour un autre, et confondre cet amour avec le dévouement absolu de Christ, c'est tout simplement abuser des termes, parce que le mot amour est employé dans les deux cas.

L'autre nom de Dieu est Lumière. Or nous sommes lumière dans le Seigneur, et nous devons marcher comme des enfants de lumière (Éph. 5:8). Ici encore, c'est à Christ que nous sommes renvoyés ; «Le Christ luira sur toi» (Éph. 5:14). Ainsi donc, amour parfait dans le sacrifice de soi-même ; imitation de Dieu en cela ; marche comme étant, en Christ, dans la lumière et de cette lumière qui manifeste tout, Christ en étant le modèle, telle est la règle de vie du chrétien. Il est mort, et sa vie est cachée avec Christ en Dieu. S'il vit, c'est Christ qui vit en lui, il n'est pas vivant (en vie) dans ce monde. On peut s'opposer à de pareilles vues, mais si on le fait, il faut qu'on s'oppose à l'Écriture.

### **1.11 - Christ notre vie**

Le grand secret de tout, c'est qu'en tant que nous sommes devant Dieu et responsables envers Lui, nous ne sommes absolument pas vivants dans la vie d'Adam. Christ est notre vie (Col. 3:4), Christ qui est ressuscité. Je suis mort (Gal. 2:19) ; j'ai été crucifié avec Christ, au péché (Rom. 6:2), ou à la chair et à ses convoitises (Gal. 5:24) ; puis à la loi par le corps de Christ (Rom. 7:4) ; enfin au monde, et le monde à moi (Gal. 6:14). Devant Dieu, je n'appartiens pas plus à la scène d'un homme vivant, à ce monde dans lequel la vie d'Adam se développe et dont la loi est la règle morale, qu'un homme qui est mort depuis dix ans. Ayant la vie de Christ, ayant le Fils et par lui la vie, je viens au milieu de cette scène, pour y marcher dans le sentier qu'il a tracé.

## **2 - Le chrétien et le sabbat (repos de Dieu)**

### **2.1 - le repos de Dieu**

#### **2.1.1 - le Sabbat, repos de l'ancienne création ; le jour du Seigneur, repos de ceux dont Christ est la vie**

Et maintenant, revenons au Sabbat. De quoi le Sabbat est-il le repos ? De cette création-ci ? Je n'en suis pas. C'est d'une nouvelle création que je fais partie ; les choses vieilles sont passées (2 Cor. 5:17). Lors même que j'eusse connu Christ selon la chair, comme appartenant à ce monde, ici-bas et sous la loi, je ne le connais plus de cette manière (2 Cor. 5:16). Quel est donc le repos de la nouvelle création à laquelle j'appartiens comme étant mort et ressuscité, Christ étant ma vie ? C'est le repos céleste (Héb. 4:11, 14-16) qui est signifié par le jour du Seigneur, par le jour de la résurrection de Christ.

#### **2.1.2 - un repos de l'ancienne création (avant la loi)**

Voyons ce que l'Écriture nous enseigne sur ce sujet. Tout d'abord, examinons Genèse 2 : Dieu se reposa le septième jour, et le sanctifia, parce qu'il s'était reposé ce jour-là. Puis le septième jour fut reconnu par Dieu comme consacré, lorsqu'il donna une loi ; comme sanctifié et béni, parce qu'il s'était reposé ce jour-là (Exode 20:11). Mais c'était le repos de la création, de la première création telle que Dieu l'avait faite, c'est-à-dire très bonne. Personne ne peut dire qu'il fut habituellement observé depuis lors jusqu'au départ d'Israël du pays d'Égypte. Il peut y en avoir existé des traditions plus ou moins claires, plus ou moins obscures : il semble qu'on en trouve la trace dans l'Écriture et chez les païens, mais elles sont obscures. Seulement cette création faillit aussitôt ; et la chose même que nous a apprise le christianisme, c'est que l'homme n'a jamais gardé ni pu garder ce repos, qu'il ne peut jamais non plus s'y soumettre, ou acquérir le repos sur ce principe-là (Héb. 4). Il peut être un bienfait pour son corps (je crois qu'il l'est effectivement), car son corps fait partie de la vieille création : mais je parle de relation avec Dieu. Religieusement parlant, le repos de la vieille création lui est impossible.

#### **2.1.3 - un repos de Dieu ? (sous la loi)**

Avec la loi, Dieu prit l'homme dans la chair et la création, pour éprouver s'il y avait possibilité pour l'homme de vivre en relation avec Dieu au milieu de cet état de choses, et il fut prouvé que c'était impossible. Le Sabbat était alors le signe de la relation avec Dieu. Ce n'était pas un septième jour, mais le septième jour ; il n'était pas des six dans lesquels Dieu travaillait et qui n'étaient point son repos. Qu'il convienne de parler d'un septième jour, un septième jour peut être bon pour l'homme, mais il exclut Dieu, laisse le repos de Dieu de côté, et donne à l'homme son propre repos comme un repos physique sans Dieu. L'homme se repose quand Dieu travaillait, et travaille quand Dieu se reposait ; un septième jour ne tient pas compte de Dieu, s'il repose l'homme. C'est le septième jour qui fut béni, parce que Dieu s'était reposé en ce jour-là. Dans le paradis l'homme n'avait pas besoin de se reposer du travail. Ne devait-il pas garder le septième jour s'il n'était pas tombé ? Eût-il gardé un septième jour quelconque comme la chose essentielle, ou le septième jour, parce que Dieu s'était reposé ce jour-là ? Le septième jour seul constitue le caractère religieux du repos, parce que la bénédiction de l'homme se trouve dans le repos de Dieu. Il est homme tous les six jours quant à sa marche, selon la volonté de Dieu, il est avec Dieu le septième. Mais étant tombé tout de suite, il n'entra jamais dans le repos de Dieu (Héb. 4:8).

Ici, je voudrais faire remarquer en passant un point très important signalé dans un discours. On dit que l'argument contre le Sabbat, tiré de ce que l'homme était tombé et ne pouvait pas avoir part à l'institution originelle, serait valide si l'homme n'était pas susceptible d'un rétablissement. Or, j'affirme que l'Écriture enseigne précisément que l'homme ne saurait être rétabli ; les hommes sont susceptibles de l'être, mais c'est en naissant de nouveau, par la voie de la mort et de la résurrection, en dépouillant le vieil homme et revêtant le nouveau. La loi et même la venue de Christ, en tant que s'adressant à la responsabilité de l'homme, étaient la preuve que l'homme ne pouvait pas être rétabli, qu'il devait y avoir un second homme à la place du premier, et qu'il fallait que la mort et la résurrection intervinssent pour donner à l'homme une place avec Dieu ; qu'il fallait que le vieil homme fût dépouillé et que le nouveau fût revêtu. Ce qui caractérise l'incrédulité du jour actuel, c'est la prétention que l'homme peut être amélioré et rétabli, qu'il n'a pas besoin d'un nouvel

homme pour naître de nouveau. Cela mènera tout droit à l'Antichrist. C'est l'anti-christianisme sans intention ; c'est la négation des principes fondamentaux du christianisme, de la nouvelle naissance et de la croix. L'homme dans la chair ne peut pas être rétabli ; il faut qu'il naisse de nouveau, entièrement de nouveau, dès l'origine de sa nature, et qu'il soit racheté. Le Sabbat est le repos de l'homme dans la chair. Religieusement il n'y a pas de repos pour l'homme dans la chair, comme il n'y a pas de restauration pour lui. La loi mettait la chair à l'épreuve ; elle établit le Sabbat comme signe en conséquence de l'alliance ; mais la chair n'était pas soumise à la loi de Dieu, ni ne pouvait l'être.

### **2.1.4 - Dieu / Christ travaillant le jour du sabbat**

Voyez de quelle manière bénie et touchante Christ répondit à la stupide accusation d'enfreindre le Sabbat, quand il dit à l'homme d'emporter son lit, donnant ainsi la preuve que le Dieu qui donne la vie, et que le Seigneur du Sabbat était là. Que répond-il à leur accusation ? « Mon Père travaille jusqu'à maintenant et moi aussi je travaille » (Jean 5:17). Parole ineffablement précieuse ! Est-ce que le Père et le Fils, Dieu en grâce (car c'est ainsi qu'en Jean il est toujours parlé de Dieu : en grâce, et mis en contraste avec la responsabilité à l'égard de lui comme Dieu), le Dieu d'amour, peut se reposer au milieu de la ruine et de la misère ? Le Dieu d'amour peut-il se reposer là où le péché se trouve ? Dieu aurait pu le détruire en jugement ; mais en bonté il ne peut se reposer dans le péché. Il travaille là où règnent le péché et la misère. Peut-il y avoir une plus touchante et plus admirable réponse de sagesse divine, rendant, comme toutes les paroles de cet Être béni, sa Personne toujours plus précieuse, et donnant une preuve que le Dieu tout sage de grâce était là ? Dieu n'a pas de repos dans un monde de péché et de misère.

### **2.1.5 - le croyant associé à Christ**

Ce caractère se retrouve en Christ. Il était soumis au système dans lequel il se trouvait, pendant qu'il y était ; mais une autre vérité qui ne ressortit pleinement qu'après sa résurrection, brille continuellement à travers tout : Votre maître ne paie-t-il pas le tribut (pour le temple) ? Oui, dit Pierre, il est un bon Juif. Quand il rentre dans la maison, le Seigneur le prévient et montre que, comme Personne divine, il savait ce qui se passait loin de sa présence corporelle. La connaissance divine était là, mais il associe Pierre avec lui. — Nous sommes « les fils » du temple, et par conséquent exempts de l'impôt ; mais « afin que nous ne les scandalisons pas » (Matt. 17:27). Nous le voyons ensuite possédant la puissance divine sur la création : il fait apporter par un poisson la pièce d'argent nécessaire ; ici encore il s'associe Pierre : « Donne-le pour moi et pour toi » (Matt. 17:27). Soumis à tout ce qui l'environne, mais au-dessus de tout, il nous associe avec lui dans la position qu'il a prise maintenant en haut, comme Fils, c'est-à-dire en tant qu'homme.

#### **2.1.6 - le repos selon Hébreux 4 ; un repos futur**

Si Christ, en réponse à l'accusation des Juifs, déclare qu'il travaillait divinement comme Fils et ne se reposait pas, l'apôtre traite pareillement le sujet du Sabbat juif, en Hébr. 4. L'objection, que le repos dans lequel entrent les croyants signifie le repos actuel de leur conscience, n'a aucune espèce de fondement et dénote la plus complète inintelligence de toute la portée du raisonnement de l'apôtre qui veut établir, au contraire, que nous devons nous efforcer d'entrer dans ce repos (Hébr. 4:11), et qu'il reste un repos, c'est-à-dire qu'il n'est pas venu. Par la foi, la conscience entre dans le repos ; et l'homme a cessé de se reposer dans ses œuvres en tant que pécheur. Comme analogie, cela peut être très vrai ; mais il ne s'est pas reposé de ses œuvres en tant que chrétien, comme Dieu s'est reposé des siennes (Hébr. 4:10). Ce passage dit simplement quels sont ceux qui entrent : les croyants entrent ; les incrédules n'entrent pas ; c'est absolument comme si, montrant une porte, je disais : Il n'y a que les nobles — qu'une certaine classe d'hommes — qui y entrent. Il ne s'agit pas ici du temps où la chose a lieu, mais de la désignation de ceux qui ont le droit ou l'habitude de le faire.

Hébr. 4 renferme une instruction importante. L'homme n'est encore jamais entré dans le repos de Dieu ; il ne l'a pas fait à la création, quoique Dieu eût fini ses œuvres dès la fondation du monde (Hébr. 4:3) ; car Dieu dit : « s'ils entrent ». Mais, disait le Juif, nous sommes entrés — Caleb, Josué, les enfants — ceux-là ne tombèrent pas à cause de l'incrédulité. — Non, dit notre chapitre ; la déclaration : « s'ils entrent », vient après Josué (Hébr. 4:8) ; or, s'il leur eût donné le repos, il n'aurait pas été parlé dans les Psaumes (Ps. 95:7-11), si longtemps après, d'un autre jour. Il reste un repos pour le peuple de Dieu. Il n'y est pas entré lors de sa première institution dans le paradis. Puis est venue la promesse de la semence. Il n'y eut pas de promesse au premier Adam ; mais dans le jugement prononcé sur le serpent, la victoire de la semence de la femme fut promise (Gen. 3:15), celle du second Adam (non point du premier, qui n'était pas la semence de la femme). Ensuite, lorsque Dieu appela Abraham, les nations s'étant livrées à l'idolâtrie, la promesse précéda la responsabilité légale ; puis la loi vint 430 ans après (Gal. 3:17) ; elle ne pouvait ni annuler la promesse inconditionnelle, ni y ajouter (Gal. 3:17) ; or la loi promettait la bénédiction sous condition de l'obéissance de l'homme. C'est après la promesse que vient la loi, faisant reposer la bénédiction sur la responsabilité de l'homme, identifiée avec la première création à laquelle les promesses se rapportent, car elle est donnée comme bénédiction ; alors le Sabbat — le repos de Dieu — est immédiatement établi, naturellement sur le principe de cette institution, c'est-à-dire d'une manière légale.

### **2.2 - la loi morale : devoir de maintenir la relation où nous sommes**

Je montrerai la haute importance du Sabbat et quelle grande place lui est faite ; mais je dirai auparavant quelques mots de la loi morale et du Décalogue. J'entends par loi morale le devoir de maintenir la relation dans laquelle nous sommes. Mais les diverses relations tirent leur caractère obligatoire du fait qu'elles sont instituées par Dieu, et la première de toutes est la relation morale avec Dieu, celle qui projette sa lumière sur toutes les autres et les revêt de son caractère, car si Dieu a établi ou commandé quoi que ce soit, je suis tenu d'y obéir, et l'obéissance elle-même est la moralité sous sa forme la plus élevée. Elle est le maintien de la relation avec Dieu. De là vient qu'avant que le péché fût entré, l'épreuve de l'homme avait la nature abstraite d'une pure obéissance : « Tu ne mangeras pas ». L'homme désobéit, tomba, et s'éloigna complètement de Dieu ; mais, dans sa chute et par elle, il gagna une conscience (Gen. 3:5), la connaissance du bien et du mal, c'est-à-dire le sentiment du bien et du mal en eux-mêmes, sans commandement ni loi qui en fissent une affaire d'obéissance, car cela eût supposé qu'il était encore avec Dieu. Telle fut la sagesse de Dieu. Cette conscience naturelle renforçait l'obligation des relations dans lesquelles Dieu avait placé l'homme. Les institutions de l'homme pouvaient bien les défigurer et les obscurcir, mais leur caractère obligatoire interne était toujours là : l'épouse était reconnue comme épouse, quoique le divorce pût intervenir ; les parents étaient reconnus comme parents, bien que l'État pût réclamer des droits sur ce lien ; la violence et le brigandage étaient connus comme ayant ce caractère, bien qu'on pût piller glorieusement des ennemis. Il appartenait au Seigneur Jésus de relever ce témoignage : « Au commencement, il n'en était pas ainsi » (Matt. 19:8). Le sentiment moral, l'obligation morale existaient donc, quoiqu'il n'y eût pas de commandement, pas de loi ; ainsi le gentil pourrait faire naturellement les choses contenues dans la loi et serait ainsi « loi à lui-même » (Rom. 2:14). Cette expression exclut d'une façon péremptoire l'idée qu'il faut une loi de Dieu pour qu'il y ait obéissance ; elle fait reposer celle-ci sur la conscience acquise dans la chute, lorsque l'homme quitta Dieu et se fut détourné de Lui.

### **2.3 - le sabbat : un signe de relation avec Dieu ; une participation au repos de Dieu**

Postérieurement à la promesse qui avait montré que la grâce et la Semence promise pouvaient seules apporter la bénédiction, l'autorité de Dieu fut établie par révélation et la loi fut promulguée après une rédemption extérieure et typique. Tandis qu'elle avait pour base l'autorité de Dieu, la loi établissait, naturellement par sa sanction, toutes les relations que Dieu avait instituées ; seulement elle les sanctionnait surtout en défendant d'y porter atteinte là où ces relations constituaient un droit distinctif contre d'autres, qu'il fût d'ordre divin ou d'ordre humain. Le Sabbat et l'autorité des parents sont seuls présentés sous une forme positive, quoique le premier revête une forme négative dans les directions de détail. Ici, j'avoue une chose (quoiqu'il ne s'agisse pas proprement d'une relation, ni d'une morale indépendante de la connaissance de Dieu, ni d'une affaire de conscience depuis que l'homme était loin de Dieu et qu'il était ainsi devenu loi à lui-même, c'est-à-dire soustrait à l'autorité de Dieu), c'est que, du moment que Dieu fut introduit et que cette première de toutes les relations fut établie, une partie de cette relation, bien plus son essence même, était de reconnaître l'obéissance absolue qui Lui était due et Son droit souverain de commander ; ainsi le Sabbat, comme antérieurement la défense faite dans le paradis, devenait, en tant que commandement positif, une épreuve plus absolue de la relation avec Dieu que tout le reste. Les gentils pouvaient être moraux sous la direction de leur conscience sans Dieu (Rom. 2) ; on le peut encore maintenant. Ils pouvaient voir la folie du culte des idoles, selon le raisonnement d'Ésaïe (ch. 44) ; trouver qu'ils avaient une fausseté dans leur main droite (És. 44:20) ; mais le Sabbat était un signe de relation avec Dieu comme peuple connu de lui et placé sous son autorité, ce que tous les hommes auraient dû être. C'est avec sagesse que le Sabbat fut ainsi établi pour signe de l'alliance. Il était une chose arbitraire ; Dieu le commandait, et cela en constituait l'autorité : mais avec la connaissance que donnait la Genèse, il n'en était plus absolument ainsi. Le Jéhovah d'Israël était le créateur du ciel et de la terre. L'acte de créer en six jours ou en sept aurait pu être, en un sens, un acte arbitraire, quoique assurément parfaitement sage ; mais du moment que Dieu accomplissait la création en six jours, avoir le Sabbat le septième jour, c'était participer au repos de Dieu. C'était là l'essence même de la bénédiction ; c'était avoir à faire avec Dieu, en tant que peuple de Dieu ; ce n'était pas arbitraire ; c'était quelque chose de spécial ; non pas une affaire de conscience naturelle, mais une association éminemment précieuse avec Dieu. Toutefois c'était le repos de la première création et le repos selon la loi (c'est-à-dire la bénédiction sous condition de l'obéissance), mais cela, de fait, pour un être déchu qui ne pouvait pas obtenir la bénédiction par cette voie. Que les Juifs pieux fissent du Sabbat leurs délices (És. 58:13) lorsqu'ils étaient en relation avec Dieu, je n'en saurais douter : Dieu voulait être fidèle à sa propre relation. Mais lorsque Lo-ammi (pas mon peuple) devint le nom écrit sur le peuple, les Macchabées ne trouvèrent dans le Sabbat qu'une source de désastres, quoiqu'ils eussent une bonne conscience. On comprend maintenant que le Sabbat soit un signe distinctif : LE septième jour. Le prendre comme étant simplement un jour sur sept, c'est détruire la notion du repos de Dieu.

### **2.4 - la signification du sabbat dans les divers passages de l'Ancien Testament**

Lorsque je prends la loi, je trouve que le Sabbat se rattache à chaque ordonnance particulière ; non pas seulement aux dix commandements, mais à tout ce qui exprimait une forme quelconque des relations de l'homme avec Dieu. Aussitôt que le peuple fut sorti d'Égypte, la manne lui fut donnée pour nourriture journalière, et le Sabbat fut immédiatement distingué (Ex. 16). En Ex. 20, nous trouvons les commandements ; la relation de Dieu avec Israël est établie ; là-dessus, le Sabbat est institué. Le second commandement nous donne les termes de la relation de Jéhovah avec Israël : Il s'y nomme «Jéhovah, ton Dieu» ; et le Sabbat y est désigné comme : «le Sabbat de Jéhovah, ton Dieu» ; or il est expressément le repos de la première création : «C'est pourquoi Jéhovah a béni le septième jour». Le sanctifier était le point essentiel, quoiqu'il représentât le repos universel. Quand il s'agit de dresser le tabernacle (Ex. 31), et que Moïse descend de la montagne, après avoir reçu toutes les instructions concernant le modèle, le plan et l'ordre de la relation du peuple avec Dieu, le Sabbat est ordonné de nouveau : il est un signe entre Jéhovah et les enfants d'Israël à toujours, et tout particulièrement pour la raison expresse qu'il était le repos de Jéhovah. Quand Moïse, monté une seconde fois sur la montagne, reçut une autre alliance (Ex. 34), le Sabbat est introduit. De même, avant les sacrifices pour le tabernacle (Ex. 35). En Lévit. 23, où il s'agit des Fêtes de l'Éternel, il reçoit en tout premier lieu une place distincte qu'il occupe seul. En Lévit. 19, où le peuple doit se sanctifier, parce que Jéhovah, leur Dieu, est saint, ils doivent obéir à leurs parents et garder Ses sabbats. Il est Jéhovah, leur Dieu. En Lévit. 26, qui présente d'une manière détaillée les menaces faites à Israël dans le cas où il serait désobéissant et rebelle, c'est encore par le Sabbat qu'il commence : «Vous garderez mes Sabbats et vous réverrez mon sanctuaire, je suis Jéhovah». La terre même devait garder un Sabbat (Lévit. 25:2, 4, 6) ; c'était une épreuve pour manifester s'ils se confiaient dans le Dieu de l'alliance. En Nomb. 15, où les promesses de l'Éternel et sa fidélité assurée interviennent au milieu du Jugement, l'acte de ramasser du bois le jour du Sabbat est puni de mort, comme étant un péché commis «par fierté».

J'arrive aux prophètes et je cite seulement Ézéchiel, quand il dit pourquoi Israël a été rejeté (Ézéch. 20:11, 12) : «Et je leur donnai mes statuts, et leur fis connaître mes ordonnances, lesquelles si l'homme accomplit, il vivra par elles. Je leur donnai aussi mes Sabbats pour être un signe entre moi et eux, afin qu'ils connussent que je suis Jéhovah qui les sanctifie». Une concordance fera trouver beaucoup d'autres passages, mais ceux-là nous montrent les points principaux. C'est Jéhovah, Dieu d'Israël (son nom pour les patriarches était le Tout-Puissant ; pour nous, c'est celui de Père par Jésus-Christ). C'était son Sabbat, un signe de relation avec Israël, mais fondé sur le repos d'Elohim ; mais un signe du repos dans la première création ; un signe de relation avec Dieu, avec Jéhovah, dans ce repos ; mais un signe donné comme une loi à l'homme dans la chair, avec la bénédiction et le repos sous condition d'obéissance. Voilà ce qu'était le Sabbat : le repos de Dieu dans la première création, et ensuite, le repos de relation de l'homme en la chair avec Dieu, sous condition d'obéissance.

### **2.5 - le repos de Dieu impossible pour l'homme aujourd'hui**

Or, le christianisme nous enseigne précisément que ce repos-là est impossible. Le péché est entré ; le premier Adam est perdu par suite de sa désobéissance ; la chair ne se soumet pas à la loi de Dieu, et aussi ne le peut-elle pas ; en conséquence Celui qui nous racheta fut dans le tombeau le jour du Sabbat, comme étant venu ici-bas parmi les hommes, sans péché et en grâce, mais en ressemblance de chair de péché. La mort est, pour nous, le seul moyen de nous reposer du péché ; l'alliance, sur le pied de laquelle il fut offert à la chair de participer au repos de Dieu, est enseveli dans le tombeau de Christ et, avec elle, le Sabbat qui en était le signe. Toutefois, je le répète, cela n'a pas lieu par l'abrogation de la loi pour ceux qui sont sous elle, mais par le fait que nous sommes morts à la loi, la loi ayant été parfaitement glorifiée et sa malédiction ayant été portée pleinement par le Christ, c'est-à-dire que la loi avait reçu la plus haute sanction qu'elle pût recevoir. La présence de Christ dans le tombeau était la preuve définitive et absolue qu'il ne pouvait y avoir de relation entre Dieu et l'homme en la chair ; le figier était maudit et ne devait plus porter de fruit à jamais.

### **2.6 - le sermon sur la montagne établit la loi, mais la loi est accomplie par Christ — le croyant est mort à la loi**

Mais, dit-on, le discours sur la montagne établit et spiritualise la loi. Longtemps j'ai accepté cette dernière idée comme vraie, cependant elle ne l'est pas. Le discours sur la montagne révèle le nom de Père comme un nouveau titre de relation, selon que le Seigneur déclare l'avoir fait en Jean 17 ; il remplace les observances pharisaïques extérieures par la sincérité intérieure à l'égard de

Dieu. Il n'envisage pas la rédemption, mais la justice personnelle, comme la base sur laquelle le résidu, pauvre en esprit, pouvait entrer dans le royaume des cieux. Il n'y est fait allusion qu'à deux commandements qui avaient trait à la violence et à la corruption, les grands principes du péché. Si le discours sur la montagne est une spiritualisation de la loi, le Sabbat est laissé de côté comme n'ayant point part à cette spiritualisation ; mais je n'admets pas que ce discours ait ce sens.

Quelques règles qu'il nous donne pour notre marche morale (car bien qu'il ne présente pas le principe de l'Évangile sur lequel entrent les pécheurs, il nous montre ce qui convient au royaume dans lequel nous sommes introduits par grâce), il ne parle pas du Sabbat comme en faisant partie. La vérité est que ce discours a trait au principe intérieur et à l'obéissance. Pour ce qui est du passage : «Un seul iota ou un seul trait de lettre ne passera pas de la loi que tout ne soit accompli» (Matt. 5:18) ; et : «Je ne suis pas venu pour abolir, mais pour accomplir» (Matt. 5:17), je le tiens certes pour une déclaration divine qui doit être acceptée dans toute sa force. La seule pensée que Christ mette la loi de côté, n'entre pas dans mon esprit, car ce serait mettre de côté l'autorité de Dieu. Christ a scellé, dans sa mort, l'autorité de la loi, mais par sa mort il en a fini avec la position qu'il occupait sous elle. Elle a autorité sur un homme aussi longtemps qu'il vit. Elle a été accomplie en grande partie, même en quelques-uns de ses types ; elle ne l'est pas encore, par exemple, comme la fête des tabernacles. Je suis parfaitement certain que tout en elle, aussi bien que dans les prophètes, a été ou sera accompli. Christ l'a aussi pleinement glorifiée dans sa vie. Mais, si je suis mort, Christ ne me place pas sous elle en tant que ressuscité avec lui. Être placé sous elle, c'est pour tous, sauf pour Christ lui-même, le moyen de ne pas l'accomplir, le moyen par lequel le péché a empire sur nous.

Dans le discours sur la montagne, Christ décrivait le véritable caractère de ceux d'entre les Juifs qui entreraient dans le royaume quand il serait établi ; j'admets par conséquent pleinement qu'il décrit le caractère dans lequel nous devrions marcher ; mais y a-t-il quelqu'un qui, en prêchant l'Évangile aux pécheurs, voudrait présenter l'obéissance à la loi et à ses préceptes comme le moyen d'entrer dans le royaume ? Il ne s'y trouve pas un mot des bonnes nouvelles de la mort et de la résurrection de Christ. Je crois que si un homme est né de nouveau, sa justice surpasse en principe, et conformément au principe du discours sur la montagne, celle des scribes et des pharisiens (Matt. 5:20) ; mais on n'y trouve pas la moindre notion de la nouvelle naissance, non plus que de la croix : l'obéissance personnelle y est le rocher sur lequel nous bâtissons sûrement. C'est parfaitement bien, comme guide pour le chrétien, dans la pratique ; mais les termes du discours sur la montagne ne furent pas adressés aux pécheurs ; leur but était de montrer le caractère des saints juifs qui auraient part au royaume ; ce discours est très instructif pour nous, en ce qu'il nous fait voir ce qui caractérise le royaume maintenant qu'il est établi ; il nous apprend que celui qui a un autre caractère ne saurait réellement avoir part au royaume. Je crois que Christ est venu pour accomplir la loi ; je crois qu'elle sera entièrement accomplie ; mais, comment une divine déclaration que tout sera accompli, qu'un iota n'en passera point jusqu'à ce que tout soit accompli, peut-elle signifier que c'est moi qui l'accomplirai ? Il n'est donc pas parlé ici d'une obligation, mais d'une certitude d'accomplissement. L'ai-je accomplie en sorte qu'elle puisse passer ? L'avez-vous accomplie, cher lecteur ? La justice et la miséricorde ne peuvent jamais passer. Le Seigneur affirme l'autorité de la loi, mais sa déclaration à cet égard ne peut signifier que l'on accomplira les obligations morales de la loi, de telle sorte qu'elle passera. Cela nous laisse-t-il libres de mépriser ces obligations ? Certainement pas. Ce serait mépriser l'autorité de la loi que le Seigneur au contraire établit. Quiconque ferait cela serait coupable sous elle ; et la chose est vraie de chaque iota, de chaque trait de lettre, même s'il ne se rapportait à rien de moral, parce que l'autorité y est impliquée. Tout cela vous auriez dû le faire. Au plus petit commandement se rattache l'autorité de Dieu. Mais c'est pour une tout autre raison que je ne suis pas sous la loi. Je suis mort à la loi par le corps de Christ pour être à un autre ; je suis complètement, entièrement mort à la loi ; le lien est dissous. En est-ce donc fait de l'obligation morale ? Non ; mais dans le christianisme elle n'est pas maintenue par la loi : «Ce qui était impossible à la loi en ce qu'elle était faible par la chair, Dieu ayant envoyé son propre Fils en ressemblance de chair de péché, et pour le péché, a condamné le péché dans la chair, afin que la justice de la loi fût accomplie en nous qui ne marchons point selon la chair, mais selon l'Esprit» (Rom. 8:3-4). Si je marche selon l'Esprit, je ne suis point sous la loi ; «or, les fruits de l'Esprit sont l'amour, la joie, la paix, la longanimité, la douceur, la tempérance, la patience : contre de telles choses il n'y a pas de loi» (Gal. 5:22-23). Je garde la loi de fait, en vertu de ce que je ne suis pas sous elle de droit, parce que la vie et l'Esprit de Christ me font aimer mon prochain, et que celui qui fait cela accomplit la loi (Gal. 5:14). La chose est prouvée et non pas imposée. De là vient que les premières tables ne sont pas mises en avant, parce que c'était une alliance entre Jéhovah et Israël comme peuple. Quant à nous, nous sommes fils du Père, par Christ ; et nos devoirs sont selon cette relation.

## **2.7 - ce que le Nouveau Testament apporte sur le sabbat**

Voyons maintenant ce que le Nouveau Testament nous apporte directement sur le Sabbat, et si l'on y trouve quelque allusion à son caractère sacré. Ici, Matth. 12:1, est évidemment d'une grande importance. Les pharisiens se plaignaient de ce que les disciples arrachaient et froissaient entre leurs mains des épis de blé. La réponse du Seigneur est remarquable. Il ne reprend point les pharisiens, comme il le fait ailleurs, mais il montre que le Sabbat et les autres prescriptions cérémonielles ont été mises de côté pour cause, et qu'il y avait là quelqu'un de plus grand qu'une obligation quelconque du Sabbat. Est-ce que Dieu pouvait dire : Je suis plus grand qu'un commandement moral ? Est-ce que c'eût été une manière divine d'établir les choses lorsqu'il était question de haïr un frère, ou de convoiter la femme du prochain ? Une telle pensée serait révoltante. C'est pourtant ainsi que le Seigneur raisonne à l'égard du Sabbat. D'abord la réjection du Messie mettait tout sur le même pied, car un autre commandement obligatoire, le Sabbat, était mis de côté sous l'oeil même de Dieu. Christ était plus grand que le temple, et s'ils avaient connu le coeur de Dieu, ils n'auraient pas condamné ses disciples. Tout cela prouvait que les pharisiens avaient tort et étaient injustifiables. Mais, de plus, le Fils de l'homme était Seigneur du Sabbat. Sûrement cela ne pouvait être dit d'un commandement relatif au bien et au mal. Il avait le droit de disposer du Sabbat, en vertu de la dignité de sa personne et de son office. Aurait-il pu dire cela, s'il eût voulu en maintenir l'autorité ? Il ajoute qu'il est permis de faire du bien le jour de Sabbat. Le passage parallèle en Marc dit en outre que le Sabbat a été fait pour l'homme (Matt. 12:1-8 ; Marc 2:23-28).

L'évangile de Matthieu nous présente les changements dispensationnels et, sur ce principe, la personne de Christ comme divine ; la place qu'il prend comme Fils de l'homme, pose le fondement sur lequel il traite le Sabbat comme en étant le Seigneur. En Marc, Christ est serviteur et prophète, et nous y trouvons un autre principe : le Sabbat a été fait pour l'homme (Marc 2:27). Il fut institué en faveur de l'homme, pour l'homme ; par conséquent, Celui qui avait tout ordonné pour l'homme, comme chef de la race selon Dieu, en était le Seigneur. C'était un bienfait conféré à l'homme pour son avantage, et le Fils de l'homme avait le droit d'en disposer souverainement. Pouvait-on dire cela d'une loi qui obligeait d'une manière divine ?

Marc 3:2 ; Luc 6:7 ; 14:1-5 ; Jean 5:10-16, présentent tous les cas où le Seigneur opère des guérisons le jour du Sabbat dans l'intention expresse d'attirer l'attention là-dessus, ayant soin de heurter leurs préjugés (pour dire le moins), donnant leur zèle pour ce jour comme une preuve d'hypocrisie, et ne disant pas un mot pour en revendiquer la force légale. N'est-il pas singulier que le Saint-Esprit ne signale que la flétrissure jetée par le Seigneur sur leur rigide observance du Sabbat ? Peut-on trouver dans le Nouveau Testament quelque autre témoignage ayant trait à ce jour ? L'Ancien Testament, comme nous l'avons vu, insiste sur lui en toute

occasion ; mais dans le Nouveau, rien que des déclarations qui affirment le droit du Seigneur sur lui, ou en renversent la prescription légale.

Je reviens pour un moment à Jean 5, cité précédemment. Les autres évangiles nous apprennent comment Christ fut présenté aux Juifs et au monde sous des caractères divers. En Jean, les Juifs et le monde nous sont présentés comme ne l'ayant pas reçu, et tout le long du livre les Juifs sont traités comme réprouvés, leur système comme rejeté : il faut que l'homme naisse de nouveau. Christ n'y est pas présenté aux Juifs, mais leur est substitué, et il introduit naturellement des bénédictions infiniment plus grandes. Aussi le Sabbat y a-t-il une place particulière. Christ n'y est pas vu comme étant encore en rapport avec le système juif acheminé vers sa réjection ; ni comme le descendant d'Abraham et de David, Emmanuel, conformément aux promesses ; ni non plus comme remontant à Adam, Fils de l'homme en grâce. Il y est Dieu dans ce monde, inconnu et rejeté, la Parole faite chair, l'Agneau de Dieu ; il faut qu'il fasse toutes choses nouvelles. Il est personnellement le commencement de ce qui est nouveau, mais encore seul dans ce caractère jusqu'à ce qu'il soit mort et ressuscité. Or, comme nous l'avons vu, le Sabbat avait été le repos de la première création ; et lorsque l'homme en la chair avait été pris comme l'objet des voies de Dieu, le Sabbat était devenu le signe de l'Alliance. Un Christ rejeté est sur un nouveau terrain, bien que, comme nous l'avons vu, il fût extérieurement assujéti, pendant qu'il était dans la chair, à ce que Dieu avait établi pour la chair. C'est pourquoi Paul dit : «Et si même nous avons connu Christ selon la chair, toutefois, maintenant, nous ne le connaissons plus ainsi. Si donc quelqu'un est en Christ, c'est une nouvelle création». C'est dans ce but que sa mort et sa résurrection doivent intervenir pour nous. Sa personne divine était au-dessus de toutes les dispensations ; or c'est, avec son oeuvre et l'envoi du Consolateur, ce que nous trouvons en Jean. Ce n'est pas Christ monté en haut pour revêtir le caractère de Tête d'un corps au-dessus de toutes choses, mais c'est Christ, personne divine faite homme. Le dessein de Dieu et la grâce paraissent donc nécessairement devant nous.

Le cas du paralytique du réservoir de Béthesda (Jean 5) fait voir l'incapacité de l'homme à faire usage des moyens de bénédiction qui supposaient en lui la force et la capacité de s'en servir ; or c'est là le trait caractéristique du système légal. Si la chose est instituée de manière à ce que le résultat en bénédiction dépende de nous, il se trouve que le péché nous a enlevé la force nécessaire pour faire usage des moyens donnés pour guérir du péché, même lorsque nous en avons la bonne volonté. L'homme se trouve, pour ainsi dire, en Rom. 7 : le vouloir est là, mais non pas le moyen d'accomplir. Christ apporte et exerce le pouvoir, au lieu de le demander. Une parole guérit l'homme. Or c'est le jour de Sabbat, du repos de la chair ; mais ce dernier est impossible ; aussi Jésus déclare, après avoir attiré l'attention des Juifs sur ce point en disant à l'homme d'emporter son lit, que son Père travaillait jusque-là, et que Lui aussi travaillait, ne gardant pas le Sabbat, car il ne pouvait se reposer au milieu du péché. C'était la puissance venue en grâce au milieu du mal, et non le repos dans le mal. Il aurait pu exercer le jugement, et le jugement aura lieu ; mais c'était et c'est encore la grâce. Où le repos se trouve-t-il pour nous ? Dans la création nouvelle, dans la résurrection : d'abord pour la conscience et le coeur ; puis finalement en toutes choses et parfait. Christ ressuscité a placé l'homme dans une position nouvelle, sur un pied tout nouveau. Il ne l'a pas ramené à la position d'Adam innocent, mais l'a délivré de la position d'Adam coupable, ainsi que du monde sorti de lui, qui a grandi dans le péché et a rejeté Christ. Après avoir accompli l'oeuvre de la rédemption, détruit la puissance de la mort, fait la paix par le sang de la croix, Christ a pris, comme homme, une position entièrement nouvelle, à laquelle son oeuvre nous donne droit, et dans laquelle cette oeuvre place l'homme par l'efficacité de la résurrection. Nous sommes devant Dieu comme ressuscités en Christ, quoique ayant ce trésor dans des vases de terre, en attendant l'adoption, c'est-à-dire la rédemption du corps. Nous sommes en Christ, dans la création nouvelle. Notre repos n'est pas le Sabbat dans la chair, celui de l'ancienne création, mais celui de la foi par la résurrection de Christ ; il ne nous est pas imposé par la loi, car nous ne sommes pas sous la loi, mais, pour la foi, nous sommes morts, hors de la position et de la nature du péché, et ressuscités en Christ. C'est pourquoi le jour du Seigneur, le jour de la résurrection du Christ, est l'heureux témoignage d'un meilleur et parfait repos.

Je n'entre pas dans les détails quant au fondement scripturaire et à la distinction de ce jour ; je l'ai fait il y a quelques années en réponse à des prêtres qui s'en servaient pour prouver l'autorité de l'Église qui avait changé le jour. Je suis mort avec Christ à la vieille création, à la chair et à la loi ; mon repos, en tant que chair, est dans le tombeau avec Lui. J'ai trouvé le vrai repos dans le bon plaisir divin qui est en Christ ressuscité, son oeuvre étant accomplie, en sorte que Dieu se repose dans la justice et dans ses délices en Christ, et que nous y trouvons pareillement notre repos, repos du travail qui tendait à atteindre la justice, repos en joie dans ce qui est bon, dans ce qui fait nos délices ; repos dans l'amour de Dieu qui repose sans obstacle sur nous en Christ : gage aussi par le Saint-Esprit du repos parfait que nous donnera la résurrection du corps (Rom. 8:2. Voyez Jean 20 ; Actes 20:7 ; 1 Cor. 16:2 ; Apoc. 1:10).

### **2.8 - Distinction entre le sabbat et le jour du Seigneur — le jour du Seigneur pour le chrétien**

Le Sabbat n'est pas un septième jour. Il est expressément le septième jour, le repos de Dieu, le repos de Jéhovah. Il ne s'agit pas maintenant de garder le septième jour, repos de la vieille création (pour le chrétien intelligent c'est impossible), mais le premier jour de la semaine en contraste avec le septième, clairement distingué par l'Écriture. Incontestablement, Christ a été dans le tombeau le septième jour ; il est ressuscité (fondement de notre repos) le premier jour et non le septième. Dire que le Sabbat était à l'origine le premier jour, c'est ne pas tenir compte des faits, et se montrer ignorant de la portée et de la signification du changement. Il ne s'agit ni d'un sabbat juif, ni d'un sabbat légal, mais du jour dominical chrétien. La seule part que la chair puisse avoir maintenant à ce dernier, c'est la miséricorde pour l'homme en la chair, et c'est une nouvelle révélation de la miséricorde de Christ. Lorsque le Sabbat fut institué à l'origine, le travail n'était point la part de l'homme ; il aurait pu jouir du repos de Dieu, comme adorateur, mais il ne le fit jamais. Dès lors, le péché étant entré, le Seigneur peut nous dire que le Sabbat a été fait pour l'homme. Dans la mesure donc où le jour du Seigneur peut être rendu un jour de repos pour tous, la grâce le fera. Il se peut que je ne puisse pas l'imposer comme loi religieuse aux hommes inconvertis ; mais je ne sais ce qu'une telle loi pourrait signifier dans le christianisme, dans l'Église de Dieu. La primitive Église aurait-elle songé à l'imposer aux païens ? Je crois que c'est une grande grâce, même pour le monde, si la loi civile, ou les habitudes sociales en assurent l'observation ; seulement il y a le danger de nourrir par là la propre justice. C'est une grâce extérieure que la moralité de la loi, le Sabbat et tout le reste, soient observés, car le péché et le mépris de Dieu dégradent, endurcissent, et corrompent. Comme chrétien, je me réjouis d'avoir un jour, le jour du Seigneur, conquis sur le monde et la vieille création, pour moi enfant de Dieu. Je crois, et j'ai fait l'expérience, que nous pouvons tendre à être en Esprit dans le jour du Seigneur, non pas pour des visions, mais pour la bénédiction et la joie. Mais tout cela n'est point la Loi. Je n'accepte en aucune manière les sarcasmes de ceux qui ensevelissent, comme ils disent, ou abrogent le Sabbat. Je dis que si je me trouvais à bord d'un vaisseau, je pécherais positivement en ne le surveillant pas le jour du Sabbat, et en ne veillant pas à la sûreté de tous. D'un autre côté, je n'ai aucun doute que le chrétien doive penser aux autres, et, sauf dans des cas d'oeuvres de miséricorde et d'amour, qu'il ne doit pas se servir de voitures et choses pareilles le jour du Seigneur ; une règle facile pour nous diriger en tout cela, est de nous demander si c'est au nom du Seigneur Jésus que nous agissons (Col. 3:17) ; si oui, à la bonne heure ; si non, qu'on s'abstienne.

Il en est de même quant aux aliments. Ce n'est pas affaire de scrupule ; manger chaud ou froid est égal pour ma conscience ; mais je dis que les chrétiens doivent laisser, le jour du Seigneur, abondance de loisir à ceux qui les servent. D'autre part, au lieu de les placer sous la loi, je voudrais rendre mes enfants aussi heureux que possible le jour du Seigneur ; je voudrais qu'une pensée de bonheur se

rattachât pour eux à ce jour, mais d'un bonheur associé avec Dieu et non avec un vain plaisir ; j'en agirais de même, autant que cela dépendrait de moi, envers le pauvre fatigué par son travail. Je crois que le jour du Seigneur doit être un repos de bonheur, de bonheur avec Dieu, et non une servitude légale imposée par Lui. Je n'attends pas que le monde prenne garde à moi ; mais, en observant ce jour, j'agis pour moi-même. Les personnes sérieuses le respecteront, et la contrainte morale que la piété exerce toujours, opérera sur tous.

### **2.9 - le sabbat au début du christianisme**

Je n'entre pas dans l'histoire de cette question. J'ai recueilli bon nombre de faits et de témoignages à ce sujet, mais je ne les ai pas sous les yeux en ce moment. Il est certain toutefois que les premiers chrétiens ne confondirent jamais le jour du Seigneur avec le Sabbat. Ceux qui étaient d'origine juive les considéraient tous deux comme distincts, et leur entourage faisait de même. Justin Martyr (dans un passage bien connu de son dialogue avec Tryphon qui lui reproche d'abandonner le Sabbat) dit : Comment pouvons-nous garder le Sabbat, nous qui nous reposons du péché tous les jours de la semaine ? Si ma mémoire ne me trompe pas, Clément d'Alexandrie recommande de le mettre à part si possible. Ce dont je me souviens parfaitement, c'est qu'un concile d'Orléans, au sixième siècle ou au commencement du septième, reproche aux chrétiens de garder le Sabbat, et de ne pas charrier leur blé ou de ne pas voyager ce jour-là, et leur demande s'ils se sont faits Juifs. Or nous ne pouvons pas supposer qu'ils entendaient par là le dimanche ou jour du Seigneur. Graduellement, à mesure que le judaïsme disparaissait, le jour du Seigneur fut considéré comme prenant la place du Sabbat, mais jamais, je pense, comme un Sabbat légal, jusqu'à la réformation. On peut lire cette histoire ailleurs ; je n'ai pas la prétention de la donner, car je parle de mémoire. Mon but était d'examiner l'Écriture sur ce sujet, et cela en rapport avec la loi, ce qui est le point réellement important. La nature du christianisme en dépend. J'aurais sans cela laissé la controverse locale à ceux qui y sont engagés, mais la véritable nature du christianisme nous regarde tous.

### **2.10 - Pensée de Luther sur la loi et le sabbat**

Je n'accepte nullement tout ce qu'a dit Luther sur ce sujet. Je pense qu'il ne voyait pas la délivrance complète ; toutefois, ce qu'il a écrit montre clairement qu'il était bien entré dans le principe dont j'ai parlé : «Mais si tu veux parler de l'abolition de la loi, parles-en telle qu'elle est dans son usage et son office propres, et telle qu'elle est prise spirituellement, et comprenant toute la loi sans distinction aucune entre loi judiciaire, cérémonielle, et morale». «Or, Paul parle ici spécialement de l'abolition de la loi morale, ce qu'il faut soigneusement considérer». «Et ici, Paul ne parle pas de la loi cérémonielle seulement (comme nous l'avons remarqué auparavant plus longuement), mais de la loi tout entière, cérémonielle ou morale, qui pour un chrétien est totalement abrogée, car il y est mort : non que la loi soit entièrement ôtée, puisqu'elle demeure, vit et règne encore dans les méchants. Mais un homme pieux est mort à la loi, comme il est mort au péché, au diable, à la mort et à l'enfer : lesquels, toutefois, demeurent encore, comme aussi le monde et tous les méchants demeurent encore en eux. Quand donc le papiste comprend que la loi cérémonielle seulement est abolie, toi, comprends que Paul et chaque chrétien sont morts à la loi, et que pourtant toute la loi demeure encore : ainsi que, par exemple, Christ ressuscitant d'entre les morts est délivré du tombeau, et néanmoins le tombeau demeure encore». Ensuite il s'étend là-dessus. «C'est pourquoi ces paroles : je suis mort à la loi, sont très expressives, car il ne dit pas : Je suis délivré de la loi pour un temps, ou bien j'ai seigneurie sur la loi : mais, simplement, je suis mort à la loi, c'est-à-dire, je n'ai rien à faire avec la loi... Or, mourir à la loi, ce n'est point être lié à la loi, mais être délivré de la loi et ne pas la connaître. C'est pourquoi, que celui qui veut vivre pour Dieu, tâche d'être trouvé hors de la loi et sorte du tombeau avec Christ».

Il est parfaitement vrai que le grand objet de Luther était la justification par la foi. Mais, en poursuivant cet objet, il arrive au fait que nous sommes entièrement morts à la loi, que nous ne sommes point liés avec elle, que nous ne la connaissons pas. Il pensait que l'on pouvait revenir sous elle, parce qu'il le faisait lui-même. Moi, je ne le pense pas ; mais ceci est une autre question. Il considère l'homme, le chrétien, comme en Christ, entièrement en dehors de la loi autant que Christ est maintenant en dehors de son tombeau, et autant dégagé de dessous la loi que Christ l'est maintenant : «Avec cette foi tu t'élèveras au-dessus et au delà de la loi, jusqu'à ce ciel de la grâce où il n'y a pas de loi, ni de péché. Et quoique la loi et le péché demeurent encore, toutefois ils n'appartiennent en rien à ton être, car tu es mort à la loi et au péché». «Or, si nous sommes morts à la loi, la loi n'a donc pas de pouvoir sur nous, tout comme elle n'en a point sur Christ qui nous a délivrés de la loi, afin que nous vivions pour Dieu». Il n'est pas complètement exact de dire que Luther a continuellement la justification dans son esprit. Il considère les croyants comme entièrement délivrés de la loi, parce qu'elle était mort et condamnation, et qu'ils ne pouvaient être justifiés s'ils étaient sous elle dans une mesure quelconque, à cause même de son caractère obligatoire. Il dit que la seule chose que Dieu demande de vous est ceci, que vous croyiez en Christ qu'il a envoyé ; et qu'ainsi nous sommes rendus parfaits : «Mais si vous voulez ajouter des lois, alors tenez pour sûr que toutes les lois sont comprises dans ce commandement : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Efforcez-vous de garder ce commandement, lequel étant gardé, vous avez accompli toute la loi».

J'ai tiré ces citations de son commentaire, bien connu, sur l'épître aux Galates.

### **La vraie grâce de Dieu dans laquelle vous êtes 1 Pierre 5:12 par DARBY**

Dieu nous est révélé comme le «Dieu de toute grâce» ; et la position qui nous est faite est celle où nous «goûtons que le Seigneur est bon» (ou : plein de grâce). Combien il nous est souvent difficile de croire que le Seigneur est bon ! Le sentiment naturel de nos coeurs est celui-ci : «Je sais que tu es un homme sévère» ; il y a en chacun de nous une incompréhension absolue de la grâce de Dieu.

Quelques-uns pensent que le mot grâce implique que Dieu passe par-dessus le péché ; mais tel n'est pas le cas ; la grâce suppose que le péché est une chose si abominable que Dieu ne peut pas le supporter : s'il était au pouvoir de l'homme, après avoir fait le mal, de redresser ses voies et de corriger sa propre nature de manière à pouvoir se tenir devant Dieu, il n'y aurait nul besoin de grâce. Le fait même que le Seigneur agit en grâce démontre que le péché est une chose si affreuse que l'état de l'homme est absolument ruiné et sans espoir puisqu'il est un pécheur, et que rien sinon la libre grâce ne pourra répondre à son besoin.

Nous devons apprendre ce que Dieu est pour nous, et cela non au moyen de nos propres pensées, mais par la révélation qu'Il nous a donnée de Lui-même, c'est-à-dire «le Dieu de toute grâce». Du moment où je comprends que je suis un homme pécheur, et que le Seigneur est venu à moi parce qu'Il connaissait l'étendue et l'horreur de mon péché, je comprends aussi ce que c'est que la grâce. La foi me montre que Dieu est plus grand que mon péché, et non pas que mon péché est plus grand que Dieu... Le Seigneur que j'ai connu laissant sa vie pour moi, est le même Seigneur avec lequel j'ai à faire tous les jours de ma vie, et toute sa manière d'agir envers moi repose sur les mêmes principes de grâce. Le grand secret pour croître, c'est de regarder au Seigneur comme au Dieu de grâce. Combien il est précieux et encourageant de savoir qu'à tout moment Jésus éprouve à mon égard et exerce envers moi le même amour que lorsqu'Il est mort pour moi sur la croix.

C'est là une vérité que nous devrions réaliser dans toutes les circonstances les plus ordinaires de la vie. Supposez, par exemple, que j'aie un défaut de caractère qui me paraisse difficile à corriger ; si je m'adresse à Jésus comme à mon Ami, Il me fournit la puissance dont j'ai besoin pour le faire. La foi devrait être ainsi constamment en exercice contre les tentations et non pas simplement mes

propres efforts qui ne seront jamais suffisants. La source de la véritable force, c'est le sentiment que le Seigneur est plein de grâce. L'homme naturel ne veut jamais reconnaître Christ comme la seule source de force et de bénédictions. Si ma communion avec le Seigneur est interrompue, mon coeur naturel dira toujours : «Il faut que je corrige ce qui a causé cet état, avant de pouvoir venir à Christ». Mais Il est plein de grâce ; et sachant cela, la seule chose que nous ayons à faire, c'est de retourner à Lui, aussitôt, tels que nous sommes, puis alors de nous humilier profondément devant Lui. Ce n'est qu'en Lui que nous trouverons et de Lui que nous recevrons ce qui peut restaurer nos âmes. L'humilité en Sa présence est la seule véritable humilité. Si dans Sa présence nous reconnaissons être exactement ce que que nous sommes, nous découvrons qu'Il ne manifeste à notre égard que de la grâce et rien d'autre...

C'est Jésus qui donne un repos durable à nos âmes, ce n'est pas notre opinion personnelle sur nous-mêmes. La foi ne considère jamais ce qui est en nous-mêmes comme le fondement du repos ; elle reçoit, aime et craint la révélation de Dieu et les pensées de Dieu à l'égard de Jésus en qui se trouve Son repos. Si Jésus a du prix pour nos âmes, si nos yeux et nos coeurs sont occupés de Lui, la vanité et le péché qui nous entourent n'auront pas de prise sur nous ; et ce sera aussi là notre force contre le péché et la corruption de nos propres coeurs. Tout ce que je vois en moi en dehors de Lui est péché ; mais ce qui me rendra humble, ce n'est pas de penser à mes propres péchés, à ma mauvaise nature, et d'en être occupé, c'est au contraire de penser au Seigneur Jésus, de méditer sur l'excellence de sa Personne. Il est bon d'en avoir fini avec nous-mêmes et de n'avoir à faire qu'à Jésus. Nous avons le droit de nous oublier nous-mêmes, nous avons le droit d'oublier nos péchés, nous avons le droit de tout oublier sauf Jésus.

Rien n'est plus difficile pour nos coeurs que de demeurer dans le sentiment de la grâce, de rester pratiquement conscients que nous ne sommes pas sous la loi, mais sous la grâce ; c'est par la grâce que le coeur est «affermi», mais rien n'est plus difficile pour nous que de comprendre réellement la plénitude de la grâce, cette «grâce de Dieu dans laquelle nous sommes», et de marcher dans la puissance qui en découle.

Ce n'est que dans la présence de Dieu que nous pouvons la connaître et c'est notre privilège de nous trouver là. Dès que nous nous éloignons de la présence de Dieu, nos propres pensées sont toujours à l'oeuvre au-dedans de nous, et nos propres pensées ne peuvent jamais atteindre les pensées de Dieu à notre égard, la «grâce de Dieu».

Si je pensais avoir le moindre droit à quelque chose, ce ne serait pas la pure et libre grâce, cela ne pourrait être la «grâce de Dieu»... Ce n'est que dans la communion avec Lui que nous sommes capables de mesurer toutes choses en rapport avec Sa grâce... Lorsque nous demeurons dans le sentiment de la présence de Dieu, il est impossible que quoi que ce soit nous trouble — fût-ce même l'état de l'Église — car nous comptons sur Dieu, et toutes choses se trouvent alors pour nous dans une sphère où s'exerce Sa grâce.

La vraie source de notre force comme chrétiens c'est d'avoir des pensées très simples au sujet de la grâce ; et le secret de toute sainteté, paix et tranquillité d'esprit, c'est de demeurer dans le sentiment de la grâce, en la présence de Dieu.

La «grâce de Dieu» est si illimitée, si complète, si parfaite, que si nous nous éloignons pour un moment de la présence de Dieu, nous ne pouvons en avoir une juste appréciation, nous n'avons pas de force pour la saisir ; et si nous cherchons à la connaître hors de Sa présence, nous ne pouvons que la changer en licence. Demandons-nous simplement ce que c'est que la grâce ? elle n'a ni bornes, ni limites. Quels que nous puissions être (et nous ne pouvons être pires que nous sommes) en dépit de tout, Dieu est AMOUR à notre égard. Ni notre joie, ni notre paix ne dépendent de ce que nous sommes pour Dieu, mais de qu'Il est pour nous, et c'est la grâce.

La grâce est la précieuse révélation que, par le moyen de Jésus, tout le péché et tout le mal qui est en nous a été ôté. Un seul péché est plus affreux aux yeux de Dieu qu'un millier de péchés ne le sont à nos yeux ; et cependant, malgré une connaissance parfaite de ce que nous sommes, tout ce que Dieu se plaît à être à notre égard, c'est AMOUR.

Au chapitre 7 de l'épître aux Romains nous est décrit l'état d'une âme vivifiée, mais dont tous les raisonnements se concentrent en elle-même... Elle ne connaît pas la grâce, le simple fait que, quel que soit son état, DIEU EST AMOUR, et rien qu'amour à notre égard. Au lieu de regarder à Dieu, il n'est question que de «moi», «moi», «moi». La foi regarde à Dieu, tel qu'Il s'est révélé Lui-même en grâce. Est-ce moi, est-ce mon état qui est l'objet de la foi ? Non, la foi ne prend jamais pour objet ce qu'il y a dans mon coeur, mais la révélation que Dieu fait de Lui-même en grâce.

La grâce se rapporte à ce que Dieu est et non à ce que nous sommes, excepté en ce que l'étendue de nos péchés ne fait que magnifier l'immensité de la «grâce de Dieu». Nous devons aussi nous rappeler que la grâce a pour objet et pour effet indispensable d'amener nos âmes dans la communion avec Dieu — de nous sanctifier en nous apprenant à connaître Dieu et à l'aimer ; la connaissance de la grâce est donc la véritable source de la sanctification.

Le triomphe de la grâce apparaît en ceci : c'est que lorsque l'inimitié de l'homme avait rejeté Jésus de la terre, l'amour de Dieu introduisit le salut par cet acte même — Il vint expier le péché de ceux qui L'avaient rejeté. En regard du développement le plus complet du péché de l'homme, la foi voit le déploiement le plus complet de la grâce de Dieu. Si j'ai le plus léger doute, la moindre hésitation au sujet de l'amour de Dieu, je me suis éloigné de la grâce. Je dirai alors : «je suis malheureux parce que je ne suis pas ce que je voudrais être» : là n'est pas la question. La vraie question est celle-ci : Dieu est-Il ce que nous voudrions qu'Il soit, Jésus est-Il tout ce que nous pouvons désirer ? Si la conscience de ce que nous sommes, de ce que nous trouvons en nous-mêmes, a un autre résultat que d'accroître notre adoration pour ce que Dieu est, même en nous humiliant, nous sommes hors du terrain de la pure grâce... Y a-t-il du mécontentement et de la méfiance dans votre esprit ? Voyez si la raison n'en serait pas que vous dites encore «moi», «moi», et que vous perdez de vue la grâce de Dieu.

Il vaut mieux être occupé, de ce que Dieu est, que de ce que nous sommes. Si nous regardons à nous-mêmes, c'est une preuve d'orgueil ; c'est que nous n'avons pas réellement conscience que nous ne sommes bons à rien. Jusqu'à ce que nous ayons compris cela, nous ne pouvons détourner tout à fait nos regards de nous-mêmes et les porter sur Dieu. En regardant à Christ, c'est notre privilège de nous oublier nous-mêmes. La vraie humilité ne consiste pas tellement à penser du mal de nous-mêmes qu'à n'y pas penser du tout. Je suis trop mauvais pour mériter qu'on pense à moi. Ce dont j'ai besoin, c'est de m'oublier moi-même et de regarder à Dieu qui est digne de toutes mes pensées. Le résultat en sera nécessairement de nous rendre humbles à l'égard de nous-mêmes.

Bien-aimés, si nous pouvons dire comme en Rom. 7 : «Je sais qu'en moi, c'est-à-dire en ma chair, il n'habite point de bien», cela suffit en ce qui nous concerne nous-mêmes ; dirigeons alors nos pensées vers Celui qui a eu à notre égard «des pensées de paix et non de mal», longtemps avant que nous ayons pensé quoi que ce soit de nous-mêmes. Considérons Ses pensées de grâce à notre égard, et retenons cette parole de la foi : «Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ?»

## LIBERTÉ CHRÉTIENNE selon Romains 5 à 8 par Gibert André

### **Bibliquest**

D'après une étude sur Romains 8

Les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest ; ME 1991 p. 39-43

### **Table des matières**

- 1 - Délivrance de la culpabilité du péché ou des péchés : la justification
- 2 - Affranchissement de la puissance du péché : la liberté chrétienne
- 3 - Romains 7 et la réponse de Romains 8

#### **1 - Délivrance de la culpabilité du péché ou des péchés : la justification**

Dans l'Épître aux Romains, l'Esprit de Dieu pose les bases du christianisme en présentant l'évangile, la puissance de Dieu. La justice de Dieu y est révélée sur le principe de la foi pour la foi (Rom. 1:16, 17). Dieu révèle son propos à Lui ; que de fois nous sommes portés, au cours de cette épître, à considérer le propos de Dieu et ensuite son accomplissement en Christ, de sorte que nous voyons Celui qui est mort pour nos fautes et qui a été ressuscité pour notre justification. Nous retrouvons le propos de Dieu en Romains 8:30 ; justifiés, c'est une chose faite ; glorifiés, c'est une chose faite. Un nouveau converti est justifié et déjà glorifié en Christ. Dieu le voit en Christ et tel que Christ est ; tel est, du côté de Dieu, le «maintenant» de la justice de Dieu. Donc, la position du croyant aux yeux de Dieu est inaltérable, indestructible, parfaitement assurée ; c'est la position de Christ lui-même ; pour Dieu, le croyant est en Christ. Mais le croyant est invité à s'approprier ce que Dieu dit ; et c'est alors, pour nous, une question de foi. Il s'agit pratiquement de nous emparer de ces choses. Comment ? La foi est inséparable de l'objet qui est devant elle, et l'Objet, c'est Christ. Nous étions coupables, sous le poids de nos péchés, mais la croix du Christ nous a amenés à Dieu. Nous avions besoin de pardon, or nous sommes justifiés sur le principe de la foi et nous nous glorifions en Dieu lui-même (Rom. 5:11). Tout cela se lie à la justification des péchés. Outre tout cela, dans la deuxième partie du chapitre 5 est rappelée la question de la source des péchés, de l'origine de ces actes coupables qui doivent être pardonnés, c'est-à-dire le péché attaché à nous-mêmes et à toute créature humaine selon la descendance d'Adam. Alors nous apprenons que ce péché, qui ne peut être pardonné, a été expié par Celui qui a été fait péché pour nous afin que nous devenions justice de Dieu en Lui. À quoi tendent toutes les expériences que le chrétien fait ? À le mettre entièrement de côté pour être occupé uniquement de Christ, à se juger comme Dieu l'a jugé pour s'occuper uniquement de Dieu. Voilà la vie chrétienne. Nous étions coupables de nos fautes et de nos péchés, qui dans l'âme réveillée pèsent sur la conscience et l'amènent à se tourner vers le Dieu de grâce. La première chose dont l'âme a besoin, c'est du pardon ; voilà pourquoi le premier enseignement est : «nous sommes justifiés de nos péchés sur le principe de la foi» ; la conséquence c'est que nous avons la paix avec Dieu. On se glorifie en Dieu lui-même, Dieu devenant la gloire du croyant : c'est la première partie du chapitre 5 de l'Épître aux Romains.

Dans la deuxième partie est considérée la question de la source des péchés. Le péché est attaché depuis Adam à toute créature humaine ; nous ne pouvons pas nous arracher à cette nature pécheresse, mais Christ a été fait péché pour nous (2 Cor. 5:21). Il en a porté la condamnation et il est entré dans la mort pour nous. Ceux qui sont en Christ, qui appartiennent à une nouvelle création, sont alors justifiés du péché : l'a justice de Christ est une justification de vie. Ainsi, par la grâce de Dieu et en vertu de l'oeuvre de Christ, la justice de Dieu se manifeste en nous, nous délivrant à la fois de la culpabilité de nos péchés et du péché. Le croyant est propre pour la présence de Dieu, propre pour le ciel : le nouveau converti comme le chrétien le plus âgé sont à la même place devant Dieu.

#### **2 - Affranchissement de la puissance du péché : la liberté chrétienne**

Mais il faut encore vivre ici-bas, vivre au milieu d'un monde où le péché règne, dans un corps qui appartient à l'ancienne création, un corps auquel le péché demeure attaché par la chair (Rom. 6:12). Il s'agit donc pour nous d'être affranchis, non plus de la culpabilité du péché, mais de la puissance du péché, pour vivre comme des justes. Voilà ce qui fait l'objet de l'enseignement d'une grande partie de cette épître. Il ne s'agit pas de prendre la grâce à la légère ; et même l'ennemi est prompt à nous dire : «Puisque la grâce abonde... continuez de pécher afin que la grâce surabonde». Ou encore : «Vous pouvez pécher puisque vous n'êtes plus sous la loi mais sous la grâce». C'est une chose extrêmement sérieuse d'être appelés à vivre en chrétiens ici-bas. Christ a placé notre vieille nature dans la mort, nous sommes soustraits à la domination du péché par notre mort avec Christ, nous sommes exhortés à «marcher en nouveauté de vie». Et comment choisirions-nous de vivre dans le péché ? Puisque nous sommes libres, «affranchis du péché», nous sommes appelés à «vivre en hommes libres». Allons-nous choisir le péché ? Nous souvenons-nous que Christ est mort pour cela ? Nous vivions de ces choses autrefois, mais maintenant marchons comme des hommes libres. Et si même il y a la loi de Dieu, nous avons été déliés de la loi (Rom. 7:6), nous ne pouvons marcher que dans cette liberté précieuse qui est dans le Christ Jésus. Entre les mains du croyant est la clé de la liberté chrétienne. Merveilleuse liberté du «maintenant» de la justice de Dieu (Rom. 8:1) ; morts, mais rendus vivants à Dieu.

Lorsque l'âme a compris cela, c'est un très grand progrès ; il ne reste plus qu'une chose à faire : «servir». Et l'on s'en va en chantant ! Halte ! jeunes gens, amis chrétiens, ne vous étonnez pas si, même après avoir cru ces choses, vous vous trouvez subitement arrêtés dans votre élan : Ah ! je me croyais affranchi de la puissance du péché. Et voilà que je trouve encore en moi des choses humiliantes, des choses qui me font baisser la tête ; ce péché auquel je croyais avoir échappé est là en moi, bien vivant et toujours dans son caractère d'«inimitié contre Dieu». C'est une terrible découverte, mais elle est salutaire, et ce sont les expériences des derniers paragraphes du chapitre 7.

C'est une terrible lutte ! La loi divine est là et elle n'abolit pas le péché ; elle lui demanderait plutôt des comptes. La conscience se trouve réveillée à ce sentiment douloureux : je ne peux pas arracher cette vieille nature qui est en moi. Dès maintenant, nous pouvons être affranchis de la puissance du péché, mais non pas de la présence du péché.

#### **3 - Romains 7 et la réponse de Romains 8**

Le chapitre 7 nous montre la lutte de quelqu'un qui croyait n'avoir plus rien à faire avec le péché : c'est quelqu'un qui s'occupe de lui-même, de son état intérieur, mais qui s'en occupe seul. Et le voilà qui constate : je me croyais libre, mais j'ai encore mes chaînes — terrible mais nécessaire découverte. Mais pourtant, peut-il dire, je possède quelque chose qui est différent de cette vieille nature, j'ai une volonté nouvelle, j'ai un entendement qui me fait aimer la loi de Dieu : c'est donc un homme renouvelé, c'est quelqu'un dont les péchés ont été pardonnés, mais quelqu'un qui ne jouit pas de la paix que cela doit apporter. Et pourquoi ? Parce qu'il ne regarde qu'à lui-même ; bien que converti, et, aux yeux de Dieu, justifié et glorifié, il parle comme étant dans la chair, et par lui-même, il essaie de la mater par ses propres forces, seul avec ses propres ressources, c'est-à-dire avec rien. Alors, il ne faut pas s'étonner s'il n'y arrive pas. Ce sont des expériences douloureuses mais nécessaires. Romains 7:19, qu'est-ce que cela veut dire ? Que même s'il a saisi les enseignements du chapitre 6, sa foi ne les réalise pas, car il s'est détourné de Christ et s'est occupé de lui-même ; et il se trouve là, sans Christ, sans Esprit, jusqu'au moment où sa foi se réveille. Le même Sauveur en qui il a la vie se présente à lui comme Celui en

qui il a la victoire. Il saisit maintenant quelle est sa position en Christ et voilà la délivrance : il saisit que son nouveau «moi», c'est Christ lui-même. «Ma justice» ? c'est Christ ; «ma vie» ? c'est Christ. Quelle chose ! Il n'est pas plus en Christ qu'il ne l'était auparavant, mais il saisit que sa part est en Christ, et alors suit le verset 1 du chapitre 8. C'est une position qui nous est faite par la justice de Dieu. Qui est-ce qui en rend témoignage ? C'est l'Esprit. Ainsi, j'apprends qu'il y a une puissance supérieure à celle du péché : la loi de l'Esprit de vie ; et quant à ce péché dans la chair que j'essayais vainement de combattre, il a été condamné dans la personne de Celui qui, étant le Fils de Dieu, sans péché, est venu en ressemblance de chair de péché. La juste exigence de la loi peut être accomplie en ceux qui marchent, non pas selon la chair (comme au chap. 7), mais selon l'Esprit, dans la puissance de l'Esprit. Donc,

- il n'y a pas de condamnation
- la loi de l'Esprit de vie m'a affranchi
- le péché dans la chair a été condamné
- le croyant est dans l'Esprit ; cet Esprit opère dans l'esprit même du croyant, lui donnant la liberté de fils devant Dieu ; Il lui apporte son témoignage ; Il entre dans toutes nos circonstances
- Dieu est pour le croyant (troisième partie du chap. 8).

### **LA LOI DE LA LIBERTÉ — Jacques 1:25 ; 2:1-13 par André Gibert**

#### **Bibliquest**

Les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest ; ME 1974 p. 57-61

#### **Table des matières**

- 1 - La loi de la liberté
- 2 - La loi royale
- 3 - La loi de Moïse
- 4 - Le chrétien et la violation des diverses lois
- 5 - Retrouver la communion quand la loi de liberté a été violée
- 6 - Tribunal de Christ
- 7 - Montrer la miséricorde

#### **1 - La loi de la liberté**

Les exhortations de Jacques, et spécialement celle du début du chapitre 2 — ne pas faire acception de personnes — s'adressent à des «frères» professant une même foi, «la foi de notre seigneur Jésus Christ, seigneur de gloire». Il leur parle comme à des enfants de Dieu, engendrés selon la propre volonté du Père (1:18). Ils possèdent ainsi une nouvelle nature, divine, laquelle trouve son plaisir à accomplir ce que désire leur Père. Ils ont été délivrés de toute servitude pour être soumis à la loi de la liberté, la «loi parfaite» dont les instruit l'Écriture. Cette loi répond aux aspirations mêmes de la nouvelle nature, qui aime le bien et qui est capable de l'accomplir. Ce sont des hommes libres, appelés à parler et à agir désormais «comme devant être jugés par la loi de la liberté» (2:12). Leur modèle est la vie sur la terre de Celui qui a pleinement accompli cette loi et qui est maintenant dans la gloire comme Seigneur.

#### **2 - La loi royale**

La loi de la liberté est, pourrait-on dire, la transposition à leur égard de la loi royale, elle-même expression de la volonté du Dieu souverain, une volonté d'amour : «Tu aimeras Dieu», et «tu aimeras ton prochain». Elle domine tout, de toute la majesté du «Roi de ceux qui règnent». Elle est la loi de ce royaume qui «est justice, paix et joie dans l'Esprit saint» (Rom. 14:17), qu'il a promis à ceux qui l'aiment (Jacq. 2:5).

#### **3 - La loi de Moïse**

La loi de Sinaï, ou de Moïse, en était bien aussi une transposition, puisqu'elle se résume dans ces deux commandements d'aimer Dieu et d'aimer son prochain, mais une transposition à l'égard de l'homme en Adam, qu'elle démontre incapable d'observer cette loi royale. La loi de Moïse ne peut être accomplie sans l'amour, mais elle ne le donne pas, et elle met en évidence qu'elle ne le trouve pas dans l'homme. Il n'y en a pas dans notre cœur naturel (Rom. 8:7 ; Tite 3:3). Elle est sainte et bonne (Rom. 7:12), mais elle ne fournit aucune ressource au pécheur. Elle le condamne, et ne laisse échapper à sa rigueur aucun manquement, déclarant coupable sur tous les points quiconque l'a transgressée sur un seul. Qui l'a méprisée «meurt sans miséricorde» (Héb. 10:28).

«Faire acception de personnes» est l'une de ces transgressions ouvertes que la loi de Sinaï condamne sans miséricorde, et elle en est la plus caractéristique. C'est «commettre le péché», braver la volonté expresse de Dieu qui commande d'aimer.

#### **4 - Le chrétien et la violation des diverses lois**

Est-ce moins un péché quand c'est un chrétien qui agit ainsi ? Au contraire. Le manquement n'en est que plus grave, parce qu'il est le fait de quelqu'un qui, objet de miséricorde, agit vis-à-vis des autres contre la miséricorde, tel l'esclave de Matt. 18:23-35. La miséricorde l'a fait échapper à la condamnation de la loi de Sinaï, il peut se prévaloir de ne plus être sous cette loi, mais alors il rencontre la loi de la liberté. Est-elle moins exigeante ? Elle l'est davantage ; elle fait apparaître le péché plus odieux encore. Le croyant a été libéré de la loi et du péché pour servir Dieu en nouveauté d'esprit et non en vieillesse de lettre, et le voilà qui agit selon la chair, selon le monde, il juge selon l'esprit du siècle au lieu que la foi opère par l'amour ! Il a violé la loi royale, la loi de la liberté, celle du Christ (Gal. 6:2). Au lieu d'aimer Dieu et d'aimer son prochain comme il en avait été rendu capable, parce qu'il avait été aimé (1 Jean 4:19-21), il a méprisé la grâce qui l'avait pardonné. Faire acception de personnes, a-t-on dit, est un affront à la foi de notre seigneur Jésus Christ, seigneur de gloire, c'est le renier en pratique pour se courber devant ce qui est haut estimé parmi les hommes mais en abomination devant Dieu (v. 2, 3 ; Luc 16:15).

C'est ainsi que nous juge la loi de la liberté. Elle est sans miséricorde pour le vieil homme : la liberté selon Dieu ne peut admettre la liberté pour la chair (Gal. 5:13, 17). En péchant nous péchons contre la nouvelle nature et contre Celui qui nous l'a donnée afin que nous goûtions le bonheur de Le servir. Par l'Esprit que nous avons reçu, et la Parole par laquelle est nourrie la vie que nous tenons d'elle, nous avons le pouvoir et le devoir de discerner le mal et de le juger, de tenir la chair à sa place et de mortifier nos membres qui sont sur la terre. En vain voudrions-nous nous excuser : Mais c'est ma vieille nature, je ne puis l'empêcher ! La loi de la liberté nous dit : Tu n'as pas agi en homme libre, mais en esclave du péché, tu as forfait à ta condition !

Notre qualité d'homme libre n'est pas remise en question, si du moins il s'agit de vrais croyants et non de professants sans vie, mais nous l'avons aliénée nous-mêmes, il faut que nous le sentions afin de nous dégager du filet et ne pas retomber définitivement en esclavage. Et, en vérité, sans la grâce qui nous a sauvés, sans Jésus qui intercède pour nous, sans son office d'avocat, bref, sans la miséricorde divine, où irions-nous ?

### **5 - Retrouver la communion quand la loi de liberté a été violée**

Devant la loi de la liberté qui nous juge, la conscience est reprise. J'ai manqué de miséricorde ; cette loi, comme celle de Sinaï et bien plus encore, me juge sans miséricorde ! Essayer d'apaiser la conscience par l'indifférence aboutira à l'endurcir et la cautériser, et l'on s'éloignera toujours plus de Dieu, devenant insensible à son amour. Mais laisser la tristesse selon Dieu opérer une repentance à salut (2 Cor. 7:10) nous fera rencontrer la miséricorde divine, toujours prête pour celui qui reconnaît n'en mériter aucune. Elle «se glorifie vis-à-vis du jugement», alors que nous avons à le craindre. Non qu'elle agisse en opposition avec le jugement, mais elle se le subordonne, pour ainsi dire, employant «son oeuvre étrange» pour le bien des objets de la miséricorde, même quand ils en ont coupablement manqué. Pour amener son enfant à juger et confesser son péché, Dieu agit sur la base des mérites infinis de «Jésus Christ le juste... la propitiation pour nos péchés» (1 Jean 2:1, 2), mais il exerce son gouvernement, en discipline paternelle, selon qu'il en est besoin, afin que son enfant ne soit pas châtié avec le monde. Il veut que, purifié et restauré, ayant retrouvé la communion perdue, il puisse à nouveau exercer la miséricorde comme il en a le privilège comme enfant de Dieu. Quelle grâce qu'il en soit ainsi ! Et même si le gouvernement devait aller très loin, jusqu'à la mort du corps, comme il pourrait aller — mais comment le dire sans trembler ? — jusqu'à la réprobation du serviteur infidèle (1 Cor. 9:27) et au reniement du timide devant les anges de Dieu (Apoc. 21:8), la miséricorde l'emportera toujours, glorifiant le Père des miséricordes dans ses voies envers les siens.

### **6 - Tribunal de Christ**

Au tribunal de Christ tout sera manifesté à la lumière de cette loi de la liberté. Chacun recevra les choses accomplies dans le corps, soit bien soit mal, selon ce qu'il aura fait (2 Cor. 5:10). Qu'aurons-nous à produire lors de ce déploiement ? Nous ne pourrions qu'être remplis du souvenir de cette miséricorde et Lui la produira dans tout l'éclat de ce qu'elle aura opéré ici-bas pour nous et en nous.

### **7 - Montrer la miséricorde**

Que ce soit comme des objets de cette miséricorde que nous parlions et agissions dans cette vie terrestre. Que nos regards ne se détournent pas de notre Seigneur Jésus Christ, et que notre foi en Lui soit prouvée par des oeuvres. Montrons-nous miséricordieux comme notre Père céleste est miséricordieux, accomplissant ainsi la loi royale en tant que libérés pour être soumis à la loi de la liberté. N'est-ce pas là refléter le Seigneur de gloire ?

## **GRÂCE ET RESPONSABILITÉ par André Gibert**

### **Bibliquest**

Les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest ; ME 1974 p. 309

### **Table des matières**

- 1 - Le principe de responsabilité
- 2 - Responsabilité d'Adam innocent
- 3 - Responsabilité de la créature, du pécheur
- 4 - Responsabilité de l'enfant de Dieu
  - 4.1 - Responsabilité de manifester Christ
  - 4.2 - Faire face à la responsabilité en se rejetant sur Christ
  - 4.3 - Responsabilité d'avoir une activité positive
  - 4.4 - Rôle de la grâce
  - 4.5 - Gouvernement et discipline de Dieu
  - 4.6 - Tribunal de Christ
  - 4.7 - Les immenses richesses de la grâce

### **1 - Le principe de responsabilité**

Être responsable revient à devoir rendre compte de ses actes et en supporter les conséquences. Le mot de responsabilité ne se trouve pas dans la Parole ni celui de responsable, mais la chose y est d'un bout à l'autre. Peut-être, tout en employant le mot, ne se fait-on pas toujours une idée suffisante de la chose, et des âmes se trouvent par là portées tantôt à une indifférence coupable, tantôt au contraire à un tourment injustifié. Ce que la Parole de Dieu nous montre c'est que tout homme, étant une créature de Dieu, est tenu de se conduire d'une manière qui convienne à la condition dans laquelle il se trouve devant Lui, à qui il doit rendre compte (Rom. 14:12). Mais il s'en faut que cette condition soit la même pour tous.

### **2 - Responsabilité d'Adam innocent**

L'homme tel que Dieu l'avait créé était innocent, mais il pouvait tomber dans le péché. Il ne l'a que trop montré. Il était responsable de maintenir sa position en obéissant à son Créateur. Il a mangé de l'arbre de la connaissance du mal et il est tombé, rompant les relations qu'il avait avec Dieu en Éden, lesquelles ne se retrouveront jamais.

### **3 - Responsabilité de la créature, du pécheur**

Il est désormais pécheur, assujéti à la mort et au jugement qui la suit. Il a acquis, par la chute, la connaissance du bien et du mal, mais sa volonté pervertie le pousse à accomplir le mal, même s'il se berce de l'illusion de faire le bien. Personne, de toute la descendance d'Adam, ne peut échapper par soi-même à cette condition, ni recouvrer l'innocence perdue. Le principe divin est bien que la vie éternelle est promise à celui qui persévère dans les bonnes oeuvres, et que la colère vient sur le disputeur et le désobéissant (Rom. 2:6-12) ; mais le fait est qu'«il n'y a point de juste», personne qui exerce la bonté, «tous ont péché» (Rom. 3:9-23). La responsabilité de la créature est toujours là, les hommes seront jugés selon leurs oeuvres et dans les secrets de leurs coeurs (Eccl. 12:14 ; Rom. 2:16 ; Apoc. 20:12), mais aucun d'eux ne peut faire face à cette responsabilité. En vain dirait-on : Mais s'ils sont incapables ils ne sont pas responsables ! Funeste confusion. On est responsable non selon ses possibilités ou ses capacités, mais selon la position où l'on se trouve. Quelqu'un qui a emprunté un million et qui l'a dilapidé le doit toujours, même s'il n'a plus un centime, a-t-on dit. Il ne peut être dégagé de sa dette que par un autre, soit le créancier s'il l'annule, soit un bienfaiteur qui la paie. L'homme est ruiné ; il s'est éloigné lui-même de son Créateur, il est déchu de sa position originelle et il ne peut la reprendre. Cela ne lui est pas demandé, et ne peut l'être, ce n'est pas en cela qu'il est responsable, c'est là un fait acquis sur lequel il ne dépend plus de lui de revenir ; mais sa responsabilité de créature demeure, et, hélas, elle a affaire à une volonté qui ne peut se soumettre à Dieu (Rom. 8:7). En vain l'homme religieux multiplie-t-il ses efforts, ceux-ci n'accomplissent pas la volonté de Dieu et n'atteignent ni à sa justice ni à sa gloire. Bien plus encore, ils témoignent que la bonté de Dieu, qui pousse à la repentance, est méprisée. Sans loi ou sous la loi, athées, impies ou religieux, tous méconnaissent la grâce qui seule pourvoirait à leur état. Ils sont perdus. Tels nous étions tous.

Pour changer de condition il faut accepter, par la foi, cette inexorable vérité qui nous laisse sans espoir, hormis en la grâce de Dieu. Ceux-là seuls qui reconnaissent leur état de perdition, leur conscience étant éclairée soit par le témoignage de Dieu dans la création soit par la Parole de Dieu, naissent de nouveau. Ils se trouvent ainsi dans une relation avec Lui toute différente de celle d'Adam. Leur salut ne pouvait venir d'eux-mêmes, ils vient de Dieu, qui a promis puis donné un Sauveur, son propre Fils. Non seulement leurs actes, tous entachés de péché, ont reçu leur jugement en Christ leur substitut, mais leur nature même a été condamnée et jugée à la croix. Christ s'est chargé de notre condition, il a assumé toute notre responsabilité d'enfants d'Adam, des pécheurs, et y a mis fin par sa mort. La dette ne pouvait être annulée sans être payée, la justice de Dieu l'exigeait, et son amour envers les hommes l'a payée au prix du sacrifice de Jésus Christ. Voilà ce que le croyant reconnaît avec adoration.

#### **4 - Responsabilité de l'enfant de Dieu**

Il y a eu des croyants sous toutes les dispensations, car la bonté de Dieu a agi en toutes. Mais quand Jésus est venu, il a apporté la grâce en plénitude, aussi bien que la vérité : aussi, dans le christianisme, nous connaissons Dieu comme Père et le Saint Esprit nous révèle que Dieu nous voit en Christ, mort pour nos fautes, ressuscité pour notre justification, maintenant glorifié à la droite de Dieu. Et «si quelqu'un est en Christ, c'est une nouvelle création» (2 Cor. 5:17). Le croyant n'a plus à craindre le jugement, il a la vie éternelle. Christ vit en lui. Rien ne peut faire qu'il cesse d'être enfant de Dieu. Il n'a plus la responsabilité d'un pécheur, Christ l'en a entièrement déchargé.

Mais il a celle d'un enfant de Dieu.

Et cette responsabilité est aussi durable, aussi inchangeable, que l'est sa qualité d'enfant de Dieu.

##### **4.1 - Responsabilité de manifester Christ**

Ne nous laissons pas de répéter, un chrétien est quelqu'un qui est en Christ, et «comme Il est, lui, nous sommes, nous aussi, dans ce monde» (1 Jean 4:17). Il n'a pas plus la possibilité de perdre sa position qu'il n'avait celle de la gagner, mais il est ici-bas pour donner la preuve de cette condition nouvelle. «Celui qui dit demeurer en Lui doit lui-même aussi marcher comme Lui a marché» (1 Jean 2:6). Il a la vie de Christ afin de manifester Christ. Enfant de Dieu, il est responsable d'«imiter Dieu» en «marchant dans l'amour» comme un de ses «bien-aimés enfants» (Éph. 5:1). Il est «lumière dans le Seigneur» pour marcher «comme un enfant de lumière» (Éph. 8). Élu «pour l'obéissance et l'aspersion du sang de Jésus Christ», il doit marcher comme un «enfant d'obéissance» (1 Pierre 1:14), qui se plaît à faire la volonté de son Père. Cela ne se peut qu'en faisant taire notre volonté propre, l'amour du moi, tout ce qui appartient à «la chair» qui demeure en nous tant que nous sommes ici-bas, et dont nous avons à mortifier les membres, pour vivre dans cet amour et cette obéissance.

##### **4.2 - Faire face à la responsabilité en se rejetant sur Christ**

Et comment pourrait-il en être ainsi en dehors de la même grâce qui nous a sauvés ? Il s'agit de nous tenir dans la dépendance effective de Celui qui connaît tout, qui peut tout, et qui nous aime. Séparés de Christ nous sommes aussi incapables de faire face à notre responsabilité de chrétiens que nous l'étions de devenir chrétiens par nos propres efforts. Si la conviction que nous sommes responsables ne nous rejette pas sur Christ de qui dépend pour nous toute force, elle nous accablera et nous abattra. Mais si, n'ayant aucune confiance en nous, nous réalisons que nous sommes sans force, et que nous ayons peur de tomber, nous nous cramponnerons à la main qui s'offre. C'est en nous «tenant nous-mêmes pour morts au péché» que nous sommes «vivants à Dieu dans le Christ Jésus» (Rom. 6:11).

##### **4.3 - Responsabilité d'avoir une activité positive**

Vivants, non pas inertes et passifs, mais : «livrez-vous vous-mêmes à Dieu, comme d'entre les morts étant faits vivants» (id. 13). Les ressorts profonds de notre activité sont bien en nous, mais comme le fait d'une vie nouvelle et d'une nature nouvelle ; ils y sont placés du dehors, mis par la puissance qui opère en nous, celle du Saint Esprit. Le même passage de Phil. 2 qui nous enjoint : «Travaillez à votre propre salut avec crainte et tremblement», dit : «car c'est Dieu qui opère en vous le vouloir et le faire, selon son bon plaisir». Le voeu exprimé en Hébr. 13:20, 21 est que Dieu «vous rende accomplis en toute bonne oeuvre pour faire sa volonté», et cela ne se peut que si Lui fait «en vous ce qui est agréable devant Lui, par Jésus Christ».

Nos responsabilités, ne nous le dissimulons pas, sont immenses, soit comme individus, soit comme assemblée. Elles diffèrent des uns aux autres selon les tâches que le Seigneur donne et que le Saint Esprit distribue, avec pour chacun les capacités nécessaires. Comme les Lévités porteurs des différentes portions du tabernacle et des objets très saints, nous portons la précieuse charge du nom et de la gloire de Christ dans ce monde ; la mesure de notre responsabilité est là. Y pensons-nous assez ? Mais plus nous prendrons conscience de ces responsabilités plus nous éprouverons que seule la puissance divine est à même d'y satisfaire. Ne l'oublions jamais, Dieu est glorifié par nous dans la mesure où nous le laissons agir en nous. Pour nous maintenir dans cette dépendance obéissante d'où résulte la vie chrétienne en pratique, il faut cette opération intérieure, qui est, en définitive, celle de la grâce de Dieu.

##### **4.4 - Rôle de la grâce**

La grâce de Dieu. Avec la bonté, qui en est la préfiguration dans l'Ancien Testament, n'est-ce pas là le maître mot de l'Écriture ? La grâce nous a sauvés, la grâce affermit le coeur du racheté, la grâce nous enseigne. La puissance de Dieu s'exerce par la Parole de sa grâce pour nous édifier et nous donner un héritage avec tous les sanctifiés (Actes 20:32), la même Parole qui opère en nous pour nous faire discerner et rejeter tout ce qui doit l'être en nous, en même temps que la grâce est exercée en haut, où elle a son trône, par notre divin intercesseur (Hébr. 4:11-15). Nous avons à croître en elle (2 Pierre 3:18), à la «retenir», car c'est par elle que nous servirons «d'une manière qui lui soit agréable, avec révérence et crainte», ce Dieu qui «est un feu consumant» pour qui la méprise, outrageant son Esprit (Hébr. 12:28, 29 ; 10:29).

##### **4.5 - Gouvernement et discipline de Dieu**

Elle est la «vraie grâce de Dieu», venue avec la vérité, inséparable de la vérité et par là liée à ce que nous appelons à juste titre le gouvernement de Dieu, mais c'est elle qui «règne par la justice» (Rom. 5:21). À nous de nous soumettre, par la foi, à son règne. Le principe de toute responsabilité reste celui du gouvernement divin : «Ce que quelqu'un sème, cela aussi il le moissonnera» (Gal. 6:7, 8). Mais nous apprenons — et nos âmes n'en seraient-elles pas saisies ? — que l'inflexible gouvernement de Dieu envers les siens s'exerce toujours pour leur bien, en discipline paternelle. Il y a pour l'âme qui garde ses commandements la bienheureuse communion goûtée dès ici-bas (Jean 14:21), et le poids éternel de gloire produit à travers et par la tribulation (2 Cor. 4:17). Mais si Dieu emploie la bride et le mors, use de châtiments pour briser notre volonté rebelle, c'est en vue de nous faire participer à sa sainteté (Hébr. 12:5-10). Il laisse, selon la loi de ce sage gouvernement, nos erreurs et nos manquements porter leurs tristes fruits dans la mesure où il sait que cela est nécessaire, et même après que nous avons été restaurés. Mais quelles que soient ces sanctions à notre responsabilité, l'âme

sonnée, pénétrée de salutaire crainte, est confondue de rencontrer non seulement la miséricorde et la bonté qui demeurent à toujours, mais la pure et souveraine grâce de Dieu. «C'est la grâce qui s'élève et demeure au-dessus de tout ce que l'homme est, et qui, par conséquent, produit la confiance, non en soi-même, mais en Dieu comme Celui en la grâce duquel on peut se confier, qui est plein de grâce, parfait en grâce. Cette grâce est au-dessus de tout... Elle crée la confiance selon la mesure dans laquelle elle agit» (J.N.D.). Dieu veut pour nous le bonheur qui accompagne la confiance et la crainte par lesquelles la foi répond à cette grâce. Faire la volonté de Dieu est le désir de la nouvelle nature, que l'ancienne contrarie constamment. De toutes les sanctions qui peuvent être infligées à nos infidélités, en est-il de plus redoutables et auxquelles le coeur devrait être plus sensible, que la perte de Sa communion ? Qu'en serait-il s'Il nous abandonnait à nous-mêmes ?

#### **4.6 - Tribunal de Christ**

En même temps des récompenses sont promises à la fidélité. Ce sont des encouragements dans le chemin, de même que les avertissements sont brandis pour prévenir nos chutes. Tout sera manifesté devant le tribunal de Christ, où chacun recevra «les choses accomplies dans le corps, selon ce qu'il aura fait, soit bien, soit mal» (2 Cor. 5:10 ; Rom. 4:7 ; 1 Cor. 3:14, 19). Ce sera l'aboutissement des responsabilités d'ici-bas. Les enfants de Dieu comparaisant là ne verront nullement leur qualité d'enfants mise en cause, ils seront déjà semblables à Christ, vêtus de corps glorieux. Mais ce qui sera en cause, c'est la mesure dans laquelle ils jouiront éternellement des bénédictions se rattachant à cette qualité. Tout sera à la gloire de Christ. Mais «si l'ouvrage de quelqu'un ... demeure, il recevra une récompense ; si l'ouvrage de quelqu'un vient à être consumé, il en éprouvera une perte, mais lui-même il sera sauvé, toutefois comme à travers le feu» (1 Cor. 3:14, 15). Est-il concevable que le croyant, connaissant l'amour de Dieu qui est dans le Christ Jésus, passe sa vie présente en se contentant de savoir qu'après tout il sera sauvé, serait-ce comme à travers le feu ? Il aura sacrifié pour de vaines satisfactions temporelles d'inestimables béatitudes éternelles ! Ne désirerions-nous pas avoir la plus riche part possible en Christ ? S'il en est autrement, hâtons-nous d'examiner sérieusement notre état spirituel.

#### **4.7 - Les immenses richesses de la grâce**

Toutefois, ce n'est pas dans cette perspective de récompenses, ici-bas ou là-haut, ou dans la recherche de couronnes, qu'est le secret de la puissance, mais dans le fait de détourner nos regards de nous-mêmes et des choses présentes pour les fixer sur Christ. C'est dans le Christ Jésus que Dieu, déployant les résultats de sa bonté envers nous, «montrera dans les siècles à venir les immenses richesses de sa grâce».

### **LA GRÂCE par André Gibert**

#### **Bibliquest**

Les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest ; ME 1951 p. 29-39

#### **Table des matières**

- 1 - «La grâce vient par Jésus Christ», avec la vérité.
- 2 - La grâce et le pécheur.
- 3 - La grâce et le racheté.
- 3.1 - Déchoir de la grâce — Gal. 5:4
- 3.2 - Manquer de la grâce — Hébr. 12:15
- 3.3 - Changer la grâce de Dieu en dissolution
- 3.4 - La grâce qui enseigne
- 3.5 - Valeur pratique de la grâce

#### **1 - «La grâce vient par Jésus Christ», avec la vérité.**

Non que Dieu n'eût pas agi en grâce jusqu'alors. S'Il ne l'avait pas fait, l'homme aurait été rejeté pour jamais dès la chute. Il ne révélait pas ouvertement cette grâce avant la venue de Jésus Christ, mais nous comprenons maintenant, à la lumière du nouveau Testament, qu'elle était le premier mobile divin. La loi elle-même, «donnée» par Moïse, n'était autre chose, à la bien considérer, qu'un instrument temporel de la grâce. Il n'y a pas à les mettre en contradiction, ou y voir deux domaines sans contact : la sphère de la loi prend place, comme un objet limité, dans l'infini royaume de la grâce. On peut mettre les promesses en contraste avec la loi, mais non la grâce. Celle-ci est avant la loi, au-dessus de la loi, elle brillera à perpétuité dans ses résultats quand la loi, accomplie, aura eu son terme, et d'ailleurs les rayons de la grâce n'ont jamais cessé de percer au travers de la loi (Exode 19:3-6 ; 34:34, 35 ; Psaumes 19:8-11 ; 119).

Mais Celui en qui la plénitude s'est plu à habiter a fait descendre la grâce ici-bas, dans sa personne. La grâce n'a pas été simplement «donnée», elle «vint». La Parole devenue chair «habita au milieu de nous, pleine de grâce et de vérité». Ainsi «la grâce de Dieu est apparue» (Tite 2:11). Elle n'est pas un principe abstrait dont on discute, mais une Personne vivante descendue vers nous. «Le Fils de Dieu est venu» (1 Jean 5:20). Le christianisme est affaire de vie, non de théorie.

La grâce, c'est l'amour de Dieu s'occupant d'êtres qui ne méritent pas d'être aimés, ou pour dire mieux c'est Dieu qui est amour s'occupant de ceux que leur péché rend «haïssables pour Lui» (Rom. 1:30), — de même que la vérité est la lumière de Dieu éclairant ces mêmes êtres au coeur «rempli de ténèbres» (Rom. 1:21). La grâce suppose le mal, comme la vérité suppose l'erreur, et elle apporte seule le remède au mal. Elle ne doit rien à ceux envers lesquels elle agit, elle intervient là où il n'y a aucune ressource. Mais elle ne se borne pas à tenir quitte le coupable : elle donne. La miséricorde paie nos dettes, a-t-on dit, mais la grâce nous enrichit.

#### **2 - La grâce et le pécheur.**

La grâce, précisément parce qu'elle est la grâce, ne flatte pas l'homme pécheur, ne le cultive ni ne l'améliore. Elle le met de côté comme incorrigible, malgré ses prétentions. Elle le place en face de tous les miroirs par lesquels il peut se connaître moralement, savoir la création, la loi, Christ enfin, et elle le trouve partout responsable et coupable, ayant un tel besoin de la grâce que sans elle il est et demeure perdu. S'il était capable de bonnes oeuvres pour Dieu, il en recevrait le salaire ; lequel dès lors ne saurait être compté à titre de grâce, mais de chose due (Rom. 4:4). Elle n'endort pas la conscience, au contraire, elle la pousse à parler haut, et c'est son premier bienfait que de la réveiller ainsi. Bien loin de ménager un compromis entre Dieu et le péché, elle donne au péché son vrai et horrible visage, elle emploie le commandement divin pour faire devenir le péché «excessivement pécheur», car, «par la loi est la connaissance du péché». Elle contraint ainsi l'homme, encore qu'il regimbe contre les aiguillons, à reconnaître qu'il est l'esclave sans espoir de ce péché, et elle intervient alors, elle seule, en faveur de ceux qui ne peuvent rien.

Ce serait tout autant méconnaître la portée de la grâce et amoindrir celle-ci que d'y voir, comme on le fait quelquefois, une sorte d'accommodement de Dieu à notre misère parce que ses plans auraient fait faillite du fait de la chute de l'homme. Comme si Dieu avait été pris au dépourvu ! Non, les plans de Dieu ont une autre ampleur. Ils sont éternels. «Sa propre grâce nous a été donnée dans le

christ Jésus avant les temps des siècles» (2 Tim. 1:9). Elle a été manifestée «par l'apparition de notre Sauveur Jésus Christ, qui a annulé la mort et fait luire la vie et l'incorruptibilité par l'Évangile» (v. 10). Et si elle agit présentement sur cette scène terrestre objet par objet, dans un individu, sur une autre scène, d'une manière fractionnée, elle opère en vue de la gloire éternelle où elle déploiera tous ses effets triomphants, quand Dieu «montrera dans les siècles à venir les immenses richesses de sa grâce, dans sa bonté envers nous dans le christ Jésus» (Éph. 2:7).

Elle agit où finit l'homme. Elle le trouve mort dans ses fautes et ses péchés, et elle ne voile ni n'excuse le péché, elle l'ôte, et elle apporte autre chose, qui est la connaissance même du vrai Dieu, en Jésus Christ, c'est-à-dire la vie éternelle (Jean 17:3). Elle «apporte le salut» (Tite 2:11), non un pardon qui serait fondé sur l'indifférence à l'égard du péché, mais la paix et la faveur de Dieu fondées sur la justification et assurées à quiconque croit (Rom. 5:1-3). Le péché a été traité comme il devait l'être, balayé par le jugement de devant la face de Dieu, lorsque Christ est mort pour des impies. Si elle règne maintenant, c'est «par la justice» (Romains 5:21), et «pour la vie éternelle». Dieu donne son salaire au Sauveur. Il fait grâce sans qu'aucun de ses caractères en sainteté et en justice soit compromis. Il a fallu pour cela la vie et la mort de Christ. La grâce a ainsi surabondé là où le péché abondait, car où a-t-il abondé davantage que lorsque les hommes ont été mis en présence de Christ, en qui «Dieu était, réconciliant le monde avec Lui-même» (2 Cor. 5:19), et qu'ils l'ont crucifié ?

Aussi, «au jour où Dieu jugera par Jésus Christ les secrets des hommes» selon l'évangile que Paul prêchait, «ceux qui auront péché sans loi périront sans loi, et ceux qui ont péché sous la loi seront jugés par la loi», mais tous seront déclarés coupables pour avoir, à des titres divers, refusé d'écouter Dieu qui leur parlait en grâce (Romains 2:4, 12-16). La responsabilité de ceux qui ont entendu l'Évangile est la plus grande de toutes. Dieu réconcilié exhorte les hommes à l'être (2 Cor. 5:20). Il est juste et justifiant celui qui est de la foi de Jésus. On croit ou on ne croit pas, on accepte ou on rejette ; la grâce reste souveraine en justifiant celui qui croit, mais elle le justifie ; elle justifie l'impie, mais l'impie qui croit. S'il n'était pas impie il n'aurait pas besoin de la grâce, et sans la grâce il ne serait jamais justifié, mais «par la grâce de Dieu Jésus a goûté la mort pour tout», et «nous sommes justifiés gratuitement par sa grâce, par la rédemption qui est dans le christ Jésus» (Rom. 3:24).

Nous ne saurions trop retenir la doctrine du salut par grâce, si mal comprise même dans des milieux où on la croirait bien établie. «Vous êtes sauvés par la grâce, par la foi, et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu» (Éph. 2:8). Ce point de départ est inconnu dans les religions des hommes, aussi les âmes ne peuvent-elles s'y réjouir dans la vraie grâce de Dieu. On y enseigne qu'il faut fléchir Dieu, le gagner, afin qu'il nous tienne quittes : offrandes, sacrifices, bonnes oeuvres, efforts, actes de dévotion, prétendent mériter la faveur de Dieu ; or cette faveur se refuse à quiconque ne vient pas simplement et seulement comme objet de grâce.

### **3 - La grâce et le racheté.**

Mais Dieu, ayant, par grâce, amené à Lui des hommes et les ayant justifiés sur le principe de la foi, s'occupe d'eux sur la terre, et s'en occupe en grâce. Il en a toujours été ainsi. La loi, «conducteur jusqu'à Christ» des croyants juifs, les prophètes replaçant la loi devant eux, tout cela a été donné par grâce, dans un dessein de grâce. Le gouvernement de Dieu, «la discipline du Seigneur» (Proverbes 3:11, 12), se sont toujours exercés en grâce envers les siens. Mais il en est plus que jamais ainsi dans le temps présent, où les croyants peuvent se tenir pour enfants de Dieu, et où la grâce de Dieu qui apporte le salut est «apparue». Oui, béni soit Dieu, ne nous laissons pas de le redire, elle «est venue» avec la vérité, par Jésus Christ.

Le danger pour nous est de la méconnaître pratiquement, et d'en user si mal que nous la dénaturons.

#### **3.1 - Déchoir de la grâce — Gal. 5:4**

L'Écriture nous enseigne qu'on peut déchoir de la grâce. Elle est venue vers nous pour nous retirer du plus bas état et nous «faire asseoir avec les nobles» (1 Sam. 2:8). Son niveau est celui du nouvel homme en Christ. C'est déchoir de ce niveau que de vouloir marcher par les ordonnances de la loi, laquelle a été donnée pour mettre en évidence l'impuissance de la chair. Telle était l'erreur des Galates, qui par là reniaient pratiquement la grâce. «Vous êtes séparés de tout le bénéfique qu'il y a dans le Christ, vous tous qui vous justifiez par la loi : vous êtes déchus de la grâce» (Galates 5:4). La loi est sainte, mais ne donne aucune force pour l'accomplir et condamne toujours quiconque voudrait être déclaré juste par elle. Elle ne nous justifie pas plus après notre conversion qu'avant. La loi n'aura jamais eu le privilège de justifier un homme, en dehors de l'Homme parfait ; la grâce ne lui cédera jamais une parcelle de cette ineffable prérogative. Cela n'est pas agréable à la chair, mais la tient à sa place, dans cette mort à laquelle la loi nous condamne, et dans laquelle la grâce venue par Christ nous a trouvés. La grâce n'est pas pour la chair, elle ne donne rien à la chair, mais elle donne au pécheur ce qui appartient à une condition nouvelle. Prenons garde de ne pas déchoir de la grâce en ramenant la vie chrétienne, peut-être sans nous en douter, à la culture du vieil homme.

#### **3.2 - Manquer de la grâce — Hébr. 12:15**

On peut, d'autre part, manquer de la grâce de Dieu. Il s'agit bien entendu d'un chrétien, mais qui, quoique objet de cette grâce, n'en vit pas. Il y en a cependant une inépuisable provision, pour tous les besoins, toutes les circonstances. «Le ruisseau de Dieu est plein d'eau» (Psaume 65:9). Mais on ne puise pas, et on manque. Ce déficit se montre dans la vie pratique, dans la conduite individuelle, dans les rapports avec les autres, comme dans les rapports avec Dieu.

#### **3.3 - Changer la grâce de Dieu en dissolution**

On peut enfin changer la grâce de Dieu en dissolution. C'est là le propre des faux chrétiens de Jude 4, mais c'est un danger réel pour tous, spécialement pour ceux qui, familiarisés dès leur jeune âge avec la vérité de la justification par la foi, n'ont pas connu à fond l'horreur du péché. On a vite fait de la grâce, ouvertement ou non, un prétexte pour la chair, dont on suit les convoitises. Si la grâce ne donne rien à la chair, elle ne permet pas davantage au croyant de se prévaloir du salut pour agir à la guise de cette chair qu'il garde en lui. Nous retrouvons là le grand bienfait de la grâce qui est de laisser le vieil homme où elle l'a trouvé, dans la mort. Mais la vie nouvelle, don de la grâce de Dieu, se déploie ensuite sans avoir rien de commun avec l'ancienne nature, sinon d'habiter le même corps. C'est ce que nous trouvons dans la première épître de Jean, où, remarquons-le, la grâce n'a pas même lieu d'être nommée : la vie nouvelle est là dans son exercice propre, elle n'a pas à être libérée de quoi que ce soit, et elle a tout reçu, ayant la «semence de Dieu». Jésus était la grâce, il n'en avait pas besoin pour lui-même.

#### **3.4 - La grâce qui enseigne**

Mais c'est parce que le chrétien porte en lui les deux natures que la grâce est là pour l'enseigner. Elle le fait par la Parole, et par la discipline. Son objet est de nous détacher de nous-mêmes et, nous occupant de Christ, de ramener à Dieu ces coeurs toujours enclins à se complaire en dehors de Lui.

Elle enseigne au croyant ce qui plaît à Dieu. «La grâce de Dieu qui apporte le salut est apparue à tous les hommes, nous enseignant que, reniant l'impiété et les convoitises mondaines, nous vivions dans le présent siècle sobrement, et justement, et pieusement...»

(Tite 2:11, 12). Nous ne pouvons nous passer d'elle et de sa ferme et douce instruction. Que l'on soit au début de la carrière chrétienne ou qu'on ait derrière soi l'expérience d'un long passé, vouloir faire un pas sans elle est funeste. C'est ce que fait ressortir avec force Hébreux 12. La discipline paternelle de Dieu est un effet de la grâce, non de la colère ; — nous avons à poursuivre la sainteté, mais comment le faire sans la grâce ? aussi faut-il veiller pour que nul n'en manque ; — nous sommes venus non à Sinaï, mais à Sion, la montagne de la sainteté de Dieu, certes (Psaume 2:6), mais montagne de la grâce ; — «c'est pourquoi, recevant un royaume inébranlable, retenons la grâce par laquelle nous servions Dieu d'une manière qui lui soit agréable, avec révérence et avec crainte» (Héb. 12:28). Bien loin que la grâce nous dispense de craindre Dieu, elle nous y conduit, elle est même la seule source de la véritable crainte (Ps. 130:4), et cela parce que jusqu'alors on n'a pas véritablement connu Dieu. «Car aussi notre Dieu est un feu consumant, est-il ajouté. Quelle crainte cela inspire ! mais prenons bien garde que l'on rencontre ce Dieu consumant précisément lorsqu'on ne «retient» pas «la grâce». Dieu est toujours un feu consumant, mais non point pour consumer ses enfants : il consumera en eux ce qui n'est pas conforme à sa pensée, et n'est-ce pas là une grâce infinie, car comment nous déferions-nous de ce qui est plus fort que nous ?

### **3.5 - Valeur pratique de la grâce**

Il y a constamment chez nous la tendance à renverser les rôles et à méconnaître la valeur pratique de la grâce : C'est par la grâce que le coeur doit être affermi, alors que les sujets de trouble et de découragement ne manquent pas. Nous défailions dès que nous regardons à nous-mêmes. Or c'est ce que nous faisons sans cesse. Tout en disant que nous n'avons rien de bon en nous, nous prenons les commandements, ceux de la loi et les exhortations du Nouveau Testament, et nous nous appliquons à les accomplir avec la pensée plus ou moins consciente que tant que nous ne les aurons pas accomplis, Dieu ne nous regardera pas avec faveur. Nous appliquons le même esprit légal dans la manière d'apprécier nos frères. Mais c'est oublier la grâce apparue en Christ, et qui nous enseigne. Elle emploie des moyens divers, mais elle s'est fait connaître elle-même, elle agit elle-même. Elle nous appelle à servir Dieu avec révérence et crainte, non parce que nous espérons apaiser son courroux, ce qui voudrait dire que nous nous croyons capables de L'apaiser par une attitude terrorisée, mais bien parce que nous Le connaissons maintenant. Nous savons combien Il doit être craint, par le fait même que la grâce seule pouvait nous approcher de Lui, et qu'elle en a trouvé le moyen. C'est parce que nous avons été pardonnés et que nous sommes dans la faveur de Dieu que, voyant mieux quelle est la gravité du péché puisqu'il a entraîné la mort de Christ, nous craignons Celui auprès de qui est le pardon afin qu'Il soit craint. Nous invoquons comme Père Celui qui sans acception de personnes juge selon l'oeuvre de chacun, de façon à nous conduire avec crainte pendant le temps de notre séjour ici-bas. Le coeur affermi par la grâce se trouve stimulé par cette sainte crainte. Il a fait son compte qu'une telle conduite n'est possible qu'en s'attachant à Christ : alors que nous sommes, nous, instables et décevants, Lui est le même hier, aujourd'hui et éternellement. La vraie humilité, que donne la grâce, ne s'occupe pas de soi, et, s'appuyant sur Christ, elle s'accompagne de la vraie hardiesse, tandis que l'occupation de soi-même conduit ou à la folle témérité de la chair ou à un mécontentement et de soi et des autres qui est stérile, quand il n'est pas vénéneux.

Dieu veut être connu comme «le Dieu de toute grâce» (1 Pierre 5:10). Que cette pensée nous soit précieuse, pour nous faire demeurer dans «la vraie grâce de Dieu» (1 Pierre 5:12). Nous avons grand besoin de faire entrer ces choses dans la réalité de la vie quotidienne. Nous sommes souvent inquiets et impuissants parce que nous mêlons à la pure grâce de Dieu nos sentiments humains. Nous sommes portés à nous préparer nous-mêmes de façon à pouvoir ensuite aborder la lumière de Dieu, et nous n'y parvenons jamais, au lieu que notre efficace ressource est de venir à Lui tels que nous sommes : alors nous jugerons, dans cette lumière, ce qui entrave la communion, et qui nous paraîtra d'autant plus haïssable et insupportable. La vraie grâce de Dieu se reconnaît précisément en ce qu'elle ne transigera, en aucune mesure, avec le mal ; tant que nous accordons quelque crédit à la chair, celle-ci s'efforce de faire tout ce qu'elle pourra, avec la pensée que Dieu s'en contentera et fera le reste. Non, la grâce de Dieu, nous sachant incapables de tout bien, agit selon ce que nous sommes, et ne met rien d'autre à notre crédit que ce qui vient d'elle. Elle n'excuse pas le péché, elle ne passe pas par-dessus, bien au contraire, elle le montre sous son jour le plus affreux puisque seul le sacrifice de Christ a pu l'expier. Elle nous le fait voir dans la lumière inexorable de Dieu. Elle ne nous fournit pas des arguments pour atténuer notre responsabilité, elle fait éclater notre culpabilité, mais c'est pour nous amener à la paix et à la joie profondes de son triomphe à elle. Elle nous amène devant Dieu pour confesser ce qui doit l'être, afin que nous ayons communion avec le Père et avec son Fils Jésus Christ. Autant il est nécessaire à tous, pour combattre à la fois le légalisme et le relâchement, de bien voir ce qu'est la loi, autant, et c'est une autre face de la même vérité, il nous est nécessaire de mieux comprendre ce qu'est la grâce. Elle ne se mérite pas, elle s'accepte, dans le sentiment que l'on ne possède rien... Je le sais, semble-t-elle nous dire, mais reconnais-le seulement et moi je pourvoirai à tout. «Paix te soit, seulement que tous tes besoins soient à ma charge» (Juges 19:20). Elle est souveraine, elle s'impose, et notre seule place est de disparaître devant elle. «Use de grâce envers moi», dit l'âme en peine parce que la conscience est chargée. Mais elle le dit par cela même que la grâce opère. Le premier effet de cette grâce est de nous pousser en pleine lumière, et là elle nous fait trouver Dieu qui s'occupe de nous dans son amour, afin que nous soyons occupés de Lui et non plus des misérables objets que nous sommes. La grâce seule exclut le «moi», source de toute ruine dans la vie individuelle comme dans les relations entre frères, obstacle à toute paix et à toute joie, à tout progrès et à tout service, comme à toute «consolation en Christ» et à toute «communion de l'Esprit». Car c'est dans la mesure où nous aurons connu la grâce de Dieu pour nous-mêmes que nous en serons, «les uns pour les autres», les «bons dispensateurs» (1 Pierre 4:10). Combien nous avons besoin de méditer la parabole de l'esclave de Matthieu 18:21-35 ! «Croissez dans la grâce et dans la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ» (2 Pierre 3:18) : les deux sont inséparables car «la grâce et la vérité vinrent par Jésus Christ».

## LE FILS DE L'HOMME, SEIGNEUR DU SABBAT par André Gibert

### **Bibliquest**

Les titres et sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest ; ME 1966 p. 169

Car le fils de l'homme est seigneur du sabbat — Matthieu 12:8

Le sabbat a été fait pour l'homme, non pas l'homme pour le sabbat ; de sorte que le fils de l'homme est seigneur aussi du sabbat — Marc 2:27, 28 (\*)

(\*) Notre objet n'est pas de traiter toute la question du sabbat. Nous recommandons vivement là-dessus : J. L. Le sabbat et le premier jour de la semaine ; Le Sabbat et le jour du Seigneur (3<sup>e</sup> éd. 1908). Le sujet est envisagé de façon plus large dans : J. N. D. Le Sabbat, ou : Qui est mort, la loi ou moi ? (3<sup>e</sup> éd. 1908)

### **Table des matières**

- 1 - Le titre de Fils de l'homme
- 2 - Le privilège de participer au repos de Dieu : le sabbat
- 3 - Les meilleurs commandements se tournent en condamnation pour l'homme
- 4 - Le repos et les droits du Fils de l'homme, Seigneur du sabbat
- 5 - Usage du sabbat par le Seigneur et par les hommes religieux
- 6 - Une nouvelle position de l'homme vis-à-vis du sabbat
  - 6.1 - Un repos en dehors de la première création
  - 6.2 - Repos pendant le règne de Christ et l'état éternel
  - 6.3 - Le sabbat présentement

#### **1 - Le titre de Fils de l'homme**

Le titre de Fils de l'homme, que Jésus, et lui seul, emploie ordinairement dans les évangiles pour se désigner, a une double portée. Il évoque l'abaissement de Celui qui sans jamais cesser d'être Dieu a «été fait à la ressemblance des hommes». Il atteste d'autre part la réelle aussi bien que parfaite humanité de Christ, l'homme tel que Dieu le voulait. Il est «l'héritier des destinées de l'homme selon l'intention et les conseils de Dieu» (J.N.D.) ; il détient tous les droits qui dans ces conseils appartiennent à l'homme, tout ce dont Adam pécheur a été dépossédé mais que sa déchéance ne pouvait annuler, car le propos de Dieu date d'avant la fondation du monde.

#### **2 - Le privilège de participer au repos de Dieu : le sabbat**

De toutes les prérogatives dont l'homme devait jouir, aucune n'est plus élevée que celle de participer au repos de Dieu. Dieu «se reposa le septième jour de toute son oeuvre» (Gen. 2:2), et Il «bénit et sanctifia» (Gen. 2:3 ; Ex. 20:11) ce jour, à l'intention de l'homme. «Le sabbat a été fait pour l'homme». Adam eût goûté ce repos s'il était resté innocent ; sa chute a entraîné pour lui, pour sa race, et pour la création dont il était le chef, le désordre, les souffrances, les soupirs, la mort. Il n'y a pas de repos ici-bas.

Ce n'est pas que dans cette création souillée et troublée Dieu n'ait pas convié l'homme à jouir de la bénédiction attachée au septième jour. Il l'a fait d'une manière spéciale quand, après les temps où l'homme avait été mis à l'épreuve sans loi, Il s'est choisi un peuple. Il le tire d'esclavage, le prend à ses soins, le nourrit de la manne, et c'est alors qu'il lui enseigne «le repos, le sabbat consacré à l'Éternel», mais comme un don de grâce : «L'Éternel vous a donné le sabbat» (Ex. 16:29). Quel privilège d'être associé au repos sabbatique (Héb. 4:9) de Dieu ! garder le sabbat ne devrait donc pas être pénible. Hélas, cela implique l'obéissance à Dieu, et d'emblée le coeur humain regimbe (Ex. 16:23-30). Peu après, ce commandement donné par grâce prend place dans la loi de Sinaï comme signe à la fois du repos de Dieu dans la création, et de l'alliance entre l'Éternel et Israël (Ex. 31:16, 17). C'est un commandement saint, juste et bon comme tous les autres, mais comme eux contraignant : il fallait l'observer pour que la relation dans laquelle Dieu plaçait son peuple fût maintenue et qu'il pût le bénir.

#### **3 - Les meilleurs commandements se tournent en condamnation pour l'homme**

Le sabbat était comme à nouveau «fait pour l'homme», pour son bien, son bonheur. Mais qu'est-ce que l'homme allait faire du sabbat ?

Nul enfant d'Adam, fût-il Israélite, n'est capable de garder la loi ; la chair ne peut garder l'alliance que Dieu fait avec elle. Le sabbat est un bienfait dont la jouissance dépend de relations morales avec Dieu, auxquelles la nature pécheresse est réfractaire. Elle secoue ce joug importun, parce qu'elle «ne recherche pas Dieu» mais le fuit. Dès le désert, et toujours davantage ensuite, «le saint jour de l'Éternel» a été «profané», malgré les avertissements et les reproches des prophètes, et le commandement le plus propre à faire vivre se tourne contre le peuple infidèle et le condamne (lire entre autres Ézéchiél 20).

En apparence les choses étaient autres au temps de Jésus. Ce n'était plus la désobéissance ouverte. La maison avait été balayée et ornée (Matt. 12:44). On professait un grand respect pour les commandements et surtout pour celui du sabbat, par quoi les Juifs s'opposaient aux nations comme le peuple de l'Alliance. Mais la lettre tue : attachés à elle, ces hommes religieux n'avaient pas de lien réel avec Dieu, ils l'honoraient des lèvres tandis que leurs coeurs en étaient éloignés. Ils faisaient servir le sabbat à leur propre satisfaction, s'honorant eux-mêmes en prétendant l'honorer, alors qu'ils le réduisaient au rôle de pivot de leur religion de la chair. Ils insistaient sur le signe d'un repos qui n'existait aucunement «à cause de la souillure qui amène la ruine» (Michée 2:10). Les conséquences du péché, maladie, infirmités, cécité, en témoignaient, le sabbat comme les six autres jours. L'épreuve de l'homme par la loi était faite : il avait bien perdu tout droit à jouir du repos de Dieu.

C'est ce que la présence de Jésus met en lumière.

#### **4 - Le repos et les droits du Fils de l'homme, Seigneur du sabbat**

Le Messie est présenté à Israël. Si ce peuple se trouve dans une bonne condition morale, disposé à garder l'alliance dont le sabbat est le signe, qu'il reçoive son Roi ! Sous son autorité salutaire, délivré de toute autre sujétion, il obéira avec joie à la loi sainte de Dieu.

Mais on ne veut pas de Lui. Rejeté, il n'insiste pas sur ses droits royaux, et il émerge, pour ainsi dire, dans son caractère de Fils de l'homme, avec des droits bien supérieurs à ceux du Messie. Seulement, l'état de ce monde ne lui permet pas d'en jouir. «Le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête» : ce premier emploi du titre, en Matt. 8:20, est significatif, car c'était dire que l'homme pour qui a été fait le sabbat, le seul qui eût le droit de jouir d'un repos de Dieu, n'avait pas de repos. ni de lieu de repos ici-bas. Et Il est bien plus encore, il est «Seigneur du sabbat». Il l'est comme l'héritier, selon les conseils divins, de tout ce qui est pour la bénédiction de l'homme, il en dispose à son gré, et, en tant que Dieu manifesté en chair, il est Celui qui a donné le sabbat et en est le maître.

## **5 - Usage du sabbat par le Seigneur et par les hommes religieux**

Qu'est-ce donc que ce Fils de l'homme, Seigneur du sabbat, va faire du sabbat ? Ce qu'Adam et sa race n'avaient pu faire : en user selon la pensée de Dieu.

Toute sa perfection brille là, dans l'exercice d'une autorité souveraine, mais inséparable de la volonté de Dieu. Qu'il soit vu comme Emmanuel, Dieu avec nous, ou comme le serviteur et prophète de l'Éternel, ou comme un «homme approuvé de Dieu» au milieu des hommes, ou qu'enfin transparaissent sa gloire de Fils unique de la part du Père, il est toujours l'homme dépendant. Il ne cherche pas sa volonté mais la volonté de Celui qui l'a envoyé. Il est descendu du ciel pour cela.

L'homme pécheur avait perdu le sabbat, il n'y avait pas de repos ; Jésus est là parce que Dieu ne peut jouir de son repos dans sa création ruinée, et qu'il est à l'oeuvre en grâce. Son amour aurait-il pu laisser sa créature dans sa condition misérable, et se reposer ? «Mon Père travaille jusqu'à maintenant, et moi je travaille» (Jean 5:17), dit le Fils de l'homme qui, travaillant ainsi comme Fils de Dieu, guérissait un jour de sabbat, mais qui chaque jour, sans repos pour lui-même, appelait les fatigués et les chargés, pour leur donner le repos, et les exhortait à prendre sur eux son joug pour trouver «le repos de leurs âmes».

Sa présence mettait en évidence les conséquences du péché, et par sa parole et ses actes il en dévoilait la triste cause. Il produisait au grand jour la preuve que les plus zélés observateurs du sabbat avaient le coeur éloigné de Dieu. En effet, lorsque du bien était fait ce jour-là, ou simplement que des disciples satisfaisaient légitimement leur faim, ils s'opposaient au bien, ignorants qu'ils étaient du Dieu qui veut miséricorde et non pas sacrifice. Jésus souligne ce que cette ignorance a de coupable : «N'avez-vous pas lu ?...» Et au lieu de s'incliner devant la puissance de Dieu «qui est là pour les guérir» et de reconnaître sa bonté, ils repoussent Jésus. «Il y a ici quelque chose de plus grand que le temple», que le sabbat, que la loi, il y a Dieu révélé dans un homme, avec tous les signes de sa sagesse, de sa sainteté, de sa grâce, mais on ne veut pas de Lui.

Ces hommes religieux avaient la loi de Dieu mais n'y trouvaient pas Dieu : ils en avaient fait leur loi (Jean 15:25 ; 19:7), et elle leur cachait Dieu. Quand ils ont devant eux Dieu manifesté en chair, les formes de leur religion le leur cachent. Sans cela ils auraient compris que puisque l'homme peine et souffre le jour du sabbat c'est que les choses ne sont pas en ordre, ils auraient avoué leur impuissance à y apporter remède, et béni Dieu d'en avoir préparé un. Mais non. Ils prétendent se reposer quand Dieu ne le peut pas, et, «Dieu étant en Christ, réconciliant le monde avec lui-même» (2 Cor. 5:19), ils ne veulent pas de Christ. «Les Juifs cherchaient d'autant plus à le faire mourir, parce que non seulement il violait le sabbat mais aussi parce qu'il disait que Dieu était son propre Père» (Jean 5:18). Aveugles, les chefs de ce siècle se cramponnent au sabbat, qui les condamne, parce qu'ils en usent pour eux, et ils refusent le Seigneur du sabbat, qui veut les délivrer.

Ils le poursuivront de leur haine, ils le mettront à mort : au nom de «leur loi» (Jean 19:7), ils feront verser «le sang de ce juste» en disant : «Qu'il soit sur nous et sur nos enfants» (Matt. 27:24, 25). L'alliance est rompue, et son signe même, qui est celui du repos de la première création, est englouti dans la mort : le corps du Fils de l'homme, Seigneur du sabbat, passe le jour du sabbat dans le tombeau.

## **6 - Une nouvelle position de l'homme vis-à-vis du sabbat**

### **6.1 - Un repos en dehors de la première création**

Mais cette mort même fonde de toutes nouvelles relations avec Dieu, et change totalement la position de l'homme vis-à-vis du sabbat. Christ, le Fils de l'homme Seigneur du sabbat, introduira des hommes, nés enfants d'Adam mais nés de nouveau, dans le vrai repos de Dieu. Le premier jour de la semaine, ressuscité, il apporte aux siens la paix et la joie, dans un domaine entièrement nouveau, en dehors des relations terrestres et de la première création. «Ne me touche pas... Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu». Ils appartiennent, par delà la mort, par la vie de résurrection, à une création nouvelle.

### **6.2 - Repos pendant le règne de Christ et l'état éternel**

Il est bien vrai qu'un jour le sabbat de l'Éternel aura de nouveau sa place sur la terre, quand la création présente elle-même sera «affranchie de la servitude de la corruption, pour jouir de la liberté de la gloire des enfants de Dieu», et que Dieu, donnant ses lois, les aura écrites sur le coeur aussi bien que mises dans l'entendement d'un Israël nouveau (Rom. 8:21 ; Hébr. 8:10). Le Fils de l'homme venu en gloire instaurera ici-bas son règne de justice et de paix pour que la créature en jouisse et que Dieu se repose dans son amour (Soph. 3:17). Ce ne sera pourtant que le prélude au repos éternel, quand Christ «aura remis le royaume à Dieu le Père» (1 Cor. 15:24). Alors s'établira l'éternel repos sabbatique dont le sabbat terrestre n'aura été qu'une figure. Fondé sur la rédemption, toutes choses étant par Christ réconciliées avec la plénitude (Col. 1:20), rien, à jamais, ne troublera ce repos.

### **6.3 - Le sabbat présentement**

Présentement, le Fils de l'homme, glorifié dans le ciel, est encore rejeté par la terre, et il attend le moment de sa manifestation en gloire. «Nous qui avons cru, nous entrons dans le repos» (Hébr. 4:3), mais sa possession est encore à venir, et nous sommes ici-bas dans la peine et le labeur pour y vivre de cette foi qui est l'assurance des choses qu'on espère (Hébr. 10:36 ; 11:1). Vouloir observer maintenant le sabbat, ou en transférer le caractère au premier jour de la semaine (le jour du Seigneur), c'est méconnaître la seigneurie de Christ : ainsi les Juifs prétendaient-ils assujettir à leur sabbat le seigneur du sabbat. C'est en quelque mesure le méconnaître Lui-même, Fils de l'homme élevé dans le ciel, chef du salut amenant plusieurs fils à la gloire, introducteur de la nouvelle création, «premier-né de la création de Dieu».

Qu'il nous soit précieux, si faiblement que nous Le connaissions, de considérer ce Fils de l'homme quand il était ici-bas, rejeté mais maître du sabbat et en disposant pour guérir, et de le voir glorifié, ayant acquis par ses souffrances et sa mort le droit d'en disposer désormais comme l'héritier et le donateur du «repos sabbatique qui reste pour le peuple de Dieu». Il «est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père» !